

LATTARA/LATTES (HÉRAULT)

*Nouveaux acquis, nouvelles questions
sur une ville portuaire protohistorique et romaine*

Coordination scientifique : Thierry JANIN et Michel PY

Vingt-trois ans de fouilles à Lattes (Hérault) : une stratégie pour la recherche et l'enseignement, p. 5-10.
Thierry JANIN et Michel PY

Lattara entre terres et eaux : paléogéographie et paléoboisements autour du port protohistorique, p. 11-21.
Christophe JORDA, Lucie CHABAL et Philippe BLANCHEMANCHE

L'occupation du territoire autour de Lattara : quelques aspects mis en lumière par les fouilles récentes, p. 23-44.
Valérie BEL et Isabelle DAVEAU

Lattara et l'Étrurie : nouvelles données sur l'installation d'un comptoir vers 500 av. J.-C., p. 45-64.
Denis LEBEAUPIN et Pierre SÉJALON

Le « guerrier de Lattes » : réflexions sur la signification d'une statue archaïque, p. 65-70.
Thierry JANIN et Michel PY

L'enceinte protohistorique de Lattes, p. 71-89.
Michel PY, Joan B. LÓPEZ et David ASENSIO

Habitat et pratiques domestiques des V^e-IV^e s. av. J.-C. dans la ville de Lattes, p. 91-106.
Maria-Carmen BELARTE

L'emploi de la bauge dans l'architecture protohistorique de Lattes (fin du VI^e s.-milieu du IV^e s. av. J.-C.), p. 107-109.
Jean-Claude ROUX

Les maisons à cour des III^e-II^e s. av. J.-C. à Lattes : émergence d'une différenciation dans l'habitat indigène, p. 111-122.
Michael DIETLER, Alison KOHN, Andreu MOYA I GARRA et André RIVALAN

Nouvelles données, nouvelles questions sur l'urbanisme et la société de Lattara protohistorique, p. 123-129.
Michel PY

Le port de Lattara : premiers acquis sur les phases préromaines et romaines, p. 131-149.
Dominique GARCIA

Faciès commerciaux et usages de la céramique à Lattes durant la Protohistoire, p. 151-168.

Éric GAILLED RAT

Un bilan sur la circulation monétaire préaugustéenne à Lattes, p. 169-174.

Michel PY

Nouvelles données sur *Lattara* romaine, p. 175-184.

Gaël PIQUÈS et Verónica MARTÍNEZ

Terrestres ou volants : les animaux dans la ville antique de Lattes, p. 185-192.

Armelle GARDEISEN

Archéobotanique des semences et des fruits de *Lattara* : bilan des recherches, p. 193-200.

Natàlia ALONSO, Ramon BUXÓ et Núria ROVIRA

Conclusion, p. 201-209.

Michael DIETLER, Thierry JANIN, Joan B. LÓPEZ et Michel PY

Bibliographie, p. 211-230.

LISTE DES AUTEURS

Natàlia ALONSO, Departamento de història, Universitat de Lleida, Plaça Víctor Siurana 1, E-25003. Courriel : nalonso@historia.udl.es

David ASENSIO, Campus de l'Universitat autonome de Barcelone, E-08193 Bellatena. Courriel : davidasensio@ozu.es

Valérie BEL, INRAP et UMR 5140 du CNRS, Centre de documentation archéologique, 390 avenue de Pérols, F-34970 Lattes. Courriel : valerie.bel@inrap.fr

Maria-Carmen BELARTE, ICREA, Institut català de arqueologia clàssica, Plaça Rovellat, E-43003 Tarragona. Courriel : cbelarte@icac.net

Philippe BLANCHEMANCHE, UMR 5140 du CNRS, Centre de documentation archéologique, 390 avenue de Pérols, F-34970 Lattes. Courriel : philippe.blanchemanche@montp.cnrs.fr

Ramon BUXÓ, Musée d'archéologie de Catalogne, Pedret 95, E-17007 Girona. Courriel : rbuxo@gencat.net

Lucie CHABAL, UMR 5059 du CNRS et Centre de bio-archéologie et d'écologie, Institut de botanique, 163 rue Auguste-Broussonet, F-34090 Montpellier. Courriel : chabal@univ-montp2.fr

Isabelle DAVEAU, INRAP et UMR 5140 du CNRS, Centre de documentation archéologique, 390 avenue de Pérols, F-34970 Lattes. Courriel : isabelle.daveau@inrap.fr

Michael DIETLER, Department of Anthropology, University of Chicago, 1126 East 59th Street, Chicago, IL 60637, USA. Courriel : m-dietler@uchicago.edu

Éric GAILLEDROT, UMR 5140 du CNRS, Centre de documentation archéologique, 390 avenue de Pérols, F-34970 Lattes. Courriel : eric.gailledrot@montp.cnrs.fr

Dominique GARCIA, Université de Provence, Centre Camille-Jullian, Maison méditerranéenne des sciences de l'homme, BP 647, F-13094 Aix-en-Provence Cedex 2. Courriel : garcia@msh.univ-aix.fr

Armelle GARDEISEN, UMR 5140 du CNRS, Centre de documentation archéologique, 390 avenue de Pérols, F-34970 Lattes. Courriel : armelle.gardeisen@montp.cnrs.fr

Thierry JANIN, UMR 5140 du CNRS, Centre de documentation archéologique, 390 avenue de Pérols, F-34970 Lattes. Courriel : thierry.janin@montp.cnrs.fr

Christophe JORDA, INRAP et UMR 5140 du CNRS, Centre de documentation archéologique, 390 avenue de Pérols, F-34970 Lattes. Courriel : christophe.jorda@inrap.fr

Alison KOHN, Department of Anthropology, University of Chicago, 1126 East 59th Street, Chicago, IL 60637, USA. Courriel : alisonkohn@yahoo.com

Denis LEBEAUPIN, UMR 5140 du CNRS, Centre de documentation archéologique, 390 avenue de Pérols, F-34970 Lattes. Courriel : lebdenis@wanadoo.fr

Joan B. LÓPEZ, Departamento de història, Universitat de Lleida, Plaça Víctor Siurana 1, E-25003 Lleida. Courriel : joanlopez@historia.udl.es

Verónica MARTÍNEZ, Equip de recerca arqueomètrica de la universitat de Barcelona (ERAUB), Departamento de prehistòria, història antiga i arqueologia, Universidad de Barcelona Montalegre 6-8, E-08001 Barcelona. Courriel : vmartinez@ub.edu

Andreu MOYA I GARRA, Departamento de història, Universitat de Lleida, Plaça Víctor Siurana 1, E-25003 Lleida. Courriel : andreumoya@historia.udl.es

Gaël PIQUÈS, UMR 5140 du CNRS, Centre de documentation archéologique, 390 avenue de Pérols F-34970, Lattes. Courriel : gael.piques@montp.cnrs.fr

Michel PY, UMR 5140 du CNRS, Centre de documentation archéologique, 390 avenue de Pérols, F-34970 Lattes. Courriel : michel-py@wanadoo.fr

André RIVALAN, Université de Montpellier et UMR 5140 du CNRS, Centre de documentation archéologique, 390 avenue de Pérols, F-34970 Lattes. Courriel : rivalanandre@yahoo.fr

Jean-Claude ROUX, Service régional de l'archéologie de Languedoc-Roussillon, 5bis rue de la Salle-l'Évêque, F-34000 Montpellier, UMR 5140 du CNRS. Courriel : jean-claude.roux@montp.cnrs.fr

Núria ROVIRA, UMR 5140 du CNRS, Centre de documentation archéologique, 390 avenue de Pérols, F-34970 Lattes. Courriel : nuriarovirab@yahoo.es

Pierre SÉJALON, INRAP et UMR 5140 du CNRS, Centre de documentation archéologique, 390 avenue de Pérols, F-34970 Lattes. Courriel : pierresejalon@wanadoo.fr

VINGT-TROIS ANS DE FOUILLES À LATTES (HÉRAULT)

Une stratégie pour la recherche et l'enseignement

Thierry JANIN et Michel PY

Lors de la création de la revue *Lattara* en 1988, l'équipe de fouille de Lattes avait pris l'engagement de réaliser, parallèlement aux volumes documentaires publiés dans cette série, des comptes rendus dans *Gallia* faisant régulièrement la synthèse des acquis sur le site de Lattes et son environnement (fig. 1). Un article de ce type a été publié lors du dixième anniversaire de la fouille programmée : on y faisait le bilan à la fois des recherches anciennes¹ et des dix premières années des fouilles programmées (Py, Garcia, 1993).

Treize ans après ce premier bilan, il a paru préférable de présenter, plutôt qu'une nouvelle synthèse monographique, un dossier collectif mettant en lumière à travers une dizaine d'articles les acquis significatifs de la recherche. La synthèse de 1993 présentait les premières conclusions sur l'urbanisme protohistorique récent, insistait sur les données environnementales et économiques, notamment dans le domaine de la production vivrière, acquises à la suite de plusieurs actions thématiques programmées, abordait enfin la question de l'économie marchande. Le présent dossier portera plus spécifiquement sur l'archéologie urbaine, tant dans sa dimension diachronique (l'histoire de la ville depuis sa fondation) que topographique (les grandes composantes urbaines) : ce sont en effet les sujets sur lesquels les connaissances ont le plus progressé ces dernières années.

On abordera la question des conditions d'implantation de la ville antique à la lumière de travaux récents touchant au paysage et à son évolution.

Concernant l'histoire de *Lattara*, on reviendra sur la question de la présence étrusque lors de la fondation de la ville, aujourd'hui mieux documentée ; on présentera une première synthèse sur l'habitat et les pratiques domestiques

1. Pour un historique des recherches sur *Lattara*, voir notamment Arnal *et al.*, 1974 et Py, 1988.

des phases anciennes (V^e-IV^e s.), et sur une série de grandes maisons à cour de type méditerranéen apparaissant aux III^e-II^e s., contrastant avec l'habitat traditionnel ; on fera état de données nouvelles sur l'époque romaine à travers plusieurs types de découvertes (*domus*, place publique, puits, installations artisanales).

Deux contributions présenteront les principaux résultats, souvent inédits, des études portant sur les assemblages fauniques et sur l'agriculture et la consommation des végétaux chez les *Lattarenses*.

Concernant les grandes composantes du paysage urbain, on insistera sur le système défensif, complexe et en constante évolution, sur les aménagements de la zone portuaire établie en bordure de la lagune, dont on commence à saisir l'organisation et l'importance, sur le plan d'urbanisme, dont l'origine et l'évolution s'éclaircit d'un jour nouveau, et sur le territoire proche de la cité, que d'importantes fouilles préventives permettent enfin d'entrevoir.

Une découverte exceptionnelle – le torse d'une statue archaïque de guerrier –, bien qu'ayant fait déjà l'objet d'une publication préliminaire, sera revisitée dans un article insistant sur sa signification dans le contexte des premiers temps de la cité. Le rôle du comptoir en tant que place d'échange sera pour sa part évoqué à travers des bilans synthétiques sur la spécificité et l'évolution du mobilier, à travers les céramiques et les monnaies qui ont fait récemment l'objet d'études approfondies.

Une contribution générale conclura le dossier en ouvrant vers des thèmes ou des questionnements d'ordre sociologique et historique.

Après les travaux pionniers d'Henri Prades qui montrèrent l'importance du site de *Lattara*, l'État, entre 1974 et 1978, se porta acquéreur des parcelles renfermant une partie de la ville antique et du bâtiment situé à proximité ;

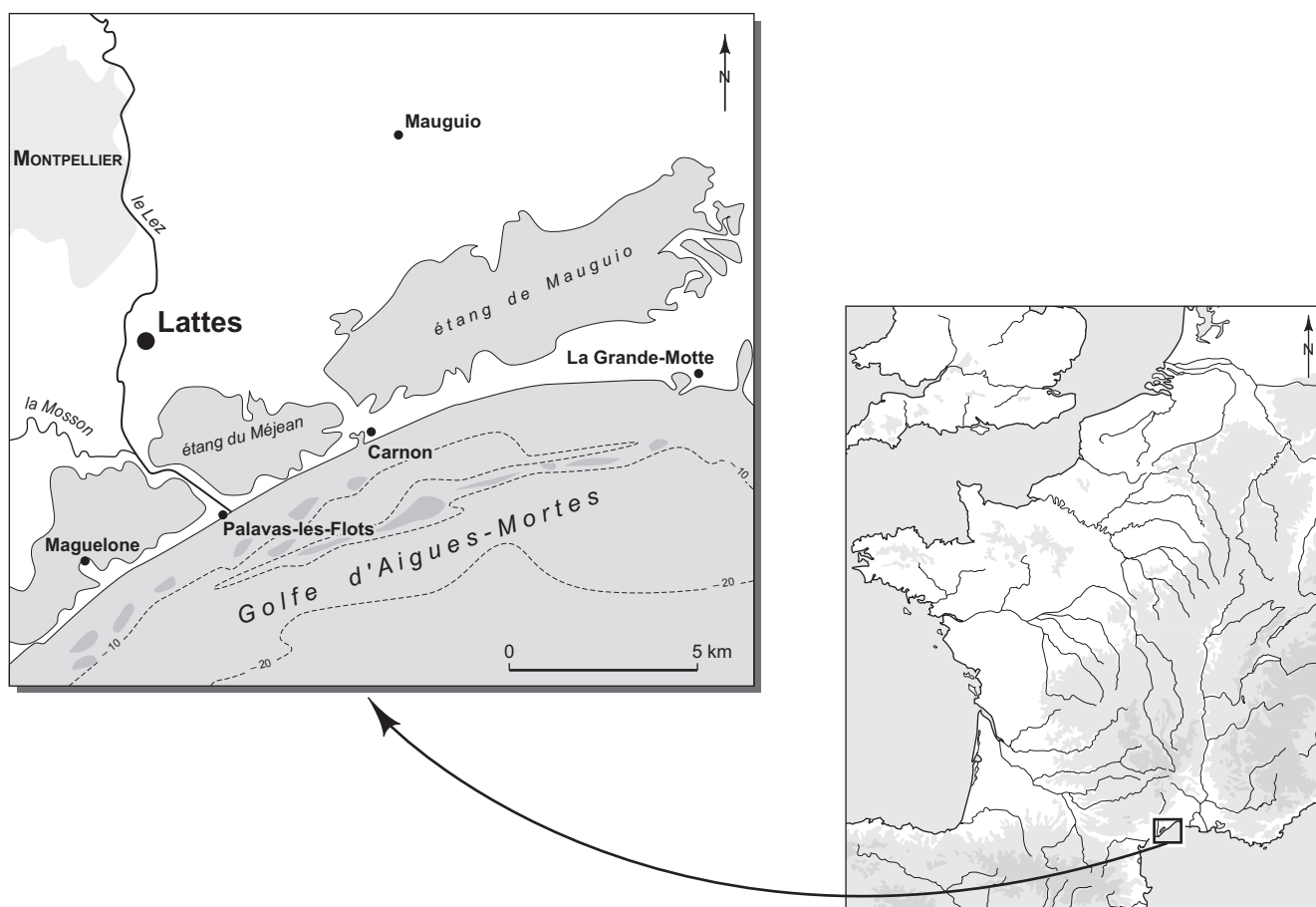


Fig. 1 – Carte de situation de Lattes par rapport à Montpellier et à la chaîne des étangs littoraux (DAO : M. Py, CNRS).

le Conseil général de l'Hérault et la commune complèterent ces acquisitions. C'est en bordure même de la fouille que furent inaugurés en 1986 le musée archéologique Henri-Prades et le Centre de documentation archéologique régional (CDAR), concrétisant ainsi la volonté des institutions et des collectivités locales de pérenniser et de développer la recherche archéologique et sa valorisation.

À partir de 1983, une fouille programmée a été entreprise sur le site appartenant à l'État. Placée dès le départ sous la direction scientifique de chercheurs de l'UPR 290 du CNRS (aujourd'hui UMR 5140), elle s'est poursuivie jusqu'à aujourd'hui sous la forme de programmes triennaux engagés dès 1986². D'emblée, l'équipe a choisi de planifier ses interventions sur le terrain sous la forme de programmes

2. Durant les premières années (1983-1985), la fouille a été dirigée par Michel Bats, Jean-Luc Fiches et Michel Py. Ce dernier a ensuite assuré seul la direction jusqu'en 1991. De 1992 à 1994, c'est Dominique Garcia qui a dirigé la fouille, avant qu'à nouveau M. Py n'en assume la coordination jusqu'en 2003. Depuis 2004, c'est Thierry Janin et Michel Py qui assurent la direction de l'opération.

de recherche multiples et parallèles, envisageant à chaque étape des problématiques spécifiques, d'abord parce que le site semblait d'une superficie importante, ensuite parce que les premières interventions avaient révélé une puissante stratigraphie variant de 3 m à 5 m d'épaisseur. Enfin, suite aux expériences menées sur d'autres sites de la région, on a considéré la publication comme une priorité dans la programmation.

Les interventions sur le terrain peuvent se résumer en huit séquences, dont sept correspondent à des programmes triennaux.

Entre 1983 et 1985, ce fut d'abord la reconnaissance générale de la trame urbaine sur une surface de 1 ha au centre du « tell » de Saint-Sauveur. C'est à cet endroit que les sondages d'Henri Prades avaient révélé la stratigraphie la plus complète de l'occupation. Lors de ces trois années, on a pu mettre en évidence, d'une part, l'un des axes majeurs de la ville, d'autre part, un réseau perpendiculaire de rues et ruelles, rythmant les quartiers d'habitations.

Durant une deuxième étape, de 1986 à 1988, une fouille extensive a permis de reconnaître les phases récentes du développement de l'agglomération préromaine, autour du II^e s. av. J.-C. Parallèlement, on a entamé l'exploration stratigraphique de trois îlots d'habitation. Enfin, c'est durant ce premier programme triennal qu'a été développée une réflexion sur les protocoles d'étude des documents liés à l'environnement. En 1988 paraissait le premier volume de la série *Lattara*, qui en compte aujourd'hui 20 et dont on trouvera les sommaires dans la bibliographie de ce dossier.

La troisième phase, de 1989 à 1991, a poursuivi et amplifié les programmes engagés précédemment : fouille extensive et stratigraphique des îlots, systématisation du traitement des données environnementales et affinement des protocoles d'étude aussi bien des artefacts que des écofacts. Une nouvelle action a été engagée sur la façade orientale de la cité, aux abords de la fortification protohistorique. Enfin, devant l'ampleur de la documentation exhumée, un thème de recherche portant spécifiquement sur l'enregistrement et l'exploitation de la documentation de fouille a été développé.

Durant la quatrième étape, de 1992 à 1994, outre la poursuite des fouilles extensives et stratigraphiques à l'intérieur et sur la façade méridionale de l'agglomération, on a engagé une reconnaissance systématique de la fortification et une étude générale de la voirie. L'accroissement de la documentation recueillie, et en particulier le volume de mobilier exhumé, a nécessité une systématisation du traitement des mobiliers céramiques qui a abouti en 1993 à la publication d'un *Dictionnaire des céramiques antiques en Méditerranée nord-occidentale* (coll. *Lattara*, 6).

La cinquième phase, de 1995 à 1997, a vu le développement du programme sur l'urbanisme du second âge du Fer. Après avoir étendu l'analyse du terrain par une fouille à la fois stratigraphique et extensive, on a élaboré la synthèse des résultats autour de six thèmes principaux : le plan d'urbanisme, les fortifications, la voirie, les unités d'habitation, les techniques constructives et l'origine des matériaux. Ces travaux ont nécessité la mise en place ou l'adaptation de techniques spécifiques d'analyse de l'habitat protohistorique. À partir de 1996, un programme sur les structures portuaires de *Lattara* a été engagé. En 1997, enfin, était finalisé puis publié le système d'information archéologique mis au point sur le gisement, intitulé « Syslat ».

Durant la sixième étape, de 1998 à 2000, les grands axes de recherche développés ont concerné les premiers temps de la ville protohistorique, à travers l'habitat et le système de fortification (VI^e-IV^e s. av. J.-C.) (fig. 2) ; le développement

de l'urbanisme en période de romanisation (II^e s. av. J.-C.-I^{er} s. apr. J.-C.) ; l'évolution des installations portuaires au sud de la cité ; les transformations de l'environnement à la période romaine, grâce notamment à la fouille de plusieurs puits antiques.

La septième phase, entre 2001 et 2003, a poursuivi plusieurs axes entamés lors du programme précédent et en a démarré de nouveaux : sur les premiers temps de la ville protohistorique (habitat et système de fortification), empreints d'une forte spécificité étrusque, et sur les phases récentes également dans plusieurs îlots urbains. Un nouveau projet portant sur de grandes demeures à cour du III^e s. av. J.-C. a été entamé, un autre sur les espaces publics (places et bâtiments) de la fin de la Protohistoire ; les fortifications du second âge du Fer ont été largement dégagées. Une action enfin a concerné une installation artisanale d'époque romaine.

La huitième étape s'est déroulée entre 2004 et 2006. Durant ces trois années, on a logiquement poursuivi les études entamées sur les zones de l'habitat ancien comme sur l'habitat récent ; en 2005, pour renforcer cette dernière action, on a débuté la fouille d'une deuxième maison à cour centrale. Le programme sur les fortifications s'est achevé et a abouti à la délimitation quasi complète du cœur ancien de la cité. Le décapage général de l'habitat protohistorique a été poursuivi et une série de sondages a été pratiquée dans un secteur *extra muros* immédiatement au sud-ouest de l'agglomération protohistorique, pour alimenter la réflexion sur les conditions d'implantation de la ville et sur l'évolution de son environnement.

Comme on le voit, les étapes successives, mais en réalité continues, des opérations de recherche sur le terrain ont toujours été intimement liées à une programmation forte et aux objectifs scientifiques que s'est assignée l'équipe au fur et à mesure des contrats triennaux engagés. Deux constats se sont de fait imposés dès le départ de l'opération.

La volonté initiale, sans cesse affirmée, de prendre en compte tous les paramètres constitutifs d'un site archéologique complexe comme peut l'être une ville antique, mais aussi de son milieu de vie, a nécessité la constitution d'une équipe pluridisciplinaire associant archéologues, historiens, anthropologues, spécialistes de divers domaines de la production (artisanat, commerce, agriculture, élevage, pêche, etc.), et bien sûr spécialistes de l'environnement (géologie, géographie, pédologie, palynologie, anthracologie, carpologie, malacologie, etc.). Si cette démarche paraît aujourd'hui une évidence, on doit rappeler qu'un des objectifs prioritaires donnés dès 1983 à l'opération de



Fig. 2 – Vue aérienne de la cité protohistorique de Lattara (cliché : L. Damelet, UFRAL).

Lattes était le développement et l'adaptation de méthodologies nouvelles pour la fouille archéologique, notamment en contexte historique, période qui présentait alors un certain retard dans ce domaine.

Pour mener à bien cette recherche, il paraissait indispensable que l'ensemble des acteurs suivent un seul et même protocole d'enregistrement, selon l'adage « un site,

une méthode »³. Des premières fiches d'enregistrement sur papier au système d'enregistrement en réseau informatisé

3. Même si l'avant-propos du vol. 4 de *Lattara* : « Système d'enregistrement, de gestion et d'exploitation de la documentation issue des fouilles de Lattes », débute par cette affirmation : « Ni dogme, ni modèle », on constate que le Système d'information archéologique « Syslat » est aujourd'hui largement utilisé par nombre d'archéologues, tant dans le cadre de fouilles programmées que de fouilles

utilisé actuellement, on a sans cesse tenu à faire progresser et à optimiser un système d'information et de gestion d'autant plus nécessaire que l'équipe a constamment grossi, pour atteindre, en 2006, une trentaine de collaborateurs répartis dans plusieurs pays. La multiplicité des disciplines désormais prises en compte dans la gestion et l'exploitation des données de fouille a également nécessité l'ajout de protocoles spécifiques, de démarches particulières, à des fins non seulement scientifiques mais aussi patrimoniales : stabilisation et conservation de certains mobiliers, gestion des réserves en collaboration avec le musée de site, etc.

Ainsi, même si chaque spécialiste suit ses propres protocoles d'analyse, chaque donnée, du mur au charbon de bois, du tesson de céramique au reste animal, de la statue au pollen, est-elle gérée par un outil unique et homogène, intégré à un système d'information archéologique conçu comme résolument évolutif. Dans cette optique, la fouille de Lattes constitue un laboratoire permanent, intégrant recherche expérimentale et fondamentale, lieu de discussion et de formation interdisciplinaire.

Le développement de problématiques aussi riches et l'objectif de faire évoluer les méthodes de recherche dans des disciplines aussi variées n'étaient pas envisageables sans une équipe forte et sans partenariats institutionnels multiples. Actuellement, l'équipe associe des chercheurs du CNRS, des universités, du ministère de la Culture et de l'INRAP. Mais à une époque où l'Europe est devenue un espace unitaire de collaboration scientifique, le choix s'est porté très tôt vers la mise en place d'une équipe internationale, faisant appel notamment aux institutions méditerranéennes avec lesquelles des collaborations étaient déjà nouées (Italie, Espagne), mais également, pour compléter l'approche ethnologique, à l'Institut d'anthropologie culturelle de l'université de Chicago. Cette stratégie n'implique cependant pas que la fouille constitue une mosaïque de concessions archéologiques, bien au contraire.

On l'a dit, si l'enjeu principal de la fouille engagée depuis maintenant près de 25 ans sur le site de *Lattara* était, est et sera essentiellement une action collective et pluridisciplinaire de recherche, une des perspectives visées initialement par l'entreprise était également de développer la formation. Certes, tous les chantiers de fouille ont toujours formé à la pratique de l'archéologie de terrain mais, dès 1986, cet aspect a été formalisé à Lattes par la création d'un chantier-école sous l'égide de la Sous-Direction de l'archéologie. Cette première expérience, alors gérée

préventives. Pour une histoire de ce système informatisé, voir les vol. 4 et 7 de la série *Lattara*.

conjointement par le Service régional de l'archéologie et l'unité de fouille et de recherches archéologiques de Lattes, avait pour objectif de renouveler les procédures de formation en archéologie pour les périodes protohistoriques et historiques, remplaçant le système de bourses individuelles jusque-là en vigueur. Initialement conçu sur un mois, le programme de formation ne concernait que des personnes déjà formées aux pratiques archéologiques et souhaitant se perfectionner afin d'encadrer, à terme, un chantier de fouille.

Après cinq années de fonctionnement, une réforme de cette école a été opérée à partir de 1991, où ont été redéfinis à la fois les buts, l'organisation et le public concerné. Cette réorganisation a tenu compte de l'évolution des formations existant en archéologie, avec le développement de cette discipline à l'université et la création des maîtrises des sciences et techniques (MST). En même temps que se raréfiaient les candidatures d'amateurs autodidactes augmentaient celles des étudiants désireux de parfaire leur formation, ou à la recherche d'un stage soit de fin d'étude, soit préliminaire à l'intégration dans une MST. Le chantier-école de Lattes a par ailleurs tenté de répondre à une demande croissante de collègues étrangers, souhaitant envoyer à Lattes des étudiants de haut niveau pour suivre une formation aux techniques modernes de fouille et d'enregistrement. Des places ont été offertes d'abord à plusieurs universités espagnoles, puis à des universités italiennes, ainsi que, moins régulièrement, à des étudiants d'autres nationalités. Depuis 1998, une convention a été mise en place avec l'université de Chicago pour l'accueil d'étudiants américains. En 2000, enfin, a été signée une convention avec l'université de Lérida (Espagne), dans le but non seulement d'encadrer les recherches communes depuis longtemps conduites avec les enseignants et les chercheurs espagnols, mais également de faciliter l'accès et la participation des étudiants qu'ils encadraient. Dès lors, le chantier-école, jusque-là national, évoluait vers un statut international, et cette dimension n'a cessé de s'étendre.

Plus récemment, la mise en place du système licence-master-doctorat (LMD) et son harmonisation au niveau européen ont nécessité un redéploiement de l'offre de formation : désormais, la pratique de l'archéologie de terrain est incontournable pour qui souhaite poursuivre un parcours universitaire, en particulier dans le cadre du master. De ce fait, le chantier-école de Lattes, lieu de formation à la recherche par la recherche, fait désormais partie des stages ouverts aux étudiants européens pour la validation de leur cursus. Enfin, la fouille de Lattes

est l'un des grands chantiers d'application proposés aux étudiants du master de l'université Paul-Valéry-Montpellier-III : « Sciences de l'homme, des territoires et de la société, mention archéologie méditerranéenne », spécialité Préhistoire, Protohistoire, Paléoenvironnements méditerranéens et africains. On peut actuellement estimer à plus d'un millier le nombre de stagiaires accueillis sur la fouille de Lattes, dont beaucoup sont devenus des collègues, et dont certains, formés il y a quelques années sur ce chantier, sont désormais des acteurs et des animateurs actifs de l'équipe en charge de l'exploitation scientifique de la fouille.

Ce deuxième bilan sur les fouilles de l'antique *Lattara* ne doit pas être considéré comme une conclusion, loin s'en faut. Bien que les résultats présentés et les données publiées soient d'ores et déjà considérables, le programme n'en est en vérité qu'à son début. Comme on le verra, bien des problématiques, et non des moindres, n'ont été jusqu'à présent qu'effleurées et les contributions qui forment ce dossier sont tout autant des bilans d'étape que des pistes de recherches qu'il conviendra de poursuivre, en conservant une nécessaire unité de méthode et d'objectif et en développant la pluralité des approches thématiques et disciplinaires.

LATTARA ENTRE TERRES ET EAUX

Paléogéographie et paléoboisements autour du port protohistorique

Christophe JORDA, Lucie CHABAL et Philippe BLANCHEMANCHE

Mots-clés. *Paléogéographie, environnement, anthracologie, littoral, lagunes, biodiversité.*

Résumé. *L'évolution paléogéographique et environnementale des environs de Lattes pendant l'Holocène bénéficie de recherches développées depuis dix ans sur le littoral languedocien. À partir du Néolithique, le vaste domaine lagunaire est peu à peu envahi par les alluvions du Lez. L'édification du delta entraîne la rétraction de l'étang en surface et en profondeur, ainsi que le déplacement progressif du fleuve d'est en ouest. C'est dans ce contexte qu'est fondée la cité de Lattara, s'adaptant aux variations du trait de côte lagunaire et des bras du Lez. L'exploitation de boisements de plaine, riches en Frêne et Orme, laisse la place, au cours de l'âge du Fer, à des terres agricoles et la cité exploite la chênaie méditerranéenne en tirant le meilleur parti de la biodiversité locale.*

Key-words. *Palaeogeography, background, anthracology, shore, lagoons, biodiversity.*

Abstract. *Since these last ten years research is being developed on the palaeogeographic and environmental evolution around Lattara, on the Languedocian shore in the Holocene. From the Neolithic, the vast lagoon is overrun with the alluvial deposits of the river Lez. The formation of the delta leads to a retraction of the lagoon at the surface as in depth and also to the progressive moving east to west of the river. Founded within this environment, the city of Lattara adapts itself to the change of the lagoon coastline and of the river Lez branches. Afforestations of plains, rich in Ash and Elm, will during the Iron Age give place to agricultural lands and the city will exploit the Mediterranean oak grove taking benefit to the local biodiversity.*

Translation: Isabelle FAUDET

Schlüsselwörter. *Paläogeographie, Umwelt, Anthrakologie, Küste, Lagunen, Biodiversität.*

Zusammenfassung. *Seit zehn Jahren werden an der Küste des Languedoc Untersuchungen über das Holozän angestellt. Im Rahmen dieser Forschungen wird auch die Entwicklung der Umgebung von Lattara unter dem paläogeographischen und umweltlichen Gesichtspunkt studiert. Ab dem Neolithikum lagert der Lez nach und nach seine Alluvionen in der ausgedehnten Lagunenlandschaft ab. Durch die Herausbildung des Deltas zieht sich die Lagune sowohl in der Fläche als auch in der Tiefe immer mehr zurück und der Fluss verlagert sich von Osten nach Westen. In diesem geografischen Kontext wird Lattara gegründet, das sich den jeweiligen Veränderungen der Küstenlinie der Lagune und des Deltas des Lez anpasst. Die Nutzung des an Eschen und Ulmen reichen Waldes der Küstenebene weicht im Laufe der Eisenzeit dem Ackerbau. Die Bevölkerung Lattaras bewirtschaftet den Mittelmeereichenwald, indem sie die bestehende Artenvielfalt bestmöglich nutzt.*

Übersetzung: Isa ODENHARDT-DONVEZ

À l'occasion de l'appel d'offre « Paysages, évolution et dynamique », lancé par le CNRS en 1994, un programme pluridisciplinaire fut engagé avec pour but de faire avancer la connaissance paléoenvironnementale du territoire néolithique, protohistorique, antique et médiéval lattois ⁴.

4. Programme 1995-1997 : « Autour de Lattes (Hérault) : évolution d'un territoire à l'interface des milieux marins et terrestre, du Néolithique au Moyen Âge » (resp. P. Blanchemanche).

L'échelle spatiale et chronologique retenue était donc très large. Le croisement et l'interprétation des données de différentes disciplines des sciences de la nature, acquises sur le site et hors du site, devaient ainsi permettre de répondre à plusieurs problématiques :

Programme 2000-2003 : « Le littoral languedocien durant l'Holocène : milieu et peuplement entre Lez et Vidourle » (resp. P. Blanchemanche et L. Chabal).

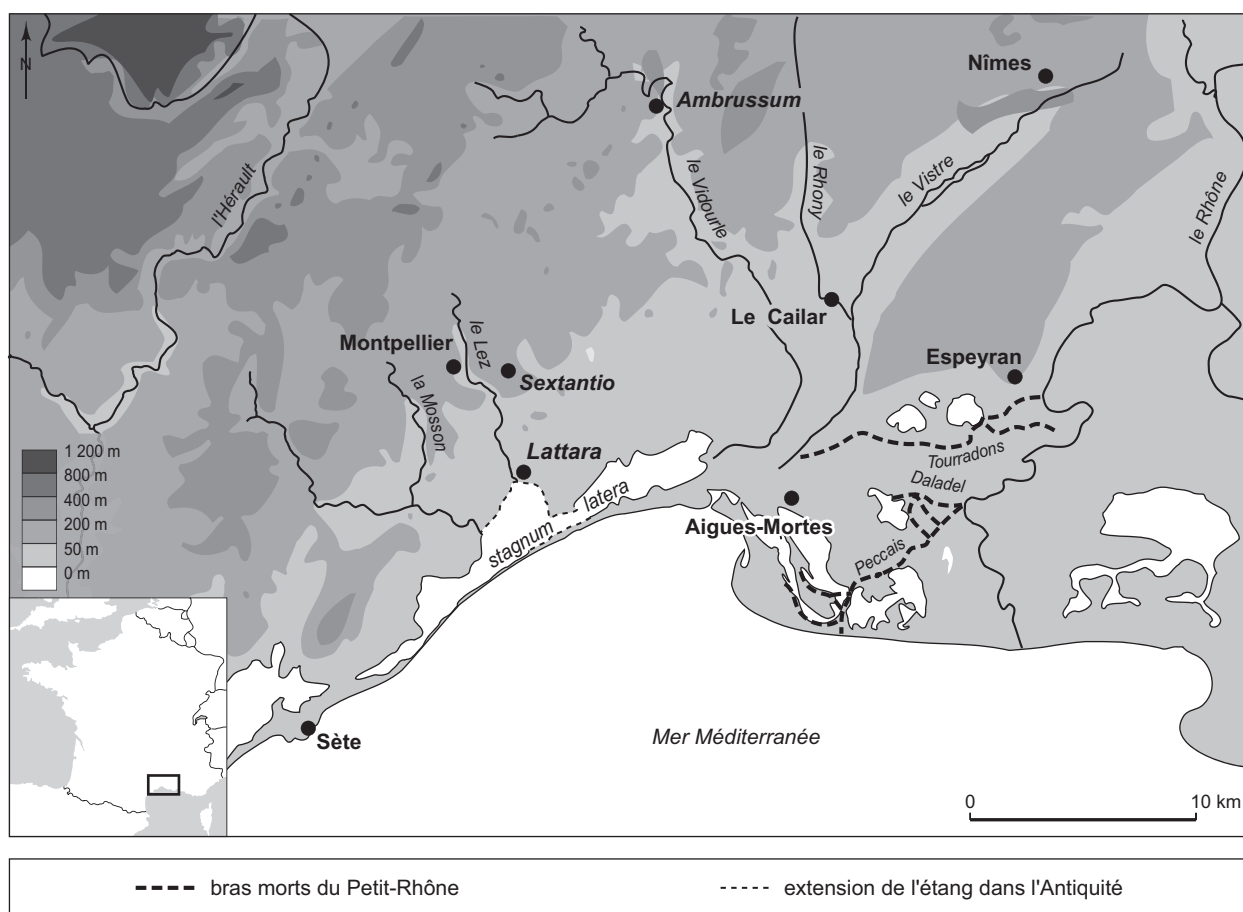


Fig. 3 – Le littoral du Languedoc oriental, le stagnum latera et les comptoirs protohistoriques (DAO : P. Blanchemanche, CNRS).

- identifier et caractériser les principales phases de l'évolution du delta du Lez au cours de l'Holocène ;
- retracer l'évolution paléogéographique lagunaire et fluviale aux abords immédiats du site de *Lattara*, depuis la fondation de la cité jusqu'à son abandon, en fournissant un éclairage géoarchéologique aux transformations de son urbanisme ;
- rechercher les déterminismes de l'évolution et des transformations qualitatives et quantitatives des boisements dans la basse vallée alluviale du Lez.

Peu à peu, à l'occasion d'autres appels d'offre, ces thématiques se sont progressivement étendues à d'autres basses vallées du bas Languedoc (fig. 3) : celles du Vidourle et du Vistre dans un premier temps, puis de l'Aude et enfin à la petite Camargue. Dans des contextes similaires, deltaïques ou fluvio-palustres, la présence d'un site protohistorique à vocation commerciale ou non donnait l'opportunité de développer une approche comparative. Citons par exemple les comptoirs d'Espeyran en bordure du petit Rhône, du

Cailar en bordure du Vistre, du mas Desport dans la basse vallée du Vidourle ou l'*oppidum* de Montlaurès dans la partie amont du delta de l'Aude. Cette démarche conduite à plusieurs échelles spatio-temporelles a permis de mettre en évidence des processus synchrones mais aussi asynchrones à partir du Néolithique moyen.

À une échelle régionale, les constructions deltaïques à partir du Néolithique, vers 5000 cal. B.C., sont à l'origine de l'extension d'un domaine alluvial à vocation agropastorale au détriment des espaces lagunaires et palustres. Cet événement reste le plus important en termes de relations sociétés/milieus. Il est suivi, vers 2500 cal. B.C., d'une phase de stabilité hydrosédimentaire identifiée dans deux basses plaines alluviales, celle du Lez et celle du Vidourle ; elle est associée dans la plaine de Lattes à une métamorphose fluviale qui conduit le fleuve à méandrer. Cette phase de stabilité alluviale, caractérisée par une baisse de la compétence des écoulements, est entrecoupée de courts épisodes détritiques dans la basse vallée du Vidourle, alors

qu'elle perdure dans le delta du Lez jusqu'à la fin de l'Antiquité (Blanchemanche *et al.*, 2003).

L'exhaussement des planchers alluviaux à partir du Néolithique final se traduit par un nivellement progressif des basses plaines. L'élévation du niveau phréatique est à l'origine d'un développement de l'hydromorphie des sols bien identifiée au Bronze final, aussi bien dans les basses plaines du Lez et du Vidourle que dans la plaine de Montlaurès-Pardeilhac, occupée dès le Bronze moyen par un marécage d'eau douce.

La progradation deltaïque sur les domaines lagunaires et les divagations fluviales génèrent des terres alluviales et des milieux hétérogènes, avec une diversification des ressources.

Dès la première moitié du VI^e s. av. J.-C., le développement des échanges gréco-étrusques favorise une dynamique de regroupement d'habitats sous la forme de comptoirs littoraux. Dans des situations d'interface similaires, les fondations d'Agde, *Lattara*, Le Cailar ou encore Espeyran, fournissent une image du maillage de ces comptoirs. Conjointement, dans les zones de piémont de l'arrière-pays, une ligne d'*oppida* se structure, répondant à cette économie d'échanges.

Ce cadre régional étant fixé, la situation du comptoir de *Lattara* au moment de sa fondation, sous la forme d'une ville fortifiée telle qu'elle a été révélée par les fouilles, ne constitue pas une exception du point de vue de son environnement immédiat, en bordure du « *stagnum Latera* » mentionné par Pline et à l'embouchure d'un bras du Lez. Ce positionnement à l'embouchure d'un fleuve dans une lagune se retrouve dans l'implantation des comptoirs du Cailar ou d'Espeyran, bien qu'il existe quelques particularités locales.

Pourtant, la nécessité d'un accès maritime rapide et la présence d'un fleuve aux abords immédiats de la ville ne constituent pas à elles seules des raisons suffisantes pour le choix de cet emplacement. Le delta de la Mosson tout proche construit sur ce même étang, la butte de Villeneuve-lès-Maguelone surplombant le delta ou la pointe rocheuse de l'Estelle, par exemple, présentaient les mêmes avantages. C'est donc probablement dans l'histoire du peuplement de la vallée, le réseau d'habitats et de voies de communication avec l'arrière-pays existant qu'il faut voir les éléments décisifs de ce choix. Les opérations d'archéologie préventive de la Céreirède et de Port Ariane, deux sites localisés respectivement en amont et dans la partie médiane du delta du Lez, ont confirmé la présence d'occupations chasséennes et du Bronze final prégnantes, dans des contextes morpho-

logiques et topographiques sensiblement différents. L'accès par la vallée du Lez à l'*oppidum* de *Sextantio*, situé à quelques kilomètres au nord de *Lattara*, a également constitué un relais favorable au développement des échanges entre l'arrière-pays et la façade maritime.

FLEUVE, LAGUNE ET ALLUVIONS : LATTARA DANS SON CONTEXTE PALÉOGÉOGRAPHIQUE

Les informations disponibles aujourd'hui sur la morphogénèse de la basse plaine du Lez sont nombreuses mais relativement disparates. Des séries continues ont été obtenues à partir de fouilles (Jorda, Jung, 2001 ; Jorda, Maufras, 2004 ; Daveau *dir.*, 2007 ; Loison *et al.*, à paraître), de sondages mécaniques (Jorda, 2002 et 2006 ; Janin *et al.*, 2005) ou de carottages (Jorda, Jung, 2001 ; Bruneton *et al.*, 2002). Elles sont associées à des observations ponctuelles et à la reprise de données anciennes (sondages du groupe archéologique Painlevé). La problématique majeure concerne d'abord l'organisation des écoulements fluviaux et leur évolution autour de *Lattara*. La présence ou la proximité de la lagune lors de la fondation de la ville protohistorique et les rythmes de son colmatage sont la suite logique de ces questionnements. La gestion de ce paysage particulièrement mobile par les habitants de la ville portuaire est également un thème essentiel de la réflexion sur l'évolution géomorphologique locale.

ÉVOLUTION SCHEMATIQUE DE LA PLAINE AU COURS DU DEUXIÈME HOLOCÈNE

La morphogénèse de la plaine de Lattes pour le deuxième Holocène peut être résumée à ses grandes lignes. Les données concernant l'évolution paléogéographique autour de *Lattara* décrivent un paysage fluvio-lagunaire au début de notre ère (Jorda, 2002 et 2004 ; Chabal, 2002, 2003a et 2005). Pour les formations antérieures, l'analyse des sondages carottés ne permet pas une vision à haute résolution des événements, mais un recalage par grands ensembles morphosédimentaires (Bruneton *et al.*, 2002). À la base des carottes et sur au moins 5 m d'épaisseur, on retrouve une formation palustre carbonatée en grande partie authigène, dont le sommet est daté de 5420 ± 50 B.P. (4350-4220 cal. B.C.). Au-dessus et jusqu'à - 1 m NGF, des dépôts alluviaux grossiers caillouto-sableux de lit mineur alternent avec des sables limoneux. Progressivement, la



Fig. 4 – Les deltas du Lez : évolution d'un bras du fleuve, de la Protohistoire au Moyen Âge, et déplacement vers l'ouest de l'hydrosystème (DAO : C. Jorda, INRAP).

dynamique hydrosédimentaire faiblit et ce sont des faciès limoneux et sableux fins, fluviatiles, qui envahissent le secteur, ponctuellement relayés par des dépôts lagunaires et tourbeux. Le sommet de cet ensemble est daté de 2460 ± 40 B.P. (784-404 cal. B.C.) et précède directement l'implantation de la ville protohistorique.

Un kilomètre plus en amont dans la plaine, la fouille préventive de Port Ariane a permis de compléter ce schéma (fig. 4), avec des occupations s'échelonnant depuis le Néolithique moyen chasséen jusqu'à l'actuel sur une surface de 3,5 ha et une épaisseur de 5 m (Daveau dir., 2007). L'étude géomorphologique a mis en évidence l'histoire du

fleuve depuis 6000 ans, dans ce secteur particulier à l'aval d'un grand méandre. Les résultats de la fouille montrent l'existence au Néolithique moyen d'un bras du fleuve à comportement torrentiel, d'axe nord-sud. Après cette période, le fleuve entame une lente métamorphose alluviale et se concentre dans un nouveau chenal, nettement plus étroit. Cette physionomie traduit le passage à un cours d'eau plus encaissé, en voie de stabilisation, mais dont les débordements sont fréquents. La métamorphose est accomplie à la fin de l'Antiquité, le Lez adoptant alors un style à méandres et finissant par se déporter vers l'ouest, dans sa position actuelle. La question qui reste posée concerne l'existence possible d'un autre bras du fleuve tout au long de la période, mais non encore découvert.

UN DOMAINE FLUVIO-LAGUNAIRE

Les nombreuses données recueillies progressivement dans et autour de la ville protohistorique ont considérablement modifié l'image que l'on avait de la paléogéographie locale. La fouille du *castrum* médiéval de Lattara a mis au jour des sédiments lagunaires datés du II^e s. av. J.-C. jusqu'au changement d'ère (Jorda, Maufras, 2004). Au-dessus, l'arrivée massive de dépôts sableux est attribuée à la mise en place d'un delta faisant avancer le trait de côte vers le sud (fig. 4). Localisés 300 m au nord de Lattara, les sondages montraient que la ville antique était implantée sur une langue de terre avancée dans la lagune, en fait une péninsule.

Sur Lattara même, plusieurs campagnes de carottages ont livré des informations sur le contexte morphosédimentaire avant l'implantation de la ville (Bruneton *et al.*, 2002 ; Janin *et al.*, 2005 ; Jorda, 2006). Tous les sondages ont révélé des faciès lagunaires suivis de sables très fins limoneux attribuables à la mise en place d'un lobe deltaïque (fig. 5, phase 1). Ils traduisent une logique dans le colmatage du secteur avant l'occupation protohistorique. C'est un paysage lagunaire, peu à peu envahi par des apports fluviatiles en contexte estuarien (donc sous-marins) et aboutissant au colmatage et à l'atterrissement du secteur, peu avant le VI^e s. av. J.-C. C'est donc sur un cône deltaïque que la ville a été construite. Par ailleurs, la concentration de l'ensemble des puits antiques trouvés sur le site, à l'emplacement de ce cône détritique supposé, confirme cette hypothèse. En effet, les sédiments deltaïques sableux continuent de drainer les écoulements souterrains du Lez.

Dans les sondages anciens, ont été recherchées les informations concernant des dépôts attribués à une sédimentation lagunaire ou fluviatile. Les nombreuses tranchées

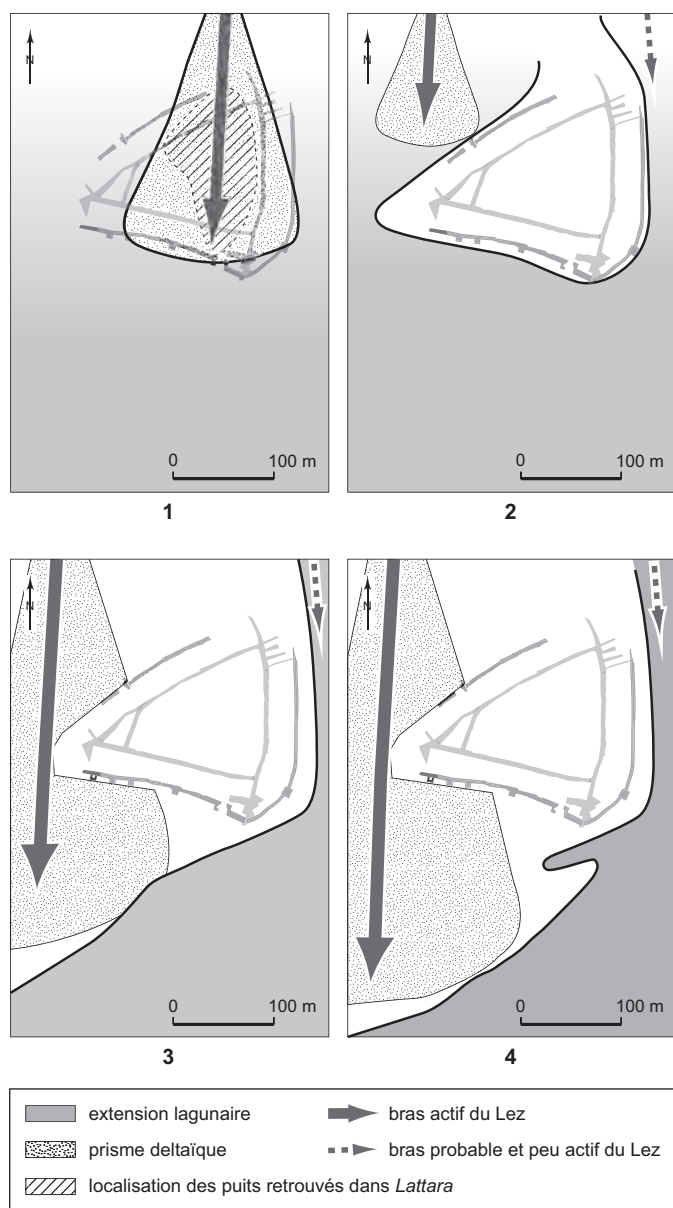


Fig. 5 – *Le tell de Lattara. Cinématique de l'édification des lobes deltaïques successifs et recul du trait de côte entre la Protohistoire et l'Antiquité : 1, construction deltaïque antérieure au VI^e s. av. J.-C. ; 2, construction deltaïque entre la seconde moitié du V^e s. et le III^e s. av. J.-C. ; 3, 4, construction deltaïque entre le III^e s. et le I^{er} s. av. J.-C. (DAO : C. Jorda, INRAP).*

effectuées par H. Prades et le groupe archéologique Painlevé dans les années 1960 et 1970 (Py, 1988) montrent que l'est de *Lattara* est resté soumis à une dynamique lagunaire, au moins jusqu'au changement d'ère. En effet, tous les relevés témoignent d'une paléotopographie nettement plus accusée avec le développement de faciès lagunaires ou fluviaux

antiques, entre 2 m et 3 m de profondeur. Au sud, une coupe contre le rempart, dans la ville, a révélé sous l'occupation étrusque, la présence de faciès alluviaux sableux, surmontés d'un fin niveau argilo-limoneux à coquilles de moules lagunaires en connexion, associé à des éclats de taille (grès, calcaires...), témoignant de l'existence d'une rive lagunaire et d'une occupation humaine très proche, précédant directement l'habitat étrusque. Au-delà du rempart vers le sud et le sud-ouest, les informations disponibles concernent exclusivement l'Antiquité, mais montrent une forte urbanisation dès le II^e s. av. J.-C. À l'ouest, la seule information disponible est la présence, à 3 m de profondeur, d'un mur épais non daté, illustrant là aussi la position surélevée de *Lattara* dans un contexte général dépressionnaire (fig. 6). L'enfouissement majeur de ces vestiges suggère la présence d'une tranche d'eau dans ce secteur lors de la construction de la ville protohistorique. La phase suivante (fig. 5, phase 2) a été mise en évidence par des sondages mécaniques effectués au nord de la ville contre le rempart protohistorique (Jorda, 2006). La présence de faciès fluvio-lagunaires sablo-limoneux, organiques, dès la base des stratigraphies, témoigne d'un contexte aquatique bordant le site au nord, et ce dès l'édification du rempart. L'absence de tranchée de fondation de l'ouvrage fait écho aux observations déjà faites dans d'autres secteurs les années précédentes (López *et al.*, 2003 et 2005) et suggère une construction du rempart dans l'eau, en marge de la croupe deltaïque. Le tell de *Lattara* existe donc probablement lors de l'occupation des VI^e-V^e s. av. J.-C. sous la forme d'une presqu'île. D'un point de vue hydrosédimentaire ce domaine lagunaire est largement alimenté par les alluvions sableuses du Lez (en tout cas d'un de ses bras) qui vont rapidement combler la zone. Ainsi, lors de la fondation de la ville, le rempart pouvait faire office de démarcation entre un domaine immergé (fluvial et lagunaire) et un domaine exondé et urbanisé. Rapidement, les apports sédimentaires du bras occidental du fleuve étant conséquents, tout l'ouest du site est atterri et, au II^e s. av. J.-C., la zone est déjà construite.

En 2005, des sondages ont été ouverts au sud, à l'extérieur de la ville protohistorique et antique (Janin *et al.*, 2005). Les stratigraphies montrent une zone d'interface extrêmement mobile entre lagune, cours d'eau et terres. Chronologiquement, les événements décrits sont attribués à une période située autour du changement d'ère et couvrant environ deux siècles. Dans ce cadre, les mutations de l'hydrosystème et ses relations avec les vestiges archéologiques sont difficiles à définir dans le détail. Matériellement, trois événements hydrosédimentaires majeurs ont été mis

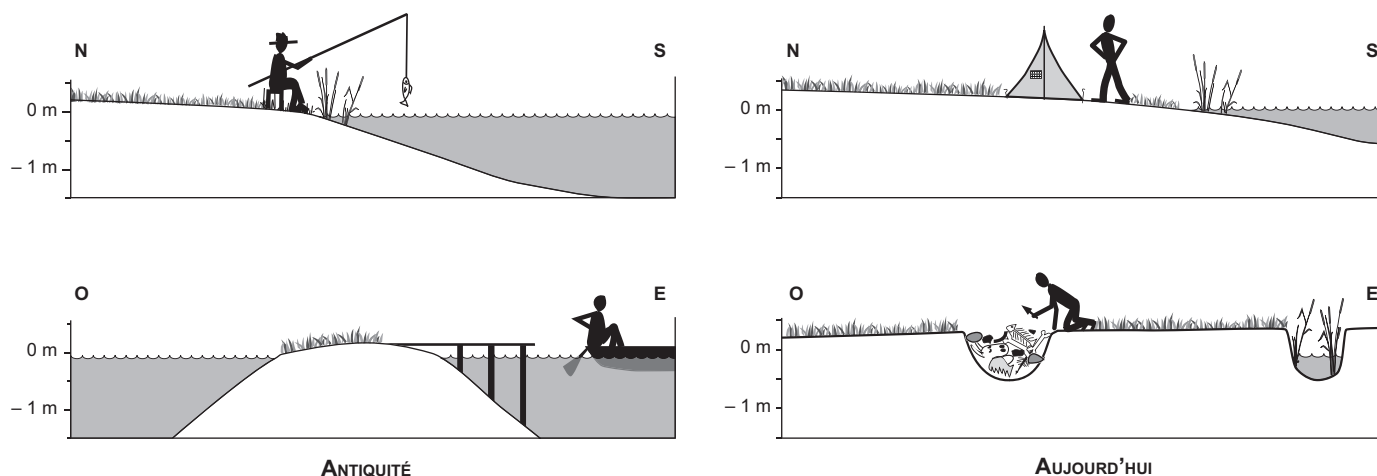


Fig. 6 – Profil topographique schématique au niveau de Lattara dans l'Antiquité et aujourd'hui (DAO : C. Jorda, INRAP).

en évidence. Dans un premier temps (fig. 5, phase 3), la parcelle à l'aval du rempart protohistorique est largement soumise à une dynamique alluviale. Des apports limono-sableux conséquents fossilisent toute la moitié ouest de la zone, l'ensemble du matériel archéologique retrouvé dans ces dépôts étant imputable à l'Antiquité, au sens large. Attribués à un bras occidental du fleuve, ces dépôts en partie aquatiques contribuent à l'atterrissement de la zone portuaire de la ville antique et permettent le développement de l'urbanisation vers le sud. Dans le même temps, un enrochement est aménagé pour fixer la nouvelle berge et conserver un accès à la zone portuaire. L'événement suivant (fig. 5, phase 4), très semblable au premier, correspond à des apports alluviaux en contexte aquatique, lagunaire, provenant désormais d'un bras oriental. À nouveau, un enrochement est construit contre les dépôts fluviaux, l'accès au port antique étant désormais contenu par une probable anse lagunaire, à l'extrême sud-est du site (Jorda, 2002). Le troisième et dernier événement, postérieur au II^e s. av. J.-C. mais non daté, correspond au colmatage alluvial ultime de l'ensemble du secteur.

LATTARA DANS LA BASSE PLAINE DU LEZ

La topographie actuelle de la basse vallée du Lez est caractérisée à l'est de *Lattara* par une zone dépressionnaire, vraisemblablement liée à une absence récurrente d'apports sédimentaires. Le premier cône deltaïque repéré correspond au tell de Lattes (fig. 4, phase 1). Antérieur au VI^e s. av. J.-C., il est suivi par un deuxième lobe, plus occidental, fonctionnant depuis la seconde moitié du V^e s. jusqu'au II^e s. av. J.-C. (fig. 4, phase 2). À partir des données provenant de la

fouille du *castrum* médiéval de Lattes, on sait qu'un delta va être édifié plus à l'ouest entre le VI^e s. et le XII^e s. apr. J.-C., date de la construction du château (fig. 4, phase 4). Dans ce cadre, étant donné la longue période qui sépare les deux formations, il est vraisemblable qu'un cône intermédiaire, au moins, a dû se former entre le II^e s. av. J.-C. et le VI^e s. apr. J.-C. (fig. 4, phase 3). La cinquième et dernière phase correspond à l'actuelle Roubine des Marchands, dont la canalisation est installée entre 1340 et 1390 afin de donner un accès au port fluvial de Lattes (fig. 4, phase 5) (Blanchemanche, 2000 ; Blanchemanche *et al.*, 2004).

Cette succession de lobes deltaïques appelle plusieurs remarques. Tout d'abord elle confirme la concentration des écoulements du fleuve à l'ouest de *Lattara*, depuis la Protohistoire au moins. Par ailleurs, à l'image des observations faites à Port Ariane, le fleuve n'a eu de cesse de se déporter progressivement vers l'ouest, pour parvenir à sa position actuelle. Enfin, la topographie autour de *Lattara* a évolué très rapidement et pas seulement du point de vue du trait de côte. Il faut envisager le colmatage lagunaire également sous l'angle d'une diminution de la tranche d'eau (fig. 6). Si, aujourd'hui, l'étang du Méjean ne mesure plus que quelques décimètres de profondeur, il ne fait aucun doute qu'il dépassait 2 m pendant l'Antiquité.

DES UTILISATIONS DU BOIS À L'ENVIRONNEMENT BOISÉ DE LATTARA

À ce jour, 11 000 charbons de bois provenant de combustibles ou d'incendies, et quelques centaines de morceaux ou objets de bois gorgé d'eau issus des puits antiques,

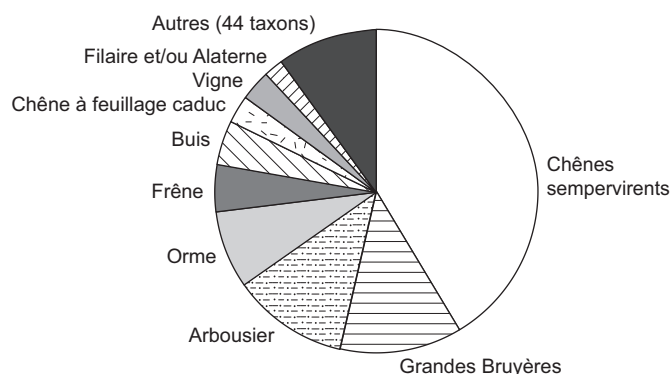


Fig. 7 – Le bois de feu domestique de Lattara du V^e s. au I^{er} s. av. J.-C. : proportions des 43 essences identifiées, totalisées sur 25 Us du site (échantillonnages dans les habitations : 4 400 charbons de bois) (DAO : L. Chabal, CNRS).

donnent un aperçu très riche de l'utilisation du bois par les *Lattarenses* du V^e au I^{er} s. av. J.-C.

Lattara a été un chantier d'expérience majeur pour la définition de méthodes d'échantillonnage rigoureusement définies (Chabal, 1988 et 1997). Par ailleurs, on interprète les concentrations de charbons de bois en tant qu'états d'abandon, dépôts instantanés avec leur part d'aléas. Les usages du bois ainsi étudiés peuvent trouver leur place dans une explication globale cohérente, faisant une juste place à la technique, à l'économie et à la réalité environnementale. Dans la grande majorité des cas, de la Préhistoire à l'Antiquité, les sociétés n'exploitent pas du bois, mais des boisements : le bois utilisé reflète leur composition qualitative et quantitative. Par ailleurs, tout atteste une exploitation de bois proportionnelle aux besoins, dans un territoire de proximité. Comment l'expliquer ? D'une part, les exigences techniques sont, bien souvent, beaucoup moins essentielles qu'on ne l'a longtemps cru ; d'autre part, les contraintes économiques et les contraintes écologiques s'harmonisent dans un usage raisonné des ressources disponibles. Le site de *Lattara* est un exemple bien documenté de cette réalité. À l'exception de certains objets en bois qui ont pu être importés (et du bois de construction de la période gallo-romaine, non retrouvé), le territoire boisé reflété dans le bois, carbonisé ou non, s'insère très bien dans ce que l'on sait par ailleurs du delta du Lez.

Quelle est la représentativité du bois utilisé par les *Lattois*, par rapport à un environnement-source ? Le constat principal est que la biodiversité végétale est très bien représentée dans chaque utilisation du bois.

L'utilisation de bois de feu domestique, massive et quotidienne dans les foyers des habitations, a produit des

résidus abondants, dispersés sur la durée, que nous échantillonnons dans les maisons, les cours, les rues et les puits. Chaque unité stratigraphique révèle 10 à 25 essences, pour un total de 43 espèces (fig. 7) (Chabal, 2003a et 2005). De façon constante, dans chaque unité stratigraphique sont surtout représentés les Chênes sempervirents (Chêne vert et Kermès), l'Arbousier, les grandes Bruyères (type *Erica arborea*), l'Orme champêtre, le Buis, le Frêne, la Vigne, avec d'autres ligneux moins abondants, arborescents (Chêne à feuillage caduc, Érable de Montpellier, Pin d'Alep), arbustifs (Sureau, Fusain d'Europe, Cornouiller, Laurier-tin), buissonnants (Pistachier, Garou, Salicornes), lianescentes (Clématite), épineux (Prunellier, Genévrier) ou issus de la taille de fruitiers (Vigne, Prunier, Cerisier, Figuier, Noyer, Olivier). L'arboriculture fruitière peut provenir de domestications réalisées dès la Préhistoire dans différentes régions méditerranéennes (Terral, 1999 ; Terral *et al.*, 2005). Le Cyprès, l'Olivier, ont dû être introduits sur le site à la période romaine. Plusieurs espèces (Noisetier, Érable champêtre, Hêtre, Sapin, Pin noir de Salzmann), non représentés actuellement à cette altitude, pourraient être considérées à tort comme exogènes. Leur récurrence dans le bois de feu en Languedoc, du Néolithique au Moyen Âge, incite à penser qu'ils étaient présents, en situation fraîche et protégée, au sein de boisements relictuels (Chabal, 1997 ; Durand, 1998), ce qui n'exclut pas un commerce de bois d'œuvre à la période gallo-romaine. La faible représentation d'espèces actuellement abondantes (Peuplier, Saule, Pin d'Alep) a aussi certainement une signification paléo-écologique. Le Tamaris et les Salicornes (Chénopodiacées) devaient provenir de zones salées.

Des fours culinaires de *Lattara* ont livré des résidus cendro-charbonneux. Les fours FR27325 et FR835 (Py, 1992c), fours du IV^e s. av. J.-C. à voûte fixe et sole pleine, ont livré respectivement douze et sept essences (fig. 8). Y dominent la Bruyère et l'Arbousier pour le premier, le Chêne vert et le Frêne pour le second (Chabal, 2003a). La forte proportion de brindilles et rameaux (1 mm à 25 mm de calibre) tranche avec les autres dépôts domestiques. S'il est impossible de dire si ce combustible était habituellement utilisé dans chacun de ces fours, que l'on retrouve dans leur état d'abandon, il est manifeste que l'essence n'était pas d'une importance majeure pour l'activité. Les *Lattois* ont recherché (ou sélectionné dans leurs stocks) des bois flambants pour les fours. Ils les ont trouvés parmi un éventail d'espèces diversifié, le même que le reste du bois de feu. Ils ont utilisé en partie des bois légers (Peuplier, Noisetier), qui sont rares pour ce site, et du bois dense

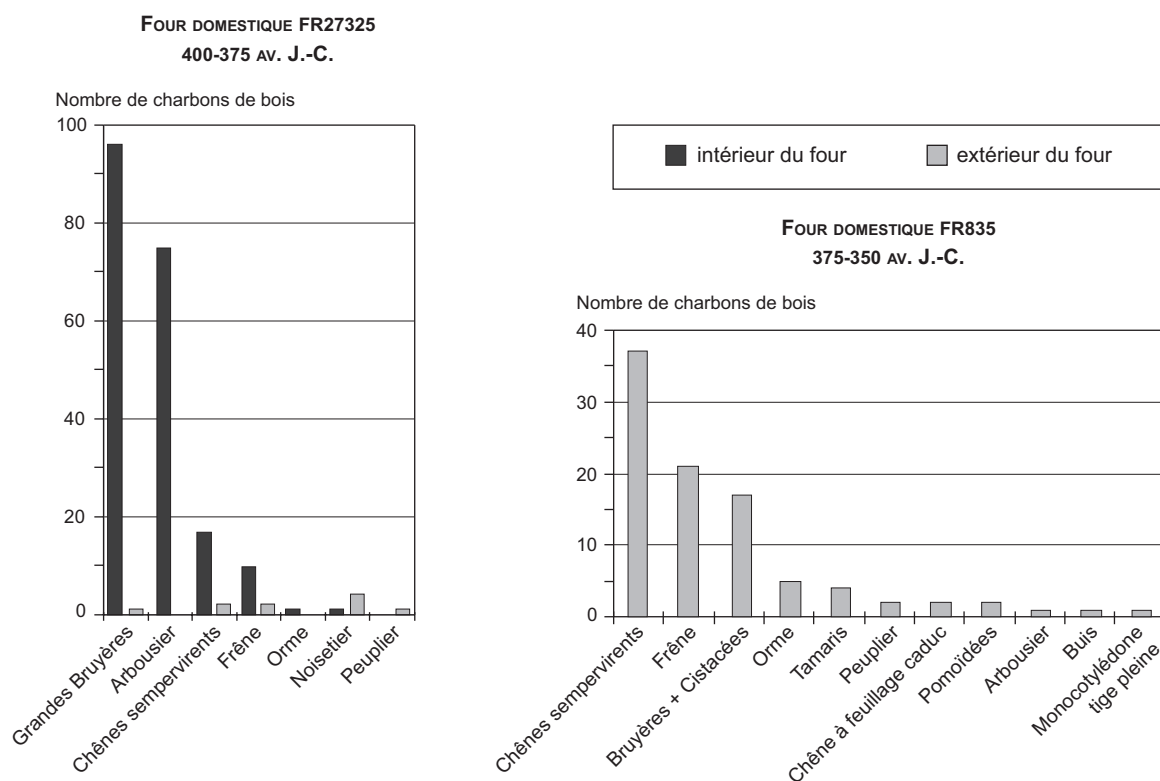


Fig. 8 – Contenu anthracologique (300 charbons de bois) de deux fours culinaires du IV^e s. av. J.-C., à voûte fixe et sole pleine, montrant un large éventail d'utilisation d'essences, soit au bois léger, soit naturellement rameuses, soit choisies pour leur petit calibre (d'après Chabal, 2003a).

mais de faible calibre. Ces faibles calibres ont été trouvés dans des espèces rameuses et arbustives, telles les Bruyères, l'Arbousier mais aussi, et certainement tout autant, dans les houppiers d'espèces arborées ou de taillis (Chêne vert, Frêne, Orme). Rappelons que la notion de pouvoir calorifique, sensiblement constant pour les feuillus, n'entre pas dans ces critères, seule compte la vitesse de combustion (Bourquin-Mignot *et al.*, 1999 ; Théry-Parisot, 2001).

Que nous apprend le bois de construction ? L'architecture protohistorique en matériaux périssables est richement documentée par le site de *Lattara*. La fouille fine d'une maison en torchis, incendiée au IV^e s. av. J.-C. (maison 104, – 375/350), a permis l'étude de l'armature en bois du torchis (Roux, Chabal, 1996). Sur les 22 essences identifiées, au moins 11 sont attribuées avec certitude à l'armature. Les proportions entre les essences reflètent de façon frappante celles utilisées comme bois de feu domestique à la même époque (fig. 9). Les gros calibres (poteaux porteurs) révèlent au moins le Frêne et le Chêne vert, bois durs et relativement durables, tandis que les calibres plus fins constitutifs du torchis montrent une association de nom-

breuses essences propres à donner des jets souples et élastiques (Cornouiller, Troène, Frêne, Orme, Noisetier, Filaire et/ou Alaterne, Chêne vert) ou des faisceaux de rameaux (Phragmite, Bruyère). À chaque niveau de l'architecture, il y a ainsi une utilisation de ligneux aux qualités bien spécifiques, mais globalement l'armature tire au mieux parti de l'environnement local. Il en est de même pour d'autres maisons de *Lattara* (Buxó *et al.*, 1996 ; Champlot, 2003), et d'autres sites du Languedoc depuis la fin du Néolithique (contrairement aux bâtiments d'époque romaine).

Le contenu de onze puits antiques (30 av. J.-C.-100 apr. J.-C.), utilisés comme dépotoirs lors de leur comblement, a alimenté un riche corpus. Les charbons de bois ont la même composition que le combustible domestique des maisons (Chabal, 2005). Parmi les objets en bois et en matières végétales se trouvent des pièces exceptionnellement bien conservées de mobilier en bois sculpté, scié, tourné, et des objets utilitaires très frustes de la vie quotidienne : *mensae tripedes*, pyxides, peignes, jatte, panier, cordes, coin, bobines, fragments de meubles, etc. (Chabal, Feugère, 2005). Des objets de valeur sont en Noyer, Érable

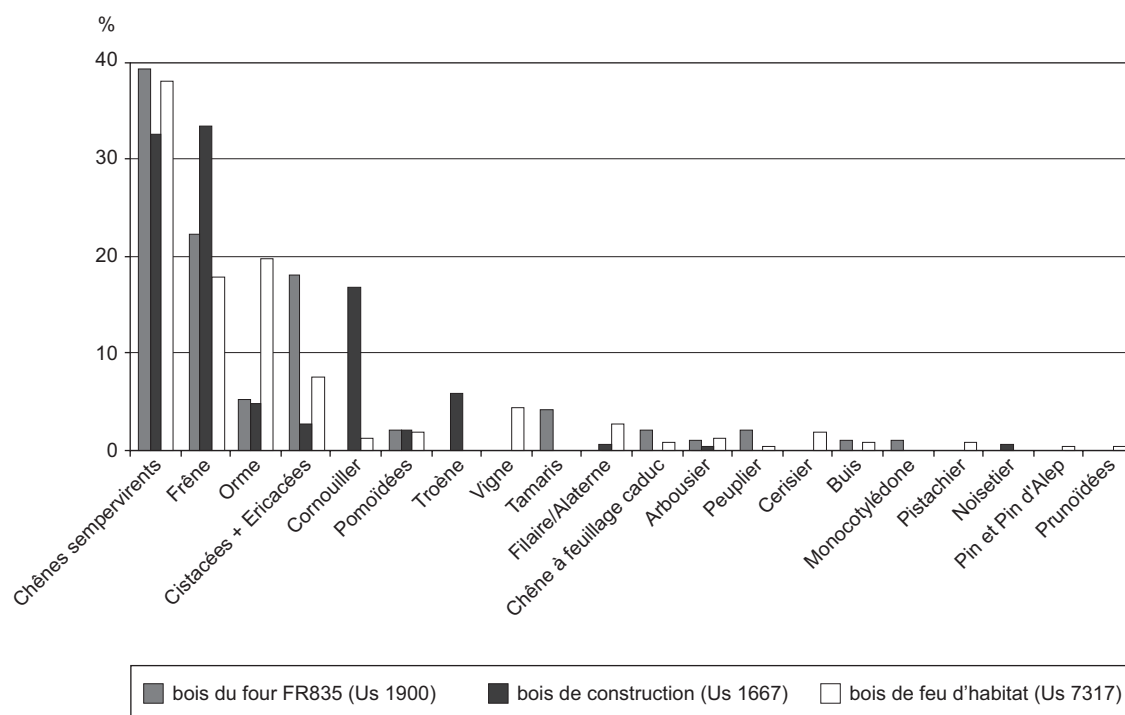


Fig. 9 – Comparaison de trois usages du bois vers 375-350 av. J.-C. : le bois de feu domestique, le bois de construction et le bois des fours reflètent globalement les mêmes boisements, dont on a tiré parti au mieux, selon des critères de forme, de calibre ou de propriétés du bois, identiques pour de nombreuses espèces (DAO : L. Chabal, CNRS).

de Montpellier, Buis, bois de fruitiers, d'autres artefacts sont façonnés dans des espèces locales (Chêne vert, Orme, Clématite...). On trouve également le Sapin, le Hêtre, l'Épicéa et/ou le Mélèze. Même si le commerce d'objets depuis le monde méditerranéen est possible, toutes les essences peuvent provenir de la région, entre littoral, Causses et Cévennes. Les débris de bois gorgé d'eau (copeaux, brindilles) traduisent l'action de débitage du bois d'œuvre (Sapin, Noyer...) à proximité des puits (cours, rues), mais aussi du bois de feu avec une fréquence élevée de sarments de Vigne, de fruitiers et d'arbres de zones humides, probables témoins d'un apport direct depuis les vergers et les environs immédiats de la ville.

Une telle diversité d'essences signifie l'exploitation systématique de boisements, que l'on pourrait qualifier de « jardinée », par les Lattois ou par des populations extérieures à la ville (le bois de taille de fruitiers étant récupéré par ailleurs). Au IV^e s. av. J.-C., pour une population de 4 350 habitants (Py, 1999b) consommant 2 stères de bois par personne et par an, 2 900 ha de taillis (produisant 3 stères/ha) seraient nécessaires, soit un rayon de 3 km. Ce territoire s'insère très bien, par sa superficie et son écologie, dans le delta du Lez et sur les hauteurs voisines. Au I^{er} s., le cas des

potiers gallo-romains de Sallèles-d'Aude est similaire avec 35 essences utilisées, 1 900 stères de bois/an, soit 220 ha de futaies et taillis (un rayon de 840 m) exploités dans un environnement local (Chabal, 2001 ; Jamet, 2001).

Ces cas s'opposent à des circuits de distribution exploitant des boisements transformés par une « sylviculture », tels des taillis dont on ne conserverait qu'une ou deux essences. C'est le cas des thermes publics de Barzan (Charente-Maritime) : aux I^{er}-II^e s. apr. J.-C., le Chêne caducifolié et le Hêtre constituent 92 % à 97 % des charbons de bois, avec seulement 5 autres essences présentes, sachant que le bois pouvait être fourni directement par le fisc (Poirier, 2003). La consommation des thermes estimée à 58 stères par an (Chevalier, Coquelet, 2003) représente la production de 11 à 14 ha de taillis. Il n'y a donc pas de lien entre le mode d'exploitation et la superficie en boisements, faible, mais il existe plutôt un lien avec un éventuel contrôle politique.

La façon de traiter les boisements, plutôt jardinée comme pour *Lattara*, ou plutôt « sylvicole », ne semble pas liée aux besoins quantitatifs en bois, ni à l'existence d'intermédiaires, ni à la romanisation. Elle serait plutôt liée à des règles et des usages relatifs à l'accès aux ressources, reflet de l'organisation sociale et politique des communautés.

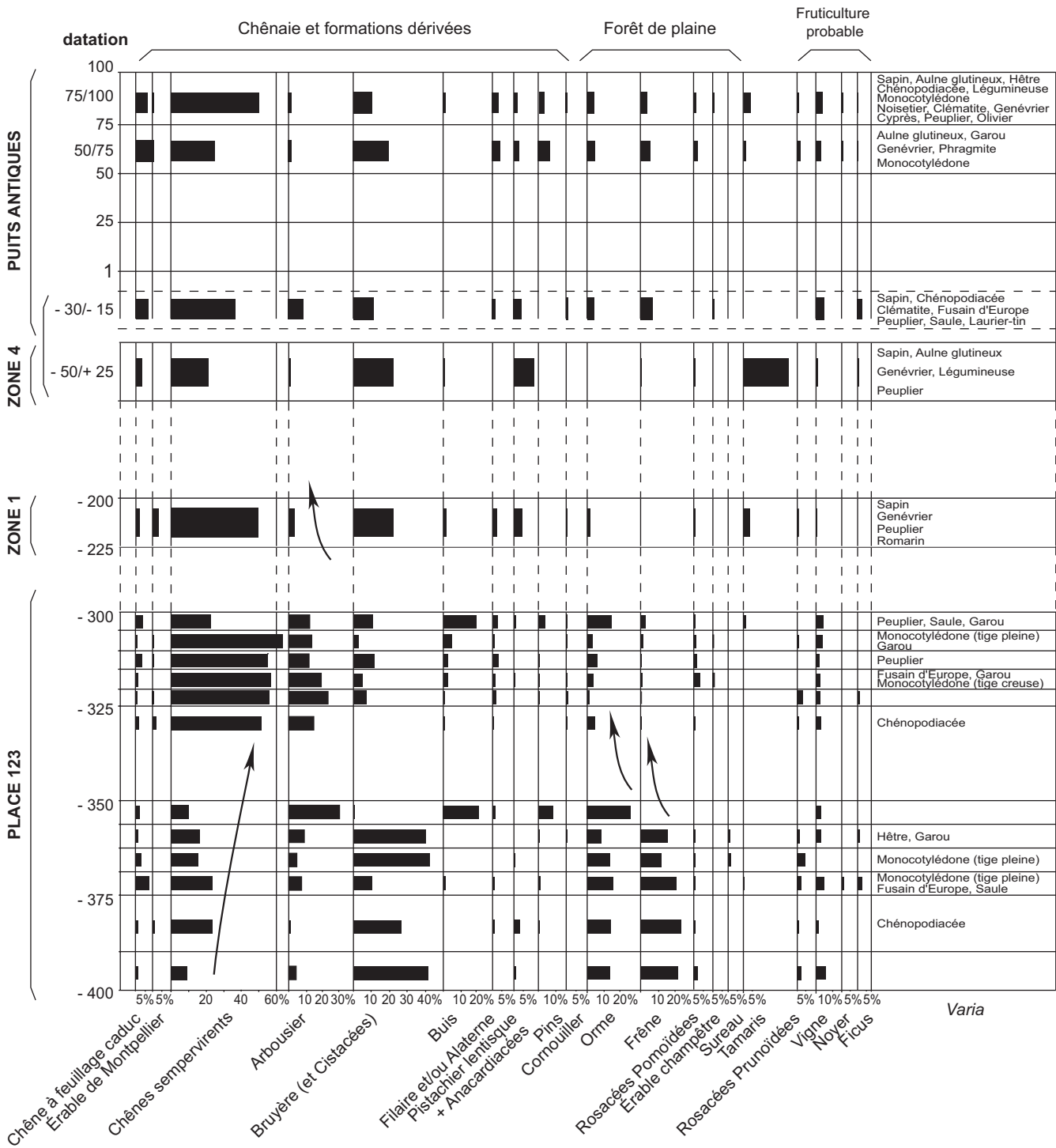


Fig. 10 – Diagramme anthracologique de Lattara : sur cinq siècles, l'évolution des proportions entre les essences dans le bois de feu domestique reflète les transformations des boisements exploités (d'après Chabal, 2005).

Quoi qu'il en soit, les Lattois ont tiré le meilleur parti de boisements correspondant à une diversité paléoécologique locale. L'abondance particulière d'une essence dans le site à certaines périodes ne répond pas à un impératif d'usage mais à son abondance dans l'environnement, dont on a su tirer le meilleur parti. Pouvons-nous préciser cet environnement et ses transformations ? Pour l'écologue, les formations boisées reflétées dans le bois de feu et leurs variations quantitatives au cours des cinq siècles s'insèrent bien dans l'espace régional et dans la diachronie de l'Holocène (fig. 10).

Au début de l'Holocène, se succèdent sur le littoral des formations riches en herbacées, puis des boisements traduisant l'amélioration climatique postglaciaire (Puertas, 1998). Puis, dès la fin du Mésolithique s'installe, de l'intérieur des terres jusqu'au littoral, une chênaie riche en Chêne à feuillage caduc, en rapport avec le réchauffement climatique. La chênaie trouve des conditions favorables jusqu'en bordure de la lagune et du Lez, à la faveur d'une topographie accusée et drainante (Chabal, 1997 et 2007). On peut imaginer un paysage aux caractéristiques écologiques contrastées, favorable à l'agriculture sur les éminences dès le Néolithique ancien, avec des zones marécageuses (Puertas, 1998). Avec l'édification du delta, la forêt va connaître d'importants changements d'origine naturelle. Une récession relative de la chênaie, antérieure au Bronze final IIIb, est due à une substitution forestière à très basse altitude qui commence à s'opérer sous l'effet du colmatage croissant des creux topographiques. La chênaie n'est pas détruite par l'homme, sa récession signifie le recul irréversible de son aire, au profit d'une forêt de plaine alluviale riche en Frêne et Orme, mieux adaptée au niveau phréatique élevé des sols alluviaux en train de se former (Blanchemanche, *et al.*, 2003 et 2004). Il s'agit d'un changement progressif et, durant l'Antiquité, les écoulements dans le delta sont encore globalement facilités. La chênaie descend alors plus à l'aval qu'elle ne pourrait le faire actuellement (elle n'existe plus que sur les buttes ou levées de berge) et les essences liées aux niveaux phréatiques élevés (Peuplier, Saule) sont rares (elles s'étendront aux périodes historiques). C'est dans ce contexte que s'installe la cité de *Lattara*, dans un milieu globalement plus drainant qu'actuellement malgré la proximité de l'eau, à la microtopographie plus accusée. Une chênaie, taillis déjà enrichi en Chêne vert par l'effet de son exploitation (Chabal, 2003b), jouxte la forêt de plaine, riche en Frêne et Orme, récemment installée. Les

terrains caractérisés par la chênaie accueillent les coupes de bois, et probablement une partie des activités agricoles et du pâturage. Le bois est coupé dans des taillis riches en arbustes et buissons qui repoussent vigoureusement. À l'âge du Fer, pour *Lattara* comme à Port Ariane, le Frêne et l'Orme sont progressivement éliminés dans l'environnement proche, à la faveur, certainement, de défrichements qui ouvrent des zones alluviales à l'agriculture. Sur d'autres sites, on observera ces déboisements de façon non synchrone, en fonction des activités humaines et la frênaie-ormaie restera, jusqu'à l'heure actuelle, la mieux adaptée à la basse plaine. Les Pins sont d'extension postantique, ils se rapportent à des formations pionnières en milieu ouvert. Les abondances particulières du Tamaris à la fin de l'occupation pourraient se rapporter à la création de zones salées, terres nouvellement conquises sur une lagune condamnée à reculer de plus en plus sous l'afflux des sédiments alluviaux (fig. 6). Rien n'indique à la période romaine un changement dans les modes d'exploitation du bois.

*
* *

La démarche pluridisciplinaire adoptée ici, à plusieurs échelles de temps et d'espace, montre que des phénomènes morphogéniques et paléoécologiques importants, naturels et/ou anthropiques, se jouent et s'expliquent à l'échelle locale. L'une des causes en est la forte variabilité spatio-temporelle du régime des précipitations à l'échelle régionale mais aussi celle des bassins versants aux réseaux hydrographiques très denses. Elle a pour conséquence une inégalité des réponses hydrologiques régionales aux épisodes pluvieux extrêmes et parfois très localisés, qui elles-mêmes induisent des processus et tendances morphosédimentaires différenciés.

La réalité complexe que constituent le site urbain de *Lattara* mais aussi son environnement deltaïque et lagunaire en évolution quasi permanente en est une illustration. Les premiers résultats exposés ici mettent en effet en lumière l'importance de la réponse d'une société urbaine à une dynamique socionaturelle qu'elle ne contrôle qu'extrêmement peu, mais aussi l'effet rétroactif qu'induisent les sociétés riveraines d'un bassin versant, lui-même marqué par l'héritage de cet écosystème socialisé évolutif.

Travailler à l'échelle de petites unités morphogéniques, de sites, de communautés ou de territoires, est bien la garantie de pouvoir rendre compte de cette complexité.

L'OCCUPATION DU TERRITOIRE AUTOUR DE *LATTARA*

Quelques aspects mis en lumière par les fouilles récentes

Valérie BEL et Isabelle DAVEAU

Mots-clés. *Occupation des sols, habitat rural, tombes, chemins, parcellaire, agriculture.*

Résumé. *Cet article propose de faire le point sur l'occupation des sols autour de Lattara, depuis le premier âge du Fer jusqu'à la fin de la période romaine, en intégrant les données récemment acquises. La multiplication des opérations d'archéologie préventive apporte en effet des informations nouvelles, notamment en ce qui concerne la structuration du paysage et son exploitation. Il apparaît ainsi que les grandes lignes de l'organisation du territoire sont mises en place bien avant la conquête romaine. L'implantation des tombes du premier âge du Fer, en particulier, confirme la datation ancienne du réseau viaire.*

Key-words. *Land occupation, rural settlement, burials, paths, land division, agriculture.*

Abstract. *This article is a review about land occupation around Lattara from the Early Iron age to the end of the Roman period, which integrates the new evidence. The multiplication of rescue excavations brings new informations, especially about landscape organization and land exploitation. It appears that the main lines of the organization of territory are laid before the Roman conquest. The early datation of the road system is confirmed by the implantation of Early Iron age burials.*

Translation: Isabelle FAUDET

Schlüsselwörter. *Bodennutzung, ländliche Siedlungen, Gräber, Wege, Parzellierung, Landwirtschaft.*

Zusammenfassung. *In diesem Artikel wird unter Berücksichtigung der neuesten Erkenntnisse eine Bilanz des aktuellen Wissensstandes über die Bodennutzung um Lattara von der älteren Eisenzeit bis zur römischen Periode gezogen. Die immer zahlreicheren Rettungsgrabungen liefern nämlich eine Fülle neuer Informationen, namentlich über die Strukturierung der Landschaft und ihrer Nutzung. So erweist sich, dass die Organisation des Territoriums in ihren großen Linien lange vor der römischen Eroberung festgelegt ist. Insbesondere die Anordnung der Gräber der älteren Eisenzeit bestätigt das hohe Alter des Straßennetzes.*

Übersetzung: Isa ODENHARDT-DONVEZ

En 1988, la parution du premier volume de la série *Lattara* fut l'occasion d'un recensement des découvertes anciennes dans les environs immédiats de l'agglomération (Landes, 1988). Dans le même ouvrage, F. Favory signalait une importante synthèse sur la structuration du paysage du Montpelliérais (Favory, 1988). À partir de la compilation des données issues de l'examen des cartes et des clichés aériens, et d'une relecture des sources écrites, il proposait une restitution des itinéraires routiers, du parcellaire et de l'évolution de l'occupation des sols depuis la période romaine. Après deux décennies, l'évolution de la recherche

et le développement de l'archéologie préventive sont venus enrichir la connaissance du secteur.

Le propos est ici de présenter les données récemment acquises dans les environs de *Lattara*, pour la période comprise entre le premier âge du Fer et la fin de l'Antiquité. Le cadre géographique est un rectangle d'environ 7 km de côtés, couvrant la plaine deltaïque et la moyenne vallée du Lez jusqu'au piémont des garrigues.

De fait, jusqu'aux années 1960, les données proviennent pour l'essentiel des prospections ou de découvertes fortuites. La teneur et la localisation des vestiges demeurent

souvent imprécises. Les décennies suivantes sont marquées par le dynamisme d'Henri Prades et du groupe archéologique Painlevé. L'investissement de l'instituteur ne se limite, en effet, pas à la seule emprise de l'agglomération antique : les prospections alentour, le suivi des travaux de défoncement agricole et la surveillance des chantiers de construction sont à l'origine de nombreuses découvertes. Les premiers sondages et les fouilles de sauvetage sont lancés, mais les interventions restent encore ponctuelles, hormis sur les nécropoles⁵. Il faut attendre le tournant des années 1990 pour voir se multiplier les opérations extensives, favorisées par une meilleure prise en compte du patrimoine archéologique dans un contexte de fort développement urbain (fig. 11). Dans la zone étudiée, le total des emprises explorées en diagnostic systématique ou en fouille s'élève à 74 ha, dont 72 ha depuis 1988⁶. Sur ce total, 13 ha ont été intégralement décapés et fouillés (dont 10,40 ha depuis 1988). Si ces valeurs paraissent faibles au regard de l'étendue du secteur d'étude (1,5 % de la superficie totale), elles représentent néanmoins de belles fenêtres d'observation. D'autant que la puissance du recouvrement sédimentaire rend les prospections de surface inopérantes sur une grande partie du secteur. À titre d'exemple, les vestiges antiques de Port Ariane sont ensevelis sous plus de 3 m d'alluvions. Dans ce contexte, on ne s'étonnera pas des faibles résultats du programme de prospection-inventaire lancé par le Service régional de l'archéologie entre 1997 et 2001 (Raynaud *et al.*, 1998, 1999 et 2000). Si la localisation de gisements anciennement repérés a pu être précisée, aucune nouvelle découverte n'a été recensée au sud de Montpellier.

L'importance des surfaces investies en sondages ou en fouilles, leur juxtaposition, permettent de saisir non seulement l'extension, l'organisation et l'évolution des « sites » (pôles d'occupation et d'activité), mais également d'appréhender les modalités de leur insertion dans l'espace environnant et les éléments de structuration de cet espace. La meilleure adéquation des méthodes de détection favorise le repérage de vestiges profondément enfouis, trop isolés ou livrant peu d'artéfacts, comme les zones de plantation ou les structures funéraires. Dans la plaine alluviale, les vestiges sont inclus dans la séquence de débordement du

5. Ainsi la nécropole tardo-antique de Saint-Michel découverte en 1967 et fouillée intégralement sur 500 m² (Majurel *et al.*, 1970-1973) et la nécropole romaine de *Lattara* où 170 incinérations et 5 inhumations furent exhumées (Py, Garcia, 1993, p. 20 ; Vial, 2003).

6. Informations issues de la Carte archéologique nationale (Iouri Bermond, SRA Languedoc-Roussillon). Données arrêtées à décembre 2006.

Lez. La multiplication des observations géomorphologiques permet de retracer les grandes phases de fonctionnement du fleuve. La puissance des recouvrements illustre l'incessante mobilité du paysage dans la plaine deltaïque et laisse entrevoir les difficultés qu'ont eu à affronter les communautés successives. Les interventions récentes, assorties d'un cortège d'études paléoenvironnementales, viennent apporter de nouvelles données quant aux aménagements et à l'exploitation des zones basses.

FORME ET RÉPARTITION DES HABITATS ET DES ZONES FUNÉRAIRES

LE DÉBUT DU PREMIER ÂGE DU FER

Avant la fondation de *Lattara*, la plaine littorale est occupée par un semis d'habitats dont le maillage est, semble-t-il, assez proche de celui du Bronze final III (fig. 12). Des indices d'occupation du VII^e s. et du début du VI^e s. av. J.-C. ont été repérés au nord de la ville proto-historique, dans les sondages 26 et 12 du groupe archéologie Painlevé (Py, 1988, p. 77 et p. 93). Deux autres habitats du début du premier âge du Fer sont recensés dans la vallée du Lez. À Montpellier, les observations réalisées en 1966 à l'occasion de l'extension du lycée technique portent sur une surface réduite. Un niveau d'occupation, un sol en terre battue et un fond de cabane ont été mis au jour dans deux petits sondages. Le mobilier associé, représentatif du faciès culturel « suspendien », est daté du milieu du VII^e s. (Prades *et al.*, 1966). À Port Ariane, les vestiges attribuables à la première moitié du VII^e s. sont répartis sur plus de 1 ha, en bordure d'un ancien cours d'eau (Daveau dir., 2007, p. 391-407). La nature et la variété des rejets traduisent un contexte domestique. L'organisation de cet habitat reste floue. Excavations polylobées, vraisemblablement liées à l'extraction du limon, et fosses diverses, difficilement interprétables, en sont les éléments constitutifs. L'absence de plan de bâtiment est imputée à un mode de construction utilisant des matériaux périssables sur supports faiblement ancrés.

Les trois dépôts secondaires de crémation, fouillés au lieu-dit Gallière dans le cadre de l'opération « Transparence hydraulique Lez-Lironde », constituent, dans les environs, les seuls témoignages contemporains des pratiques funéraires (Dedet, Lisfranc, 2005). Plus généralement, si plusieurs centaines de tombes du VII^e s. av. J.-C. sont inventoriées dans l'arrière-pays, les découvertes dans la plaine littorale



Fig. 11 – Localisation des interventions archéologiques dans le secteur de Lattes et à l'est de Montpellier (Hérault).
Le nom des responsables et la date des interventions sont mentionnés entre parenthèses (données : carte archéologique nationale ; fond : orthophoto IGN).

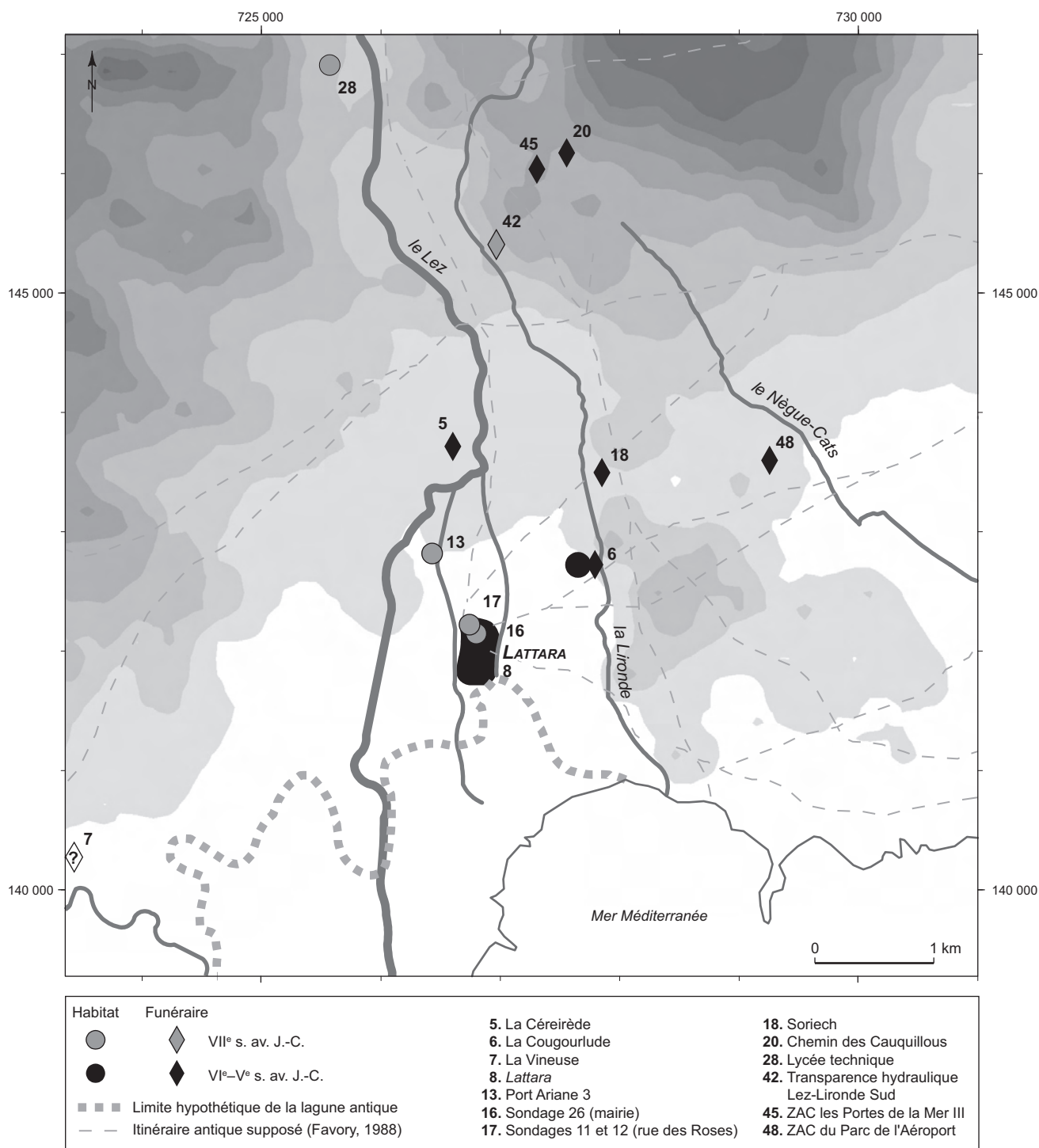


Fig. 12 – Carte des indices du premier âge du Fer dans le secteur de Lattes et à l'est de Montpellier (Hérault) (DAO : I. Daveau, INRAP).

du Languedoc oriental sont limitées, pour l'heure, à trois sites (les deux autres se trouvant dans le Gard, à Vestric et à Nîmes).

LES PREMIERS TEMPS DE LATTARA

Les indices d'habitat sont encore plus rares au cours de la seconde partie du premier âge du Fer. La configuration de l'occupation de la plaine deltaïque dans les décennies précédant la fondation de *Lattara* demeure totalement inconnue. À partir du dernier tiers du VI^e s., l'agglomération nouvelle a pu capter une partie des populations. Cependant, le site de la Cougourlude, contemporain de l'émergence de l'agglomération, montre que l'habitat urbain n'est pas exclusif. Aux VI^e-V^e s., l'occupation de ce secteur distant de 1 km de *Lattara* était connue par des prospections depuis les années 1960 (Py, 1988, p. 109 ; Vial, 2003, p. 228-229). En 1976, la surveillance d'une tranchée lors de la construction d'un lotissement a confirmé la présence de niveaux proto-historiques. Des trous de poteau, des foyers et des lambeaux de sol mis au jour dans un sondage ouvert par Y. Gasco en 1979 près de la Lironde, témoignent d'une architecture de terre et de bois à la charnière des VI^e-V^e s. D'autres établissements périphériques ont sans doute coexisté. La dispersion des zones funéraires soulève également la question de la localisation des habitats les ayant générées. Les défunts des enclos des Cauquillous, situés à plus de 4 km au nord de *Lattara*, étaient-ils des habitants de la cité ou venaient-ils d'un site plus proche qui reste à découvrir ?

TOMBES ISOLÉES ET REGROUPEMENT D'ENCLOS

Si l'on ne connaît pas de nécropole périurbaine proto-historique à Lattes, quatre, sans doute cinq zones funéraires sont recensées pour la fin du VI^e s. et la première moitié du siècle suivant dans les environs. En gradient de distance croissant par rapport à l'agglomération, citons en premier lieu la Cougourlude, où une sépulture a été découverte à l'occasion du creusement d'un fossé, en 1978 (Landes, 2003, p. 139). Le dépôt secondaire de crémation, accompagné d'une fibule annulaire en fer de type hispanique datée de la fin du VI^e s. ou du début du V^e s., est placé dans une urne en céramique non-tournée. Cette découverte doit-elle être mise en relation avec l'habitat découvert en 1979 à 200 m vers l'est ? Ou participe-t-elle à un ensemble plus étendu lié à l'agglomération ? Le caractère ponctuel de l'intervention ne permet pas de statuer. Plus au nord, à moins de 2 km de *Lattara*, les bassins en bronze à rebord perlé, d'origine

étrusque, découverts à la fin du XIX^e s. sur le domaine de Soriech, pourraient également provenir d'une tombe (Landes, 2003, p. 138 ; Vial, 2003, p. 227-228). En rive droite du Lez, sur le site de la Céreirède, une sépulture de la fin du VI^e s. rassemblait, elle aussi, du mobilier étrusque (Chardenon, Bel, 2003 ; Bel, Conche, 2003). Le dépôt secondaire de crémation était en effet placé dans un fond d'amphore étrusque avec un disque à marli perlé en bronze, un fragment de strigile en bronze et un poignard en fer. Dans ce cas, le caractère isolé de la découverte est plus assuré puisque la sépulture a été mise en évidence dans le cadre d'une opération d'archéologie préventive portant sur une emprise de près de 2 ha⁷. Le décapage n'a révélé aucun autre vestige funéraire, ni aucune trace d'occupation contemporaine. En revanche, la tombe était localisée à proximité d'un chemin creux d'axe nord-ouest/sud-est, dont la construction est datée au plus tard de la fin du I^{er} s. av. J.-C., et d'une série de tombes s'échelonnant entre le II^e s. av. J.-C. et les III^e-IV^e s. apr. J.-C. Si elle n'est pas le fruit du hasard, cette concentration de découvertes funéraires sur une très longue période pourrait s'expliquer par la présence d'un tracé de voie beaucoup plus ancien que le chemin qui a été mis au jour et, peut-être aussi, par la proximité d'un possible passage à gué du Lez.

Enfin, deux ensembles d'enclos funéraires ont été mis au jour récemment. À Pérols, sur le site de la ZAC du Parc de l'Aéroport (fig. 13), quatre enclos circulaires ont été fouillés en 2004 (Daveau *et al.*, 2007). Ils sont circonscrits par un fossé simple, ininterrompu. Leur diamètre externe est compris entre 13 m et 17,80 m. Les quatre enclos de Pérols, diversement conservés, ont livré un mobilier homogène attribuable au début du V^e s. av. J.-C. L'un d'entre eux, situé en zone basse, a été fossilisé par les apports sédimentaires, ce qui a permis la conservation de la sépulture. L'espace interne est exhaussé d'une vingtaine de centimètres par rapport au niveau de circulation environnant. Le volume de ce minitertre correspond au sédiment mobilisé lors du creusement du fossé. La cruche en pâte claire dans laquelle sont déposés les ossements brûlés est installée dans un *loculus* creusé à la surface du monticule, légèrement décentré par rapport à l'enclos. Un morceau de panse d'amphore massaliète sert de couvercle au vase ossuaire. Un bassin en tôle de bronze, à rebord perlé, incomplet et passé au feu, a été ployé autour de la cruche. À proximité du *loculus*, une fosse quadrangulaire, au remplissage charbonneux,

7. Fouille de sauvetage urgent réalisée en 2002 sous la responsabilité de Gilles Loison (INRAP).

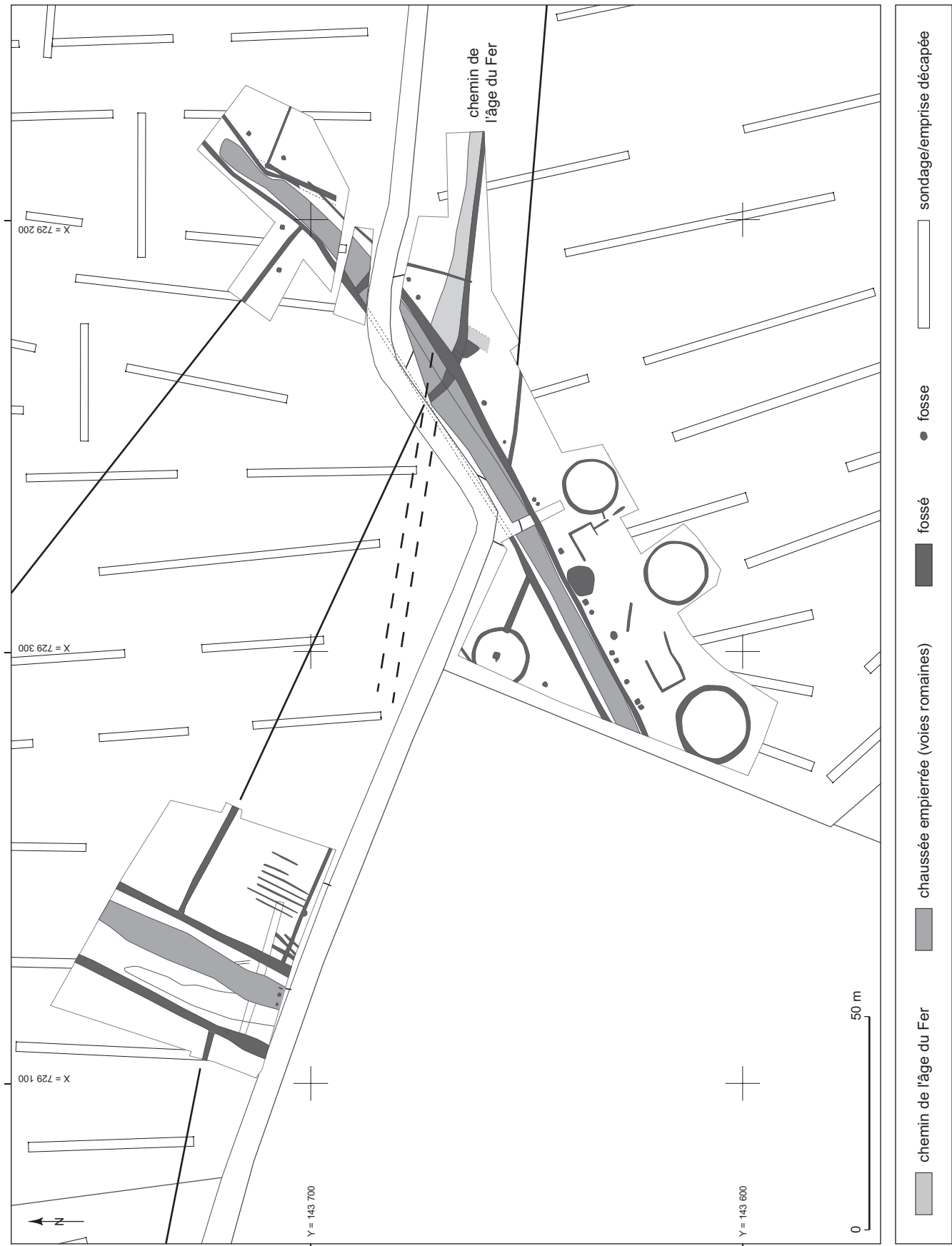


Fig. 13 – Plan des vestiges du site du Parc de l'Aéroport à Pérols (Hérault) (DAO : E. Henry et I. Daveau, INRAP).

a également livré des fragments d'os et de tôle de bronze brûlés. Sa taille restreinte (1,50 m x 0,80 m) et l'absence de rubéfaction conduit à écarter l'hypothèse du bûcher. Elle a pu néanmoins recevoir des restes provenant de celui-ci lors d'une étape du rituel funéraire. Il semble en tout cas que cette structure ait participé au marquage du monument : un important fossé, daté du changement d'ère, se dirige droit sur elle et s'interrompt brutalement après avoir croisé le fossé circulaire. Lorsqu'il est recoupé, celui-ci est totalement colmaté et scellé par un horizon hydromorphe. Il est alors selon toute vraisemblance indiscernable en surface, tout comme le trop léger relief du tertre. En revanche, une superstructure surmontant la fosse charbonneuse (stèle, arbre...) pouvait encore être visible. C'est la présence de cet aménagement qui aurait dirigé l'orientation du fossé et motivé son interruption. Le comportement de ce fossé démontre que le monument funéraire est encore perceptible dans le paysage, sous quelque forme que ce soit, cinq siècles après son édification.

Trois kilomètres plus au nord, un autre enclos circulaire a été fouillé en 1997 sur la ZAC des Portes de la Mer I, en bordure du chemin des Cauquillous (Sauvage dir., 1997-1998 ; Dedet, Sauvage, 1998). Le fossé périphérique délimite un cercle de 26 m de diamètre, au centre duquel se trouvait une fosse trapézoïdale (3,20 m x 2,60 m), très arasée. Deux esquilles d'os brûlés ont été retrouvées dans le remplissage de la fosse, avec des fragments de tôle de bronze, une pointe de couteau en fer et quelques tessons. Un deuxième enclos très arasé, de forme rectangulaire, de 9,50 m x 7 m, jouxte le cercle, à quelques mètres au nord. Le mobilier céramique autorise une datation des trois structures centrée sur le dernier quart du VI^e s. av. J.-C. Cinq cents ans plus tard, les aménagements romains – chemin, parcellaire, sépultures – tiennent manifestement compte du grand enclos circulaire, témoignant là encore de la pérennité du monument. Un autre enclos fossoyé, de 15 m de diamètre, a été aperçu lors de sondages à 300 m au sud-ouest (Vignaud *et al.*, 1999). Bien que les observations soient restées superficielles, il est tentant d'interpréter cette structure, qui a livré quelques tessons de céramique modelée et d'amphore massaliète, comme un nouvel enclos funéraire.

Ce type de monument était encore inédit en Gaule méditerranéenne au moment de la fouille des Cauquillous. Les découvertes se sont depuis multipliées dans le Montpelliérais et dans la plaine du Vistre, près de Nîmes, c'est-à-dire dans les secteurs ayant connu cette dernière décennie le plus fort développement de l'archéologie préventive en milieu rural. Dans les deux zones, l'implantation des enclos, et

plus généralement des sépultures, semble liée à un axe de circulation, souvent pérennisé à la période romaine. Le maillage des zones funéraires pourrait ici se calquer sur celui des axes forts de l'organisation du territoire plutôt qu'être dépendant du semis d'habitat.

LE SECOND ÂGE DU FER ET LA PÉRIODE RÉPUBLICAINE

Deux sites seulement ont livré des vestiges d'habitat datés des IV^e-III^e s. (fig. 14). L'opération « Transparence hydraulique Lez-Lironde » à Montpellier a révélé quelques fosses calées entre 350 et 250 av. J.-C. (Daveau, 2003b) et Port Ariane à Lattes, où un fossé et des fosses sont datés de la seconde moitié du IV^e s. (Daveau, Jung, 2007). Dans les deux cas, la présence, dans le comblement des structures en creux, de couches provenant de vidange de foyers, de déchets alimentaires, l'association de vaisselle, d'amphores et de fragments de torchis traduisent un contexte domestique. Aucun bâtiment n'a été mis au jour, les aménagements sont peu nombreux et atypiques, très arasés à Montpellier, proches de la limite d'emprise sur les deux sites. La forme et la fonction de ces habitats demeurent imprécises. À Port Ariane, les données de l'archéobotanique conjuguées aux observations archéologiques traduisent une occupation de courte durée, peut-être intermittente, sans doute liée aux travaux d'entretien de la parcelle.

Le mobilier du II^e s. est partout répandu dans les campagnes lattoises, comme plus généralement en Languedoc oriental. Contemporain de la phase de plus grande extension de l'agglomération, il traduit une intensification des pratiques agraires, assortie d'un effort de bonification des terres : amendement, multiplication des fossés de drainage ou d'irrigation. Par endroits (Transparence hydraulique Lez-Lironde, à Montpellier, la Cougourlude en périphérie de *Lattara*), la concentration et la faible fragmentation du mobilier et la présence de couches de dépotioir dans les fossés indiquent la proximité de zones d'occupation. La teneur de ces habitats ruraux nous échappe encore. Le même constat peut être fait pour la période républicaine, dont on méconnaît les installations (un bâtiment en terre sur solin de pierre sur Transparence hydraulique Lez-Lironde, quelques bases de support à Port Ariane), alors que les aménagements de l'espace, fossés et chemins, sont nombreux.

Nos informations ne sont pas plus abondantes en ce qui concerne le domaine funéraire ; elles se limitent aux découvertes récentes sur le site de la Céreirède,

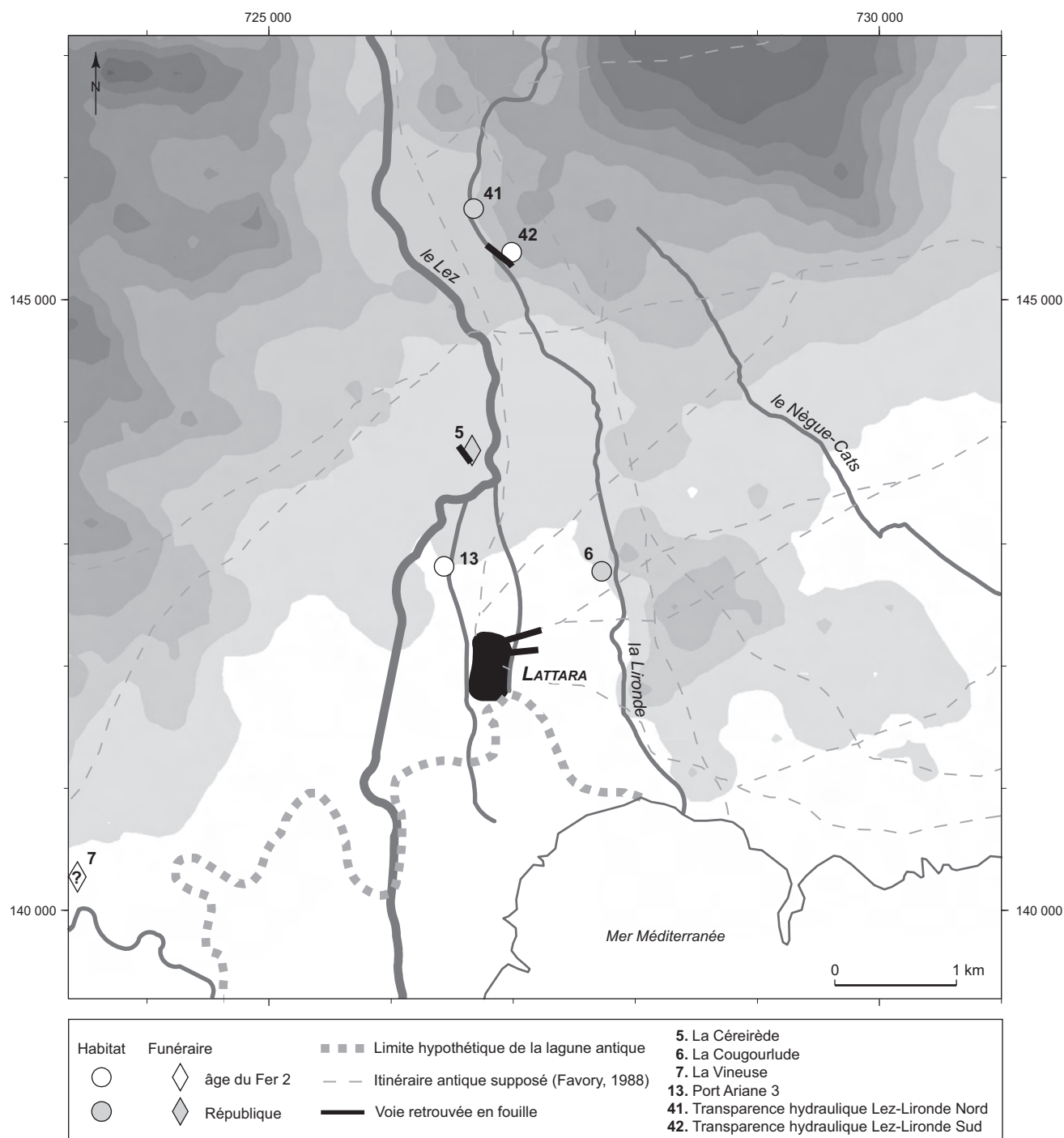


Fig. 14 – Carte des indices du second âge du Fer et de la période républicaine dans le secteur de Lattes et à l'est de Montpellier (Hérault) (DAO : I. Daveau, INRAP).

en rive droite du Lez, à Lattes (Bel, Conche, 2003). Parmi les douze tombes réparties le long d'un chemin et s'échelonnant entre le premier âge du Fer et l'Antiquité tardive, quatre appartiennent à la période républicaine

(fig. 15). La plus ancienne remonte à la première moitié du II^e s. av. J.-C. Il s'agit d'un dépôt secondaire de crémation contenu dans un vase ossuaire non tourné associé à deux vases en céramique. Il a été mis au jour près d'un chemin

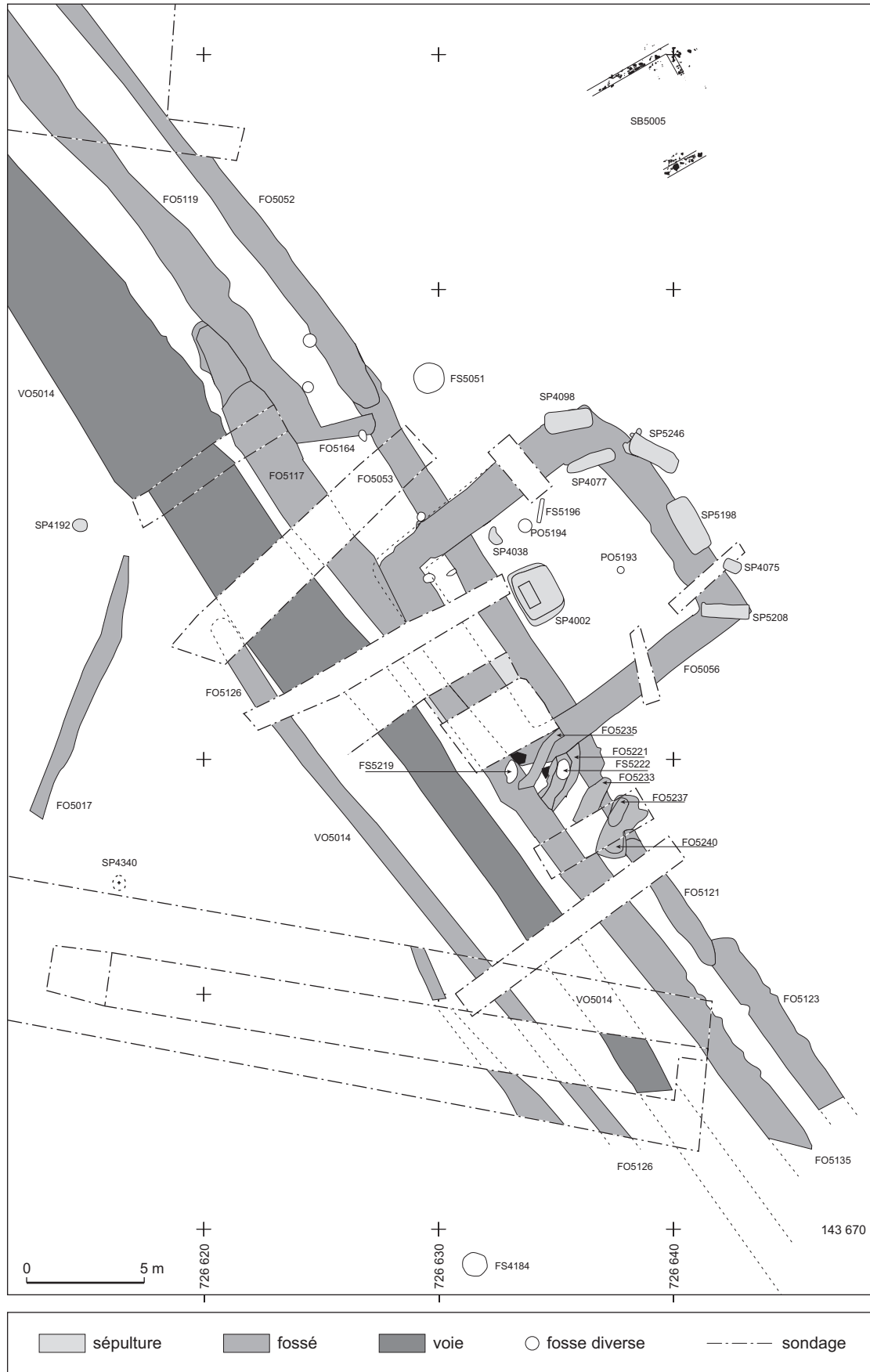


Fig. 15 – Plan de l'enclos et du chemin de la Cérévède à Lattes (Hérault) : phase antique de la zone 5, secteurs 2/8 (DAO : C. Labarussiat et F. Conche, INRAP).

creux antique, à quelques mètres au sud de la tombe du VI^e s. av. J.-C. précédemment mentionnée. Dans le même secteur, une deuxième structure datée du II^e s. av. J.-C. illustre la discrétion de certains vestiges funéraires de la fin de l'âge du Fer, dont une partie doit nous échapper. Le dépôt de crémation était en effet constitué de rares fragments d'os brûlés de petite taille, simplement protégés par un petit pot non tourné placé à l'envers. À la charnière du II^e s. et du I^{er} s. av. J.-C., c'est au contraire un véritable monument funéraire qui est implanté sur la rive opposée de la voie. Celui-ci est constitué d'un enclos quadrangulaire de 8,50 m de côté, délimité par un fossé de 1,80 m de large et d'au moins 1,30 m de profondeur, occupé en son centre par une tombe quadrangulaire de 2,35 m de long, 1,05 m de large et 0,60 m de profondeur. C'est à ce jour l'unique exemple attesté d'un enclos fossoyé de cette période dans le midi de la Gaule. Installé en bordure du chemin creux et selon la même orientation que celui-ci, il recoupe un des fossés bordiers, ce qui confirme la préexistence de la voie. Ce schéma trouve de nombreux parallèles dans la documentation disponible pour les II^e s. et I^{er} s. av. J.-C., en particulier dans la plaine du Vistre à Nîmes (Bel *et al.*, à paraître). La tombe comporte un coffre monolithique en calcaire tendre couvert d'une dalle sciée, abritant des restes fauniques, des vases en céramique et un dépôt secondaire de crémation constitué de quelques fragments osseux brûlés. À l'extérieur de la cuve en pierre, la tombe renferme un dépôt de vases dont une amphore italique entière et, contre le coffre, un lot important d'objets métalliques passés sur le bûcher : situles, chaudrons, bassins, armures, umbos, épées, lances, bracelets... Il s'agit du plus riche dépôt de mobilier métallique en contexte funéraire du Midi méditerranéen. Un deuxième dépôt de crémation est installé dans une petite fosse à l'intérieur de l'enclos, entre le deuxième et le troisième quart du I^{er} s. av. J.-C. Là encore, le mobilier en fer (un umbo, une épée repliée, un fer de lance, une paire de strigiles, une fibule) accompagne le vase ossuaire et cinq récipients en céramique.

LA PÉRIODE ROMAINE : UN SEMIS D'ÉTABLISSEMENTS RURAUX

L'habitat dispersé de la période romaine est bien attesté par les découvertes fortuites ou les prospections (fig. 16). Quinze sites sont recensés dans la zone d'étude, certains très proches de l'agglomération (la Cougourlude et Port Ariane se trouvent à moins de 1 km). Bien peu ont fait l'objet de fouilles, si bien que leur chronologie fine, leur

organisation, parfois même leur localisation restent souvent imprécises. Faute d'investigations plus approfondies, il est impossible de percevoir la hiérarchie entre les établissements, voire de préciser leur vocation.

La présence de statuaire et d'éléments architectoniques monumentaux peut signaler un édifice public ou cultuel, ou encore un riche mausolée. La question se pose à Soriech, où les soubassements d'une construction à abside, en blocs de grand appareil, ont été exhumés en 1822, associés à des colonnes, des fragments de corniche sculptée, d'inscriptions et de statuaire (Vial, 2003, p. 228).

En l'absence de plan, la découverte en prospection d'éléments de décor ou de chauffage ne suffit pas à identifier un centre domanial. D'autres critères, aux premiers rangs desquels la superficie et la stabilité d'occupation, sont ici insuffisamment renseignés⁸. *Villae*, établissements ruraux plus modestes, annexes agraires, etc. nécessitent, pour être interprétés comme tels, un complément d'information. Parmi les postulants au statut de *villa*, citons la Cougourlude, où l'association d'un moulin hydraulique, de thermes privés, de vestiges d'habitat signale un établissement vaste et luxueux. L'incertitude subsiste sur les vestiges de Soriech, qui pourraient également appartenir à un riche domaine : le bassin, les canalisations et les éléments de colonne mis au jour sur la propriété à la fin du XIX^e s., se rapporteraient à la parure de la *villa* dotée d'installations hydrauliques. En bordure de l'étang du Méjean, près du Mas Rouge, la découverte de pilettes d'hypocauste, de fragments de marbre et de mobilier antique diversifié, dont des plombs de filet, signale là encore un riche habitat, dont une partie des activités serait tournée vers la pêche (Vial, 2003, p. 322).

D'après les données chronologiques disponibles, la mise en place de ce réseau d'établissements intervient durant le Haut-Empire, soit à une date assez tardive en comparaison des données régionales. L'enquête sur l'habitat rural en Gaule Narbonnaise, menée dans le cadre du programme « Archaeomedes », montre que près d'un tiers des créations remonte au I^{er} s. av. J.-C. Dans le Lunellois voisin, 20 % des sites sont créés avant le changement d'ère (Van der Leeuw *et al.*, 2003, p. 213-216). Ici seuls la Cougourlude et le Mas Rouge (Pérols) ont livré du mobilier du I^{er} s. av. J.-C.

L'évolution de ce tissu reste également incertaine. Le déclin de *Lattara*, au II^e s. apr. J.-C., n'entraîne pas la chute des établissements périphériques qui continuent de se partager l'exploitation de son terroir. Port Ariane connaît

8. Sur les critères d'analyse des établissements ruraux antiques, voir en dernier lieu : Van der Leeuw *et al.*, 2003 ; Bertoncello, Gandini, 2005.

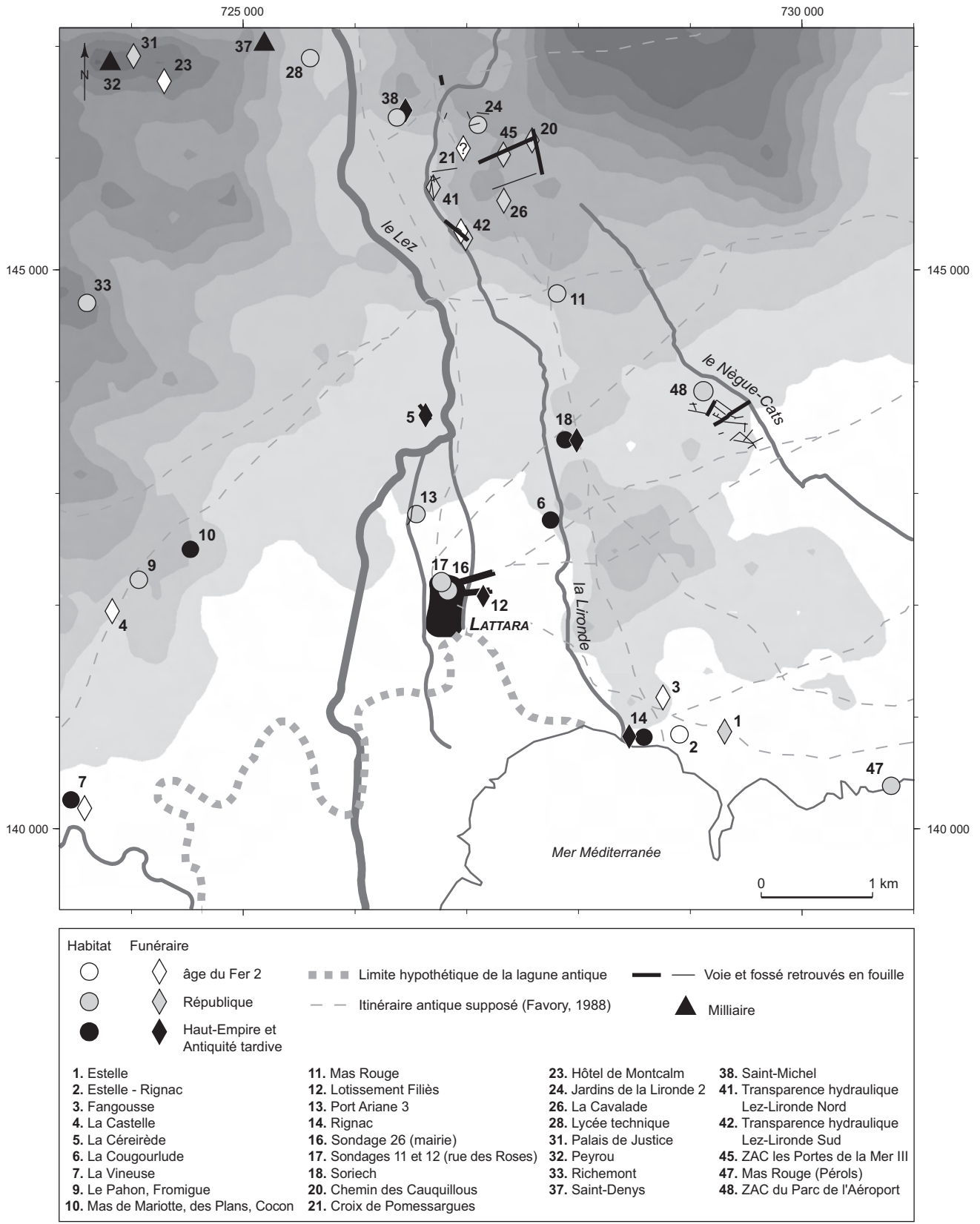


Fig. 16 – Carte des indices de la période romaine dans le secteur de Lattes et à l'est de Montpellier (Hérault) (DAO : I. Daveau, INRAP).

même, à la fin du II^e s., une phase d'agrandissement et d'embellissement (Conche, 2007). Doit-on voir un lien de causalité entre la rétractation de l'agglomération et le développement de cet établissement ? Ou bien cet établissement doit-il sa prospérité tardive à l'essor d'une production spécialisée, en l'occurrence l'élevage (voir *infra*, p. 39-40) ? Unique site fouillé parmi les établissements ruraux, il est le seul dont on puisse cerner l'évolution et il faudra attendre des compléments d'investigation pour préciser la chronologie des autres habitats. Pour l'heure, quatre sites occupés durant le Haut-Empire ont livré du mobilier de l'Antiquité tardive. Pourtant, les découvertes funéraires se rapportant à cette phase sont nombreuses, tandis que la localisation des mas médiévaux et modernes, sur ou à proximité immédiate des gisements romains, traduit une fixation de l'habitat dispersé et un maintien de la trame d'occupation.

Sur les vingt-cinq gisements à caractère funéraire recensés sur la zone depuis l'âge du Fer, vingt concernent la période romaine (fig. 17). Quatorze d'entre eux se rapportent au Haut-Empire, dix ont livré des tombes de l'Antiquité tardive. Comme pour les habitats, les informations sont souvent fragmentaires, en particulier lorsqu'il s'agit de découvertes anciennes ou de données de prospections. L'inégale qualité des observations rend difficile une synthèse des pratiques funéraires. Parfois, c'est la présence, en position secondaire, d'un élément lapidaire qui signale la proximité d'une sépulture. C'est le cas au Mas de l'Estelle, où plusieurs stèles sont réutilisées dans la maçonnerie, ou encore sur le site du Palais de Justice à Montpellier, qui a livré un cippe.

L'importance des zones funéraires est très variable. Deux nécropoles sont recensées. Celle de *Lattara* se développe le long d'une voie, à l'est de l'agglomération. Entre 1968 et 1971 avant la construction du lotissement Filies, 170 sépultures à incinération et 5 inhumations ont été fouillées (Py, Garcia, 1993, p. 20 ; Vial, 2003, p. 212-213). Plus au nord, 75 inhumations tardo-antiques ont été fouillées par Henri Prades à Saint-Michel (Majurel *et al.*, 1970-1973). Plusieurs incinérations bouleversées laissent supposer une utilisation antérieure. L'habitat ayant généré ce cimetière reste à découvrir. La présence de mobilier du Haut-Empire et de matériaux de construction a été signalée dans une tranchée ouverte en 1967, sur le versant méridional de la colline, et témoigne d'une occupation au I^{er} s. apr. J.-C. Le lien entre ce site et la nécropole tardive n'est pas avéré. L'incertitude persiste également quant à l'importance et à l'antiquité de la datation de la nécropole mentionnée par J. Berthelé au carrefour de la Croix de Pomessargues.

En dehors de ces exemples, les découvertes funéraires prennent plus souvent la forme de tombes isolées ou de petits regroupements. Les pratiques funéraires sont variées, y compris à l'intérieur d'ensembles contemporains. Au chemin des Cauquillous (ZAC des Portes de la Mer I), quatre inhumations, un dépôt secondaire de crémation et dix fosses de combustion à caractère rituel s'organisent de part et d'autre de l'enclos funéraire du premier âge du Fer, entre chemin et fossés. Une sixième tombe (dépôt secondaire de crémation) occupe l'angle d'une parcelle, à 20 m au nord. Hormis trois inhumations n'ayant pas livré de mobilier, l'ensemble de ces structures est daté du I^{er} s. apr. J.-C. (Sauvage dir., 1997-1998). Sept sépultures sur les douze fouillées à la Céreirède remontent à la période romaine, plus précisément aux II^e-IV^e s. apr. J.-C. (Bel, Conche, 2003). La fréquentation funéraire de ce secteur au début du Haut-Empire est attestée de manière indirecte par la découverte d'un cippe, daté de la seconde moitié du I^{er} s. av. J.-C. ou du début du I^{er} s. apr. J.-C., en remploi dans la chaussée du chemin creux. Durant la seconde moitié du II^e s. apr. J.-C., deux bûchers sont installés dans le comblement du fossé de l'enclos funéraire d'époque républicaine, dont les limites étaient manifestement encore perceptibles. Un dépôt secondaire de crémation et trois inhumations occupent la même position. Seules deux inhumations ont pu être datées par le mobilier associé qui permet de situer leur enfouissement respectivement lors de la première moitié du III^e s. et de la charnière des III^e-IV^e s. apr. J.-C. Enfin, dans la seconde moitié du III^e s., un sujet immature a été inhumé à une trentaine de mètres au sud, dans l'un des fossés bordiers de la voie. Ces découvertes témoignent de l'utilisation de ce lieu sur la longue durée et pour l'inhumation d'un petit nombre d'individus. Ce mode d'occupation caractérise à Nîmes plusieurs espaces funéraires ruraux datés de l'époque républicaine et du Haut-Empire (Bel, 2004 ; Bel *et al.*, 2005).

Le lien organique entre les tombes et les axes de communication ou les limites parcellaires, mis en évidence sur les sites des Cauquillous et de la Céreirède, est également manifeste en ce qui concerne les sépultures isolées. L'un des chemins antiques repéré aux Cauquillous et matérialisé par ses fossés bordiers a été suivi sur plusieurs centaines de mètres en direction du sud-ouest, lors de nouvelles interventions de sondages (Bergeret, 2002 ; Vignaud *et al.*, 1999). À 300 m de la zone funéraire des Cauquillous, un dépôt secondaire de crémation, daté du changement d'ère, est installé en bordure méridionale du chemin (fig. 18). Les trois sépultures fouillées lors de l'intervention

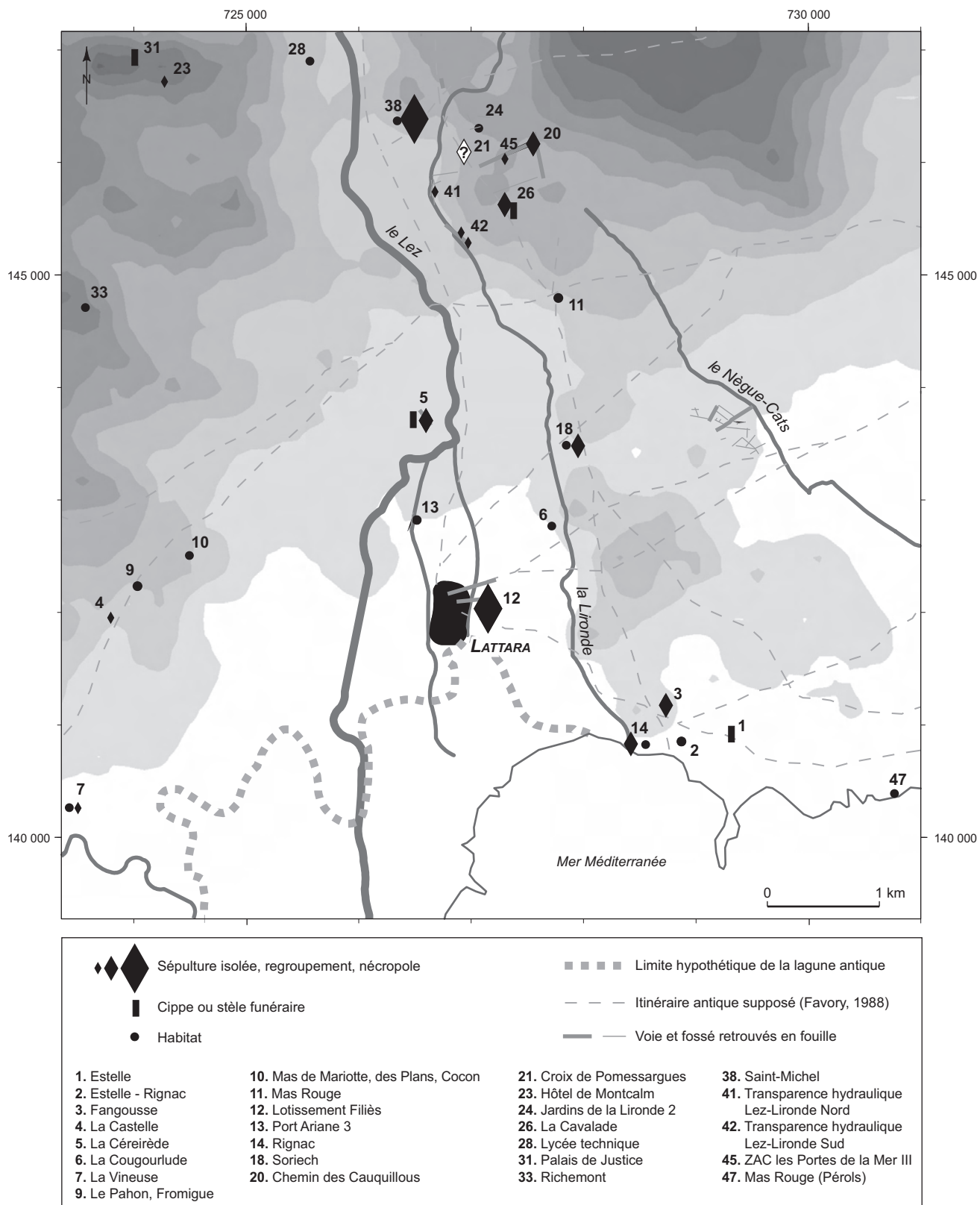


Fig. 17 – Carte des gisements funéraires de la période romaine dans le secteur de Lattes et à l'est de Montpellier (Hérault) (DAO : I. Daveau, INRAP).

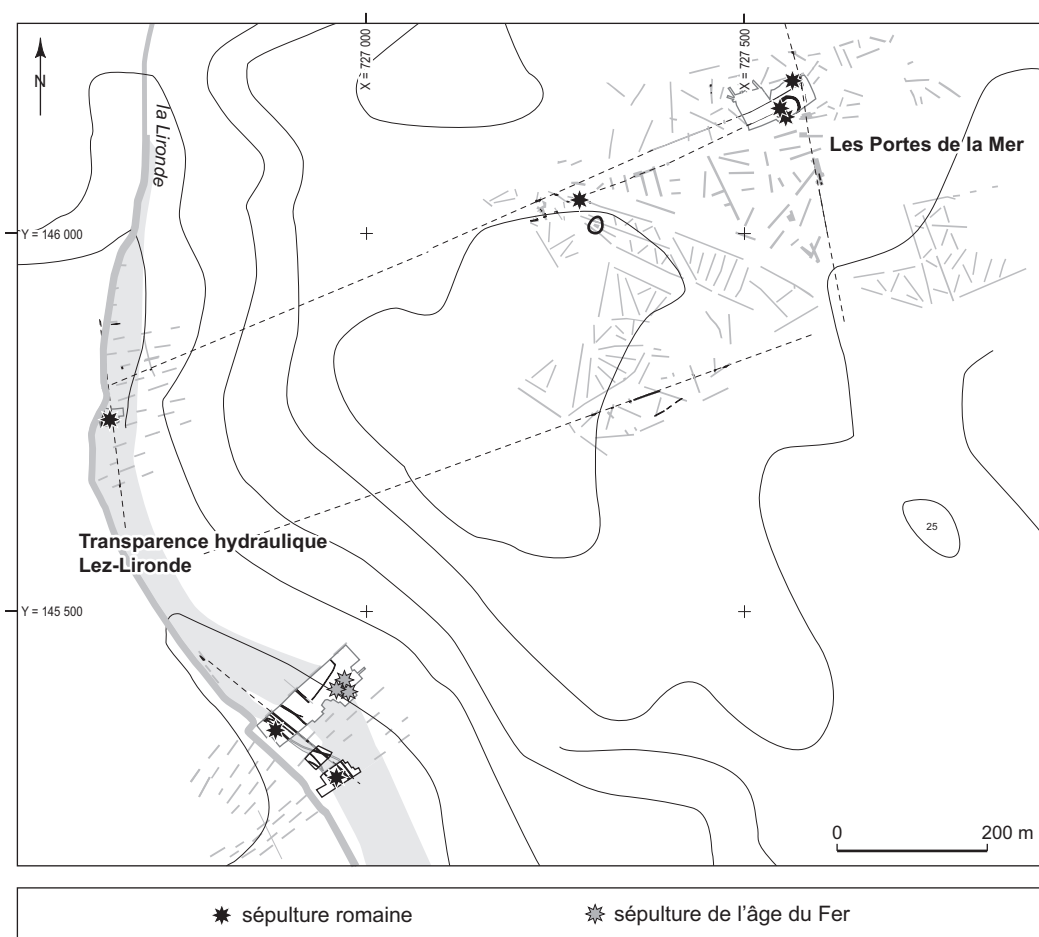


Fig. 18 – Position des fossés et des vestiges funéraires dans le secteur des Portes de la Mer et de l'opération « Transparence hydraulique Lez-Lironde », à Montpellier (Hérault) (DAO : V. Lelièvre et I. Daveau, INRAP).

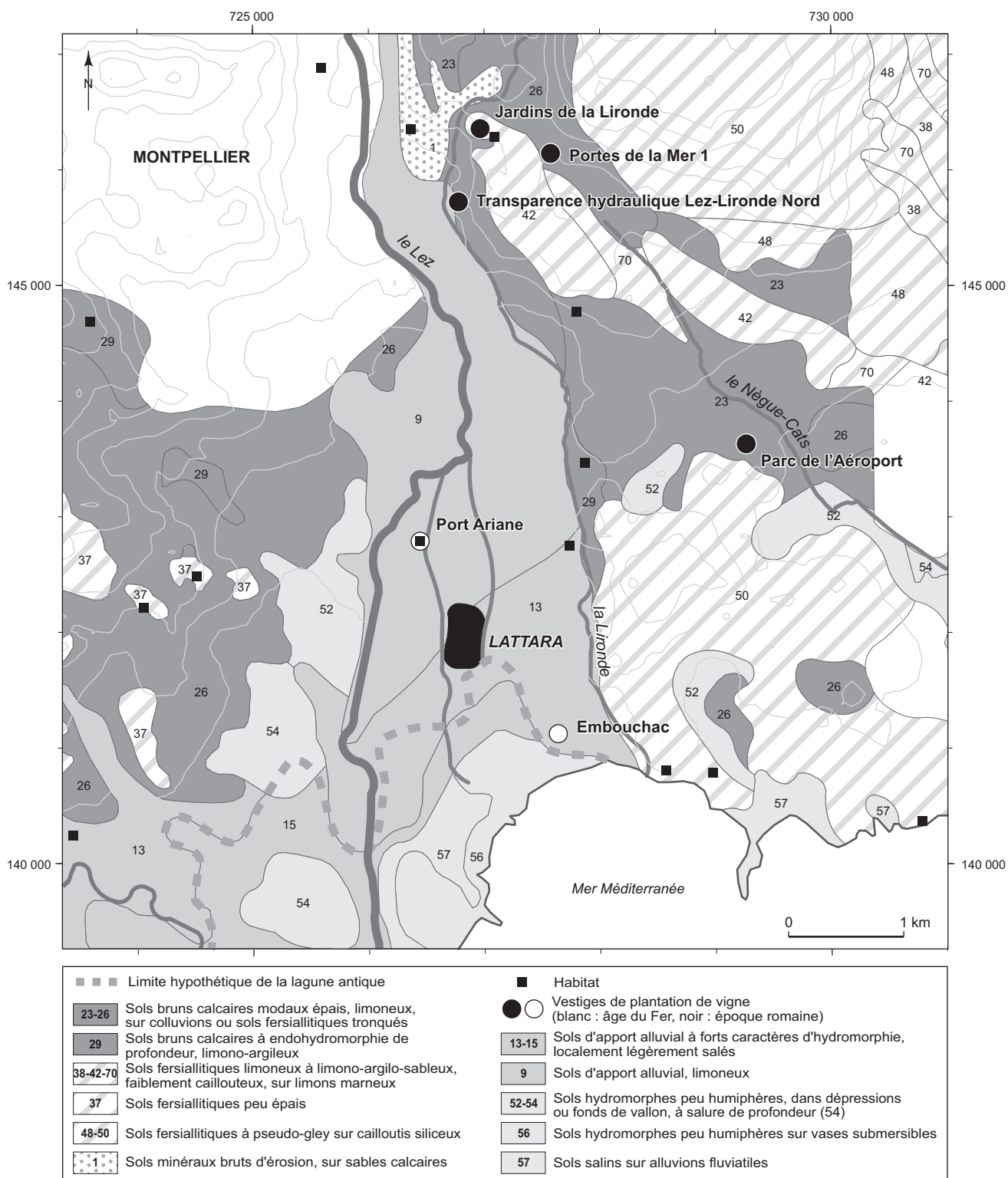
« Transparence hydraulique Lez-Lironde » se trouvent le long d'un axe pérenne matérialisé par une succession de fossés depuis le II^e s. av. J.-C. jusqu'à l'époque contemporaine. Ces creusements illustrent les différentes étapes de la canalisation de la Lironde, doublée à la période antique d'un chemin dont les niveaux de circulation sont conservés de place en place. La sépulture la plus septentrionale, un dépôt secondaire de crémation daté du début de notre ère, se trouve dans l'exact prolongement du chemin romain des Cauquillous. Sa localisation pourrait ainsi coïncider avec le carrefour de ces deux axes. Les deux autres tombes se trouvent à plus de 500 m vers le sud. Il s'agit, d'une part, de l'inhumation d'un immature en coffre de tuile et, d'autre part, d'un bûcher daté du milieu du I^{er} s. apr. J.-C. À l'écart des zones d'habitat, les sépultures ont ici aussi été captées par un axe fort de structuration du paysage. La localisation des autres découvertes funéraires, sur lesquelles nous ne

disposons que d'informations anciennes, montre également un lien étroit avec les réseaux de circulation (voir *infra*).

L'EXPLOITATION DES SOLS

UN TERROIR DIVERSIFIÉ

La carte pédologique illustre la variété des sols et, partant de là, les potentialités agrologiques de la région de Lattes (Arnal, 1984). Quatre grands types de sols sont représentés : les sols alluviaux dans la vallée et la plaine deltaïque, les sols hydromorphes localement salés, dans les dépressions ou en bordure de l'étang, les sols fersiallitiques sur les terrasses reliques rhodaniennes, enfin les sols bruns calcaires qui se développent en croissant autour du delta et de la butte de Pérols (fig. 19 et tabl. I).



Tabl. I – Superficie des unités de sol dans le secteur de Lattara, hors emprise de la lagune antique.

Classe Arnal	Type de sol	Surface (ha)
29	Sols bruns calcaires à endohydromorphie de profondeur	115,33
23-26	Sols bruns calcaires modaux épais	1 307,44
13-15	Sols d'apport alluvial à forts caractères d'hydromorphie, localement légèrement salés	493,11
9	Sols d'apport alluvial, limoneux	573,29
48-50	Sols fersiallitiques à pseudo-gley sur cailloutis siliceux	1 109,92
38-42-70	Sols fersiallitiques limoneux à limono-argilo-sableux, faiblement caillouteux, sur limons marneux	306,96
37	Sols fersiallitiques peu épais	139,97
52-54	Sols hydromorphes peu humiphères	273,99
56	Sols hydromorphes peu humiphères sur vases submersibles	1,33
1	Sols minéraux bruts d'érosion, sur sables calcaires	47,49
57	Sols salins sur alluvions fluviales	42,43

Outre l'inévitable schématisation liée à l'interpolation de données éparses, ce document, fondé sur les observations contemporaines, n'est pas totalement applicable à la période antique. Un sol n'est pas un organe immuable, il évolue sous l'action conjuguée du climat et de l'homme, pour ne citer que les principaux acteurs. La topographie s'est aplanie lors des deux derniers millénaires. Les versants dénudés, soumis à l'érosion, ont subi des troncatures. Les matériaux mobilisés, déposés en bas de pente, masquent les sols anciens et connaissent à leur tour une évolution pédologique, sans relation avec la précédente puisque construite sur des matériaux et dans des conditions différentes. Les sols bruns calcaires épais formés sur les colluvions de l'Holocène récent ou sur le sol fersiallitique tronqué (unités 23 et 26 de la carte pédologique) sont dans certains secteurs des formations récentes. Ils couvrent 1 300 ha de la zone étudiée et sont principalement localisés au nord de la butte de Pérols et en rive droite du Lez. Les processus sédimentaires ont également entraîné de profondes modifications de la topographie et des conditions édaphiques dans la vallée du Lez et la plaine deltaïque. Le rivage de la lagune, repoussé par la progradation du delta, s'étendait jusqu'à *Lattara*. Le tracé de sa limite antique reste très hypothétique (Favory, 1988). L'importance du colmatage alluvial du lit majeur a pu être mesurée récemment sur les fouilles de Port Ariane et de la Céreirède (Blanchemanche *et al.*, 2004 ; Jorda, 2007). La séquence protohistorique et antique de Port Ariane est ensevelie sous 3 m de sédiments. Entre le Bronze final et la fin de la période romaine, la remontée de la nappe phréatique conduit à l'engorgement du sol. Sur la carte pédologique, la limite des sols alluviaux à forts caractères d'hydromorphie

(unité n° 13) peut donc être restituée beaucoup plus au nord pour la période concernée. Enfin, les terrasses graveleuses à sol fersiallitique peuvent être considérées comme des zones stables.

POTENTIALITÉS AGROLOGIQUES : LE REGARD DES ANCIENS ET DES MODERNES

L'appréciation de la fertilité des terres repose pour partie sur les qualités intrinsèques des sols et leur capacité à favoriser le développement des plantes. Elle est également largement dépendante de la maîtrise technique des agriculteurs, en particulier de l'efficacité des méthodes aratoires (Berger *et al.*, 1997, p. 135). Les terres riches et lourdes préférées par l'agriculture moderne sont peu propices au labour à main ou à l'araire, s'accommodant mieux des sols légers et peu profonds. De même, la rentabilité de la mise en œuvre d'un système de drainage pour assainir les terres hydromorphes doit être considérée différemment en l'absence de moyens mécaniques.

Aujourd'hui largement exploitées, les terres inondables et/ou hydromorphes de la plaine alluviale ont pu être consacrées durant l'Antiquité à l'élevage sur prairies humides pour certaines espèces animales (bovins, équidés) ou encore à des cultures maraîchères ou fruitières (vignes, pommiers). Les ressources végétales spécifiques de ces milieux ont pu être également exploitées avec profit, telles que les roselières, dont l'architecture est grande consommatrice. Les sols fersiallitiques, favorables aux pratiques aratoires antiques, ont pu accueillir diverses cultures. Ils supportaient également la chênaie (Ambert, Chabal, 1992, p. 23). Ils sont

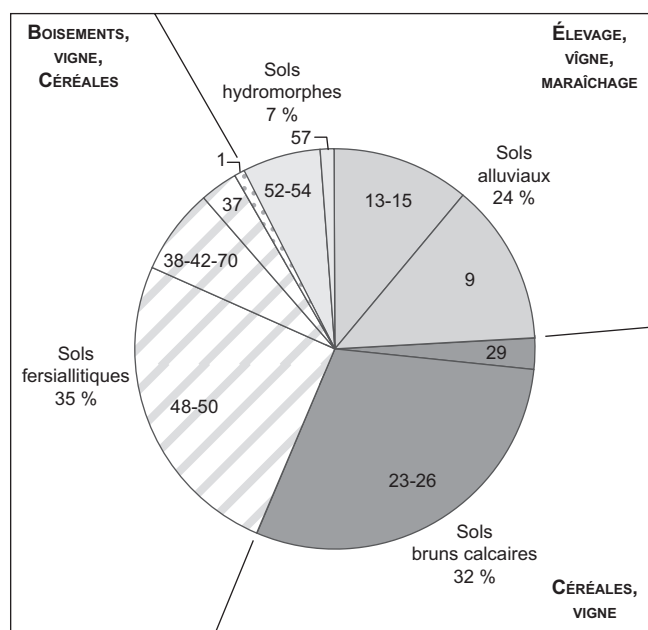


Fig. 20 – Proportion, en surface, des grandes classes de sols et principales dévolutions agricoles dans le secteur de Lattes et à l'est de Montpellier (Hérault) (DAO : I. Daveau, INRAP).

aujourd'hui occupés par des vignes de qualité, à fort degré d'alcool, et des espèces fruitières à noyaux (Arnal, 1984, p. 92). Au début du XIX^e s., les sols bruns calcaires étaient partagés entre céréaliculture et viticulture. On notera que la localisation des terres labourables d'après le compoix de 1527 coïncide avec leur emprise (Blanchemanche, 1992, p. 22).

Un diagramme illustre la proportion des différents types de sols sur la zone étudiée (fig. 20). La surface des terres couvertes par la lagune antique n'a pas été prise en compte. La répartition des grandes familles pédologiques est équilibrée. Elle traduit la remarquable complémentarité des sols au sein de ce finage, assurant la diversification des ressources.

LES INDICES DE CULTURES ANCIENNES

Les données récentes viennent compléter cette approche théorique. Grâce à la multiplication des découvertes de traces agraires, l'archéologie et les études environnementales nous permettent désormais d'aborder la réalité des cultures. L'exploitation de la vigne, en particulier, est bien documentée. Les fosses de plantation en ont été repérées en divers points. Les plus anciennes sont celles de Port Ariane (Jung, 2007a). Installée à la fin du III^e s. ou au début du II^e s., l'exploitation de cette parcelle plantée d'un seul

tenant sur plus de 2,50 ha se poursuit jusqu'au début du I^{er} s. av. J.-C. (fig. 21). Sa datation coïncide avec une phase de développement de la viticulture locale, déduite des données paléobotaniques et archéologiques sur le site de *Lattara* (Py, Buxo, 2001, p. 29-43). Notons que seule la cité massaliote a livré des plantations aussi anciennes, à Saint-Jean-du-Désert et à l'Alcazar. L'implantation de ce vignoble sur ces terres fortement hydromorphes, aux potentialités agrologiques *a priori* limitées, peut surprendre. Le cas n'est cependant pas isolé : en aval, les analyses palynologiques sur la carotte d'Embouchac révèlent pour le second âge du Fer, des taux de pollen élevés, traduisant une culture « stationnelle », sur les rivages mêmes de la lagune (Jung, 2007a ; Puertas, 1998, p. 42). Sans exclure l'éventualité d'autres vignes sur la butte de Pérols, hypothèse jusque-là retenue par les chercheurs sous le double argument de la localisation des déboisements du III^e s. et des qualités des sols fersiallitiques de la butte (Ambert, Chabal, 1992, p. 21 ; Puertas, 1998, p. 149), il faut admettre qu'une partie du vignoble de *Lattara* s'étendait dans la plaine deltaïque. Cette localisation peut traduire une carence en surfaces disponibles. L'accroissement des surfaces dévolues à la viticulture impliquerait la conquête de nouvelles terres, ou plus précisément leur changement d'affectation en faveur d'une culture désormais plus rentable. Le critère de proximité a pu jouer pour cette culture exigeante en soins et en main-d'œuvre. Enfin, la plantation en sol hydromorphe peut également résulter d'un choix de production orienté vers le rendement plus que vers la qualité.

Les pratiques semblent évoluer au Haut-Empire, avec des plantations en zones plus sèches, sur les coteaux. Là encore les lieux de transformation restent méconnus : un bassin de vinification a été fouillé sur le site des Jardins de la Lironde (Montpellier), associé aux fosses de culture (Daveau, 2003b). Celui mentionné sur le site de la Vineuse, à Lattes, correspond peut-être au même type d'aménagement (Vial, 2003, p. 227).

La fouille de Port Ariane a livré d'autres informations quant à l'utilisation de cette zone humide. En dehors de l'épisode viticole, les aménagements pouvant témoigner de la mise en valeur du secteur durant la Protohistoire et la période romaine restent très discrets : ils se limitent à quelques fossés asynchrones. La fréquentation même du site apparaît, d'après les données archéologiques, très discontinuée. Pourtant, les résultats des études environnementales attestent une pression anthropique continue, avec le maintien artificiel d'une prairie humide. L'hypothèse d'un secteur durablement consacré à l'élevage est confortée



Fig. 21 – *Le vignoble de Port Ariane à Lattes (Hérault)*
(cliché : C. Jung, INRAP).

par l'identification d'insectes coprophages inféodés aux mammifères herbivores pour le Bronze final et l'ensemble de l'âge du Fer. Du point de vue archéozoologique, Port Ariane se démarque des sites environnants par la prépondérance des bovins parmi les espèces consommées, depuis le Néolithique jusqu'à la période romaine. En pleine crise viticole, la prospérité de l'établissement romain à la fin du II^e s. et au III^e s. apr. J.-C. est manifestement liée à d'autres productions. Une spécialisation dans l'élevage bovin est envisageable, d'autant que celui-ci semble progresser en Gaule méditerranéenne au III^e s. (Leguilloux, Lepetz, 1996, p. 266).

LA STRUCTURATION DU PAYSAGE

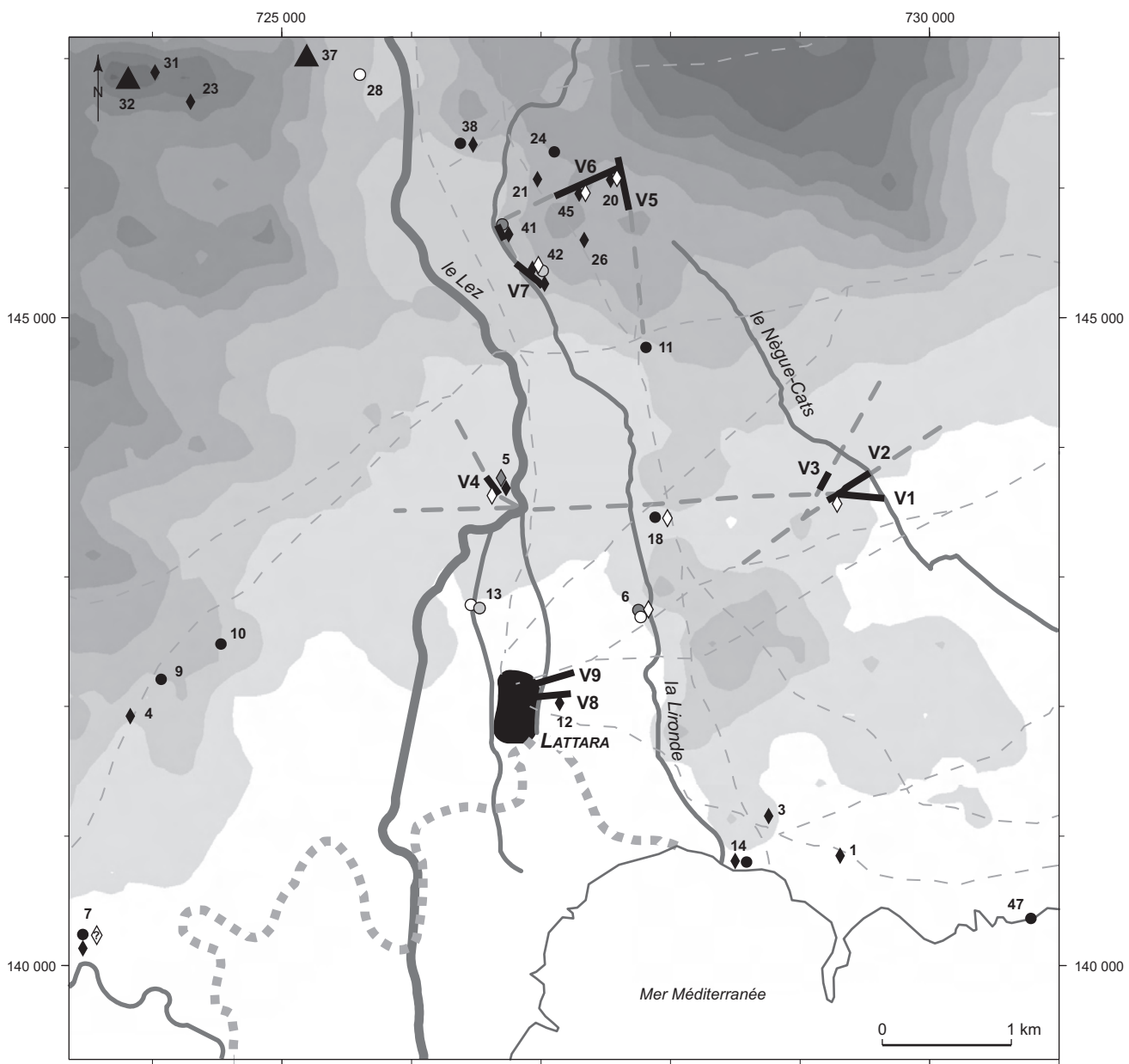
UN RÉSEAU DE CIRCULATION ANCIEN JALONNÉ DE TOMBES

L'examen des cartes anciennes et la photo-interprétation invitent à restituer plusieurs itinéraires supposés antiques (Favory, 1988). Les tracés nord-sud relient l'arrière-pays aux étangs, par la vallée du Lez entre *Sextantio* et *Lattara*, et en rive droite de la Lironde, via *Soriech*. Les tracés supralittoraux doublent dans la plaine la *via Domitia*. Perpendiculaires aux vallées, ils sont contraints par les points de franchissement des cours d'eau.

Les interventions archéologiques récentes ont permis d'observer des voies de circulation insoupçonnées, remontant pour certaines au premier âge du Fer. Comme à Nîmes où les recherches récentes mettent en évidence l'origine protohistorique d'une partie du réseau viaire de

la plaine du Vistre (Breuil, Séjalon, à paraître), ces chemins sont jalonnés par des tombes isolées ou en petits groupes (Bel *et al.*, à paraître), qui témoignent de l'ancienneté d'un mode d'implantation funéraire traditionnellement associé à la romanisation.

Ainsi, le chemin fouillé sur la ZAC du Parc de l'Aéroport, à Pérols (fig. 22, V1) : daté du début du V^e s. av. J.-C., il est contemporain de la nécropole à laquelle il sert peut-être d'épine dorsale ; il est installé en surface du comblement d'un large fossé antérieur, non daté, dont il reprend le tracé. Autour du changement d'ère, un nouveau fossé occupe le même axe. C'est encore la même orientation qui dirige, à quelques mètres au nord, le creusement du ruisseau de l'Estanel, canalisé à la période médiévale. Ces éléments témoignent de la très grande pérennité de cet axe dans le paysage. Le chemin gaulois est matérialisé par une juxtaposition d'empierrements disposés sur une bande d'environ 6 m de large et suivie sur plus de 50 m de long dans l'emprise du décapage. En plus du mobilier céramique mêlé aux empierrements, quatre pièces d'armement (talons de lance et de javeline) méritent d'être signalées. Les matériaux, disposés en couche unique, sont très disparates. Les galets de quartz et quartzite, présents localement sur la butte de Pérols, constituent moins de 40 % de la surface couverte par les empierrements. Le calcaire lacustre pliocène est essentiellement représenté, en association avec du calcaire gréseux éocène et du calcaire froid du Jurassique. Ces matériaux proviennent de gisements distants de plusieurs kilomètres : probablement dans le secteur de Vendargues, à plus de 7 km au nord-est, ou encore dans le massif de la Gardiole (Jurassique), à 6 km à l'ouest. L'hétérogénéité des matériaux employés et les différences de constitution des empierrements semblent traduire des apports divers, plutôt qu'une phase de construction unique. Les irrégularités du chemin de terre auraient été comblées au coup par coup à l'aide de matériaux convoyés par cet itinéraire, peut-être à destination d'un site voisin en cours d'aménagement. Quoi qu'il en soit, le caractère exogène des matériaux indique qu'il ne s'agit pas d'une simple desserte locale mais plus probablement d'un itinéraire de plus long parcours. Sa pérennisation sous forme de limite parcellaire renforce également son importance. Il est tentant de le prolonger en direction de *Soriech* où la découverte de bassins en bronze, d'origine étrusque, signale vraisemblablement une riche sépulture. En poursuivant son tracé vers l'ouest, cette voie franchirait le Lez au sud du site de la Céreirède où se trouve une autre tombe du VI^e s. Un passage à gué est en effet probable à cet emplacement. Il serait également



Habitat		Funéraire					
○	◇	◇	◇	■ ■ ■	— — —	V1, V2 et V3	Parc de l'Aéroport
○	◇	◇	◇	— — —	— — —	V4	La Céreirède
●	◇	◇	◇	— — —	— — —	V5 et V6	Chemin des Cauquillous
●	◇	◇	◇	— — —	— — —	V7	Transparence hydraulique Lez-Lironde
		◇	◇	— — —	— — —	V8	Lattes, sondage Tamaris
				▲		V9	Lattes, sondages 13 et NL7
1. Estelle	11. Mas Rouge	23. Hôtel de Montcalm	38. Saint-Michel				
3. Fangousse	12. Lotissement Filiés	24. Jardins de la Lironde 2	41. Transparence hydraulique Lez-Lironde Nord				
4. La Castelle	13. Port Ariane 3	26. La Cavalade	42. Transparence hydraulique Lez-Lironde Sud				
5. La Céreirède	14. Rignac	28. Lycée technique	45. ZAC les Portes de la Mer III				
6. La Cougourlude	18. Soriech	31. Palais de Justice	47. Mas Rouge (Pérols)				
7. La Vineuse	20. Chemin des Cauquillous	32. Peyrou					
9. Le Pahon, Fromigue	21. Croix de Pomessargues	37. Saint-Denys					
10. Mas de Mariotte, des Plans, Cocon							

Fig. 22 – Carte des voies anciennes retrouvées en fouille et localisation des habitats et gisements funéraires dans le secteur de Lattes et à l'est de Montpellier (Hérault) (DAO : I. Daveau, INRAP).

emprunté par la voie, reconnue sur ce site (fig. 22, V4). Il s'agit d'un chemin creux d'axe nord-ouest/sud-est, dégagé sur 170 m de long, dont la première chaussée empierrée remonte à la fin du I^{er} s. av. J.-C. Elle surmonte un état antérieur, non daté, signalé par des ornières. L'enclos de la fin du II^e s. av. J.-C., installé en bordure du chemin et selon la même orientation, recoupe l'un des fossés bordiers, confirmant la préexistence de la voie. La présence, dans le même secteur, d'une sépulture du premier âge du Fer, isolée chronologiquement, ne paraît pas fortuite. Son implantation pourrait avoir été motivée par le passage de ce chemin et militerait en faveur d'une origine encore plus ancienne.

Plus au nord, la présence de deux probables enclos funéraires du premier âge du Fer le long du chemin romain des Cauquillous (fig. 22, V6) laisse également supposer pour cette voie une datation plus reculée (Sauvage dir., 1997-1998 ; Vignaud *et al.*, 1999). Là encore, des sépultures du Haut-Empire jalonnent l'itinéraire. À quelques centaines de mètres à l'est, en rive gauche de la Lironde actuelle, une succession de fossés témoigne de la canalisation de ce cours d'eau depuis le II^e s. av. J.-C. (Daveau, 2003a). La multiplication des tracés résulte du recusement incessant d'un axe d'écoulement sur plus de deux millénaires. Des niveaux de circulation retrouvés de place en place pourraient indiquer la présence d'un chemin longeant le ruisseau. Trois tombes romaines ont été fouillées à 600 m de distance, en étroite relation avec le réseau fossoyé. La plus ancienne, au nord, se trouve à proximité du carrefour théorique avec l'ancien chemin des Cauquillous. La plus méridionale, un *bustum* daté du milieu du I^{er} s. apr. J.-C., occupe sans doute aussi une position particulière. Deux blocs de grès parallélépipédiques ont été découverts, noyés dans les niveaux hydromorphes antiques, respectivement à 13 m et 15 m du *bustum*. Il s'agit vraisemblablement d'éléments de bornage marquant un « confront » de parcelles ou un carrefour de chemins.

Les deux voies romaines observées sur la ZAC du Parc de l'Aéroport, à Pérols, utilisées durant le Haut-Empire, s'appuient sur une organisation paysagère légèrement antérieure. L'un des fossés bordiers de la voie occidentale (V3) reprend le tracé d'un creusement précédent, daté du II^e s. ou du I^{er} s. av. J.-C. La voie orientale (V2), dont le premier état empierré est daté de la fin du I^{er} s. av. J.-C., pourrait également être légèrement plus ancienne : son tracé est en chicane pour éviter des obstacles ou se raccorder au parcellaire préexistant, non daté. Les deux voies diffèrent par leur orientation mais également par



Fig. 23 – Détail de l'empierrement d'une des voies (V2) du Parc de l'Aéroport à Pérols (Hérault), renforcé à l'emplacement d'un fossé de l'âge du Fer (cliché : J. Guerre, INRAP).

leur emprise spatiale : V3, à l'ouest, est très rectiligne. Les fossés bordiers, distants de plus de 20 m, encadrent l'espace dévolu à la chaussée. À l'intérieur de ce ruban, la voie de roulement, large de 5,50 m, est constituée par des galets accumulés sur une vingtaine de centimètres d'épaisseur. Elle est jouxtée par un autre niveau de circulation, dépourvu d'ornières, et peut-être réservé au bétail ou aux piétons. Des fossés parcellaires viennent se raccorder aux fossés bordiers de la voie. Dans l'un des champs, d'étroites tranchées parallèles, distantes de 1,50 m, évoquent une plantation de vigne. Une bande de 10 m de large est ménagée entre ces tranchées et les limites du champ. Cet espace pouvait être occupé par des cultures annuelles, ou encore correspondre à une servitude, en bordure de l'espace public réservé à la voie.

Tabl. II – Équivalence des mesures en grades des centuriations réputées couvrir le secteur de Lattara.

Site	NL/O (°)	NL/E (gr)
Montpellier A	43°30'	51,7
Montpellier B	45°30'	49,4
Nîmes A	32°	64,4
Nîmes B	14°30'	83,9
<i>Sextantio-Ambrussum</i>	24°	73,3

La deuxième voie, à l'est, est serrée de près par ses fossés, espacés de 6 m (fig. 23). Son tracé est plus sinueux. Deux voies de roulement sont superposées, séparées par un apport de sable. Les ornières appartenant à un état antérieur sont conservées au nord. Le long du fossé méridional, une ligne de fosses de plantation, disposées selon un rythme binaire, témoigne de la présence d'une bordure arborée, destinée à ombrager le parcours. Trois blocs parallélépipédiques en calcaire froid sont associés aux voies. Éléments de bornage, ils ont pour deux d'entre eux été retrouvés à l'intersection des fossés bordiers et linéaments du parcellaire. Si leur fondation n'est pas forcément synchrone, les deux voies ont manifestement fonctionné de pair, comme en témoignent le matériel associé et l'organisation du parcellaire, reliant les deux tracés. Par ses dimensions, la première pourrait correspondre à une voie publique.

Ces deux itinéraires se raccordent vraisemblablement au sud-ouest sur le chemin se dirigeant vers *Lattara* via la Cougourlude (actuelle R.D. 172), dont l'extrémité a été fouillée à l'entrée de la ville (V9).

LA DISCRÉTION DES CENTURIATIONS

L'analyse morphologique réalisée par François Favory à partir de la cartographie et des photographies aériennes verticales lui a permis de détecter, dans la région de Lattes, l'influence de cinq centuriations romaines (Favory, 1988 et 1997). Il s'agit des réseaux dirigés par la *via Domitia* : *Sextantio-Ambrussum*, Montpelliérais A et B, et des deux centuriations Nîmes A et B (tabl. II). Les routes et limites parcellaires actuelles reprenant l'orientation de ces réseaux peuvent traduire la persistance dans le paysage de l'organisation foncière antique.

La morphologie de ces réseaux et leur matérialisation dans le parcellaire subactuel ne seront pas présentées dans ce dossier, ces points ayant fait l'objet d'articles détaillés (Favory, 1988 et 1997 ; Jung, 2007b). Selon la démarche inverse, il s'agit ici d'évaluer le comportement des vestiges

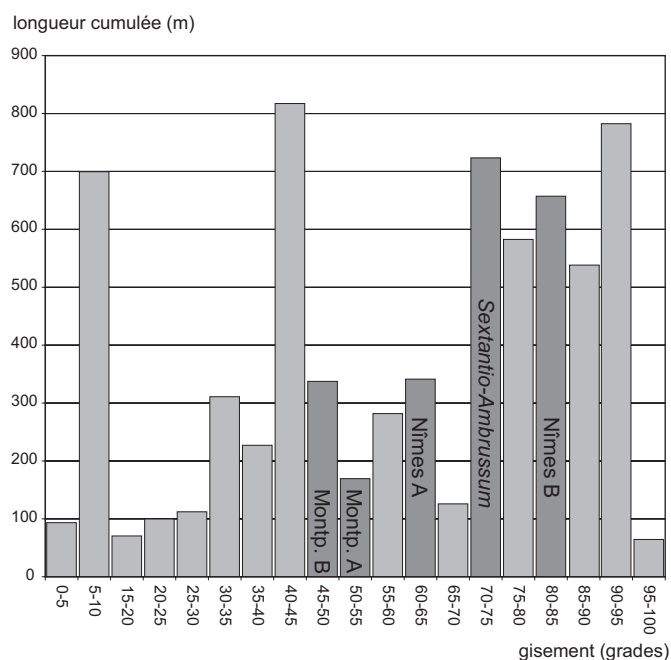


Fig. 24 – Histogramme, par classes d'orientation, de la somme des longueurs des structures linéaires romaines dans le secteur de Lattara et à l'est de Montpellier (Hérault) (DAO : I. Daveau, INRAP).

rencontrés sur le terrain face à ces réseaux structurants. Pour ce faire, l'orientation des structures linéaires de l'époque romaine a été calculée. Par « structure linéaire » s'entendent les voies et les fossés de limite parcellaire, mais également l'axe des plantations et des bâtiments. L'histogramme illustre la somme des longueurs des linéaments triés par classe d'angle de cinq grades (soit 5°55'). Force est de constater que l'influence des centuriations n'est pas décisive dans le choix des orientations (fig. 24). La matérialisation du réseau *Sextantio-Ambrussum*, qui paraît être le plus prégnant, repose à plus de 70 % sur le tracé de l'ancien chemin des Cauquillous, dont l'origine est sans doute bien antérieure à la conquête. D'autres orientations bien représentées n'ont aucune relation avec les centuriations. Le pic des gisements compris entre 5 et 10 grades est remarquable. Y participent pour l'essentiel les fossés reprenant l'orientation du chemin gaulois sur la ZAC du Parc de l'Aéroport et ceux de Port Ariane. Sur ce dernier site, ce sont les chenaux successifs qui servent de morphogène depuis l'âge du Fer jusqu'à la période moderne (Jung, 2007b). Le même constat peut être fait plus au nord, en bordure de la Lironde : les fossés s'infléchissent tangentiellement aux courbes de niveau, selon un tracé commun depuis le II^e s. av. J.-C. ; le parcellaire prend ici la forme d'une grille souple, élastique, s'adaptant à la topographie (Daveau, 2003a).

À l'échelle macroscopique de la fouille, la structuration du paysage romain hérite ici largement d'une organisation antérieure, elle-même composant en fonction d'une topographie contrastée, proposant localement des solutions aux problèmes de drainage et de résorption des intempéries.

*

* *

La diversité des conditions taphonomiques nous empêche d'avoir une vision homogène des environs de *Lattara*. L'importance du recouvrement sédimentaire dans la plaine deltaïque et au pied des versants masque les vestiges des occupations anciennes qui ne peuvent être dévoilés qu'à l'occasion d'interventions affectant le sous-sol. Ces dernières années, la multiplication des opérations d'archéologie pré-

ventive est venue considérablement enrichir les informations nécessairement fragmentaires recueillies en surface. Terroir aux potentialités diversifiées, les analyses environnementales pratiquées sur les fenêtres ouvertes en fouille indiquent une ouverture du milieu très précoce, dès le Néolithique, et une exploitation sur la longue durée, y compris des zones les moins favorables de la basse plaine. Les données aujourd'hui disponibles révèlent un territoire fortement structuré dès le premier âge du Fer. La trame viaire, en particulier, semble fixée dans ses grandes lignes à partir de la fin du VI^e s. Jusqu'à la fin de la période romaine, les sépultures viennent s'ancrer le long des mêmes chemins, témoignant à la fois de la remarquable stabilité de l'organisation paysagère et de la persistance de cet aspect des pratiques funéraires.

LATTARA ET L'ÉTRURIE

Nouvelles données sur l'installation d'un comptoir vers 500 av. J.-C.

Denis LEBEAUPIN et Pierre SÉJALON

Mots-clés. Commerce, comptoir, emporion, amphores, Marseille, Étrurie, Méditerranée occidentale, golfe du Lion.

Résumé. L'avancement des travaux dans un quartier sud de Lattes a permis de fouiller des niveaux correspondant probablement à l'origine de la ville. Un rempart de pierre et un habitat édifiés à la fin du VI^e s. av. J.-C. ont été reconnus. Les techniques de construction et le mobilier essentiellement étrusque de cet habitat montrent une singularité forte de Lattes par rapport aux sites contemporains : la présence d'une communauté d'origine étrusque paraît établie et l'hypothèse de la fondation d'un comptoir étrusque peut être envisagée. La destruction de l'habitat et du rempart au début du V^e s., et le développement de l'influence massaliète lors de la réoccupation, posent le problème des relations commerciales entre Grecs et Étrusques en Gaule à la fin de la période archaïque.

Key-words. Trade, colony, emporion, amphorae, Marseille, Etrury, western Mediterranean, golfe du Lion.

Abstract. Due to extending works in a south quarter of Lattes, the levels probably corresponding to the birth of the town have been excavated. A stone rampart and a settlement built at the end of the 6th century B.C. have been uncovered. Building techniques and finds, Etruscan for the most part, show a strong singularity compared to contemporaneous sites: the presence of an Etruscan community seems well established and it can be assumed that an Etruscan trading place was founded here. The destruction of the settlement and of the fortification at the early 5th century and the Massaliote expanding influence at the time of the reoccupation raise the question of trading relations between Greeks and Etruscans in Gaul towards the end of the Archaic period.

Translation: Isabelle FAUDUET

Schlüsselwörter. Handel, Handelsniederlassung, emporion, Amphoren, Marseille, Etrurien, westliches Mittelmeer, Golfe du Lion.

Zusammenfassung. Die fortschreitenden Bauarbeiten in einem südlichen Viertel von Lattes boten die Gelegenheit, Schichten zu untersuchen, die wahrscheinlich in die Gründungszeit der Stadt datieren. Es wurden ein Steinwall und ein Wohnhaus identifiziert, die am Ende des 6. Jahrhunderts v.u.Z. errichtet worden waren. Die Konstruktionstechniken und das hauptsächlich etruskische Fundmaterial dieser Siedlung weisen eine starke Eigenständigkeit von Lattara im Vergleich mit den zeitgenössischen Fundstätten auf: Die Präsenz einer aus Etrurien stammenden Gemeinschaft scheint erwiesen und die Hypothese der Gründung einer etruskischen Handelsniederlassung darf ins Auge gefasst werden. Die Zerstörung der Siedlung und des Walls zu Beginn des 5. Jahrhunderts und der wachsende Einfluss von Marseille bei der Neubesiedlung werfen das Problem der Handelsbeziehungen zwischen Griechen und Etruskern in Gallien am Ende der archaischen Zeit auf.

Übersetzung: Isa ODENHARDT-DONVEZ

Dans les années 1960 et 1970 plusieurs sondages sur le site de Lattes, réalisés par le groupe archéologique Painlevé (GAP) qu'animait H. Prades, ont fourni des données remarquables sur la présence étrusque en Gaule méridionale (Arnal *et al.*, 1974, p. 319 *sq.*). L'abondance dans les niveaux archaïques de céramique provenant d'Étrurie, notamment d'amphores vinaires et de vaisselle commune, et la découverte de plusieurs graffites en alphabet étrusque (Bats, 1988a, p. 157) ont attiré l'attention des chercheurs. Toutefois,

ces fouilles menées sur des surfaces limitées, dans des conditions difficiles puisque les niveaux concernés se trouvaient sous la nappe phréatique, n'ont fourni qu'une image imprécise du contexte de ces découvertes ; par ailleurs, des approximations dans les datations et les attributions – les graffites étrusques ont d'abord été considérés comme ibériques – ont durablement brouillé leur interprétation.

Les fouilles programmées entamées en 1983 ont été l'occasion d'une relecture plus méthodique des travaux du

GAP (Py, 1988) ; relecture qui a confirmé l'importance des apports en provenance d'Étrurie et en a précisé la date. En effet, les fouilleurs avaient initialement proposé une datation autour de 600 av. J.-C., datation qui fut contestée dès les années 1970. Il est désormais établi que les témoins de la présence étrusque se situent essentiellement autour de 500. Cette correction chronologique impliquait une révision complète du problème étrusque puisque le cas de Lattes apparaissait désormais en nette rupture avec la situation générale de la Gaule méridionale, où la diffusion commerciale des productions d'Étrurie s'observe essentiellement dans la première moitié du VI^e s. av. J.-C. Dès 1993, la singularité de la situation lattoise était soulignée et l'hypothèse de la fondation d'un comptoir par des Étrusques était envisagée (Py, Garcia, 1993 ; Py, 1995).

Toutefois, la recherche sur le terrain dans le cadre des fouilles programmées n'a atteint les niveaux antérieurs à 475 av. J.-C. qu'au bout d'une quinzaine d'années, compte tenu de l'épaisseur de la stratigraphie et des choix méthodologiques retenus : il n'y a donc eu avant 1999 que très peu de données nouvelles sur la question étrusque. En revanche, de 1999 à 2003, les couches d'époque archaïque ont été abordées dans un quartier de la ville (zone 27) et fouillées ponctuellement jusqu'au substrat naturel (Lebeauin *et al.*, 2003). Malgré l'extension encore réduite de l'espace étudié, ces travaux ont mis au jour un habitat contenant un important mobilier en provenance d'Étrurie ; cet habitat et le rempart qui lui est associé semblent correspondre à la fondation de la ville. Les premiers résultats de ces recherches ont fait l'objet d'une communication (Py *et al.*, 2006) et d'une présentation sur le site même lors du 24^e *Convegno di Studi etruschi ed italici* en octobre 2002 ; ils seront présentés ici de manière synthétique et insérés dans la vaste problématique de la présence étrusque en Gaule du Sud à l'époque archaïque.

LES DONNÉES DE FOUILLE

LOCALISATION DU QUARTIER FOUILLÉ

Avant 1999, sept sondages du GAP ont atteint des niveaux d'occupation de la première moitié du V^e s. et de la fin du VI^e s. av. J.-C. et ont livré du mobilier étrusque (Py, 1988 ; Py, Garcia, 1993, p. 14). Quatre de ces sondages (5, 12, 17 et 25) se situent au nord du site, apparemment en dehors de l'enceinte telle qu'elle se dessine au V^e s. ; un autre sondage (27) est établi à l'angle nord-est de la ville, contre le

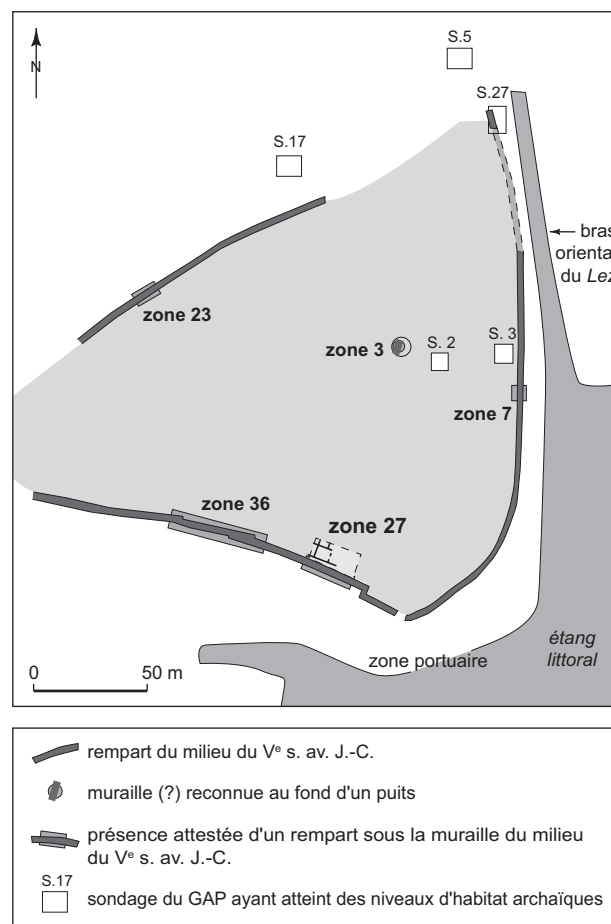


Fig. 25 – Localisation de la zone 27 et des sondages ayant atteint les niveaux archaïques de Lattara (DAO : © UFRAL).

parement de ce rempart ; deux autres, enfin, ont été réalisés *intra muros*, dans la partie orientale de la ville (sondages 2 et 3). Par ailleurs, les travaux menés sur l'enceinte par J. López ont, à plusieurs reprises, mis en évidence un état archaïque de la fortification.

La zone 27, chantier fouillé depuis 1995 sous la direction des auteurs, se situe dans la partie sud de la ville le long du rempart et à proximité des accès mettant en relation la ville et la zone du port lagunaire ; elle s'étend sur une surface rectangulaire de 220 m² (fig. 25). Ce chantier a eu pour objectif, dès l'origine, la reconnaissance et l'étude des niveaux anciens de l'habitat, depuis la fondation de Lattes jusqu'au milieu du IV^e s. av. J.-C., et leur mise en relation avec les différentes étapes de la fortification ; les premiers résultats, portant sur l'habitat du IV^e s., ont été publiés dès 1999 (Lebeauin, 1999). Les niveaux antérieurs à 475 ont été atteints à partir de 1999 et ont été fouillés sur environ 80 m² dans la partie ouest de la zone (secteur 1).

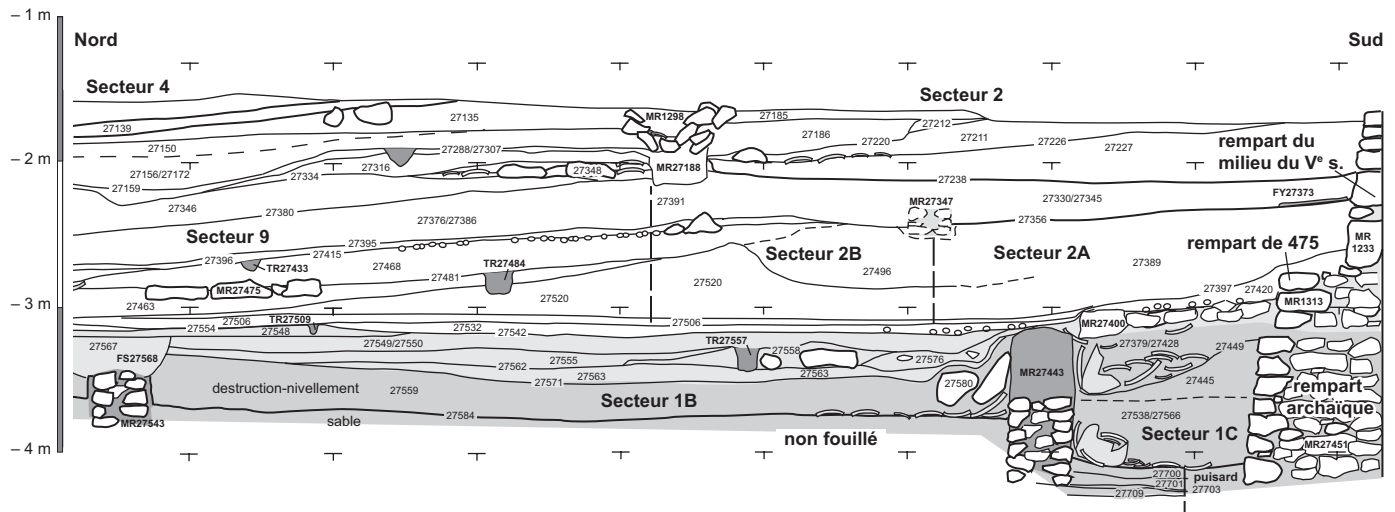


Fig. 26 – Coupe stratigraphique nord-sud de la zone 27 de Lattara : à droite, la succession des remparts ; en grisé, les niveaux archaïques et les niveaux de la période 475-450 (DAO : A. Vidal, UFRAL).

C'est donc une « fenêtre » limitée dans l'espace et dans le temps qui a été ouverte sur les origines de la ville ; on y observe cependant la construction d'un rempart et d'un habitat, puis, après une brève période d'occupation, la destruction probablement brutale de cet habitat et de la muraille, et enfin le remblaiement méthodique du quartier précédant l'édification d'une nouvelle fortification et la réoccupation. Le bon état de conservation des vestiges, figés par un incendie et protégés par l'épais remblaiement qui a suivi, a permis de documenter dans le détail l'évolution de l'architecture, et les caractéristiques de l'occupation.

LES NIVEAUX DE FONDATION DU REMPART ET DE L'HABITAT

Les données concernant les niveaux de fondation ont été collectées à partir de sondages réduits. La nécessité d'installer un puisard (angle nord-ouest de la zone, secteur 1D) pour fouiller hors d'eau ces niveaux profonds a permis d'observer rapidement la constitution du substrat sur lequel a été bâti le quartier. Celui-ci se compose sur une épaisseur minimale de 1,30 m d'une succession de couches de sables grossiers d'origine fluviatile, ponctuellement séparées par des passées plus argilo-limoneuses. Au sud (secteur 1C), la collaboration de C. Jorda, géomorphologue, a permis un enregistrement plus précis : le niveau atteint le plus profond est une couche de limon argileux compact, dépourvue de tout vestige archéologique. Cette couche peut correspondre à une accumulation de vase lagunaire recouvrant le sable observé quelques

10 m plus au nord. C'est au sommet de cette strate que la première fortification a été édifiée. Notons qu'un sédiment semblable a été repéré sous le rempart lors d'un sondage réalisé plus à l'ouest (López *et al.*, 2003, p. 186-189). Dans tous les cas, et avec les réserves qu'appellent les conditions de l'observation sur des surfaces réduites, il semble que les couches antérieures au rempart et aux solins des murs soient de formation naturelle.

LA FORTIFICATION

Seule une portion limitée (moins de 3 m de long) du parement interne du rempart archaïque a pu être observée dans la zone 27 (fig. 26). Il s'agit d'un puissant mur de pierre d'orientation est-ouest, directement posé sur le sol naturel et conservé sur une hauteur de près de 1 m, soit 7 à 9 assises ; ce mur est fait de blocs et de dalles de tailles variées, en calcaire tendre pour la plupart, agencés en lits irréguliers au sein desquels des petites pierres calent des blocs plus importants. Les pierres sont posées sans liant et sont correctement jointives ; une couche d'éclats de taille, observée à la base du parement, témoigne de la retouche des blocs avant leur mise en place ou du piquetage des faces visibles du parement pour lui donner un aspect plus régulier. La largeur n'est pas connue car le parement extérieur se trouve en retrait par rapport au mur postérieur ; on peut cependant en déduire que cette épaisseur est inférieure à 3 m.

Étudié sur une très courte distance dans la zone 27, ce rempart a été ponctuellement reconnu dans d'autres



Fig. 27 – Plan des niveaux archaïques dans la zone 27 de Lattara et relevé du mobilier dispersé sur les sols (DAO : A. Vidal, UFRAL).

secteurs (fig. 25). Les recherches de J. López dans le cadre du programme spécifique aux fortifications l'ont en effet mis en évidence sous le (ou les) rempart(s) postérieur(s) en plusieurs points des façades sud, nord et est de la ville ; elles ont également révélé la présence d'une poterne à une

cinquantaine de mètres à l'ouest de la zone 27. On peut donc envisager que l'enceinte ait dessiné, dès cette époque, un triangle aux angles arrondis, englobant environ 3 ha, disposition qui sera reprise lors de la réfection générale de la fortification vers 450 (voir Py, López, Asensio, *infra*, p. 71-89).

L'HABITAT

ARCHITECTURE ET ORGANISATION DE L'ESPACE

Dans la « fenêtre » des 80 m² fouillés, aucune pièce complète n'a été dégagée. La disposition des portes et des murs aveugles montre que l'ensemble appartient probablement à deux unités domestiques distinctes, séparées par un long mur nord-sud qui se prolonge au nord au-delà des limites de la fouille (fig. 27). La première de ces maisons, à l'ouest, comprendrait au moins les pièces 1A et 1D, très partiellement dégagées ; la seconde comprendrait les pièces 1B, 1E et 1F. Les deux maisons sont séparées du rempart par un long couloir (secteur 1C), large de 1,30 m et accessible par une porte ; ce dernier espace, probablement non couvert, a pu servir de passage et de drain, mais il était utilisé aussi pour le stockage. On remarque la dimension importante de certaines de ces salles : la pièce 1B mesure 5,80 m dans le sens nord-sud ; ses limites orientales n'ont pas été atteintes, mais l'emplacement du mur peut être déduit des déformations des couches plus récentes, la dimension est-ouest atteignant apparemment 6,50 m (fig. 27).

Les murs

En dépit de l'existence probable de deux unités domestiques, l'élaboration de ces architectures est très homogène et semble avoir été conçue comme un projet unique. Les solins de pierre sont construits en une seule étape, comme le montre l'imbrication des pierres d'angle ; l'emplacement des portes est prévu, car l'élévation des solins est moindre à leur emplacement et un aménagement y est réservé pour les chambranles. La hauteur des solins est au minimum de 40 cm au-dessus du sol et la largeur comprise entre 40 cm et 50 cm. Les élévations sont construites en terre massive. Les premières observations montrent une très grande homogénéité dans les matériaux employés, limon argileux brun à verdâtre provenant de la lagune proche. Les élévations et les solins sont recouverts d'un enduit soigné. Le bon état de conservation de la base des murs a permis une observation fine de ces enduits de finition. D'une épaisseur moyenne de 1 cm, ils ont été confectionnés avec un limon argileux mélangé à de la paille et étalé à la main comme en témoignent des traces de doigts (fig. 28). Après séchage (partiel ?), un badigeon probablement à base de chaux a été étalé sur 1 mm à 2 mm d'épaisseur, ce qui confère à la plupart des fragments d'enduits une couleur blanche. Plusieurs éléments mis au jour sur les niveaux de sols

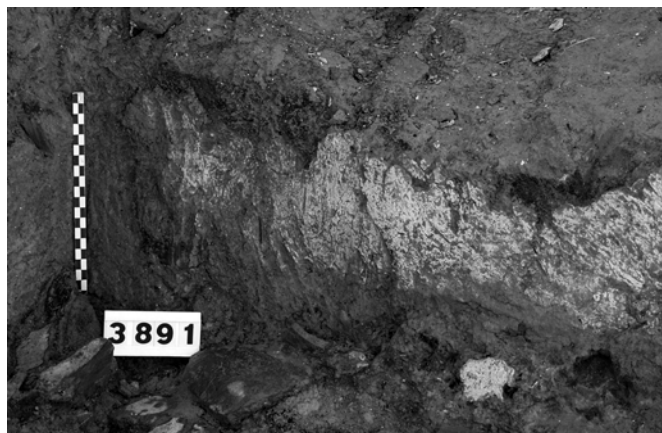


Fig. 28 – Détail de l'enduit conservé sur le mur sud de la pièce 1B de la zone 27 de Lattara (photo : © UFRAL).

laissent supposer l'existence de décorations : à l'aplomb de la porte séparant les espaces 1A et 1C, des gros fragments d'enduit montrent des moulurations légères ; dans l'espace 1D, les fragments d'enduit récoltés dans les niveaux de démolition sont de couleur orangée. Cette coloration volontaire peut être mise en relation avec deux galets d'hématite pulvérulente découverts sur le sol de cette pièce. De telles observations laissent penser que certains murs ou parties de murs étaient décorées de bandes peintes. Les fouilles futures devront prendre les précautions nécessaires pour préserver ces documents rares.

Les sols et les portes

Les sols paraissent avoir été aménagés pour compenser la pente naturelle du substrat vers le sud : chaque pièce est munie d'un sol horizontal fait d'une couche de sable grossier, matériau probablement prélevé sur place ; le dénivelé de 10 cm à 15 cm entre les salles était retenu par les seuils de pierre et des aménagements de bois (voir *infra*, p. 50).

Sur les quatre ouvertures observées, trois ont été fouillées (mais une seule présente dans les limites de la fouille un plan complet) ; elles sont construites selon les mêmes procédés. Comme il a été dit précédemment, les solins de pierre présents à la base des murs se retrouvent également sous les portes ; ils ont pu servir de seuil comme, par exemple, entre les secteurs 1A et 1C où une pierre plate faisait fonction de marche. Des marches (et une contremarche) en bois recouvraient les seuils de pierre et contribuaient à retenir les sols de sable ; toutes ces planches ont été retrouvées en place mais carbonisées



Fig. 29 – Détail du seuil avec marche en bois séparant la pièce 1A de l'espace 1C (PR27600) dans la zone 27 de Lattara. Vue prise du nord (photo : © UFRAL).



Fig. 30 – Détail du chambranle imprimé en négatif dans le piédroit de la porte PR27600 de la zone 27 de Lattara (photo : © UFRAL).

(fig. 29). Outre ces marches, des chambranles ont été mis en place avant que les murs ne soient enduits. En effet, sur les piédroits des élévations en terre, des négatifs quadrangulaires inscrits dans l'enduit suggèrent leur emplacement ; à la base du piédroit est de la porte entre 1A et 1C, un fragment de bois carbonisé en position verticale atteste directement la présence de ces chambranles (fig. 30). La trace en négatif montre que ces menuiseries étaient de section quadrangulaire et qu'il s'agissait donc de bois travaillé et non de simples poteaux bruts ou sommairement équarris. La conservation de ces vestiges ne donne



Fig. 31 – Vue d'ensemble de la pièce 1B de la zone 27 de Lattara avec pan de mur en adobes effondré. Au premier plan, solin de pierre partiellement dégagé et élévation arasée en terre massive. Vue prise de l'ouest (photo : © UFRAL).

pas d'indication sur le système de fermeture proprement dit, mais de tels chambranles ne se justifieraient pas sans l'existence d'une véritable fermeture sous la forme d'un vantail en bois.

Les aménagements fixes

Au sein de cette architecture, divers aménagements ont pu être fouillés. Une cloison a été découverte en position secondaire. Composée de 25 lits horizontaux de briques étroites et allongées (demi-module ?) de 8-9 cm d'épaisseur, elle a été dégagée dans la pièce 1B, effondrée dans la moitié nord-ouest (fig. 31). Les matériaux utilisés sont relativement homogènes (limon argileux jaune incluant des petits escargots). On distingue toutefois quelques briques de couleur différente, façonnées avec un limon grisâtre contenant des petits charbons de bois. Les joints entre les briques sont réalisés avec un limon sableux gris clair à beige qui se repère aisément. Cette cloison pourrait participer du découpage interne de cette grande pièce (fig. 32).

Un foyer construit prend place vers le centre de la même pièce 1B (fig. 27 et 33). La fouille a permis de reconstituer les étapes de son aménagement : après le creusement d'une fosse rectangulaire (0,90 m x 0,70 m), un agencement carré de pierres calcaires sert de base à la construction de la sole. Côté sud, l'espace vide a accueilli un bâti en terre massive

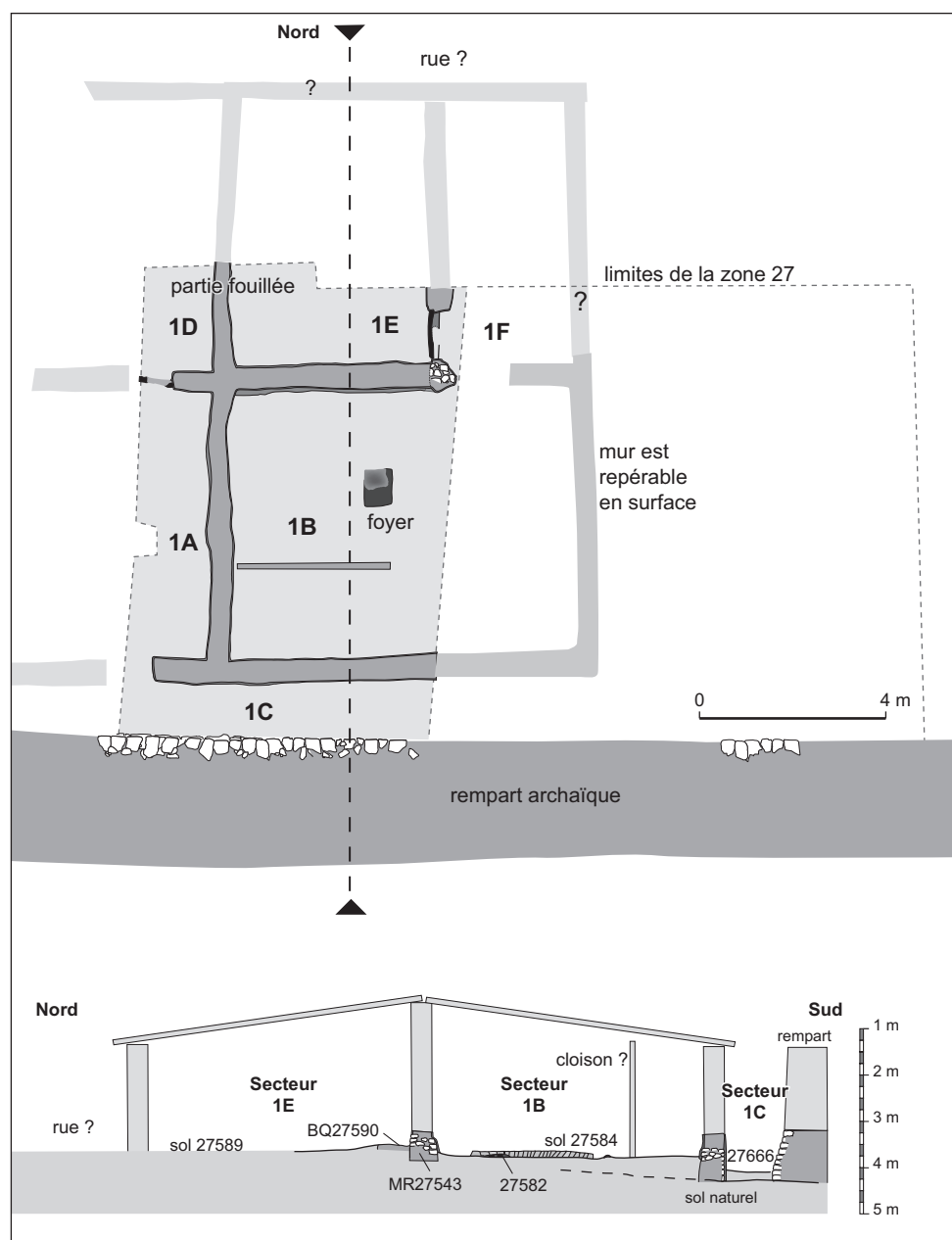


Fig. 32 – Essai de restitution en plan et en coupe du quartier archaïque de la zone 27 de Lattara (DAO : D. Lebeauvin, UFRAL).

qui pouvait déborder de la sole pour former une banquette latérale au foyer (aire de travail ?).

Dans l'angle sud-est de la pièce 1D, devant la porte, une large plaque d'argile rubéfiée peut être assimilée à un foyer, mais sa situation devant l'ouverture pose des questions quant à son utilisation.

Enfin, une banquette prend place le long du mur sud de la pièce 1E ; elle mesure 1,30 m sur 0,75 m et est aménagée

avec une chape d'argile d'une dizaine de centimètres d'épaisseur (fig. 34). Partiellement rubéfiée, elle a dû être utilisée comme foyer.

LE MOBILIER

Dans l'état actuel des recherches, les niveaux antérieurs à la destruction n'ont été fouillés que dans l'étroit couloir

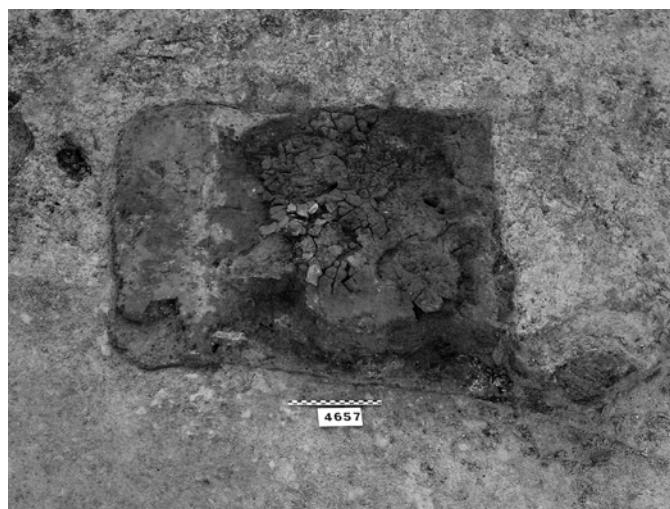


Fig. 33 – Foyer central de la pièce 1B de la zone 27 de Lattara. Vue prise de l'ouest (photo : © UFRAL).

(secteur 1C) qui sépare le rempart de l'habitat. Le mobilier recueilli est très réduit et se limite à quelques éclats d'os, une broche en fer et une poignée de tessons très fragmentés (tabl. III). Outre les éléments de datation qu'il apporte (voir *infra*, p. 58), ce modeste mobilier est surtout significatif par l'importance relative des importations et l'absence de produits en provenance de la région marseillaise.

Les niveaux de destruction ont livré des restes beaucoup plus nombreux qui permettent quelques hypothèses sur les fonctions des différents espaces, l'origine des occupants et les conditions de la destruction. Le mobilier, plus ou moins abondant selon les secteurs, est en majorité posé directement sur les sols de sable, avec des vases ou des gros tessons écrasés sur place ; si quelques vases sont complets, notamment dans les secteurs 1C et 1E, aucun objet n'a été retrouvé entier et certains sont dispersés sur plusieurs mètres carrés, ou se retrouvent dans plusieurs couches. Les matériaux carbonisés sont très présents (charbons dispersés, cendres, graines, divers objets fibreux ressemblant à des nattes ou à du chanvre, etc.), mais ne représentent qu'une épaisseur modeste, le plus souvent très inférieure au centimètre ; aucun élément de charpente n'a été retrouvé.

Les pièces 1A, 1D et 1F n'ont livré que des tessons d'amphores étrusques et des restes carbonisés (dont des graines et des pignons de pin). La pièce 1B, la plus largement explorée, contient des restes carbonisés, pour la plupart situés dans la partie recouverte (et donc protégée) par le pan de mur en adobe effondré ; outre un objet fragmentaire en bois travaillé (présence d'une cheville), on note un



Fig. 34 – Vue générale du secteur 1E de la zone 27 de Lattara. À droite, mortier étrusque et vaisselle écrasée sur le sol et la banquette. Vue prise de l'ouest (photo : © UFRAL).

amas de graines probablement contenues à l'origine dans un sac. Le mobilier céramique est en quasi-totalité constitué par de gros fragments d'amphores étrusques, auxquels s'ajoutent des tessons d'un bol en bucchero dispersés dans toute la pièce.

La pièce 1E, au nord, contenait des vases plus divers et moins dispersés (fig. 27, 34 et 35) : amphores étrusques toujours, mais aussi céramique fine (fragments d'un skyphos attique à vernis noir) et surtout céramique de cuisine (mortier étrusque, urnes et couvercles en céramique commune étrusque, urne et jatte en céramique non tournée locale). Plusieurs des vases en céramique commune étrusque sont pourvus d'un graffiti en alphabet étrusque, incisé sous le pied ou sur le bord. La présence de ce service de cuisine montre sans doute que cet espace était une pièce de vie.

Enfin, l'espace 1C a livré quelques tessons de céramique commune étrusque ; il était surtout encombré d'amphores

CÉRAMIQUE ÉTRUSQUE



27583-27589



27589



27589

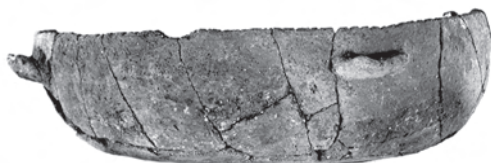


27589



27589

CÉRAMIQUE INDIGÈNE



27589



27589

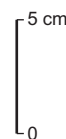


Fig. 35 – Vases de cuisine étrusques et locaux provenant de l'espace 1E de la zone 27 de Lattara (photo : © UFRAL).



Fig. 36 – Amphores étrusques écrasées sur place dans le niveau de destruction du secteur IC de la zone 27 de Lattara. Vue prise du sud (photo : © UFRAL).

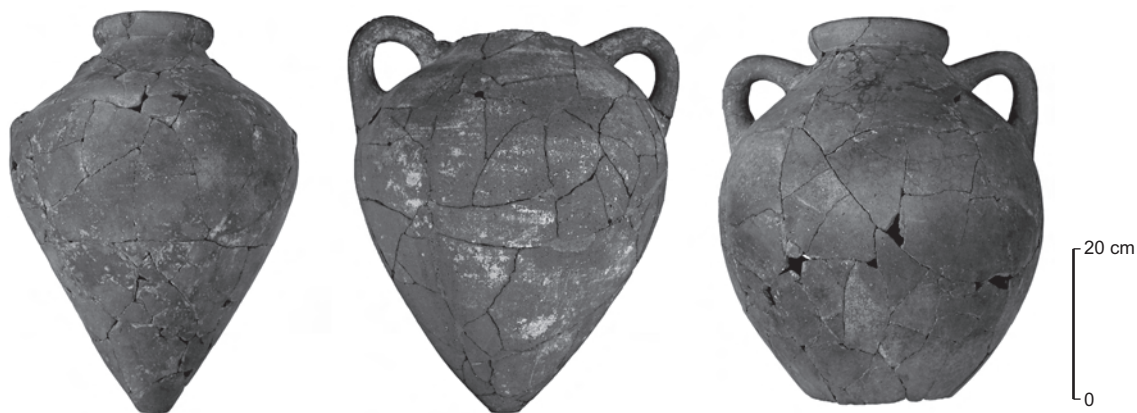


Fig. 37 – Amphores retrouvées écrasées dans le couloir IC de la zone 27 de Lattara, après restauration (photo : © UFRAL).

stockées le long du mur, dont trois ont pu être restaurées et montrent des réutilisations : la première est dépourvue de fond (volontairement coupé), la deuxième de col, la troisième d'anses (fig. 36 et 37).

Considéré globalement, ce mobilier apparaît peu représentatif d'un habitat : les restes de faune sont très peu nombreux (une dizaine de fragments osseux), les objets en métal encore plus rares (une lame et deux tiges informes en fer et un ressort de fibule en bronze), sur un total de 2 071 tessons, le mobilier céramique comprend 1 665 fragments d'amphores (soit 80 %). La rareté du métal et l'absence d'objet intact s'expliquent probablement par des récupérations après l'incendie et des remaniements au moment du remblaiement. La rareté de la faune et l'abondance des amphores indiquent sans doute la fonction de stockage de la plupart de ces pièces, ou au moins des parties fouillées. L'information la plus marquante tient à l'origine très majo-

ritairement étrusque du mobilier céramique (tabl. III) : les vases non étrusques sont des récipients non tournés locaux (191 fragments correspondant à un petit nombre de pièces), un fragment d'amphore ibérique, quatre fragments d'un même vase attique et quelques rares tessons provenant de Marseille ou de sa région (céramique claire peinte ou à pâte claire).

DESTRUCTION ET RÉAMÉNAGEMENT DU REMPART ET DE L'HABITAT

DESCRIPTION DES COUCHES

Comme on l'a signalé, des traces d'incendie sont visibles dans toutes les pièces de l'habitat ainsi que dans le couloir le long du rempart, mais le volume des restes carbonisés

demeure modeste et il ne semble pas que les toitures aient brûlé. La récupération a dû concerner, outre les objets mobiliers, l'essentiel des menuiseries et des charpentes selon une pratique largement attestée.

Ces niveaux d'occupation et de destruction sont recouverts par une épaisse couche de limon argileux brun-jaune, parfois verdâtre. Le sédiment est globalement homogène, mais quelques différences significatives apparaissent dans le détail (fig. 26).

Dans toutes les pièces, à l'exception du secteur 1C, la couche est donc composée d'un limon argileux très semblable à celui qui constitue les murs, mais il est moins compacté. D'autre part, de très nombreux fragments d'enduit sont présents dans le sédiment ; la plupart ne dépassent pas quelques centimètres carrés, mais on trouve aussi des plaques atteignant 20 cm à 30 cm dans leur plus grande dimension. Les petits fragments d'enduit sont plus nombreux et plus concentrés le long des murs, particulièrement dans les angles ; disposés en tous sens ils forment un talus irrégulier qui recouvre la base de tous les murs, d'autres forment des paquets présents ici ou là dans la couche (fig. 38).

Des moellons et des blocs de pierre froide sont appuyés contre le mur sud de la pièce 1B ; ils reposent sur un amas de fragments d'enduit provenant de la partie supérieure des murs (ces fragments ne peuvent pas provenir de la base car l'enduit mural est particulièrement bien conservé en place sous ces pierres) et sont noyés dans le remblai limoneux. Les blocs de pierre ont donc été disposés après l'abandon du bâtiment et une première dégradation des élévations, mais avant le remblaiement général et le nivellement des ruines (voir *infra*, p. 56). L'épaisseur de cette couche de destruction et de remblai est variable (de 10 cm à 50 cm) ; elle varie surtout en fonction du niveau des sols sous-jacents car le sommet est proche de l'horizontale : il constitue un plan assez régulier marqué simplement par une légère cuvette au centre des pièces, cuvette due au tassement des remblais. Les murs sont tous arasés au même niveau (3,35 m sous le niveau zéro du chantier en moyenne) ; la bonne conservation des enduits jusqu'à l'arasement montre que tous les murs conservaient une élévation largement supérieure au moment de ce nivellement.

Dans le secteur 1C, couloir situé entre les bâtiments et le rempart, la sédimentation est sensiblement différente (fig. 26). Sur le sol de destruction et d'abandon repose une épaisse couche de sable et de limon mal mélangés, contenant (plutôt dans sa partie basse) de nombreux et gros éléments de terre rubéfiés : morceaux d'adobes, plaques



Fig. 38 – Les couches de destruction-nivellement en cours de fouille dans les secteurs 1E et 1B de la zone 27 de Lattara. On remarque l'accumulation des fragments d'enduit le long de la base des murs et l'arasement horizontal des structures. Vue prise du nord (photo : © UFRAL).

d'enduit épaisses et larges, fragments informes de parois ou de murs de terre. Tous ces éléments sont cuits en profondeur. On note la quasi-absence de charbons, mais aussi celle des petits fragments d'enduit fins, si nombreux dans les couches comblant les autres pièces ; ce fait indique que la couche s'est formée rapidement, avant la dégradation des murs. La céramique est peu abondante et se limite à des tessons dispersés d'amphores étrusques, présents surtout dans la partie supérieure.

Le sommet de cette couche accuse un pendage irrégulier et accentué vers le nord ; en d'autres termes, la couche remonte contre le parement du rempart, à peu près jusqu'au niveau d'arasement de ce dernier. Cette disposition laisse donc un creux le long du mur de la maison. C'est essentiellement dans ce creux que sont posés (ou jetés) de gros tessons d'amphores étrusques (et sans doute quelques amphores entières) et des blocs de pierre. Le rempart postérieur sera construit directement sur cet amas de tessons et sur le sommet de la couche de limon et de sable. On remarque que la base de ce rempart correspond très précisément à l'altitude du nivellement général et de l'arasement des murs antérieurs.

LE MOBILIER CONTENU DANS LES COUCHES DE NIVELLEMENT

Ces couches destinées à remblayer le quartier incorporent un mobilier céramique considérable : 2 862 tessons,

Tabl. III – Tableau statistique du mobilier céramique de la zone 27 retrouvé dans les couches antérieures à 450 av. J.-C.

	Niveaux antérieurs à l'incendie	Niveaux de destruction	Niveaux de remblai	Niveaux d'occupation (475-450)
Nombre total de fragments	31	2 071	2 862	2 813
Nombre de fragments de vaisselle (ournée)	3	215	74	437
Céramique claire peinte		1	33	220
Céramique grise monochrome		1	2	33
Céramique à pâte claire		2	17	136
Céramique attique		4		15
Céramique <i>bucchero</i> (et autre fine étrusque)	1	37	2	7
Céramique commune étrusque	2	170	20	9
Autres importations				10
Céramique tournée régionale				7
Céramique non tournée locale	1	191	145	1 107
Nombre de fragments d'amphores	27	1 665	2 643	1 269
Amphore étrusque	10	1 663	2 574	456
Amphore grecque			4	24
Amphore massaliète		1	53	740
Amphore ibérique	17	1	12	47
Autres amphores				2

dont 2 643 d'amphores (tabl. III). Ces fragments proviennent pour l'essentiel des niveaux de destruction sous-jacents, comme l'attestent plusieurs recollages et la ressemblance des proportions. L'amphore étrusque représente encore 90 % du total des tessons et 97 % des fragments d'amphores. Toutefois, on note une présence moins exceptionnelle des conteneurs en provenance de Marseille (53 tessons d'amphores massaliètes, soit 2 % des amphores) et surtout de la céramique fine de même origine (33 tessons de céramique peinte à pâte claire de tradition ionienne, soit 45 % de la vaisselle tournée). La présence, même minoritaire, de ces objets montre que les travaux de nivellement ont été opérés dans un contexte culturel et économique déjà différent, marqué par une présence plus forte de Marseille.

LA RÉOCCUPATION DU QUARTIER

Un très large rempart à double parement est construit sur l'arasement du précédent. La largeur de cette courtine est alors de 4,50 m, 3,10 m pour le mur principal et 1,40 m pour le doublement interne. Comparé au rempart précédent et à celui qui sera édifié vers 450 av. J.-C., le soin apporté à sa mise en œuvre est grossier : les parements sont irréguliers et construits avec des blocs et des moellons d'ori-

gines diverses dont l'agencement traduit une construction rapide. Il semble que la durée de vie de ce mur n'excède pas un quart de siècle.

L'espace intérieur est réoccupé, mais dans une configuration différente de la phase antérieure ; durant la période qui suit la réoccupation, la fouille montre (sur l'ensemble de la zone 27) de nombreuses structures en matériaux légers, cabanes en torchis, enclos ou greniers, des traces abondantes d'activités culinaires ou artisanales (forge), mais aucune construction durable et un seul bâtiment de pierre. Il faut attendre près d'une cinquantaine d'années, et une nouvelle réfection du rempart, pour que soit mise en place dans la seconde moitié du V^e s. av. J.-C. une nouvelle architecture de pierre et de terre, organisée en îlots, dont le plan perdurera pendant plusieurs siècles.

Le mobilier retrouvé dans ces couches montre un net changement de faciès (tabl. III). En regroupant les niveaux datés dans le quart de siècle suivant le remblaiement général (soit approximativement au cours de la période 475-450), on constate que la céramique en provenance d'Étrurie est désormais minoritaire. La vaisselle étrusque est résiduelle (1,8 % de la vaisselle tournée), les amphores étrusques sont encore assez nombreuses (36 % des amphores), ce qui prouve la persistance de leur importation. Le matériel

en provenance de Marseille est largement dominant avec, notamment, la céramique claire peinte de tradition ionienne (51 % des fragments de vaisselle tournée), la céramique à pâte claire (31 %) et, plus discrètement, la céramique grise monochrome (7,6 %). Les amphores (et le vin) de Marseille constituent désormais la majorité des apports (58 % des fragments d'amphores). On note, enfin, l'importance croissante de la céramique non tournée locale (39 % des tessons), ce qui signifie sans doute une présence indigène plus forte dans la ville ou au moins dans ce quartier.

INTERPRÉTATION DES DONNÉES

LA PLACE DES ÉTRUSQUES DANS LE PREMIER ÉTAT DE LA VILLE

L'habitat qui vient d'être décrit représente une évidente rupture avec les sites indigènes environnants, qu'ils soient légèrement antérieurs (cabanes du Bronze final et du premier âge du Fer autour de l'étang de Mauguio, cf. Py, 1985a) ou contemporains (habitat de la Cougourlude sur la même commune, cf. Py, 1988, p. 109).

D'une part, l'architecture est très élaborée et utilise un ensemble de techniques encore inconnues dans la région immédiate : rempart de pierre, murs de terre massive ou d'adobes sur solins de pierre, enduits soignés à base de torchis probablement chaulés. L'usage important de la pierre est particulièrement notable quand on sait que le sous-sol est limoneux sur une grande profondeur, et que les blocs et moellons utilisés proviennent d'au moins 7 km. Ces murs déterminent des bâtiments complexes, constitués de plusieurs pièces, de plan strictement orthogonal et de grandes dimensions (plus de 35 m² pour la salle la plus importante). L'observation des liaisons entre les murs permet de penser que toute l'architecture actuellement dégagée a été construite d'un seul jet. D'autre part, cet habitat est pourvu d'un rempart qui, nous l'avons noté, s'allonge probablement sur 700 m et enclot plus de 3 ha.

Même si les fortifications de pierre et certaines de ces techniques architecturales sont attestées dans le midi de la Gaule dès le VI^e s. av. J.-C., la complexité de l'architecture tranche avec l'ensemble des habitats contemporains et il n'y a aucune commune mesure entre l'urbanisme lattois et les villages ou hameaux, connus pour cette période dans la zone lagunaire, qui sont composés de cabanes en torchis sur poteaux.

Par ailleurs, le mobilier de *Lattara* diffère radicalement de celui de tous les sites indigènes contemporains. Comme

on l'a vu, dans les couches reposant directement sur le sol incendié, la céramique non tournée de fabrication locale est en quantité faible, la vaisselle de table et de cuisine est attique pour une très faible part et étrusque pour l'essentiel (bols, urnes, mortiers, couvercles) ; une part importante des pièces de vaisselle portent des graffites étrusques. Les amphores représentent plus de 80 % des tessons, amphores étrusques en quasi-totalité. Enfin, dans ces niveaux, les importations attribuables à Marseille ou à sa région n'atteignent pas 0,25 % des tessons.

Ce sont ces différents éléments qui attestent une forte influence extérieure et une présence étrusque à Lattes, présence commerciale assurément, mais également humaine. Peut-on parler pour autant d'une fondation étrusque, voire d'une colonie, ou simplement d'une implantation au sein d'un habitat indigène dont la fonction de comptoir expliquerait le développement et l'urbanisation ? Dans cette dernière hypothèse, la zone 27, quartier proche du port, pourrait correspondre à l'habitat d'une petite communauté de marchands toscans. Les données provenant des fouilles du GAP, et particulièrement le mobilier d'un dépotoir dans le sondage 27 (Py, 1988, p. 108-109), montrent que l'origine des céramiques peut être, dans d'autres parties de la ville, un peu plus diversifiée, avec davantage de pièces d'origine marseillaise et une proportion plus élevée de vases indigènes non tournés. Cette très relative diversité, si elle était confirmée, pourrait suggérer une mixité ethnique.

Il faut sans doute admettre que l'état de nos connaissances est actuellement beaucoup trop limité pour qu'on puisse faire autre chose que poser le problème. La suite des recherches devra notamment établir si le faciès du mobilier est identique, d'abord dans le reste de la zone 27 puis dans d'autres quartiers, afin de mesurer l'homogénéité culturelle de la ville et le poids des populations indigènes. Mais, en tout état de cause, la place des importations en provenance de Marseille est faible, voire insignifiante : quel que soit son statut, le port de Lattes se présente comme un comptoir fermé au service d'un commerce essentiellement étrusque.

LES DATATIONS

LA FONDATION ET LA DESTRUCTION DU QUARTIER RÉCEMMENT FOUILLÉ

Les niveaux de fondation du rempart et des murs de l'habitat ont été mis au jour et étudiés très ponctuellement dans la zone 27, essentiellement dans l'étroit réduit qui sépare la fortification de la maison (secteur 1C). On

a vu que ces structures ont été bâties sur des niveaux naturels, probablement une plage en bordure de l'étang. Les minces couches qui surmontent directement ces niveaux de fondation et qui correspondent à l'occupation de ce réduit, n'ont livré qu'un mobilier modeste, daté entre 525 et 475 av. J.-C., sans qu'il soit possible d'affiner la fourchette chronologique (tabl. III) : l'amphore étrusque de type 4 apparaît vers 525 et perdure jusqu'au milieu du IV^e s., le bol en *bucchero* de forme Bo4 est attesté de 525 à 475 (voir pour la nomenclature et la datation des formes, Py dir., 1993 et Py *et al.*, 2001). Les niveaux contemporains à l'intérieur de l'habitat n'ont pas encore été fouillés, mais les sols de sable de ces pièces paraissent très pauvres en mobilier.

Les couches supérieures sont déjà des niveaux de destruction contenant un mobilier céramique beaucoup plus volumineux, mais avec peu de témoins précisément datables. Les amphores étrusques sont toutes de type 4, à l'exception d'un bord d'amphore étrusque 5 (550-450 av. J.-C.). La vaisselle étrusque est constituée de bols de *bucchero* (Bo4), d'urnes communes de type 1, de couvercles de type 2, de mortiers de type 3 ; la poignée de tessons attiques ne possède pas d'éléments de forme. Cet ensemble, typologiquement comparable aux découvertes réalisées dans les sondages du GAP, est datable de la fin du VI^e s. ou des premières années du V^e s. av. J.-C. Le mobilier d'origine massaliète contenu dans les couches de nivellement et de remblai qui scellent cette phase est attribuable au premier quart du V^e s.

De ces données, il ressort que la construction du rempart et de l'habitat, dans la zone 27, est probablement située dans les dernières années du VI^e s. av. J.-C. L'occupation du quartier a peu duré si l'on en juge par la faiblesse de la sédimentation et la datation des mobiliers contenus dans les couches de destruction : l'incendie de l'habitat, la destruction des bâtiments et de la fortification auraient donc eu lieu dans le premier quart du V^e s. ; le remblaiement et la reconstruction pourraient être un peu plus tardifs (après 475 ?).

L'HYPOTHÈSE D'UNE OCCUPATION ANTÉRIEURE

Quelques indices indiqueraient cependant une occupation et des importations étrusques sensiblement plus anciennes sur le site de Lattes. Divers documents, retrouvés hors contexte au cours des fouilles anciennes ou récentes, doivent être attribués à la première moitié du VI^e s. (Py *et al.*, 2006) : on citera notamment des fragments d'amphores étrusques de type 1 (production antérieure à 575)

et de type 3 (fin du VII^e-VI^e s.), des tessons de canthares en *bucchero nero* (type à pied « en trompette » Ct3e et à pied bas Ct3h).

Par ailleurs un puissant mur à parements multiples a été observé à l'occasion de la fouille d'un puits (Buxó, Piquès, 2005, p. 34-37, fig. 9). Cette structure est située sous la zone 3, au centre de la ville (fig. 25) ; sa base n'a pas été atteinte à - 1,15 m NGF (soit 1 m plus bas que la base du rempart archaïque de la zone 27). Il s'agit peut-être d'un élément de rempart, qui ne s'inscrirait pas dans le tracé de l'enceinte telle qu'on la connaît au V^e s., et qui pourrait appartenir à une fortification antérieure.

À cette possibilité d'une présence étrusque ancienne à Lattes, on rattachera également deux découvertes dans le proche environnement. Dans le quartier de Soriech, soit à 1 km au nord de la ville, huit bassins en bronze à bord perlé ont été exhumés au XIX^e s. dans un contexte non précisé, mais qui peut être funéraire (Landes, 1988). Dans le quartier de la Céreirède, à 1 km plus au nord, une tombe fouillée récemment a livré un mobilier appartenant au VI^e s. : une amphore étrusque de type 3A servant d'ossuaire, une lame de poignard en fer, un disque perlé en bronze de 15,70 cm de diamètre, identique à des exemplaires contemporains de la Liquière, et, plus étonnant en dehors d'une hypothèse étrusque, une *ligula* de strigile en bronze (Bel, Chardenon, 2003). Un tel instrument (s'il s'agit bien d'un strigile) dans une sépulture indigène témoignerait en effet d'une acculturation surprenante pour l'époque.

En définitive, dans l'état actuel des recherches, deux hypothèses restent ouvertes. Dans la première, un village indigène établi à une date inconnue sur un bras du Lez, village comparable à ceux qui bordent l'étang de Mauguio (Py, 1985a) mais sans doute plus important et plus permanent, aurait reçu des produits étrusques au cours du VI^e s. av. J.-C., et peut-être accueilli des commerçants étrusques attirés par les qualités du site. C'est à l'emplacement de ce village, ou à proximité immédiate, qu'aurait été implantée la ville dans les dernières années de ce siècle.

En seconde hypothèse, on doit envisager une fondation urbaine et l'implantation d'un véritable comptoir au service du commerce étrusque, dès la première partie du VI^e s. ; dans ce cas de figure, la fortification et l'habitat mis au jour dans la zone 27 correspondraient à une extension de la ville à la fin de ce siècle. La rareté des trouvailles antérieures à 525 pourrait en apparence condamner cette seconde hypothèse, mais on doit se souvenir que les niveaux archaïques de la ville sont scellés par 2 m à 5 m de sédiments depuis l'Antiquité, et que les travaux du GAP ont très peu

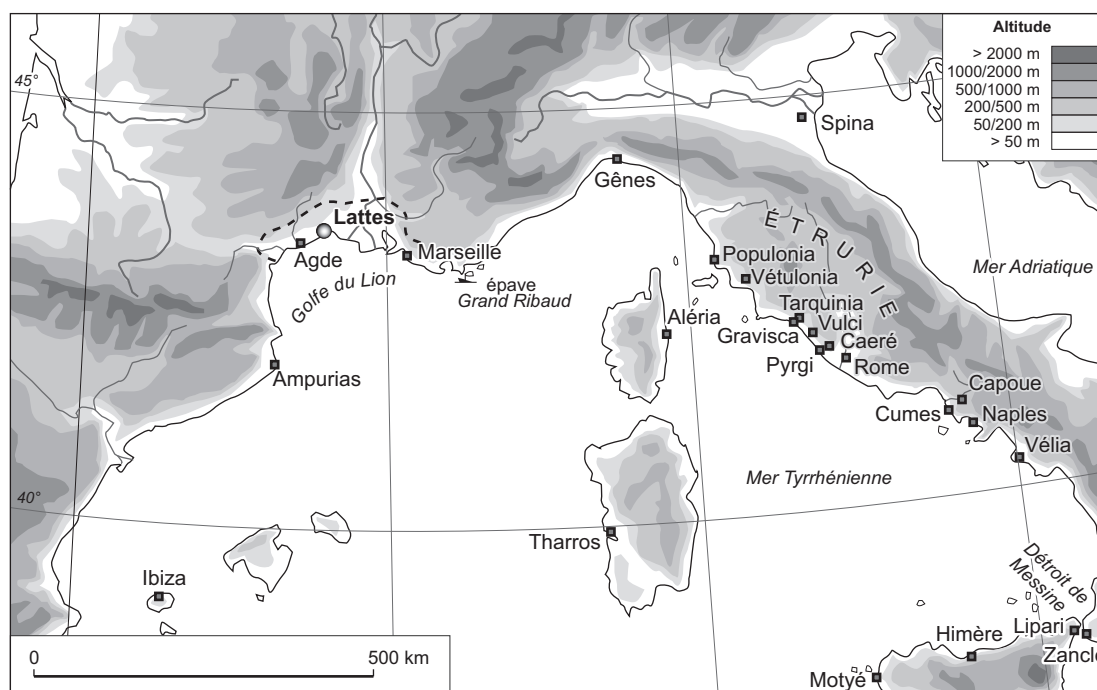


Fig. 39 – Localisation des principaux sites participant aux relations commerciales et politiques en Méditerranée nord-occidentale à la fin de la période archaïque : en pointillé, zone de destination principale des exportations étrusques au VII^e s. av. J.-C. (DAO : D. Lebeau-pin, UFRAL).

touché la partie centrale de l'agglomération : l'existence d'un habitat important dès la première moitié du VI^e s. ne peut pas être exclue.

L'INSERTION DE LATTARA DANS LES RELATIONS COMMERCIALES DE LA MÉDITERRANÉE NORD-OCCIDENTALE

LES IMPORTATIONS ÉTRUSQUES EN GAULE MÉRIDIONALE (VII^e-IV^e S. AV. J.-C.)

Les importations étrusques en Gaule du Sud apparaissent vers 650 av. J.-C. et disparaîtront au début du IV^e s., mais leur évolution est complexe et plusieurs périodes doivent être distinguées. On nous permettra de retracer brièvement les principales phases de ce commerce qui a donné lieu à de multiples publications (voir notamment Gras, 1985 et 2000 ; Morel, 1981 et 1986 ; Landes dir., 2003).

Dans une première phase qui couvre la seconde moitié du VII^e s., de rares objets grecs ou étrusques (coupes en céramique et quelques récipients de bronze) parviennent en Gaule du Sud et sont retrouvés en contexte funéraire.

L'origine des vases « grecs » a fait l'objet de nombreux débats, toutefois la plupart de ces pièces sont considérées aujourd'hui comme des productions de typologie grecque, mais réalisées en Étrurie ou en Campanie alors sous domination étrusque (Gras, 2000, p. 232). Plus que d'un commerce, ces objets témoignent apparemment de contacts encore irréguliers et d'offrandes de prestige entre les communautés indigènes et des négociants méditerranéens venant d'Étrurie ou de Grande Grèce.

Dans une seconde phase qui dure de l'extrême fin du VII^e s. au milieu du VI^e s., les exportations étrusques à destination des habitats indigènes se développent fortement, essentiellement de la vallée de l'Aude à la région marseillaise (fig. 39). Ces exportations sont constituées surtout d'amphores vinaires (donc en réalité de vin), accompagnées de vases pour le service du vin : canthares et œnochoés en *bucchero* et coupes étrusco-corinthiennes. Les autres produits étrusques sont rares (quelques vases à parfum et des objets de bronze) ou n'ont pas laissé de traces archéologiques (textiles ?). La grande majorité de ces marchandises semble provenir des régions du sud de l'Étrurie et particulièrement de Vulci et Caeré (Cerveteri) ; toutefois nos connaissances actuelles, sur le *bucchero* comme sur les amphores ne per-

mettent que rarement une détermination précise et sûre des origines géographiques.

Dans les habitats indigènes de Gaule méridionale, ces produits étrusques sont évidemment associés dans les couches archéologiques au mobilier de fabrication locale et notamment aux vases non tournés, toujours très largement majoritaires. Le plus souvent on y trouve aussi des importations grecques (provenant de la Grèce de l'Est, de Grèce occidentale ou de Marseille), et les productions d'ateliers régionaux utilisant des techniques grecques (céramique « grise monochrome », etc.) ; ces importations « grecques » (au sens large) sont également constituées dans leur quasi-totalité d'amphores vinaïres et de vases à boire. Dans quelques cas (niveaux anciens de la Liquière en Vaunage ou du village lagunaire de Tonnerre au bord de l'étang de Mauguio, datés vers 600 av. J.-C.), les produits étrusques sont les seules importations en provenance du monde méditerranéen, ce qui peut faire penser à une antériorité du négoce étrusque (Py *et al.*, 1984, p. 262 ; Py, 1985a, p. 53). D'une manière générale, les produits étrusques, et particulièrement les amphores, sont quantitativement beaucoup plus importants que les produits grecs jusqu'au milieu du VI^e s. av. J.-C. Dans la même période, on note enfin le développement des apports en provenance de la péninsule Ibérique, notamment des amphores ibériques et plus rarement puniques ; majoritaires au sud de l'Aude, ces importations se raréfient en allant vers l'est (Gailledrat, 2000).

À Marseille même, les amphores étrusques constituent la majorité des contenants retrouvés dans l'habitat pour la période 600-550, et la vaisselle étrusque, vases fins et céramique « de cuisine », accompagne la vaisselle massaliète ou attique. Les proportions des mobiliers grecs et étrusques sont, semble-t-il, variables selon les quartiers, ce qui pourrait traduire le regroupement de résidents étrusques dans certaines parties de la ville (Sourisseau, 2002, p. 95).

On notera que des exportations étrusques sont diffusées durant la même période en Sicile et en Sardaigne, mais leur nature est en partie différente : les amphores, et donc le vin étrusque, y sont rares, les vases à parfum plus fréquents et, surtout, le volume global de ce commerce est nettement plus faible qu'en Languedoc. En dehors de la mer Tyrrhénienne, les produits étrusques sont présents à Carthage et autour d'Ampurias, mais leur diffusion reste très réduite dans le monde punique et ibérique. En définitive, le littoral du golfe du Lion, de l'embouchure de l'Aude à la région marseillaise, constitue incontestablement une destination privilégiée pour les produits étrusques dans la première moitié du

VI^e s., ce qui pose plusieurs problèmes encore mal résolus : la localisation des points de contact sur le littoral languedocien, l'organisation des échanges et l'origine des négociants, enfin la nature des contreparties commerciales.

Dans une troisième phase qui s'amorce vers 550, la documentation montre dans les habitats de Gaule méridionale une montée en puissance des produits de Marseille, mais aussi, à l'ouest du fleuve Hérault, des importations ibériques. Les productions étrusques reculent en valeur relative, puis absolue : les vases fins (*bucchero* et étrusco-corinthiens) ne sont pratiquement plus diffusés après le milieu du VI^e s., l'importation des amphores vinaïres se prolonge jusqu'au début du IV^e s., mais celles-ci représentent une part constamment décroissante du mobilier.

D'une manière générale, ce recul du commerce étrusque en Gaule méridionale a été expliqué par la progression de la puissance marseillaise : puissance économique avec le développement du vignoble et des ateliers céramiques, puissance démographique et politique nourrie sans doute par l'apport de population venant de Phocée, et l'appui des villes-sœurs de Vélia et Ampurias. Les découvertes de Lattes remettent partiellement en question cette interprétation.

LATTES À CONTRE-COURANT DE L'ÉVOLUTION RÉGIONALE ?

L'incertitude sur la date de création d'un comptoir à Lattes (voir *supra*, p. 58) complique l'analyse. Dans l'hypothèse d'une implantation dès la première moitié du VI^e s. av. J.-C., Lattes, située au centre de la zone d'expansion du commerce étrusque, a pu être un (ou le) point de contact privilégié entre les négociants toscans et les communautés indigènes, ce qui n'exclut aucunement d'autres voies, notamment celle des agglomérations indigènes préexistantes (Agde, Arles, Tamaris, Saint-Blaise...), et naturellement le passage par l'*emporion* marseillais.

Quelle que soit l'hypothèse retenue sur la fondation de la ville, il apparaît établi qu'à la fin du VI^e s. des Étrusques implantent – ou développent – à Lattes un comptoir au service de leur commerce. C'est ce que montrent à l'évidence la construction du rempart et de la ville – ou leur large extension –, l'abondance des importations étrusques, la présence de résidents toscans et la rareté voire la quasi-absence de produits en provenance de Marseille. Le terme de comptoir s'impose car il désigne un point de contact avec les populations locales et les réseaux indigènes. Un tel comptoir se distingue de l'*emporion*, centre de redis-

tribution par mer accessible aux commerçants d'origines variées.

La notion même de « commerce étrusque » a été discutée, voire refusée par M. Gras (1993 et 2000). En effet, ce concept suggère une unité économique de l'Étrurie qui n'existe certainement pas. Surtout, M. Gras fait valoir que, dans l'économie de la période archaïque, des produits issus d'un territoire ne signifient pas nécessairement un commerce assuré et contrôlé par la population de ce territoire, et il privilégie l'hypothèse de réseaux commerciaux cosmopolites. L'étude de nombreuses épaves (voir l'inventaire des épaves archaïques dans Long *et al.*, 2002), mais aussi des quartiers portuaires, montre en effet un brassage des biens et des hommes, et l'importance économique de places commerciales ouvertes (*emporia*), fréquentées par des commerçants appartenant à toutes les cultures méditerranéennes. Dans la région étudiée, ces *emporia* sont notamment Pyrgi et Gravisca, au sud de l'Étrurie, Marseille, Ampurias et, peut-être, Agde. De ces plates-formes – ou hubs, diraient les géographes modernes – les produits sont redistribués, essentiellement par voie maritime, vers les agglomérations indigènes par des négociants sans liens particuliers avec les marchandises qu'ils transportent.

Le cas de Lattes, et d'autres données récentes, montrent cependant qu'existent aussi des relations plus directes et exclusives entre un espace de production, correspondant à une cité ou un groupe de cités, et des réseaux commerciaux à destination de tel ou tel marché. Ainsi Lattes, on l'a vu, ne reçoit au début du V^e s. quasiment que du vin étrusque (plus de 99 % des amphores dans la zone 27), alors que le comptoir d'Espeyran, situé à moins de 40 km à l'est, reçoit à la même date presque uniquement du vin marseillais (95 % des amphores).

L'épave *Grand Ribaud F*, récemment explorée entre la presqu'île de Giens et Porquerolles, correspond à un gros cargo naufragé autour de 500 av. J.-C. (Long *et al.*, 2002, p. 55-62). Il transportait environ un millier d'amphores (soit une charge dépassant 30 t), plusieurs dizaines de bassins en bronze, un petit lot de coupes et quelques vases divers (urnes, cruches, mortiers, bol) qui constituaient sans doute le matériel de cuisine du bord. Toutes les amphores sont des conteneurs étrusques de même type (forme 4), dont la pâte indique probablement une provenance de la région de Caeré ; tous les bassins de bronze et tous les vases du bord identifiables sont de fabrication étrusque, seules les quelques coupes sont d'origine grecque (d'Italie du Sud probablement). Selon toute vraisemblance, ce bateau, chargé au sud de l'Étrurie (à Pyrgi, port de Caeré ?),

était en route vers un port de la Gaule, via le cap Corse et Porquerolles, point d'atterrissage naturel pour un voilier en provenance de la mer Tyrrhénienne et se dirigeant vers l'ouest. Outre la similitude de cette cargaison avec le mobilier mis au jour dans les niveaux contemporains de Lattes, on remarquera l'importance quantitative de ce chargement – près de 250 hectolitres de vin –, qui suppose un havre accessible aux bateaux lourds, et surtout un marché organisé et étendu capable de distribuer et écouler un tel volume. On remarquera enfin l'homogénéité de cette cargaison, en quasi-totalité étrusque ; l'équipage semble avoir la même origine si l'on en juge par la vaisselle de bord.

Il existerait donc un « commerce étrusque » au moins à certaines dates et dans certaines zones, et on peut penser que Lattes a été, à la fin du VI^e s. av. J.-C., un instrument de ce commerce.

Pourquoi à cette date ? Apparemment parce que le développement de la concurrence des produits et négociants marseillais à l'est, et ibériques à l'ouest, poussait des réseaux commerciaux étrusques à maintenir un accès direct, et autant que possible exclusif, à certains marchés indigènes. L'objectif principal n'était probablement pas de garantir l'écoulement des productions agricoles de l'Étrurie, mais plutôt de profiter pleinement des avantages d'un échange inégal, réalisé avec des communautés avides de vin, mais maîtrisant mal les conditions de l'échange : dans l'Antiquité, en règle générale, l'exportation n'est pas un but en soi, mais un moyen pour se procurer les ressources du monde extérieur aux meilleures conditions.

Pourquoi à Lattes ? Le Lez est une modeste voie de pénétration vers l'arrière-pays, et celui-ci n'offre pas de richesses exceptionnelles. L'accès aux ressources minières de la moyenne vallée de l'Hérault est concevable à partir de Lattes, mais Agde offre une meilleure base et ces régions minières reçoivent apparemment peu de produits étrusques à la fin du VI^e s. (García D., 1993, p. 175). Cependant, on ne peut pas exclure que certains réseaux de portage, qui acheminaient et distribuaient les métaux depuis une longue période, se soient prolongés jusqu'au delta du Lez. Les négociants étrusques devaient chercher en priorité un approvisionnement en produits agricoles dans l'arrière-pays immédiat : céréales, peut-être viande (séchée ou salée, voire animaux vivants) et cuirs. On peut enfin penser que cette portion de littoral constituait le seul « créneau » encore disponible le long du golfe du Lion.

La carte de répartition des amphores étrusques autour de 500 av. J.-C. permet sans doute de dessiner cet arrière-

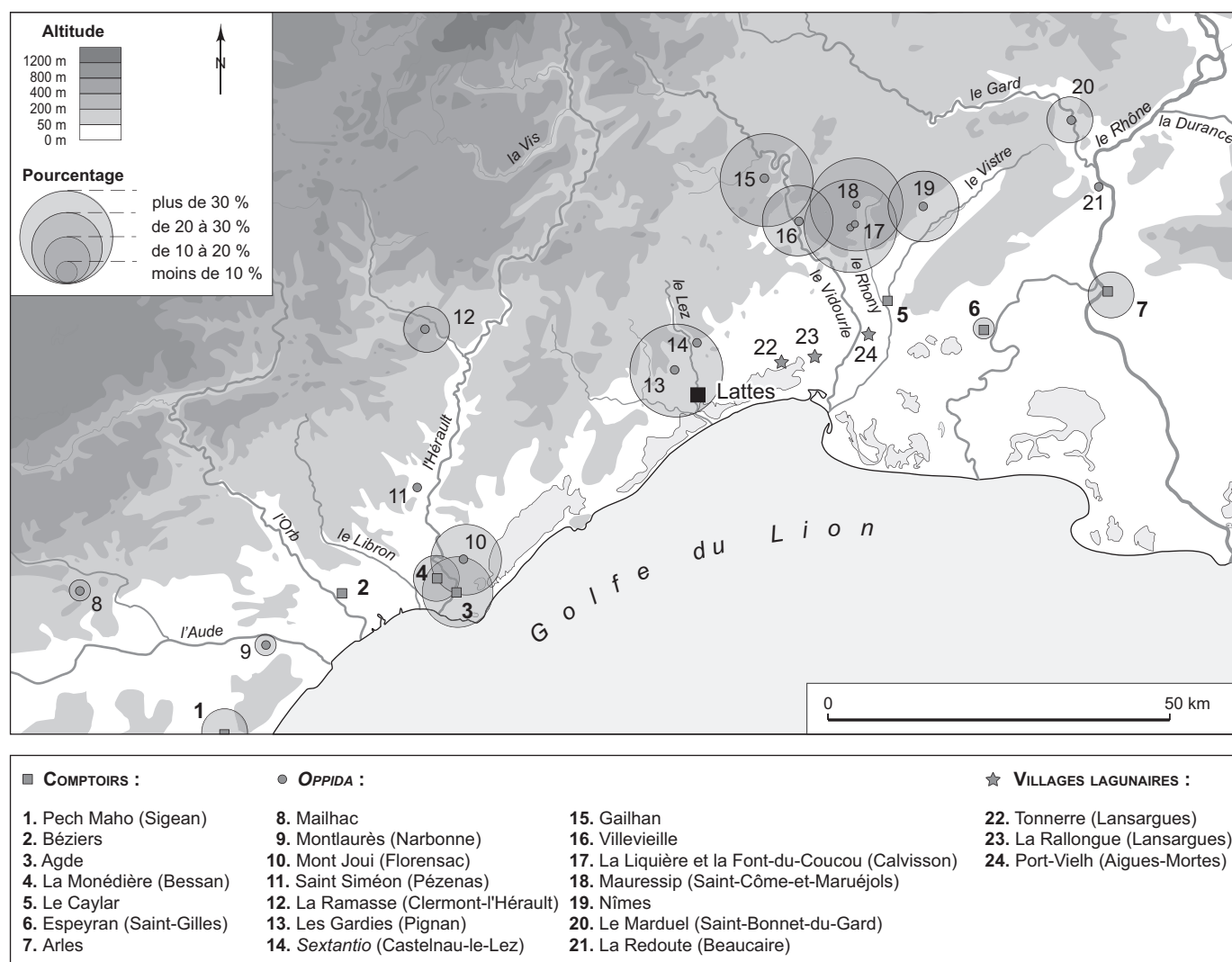


Fig. 40 – Carte des sites du premier âge du Fer en Languedoc central et oriental (sites majeurs ou ayant fourni une documentation chiffrée sur les importations) et pourcentage des fragments d'amphores étrusques par rapport au total des fragments d'amphores dans les niveaux datés autour de 500 av. J.-C. (ne sont pris en compte que les sites qui fournissent une documentation suffisante pour la période concernée) (d'après Py, 1995).

pays lattois, entre vallée du Lez et vallée du Vistre, et d'en confirmer le caractère agricole (fig. 40). Ces données montrent aussi que la présence étrusque sur la côte n'implique aucunement une exclusivité de leurs produits dans l'arrière-pays, même proche : les amphores massaliètes (associées aux conteneurs ibériques à l'ouest) représentent partout l'essentiel des importations. Il est probable que le rôle des commerçants méditerranéens ne s'étendait guère au-delà des comptoirs littoraux, la redistribution par voie terrestre étant assurée par de multiples réseaux indigènes. On notera, pour finir, que si Lattes constitue apparemment une exception dans le golfe du Lion, un autre comptoir

étrusque est fondé dans le même quart de siècle sur le site de Gênes : l'examen du mobilier recueilli dans les fouilles des années 1980 montre une très grande similitude avec le faciès lattois (Milanese, 1986).

L'ÉVOLUTION DE LATTES DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU V^e S. AV. J.-C.

Nous avons vu que les maisons de la zone 27 étaient détruites et au moins partiellement incendiées durant le premier quart du V^e s. ; dans le même temps, le rempart est démantelé. Des événements comparables affectent d'autres

quartiers de la ville, si l'on en croit les observations des fouilles anciennes qui mentionnent des niveaux d'incendie (Py, 1988) ; toutefois, en l'absence de traces de combat, le caractère militaire de cette destruction ne peut pas être établi au stade actuel des recherches.

Dans la zone 27, l'abandon des lieux a pu durer plusieurs années puisque les murs semblent s'être progressivement dégradés. Une importante opération de terrassement et de réaménagement intervient par la suite, probablement dans le deuxième quart du siècle : le rempart est reconstruit, les ruines remblayées et le quartier réoccupé avec deux changements majeurs par rapport à la phase antérieure : une architecture plus sommaire et un faciès mobilier très différent, caractérisé par la domination des produits marseillais dans les importations et la présence plus abondante de la céramique indigène (céramique tournée régionale ou vases non tournés locaux). La découverte, dans des niveaux du milieu du V^e s., de trois inscriptions en grec (un graffite sur col d'œnochoé et deux textes sur feuille de plomb, documents trouvés récemment et en cours d'étude) confirme et illustre la mutation subie, et pose le problème de la présence de résidents grecs.

Tout se passe donc comme si l'exception lattoise – le comptoir étrusque – avait été supprimée, l'espace littoral entre Hérault et Rhône étant désormais entièrement intégré à la zone d'influence commerciale marseillaise. Peut-on en déduire que Marseille s'est emparée de Lattes par la force ? On a vu qu'il n'existe pas d'indices directs de combats ; des pressions, un blocus marseillais ou des difficultés internes ont pu conduire les Étrusques à céder la place après avoir éventuellement vidé et brûlé la ville. Seule l'extension des fouilles permettra de trancher entre ces différentes possibilités.

Cette domination commerciale de Marseille prend alors appui sur une succession de comptoirs implantés au débouché des fleuves côtiers : Agde sur l'Hérault (Garcia, 1995), Lattes sur le Lez, Le Cailar sur le Vistre (Py, Roue, 2002), Espeyran sur le Petit Rhône (Barruol, Py, 1978), Arles sur le bras majeur du Rhône (Arcelin, 1995). Dans tous ces sites, les objets en provenance de Marseille, et notamment les amphores vinaires, représentent une part considérable du mobilier, bien supérieure à celle qui peut être observée dans les *oppida* de l'arrière-pays (MaureSSIP, Nîmes, le Marduel, etc., cf. Py, 1990a). Dans certains cas, comme Agde et Arles, il s'agit d'agglomérations indigènes préexistantes dont les activités commerciales sont développées dès 550-530 av. J.-C. ; dans d'autres, comme Espeyran et Le Cailar, ces comptoirs semblent fondés vers – 500 sur

des sites pas (ou peu) occupés antérieurement. Ces ports, relativement éloignés de la mer libre, ne peuvent pas être des étapes sur la route maritime joignant Marseille à Ampurias et au monde ibérique, ce sont des portes d'accès à l'*hinterland* indigène.

Les produits et les commerçants étrusques sont-ils de ce fait exclus des marchés de la Gaule méridionale ? La réponse est clairement négative car les amphores, et donc le vin, de Caeré ou Vulci continuent de parvenir dans les habitats indigènes pendant encore près d'un siècle, mais les exportations étrusques se font désormais par l'intermédiaire des Marseillais, probablement avec un déchargement dans l'*emporion* massaliète : les échanges inégaux bénéficient en priorité à ceux qui contrôlent les relations avec l'arrière-pays.

Faut-il voir dans cette prise de contrôle par Marseille d'une partie du littoral gaulois un exemple d'une évolution plus générale qui se situerait à la charnière des VI^e-V^e s., à savoir une fermeture des espaces côtiers, un partage de la Méditerranée entre les puissances régionales, les Grecs, les Étrusques et les Carthaginois ? On sait que la bataille d'Himère vers 480 arrête l'expansion carthaginoise en Sicile et fixe durablement les domaines grecs et puniques dans l'île. De même, après un premiers revers dans les eaux des îles Lipari, une flotte étrusque est défaite au large de Cumes en 474 par Syracuse, qui assure ainsi la sécurité du détroit de Messine (Diodore, *Bibliothèque historique*, XI, 51). Le traité signé vers la fin du VI^e s. « entre Rome et Carthage » – plus probablement entre des cités du sud de l'Étrurie et Carthage – délimite des zones où la navigation est interdite, et d'autres où elle est réglementée (Polybe, *Histoires*, III, 22).

On se gardera toutefois d'identifier trop rapidement le domaine militaire au domaine commercial sur la seule base de ces sources littéraires. Ainsi, une bonne partie des dispositions mentionnées par Polybe dans le traité de 509 concerne la circulation des navires de guerre, donc s'applique à des expéditions militaires ou de piraterie, et leur interdit non pas de commercer mais de se ravitailler, par achat ou pillage, dans les territoires sous contrôle de Carthage ; pour les commerçants le traité n'impose qu'une surveillance des transactions.

Le présent article ne peut être l'occasion de traiter ce débat essentiel sur les relations entre diplomatie et commerce dans l'Antiquité, mais nous sommes tentés de penser, sur la base des données archéologiques et littéraires, que, si la navigation militaire a pu être strictement réglementée ou interdite, la navigation commerciale était

en général plus libre. Et beaucoup plus que sur les produits négociés, le contrôle portait sur les pratiques commerciales (passage obligé par certains ports et paiement des taxes portuaires, limitation de l'accès direct aux marchés indigènes). Selon les époques et les villes, la rigueur de ce contrôle a certainement beaucoup varié. Ainsi, au début du V^e s., la fermeture par Marseille du littoral gaulois entre l'Hérault et le Var est difficilement contestable, mais à deux journées de navigation plus à l'ouest, les Phocéens d'Ampurias semblent choisir une politique commerciale moins exclusive (Sanmarti Grego, 1992).

*
* *

Grâce à ces quelques mètres carrés fouillés dans un quartier sud de Lattes, plusieurs points peuvent être considérés comme acquis : il existe une présence étrusque, commerciale et humaine, dans une ville fortifiée sur le delta du Lez, à la fin du VI^e s. av. J.-C. ; le commerce étrusque s'est maintenu, voire renforcé dans l'arrière-pays de ce port, pendant une brève période autour de 500, à contre-courant de l'évolution générale dans le midi de la Gaule ; la présence

étrusque s'est brutalement effacée dès le premier quart du V^e s., au profit de l'influence culturelle, et surtout commerciale, de Marseille.

Face à ces acquis, des incertitudes apparaissent : la fondation de la ville a-t-elle lieu un peu avant 500 ou beaucoup plus tôt dans le courant du VI^e s. ? S'agit-il d'une ville indigène ou d'une création étrusque ? Dans quelles conditions se fait le départ des Étrusques ?

Les travaux à venir, c'est-à-dire en tout premier lieu l'achèvement des fouilles dans la zone 27, envisagé pour 2010, devraient contribuer à lever ces incertitudes. Il sera cependant nécessaire d'aborder les niveaux archaïques en d'autres points : d'abord dans la zone 1, quartier à l'est de la ville, où les recherches ont actuellement atteint les couches du milieu du V^e s., mais aussi, à plus long terme, en un troisième emplacement, de préférence au centre de l'agglomération où une occupation plus ancienne peut être envisagée. Enfin, les acquis devraient dès à présent contribuer à orienter et affiner les recherches sur plusieurs problématiques importantes, notamment sur les relations commerciales autour de la Méditerranée occidentale, mais aussi sur l'impact dans les cultures régionales de cette présence étrusque, jusqu'ici largement sous-estimée.

LE « GUERRIER DE LATTES »

Réflexions sur la signification d'une statue archaïque

Thierry JANIN et Michel PY

Mots-clés. *Statuaire, sculpture préromaine, premier âge du Fer, guerrier, armement, héroïsation.*

Résumé. *En 2002, une statue en ronde bosse a été découverte dans la ville antique de Lattes. Cette œuvre ayant déjà fait l'objet d'une publication descriptive détaillée, on s'attachera ici à en discuter la signification dans le contexte de la fondation de la cité. Réemployée comme piédroit de porte dans un mur du milieu du III^e s., cette statue de guerrier porte un riche équipement militaire (cardiophylax maintenu par des lanières, protège-épaules croisé dans le dos et passant sous les bras, casque à cimier, large ceinture avec agrafe à trois crochets, cnémide) dont les caractéristiques typologiques permettent de faire remonter l'élaboration cette sculpture aux environs de 500 av. J.-C. Bien que très proches des panoplies guerrières visibles sur les statues et retrouvées dans les tombes du monde ibérique et ibéro-languedocien, ces équipements suscitent également des comparaisons dans la sphère italique et notamment étrusque qui permettent d'ouvrir le contexte stylistique à l'ensemble de la Méditerranée nord-occidentale. La probable insertion de cette représentation de guerrier dans un groupe sculptural et peut-être dans un sanctuaire, la synchronie de son élaboration avec l'occupation étrusque et plus hypothétiquement de sa destruction avec le passage de Lattara sous contrôle massaliète, permettent de discuter de la signification de cette statue dans le cadre de l'histoire des origines de Lattara.*

Key-words. *Sculpture, pre-Roman statue, Early Iron Age, warrior, weapons, heroization.*

Abstract. *In 2002, a statue has been found in the antique town of Lattara. A detailed study has already been published but in this paper its significance is being discussed within the background of the foundation of the city. Reused as part of a door post for a 3rd century B.C. wall, this is a statue of a warrior wearing a rich military equipment (cardiophylax held by straps, shoulder protection crossed at the back and going under the arms, crest helmet, large belt with a three hooks fastener, cnaemid): these features allow to assume that it was executed circa 500 B.C. Very close to the military equipment seen on statues and found in Iberian and Ibero-Languedocian burials, this equipment holds also comparisons with the Italic area, Etruscan in particular, which allow to enlarge the stylistic context to the whole north-western Mediterranean. The presumed insertion of this warrior figure into a sculptural series and perhaps within a sanctuary, the synchronism of its execution with the Etruscan occupation and, more hypothetically, of its destruction when it came under Massaliote control allow to consider the signification of this statue within the frame of the history of the origins of Lattara.*

Translation: Isabelle FAUDET

Schlüsselwörter. *Großplastik, vorrömische Bildhauerei, ältere Eisenzeit, Krieger, Bewaffnung, Heroisierung.*

Zusammenfassung. *Im Jahr 2002 wurde im antiken Lattes eine Vollplastik entdeckt. Da die Statue bereits Gegenstand einer detaillierten deskriptiven Publikation war, werden wir uns hier darauf beschränken, deren Bedeutung im Zusammenhang mit der Stadtgründung zu diskutieren. Diese Kriegerstatue wurde als Türpfosten in einer Mauer des 3. Jahrhunderts wieder verwendet. Der Krieger ist reich ausgestattet (mit einem von Riemen gehaltenen Cardiophylax, einem im Rücken gekreuzten und unter den Armen hergeführten Schulterschutz, einem Helm mit Helmzier, einem breiten Gürtel mit einer Klammer und drei Haken, und mit Beinschienen); die typologischen Eigenschaften dieser Elemente erlauben es, das Bildnis um 500 v.u.Z. zu datieren. Obwohl es viele Gemeinsamkeiten mit den Ausrüstungen der Kriegerbildnisse und den in Gräbern auf der iberischen Halbinsel und im iberisch-languedocischen Raum gefundenen Elementen aufweist, regen diese Ausstattungen ebenfalls zum Vergleich mit Italien und insbesondere mit Etrurien an, und weiten so den stilistischen Kontext auf das gesamte nordwestliche Mittelmeer aus. Die wahrscheinliche Zugehörigkeit dieses Kriegerbildnisses zu einer Bildnisgruppe, die möglicherweise in einem Heiligtum gestanden hatte, die zeitliche Übereinstimmung seiner Entstehung mit der etruskischen Besiedlung und dessen mögliche Zerstörung in der Zeit, als Lattes unter die Kontrolle von Marseille geriet, erlauben es, die Bedeutung dieser Statue im Rahmen der Gründungsgeschichte von Lattara zu diskutieren.*

Übersetzung: Isa ODENHARDT-DONVEZ



Fig. 41 – Réemploi de la statue de guerrier de Lattes comme piédroit de la porte méridionale de la pièce 5 de la maison 52101. Vue prise du sud (photo : © UFRAL).

En 2002, une statue en ronde bosse a été découverte dans la ville antique de *Lattara*. Cette sculpture ayant déjà fait l'objet d'une publication descriptive détaillée (Py, Dietler, 2003 ; Dietler, Py, 2003), on s'attachera ici à en discuter la signification dans le contexte de la fondation de la cité.

Le bloc sculpté (Us 52229) était en réemploi dans le mur d'une grande maison à cour construite dans la partie méridionale de la ville et dont on trouvera la description ci-après (voir Dietler *et al.*, *infra*, p. 111-122 : maison 52101, pièce 5). Il faisait office de piédroit pour une porte (PR52329) et fut progressivement englobé par le surhaussement du seuil de cette ouverture (fig. 41). L'étude du mobilier associé aux niveaux correspondants a permis de situer avec certitude le réemploi du bloc aux environs du milieu du III^e s. av. J.-C.

Cette réutilisation a nécessité de retailler certaines parties de l'œuvre pour la mettre d'aplomb avec les parements du mur : c'est ce qu'indiquent les traces de marteau-taillant relevées au niveau de l'épaule droite et de la jambe gauche. En revanche, les autres amputations (tête, bras gauche, genoux droit, base) sont à l'évidence plus anciennes. Nous y reviendrons. Malgré ces mutilations, les mesures relevées au niveau du torse montrent que la statue était proche de la grandeur naturelle.

Il s'agit sans conteste d'une statue de guerrier ; les attributs qu'elle porte renvoient clairement à la sphère martiale : *cardiophylax* composé de deux disques maintenus par des lanières sans doute en cuir, possible protège-épaules croisé dans le dos et passant sous les bras, casque dont il ne subsiste que la trace du cimier dans le dos, cnémide,

large ceinture avec agrafe à trois crochets ; une trace d'arrachement sur le côté droit, au niveau de la ceinture, a fait supposer la présence éventuelle d'un poignard, hypothèse néanmoins sujette à caution ; le guerrier est par ailleurs habillé d'une jupe courte à plis serrés (fig. 42 et 43).

Une des originalités de cette statue est la pose que le sculpteur a fait adopter au sujet : contrairement aux autres représentations préromaines de guerriers de Gaule méridionale, dont la plupart sont assis en tailleur, le personnage est ici à demi agenouillé sur la jambe droite et le torse montre une légère rotation vers la droite (fig. 42). On a proposé, pour illustrer cette pose, de la rapprocher de celle de l'archer figuré sur le fronton oriental du temple d'Aphaia à Égine (Dietler, Py, 2003, p. 785, fig. 6). Il n'est cependant pas certain, comme cela a déjà été souligné, que l'on soit en présence d'un archer ; il pourrait s'agir d'un lancier. L'arc est en effet quasiment inconnu dans les assemblages méridionaux, au contraire de la lance bien présente dans nombre de sépultures languedociennes.

La question de la datation de la sculpture est essentielle ; le réemploi dans un mur construit au milieu du III^e s. av. J.-C. apporte certes un *terminus ante quem* incontestable, mais les équipements métalliques dont la statue est munie permettent de faire remonter nettement plus haut la date de sa création.

L'élément le plus déterminant du point de vue chronologique est assurément l'agrafe de ceinture. Cette pièce appartient à la série à plaque rectangulaire à évidements latéraux réniformes, à trois crochets. Le type est bien



Fig. 42 – Les quatre faces du guerrier de Lattes (photo : © UFRAL).

connu, tant en Espagne qu'en Languedoc occidental : il est par exemple présent dans les tombes 14 et 15 de la nécropole du Grand Bassin II à Mailhac (Janin *et al.*, 2002), dans la tombe de Corno Lauzo à Pouzols-Minervois (Taffanel, Taffanel, 1960) et dans la tombe 75 de la nécropole de las Peyros à Couffoulens (Passelac *et al.*, 1981). Dans tous ces cas, l'objet est accompagné de mobiliers datables entre 525 et 475 av. J.-C. au plus tard.

Concernant les disques pectoraux et dorsaux, la fourchette chronologique est plus large. Ces protections sont attestées en Italie entre le VIII^e s. et le V^e s. av. J.-C. (Stary, 1981), en Espagne entre le VI^e s. et le milieu du V^e s. av. J.-C. (Quesada Sanz, 1997), également dans la sépulture 129 de la nécropole du Peyrou à Agde (Nickels *et al.*, 1989, p. 199, fig. 168), datée de la seconde moitié du VII^e s. av. J.-C. et dans la sépulture de Corno Lauzo, entre 525 et 500 av. J.-C.

Les cnémides ovales à bord ourlé⁹ sont, en Méditerranée nord-occidentale, caractéristiques du premier âge du Fer (VII^e s.-milieu V^e s. av. J.-C.) ; les exemplaires proches de la nécropole de Saint-Julien à Pézenas au VI^e s. et de Corno Lauzo à la fin de ce siècle constituent, là encore, de bon marqueurs.

9. Un nettoyage partiel de la jambe droite de la statue montre que la cnémide n'est probablement pas du type à bord décoré. Le nettoyage complet de la sculpture permettra sans doute de trancher définitivement sur ce sujet, et peut-être sur d'autres.

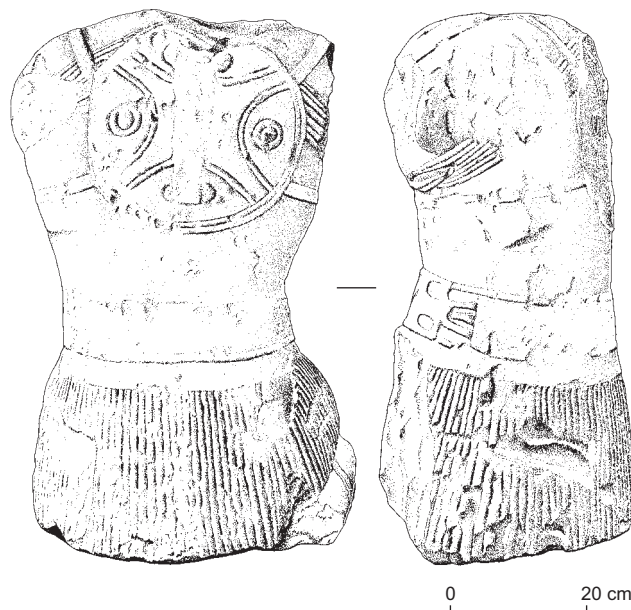


Fig. 43 – Dos et face latérale gauche du guerrier de Lattes (dessin : Antoni Llussà i Guasch, Université de Lérida).

Tous ces éléments convergent et permettent de dater la création de la statue autour de 500 av. J.-C.

Un autre point de discussion concerne la sphère culturelle à laquelle la sculpture de Lattes peut être rattachée. On

partira de l'axiome qu'il s'agit d'abord et avant tout d'une réalisation locale, rien dans le contexte de l'époque ne permettant d'argumenter un transport de l'œuvre, et la nature de la pierre – un calcaire gréseux – étant, d'après l'expertise de J.-C. Bessac, compatible avec les ressources régionales. Local cependant ne veut pas obligatoirement dire strictement indigène. Si l'on compare en effet la statue de Lattes aux sculptures contemporaines de la région, comme le buste du Marduel à Saint-Bonnet-du-Gard (Py, Lebeau-pin, 1994), réemployé dans un mur de la fin du VI^e s., ou ceux de Sainte-Anastasia, Gard (Py, 1990a, p. 816-819), datés de même par comparaison, on ne peut que constater la distance qui sépare notre exemplaire de ces statues-piliers au modelé primitif.

Le « guerrier de Grézan » trouvé dans les environs de Nîmes (Py, 1990a, p. 813) constitue certes une comparaison beaucoup plus proche, notamment par l'équipement militaire (pectoral, protège-épaules, ceinture, agrafe ajourée à quatre crochets). Mais cette statue est, d'une part, certainement plus récente (fin du V^e s. ou début du IV^e s.) et, d'autre part, très différente par le style : personnage debout aux bras collés contre le torse dans une pose hiératique très raide, ample capuchon couvrant la tête à la manière des bustes de Substantion et de Sainte-Anastasia, disproportion anatomique flagrante du cou massif, du dos renflé et des bras aplatis, autant de traits qui signent une réalisation par un sculpteur régional aux références traditionnelles. Rien d'ailleurs ne s'opposerait à considérer que, d'une certaine manière, le « guerrier de Grézan » dérive, dans son iconographie, du « guerrier de Lattes ».

L'œuvre lattoise est en revanche beaucoup plus aboutie et témoigne d'une parfaite maîtrise des techniques de la ronde-bosse et des proportions anatomiques qui, compte tenu de sa haute époque, appelle deux constats : d'une part, quoi qu'on en ait dit (Guillaumet, Rapin, 2000 ; Rapin, 2002), cette statue – pas plus d'ailleurs que les autres réalisations régionales – n'a aucune similitude avec la sculpture hallstattienne ou celtique, ni dans la typologie de son équipement militaire, ni dans sa pose, ni dans son rendu ; d'autre part, c'est la parfaite synchronie de cette œuvre avec l'évolution de la plastique sculpturale méditerranéenne, au moment où s'affirme la tendance au réalisme des postures et des proportions, qui caractérise les débuts de la sculpture classique. Il est donc légitime de se tourner vers les entités culturelles de la Méditerranée nord-occidentale pour rechercher les liens possibles.

Si l'on se fie au mobilier métallique représenté sur le guerrier, c'est vers la sphère ibérique que l'on est porté à s'orienter d'abord. L'agrafe de ceinture à trois crochets

constitue le parallèle le plus proche avec les productions des artisans ibères et, plus près de nous, ibéro-languedociens. Des panoplies très semblables à celle équipant la statue de Lattes sont attestées dans ces régions, en particulier dans la nécropole de la Solivella (sépulture 14 : cf. Fletcher Valls, 1965) ou dans la tombe de Corno-Lauzo à Pouzols-Minervois ; d'autres exemples renvoyant à la même ambiance sud-occidentale ont été cités ci-dessus. Ces rapprochements sont confortés par les comparaisons possibles avec la statuaire ibérique au sein de laquelle l'ensemble de Porcuna constitue un parallèle solide (Negueruela Martinez, 1990). Il demeure cependant délicat d'attribuer la statue de Lattes à la sphère ibérique, comme le propose F. Quesada Sanz (Farnié Lobensteiner, Quesada Sanz, 2005) : de nombreuses études consacrées aux cultures archéologiques du midi de la France ont montré en effet que la civilisation du Languedoc oriental se distinguait nettement à l'âge du Fer (par le mobilier, les relations commerciales, les rites funéraires, l'écriture, la langue, etc., cf. Py, 1993) des faciès ibérique et ibéro-languedocien dont l'extension la plus extrême vers l'est ne dépasse pas la vallée de l'Hérault (Gailledrat, 1997).

La prudence est sur ce sujet d'autant plus nécessaire que de nombreux points communs existent aussi avec l'Italie et, en particulier, avec l'Étrurie. Certaines pièces figurées sur la statue de Lattes ne sont pas sans rappeler typologiquement des objets connus dans les représentations picturales étrusques : disques pectoraux, ceintures de bronze, cnémides, casques à cimier... (Py, Dietler, 2003, fig. 15). L'agrafe figurée sous le bras gauche et qui ferme ce qui pourrait correspondre à un protège-épaules trouve des parallèles typologiques avec les agrafes de ceinture de type samnite (Rebuffat, 1962) ou celles présentes dans certaines sépultures des nécropoles d'Este, globalement datées entre 525 et 450 av. J.-C. (Peroni *et al.*, 1975, fig. 9, n^{os} 9, 56, 144, 145, 375, liste p. 62), alors que cet objet est complètement inconnu dans la sphère ibérique.

On relèvera d'ailleurs que cette influence italienne est aussi reconnue dans les panoplies d'armement archaïques du monde ibérique, dont plusieurs éléments (cnémides, épées et poignards de type *falcata*, cardiophylax) sont considérés par les chercheurs espagnols comme dérivés de modèles italiens, voire même pour certains importés d'Italie (Quesada Sanz, 1997, notamment p. 126-161 et p. 575-577). Rappelons aussi que, dans l'autre sens, une agrafe de ceinture ajourée à trois crochets proche des types ibéro-languedociens a été signalée au voisinage du comptoir étrusque de Gênes¹⁰.

10. Agrafe à trois crochets provenant du gisement de San Silvestro à Gênes (aimable renseignement de Piera Melli).

Ces comparaisons multiples, concernant toute la Méditerranée nord-occidentale, montrent bien que la statue de Lattes s'insère dans un contexte culturel large auquel participe le littoral méditerranéen de la Gaule dans son ensemble au même titre que l'Italie tyrrhénienne et le Levant espagnol, et qui se construit à la fin du premier âge du Fer sous la triple influence des colonisations, des échanges maritimes et de la circulation des personnes.

L'analyse de la genèse de l'œuvre lattoise suscite donc plusieurs réflexions et laisse ouvertes plusieurs hypothèses de travail :

- il faut, en premier lieu, rejeter l'idée qu'il ne s'agirait que d'une création purement indigène, due à un génial sculpteur local qui aurait inventé d'un coup et spontanément les techniques et les règles de la statuaire en ronde bosse que les autres civilisations de la Méditerranée ont mis plusieurs siècles à élaborer et à maîtriser ;

- malgré des parallèles typologiques flagrants dans l'équipement militaire, il est également difficile de souscrire à l'idée que cette statue serait une production locale de style ibérique, dans la mesure où le contexte culturel du Languedoc oriental s'oppose de manière très nette à celui du Levant espagnol et du Languedoc occidental par l'absence de toute influence ibérisante au cours de l'âge du Fer ;

- l'une des hypothèses précédemment proposées envisage que le Languedoc oriental comme le monde ibérique aient été concomitamment influencés, directement ou de proche en proche, par les productions italiennes, étrusques en particulier, notamment dans le domaine de l'armement, ce qui expliquerait les parallèles recensés dans la statuaire (Py, Dietler, 2003, p. 247). Cette hypothèse n'est pas contredite par la chronologie des sculptures et des équipements ibériques qui ne sont ni plus anciens ni plus récents que leurs homologues languedociens ;

- une autre hypothèse doit également être prise en compte car elle correspond à une pratique très largement attestée en Méditerranée dès l'époque archaïque : c'est celle qui verrait dans la statue de Lattes l'œuvre d'un artisan ou d'un atelier itinérant, proposant des cartons relativement standards tant pour les personnages ou les scènes que pour les équipements. Qu'un tel atelier ait eu des références italiennes ne serait pas étonnant, et qu'il ait précédemment travaillé en Espagne pourrait être envisagé. Rappelons au demeurant que c'est vers cette sorte d'explication que se sont orientés certains spécialistes de la sculpture ibérique pour rendre compte des liens existant entre les différentes réalisations qui se succèdent du sud vers le nord du Levant espagnol.

Enfin, c'est aussi la place qu'occupait le guerrier de Lattes dans le contexte local de la cité qu'il convient d'aborder. Depuis sa découverte, cette pièce exceptionnelle a fait l'objet de plusieurs présentations lors de réunions scientifiques, et notamment à Aix-en-Provence dans le cadre du séminaire de D. Garcia ; à cette occasion, A. Hermary et F. Quesada Sanz ont suggéré que cette statue ait été dès l'origine conçue pour être incluse dans un groupe. Cette hypothèse, reposant sur des arguments convaincants tirés de comparaisons tant dans le monde grec qu'ibérique, a évidemment des implications importantes quant à la destination initiale de l'œuvre, qu'il conviendrait de replacer dans un contexte public, voire religieux du type sanctuaire.

Il faut ajouter également les considérations qu'implique la chronologie, d'une part de l'élaboration de cette sculpture et d'autre part de sa destruction.

Nous l'avons vu, les données typologiques de l'équipement figuré ne laissent guère d'incertitude sur la date de création aux alentours de 500, soit dans les dernières années du VI^e s., soit au plus tard au début du siècle suivant. Or c'est précisément l'époque où résident des Étrusques à Lattes (voir Lebeaupin et Séjalon, *supra*, p. 45-64), dont ceux que l'on connaît pour l'heure résident près du port et s'occupent apparemment de commerce. Qui plus est, les données acquises sur la fortification archaïque (voir Py, López, Asensio, *infra*, p. 71-89) et divers autres indices montrent que cette occupation étrusque se situe dès cette phase en milieu urbain, dans le cadre d'une cité fortifiée de plus de 3 ha. Ces considérations, ajoutées à celles tirées de l'œuvre elle-même, éclairent d'un jour particulier le contexte de la statue : dès lors, les références à l'Italie trouvent une justification supplémentaire, l'inclusion de la sculpture dans un groupe et éventuellement dans un sanctuaire devient plus vraisemblable, le processus de commande à un atelier de sculpture méditerranéen gagne en crédibilité. Plus globalement, cette découverte apporte un éclairage particulier au problème de la fonction du site : ville, port, sanctuaire, les éléments de la trilogie emporique, au sens large du terme¹¹, sont ici réunis, même si dans ce dossier plusieurs contributions insistent sur le fait que l'unicité des partenaires, successivement Étrusques et Grecs de Marseille, incite à voir dans la ville portuaire de Lattes plutôt un comptoir qu'un *emporion* au sens strict.

11. Selon la définition large proposée par M. Gras : « *L'emporion* est lieu de passages et de rencontres où se côtoient des ethnies diverses mais aussi des hommes de provenances ou de traditions culturelles variées même si nous les désignons tous – par ignorance plus que par commodité – comme des Grecs, des Phéniciens ou des Étrusques. » (Gras, 1993, p. 109).

Dans ces conditions, le processus de destruction de la statue devient également un élément de discussion intéressant. Nous avons fait état ci-dessus de traces différentes de mutilation de l'œuvre, les unes « fraîches » liées au réemploi du bloc dans une construction du milieu du III^e s., les autres – majeures – nettement antérieures car beaucoup plus émoussées. Dès lors se pose la question de savoir si le brisement de la statue ne peut pas être mis en relation avec la destruction des bâtiments étrusques observés dans la zone 27 (à quelques mètres du lieu de découverte de

celle-ci), avec les dégradations relevées sur le rempart dans cette même zone, et donc avec une expulsion, brusque voire violente, des négociants tyrrhéniens aux environs de 475 av. J.-C. au profit des Marseillais ¹². Cette hypothèse, qui serait certes assez fragile concernant une œuvre isolée, devient beaucoup plus plausible si l'on tient compte de son insertion dans un groupe et *a fortiori* dans un sanctuaire.

12. Sur cette problématique, se reporter à la conclusion de ce dossier, p. 201-209.

L'ENCEINTE PROTOHISTORIQUE DE LATTES

Michel PY, Joan B. LÓPEZ et David ASENSIO

Mots-clés. Rempart, enceinte, fortification, âge du Fer, courtine, tours, portes.

Résumé. Si l'on ne connaît pas encore les limites de l'agglomération antique de Lattara dans sa plus grande extension, les fouilles récentes ont permis de circonscrire à peu près complètement l'enceinte protohistorique qui entoure le cœur ancien de la cité. Un premier rempart à parements multiples est construit à la fin du VI^e s. av. J.-C., époque où des Étrusques résident à Lattes : cet ouvrage est muni d'une tour d'angle monumentale à cheval sur la courtine et d'une porte donnant sur l'étang, renforcée par un bastion quadrangulaire. Une autre porte existe sans doute déjà sur la façade nord. Partout, les fouilles ont montré la présence de l'eau (étang et bras du fleuve) au pied même de la muraille. Après la destruction violente des bâtiments étrusques, vers 475 av. J.-C., a lieu une réparation apparemment localisée de la courtine méridionale. Quelques années plus tard, vers 450, le rempart est entièrement reconstruit. L'ouvrage bâti à l'aplomb du précédent, à mur simple, restera en usage jusqu'au II^e s. av. J.-C. Sur la façade méridionale, il sera successivement renforcé par un glacis de terre et un premier avant-mur (milieu du IV^e s. av. J.-C.), par une série de tours carrées accolées à son parement extérieur (début du III^e s. av. J.-C.), puis par un second avant-mur se surimposant au précédent (fin du I^{er} s. av. J.-C.). À partir du I^{er} s. av. J.-C. et durant le Haut-Empire, la fortification protohistorique est en partie démantelée, en partie reprise dans un système de terrasses, tandis que certains tronçons sont préservés comme appui pour des bâtiments utilitaires extra muros : dès lors, le monument a perdu à la fois son rôle défensif et sa signification symbolique.

Key-words. Rampart, precinct, fortification, Iron age, curtain, towers, gates.

Abstract. Although the antique town of Lattara limits are not yet known in its largest extension, it has been possible after the recent excavations to delimit almost entirely the Protohistoric precinct around the early centre of the city. A first multiple facing rampart is built around the end of the 6th century B.C., at the time when Etruscan people lived at Lattes: this work is built with a monumental corner tower, straddling the curtain, and a gate facing the lagoon, reinforced by a quadrangular bastion. Another gate must have already been installed on the north wall. The presence of water was detected everywhere during the excavations (lagoon and river branches), at the bottom of the rampart. After the violent destruction of the Etruscan buildings, circa 475 B.C., the south curtain was given a repair, apparently localized. A few years later, circa 450 B.C., the rampart is entirely rebuilt. Constituted of a single wall at the base of the previous one, this work will stay in use until the 2nd century B.C. On the south wall, it will successively be reinforced with an earth bank and a first front wall (mid 4th c.), then with a series of square external turrets (early 3rd c.), at last with a second front wall over the earlier wall (end of the 2nd c.). From the 1st century B.C. onwards and during the Principate, the Protohistoric fortification is being partly dismantled, partly reused in a platform system, while some sections are being preserved to support extra muros utility buildings; at that point, the monument has lost altogether its defensive function and its symbolic signification.

Translation: Isabelle FAUDET

Schlüsselwörter. Wall, Befestigungsmauer, Befestigungsanlage, Eisenzeit, Türme, Tore.

Zusammenfassung. Die Grenzen des antiken Lattara in seiner größten Ausdehnung sind zwar noch unbekannt, doch dank der neueren Ausgrabungen konnte die frühgeschichtliche Befestigungsmauer, die das Zentrum des damaligen Ortes umgab, fast vollständig erfasst werden. Ende des 6. Jahrhunderts, in der Zeit als Lattes von Etruskern besiedelt ist, wird ein erster mehrschaliger Wall errichtet: diese Befestigung besitzt einen monumentalen Eckturm, der sich zugleich über der Kurtine und einem durch eine viereckige Bastion verstärkten Tor erhebt, das zur Lagune führt. Ein weiteres Tor existiert wahrscheinlich bereits auf der Nordseite. Überall haben die Grabungen ergeben, dass das Grundwasser bis an den Fuß der Mauer reichte (Lagune und Flusarme). Nach der gewalttätigen Zerstörung der etruskischen Bauten um 475 v.u.Z. werden im südlichen Abschnitt der Kurtine sichtlich Reparaturarbeiten vorgenommen. Einige Jahre später, um 450, wird der Wall vollständig wiederaufgebaut. Dieser neue, nun einschalige Wall wird direkt über dem ersten errichtet und bleibt bis zum 2. Jh. v.u.Z. bestehen. An der Südfront wird er nacheinander durch ein Glacis aus Erdreich und eine erste Vormauer (Mitte 4. Jh.), durch eine Reihe an seine Außenschale angebaute quadratischer Türme (Anfang 3. Jh.)

und schließlich durch eine zweite Vormauer über der ersten verstärkt. Ab dem 1. Jh. v.u.Z. und während der frühen Kaiserzeit wird die frühgeschichtliche Verteidigungsanlage teilweise geschliffen und teilweise in ein Terrassensystem miteinbezogen, während einige Abschnitte Wirtschaftsgebäuden als Auflager dienen, die extra muros errichtet werden: dadurch verliert das Bauwerk zugleich seine Verteidigungsrolle und seinen Symbolcharakter.

Übersetzung: Isa ODENHARDT-DONVEZ

L'enceinte protohistorique de *Lattara*, et partant la forme de l'agglomération fortifiée de l'âge du Fer, étaient jusqu'à ces dernières années fort mal connues. Le premier repérage de constructions assimilables à un ouvrage défensif a eu lieu en 1980 dans le sondage 27 du groupe archéologique Painlevé (Prades, 1980), situé sous la route de Pérols au nord des fouilles actuelles (fig. 44, A). Par la suite, les fouilles programmées ont montré que ces structures se plaçaient à peu près dans l'alignement d'une longue courtine de direction nord-sud, qui limitait à l'est la ville préromaine et longeait probablement une voie d'eau, et que ce mur s'infléchissait au contact de la zone lagunaire, formant une sorte d'angle arrondi muni d'une tour quadrangulaire (Py, Garcia, 1993, p. 25-26).

Les recherches menées depuis lors, au sein desquelles la reconnaissance et la caractérisation des fortifications de Lattes ont constitué en permanence un programme actif sous la coordination de J. B. López¹³, ont fourni un lot considérable d'informations qui devraient à terme constituer la matière d'une monographie et dont on trouvera ici un résumé. Dans cette courte synthèse, nous examinerons d'abord la topographie de l'enceinte, en visitant les principaux points où celle-ci a pu être étudiée, puis nous proposerons une mise en phase – en partie encore hypothétique – faisant ressortir les principales étapes de construction et de remaniement d'un monument qui a vécu pendant plus d'un demi-millénaire.

TOPOGRAPHIE ET STRUCTURE DE L'ENCEINTE

La forme globale de l'enceinte actuellement dégagée est proche d'un triangle ; le seul angle effectivement connu, au sud-est, est mollement arrondi, les deux autres, à l'ouest et au nord-est, restent à découvrir. Les trois côtés sont formés de courtines à peu près rectilignes, complétées par diffé-

13. L'équipe qui a travaillé sur l'enceinte de Lattes a été encadrée, sous la direction de Joan López, par Enric Tartera, Marie-Noëlle Pascal, Marcos J. Lorenzo, Veronica Martinez, Antoine Mamie et David Asensio.

rents ouvrages, que l'on dénommera courtine orientale, méridionale et septentrionale ; on a repéré en outre, au sud, un avant-mur doublant le rempart principal (fig. 44).

Nous présenterons la fortification en partant de l'angle nord-est et en faisant le tour de son tracé dans le sens des aiguilles d'une montre, suivant en cela la progression de la fouille, afin d'évoquer les principaux caractères et aménagements de chaque tronçon.

L'ANGLE NORD-EST

Si l'on se fie aux connaissances actuelles, c'est à l'angle nord-est de l'enceinte que se placent les premiers éléments de muraille découverts par H. Prades sous la route de Pérols (fig. 44, A). Les deux murs disposés en T, mis au jour à cette occasion, ont fait l'objet de plusieurs interprétations (Py, 1988, p. 108 ; López, Net, 1996, p. 28-32 ; Mendoza, 2002) dont aucune n'est actuellement satisfaisante. La seule chose qui paraisse certaine est que la plus large des deux structures (mur M1 : 1,65 m) correspond à un tronçon de courtine orienté est-ouest et limitant les niveaux d'habitat qui s'y appuient au sud ; l'autre mur (M2), de direction nord-sud et large de 1,25 m, pénétrant dans la ville, est plus difficilement interprétable. On remarque dans la portion de courtine M1 deux probables états de construction, un mur plus étroit succédant à un mur plus large. Les mobiliers retrouvés dans les couches appuyées contre la base des murs indiquent que l'édification des plus anciens éléments remonte aux environs de 500 av. J.-C., tandis que les plus récents sont du milieu du V^e s. (Py, 1996b, p. 83-91).

LA COURTINE ORIENTALE

Plusieurs zones de fouille ont touché à la courtine orientale, muraille de direction nord-sud s'étendant sur approximativement 200 m de long.

Cette courtine a été repérée sous la forme d'une tranchée d'épierrement de 3 m de large (MR23115) à la limite est des îlots d'habitation 71, 70 et 1 (fig. 44, B) qui ont livré des niveaux s'étendant du V^e s. au II^e s. av. J.-C. Dans le secteur 28 de l'îlot 1, on a observé côté intérieur une épaisse

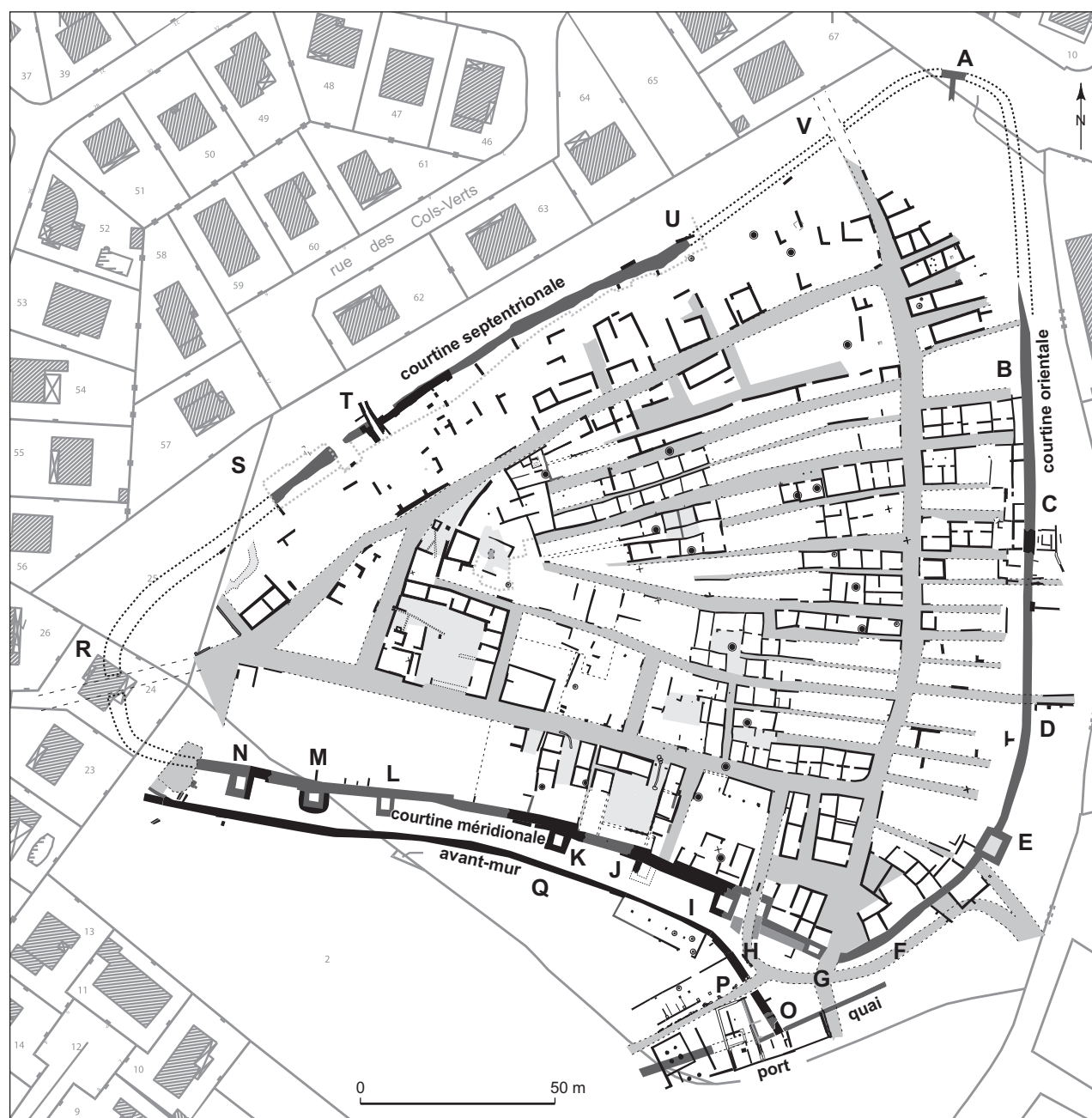


Fig. 44 – Plan général de l'enceinte de Lattes sur fond cadastral, montrant l'insertion de la topographie de la ville ancienne dans le parcellaire moderne. Les lettres identifient les portions de la fortification décrites dans le texte (DAO : © UFRAL).

couche d'effondrement composée de briques crues datable du début du IV^e s. qui suggère que l'élévation pouvait être construite en adobes au-dessus de la base de pierres (López, Net, 1996, fig. 9).

Un peu plus loin, en face de l'îlot 7 (fig. 44, C), la même tranchée a été repérée sur 16 m de long (López, 1994 ; López, Net, 1996, fig. 10). Un sondage en profondeur (secteur 10)

a permis de mettre au jour, entre + 0,45 m et - 0,58 m NGF, les restes de la courtine primitive (MR560) faite d'un mur unique de 3 m de large, bâti avec des moellons irréguliers et conservé sur 1 m de hauteur (López, Net, 1996, fig. 12). Dans un éboulis extérieur provenant de ce mur ont été recueillis des mobiliers attestant une démolition ou une restauration vers le milieu du V^e s. av. J.-C. (Py, 1996b, p. 93).

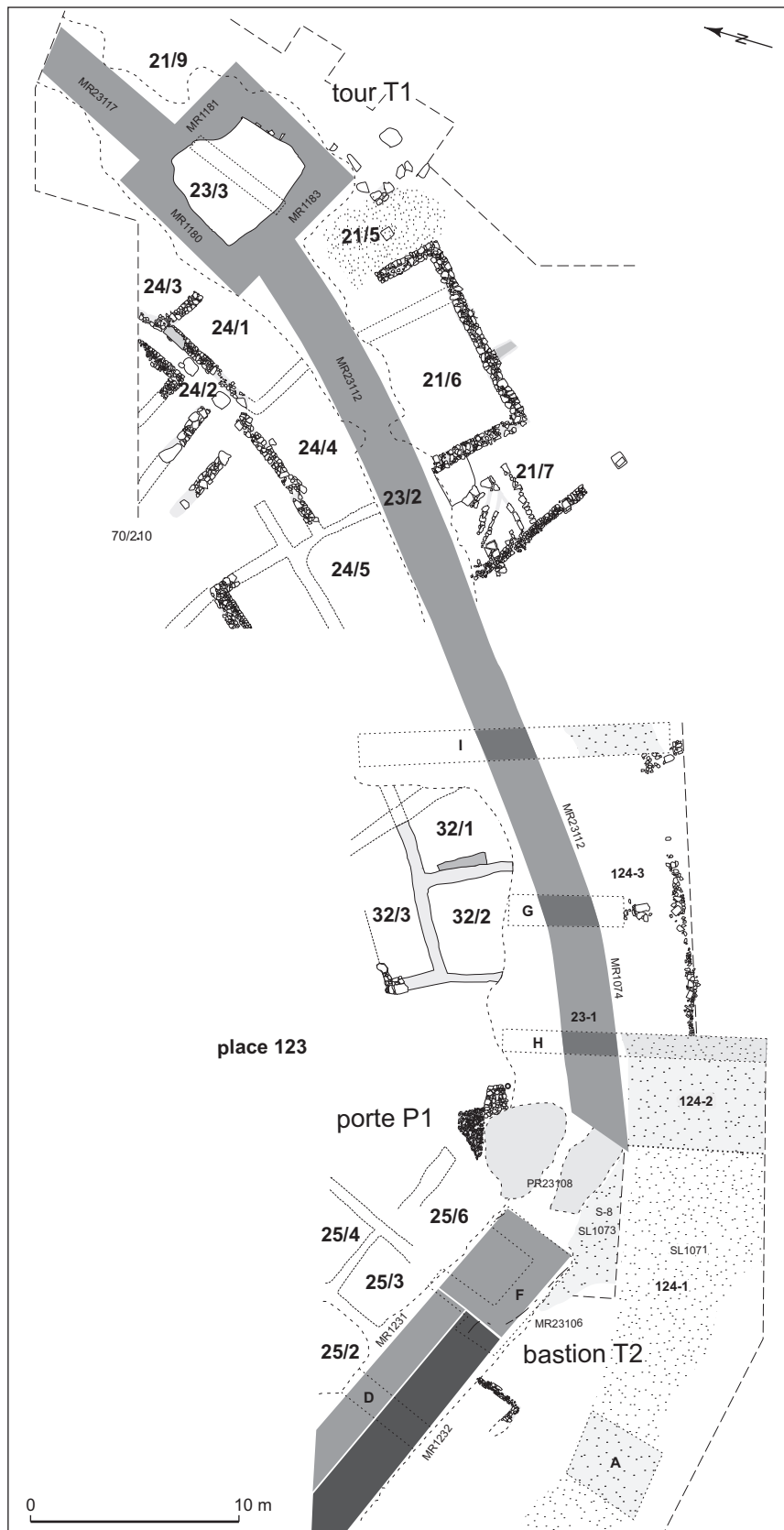


Fig. 45 – Plan de l'angle sud-est de la fortification, entre la tour monumentale T1 et la porte P1 flanquée par le bastion T2. La tranchée d'épierrement, en gris clair, dessine le tracé de la courtine du milieu du V^e s. av. J.-C. se surimposant à la muraille archaïque. À l'ouest de la porte, le rempart est doublé en largeur au IV^e s. av. J.-C. par un nouveau parement (en gris foncé) englobant le bastion T2 (DAO : © UFRAL).

Au-dessus de cette première muraille directement fondée sur du sable lagunaire, on a observé le négatif d'un mur plus étroit (2,50 m de large), épierré sur 2,90 m de hauteur (MR800). Les couches d'habitat s'appuyant au parement intérieur de cette muraille plus récente vont de la fin du ^v^e s. au ⁱⁱⁱ^e s. av. J.-C., tandis qu'à l'extérieur, dans la zone 19, se trouvent au même niveau topographique des hangars du Haut-Empire bâtis entre le rempart et une voie d'eau canalisée. Certaines structures montrent qu'à cette époque des passages sont ménagés dans le mur protohistorique.

Un autre tronçon de la courtine orientale a été rencontré 30 m plus au sud dans la zone 6 (fig. 44, D), où la tranchée d'épierrement a été sondée en profondeur (López, Net, 1996, fig. 13). Ici, une rue descendant vers l'eau (lagune ou bras du Lez canalisé ?), qui a fonctionné de l'époque augustéenne au ⁱⁱ^e s. apr. J. C., recoupe le rempart dans lequel une brèche avait dû être ouverte. De part et d'autre de cette rue se trouvent de grands hangars probablement accolés à des restes d'enceinte conservés en élévation.

L'ANGLE SUD-EST

L'angle sud-est de la ville prend en fait la forme d'un pan coupé, le tracé de l'enceinte marquant une progressive inflexion vers l'est et semblant s'aligner sur le rivage de la lagune qui devait primitivement venir lécher le pied de la muraille : c'est ce qu'indique sans doute le parallélisme existant sur une cinquantaine de mètres entre le rempart et les quais les plus anciens du port (fig. 44, F).

À la jonction de cette portion et de la courtine orientale se trouve une tour de forme carrée (fig. 44, E), disposée à cheval sur le mur d'enceinte, c'est-à-dire débordant à la fois vers l'intérieur et vers l'extérieur : tour T1, secteur 23/3 (fig. 45). Cette tour de 8 m de côté a été complètement épierrée, mais le négatif montre qu'elle était formée d'un mur périphérique de 1,50 m à 2 m d'épaisseur entourant un noyau d'argile compactée (fig. 46). Quelques blocs de calcaire dur tombés à l'extérieur attestent par ailleurs que son parement était en grand appareil. Un sondage à l'intérieur du noyau a rencontré la base de la construction au même niveau topographique (-0,68 m NGF) que celle du rempart archaïque, ce qui milite en faveur d'une datation ancienne. Cet ouvrage, placé à l'angle sud-est de la ville, au bord de la lagune et à l'embouchure probable d'un bras du Lez, n'est pas sans évoquer, dans son principe plus que dans sa forme, les tours monumentales construites au cours du second âge du Fer dans la région nîmoise (Py, 1992a).

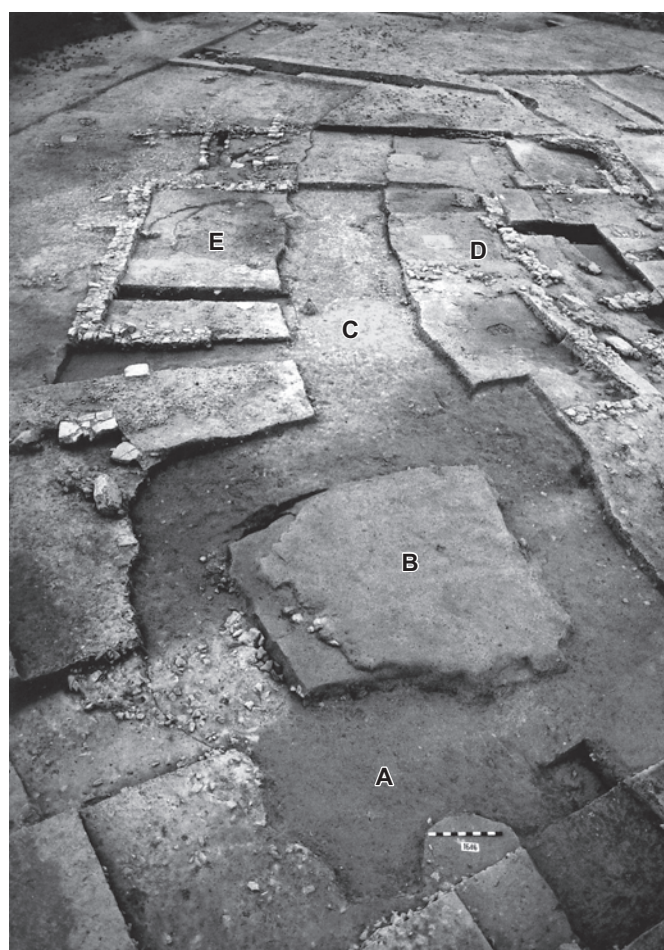


Fig. 46 – Tranchée d'épierrement de la courtine (C) et de la tour monumentale T1 (A) dont le noyau est constitué de limon argileux compacté (B). Contre la courtine, à l'intérieur, sont appuyées des habitations du ^{iv}^e s. av. J.-C. (D), tandis qu'à l'extérieur, ce sont des bâtiments utilitaires d'époque romaine (E). Vue prise de l'est (photo : © UFRAL).

Deux portes charretières ouvrant vers la zone portuaire sont ménagées dans cette portion du rempart. La plus ancienne (P1, PR23108) donne sur la place 123 et au-delà sur la rue principale 100 (fig. 44, G) ; elle appartient à l'enceinte archaïque de la fin du ^{vi}^e s. et était primitivement protégée côté ouest par un bastion quadrangulaire de 5 m de large, dépassant de 2 m par rapport à la courtine : tour T2 (fig. 45, en bas) ; côté intérieur, elle donnait sur un espace empierré. Tout ce secteur a été malheureusement fortement spolié, ce qui n'a pas permis de restituer le détail de ces aménagements.

La deuxième porte (P2, PR1263), de création plus récente (milieu du ^{iv}^e s. av. J.-C.), est plus complexe car elle a été plusieurs fois remaniée (fig. 47). Cette ouverture prend place à un endroit où la courtine archaïque dessinait

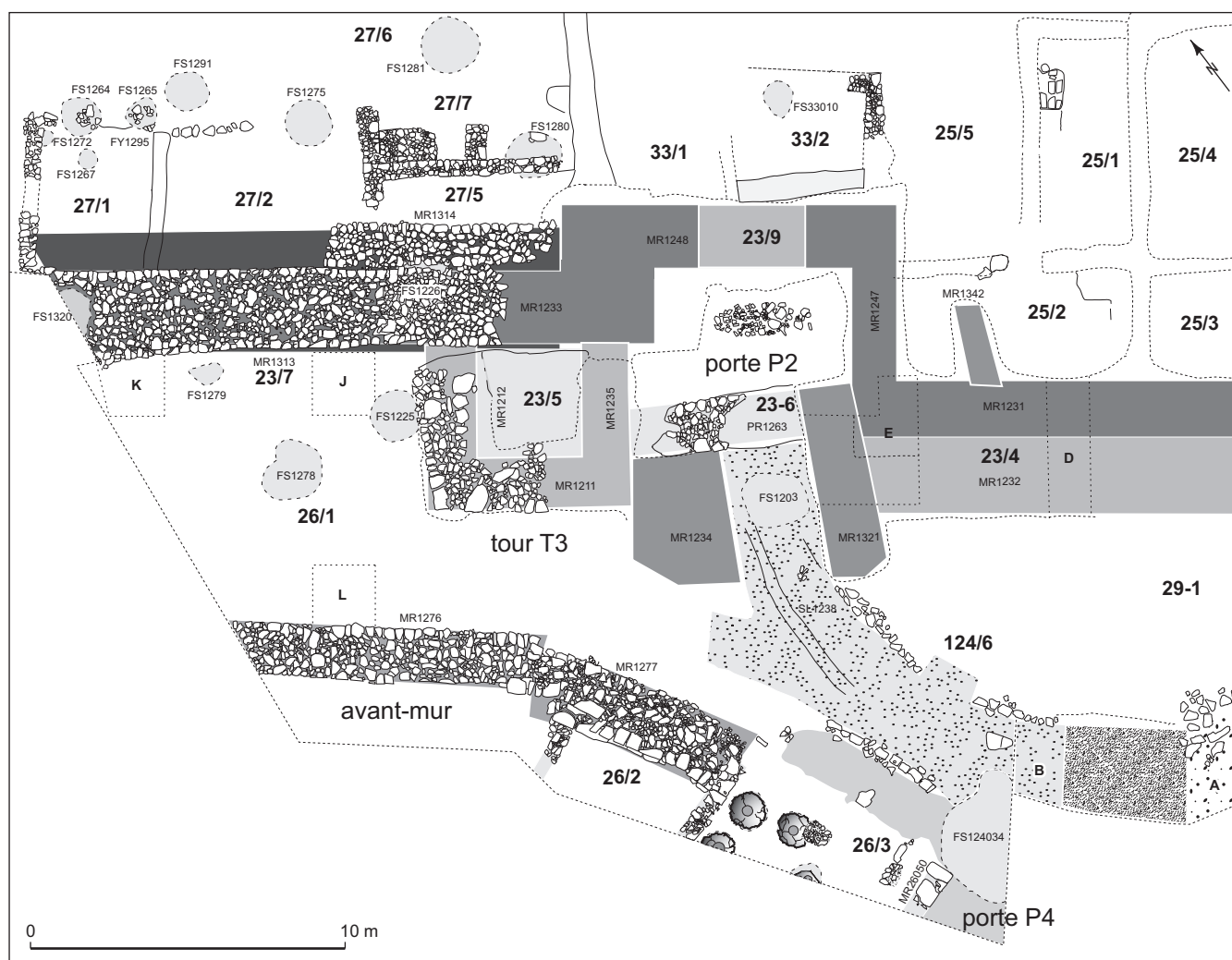


Fig. 47 – Plan des structures entourant la porte P2 de l'enceinte de Lattes, probablement créée au IV^e s. av. J.-C. et profondément remaniée à l'époque augustéenne en liaison avec le réaménagement de la terrasse portuaire. À gauche, la tour T3 (III^e s. av. J.-C.) appuyée à la courtine du milieu du V^e s. av. J.-C., elle-même flanquée au nord-est par une rampe d'accès fondée sur la réfection de – 475 (en gris foncé) ; en bas, avant-mur de la fin du II^e s. av. J.-C. en partie recouvert par un hangar à dolia augustéen (DAO : © UFRAL).

un redan (MR1247, MR1248, MR1233) (fig. 44, H), en face de la rue 120, et sa création a nécessité la destruction de maisons appuyées à son parement intérieur (îlot 33). Contemporainement à ces travaux, la courtine située entre les deux portes méridionales (MR1231) est restaurée par le doublement de son parement extérieur (MR1232). Plus tard, dans le courant du III^e s. av. J.-C., une tour (T3, voir *infra*) est bâtie à l'est de la porte, son parement sud s'alignant sur ce doublement.

La porte PR1263 sera élargie et complètement remaniée à l'époque augustéenne, en même temps que la rue 120 est décaissée pour la mettre au niveau des structures portuaires, construites alors à l'extérieur des murs, et de la rue

124 accédant au port. Deux nouveaux bastions de forme polygonale sont érigés de part et d'autre du passage (fig. 47), à l'est contre le doublement de la courtine (MR1321), à l'ouest contre l'angle de la tour T3 (MR1234). Un seuil avec élément de calage d'une porte à deux battants est également aménagé entre les bastions, le tout laissant supposer un passage couvert.

LA COURTINE MÉRIDIONALE

La façade méridionale de l'enceinte est certainement celle sur laquelle les fouilles récentes ont apporté la documentation la plus complète et la plus variée. Le rempart a



Fig. 48 – Complexe de fortifications dans la zone 27 et à ses abords : **A**, bâtiments de la phase étrusque (fin du VI^e s. av. J.-C.) ; **B**, réfection du rempart vers – 475 ; **C**, courtine du milieu du V^e s. av. J.-C. ; **D**, rampe d'accès intérieure contemporaine de la précédente ; **E**, tour E3 du début du III^e s. av. J.-C. ; **F**, porte P2 ouverte au milieu du IV^e s. av. J.-C. ; **G**, porte ancienne P1, fin VI^e-V^e s. av. J.-C. Vue prise de l'ouest (photo : © UFRAL).

été repéré dans ce secteur sans discontinuité sur 160 m de long. Il comporte plusieurs ouvrages annexes et a été doublé sur toute sa longueur par un avant-mur. Toutes ces structures sont largement épierrées, mais plusieurs tronçons ou éléments sont conservés en place (fig. 48).

La courtine elle-même présente des caractères en général comparables dans les différents secteurs fouillés. Son tracé est globalement rectiligne, bien que légèrement concave (fig. 49). On retrouve ici, comme sur la façade orientale, deux principaux murs successifs : à la base, le rempart archaïque, posé en général sur un substrat lagunaire sableux (– 0,33 m NGF dans le secteur 27/1, – 0,30 m NGF dans le

secteur 36/5) sans tranchée de fondation, présente une largeur variant de 3 m à 3,70 m. Il a été retrouvé en plusieurs endroits en élévation, notamment entre les tours T3 et T4 et derrière la tour T6, tandis que sa base a été repérée plus à l'ouest dans divers sondages profonds.

Les recherches menées dans la zone 27 à l'intérieur de la ville et dans la zone 36 à l'extérieur ont fourni des indications concordantes sur la datation de sa construction à la fin du VI^e s. av. J.-C. Plusieurs particularités sont à noter à son propos.

La base est partout bâtie en petits moellons agencés avec soin, sans différence notable entre l'intérieur et l'extérieur. Dans les deux parties les mieux conservées (secteurs 27/1C et 36/5), ce mur a une hauteur de 1 m à 1,20 m et le sommet présente un arasement quasi horizontal qui laisse penser que la partie en pierres ne représentait que le solin d'une muraille dont l'élévation pouvait être en briques. La structure interne a pu être observée dans le secteur 23/14, derrière la tour T4 : ici, la courtine est constituée de trois murs accolés, respectivement épais de 1,45 m, 1,35 m et 0,90 m, avec deux parements tournés vers l'intérieur et deux autres tournés vers l'extérieur (fig. 50).

Aucun ouvrage annexe ne peut être mis en relation avec cette phase. Seule une poterne (porte P3) peut être signalée dans le secteur 36/5, à l'est de la tour T4. Il s'agit d'un passage piétonnier large de 0,75 m (fig. 51), muni d'une marche en pierre peut-être pour éviter les entrées d'eau de la lagune qui devait s'étendre jusqu'au pied du rempart, comme en témoignent à l'extérieur plusieurs couches de vases et de sables fluvio-lagunaires s'appuyant à la base de son parement. C'est sans doute pour la même raison que le sol a été rehaussé à plusieurs reprises, avant que le passage ne soit définitivement bouché par un muret d'adobes.

L'élévation de ce premier rempart est, dans la plupart des tronçons reconnus, arasée au milieu du V^e s. av. J.-C. et sur le solin de pierre primitif est bâtie une nouvelle courtine plus étroite, composée d'une seule épaisseur de mur. Cependant, à l'extrémité est de la façade méridionale, au niveau de la zone 27, un rempart intermédiaire, de facture grossière, s'intercale entre ces deux épisodes ; il s'agit d'un mur à double épaisseur (au moins), beaucoup plus large que le précédent puisqu'il déborde vers l'intérieur de près d'un mètre (fig. 52). Cette « réparation » ponctuelle, montée rapidement, suit immédiatement la destruction des maisons « étrusques » de la zone 27 et doit être datée aux environs de 475 av. J.-C. Des traces d'une réfection semblable, prolongeant peut-être celle-ci vers l'ouest, ont été repérées dans le secteur 23/13 entre les tours T3 et T4.

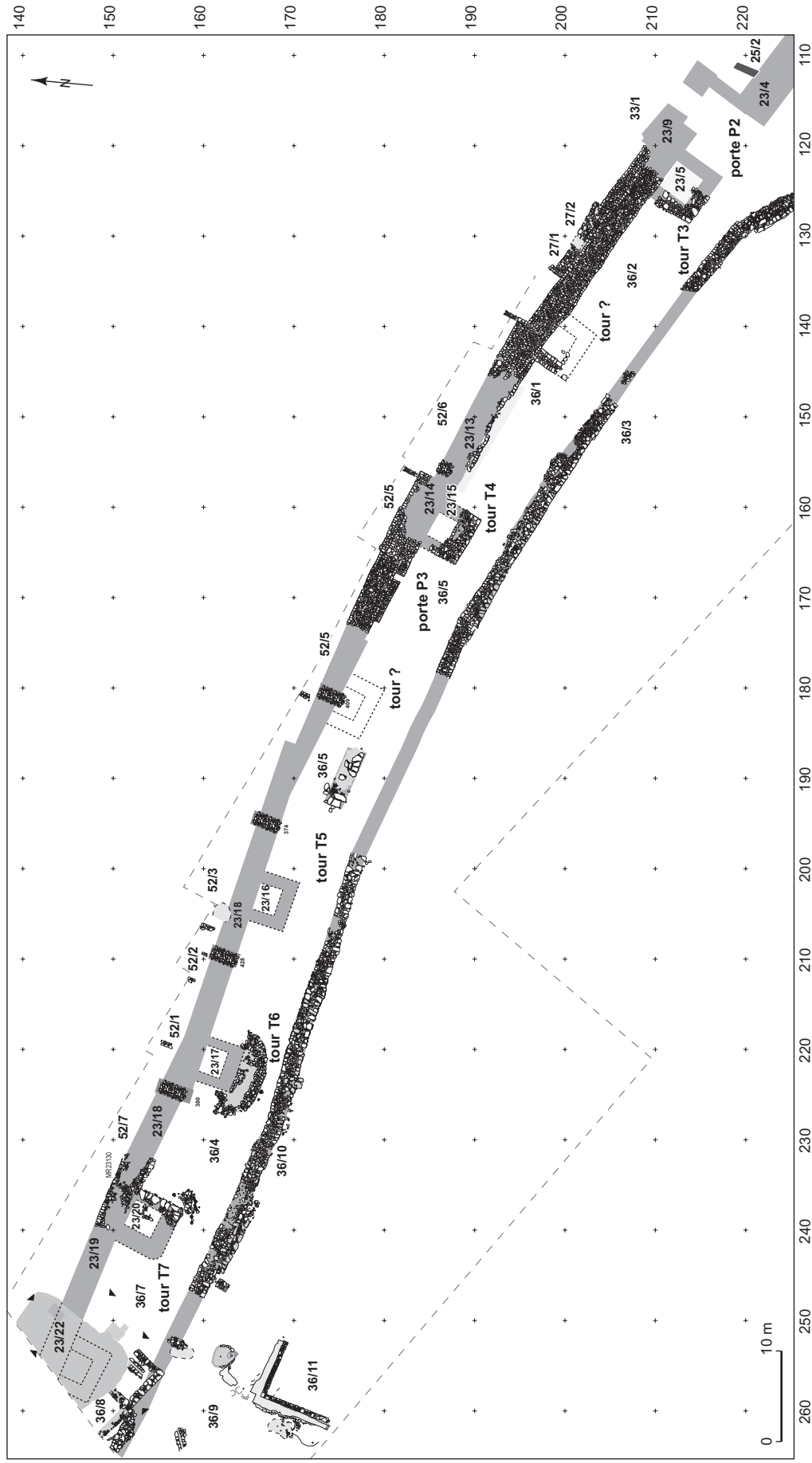


Fig. 49 – Plan d'ensemble de la courtine méridionale (fin du VI^e s.-milieu du V^e s. av. J.-C.), des avant-murs des IV^e s. et I^{er} s. av. J.-C. et des tours du III^e s. av. J.-C. (DAO : © UFRAL).



Fig. 50 – Surimposition du rempart à parements multiples de fin du VI^e s. av. J.-C. (A) et du mur à simple épaisseur du milieu du V^e s. av. J.-C. (B) dans le secteur 23/14 de la courtine méridionale. Les flèches noires indiquent les parements du mur archaïque, les flèches blanches ceux du mur plus récent. Vue prise de l'est (photo : © UFRAL).



Fig. 51 – Parement extérieur de la courtine méridionale dans le secteur 36/5 montrant la surimposition des deux phases principales de construction (fin du VI^e s. et milieu du V^e s. av. J.-C.). Dans la muraille ancienne, poterne P3 et son emmarchement. Remarquer à la base du mur récent le réemploi de stèles ou éléments de piliers en pierre taillée (photo : © UFRAL).

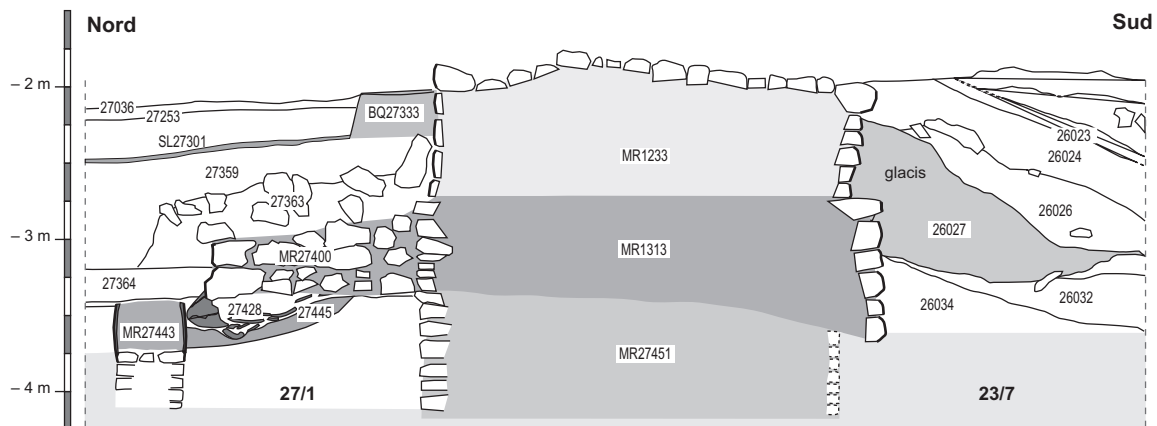


Fig. 52 – Coupe de la courtine méridionale entre le secteur 27/1 (intérieur de la ville) et le secteur 23/7 (extérieur), faisant apparaître la superposition de trois murailles : rempart archaïque (MR27451) de la fin du VI^e s. av. J.-C. réfection des environs de 475 (MR1313) et son doublage interne (MR27400), enfin rempart du milieu du V^e s. av. J.-C. (MR1233) contre lequel est appuyé un glacis de terre au milieu du IV^e s. av. J.-C. (26027) (DAO : © UFRAL).

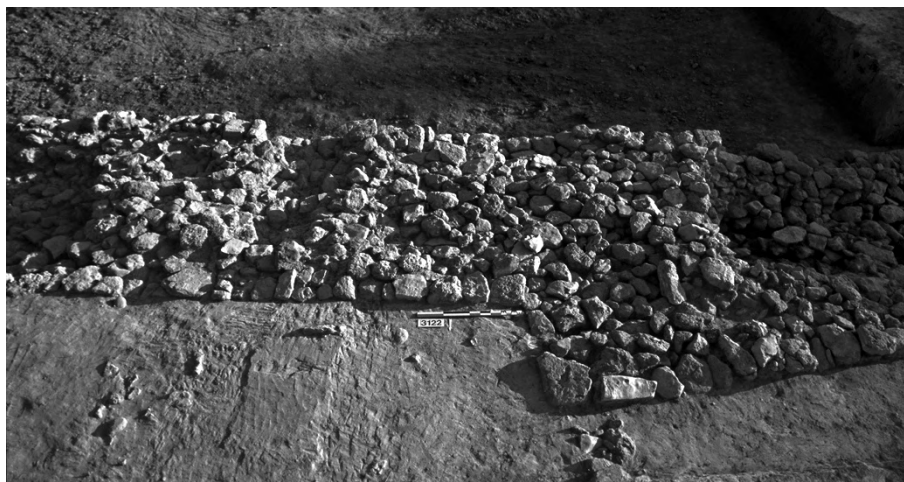


Fig. 53 – Vue plongeante du niveau d'arasement de la courtine du milieu du V^e s. av. J.-C. dans le secteur 36/1, mettant en évidence la présence d'un redan du côté intérieur. Vue prise du nord (photo : © UFRAL).

La muraille du milieu du V^e s. av. J.-C. est repérable sous forme de tranchée d'épierrement ou visible en élévation sur toute la longueur de la façade méridionale. Il s'agit d'abord d'une courtine nue à une seule épaisseur de mur, large de 2,50 m à 2,70 m, que compléteront plus tard plusieurs ouvrages. Ce mur est également bâti en petit appareil avec des moellons de calcaire, mais à sa base on remarque en plusieurs endroits la réutilisation de fragments de stèles ou de piliers en pierre taillée (fig. 51, à la base du mur supérieur). Si le parement extérieur est rectiligne, le parement intérieur présente des décrochements, sortes de redans qui lui donnent un aspect en

crémaillère (fig. 53). Cette nouvelle muraille prend appui soit sur le rempart archaïque (secteur 36/5) (fig. 51), soit sur la réfection datée de 475 (secteurs 27/1, 36/2 et 36/1) (fig. 52). L'élévation originelle du mur de pierre, conservé par endroits jusqu'à 1,20 m de hauteur, est inconnue du fait qu'il a été partout arasé par les travaux agricoles modernes.

Dans la zone 27, on a dégagé sur 8 m de longueur un mur de 1,40 m de large, appuyé au parement intérieur de cette courtine et bâti au même moment qu'elle (milieu du V^e s. av. J.-C.) (fig. 54) ; cette construction (MR1314), qui repose en partie sur la réfection de 475 et en partie sur des



Fig. 54 – Détail de la rampe d'accès (MRI1314) de la zone 27 (à gauche) appuyée au parement intérieur de la courtine du milieu du V^e s. av. J.-C. (à droite). Cet aménagement, créé en même temps que le rempart, est arasé dans la première moitié du IV^e s. av. J.-C. (photo : © UFRAL).

niveaux d'habitat, présente un sommet en pente d'est en ouest : elle a été interprétée comme le soutènement d'une rampe ou d'un escalier permettant l'accès au sommet du rempart (López, Net, 1996, p. 56-58). Les couches recouvrant son arasement montrent que la structure a cessé de fonctionner avant le milieu du IV^e s. av. J.-C., peut-être suite au remaniement de ce secteur de l'enceinte lors de la création de la porte P2.

Devant le rempart, côté extérieur, on a enfin rencontré en plusieurs endroits des couches de limon compacté, comportant parfois une proportion notable de fragments d'adobes, dont le sommet est en forte pente vers le sud. Ces niveaux, qui noient les constructions antérieures et la base de la courtine récente, semblent avoir été disposés ainsi volontairement pour constituer une sorte de glacis, sans doute pour protéger la muraille de la montée des eaux. Cet aménagement original est daté du IV^e s. av. J.-C. ; il pourrait être contemporain de la mise en place des premiers avant-murs (voir *infra*, p. 82).

LES TOURS

C'est sur le sommet de ce glacis de limon sableux à peine rectifié, présentant un pendage accentué du nord au sud, qu'est construite une série de tours quadrangulaires accolées à la muraille du milieu du V^e s. av. J.-C. (fig. 48 et fig. 58, C). Les éléments de datation obtenus tant dans le substrat que dans les couches s'appuyant au parement de ces tours indiquent que leur mise en place se situe au cours de la première moitié du III^e s. av. J.-C.

Cinq tours (T3 à T7) ont été repérées avec certitude, soit par la tranchée d'épierrement de leurs parements, soit par des tronçons de murs encore en élévation. Trois autres tours peuvent être restituées par hypothèse : l'une, entre T3 et T4, dont ne resterait que le parement est (MR36019) ; une autre, entre T4 et T5, non repérée du fait que la fouille a été limitée en profondeur par la présence d'un mur d'époque romaine posé sur un radier de galets (MR23125) ; une troisième, enfin, à l'extrémité ouest de la zone fouillée (secteur 23/22), dont l'épierrement serait matérialisé par une grande fosse ayant servi durant le Haut-Empire au rejet de résidus de fours de potier (voir Martinez, Piquès, *infra*, p. 175-184). En tenant compte de ces restitutions, on imaginera, vers le milieu du III^e s. av. J.-C., la construction d'un rempart muni de tours régulièrement espacées d'une vingtaine de mètres en moyenne entre axes (minimum : 18 m, maximum : 23 m), disposition comparable à celle des enceintes contemporaines de Nages (enceinte 2 : entraxe de 20 m mais tours arrondies, cf. Py, 1990a, p. 283) ou d'*Ambrussum* par exemple (état 2 : entraxe moyen de 28 m, plan carré à angles arrondis, cf. Py, 1990a, p. 723).

Toutes les tours clairement attestées sont bâties sur le même modèle (fig. 48-49 et fig. 55 à 58) : leur plan est quadrangulaire, proche du carré (T3 : largeur 6,50 m, saillie 5 m ; T4 : 6 m sur 4,90 m ; T5 : 5,80 m sur 4 m ; T6 : 5,20 m sur 4,20 m ; T7 : 6 m sur 5,20 m). Elles sont délimitées par trois murs dont seul le parement extérieur est appareillé. Les dimensions des pierres employées (où domine le calcaire dur) sont variables, soit des petits moellons avec des blocs d'angle plus importants (T3 et T4), soit (à la base du moins) des gros blocs équarris (T7). En revanche, le noyau central est toujours comblé de terre naturelle limoneuse compactée de couleur jaune, ne contenant aucun artefact.

La tour T6 présente un aménagement particulier ; elle est en effet complétée peu après sa création par une construction en arc de cercle limitée par un mur grossièrement appareillé (MR23181) et comblée de terre (fig. 55),

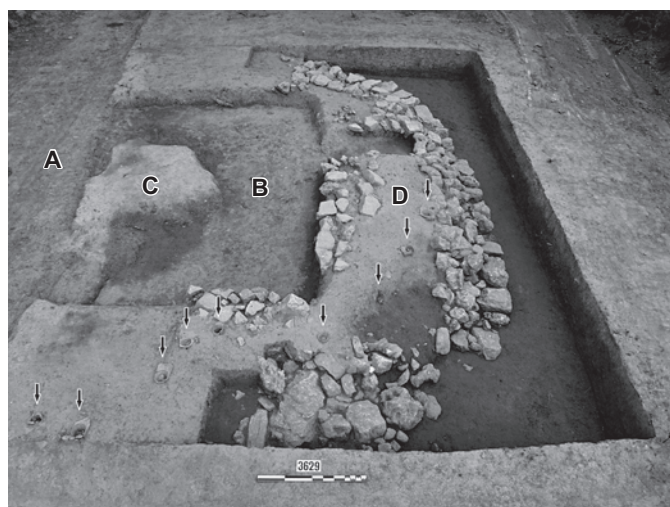


Fig. 55 – Tour carrée T6 dont le parement est épierré (B), appuyée à la courtine du milieu du V^e s. av. J.-C., également spoliée (A) et munie d'un noyau de limon compacté (C). À sa base sud, un renforcement bâti sur un plan arrondi et comblé de terre (D) dans lequel est implantée une série de cols d'amphores de Marseille disposés à l'envers (flèches). Vue prise de l'ouest (photo : © UFRAL).



Fig. 56 – Détail de l'angle sud-est de la tour T7 établie au III^e s. av. J.-C. sur un glacis de terre contre la muraille du V^e s. av. J.-C. ; au pied du mur, éboulis et rangée de cols d'amphores de Marseille plantés à l'envers. Vue prise du sud (photo : © UFRAL).

dont la fonction fut probablement de renforcer sa base méridionale construite sur un glacis de limon sableux qui avait peut-être tendance à s'éroder. La fouille a démontré, en tout cas, que ce massif arrondi n'avait pas d'élévation et qu'il ne pouvait donc pas s'agir d'un doublage du parement de la tour.

Dans ce secteur a été mis au jour un dispositif curieux : autour du massif dont il vient d'être question, remontant sur son flanc ouest jusqu'au sommet du glacis et suivant ensuite la courtine vers l'est, se trouvait un alignement de cols ou de moitiés supérieures d'amphores de Marseille plantés à l'envers (fig. 55, flèches). Des éléments d'amphores semblables, disposés de même, se retrouvent avec une certaine densité à l'angle sud-est de la tour T7 (fig. 56) et des traces de même type ont été repérées sous le dépotoir de potier d'époque romaine dans le secteur 23/22. Tout se passe comme s'il s'agissait d'un alignement épousant la forme des tours et de la courtine. La fouille n'a apporté aucun indice qui puisse aider à comprendre la fonction d'un tel agencement, dont nous ne connaissons pas d'équivalent au contact des fortifications protohistoriques régionales.

LES AVANT-MURS

L'ensemble de la façade méridionale est également protégé par un mur avancé dont on suit le tracé depuis la zone portuaire au sud-est jusqu'à la limite de la fouille à l'est (fig. 44, O, P, Q, R). Cette structure, distante de 8 m à 10 m du rempart, n'est cependant pas homogène, car, comme celui-ci, elle a subi plusieurs remaniements ; il faut en fait considérer plusieurs avant-murs implantés successivement sur le même tracé.

Le plus ancien actuellement repéré remonte au milieu du IV^e s. av. J.-C. (fig. 57). Ce mur présente un appareil de grès et de travertins de taille moyenne dans les parements et des cailloux plus petits dans le remplissage interne, le tout lié avec de la terre (fig. 47) ; il est parementé des deux côtés et sa largeur varie entre 1,50 m et 1,80 m ; on en ignore l'élévation primitive. Plusieurs tronçons ont été dégagés (MR1276 devant la tour T3, MR36129 devant la tour T4, MR36179 devant les tours T6 et T7, MR36172 à l'extrémité occidentale de la fouille) ; leur disposition et leurs caractères ne laissent aucun doute sur la continuité de l'ouvrage sur toute la longueur de la courtine méridionale, au moins jusqu'à la porte P2, de création contemporaine. En revanche, on ignore si cet avant-mur ancien se prolongeait au-delà vers l'est.

Un autre avant-mur est construit par-dessus celui-ci, parfois légèrement décalé vers le sud, à la fin du II^e s. av. J.-C., sans doute vers 125 (fig. 57). Des restes de cet ouvrage plus récent ont été également rencontrés en plusieurs endroits. Il démarre à l'est au bord de la lagune (fig. 44, O), où son extrémité vient s'aligner au parement du quai le plus ancien retrouvé dans la zone portuaire (voir Garcia, *infra*,



Fig. 57 – Les avant-murs de la façade méridionale de Lattes dans les secteurs 36/1 et 36/5 : le premier avant-mur de calcaire gréseux et de travertin du milieu du IV^e s. av. J.-C. (A) est restauré à la fin du II^e s. av. J.-C. par un nouveau mur en calcaire dur légèrement décalé vers le sud (B), avant d'être surmonté à l'époque augustéenne par un mur de terrasse en grand appareil (C) ; à gauche, le rempart protohistorique et la tour T4 (D). Vue prise de l'ouest (photo : © UFRAL).

p. 131-149). Après un premier tronçon d'une dizaine de mètres, une porte de 3,40 m de large (porte P4) ouvre sur la rue 130 (fig. 44, P). Au-delà de cette porte, le mur, d'abord dans le même axe, s'infléchit vers le sud à la hauteur de la tour T3 pour s'aligner à la courtine méridionale du rempart protohistorique (MR36082 et MR36231) (fig. 49). À partir de ce point au moins, il vient se surimposer à l'avant-mur du IV^e s. av. J.-C. S'il est très arasé au contact du port, cet avant-mur récent peut présenter ailleurs une certaine puissance comme l'a montré un sondage contre son parement extérieur près de la tour T4 (fig. 44, Q), où il est formé de gros blocs de pierre irrégulièrement parementés (fig. 58, A).

Dans plusieurs secteurs, l'avant-mur de la fin du II^e s. av. J.-C. est recouvert à l'époque augustéenne par un



Fig. 58 – Avant-murs renforçant la courtine méridionale dans les secteurs 36/1 et 36/5 : A, enceinte archaïque (fin du VI^e s. av. J.-C.) ; B, parement et éboulis de la réfection de – 475 ; C, courtine du milieu du V^e s. av. J.-C. ; D, glacis du milieu du IV^e s. av. J.-C. ; E, tour T4 (début du III^e s. av. J.-C.) ; F, avant-mur récent (fin du II^e s. av. J.-C.) ; G, mur de terrasse augustéen. Vue prise du sud-est (photo : © UFRAL).

mur de terrasse à un seul parement tourné vers le sud, plus soigné que le précédent, qui peut également présenter une certaine élévation (fig. 58, B). Cette ultime reconstruction s'intègre dans le vaste programme qui touche alors l'ensemble de la zone du port : elle a pour but de créer une large terrasse recouvrant probablement en partie le rempart protohistorique qui fut alors de toute évidence très largement arasé pour y implanter des hangars, comme le suggère le creusement de fosses à *dolium* aux abords et dans l'épaisseur même du rempart.

L'ANGLE OUEST

L'angle ouest de la ville ancienne est actuellement et restera longtemps inaccessible à la fouille du fait que son emplacement présumé (dans l'axe des courtines méridionale et septentrionale) est situé sous une villa moderne (fig. 44, R).

On peut néanmoins vraisemblablement y restituer l'une des portes principales de la ville, en tenant compte de la convergence en ce point des rues principales 116 et 137, et de l'existence d'une place pavée de galets entre les îlots 39 et 40, disposition qui n'est pas sans rappeler celle de la place 123 près de la porte P1, dans le prolongement de la rue principale 100.

LA FAÇADE SEPTENTRIONALE

Les campagnes de 2004 à 2006 ont été consacrées à la reconnaissance de la façade septentrionale de l'agglomération protohistorique ; en effet, l'extension du décapage vers le nord a montré que le retour de l'enceinte se trouvait dans l'emprise du terrain de fouille, et que son tracé s'alignait à la bordure de la parcelle acquise par l'État, reproduisant elle-même une limite cadastrale ancienne (fig. 44, S-V). La tranchée d'épierrement du rempart, large en moyenne de 3 m, a été repérée dans ce secteur sur 128 m de long (fig. 59). Neuf sondages profonds (numérotés de T à AB) ont montré une importante spoliation du monument, dont seules les assises de bases sont en général préservées. Une fouille plus importante a été ouverte dans la partie orientale de ce tronçon, à un endroit où des structures mieux conservées ont révélé plusieurs murs superposés et la présence d'une porte (fig. 44, T). Ces travaux, encore en cours, ne pourront faire l'objet que d'un bilan provisoire.

Bien que globalement rectiligne, le tracé de la courtine est ici, à l'inverse de la façade méridionale, légèrement convexe. Aucune tour n'a encore été identifiée. Aux deux extrémités de la portion fouillée, la tranchée d'épierrement est recouverte par des niveaux de formation postérieure : vaste zone où apparaissent des structures romaines en partie perturbées au sud-est (fig. 44, S), niveaux d'habitat et de rue du Haut-Empire au nord-est (fig. 44, U), masquant probablement la porte que l'on suppose se trouver dans l'axe de la rue principale 100 (fig. 44, V).

Une autre porte (P5), donc, a été découverte au milieu de la façade septentrionale (fig. 44, T), entourée d'une architecture très complexe qui témoigne de nombreux remaniements durant sa longue vie (fig. 60 et 61). Cette porte existe peut-être dès la fondation de la ville, et assurément depuis le milieu du V^e s. av. J.-C. En effet, de part et d'autre, on a découvert en profondeur les restes de courtines correspondant probablement aux étapes principales de construction du rempart protohistorique mis en évidence sur les autres façades de l'agglomération.

À la base de la stratigraphie relevée à l'est de la porte (fig. 62), il s'agit d'une muraille à double épaisseur (MR23296 côté intérieur et MR23299 côté extérieur), qui présente une largeur totale de l'ordre de 2,50 m (fig. 60, A). Ce mur est fondé sur des sables fluviolagunaires à une altitude de - 0,8 m NGF, soit quelques centimètres plus bas que les autres portions de l'enceinte archaïque. Son aspect est néanmoins identique à celles-ci. Des fragments d'amphores étrusques retrouvés dans la première couche qui s'appuie au parement extérieur (138063) n'infirmement pas une datation à la fin du VI^e s. av. J.-C.

Ce premier mur est ensuite arasé à 1,35 m de hauteur et surmonté d'un mur à simple épaisseur (MR22249), plus étroit (2,15 m de large), qui présente de fortes similitudes avec le rempart du milieu du V^e s. av. J.-C. (fig. 60, B). Des niveaux d'habitat des IV^e s. et III^e s. av. J.-C. s'appuient contre sa face intérieure (fig. 61, B), tandis qu'à l'extérieur ce sont des niveaux nettement plus récents (II^e-I^{er} s.) qui noient sa base. Ce mur s'arrête vers l'ouest pour laisser place à la porte PR23266 : le piédroit de cette porte ancienne est nettement visible derrière une réfection ultérieure (fig. 61, A).

À l'ouest de l'ouverture, on peut mettre cette architecture en relation avec un mur simple (MR42008), large de 1,75 m, légèrement décalé par rapport au précédent car son parement nord reprend l'alignement de la courtine archaïque (fig. 60, B et fig. 61, B). Ce tronçon se termine également par un piédroit, ce qui permet de définir une porte de 3 m de large à l'origine (PR23266). Plus tard sans doute - à une époque qu'il reste encore difficile de préciser -, un mur perpendiculaire de même épaisseur (MR42035), se prolongeant vers l'intérieur de la ville (fig. 61, C), viendra rétrécir la largeur de la porte à 1,80 m.

Au cours du I^{er} s. av. J.-C., l'ensemble est remanié. Le rempart protohistorique est surmonté par une nouvelle muraille (MR42006) faisant peut-être office de mur de terrasse (seul en effet le parement extérieur a été repéré) (fig. 60, E et fig. 62). Il s'agit d'une construction en grand appareil de pierre froide qui débord nettement de la courtine antérieure vers le nord. Les piédroits de l'ancienne porte sont enrobés par ce parement (fig. 61, D), de sorte que, à partir de ce moment, il ne subsiste plus qu'une poterne de 1,20 m de large (PR42020) (secteur 42/3).

À l'époque augustéenne, la poterne est transformée en exutoire pour les eaux de pluie (fig. 61, G) et sans doute recouverte de dalles, comme le suggère la présence en son milieu de grands blocs plantés de chant (dont un seuil récupéré) qui ont pu servir de soutènement. Durant le Haut-Empire, probablement dans la seconde moitié

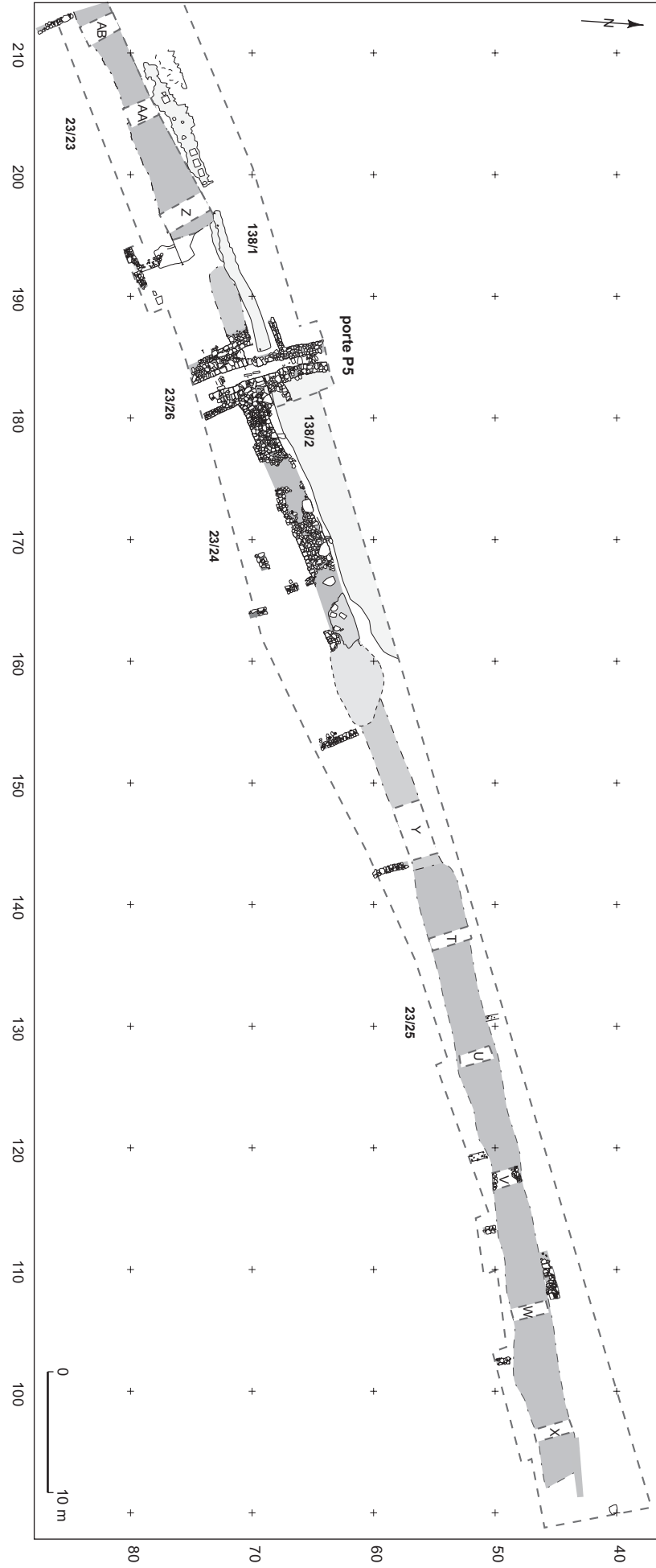


Fig. 59 – Plan d'ensemble de la courtine septentrionale (fin du VI^e-^{er} s. av. J.-C.) et de la porte P5 comprenant l'emplacement des sondages dans la tranchée d'épierrement du rempart (T-AA) qui ont permis de repérer les fondations de la courtine archaïque (DAO : © UFRAL).



Fig. 60 – Complexe de fortifications sur la façade septentrionale de la ville autour de la porte P5 : **A**, courtine archaïque (fin du VI^e s. av. J.-C.) ; **B**, courtine ancienne du côté est de la porte ; **C**, rempart du milieu du V^e s. av. J.-C., du côté est de la porte ; **D**, passage en forme de trottoir du II^e s. av. J.-C. ; **E**, mur de terrasse du I^{er} s. av. J.-C. ; **F**, trottoir du I^{er} s. av. J.-C. Vue prise du nord-est (photo : © UFRAL).



Fig. 61 – La porte P5 et son environnement architectural : **A**, piédroit oriental de la porte dans la courtine du milieu du V^e s. av. J.-C. ; **B**, piédroit ouest de la porte primitive et départ de courtine ancienne ; **C**, mur protohistorique nord-sud rétrécissant la largeur de la porte ; **D**, chemisage du piédroit oriental de la porte au I^{er} s. av. J.-C. ; **E**, maisons des IV^e-III^e s. av. J.-C. appuyées au parement intérieur du rempart ; **F**, « trottoir » extérieur du II^e s. av. J.-C. ; **G**, collecteur mis en place au I^{er} s. av. J.-C. ; **H**, grand égout voûté d'époque romaine. Vue prise du sud, depuis l'intérieur de la ville (photo : © UFRAL).

du I^{er} s. apr. J.-C., cet exutoire sera prolongé vers le nord par un grand et profond collecteur apparemment voûté (CN42041) (fig. 61, H). Il n'est pas exclu qu'un passage continue d'exister au-dessus de ces caniveaux.

Ces transformations de l'architecture vont de pair avec une redéfinition de l'usage de l'espace qui borde l'enceinte à l'extérieur. Les niveaux s'appuyant au parement archaïque attestent la présence de l'eau à haute époque dans les parages de l'enceinte, voire même à son contact. L'étude des sédiments a montré une évolution dans la nature de

cet élément aquatique, successivement lagunaire, fluviale et probablement canalisé (Jorda, 2006). C'est à la fin du II^e s. av. J.-C. que remontent les premiers aménagements bâtis ; à ce moment, un passage bordant peut-être un chenal est créé le long de la courtine du V^e s. av. J.-C. (fig. 60, D et fig. 61, F) Il s'agit d'une voie de 2 m de large, dont le sol est affermi par une couche de galets maintenue côté nord par un muret de pierre (MR13055). Après un remblaiement et la reconstruction du mur d'enceinte au I^{er} s. av. J.-C., un autre passage identique, plus étroit néanmoins, sera maintenu

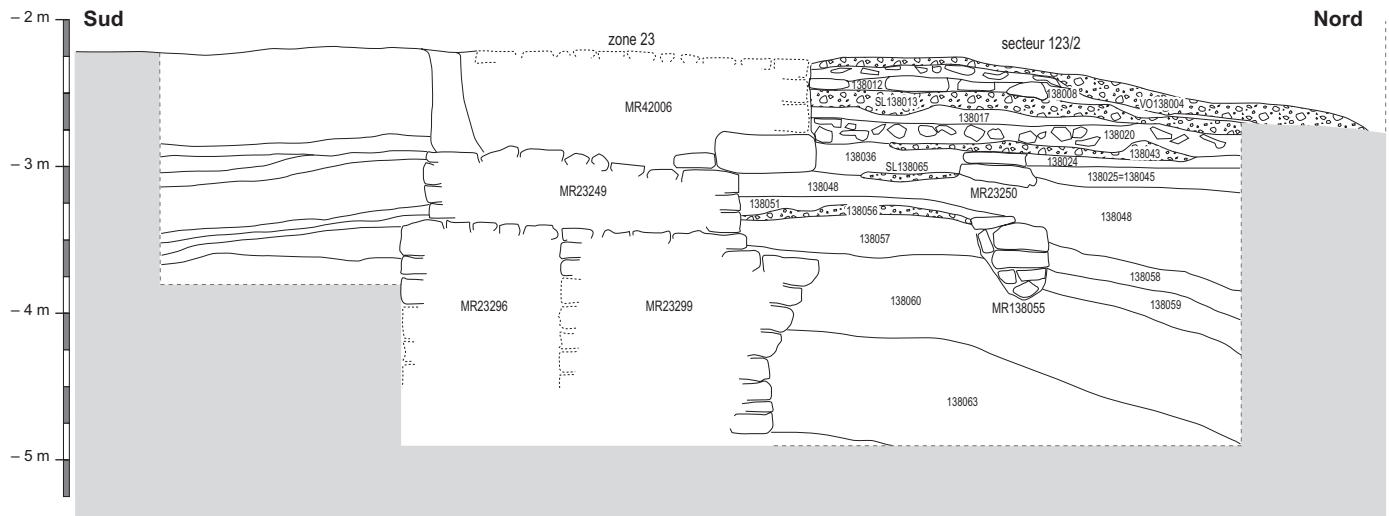


Fig. 62 – Coupe stratigraphique de la courtine septentrionale faisant apparaître la double épaisseur de mur de l'enceinte archaïque (MR23296 et MR23299), la reconstruction du milieu du V^e s. av. J.-C. (MR23249), le mur de terrasse du I^{er} s. av. J.-C. (MR42006) et les deux « trottoirs » extérieurs (MR138055 et MR23250), recouverts par plusieurs niveaux de rue d'époque romaine (DAO : © UFRAL).

contre le nouveau mur et également limité par un muret (MR23250) (fig. 60, F). À l'époque augustéenne, l'ensemble de la zone extérieure est colmaté par de puissants remblais (sans doute le chenal est-il alors comblé) qui servent de fondement à une large rue empierrée de galets. Un trottoir est également construit au pied de l'enceinte à l'ouest de la porte, sous forme de blocs de pierre régulièrement espacés qui rappellent les passages piétonniers des rues romaines. Les voies de galets persisteront durant le Haut-Empire, période durant laquelle elles seront plusieurs fois rechargées, tandis qu'à l'ouest des bâtiments seront construits parallèlement au rempart.

PÉRIODISATION ET CONTEXTE

Cette description autour de l'enceinte protohistorique de Lattes a permis d'illustrer la longue durée et la grande complexité de ce monument, deux aspects évidemment liés. L'étude de ce rempart de quelque 770 m de long (si l'on retient la restitution des parties encore ignorées proposée ici fig. 44), enserrant une ville de 3,30 ha, n'est évidemment pas terminée ; beaucoup de choses restent à étudier (et notamment en priorité l'angle nord-est et la probable porte nord ouvrant sur le terroir agricole et par-delà vers l'arrière-pays indigène) et beaucoup de questions se posent encore. On en examinera quelques-unes dans l'ordre du temps.

Nous ne reviendrons pas sur l'existence possible d'une fortification antérieure à celles décrites ici, suscitée par l'observation, au centre de la ville, d'un large mur au fond

du puits PT234 du secteur 10 de la zone 3 (Buxó, Piquès, 2005, fig. 4 et fig. 9) auquel certaines contributions font allusion dans ce dossier. Il s'agit pour l'heure, en effet, d'une problématique encore trop peu documentée – du moins pour ce qui concerne les fortifications – pour donner lieu à un commentaire.

En revanche, il est utile d'insister sur le fait que l'enceinte triangulaire entourant la partie de la ville actuellement explorée délimite le noyau urbain primitif, et non l'ensemble de l'agglomération. On sait en effet, suite à plusieurs sondages, que les zones urbanisées se sont progressivement étendues bien au-delà, vers le nord dès le IV^e s. av. J.-C., vers l'ouest et le sud à partir du II^e s. av. J.-C. (Py, 1988), jusqu'à occuper une vingtaine d'hectares à l'époque romaine (Monteil, Sanchez, 2002). Pour les derniers siècles de l'âge du Fer du moins, il est tout à fait envisageable que cette croissance urbaine se soit accompagnée d'une extension du système défensif par l'ajout de nouveaux remparts, comme cela a été observé sur plusieurs *oppida* du midi de la France (par exemple à Nages ou à Entremont).

On considérera comme première étape les éléments de muraille les plus anciens rencontrés ponctuellement sur les trois façades de la ville : secteurs 23/11 à l'est, 23/1 et 23/3 dans l'angle sud-est, 27/1 et 36/5 au sud, 23/24 au nord. Les critères de datation les plus précis pour ce premier rempart proviennent de la zone 27 (voir Lebeaupin, Séjalón, *supra*, p. 45-64), dont la stratigraphie confirme les premières indications tirées de différents sondages (Py, 1996b) : la construction, contemporaine de

l'établissement du comptoir étrusque, peut être placée dans les dernières années du VI^e s. av. J.-C., tandis qu'une destruction au moins partielle intervient avant – 475. Il s'agit d'une courtine d'épaisseur variable (entre 2,50 m et 3,70 m) avec un nombre variable de parements (mur simple ou bien deux ou trois murs accolés). Les ouvrages annexes actuellement connus se cantonnent en face de la zone portuaire au sud-est : tour d'angle monumentale T1, porte P1 et bastion T2, auxquels on ajoutera peut-être (cela reste à vérifier) la porte P5 au nord.

Cette muraille est l'une des plus anciennes reconnues en Languedoc oriental. Seul, dans cette région, le premier rempart de l'*oppidum* du Marduel, construit vers 500, lui est à peu près contemporain. Mais il est vrai qu'on ignore encore beaucoup de choses des fortifications des agglomérations littorales, où le processus a pu être plus précoce que dans l'intérieur (comme c'est le cas en Provence) : ainsi, aucune enceinte n'a été formellement repérée à Espeyran (Saint-Gilles) et celle du comptoir protohistorique du Cailar vient d'être découverte, la date de sa construction n'est pas encore déterminée.

Ce qui ressort néanmoins, dans le cas de Lattes, c'est l'aspect déjà très maîtrisé de l'ouvrage, son ampleur et la masse de travail nécessaire, si l'on tient compte du volume de pierres utilisé et de l'éloignement – une dizaine de kilomètres au moins – des lieux d'approvisionnement (Reille, 1996). L'apparition d'un tel monument dans un milieu local qui ne connaissait jusque-là sur les rives des étangs que des petits hameaux apparemment ouverts n'est pas sans soulever des questions sur les sources d'inspiration, culturelles, techniques, poliorcétiques, qui purent être à l'origine d'une telle création, tout autant que sur le contexte social de sa réalisation (quelles forces mobilisées et par qui ?).

Enfin, compte tenu des données particulières de cette époque à Lattes, on ne peut éviter de s'interroger sur le rôle que purent avoir en ce domaine les étrangers d'origine étrusque dans le processus de fondation de la ville et dans la conception de sa fortification. Certaines murailles archaïques d'Étrurie mettent en effet en œuvre des techniques proches de celles constatées ici et le principe d'une enceinte établie les pieds dans l'eau sur une presqu'île s'avancant dans une lagune n'y est pas non plus inconnu (on pense évidemment à Orbetello). Question ouverte, que les fouilles actuelles transmettent à l'avenir.

La deuxième étape n'est pas moins problématique. Il s'agit d'une construction s'insérant entre les deux principales murailles anciennes, mise en évidence dans la zone 27. Cette courtine très large, érigée vers 475 av. J.-C. et compor-

tant au moins deux épaisseurs, avec un parement intérieur fait de gros blocs agencés sans soin, fait penser à une réparation d'urgence que l'on serait tenté de mettre en relation avec la destruction violente des bâtiments étrusques qu'elle recouvre en partie. Des restes de ce mur ont peut-être été repérés dans le secteur 35/5 voisin, mais nulle part ailleurs, ce qui donne l'impression d'une réfection ponctuelle.

La troisième étape, datée du milieu du V^e s. av. J.-C., correspond à une véritable reconstruction de l'enceinte, dont les témoins ont été observés en négatif ou en positif dans l'ensemble des secteurs de fouille. La courtine de ce rempart présente une structure et une mise en œuvre beaucoup plus régulières que l'enceinte archaïque : mur à simple épaisseur d'une largeur moyenne de 2,50 m, avec des parements soignés en moyen appareil. Une particularité observée seulement sur la façade sud est la présence de redans sur la face intérieure. Quelques ouvrages annexes peuvent être mis en relation avec cette muraille : la porte P5 au nord, la porte P1 au sud, qui continue de fonctionner, et une rampe accolée à son parement intérieur dans le secteur 27/5, qui devait permettre un accès au sommet de la courtine mais qui eut une vie éphémère.

Le principal problème que pose cette étape concerne le rythme des reconstructions de l'enceinte dans les premiers temps de la cité. En effet, les datations fournies par la stratigraphie attestent que trois campagnes de construction, dont deux majeures, se succèdent sur cinq ou six décennies, soit deux générations, alors que par la suite la courtine construite vers – 450 restera en usage au moins jusqu'au II^e s. av. J.-C. Plusieurs types d'explication peuvent être évoqués : hypothèses historiques, en relation avec les événements qui affectent les premières périodes d'occupation ; hypothèses environnementales, faisant valoir le souci de se protéger de l'eau entourant partout le site et d'éventuels risques d'inondation ; hypothèses mécaniques, considérant la nécessité de gérer l'importante masse de sédiments anthropiques qui s'accumulent à l'intérieur de la ville (où le sol monte d'environ 1 m par siècle). Toutes ces raisons peuvent avoir joué de concert ; il reste que d'un point de vue général, la reconstruction du rempart au milieu du V^e s. av. J.-C. s'inscrit vraisemblablement dans un vaste programme de restructuration urbaine, qui voit dans le même temps se mettre en place le réseau viaire et les principes d'urbanisme qui serviront de cadre de vie dans la « vieille ville » jusqu'à la fin de l'âge du Fer (voir Py, *infra*, p. 123-129).

La quatrième étape, vers le milieu du IV^e s. av. J.-C., concerne une première campagne de renforcement de la façade sud de l'agglomération. Successivement ou contem-

porainement sont mis en place un glacis de terre au pied de la courtine et un premier avant-mur à une dizaine de mètres de l'enceinte. C'est à cette période aussi qu'est probablement ouverte une seconde porte dans l'angle sud-est (P2), non loin de la porte archaïque (P1) qui continue sans doute à fonctionner.

Ce processus de renforcement se poursuit au cours d'une cinquième étape, dans la première moitié du III^e s. av. J.-C., avec la construction d'une série de tours carrées adossées au parement extérieur de la courtine du milieu du V^e s. et fondées sur le glacis précédemment disposé à la base de cette muraille. La technique de montage de ces tours est adaptée aux ressources locales ; ainsi l'emplecton, au lieu d'être rempli de pierres comme sur les *oppida* des garrigues, est composé de limon compacté, procédé au demeurant peu attesté à notre connaissance dans la Protohistoire méridionale (Dedet, Py dir., 1985). Durant cette période l'utilisation de tours carrées, courante en Languedoc oriental aux V^e-IV^e s. (la Roque de Fabrègues, la Roque de Viou à Saint-Dionisy, Nîmes, le Marduel à Saint-Bonnet-du-Gard, etc.), est en décalage avec l'évolution régionale, les enceintes contemporaines préférant dès lors des tours arrondies. Elle pourrait dénoter ici un plus grand attachement aux modèles méditerranéens (voir Ampurias, Marseille, Olbia...).

C'est encore dans le cadre d'une protection accrue de la façade méridionale de la cité que se place, dans une sixième étape, la restauration de l'avant-mur à la fin du II^e s. av. J.-C. Ce mur s'articule avec les premiers aménagements construits actuellement connus dans la zone portuaire (quais du début du II^e s.) et sans doute avec la colonisation des espaces *extra muros* gagnés sur la lagune qui sont urbanisés à cette époque. En témoigne notamment la création d'une porte dans l'avant-mur (P4), laissant passer une voie parallèle aux quais du port (rue 130) qui permettait de relier ces nouveaux quartiers à la vieille ville.

Ces trois étapes de consolidation montrent un souci constant d'assurer la solidité de cette façade méridionale tournée vers l'étang littoral, suggérant que le port, s'il fut l'un des points forts de l'économie de la ville, fut également ressenti comme un point faible face aux dangers qui

pouvaient provenir de la mer. Sans doute également les tours eurent-elles – comme depuis l'origine la tour d'angle monumentale – un rôle démonstratif de la puissance de la cité des *Lattarenses* pour qui arrivait par mer (et d'une certaine façon ici, la mer c'est les autres). On pourra d'ailleurs se demander à ce propos si ce surcroît de monumentalisation n'entretient pas quelques liens idéologiques avec l'apparition contemporaine dans l'habitat de grandes demeures à cour qui attestent l'émergence d'une catégorie nouvelle d'élite urbaine, puisant ses références dans des modèles méditerranéens (voir Dietler *et al.*, *infra*, p. 111-122).

Les étapes qui suivent témoignent d'un progressif démantèlement de l'enceinte protohistorique, devenue en bien des endroits une gêne du fait de l'extension de la zone urbaine, ou bien de sa reconversion en mur de terrasse que rendait nécessaire l'importante accumulation de sédiments anthropiques formant ce que l'on a appelé parfois le « tell » de Saint-Sauveur. En effet, le processus de sédimentation différentielle entre les espaces situés à l'intérieur et à l'extérieur des remparts avait provoqué au cours du temps un dénivelé qui, à la fin de l'âge du Fer, peut être estimé à plusieurs mètres. Les solutions à ce problème, appliquées par les urbanistes à partir du I^{er} s. av. J.-C., furent diverses : soit que le rempart soit chemisé par un puissant mur de terrasse, comme sur la courtine septentrionale (zone 23/26), en profitant d'une ancienne ouverture (porte P5) pour implanter un collecteur d'eau souterrain ; soit que l'on rehausse un avant-mur des IV^e-II^e s. par un ouvrage à un seul parement pour soutenir une terrasse passant par-dessus le sommet de l'ancienne courtine arasée (zone 36/3) ; soit encore que l'on décaisse d'anciennes rues pour les mettre de niveau avec une porte restaurée (porte P2) ; soit enfin qu'on ouvre des brèches dans la muraille protohistorique pour créer de nouveaux passages, tout en consolidant certains tronçons pour y appuyer des bâtiments utilitaires, comme dans les zones 6, 19 et 23/2. Triste fin en vérité pour un monument de prestige ayant perdu à cette époque non seulement son utilité, mais aussi sa signification symbolique, signe d'une mutation du statut de la ville dont on retrouve les indices dans bien d'autres domaines.

HABITAT ET PRATIQUES DOMESTIQUES DES V^e-IV^e S. AV. J.-C. DANS LA VILLE DE LATTES

Maria-Carmen BELARTE

Mots-clés. *Âge du Fer, architecture, techniques de construction, urbanisme, espaces domestiques, aménagements domestiques.*

Résumé. *Les recherches menées ces dernières années sur le site de Lattes ont livré une documentation abondante sur l'architecture et l'organisation de l'espace domestique du V^e s. et surtout du IV^e s. av. J.-C. C'est en effet durant cette période qu'a eu lieu la mise en place de la trame urbaine de la ville qui, dans ses grandes lignes, perdurera jusqu'à la fin de l'occupation protohistorique du site ; de même, c'est à ce moment qu'apparaissent des techniques de construction dont certaines sont exclusives de ces périodes, mais qui pour d'autres resteront en vigueur jusqu'à la Protohistoire récente. Cet article présente une synthèse de nos connaissances sur cette phase ancienne, en insistant sur les permanences, les modifications ou les évolutions dans l'architecture, la typologie des maisons et les pratiques domestiques au cours de ces étapes et par rapport aux étapes postérieures.*

Key-words. *Iron Age, architecture, building techniques, urbanism, private space, household equipment.*

Abstract. *During the last years research on Lattes, a rich documentation has been recorded about the architecture and organization of private space during the 5th century B.C. and especially the 4th century. During this link of time actually, the urban grid system is being laid and it will last until the end of the Protohistoric occupation of the site. Building techniques also appear, some of which are exclusive of this period but some others will last until the Late Protohistory. This paper sums up our knowledge of this early phase, putting the point on the continuity, change or evolution involved in architecture, dwelling typology and household practices along these phases in comparison with following phases.*

Translation: Isabelle FAUDET

Schlüsselwörter. *Eisenzeit, Architektur, Konstruktionstechniken, Urbanismus, häusliche Bereiche, häusliche Einrichtungen.*

Zusammenfassung. *Die Untersuchungen der letzten Jahre haben in Lattes eine umfangreiche Dokumentation über die Architektur und die Organisation des häuslichen Bereichs im 5. und vor allem im 4. Jh. v.u.Z. geliefert. In dieser Zeit entsteht nämlich die in ihren großen Linien bis ans Ende der frühgeschichtlichen Besiedlung des Ortes beibehaltene Grundform der Stadt; ebenso bilden sich in dieser Zeit Konstruktionstechniken heraus, von denen einige dieser Zeit eigen sind, andere jedoch bis ans Ende der jüngeren Eisenzeit fortbestehen. Dieser Artikel präsentiert eine Synthese unserer Kenntnisse dieser ersten Phase und setzt dabei den Akzent auf die Kontinuitäten, die Modifikationen und die Evolutionen in der Architektur, die Typologie der Häuser und die häuslichen Gepflogenheiten während dieser und im Vergleich zu den späteren Phasen.*

Übersetzung: Isa ODENHARDT-DONVEZ

L'ÉTAT DES CONNAISSANCES

Les recherches menées ces dernières années sur le site de Lattes ont livré une documentation abondante sur l'architecture et l'organisation de l'espace domestique du V^e s. et

surtout du IV^e s. av. J.-C. Même si nos connaissances sont encore partielles, nous pouvons à l'heure actuelle restituer quelques aspects de la vie quotidienne et formuler quelques hypothèses sur la trame urbaine et la structure de l'habitat de ces périodes.

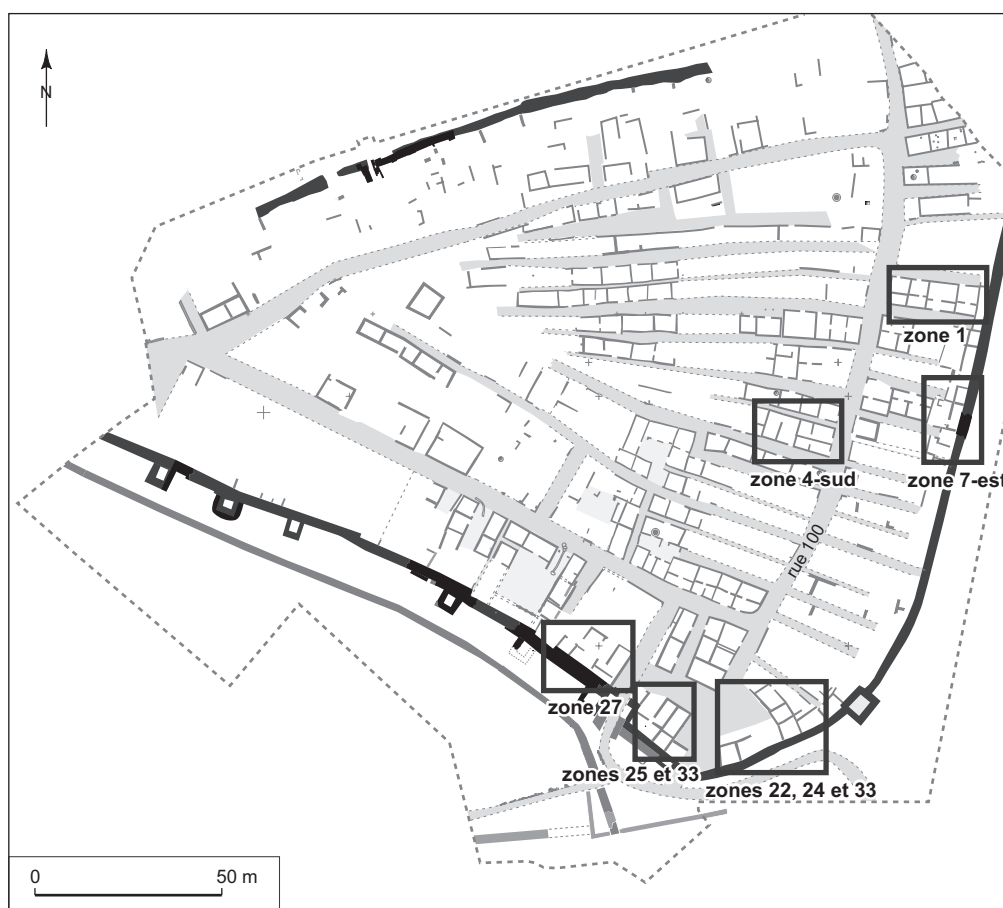


Fig. 63 – Plan général du site de Lattara avec localisation des quartiers mentionnés dans le texte (DAO : © UFRAL).

Les informations sur le V^e s. à *Lattara* proviennent de deux sondages qui ont eu pour but l'étude de l'évolution stratigraphique de deux quartiers d'habitation depuis l'origine de la ville. Le premier de ces sondages est la zone 1, au nord-est du site (fig. 63), entre la façade orientale du rempart et un axe de circulation nord-sud (rue principale 100). Cette zone couvre un rectangle d'une longueur de 26,30 m sur une largeur variant entre 7,50 m et 10,30 m. Le deuxième sondage prend place dans la partie sud de la ville, le long du rempart, en contact direct avec le port par une, puis deux portes ménagées dans l'enceinte ; il correspond à la zone 27, qui couvre un rectangle de 22 m sur 10 m.

En ce qui concerne l'habitat du IV^e s. av. J.-C., nous disposons en outre des données provenant des zones 4-sud et 7-est et, bien que plus partielles, des observations effectuées dans les zones 22, 24, 25, 32 et 33. Il s'agit dans presque tous les cas de quartiers d'habitat qui se trouvent

à la périphérie orientale du site, à proximité du rempart, souvent accolés à lui (fig. 63).

Les résultats disponibles sur l'habitat du IV^e s. av. J.-C. ont été en grande partie publiés dans le n^o 12 de la série *Lattara* (Roux, 1999 ; Lebeaupin, 1999 ; Py, 1999a), ainsi que dans des articles antérieurs (Py, 1996a ; Lebeaupin, 1994 ; López, 1994) ; les données sur le V^e s. sont, quant à elles, encore inédites. Le but de cet article est donc de présenter une synthèse de nos connaissances sur cette phase ancienne, en insistant sur les permanences, les modifications ou les évolutions dans l'architecture et les pratiques domestiques au cours de ces étapes et par rapport aux étapes postérieures. C'est en effet durant cette période qu'a eu lieu la mise en place de la trame urbaine de la ville qui, dans ses grandes lignes, perdurera jusqu'à la fin de l'occupation protohistorique du site ; de même, c'est à ce moment qu'apparaissent des techniques de construction dont certaines sont exclusives de ces périodes, mais qui

pour d'autres resteront en vigueur jusqu'à la Protohistoire récente.

LES MAISONS ET LA TRAME URBAINE

La première occupation protohistorique du site clairement documentée, datée de la fin du VI^e s. et du début du V^e s. av. J.-C., n'est attestée pour l'instant que dans la zone 27. Il s'agit d'un quartier d'habitation dont les maisons, aux murs de terre sur solins en pierre, sont disposées perpendiculairement au rempart ; les murs ne s'accolent pas à celui-ci mais en sont séparés par une sorte de couloir de 1,30 m de large. Cet ensemble de maisons, dont le mobilier est presque dans sa totalité de production étrusque, est violemment détruit par un incendie au début du V^e s. av. J.-C. Nous n'entrons pas dans le détail de cette occupation dont la problématique est très particulière et qui fait l'objet d'une autre contribution dans ce dossier (voir Lebeau-pin, Séjalon, *supra*, p. 45-64).

Dans le deuxième quart du V^e s. av. J.-C., le quartier de la zone 27 est reconstruit. On assiste alors à une succession d'occupations de durées diverses, qui présentent aussi des traits différents entre elles : des niveaux où les maisons sont bâties à base de matériaux périssables sur poteaux porteurs et organisées de manière lâche alternent avec des niveaux où les maisons, bâties en brique sur solins de pierre, sont appuyées au rempart et précédées de cours. Ces différentes occupations sont séparées par des couches de destruction suivies normalement de remblais sur lesquels s'installeront de nouvelles maisons, parfois précédées par des bâtiments de très courte durée. De tels éléments témoignent d'une phase où il n'existe pas encore une structuration stable de l'espace, et dans laquelle la trame urbaine s'organise petit à petit, pour être pleinement fixée à la fin du V^e s.

Les données obtenues sur le V^e s. dans la zone 1 témoignent d'une évolution semblable. Pour ce quartier, on ne connaît pas encore les niveaux correspondant à la fondation du site ; cependant les fouilles menées entre 2001 et 2006 ont livré une abondante documentation sur la seconde moitié du V^e s. Dans ce cas, on assiste également à une alternance entre des îlots formés par des maisons accolées ou parallèles au rempart, parfois séparées par des venelles, et des phases d'occupation où l'urbanisme se présente de manière plus lâche, avec des espaces ouverts, des bâtiments en matériaux périssables, etc. Tout se passe comme s'il s'agissait d'une phase de mise en place de l'urbanisme, où la distribution de l'espace ne semble pas suivre de normes strictes et où la disposition des maisons et des îlots subit des

modifications légères lors de chaque réaménagement. Vers le milieu du V^e s., l'îlot 1 est composé de quatre maisons séparées par une ruelle centrale : de chaque côté de celle-ci, deux maisons sont disposées avec des murs accolés et non mitoyens (fig. 64a et fig. 65). Entre 450 et 425 av. J.-C., plusieurs états se succèdent, durant lesquels les maisons sont séparées par des espaces ouverts (fig. 64b). Entre 425 et 400 av. J.-C., le quartier évolue vers un schéma à quatre maisons séparées par des venelles (fig. 64c) qui préfigure l'organisation du quartier à base de maisons mitoyennes tel qu'il se stabilisera au IV^e s.

Malgré cette diversité des évolutions internes de chaque quartier, il apparaît évident, aussi bien dans la zone 1 que dans la zone 27, que dès 425 av. J.-C. l'urbanisme est déjà organisé en îlots accolés à la fortification ou perpendiculaires à celle-ci.

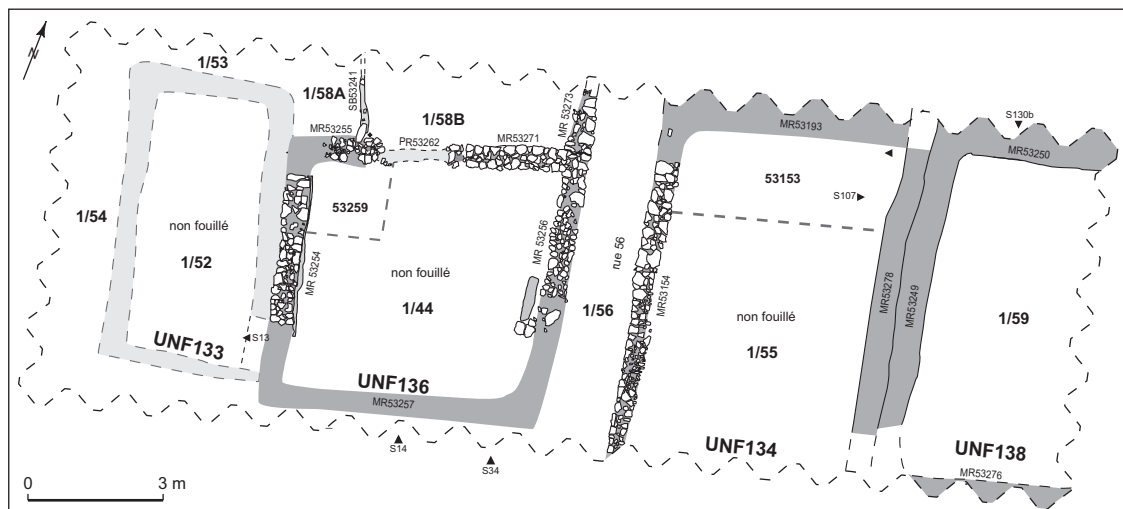
UNE GRANDE DIVERSITÉ DES TECHNIQUES DE CONSTRUCTION

Pendant toute l'occupation de la ville, la terre reste le matériau le plus largement employé dans la construction. C'est la conséquence logique de l'emplacement du site dans un milieu lagunaire, où ce matériau est très abondant sur place. La pierre, en revanche, est absente à proximité, ce qui a engendré au cours de l'occupation du site un épierrement constant des murs des bâtiments antérieurs pour remployer ces éléments en quelque sorte précieux. C'est la raison pour laquelle les structures bâties en pierre sont souvent mal conservées.

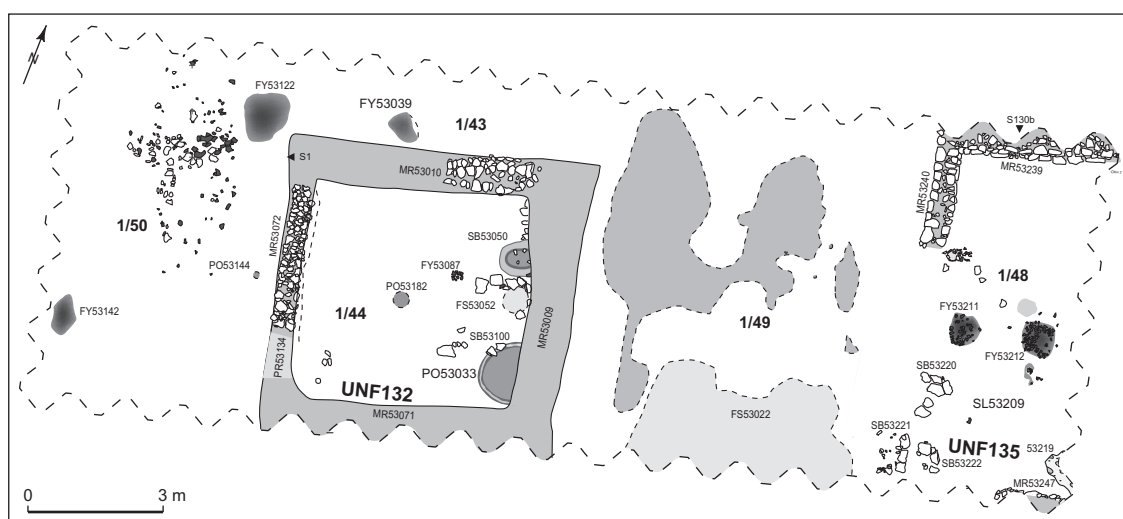
Le trait principal des périodes anciennes de l'habitat de Lattes est la diversité des modes de construction utilisés, qui peuvent coexister dans un même quartier, dans une même phase, parfois dans une même maison ou dans une même structure.

LES MURS EN TORCHIS ET LES CONSTRUCTIONS EN MATÉRIAUX PÉRISSABLES

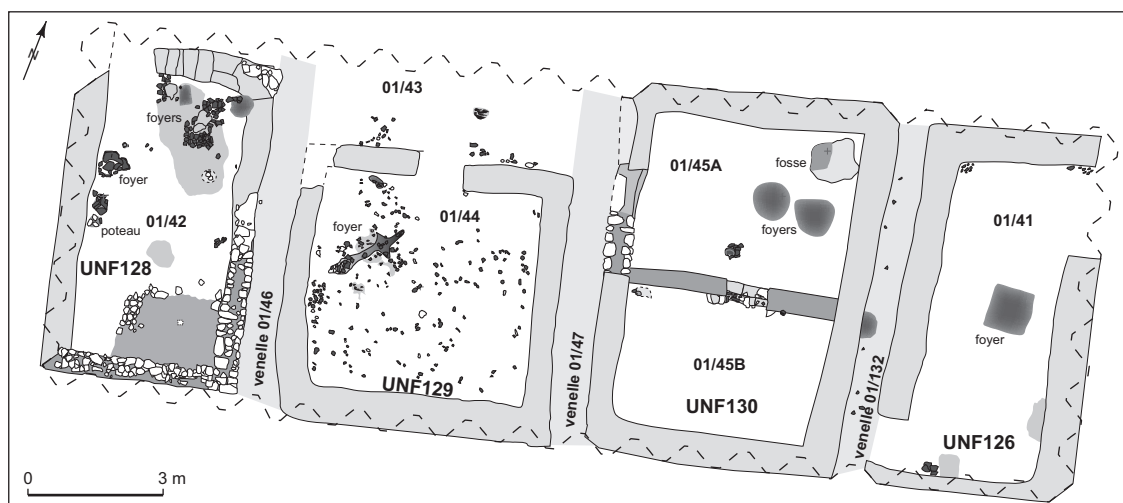
Le premier trait à signaler est la coexistence des constructions à poteaux porteurs, souvent appelées « cabanes », et de celles à murs porteurs. Durant le V^e s. av. J.-C., les bâtiments dont les parois sont formées à l'aide d'une armature de clayonnage enduite de torchis sont relativement fréquents (fig. 66). Plusieurs de ces structures ont été identifiées à partir de la présence de tranchées d'ancrage des parois, parfois comblées par des cendres provenant de la crémation



a. Vers 450 av. J.-C.



b. Vers 450-425 av. J.-C.



c. Vers 425-400 av. J.-C.

Fig. 64 – Évolution de la zone 1 de Lattes entre 450 et 400 av. J.-C. (DAO : © UFRAL).

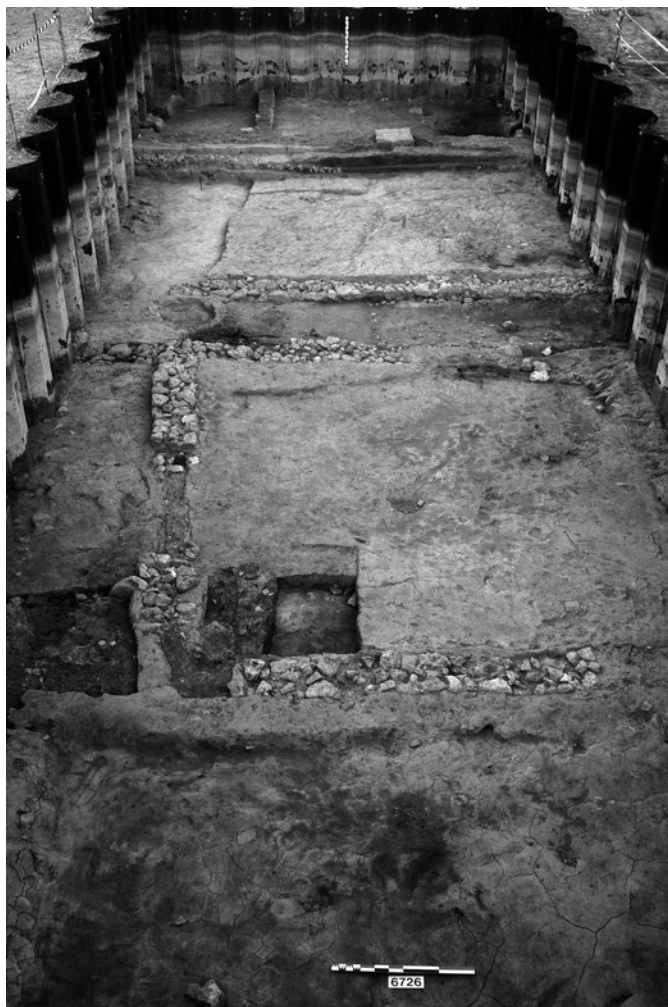


Fig. 65 – Maisons juxtaposées séparées par une ruelle au milieu du V^e s. av. J.-C. dans la zone 1. Vue prise de l'ouest (photo : © UFRAL).

des végétaux utilisés dans l'élévation, ainsi que des calages de poteaux. Ces bâtis perdurent durant le IV^e s. et peuvent avoir des fonctions diverses :

- des maisons ou des cabanes correspondant à des occupations temporaires, de courte durée, normalement durant une phase de réaménagement entre deux occupations ;
- des structures annexes à des constructions à murs porteurs : c'est le cas, par exemple, des maisons de la phase F3 de la zone 27, autour de 400 av. J.-C., formées par des pièces de fond à murs en adobe sur solins de pierre, accolées au rempart, précédées par des cours fermées à base de parois en matériaux périssables (fig. 67) ;
- des structures destinées à délimiter des aires spécifiques dans une cour ou une aire extérieure. C'est le cas, par exemple, de la cour partagée par les maisons 123 et 124 de

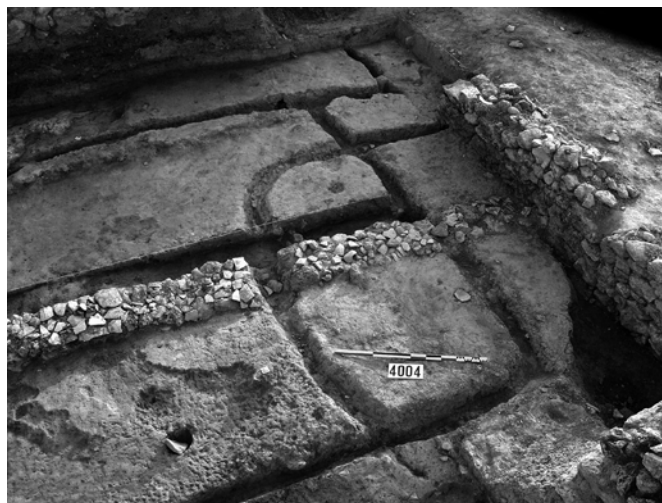


Fig. 66 – Succession d'habitations à murs porteurs et de bâtiments sur poteaux à parois ancrées dans des tranchées dans la zone 27 au troisième quart du V^e s. av. J.-C. (photo : © UFRAL).

la zone 1 (vers 400 av. J.-C.), ou de la délimitation des aires de foyers ou de fours, qui souvent sont protégées par des couvertures légères soutenues par des parois en torchis ;

- des maisons d'habitation dont les murs sont complètement bâtis à base de végétaux enduits de terre. C'est le cas de la maison 104 de la zone 1 (vers 375 av. J.-C.) (Roux, Chabal, 1996). Les maisons en torchis sont un élément déjà résiduel au IV^e s., qui aura complètement disparu à la fin de ce siècle.

LES CONSTRUCTIONS SUR MURS PORTEURS EN PIERRE ET EN TERRE

Les constructions bâties sur murs porteurs deviennent prédominantes à la fin du V^e s. av. J.-C. Sous ce concept général de « murs porteurs », on inclut les murs en pierre, en terre ou ceux combinant les deux matériaux. Du point de vue technique, plusieurs combinaisons sont utilisées : des murs en adobe ou en terre massive sur solins en pierre, des murs entièrement en terre massive, des murs en adobe sur solins en terre massive et, très rarement, des murs complètement bâtis en pierre (voir Roux, *infra*, p. 107-109). La combinaison de matériaux divers existe également dans la dimension horizontale : les murs en terre massive peuvent contenir des parties en pierre, comme dans le cas des murs MR51009 et MR50402 de la zone 1 vers 425 av. J.-C. (fig. 68), bien que cette technique mixte soit surtout employée dans les angles des murs, où la pierre fait fonction de renfort, comme dans l'angle nord-ouest de la maison 3201 (400-375 av. J.-C.) (Py, 1999a, p. 187).

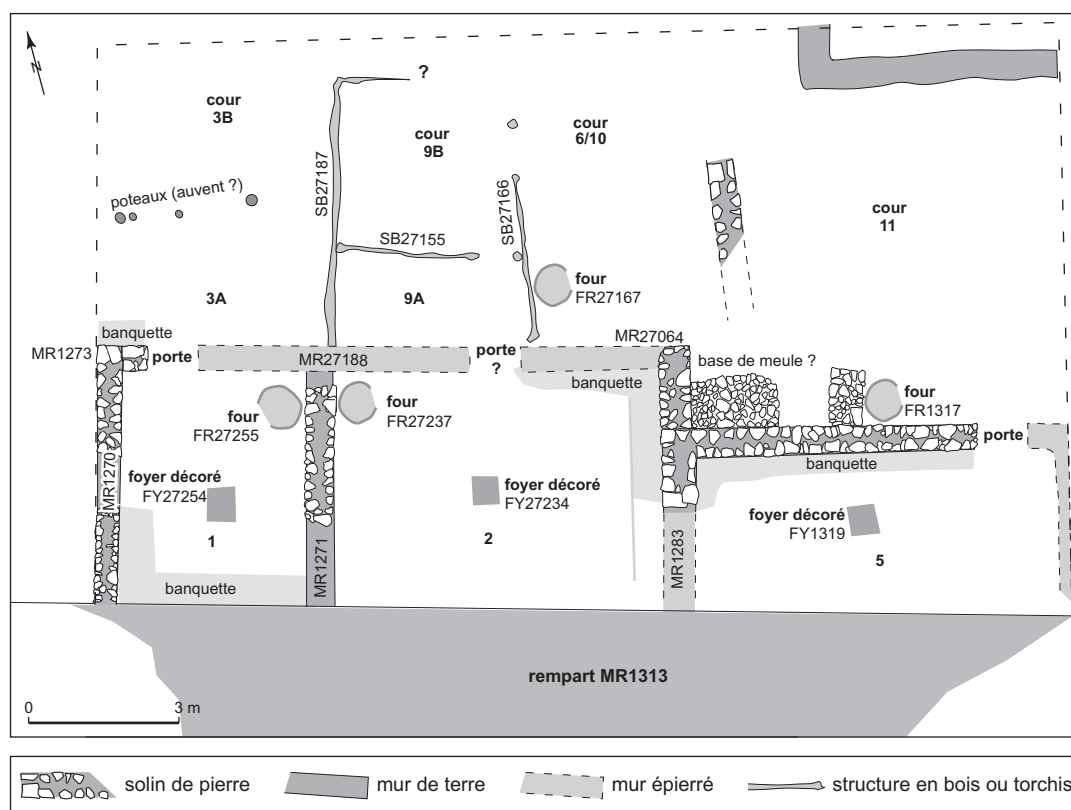


Fig. 67 – Plan de la zone 27 vers 400 av. J.-C., où les maisons à murs porteurs possèdent des avant-cours à parois en matériaux périssables (DAO : © UFRAL).

Les murs sont rarement bâtis dans des tranchées de fondation ; le plus souvent, ils sont construits sur des murs antérieurs qui font office de fondations. Cette pratique engendre encore plus de possibilités dans la combinaison des matériaux (par exemple, des solins de pierre bâtis sur des murs en terre massive antérieurs).

LES SOLINS ET MURS EN PIERRE

Plus ou moins bien conservés, les solins ou soubassements en pierre sous les élévations en terre sont attestés depuis le ^ve s. av. J.-C. Y prédomine la pierre tendre, grossièrement équare, avec des éléments de dimensions et de formes diverses (surtout des moellons et des cailloux de 20-25 cm x 15-20 cm x 10-13 cm en moyenne, plus rarement des blocs), non sélectionnés, disposés en boutisse et panne-resse, toujours liés avec de la terre.

Dans quelques cas, les assises de base des soubasse-ments sont faites de blocs de dimensions plus grandes, qui débordent de quelques centimètres par rapport au parement du mur. On peut prendre comme exemple le mur

MR53240 de la maison 135 de la zone 1 (450-425 av. J.-C.) dont l'assise de base est faite de gros blocs (dimensions moyennes : 34-39 cm x 28-32 cm x 10-12 cm) disposés en double parement et en panne-resse en compagnie de quelques moellons (20-25 cm de côté) et cailloux (10 cm) de forme arrondie.

Ces solins possèdent normalement entre 3 et 4 assises de pierre, dont les hauteurs sont variables ; les largeurs sont également très diverses, la majorité étant comprise entre 50 cm et 80 cm. Très rarement, quelques solins possèdent des hauteurs suffisamment importantes pour supposer que les murs aient été complètement bâtis avec ce matériau, sans élévation de terre. C'est le cas des murs MR50019 et MR50048 de la maison 121 de la zone 1 (400-375 av. J.-C.) dont les élévations en pierre, très homogènes, sont conser-vées sur plus de 0,90 m de haut.

L'arase des solins de pierre est souvent aménagée par un placage de tessons qui rend plus facile l'accroche-ment des élévations en terre. Cette technique sera caracté-ristique de l'architecture lattoise jusqu'au début du ⁱⁱe s. av. J.-C. (Chazelles, 1996, p. 271-272). De même, certains solins



Fig. 68 – Combinaison de pierre et terre massive dans le mur MR51009 de la maison 130 de la zone 1 (photo : © UFRAL).

peuvent posséder un lit de pose fait de limon, qui sert à obtenir une surface horizontale préalablement à l'installation de l'élévation en terre.

LES SOUBASSEMENTS ET MURS EN TERRE MASSIVE

Les murs ou soubassements en terre massive ou bauge sont bâtis à base d'un mélange de terre et de végétaux ou d'autres fibres, qui peut aussi contenir des inclusions très diverses : des charbons de bois, des tessons, des os et des éléments provenant de la destruction d'autres murs (notamment des fragments de briques). Plusieurs possibilités de mise en œuvre du matériau sont attestées, mais on peut distinguer globalement deux modalités principales : des couches de terre litées superposées sur toute la hauteur du mur (fig. 68) ou des boules de terre projetées et postérieurement modelées (Chazelles, 1999, p. 229 ; Roux, 2003, p. 270 et Roux, *infra*, p. 107-109).

La technique de la terre massive sera largement employée sur le site de *Lattara* pendant tout le V^e s. av. J.-C., où elle sera souvent utilisée en combinaison avec d'autres techniques (y compris d'autres formes de construction en terre). Dans la confection des murs, elle sera progressivement remplacée par des élévations en brique crue sur des solins en pierre au début du IV^e s., et disparaîtra après le milieu de ce siècle. La terre massive continuera cependant à être employée pour l'élaboration de divers aménagements domestiques (banquettes ou autres).

Les largeurs des murs en terre massive sont comprises entre 0,55 m et 0,70 m. Exceptionnellement, quelques murs dépassent ces dimensions : c'est le cas de ceux de la maison 132 de la zone 1 (450-425 av. J.-C.), dont les largeurs se situent entre 0,75 m et 0,90 m pour le mur nord et entre 1 m et 1,40 m pour le mur est (Belarte, Gailledrat, 2006). Quant aux élévations conservées, elles sont normalement peu

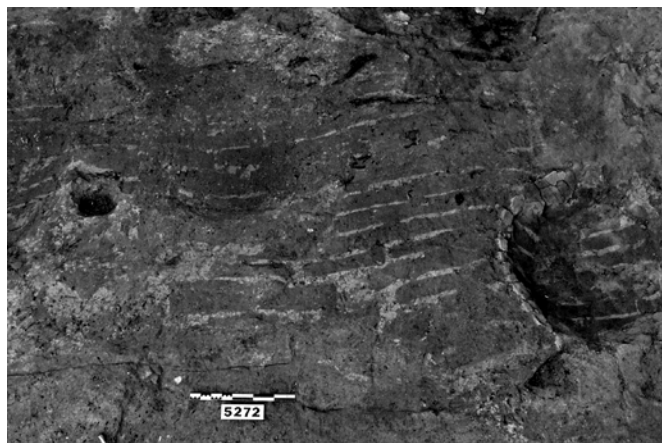


Fig. 69 – Vue du remblai 53027, formé par l'effondrement d'un mur de brique crue dans le secteur 49 de la zone 1 (vers 425 av. J.-C.) (photo : © UFRAL).

importantes, entre 10 cm et 45 cm, avec quelques exceptions qui atteignent 90 cm de hauteur (Roux, 2003, p. 270).

LES ÉLÉVATIONS EN BRIQUE CRUE

L'adobe ou brique crue est attestée depuis les niveaux de fondation du site (fin du VI^e s. av. J.-C.) dans la zone 27, en contexte culturel étrusque. Cette technique continuera à être employée lors des phases postérieures, jusqu'à la fin de l'occupation du site. La brique n'est jamais employée seule mais toujours sur des solins en pierre ou des soubassements en terre massive.

Les élévations en adobes sont parfois conservées en place, jusqu'à un maximum de 9 assises (dans le cas du mur MR50025 de la maison 122 de la zone 1, voir Roux, 1999, p. 22 fig. 14 et p. 55 fig. 68) : ces exemples permettent de mesurer les dimensions des briques et d'étudier leur mise en œuvre. Le plus souvent, les briques sont disposées en parpaing et boutisse et sont liées par une couche de limon de 1 cm à 3 cm d'épaisseur. Dans d'autres occasions, les briques sont identifiées dans des pans de murs effondrés vers l'intérieur des maisons. Dans ce cas, on ne peut pas connaître les dimensions totales des briques (seul les longueurs et les épaisseurs sont mesurables), mais l'on peut obtenir plus d'informations sur la hauteur originelle des élévations, qui parfois dépasse 3 m. On prendra pour exemple le secteur 49 de la zone 1 qui, vers 425 av. J.-C., fut recouvert par une épaisse couche d'effondrement d'adobes (53027), sur 2 m à 3,40 m dans le sens est-ouest et près de 4 m dans le sens nord-sud (fig. 69) (Belarte, Gailledrat, 2006).

Les briques conservées témoignent de l'utilisation de plusieurs modules, dont les plus courants sont de dimensions suivantes :

- 40-45 cm de long sur 35 cm de large, pour une épaisseur de 8-10 cm,
- 30-34 cm de long sur 20-22 cm de large, pour une épaisseur de 7-8 cm,
- 25-28 cm de long sur une largeur inconnue, pour une épaisseur de 7-8 cm.

D'autres modules sont aussi attestés, comme les briques carrées (40 cm x 40 cm en moyenne) employées pour la construction de sols en adobes ou de banquettes.

LES TOITURES

Les toitures des maisons de Lattes du ^ve s. et du ^{iv}e s. av. J.-C. sont assez bien documentées, au moins en ce qui concerne les matériaux employés, grâce à plusieurs exemples de maisons incendiées dont la fouille a permis de récupérer une grande quantité d'informations.

Pour le ^ve s., nous disposons de la documentation livrée par la maison 130 de la zone 1, dont la destruction s'est produite dans le dernier quart du siècle. D'un côté et de l'autre d'un mur de refend, les sols des deux pièces (45A et 45B) qui composaient cette maison étaient recouverts de deux couches identiques de charbons de bois très denses, d'une épaisseur de 4 cm à 8 cm pour la pièce 45A et de 2 cm à 4 cm pour la pièce 45B, provenant de la destruction de la toiture incendiée. Parmi les bois carbonisés, quelques éléments appartiennent vraisemblablement à des éléments de charpente. Les charbons de bois prélevés ont fait l'objet d'une étude préliminaire qui a permis de déterminer que la plupart appartenaient à de l'Arbousier (22 sur 23 déterminations parmi les charbons non fragmentés : 84 % des charbons fragmentés) ; le Chêne et les Phragmites ont aussi été identifiés, mais en quantités bien inférieures (Champlot, 2003). Dans la pièce 45B, à proximité des murs ouest et sud, on a noté la présence d'éléments de planches brûlées, d'une épaisseur très faible (0,50 cm en moyenne), qui comportent des petites pièces de bois de section ronde, de 1,50 cm de diamètre, ayant pu faire fonction de chevilles. D'autres éléments de section ronde (des branches de diamètre inférieur à 4 cm) sont abondants à proximité des murs. Selon ces données, il est possible de restituer une couverture de Phragmites assemblés, placés sur une armature assez aérée.

Pour le ^{iv}e s. av. J.-C., la pièce XX de la maison 105 a livré des vestiges de toiture brûlée (charbons de bois,

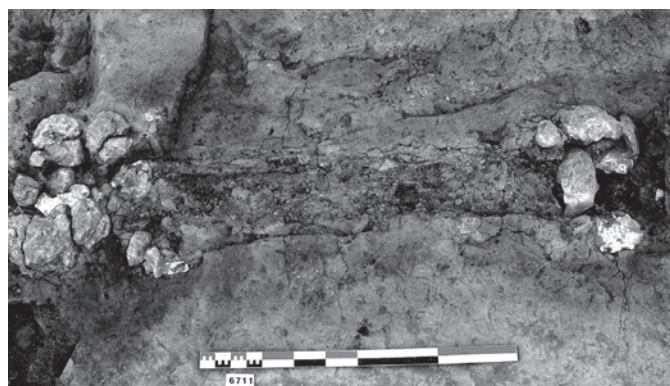
deux fragments de torchis avec empreintes d'armature) dans ses deux tiers orientaux. Parmi ces restes, les espèces les plus abondantes sont le Chêne vert, le Frêne, l'Orme et le Phragmite. Leur répartition en plan, très régulière, montre qu'il s'agit d'une seule structure effondrée dans l'ensemble de la pièce. D'autres essences peu abondantes sont peut-être intégrées dans l'architecture : ceps de Vigne de 2 cm à 2,50 cm de diamètre, Saule, Cornouiller. Enfin, des alignements de tiges de Pin d'Alep, Filaire et/ou Alaterne et de Rosacée Pomoïdée (de calibres minimums de 9 cm et 8 cm respectivement pour les deux dernières) font penser à des poutres ou chevrons disposés principalement selon la largeur de la maison (Buxó *et al.*, 1996).

Dans les deux maisons, quelques fragments de torchis avec empreintes d'armature ont été repérés, mais ils ne sont pas suffisants pour penser à des couches de terre recouvrant toute la toiture.

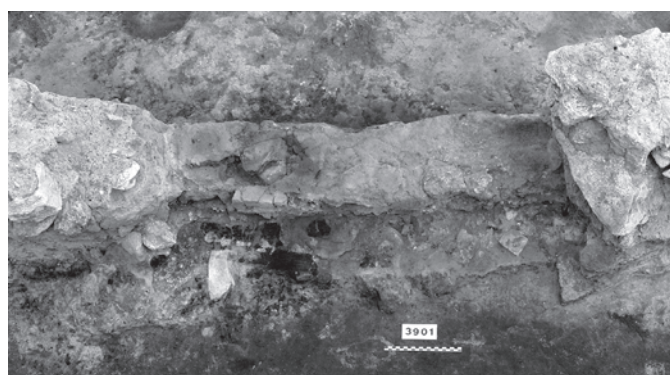
En ce qui concerne l'inclinaison, et compte tenu de ce que nous venons d'indiquer sur les matériaux, nous excluons *a priori* la possibilité de toitures plates. Les toitures à une seule pente semblent vraisemblables pour les maisons à une seule pièce et sans partitions intérieures ; dans la zone 1, la présence durant le ^ve s. av. J.-C. d'espaces de circulation internes au quartier fait penser que les toitures se déversaient vers ces ruelles servant également de drains. Dans quelques cas, l'existence de murs mitoyens suggère la possibilité de toitures à double pente.

L'ACCÈS AUX MAISONS ET LA CIRCULATION

Compte tenu de l'épierrement des solins en pierre et de l'abondance des murs en terre, l'identification des portes est souvent peu évidente, sauf lorsqu'il existe des seuils aménagés. Les portes identifiées ou restituées semblent indiquer que l'accès aux maisons s'effectuait à partir d'une rue passante ou d'une cour. Pour les quartiers où les maisons sont accolées au rempart, les ouvertures des portes sont orientées vers le côté opposé. Dans le cas de l'îlot 1, qui est perpendiculaire au rempart, les portes semblent orientées de préférence vers le nord (ouvrant sur la rue 101) mais des portes ouvrant sur les petites venelles entre les maisons sont également attestées durant le ^ve s. av. J.-C. De toute manière, la faible largeur de ces venelles (de 50 cm à 80 cm) indique que la circulation s'effectuait principale-



1



2

Fig. 70 – Accès aux maisons : 1, seuil en bois et crapaudines de la porte PR53262 de la maison 136 ; 2, seuil de la porte PR51089 de la maison 130, en moellons et cailloux recouverts d'enduit (photos : © UFRAL).

ment dans les rues les plus importantes. Souvent, l'accès à la maison se faisait à travers un appentis ou une cour qui ouvrait sur une rue.

Les portes identifiées présentent des largeurs variant entre 1 m et 1,50 m. Elles peuvent être centrées ou décalées dans la longueur du mur, mais rarement proches des angles. Dans quelques cas, les portes possèdent des seuils en terre maçonnée (porte PR1123 de la maison 103 ; porte PR51090 de la maison 130), en bois (porte PR53262 de la maison 136) (fig. 70, n° 1) ou en moellons et cailloux recouverts d'enduit (porte PR51089 de la maison 130) (fig. 70, n° 2). Les seuils peuvent être complétés par des alignements de tessons ou de briques. Enfin, des seuils aménagés à base de cailloux et de tessons sont également attestés. La porte PR53262 de la maison 136 (vers 450 av. J.-C.) (fig. 70, n° 1) présente la particularité de posséder deux crapaudines faites d'un assemblage de pierres qui permettent de proposer une fermeture à double battant (Belarte, Gailledrat, 2006).

LA FINITION ET L'ENTRETIEN DES MAISONS

L'intérieur des maisons lattaises témoigne, pour toutes les périodes de la Protohistoire, d'un certain soin dans la finition des pièces, afin d'améliorer le confort de l'espace habitable. Les murs et les sols sont toujours enduits, le plus souvent d'une couche de limon (dont l'épaisseur peut varier de 1 cm à 3 cm), qui peut également recouvrir des aménagements domestiques, tels que les banquettes.

Au cours des V^e et IV^e s. apparaissent des types de finition qui, dans quelques cas, perdureront jusqu'à la fin de la Protohistoire. C'est le cas des recharges de sable sur les sols, pratique attestée dans la maison 134 de la zone 1 (vers - 450) ou dans la pièce 45B de la maison 130 (vers - 425), encore rares durant cette période et qui deviendront plus fréquentes entre le III^e s. et le I^{er} s. av. J.-C. (Belarte, 2004, p. 376). Les pavages en adobe, qui seront également caractéristiques du site jusque vers 150 av. J.-C., sont attestés pour la première fois vers - 400 dans la maison 102 (Roux, 1999, p. 71).

À l'intérieur des maisons, les sols apparaissent normalement propres, ce qui indique que des balayages réguliers avaient lieu. Les déchets se concentrent dans des fosses et surtout dans les zones extérieures qui, à l'époque en cause, jouent un rôle important en tant qu'espaces annexes des maisons. Des études de micromorphologie ont permis d'attester par ailleurs la présence de nattes sur les sols de certaines pièces (Cammass, 1999, p. 221).

LES AMÉNAGEMENTS DOMESTIQUES

Les aménagements domestiques sont assez fréquents dans les maisons du V^e s. et du IV^e s. (fig. 71). Les mieux attestées sont les structures liées à la cuisson (foyers et fours). Les foyers correspondent de manière majoritaire au type dit construit, avec sole établie le plus souvent sur un radier de tessons (en majorité des fragments d'amphore massaliète) installé dans une cuvette creusée dans le sol ; plus rarement, les radiers sont constitués de galets. Sur les radiers, les soles consistent normalement en une chape d'argile lissée. Les soles décorées, caractéristiques du Languedoc oriental, sont déjà attestées au V^e s. av. J.-C. (fig. 72), mais ne deviennent fréquentes qu'au IV^e s. où elles présentent une grande diversité de décors (Roux, Raux, 1996), tandis qu'elles disparaissent au début du III^e s. av. J.-C. Les foyers lenticulaires ou à plat sont également présents, mais ils sont moins nombreux, sont

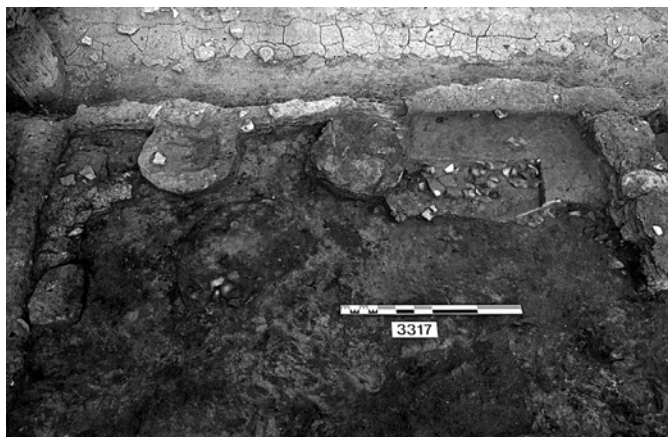


Fig. 71 – Aménagements domestiques contre le mur oriental de la pièce 39A de la maison 125 (425-400 av. J.-C.) : banquette BQ50294, support de vase SB50288, foyer FY50239 et cuve en torchis CV50289 (photo : © UFRAL).

normalement provisoires et se situent le plus fréquemment dans les cours. Enfin, on trouve quelques rares exemples de fosses-foyers au IV^e s. av. J.-C. (en particulier dans la maison 129 de la zone 1), forme qui ne deviendra courante qu'à partir du III^e s. av. J.-C.

Quant aux fours, ils sont en général situés dans des espaces ouverts (auvents et cours) et souvent protégés par des structures légères (fig. 73). La plupart des exemplaires sont de type fixe à sole pleine ; cependant des fours à cloche mobile sont aussi attestés. Dans leur majorité, ces fours sont formés d'un radier de tessons ou de galets recouvert par une sole d'argile, elle-même entourée d'une couronne de terre modelée de 6 cm à 7 cm d'épaisseur. L'élévation est rarement conservée sur plus de 10 cm, mais elle est parfois effondrée à l'intérieur. Le four FR53169, dans l'espace ouvert 49 de la zone 1, présente une ouverture, visible sur un des côtés (fig. 74). Ces structures avaient une utilisation domestique : elles étaient vraisemblablement destinées à la cuisson de pain ou de galettes. Elles sont relativement nombreuses, ce qui laisse à penser que l'élaboration du pain n'était pas à cette époque une activité spécialisée, mais une tâche assumée par chaque famille.

Un deuxième groupe d'aménagements domestiques est formé par les banquettes, constructions basses adossées à un ou plusieurs murs d'une pièce, normalement faites de terre (en bauge ou en briques), bien que les banquettes en pierre soient également connues. Elles pouvaient être destinées au repos mais aussi au rangement de vases ou d'objets divers. Dans la plupart des cas, ces structures apparaissent dans les pièces qui contiennent des foyers, ce qui

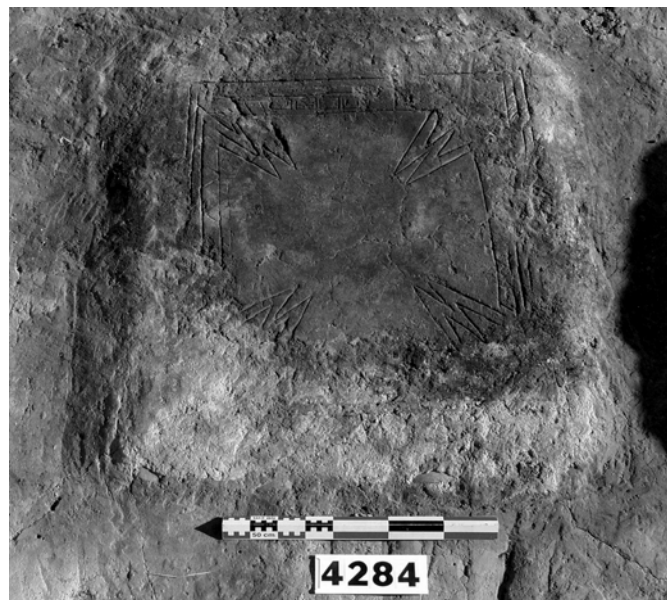


Fig. 72 – Sole décorée du foyer FY50371 du secteur 41 de la zone 1 (maison 126, dernier quart du V^e s. av. J.-C.) (photo : © UFRAL).

fait penser à des aménagements destinés aux repas. D'après les résultats des analyses de microtraces effectuées dans la zone 27, la concentration de restes de faune aux pieds d'une banquette dans le secteur 5 permettrait d'associer cet aménagement avec la préparation ou la consommation de nourriture (Saffiotti, 1999, p. 208).

Dans plusieurs pièces de la zone 1 sont présentes au V^e s. des structures bâties en pierre, à plan carré, que l'on désigne normalement par le terme de « tables basses » ou surfaces de travail et qui ne sont adossées à aucun mur. Il s'agit probablement de structures liées à la préparation des repas ou à d'autres activités domestiques ou artisanales, telles la mouture, le broyage, le travail des peaux, etc.

On trouve enfin, plus rarement, des aménagements liés au stockage (fosses destinées à implanter un vase, structures bâties, cuves en torchis). Les fosses d'implantation de vases sont très rares avant le III^e s. av. J.-C. ; néanmoins, deux fosses ayant cette destination sont attestées dans la zone 1 durant le V^e s. Les cuves en torchis sont normalement en rapport avec le stockage de graines ; dans la zone 1, trois cuves sont attestées pour le V^e s. et huit pour le IV^e s. (fig. 71).

Des espaces vides d'aménagements, avec très peu de traces d'activités, sont aussi perceptibles, mais plus rarement. Ils étaient sans doute voués au repos ou peut-être au stockage.

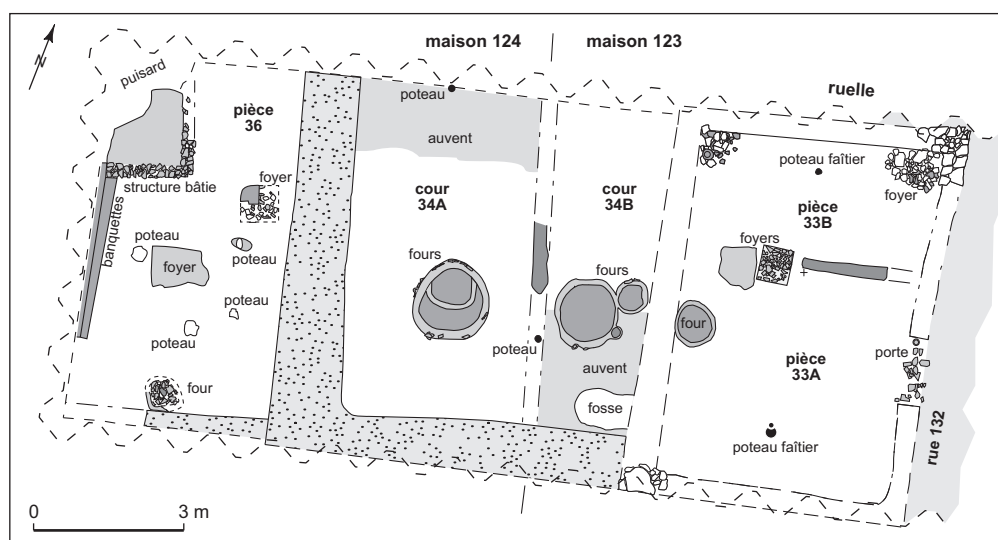


Fig. 73 – Plan des maisons 123 et 124 de la zone 1, avec la cour partagée 34 (DAO : © UFRAL).

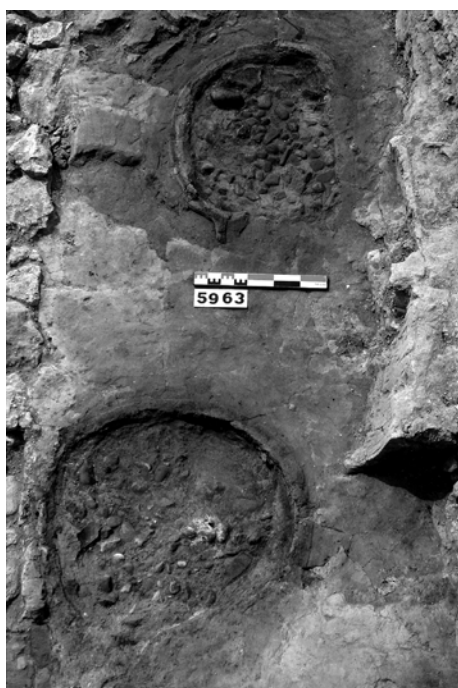


Fig. 74 – Fours FR53169 et FR53171 dans l'espace ouvert 49 de la zone 1 (vers 450-425 av. J.-C.) (photo : © UFRAL).

PLANS ET SUPERFICIES DES MAISONS

Depuis les niveaux de fondation de la ville et au cours des V^e s. et IV^e s. av. J.-C., une certaine diversité règne dans les plans des maisons et leurs superficies. La plupart des habitations reconnues possèdent deux espaces, mais les

maisons à une pièce sont également présentes. Des unités domestiques à trois pièces sont attestées durant le IV^e s., mais il n'est pas exclu qu'elles existaient antérieurement. Cependant les données disponibles sont souvent fragmentaires, du fait qu'elles proviennent de fouilles stratigraphiques sous forme de sondages et non de décapages en extension. Ainsi, pour plusieurs maisons, le nombre de pièces qui a pu être exploré ne correspond pas forcément au nombre total d'espaces qu'elles possédaient : c'est notamment le cas des différentes habitations qui se superposent à l'extrémité est de l'îlot 1, accolé au rempart, et de quelques exemplaires de la zone 27. De même, la superficie totale des maisons n'est pas connue dans tous les cas. Un autre élément qui rend difficile l'interprétation de l'organisation domestique est le rapport étroit qui, durant la période concernée, semble avoir existé entre les espaces bâtis et les espaces extérieurs. Durant certaines phases d'occupation, les maisons à une ou deux pièces sont séparées par des secteurs non couverts ou des cours (fig. 64b) qui ont pu être utilisés de manière communautaire tout aussi bien que privative, voire être partagés par deux maisons attenantes. Ces difficultés expliquent que le calcul du nombre d'espaces composant réellement une maison et l'évaluation de sa superficie sont souvent approximatifs.

Au cours des différentes phases attestées dans la période prise en compte, nous disposons d'informations sur 49 maisons, dont 32 correspondent au IV^e s. et 17 au V^e s. Les données sur le IV^e s. proviennent des zones 1, 4-sud, 7-est, 22, 24, 25, 27, 32 et 33. Pour le V^e s., les données proviennent exclusivement des zones 1 et 27.

TYPLOGIE DES MAISONS DU V^e S. AV. J.-C.

Les maisons analysées pour cette époque correspondent à deux types différents selon le nombre de pièces : 8 maisons possèdent une seule pièce, sans cloison ou partition intérieure, et 9 maisons présentent deux pièces ; certaines maisons rangées parmi le type à une pièce ne sont cependant pas forcément complètes (fig. 75a).

Si nous classons ces maisons selon la disposition des pièces qui les composent et le rapport entre espaces couverts et non couverts, et tenant compte de la typologie établie par M. Py (Py, 1996a), nous pouvons retenir trois types : les 8 maisons à une seule pièce correspondent au type 1 ; les maisons à deux pièces se répartissent dans deux variantes : 6 maisons possèdent une pièce fermée précédée d'une cour et correspondent au type 2A de M. Py ; 3 maisons possèdent deux pièces fermées et appartiennent au type 2B (fig. 75b).

Au-delà de cette typologie formelle, il faut insister sur l'importance des espaces non couverts : parmi les 17 maisons analysées, 11 sont complètement couvertes et 6 possèdent des cours ou des espaces non couverts. On ajoutera à celles-ci les espaces ouverts 38/40 et 49 de la zone 1 qui, vers 400 av. J.-C., ont pu fonctionner comme des espaces annexes aux maisons attenantes.

En ce qui concerne la répartition des types de maisons par zone, les 8 exemplaires du type 1 ainsi que les 3 maisons du type 2B (c'est-à-dire à une ou deux pièces avec toute la superficie utile couverte) appartiennent à la zone 1. En revanche, les maisons du type 2A, avec deux pièces dont une (la partie avant) est une cour, sont attestées dans les zones 1 (3 maisons) et 27 (3 maisons).

Les données existantes font ressortir le peu de variété dans les types d'unités domestiques ou fonctionnelles, ainsi qu'une prédominance des maisons à deux cellules. D'autre part, si dans la zone 27 toutes les maisons analysées appartiennent à un même type, la zone 1 présente apparemment davantage de diversité. Ces différences, dans la mesure où l'on peut en juger sur la base d'une documentation encore fragmentaire, semblent tenir à la manière de répartir l'espace dans chaque quartier, c'est-à-dire principalement à l'environnement urbanistique.

Les données sont également partielles en ce qui concerne les superficies. Les informations disponibles montrent que, tous types confondus, la surface des maisons de cette époque se situe entre 23 m² et 70 m² hors tout, avec une moyenne de l'ordre de 44 m². Il existe bien sûr un rapport entre le nombre de pièces et la superficie totale des unités

domestiques : la surface moyenne des maisons du type 1 est de 37 m², celles du type 2A dépassent 53 m² et celle du type 2B est proche de 40 m² (fig. 75e).

TYPLOGIE DES MAISONS DU IV^e S. AV. J.-C.

Pour le IV^e s., les informations sont un peu plus abondantes et les données reflètent une plus grande diversité dans les types de maisons ainsi qu'une légère augmentation des superficies. En effet, plus aucune maison à une pièce n'est attestée dans les zones explorées ; sur les 32 unités domestiques analysées, 16 possèdent deux pièces, 15 trois pièces et une seule comprend quatre pièces (fig. 75c).

Concernant la typologie, 5 maisons appartiennent au type 2A (pièce précédée d'une cour), 10 maisons correspondent au type 2B (deux pièces couvertes et disposées en enfilade), 1 maison appartient au type 2C (deux pièces couvertes, l'une à côté de l'autre), 6 maisons sont du type 3A (deux pièces couvertes précédées d'une cour), 5 maisons correspondent au type 3B (deux pièces couvertes précédées d'une troisième pièce également couverte), 4 maisons appartiennent au type 3C (deux pièces disposées en angle entourant une cour ou un vestibule) et une maison appartient au type 4A (quatre pièces séparées par des cloisons) (fig. 75d).

Il ne semble pas exister un rapport entre les différents types de maisons attestées durant le IV^e s. et leur répartition dans l'espace : dans la plupart des zones pour lesquelles nous disposons d'informations pour cette période, des maisons à deux ou trois pièces sont également attestées.

Par ailleurs on observe une augmentation de la superficie totale des maisons, qui, durant le IV^e s., tous types et phases confondus, est en moyenne de 62 m², avec un minimum attesté de 28 m² et un maximum de 110 m². Nous devons signaler que la moyenne des superficies des maisons à trois pièces (72 m²) est nettement supérieure à celles des maisons à deux pièces (48 m²), tandis que la seule maison à quatre pièces est logiquement la plus grande (110 m²) (fig. 75d, f et g).

LE RAPPORT ENTRE LES ESPACES COUVERTS ET NON COUVERTS

Un élément remarquable est l'importance des cours ou espaces non couverts, aussi bien au V^e s. qu'au IV^e s. av. J.-C. Durant toutes les phases, les cours semblent avoir été utilisées en prédominance pour des activités culinaires,

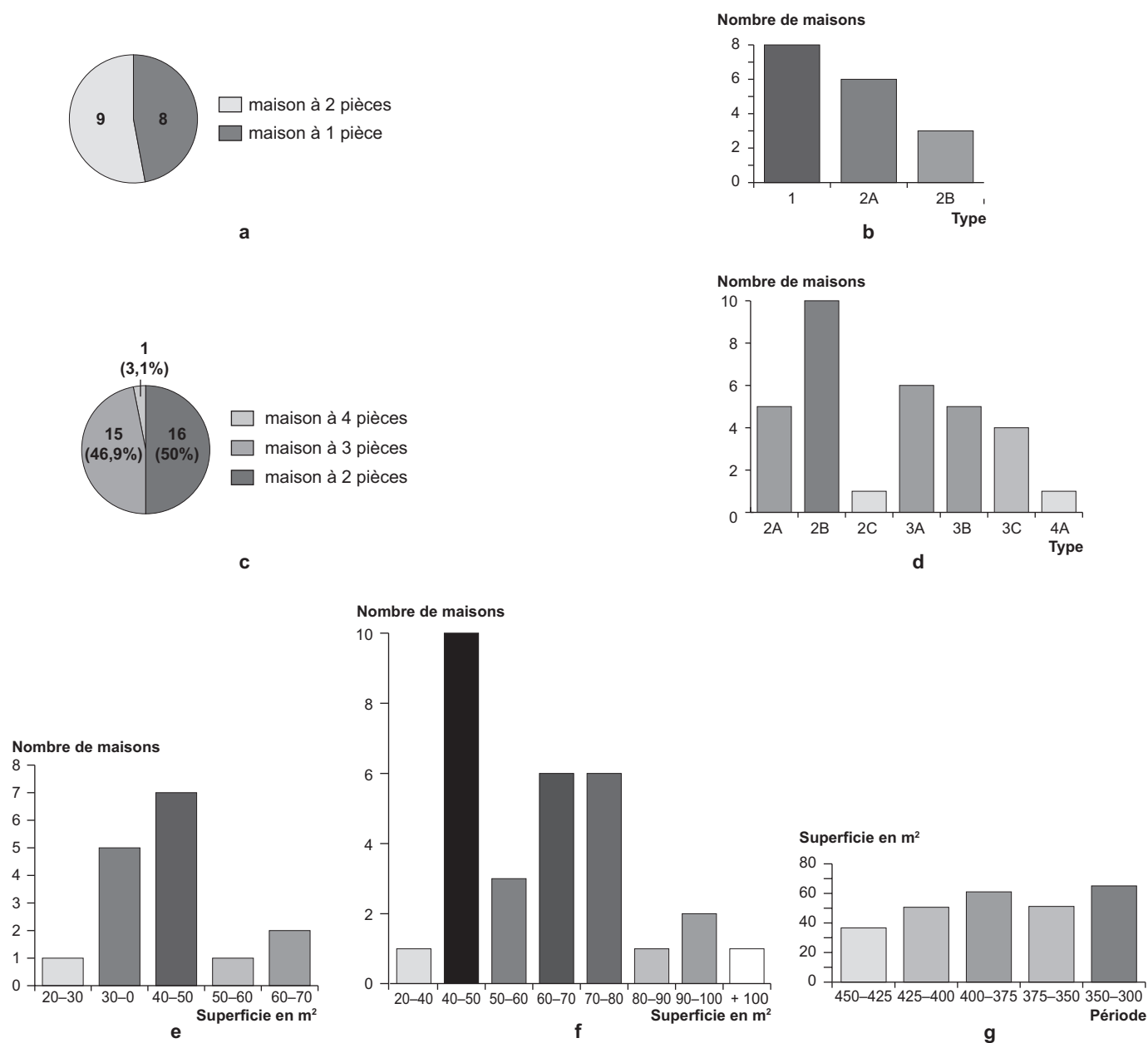


Fig. 75 – Données statistiques sur les maisons de Lattes datées des V^e-IV^e s. av. J.-C. : **a**, rapport entre les maisons à une seule pièce et les maisons à deux pièces au V^e s. ; **b**, répartition des types 1, 2A et 2B au V^e s. ; **c**, rapport entre les maisons à deux, trois et quatre pièces au IV^e s. ; **d**, répartition des types 2, 3 et 4 au IV^e s. ; **e**, superficies des maisons du V^e s. ; **f**, superficies des maisons du IV^e s. ; **g**, évolution des superficies moyennes des maisons entre 450 et 300 av. J.-C. (DAO : M.-C. Belarte, ICREA/ICAC).

attestées par la présence de foyers et de fours (fig. 73 et 74), ainsi que de déchets provenant de la préparation des repas. La concentration de foyers dans quelques espaces ouverts, parfois associés à des fosses (secteur 49 de la zone 1 vers 425 av. J.-C.), pourrait indiquer que ce type d'espace était aussi voué à des activités artisanales. Même

s'il est clair qu'une partie de ces secteurs ouverts était privatisée, on ne peut exclure pour d'autres une utilisation par les habitants de plusieurs maisons. Par exemple, une maie de pressoir destinée au pressurage des olives installée dans la cour 9 de la zone 27 pouvait avoir une utilisation collective.

DE LA TYPOLOGIE À LA FONCTIONNALITÉ : L'UTILISATION DE L'ESPACE

Il est possible de déterminer la fonction des espaces à partir des aménagements domestiques, du mobilier céramique et des objets récupérés dans chaque partie de chaque maison. Durant les périodes qui nous concernent, les aménagements domestiques visibles sont beaucoup plus abondants qu'ils ne le seront durant les étapes postérieures. On dispose donc de nombreux éléments pour attribuer des fonctions aux différentes pièces.

Les activités les plus nettement identifiées (et donc les plus souvent attestées) sont, durant toutes les périodes, celles en rapport avec la préparation et la consommation des repas : aménagements liés à la cuisson – foyers et fours –, restes de faune, céramiques de cuisine et vaisselle, instruments de mouture et de broyage, etc. En deuxième rang, en terme de nombre de traces se trouve le stockage, toujours à très petite échelle à cette époque. Des espaces livrant peu d'objets et peu de traces étaient peut-être réservés au repos (même si cette activité reste matériellement difficile à localiser).

Plus rarement, certains espaces étaient voués à une activité spécialisée, soit artisanale, soit vivrière (transformation d'aliments). La présence de plusieurs foyers, parmi lesquels une fosse-foyer cruciforme (fig. 76, n° 1), laisse penser à une possible activité métallurgique dans la maison 129 durant le dernier quart du V^e s. av. J.-C. (Belarte, Roux, 2003, p. 78). Une maie de pressoir de la fin du V^e s. a été retrouvée en position fonctionnelle dans la cour 9 de la zone 27 : elle servait à la production d'huile et fut peut-être utilisée de manière communautaire (fig. 76, n° 2). On doit noter enfin la trouvaille récente d'un possible tour de potier en bois dans la zone 1 (milieu du V^e s.), qui indiquerait que la fabrication de céramiques avait lieu à l'intérieur d'une habitation (Chabal, 2006).

La répartition des activités est logiquement différente selon le nombre de pièces de chaque maison. Pour les unités domestiques à deux pièces, un des espaces est normalement voué à la cuisine et à la consommation des repas, l'autre au stockage. Dans le cas des maisons à trois pièces, la séparation se fait également entre cuisine et stockage, et le troisième espace sert à la consommation des repas ou au séjour/repos. On signalera enfin que les activités liées à la cuisine sont presque toujours attestées dans les pièces avant, plus proches d'un espace extérieur, et très souvent dans des espaces non couverts (auvents ou cours).

Les données mentionnées suggèrent donc que la maison du V^e s. et du IV^e s. av. J.-C. à Lattes était un espace destiné principalement à la vie domestique, où avaient lieu la préparation et la consommation des repas, le repos des occupants ainsi que le stockage à petite échelle pour les besoins de la famille. On relève la rareté des espaces à caractère économique spécifique ; si plusieurs traces de petites productions domestiques sont confirmées, les indices d'artisanat spécialisé sont quasiment absents.

D'autres éléments suggèrent par ailleurs l'importance de la collaboration entre les familles dans certains domaines, comme la cuisson du pain ou la torréfaction de céréales : c'est le cas des espaces ouverts entre deux maisons (par exemple la cour partagée par les maisons 123 et 124 vers – 400, ainsi que probablement le secteur 49 vers – 450), qui étaient vraisemblablement utilisés par deux unités domestiques.

DES RITUELS DOMESTIQUES

Les pratiques rituelles associées à l'habitat, qui sont relativement fréquentes à Lattes durant toute l'occupation protohistorique, sont attestées depuis le dernier quart du V^e s. et surtout durant le IV^e s. av. J.-C. Il s'agit de sépultures d'enfants morts en bas âge, de dépôts votifs d'animaux (ovins, caprins, bœuf, serpent, chien) ou de dépôts de petits vases. Ils sont situés à l'intérieur des pièces ou dans des espaces ouverts étroitement associés à une maison ; ils peuvent être aussi en relation avec un élément architectural : mur, seuil ou banquette (Fabre, Gardeisen, 1999). Ces dépôts à caractère votif ou magique coïncident souvent avec le réaménagement des îlots, ce qui suggère l'existence de pratiques rituelles visant à la protection des bâtiments ou à leur purification lors d'une reconstruction. Ce type de pratique appartient à une tradition attestée durant la Protohistoire dans plusieurs régions de la Méditerranée, qui perdure jusqu'à la romanisation et même au-delà (Collectif, 1997).

*

* *

Les informations livrées par les maisons des V^e s. et IV^e s. de Lattes constituent d'importants témoins du processus de mise en place de la structure urbaine dans une civilisation protohistorique. Elles participent, avec d'autres exemples régionaux, à un processus de stabilisation et de normalisation de l'habitat.

Les maisons découvertes dans les zones 1 et 27, où les espaces ouverts (cours et appentis) occupent une place importante, présentent une certaine parenté avec des cas

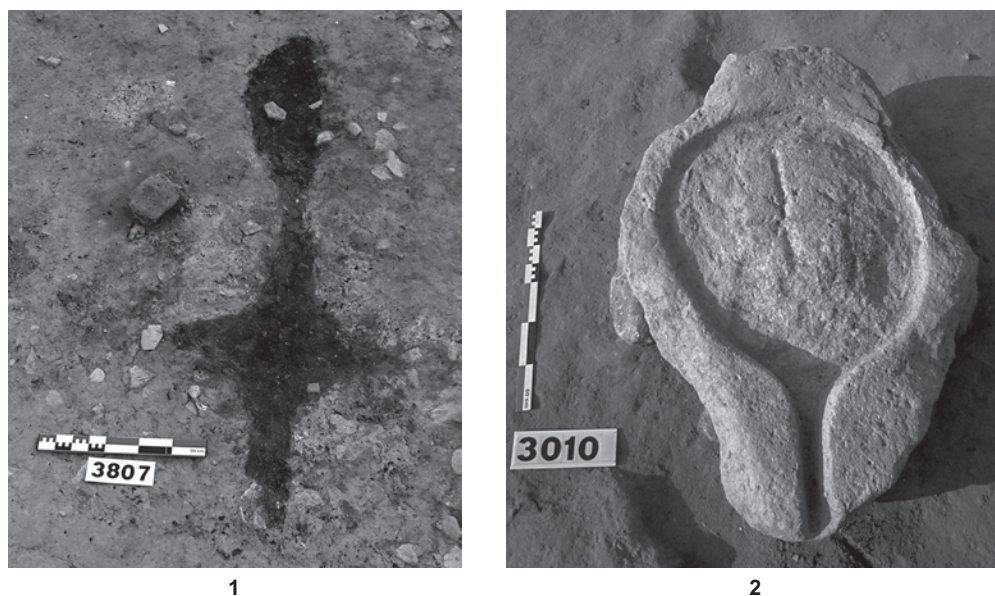


Fig. 76 – Témoins d'activités artisanales et vivrières dans les maisons ou les cours : 1, fosse-foyer FY50314 de la pièce 44 de la maison 129 de la zone 1 (vers 425-400) ; 2, maie de pressoir en position fonctionnelle dans la cour 9 de la zone 27 (vers 400 av. J.-C.) (photos : © UFRAL).

attestés sur des sites contemporains, tels que le Plan-de-la-Tour à Gailhan, le Marduel à Saint-Bonnet-du-Gard ou Montlaurès à Narbonne.

Sur ce dernier site, autour de 500 av. J.-C., les maisons ne partagent pas de murs mitoyens mais sont séparées les unes des autres, tout en s'insérant dans des lignes directrices qui font penser à un lotissement prédéfini, avec attribution à chaque entité non seulement d'une habitation, mais aussi d'un espace ouvert voué aux activités culinaires (Chazelles, 2005, p. 248).

Sur le site du Marduel, une maison accolée au rempart, formée de deux pièces couvertes précédées par une grande cour enclose, est attestée dès la fin du VI^e s. av. J.-C. (Py, Lebeaupin, 1992 et 1994).

En Roussillon, sur le site de Salses-le-Château (fondé au début du V^e s.) a été fouillé un quartier de maisons mitoyennes accolées au rempart ; il s'agit d'habitations à deux, trois ou quatre pièces, disposées en îlots réguliers, dont les plans sont assez proches de ceux des maisons de Lattes à partir de 425 av. J.-C. (Ugolini *et al.*, 2000, p. 189, fig. 3).

Les principes mis en œuvre par les maisons et l'urbanisme de Lattes se retrouvent donc sur d'autres sites languedociens au sein de ce qui apparaît comme une période de tâtonnements ou d'expérimentations, où des espaces ouverts alternent avec des espaces couverts, des maisons en dur avec des maisons en torchis, des architectures indépendantes avec des bâtiments accolés.

L'analyse des plans des maisons suggère une certaine évolution au cours de ces deux siècles, qui comporterait un agrandissement des superficies, une augmentation du nombre des espaces à l'intérieur de l'unité domestique et une disparition des murs doublés et des venelles au profit d'îlots plus compacts faits de maisons mitoyennes. Peu après, on assistera à une réduction de l'importance des espaces ouverts par rapport aux espaces couverts. Si la superficie moyenne des maisons du V^e s. est de 43 m², celle-ci augmente jusqu'à 62 m² durant le IV^e s. Il est intéressant en ce sens de rappeler les dimensions du module théorique qui a été proposé pour les îlots du second âge du Fer de Lattes, qui tournerait autour de 64 m² hors tout (Garcia, 1996, p. 20), superficie qui pourrait correspondre aux besoins d'une famille et à un lotissement du terrain. Ce module théorique a pu être formalisé vers 400 av. J.-C. à la suite des évolutions constatées durant les périodes antérieures.

L'analyse globale des maisons de Lattes ne permet pas d'identifier pour ces périodes anciennes de variations importantes dans les dimensions, les finitions ou les aménagements intérieurs qui inciteraient à conclure à une nette différenciation sociale entre les habitants des quartiers étudiés. En revanche, les dimensions observées sur ce site sont supérieures à la moyenne des superficies des maisons du second âge du Fer languedocien qui, d'après une synthèse récente (Dedet, 1999, p. 332), serait de 22 m²

vers 500 av. J.-C. et de 35 m² vers 300 av. J.-C. De même les maisons à trois pièces couvertes, déjà attestées à Lattes au IV^e s., semblent rares dans le contexte régional antérieurement au II^e s. (Dedet, 1999, p. 331).

La surface des maisons ou la relative complexité de leur plan ne sont pas les seuls éléments qui permettent d'établir des différences entre Lattes et son environnement indigène :

la superficie de la ville, la précocité et la monumentalité de son rempart, la régularité de son urbanisme, l'important volume des apports commerciaux durant toute la durée de son occupation, sont autant de points distinctifs ; l'architecture domestique du site, même si elle peut apparaître modeste, s'ajoute à ces aspects pour témoigner à sa façon du dynamisme de cette agglomération.

L'EMPLOI DE LA BAUGE DANS L'ARCHITECTURE PROTOHISTORIQUE DE LATTES (FIN DU VI^e S.-MILIEU DU IV^e S. AV. J.-C.)

Jean-Claude ROUX

Mots-clés. *Architecture en terre crue, soubassement, bauge, matériau de construction, techniques constructives, mise en œuvre.*

Résumé. *Inconnu encore en Protohistoire il y a quelques années, le montage des murs d'habitation en bauge a bénéficié à Lattes d'observations multiples qui ont permis une caractérisation précise de cette technique. Principalement attesté entre la fin du VI^e s. et le milieu du IV^e s. av. J.-C., ce mode de construction présente plusieurs formes de mise en œuvre et se trouve employé souvent en même temps que d'autres techniques, utilisant la pierre ou la brique, dans la même maison, voire parfois dans un même mur.*

Key-words. *Clay architecture, footing, wallow, building material, building techniques, execution.*

Abstract. *Still unknown for Protohistoric phases these last years, the wallow walls of dwellings have been well analysed at Lattes and it made possible a precise characterization of this technique. Mainly attested between the end of the 6th century and the mid 4th century B.C., this building technique shows several kinds of execution and often is used at the same time than other techniques using stone or brick, in the same house or even in the same wall.*

Translation: Isabelle FAUDET

Schlüsselwörter. *Lehmarchitektur, Sockel, Strohlehm, Baumaterial, Konstruktionstechniken, Einbringung.*

Zusammenfassung. *Die bis vor einigen Jahren auf frühgeschichtlichen Fundstätten noch unbekannte Verwendung von Strohlehm für die Errichtung von Wohnhausmauern konnte in Lattes eingehend untersucht und dank dieser Beobachtungen genau beschrieben werden. Die überwiegend zwischen dem ausgehenden 6. und der Mitte des 4. Jahrhunderts v.u.Z. bezeugte Konstruktionstechnik weist mehrere Formen der Materialeinbringung auf und wird oft in demselben Haus, ja sogar an derselben Mauer gleichzeitig mit anderen Techniken eingesetzt, bei denen Stein oder gebrannte Lehmziegel verwandt werden.*

Übersetzung: Isa ODENHARDT-DONVEZ

Il y a une quinzaine d'années, on ignorait encore que l'habitat ancien de *Lattara* utilisait dans l'architecture une technique constructive par façonnage direct de terre crue : la bauge ou terre massive. Les structures en bauge apparaissent dans les niveaux inférieurs du site localisés pour les plus récents à une profondeur de 2,50 m. Ces niveaux sont la plupart du temps recouverts par la nappe phréatique, d'où la difficulté de reconnaître la terre crue façonnée. Le matériau est une terre limoneuse utilisée à l'état plastique par addition d'eau, contenant peu ou pas de fibres végétales, qui doit reposer un à deux jours avant l'emploi. La gâchée

était souvent préparée à l'intérieur même des maisons. Les apports de terre se faisaient vraisemblablement par petites quantités et au fur et à mesure de leur utilisation, ce qui expliquerait pourquoi, dans un même mur, on retrouve des terres de nature différente ; la préparation peut être évaluée entre 0,50 m³ et 1 m³ par gâchée (Roux, 2003, p. 272). Sur le site de Lattes, la bauge est principalement employée dans l'architecture domestique et pour certains aménagements intérieurs comme les banquettes et les sols pavés.

Durant le V^e s. av. J.-C., la bauge prédomine dans le montage du solin des murs (fig. 77). L'emploi de la pierre en



Fig. 77 – Soubassements en bauge et en pierre d'une maison du milieu du V^e s. av. J.-C. dans la zone 1 de Lattes (cliché : E. Gaillardat, CNRS).

soubassement se limite alors à une partie bien spécifique du bâtiment, sur un mur ou un tronçon de mur d'une maison, généralement pour renforcer le piédroit d'une ouverture ou une tête de mur. En revanche, les élévations sont le plus souvent bâties en briques crues (Roux, à paraître). Ce mode de construction se rencontre encore couramment au premier quart du IV^e s. av. J.-C. dans des maisons indépendantes ou associées à d'autres maisons en pierre et adobe au sein d'un même îlot (Roux, 1999, p. 15 et p. 32-35). On assiste ensuite à un progressif abandon de cette technique, les constructions postérieures au milieu du IV^e s. av. J.-C. utilisant désormais principalement une architecture mixte comprenant un soubassement en pierres liées à la terre surmonté d'une élévation en adobes (Chazelles, 1996, p. 259-328).

Les murs en bauge de Lattes ont été présentés et décrits dans plusieurs études archéologiques ou thématiques au fur et à mesure de leur découverte (Chazelles, 1999, p. 229-239 ; Roux, 1999, p. 15, p. 32-35 et 2003). Le référentiel actuel d'une cinquantaine de murs en bauge, mis au jour sur le site et pour la plupart fouillés finement, permet de dresser une première synthèse sur ce type de construction, sur la base d'observations de terrain et d'analyses micromorphologiques des matériaux (Cammass, 1999, p. 214-216).

Les murs en terre crue sont construits directement sur le sol grossièrement égalisé si nécessaire, sans tranchée d'ancrage ni fondation. À la base, une couche de mise à niveau (lit de pose) peut être étalée sur une épaisseur de 2 cm à 15 cm selon les anfractuosités du terrain. La superposition d'un mur en bauge sur un mur antérieur arasé, de même nature ou constitué de pierres, est fréquent du fait d'une certaine stabilité des espaces privés. Une structure

en terre massive peut aussi être bâtie à cheval sur un sol en terre battue et les ruines d'un mur. Un seul exemplaire d'ancrage de mur fondé sur un radier de pierre a été rencontré dans l'îlot 32 et est daté de la première moitié du IV^e s. av. J.-C. ; il s'agit de gros blocs calcaires disposés irrégulièrement à plat dans le sens du mur, mais qui ne couvrent cependant pas toute la longueur de la structure (Roux, 2003, p. 265 et fig. 4).

Les solins présentent une épaisseur comprise entre 0,55 m et 1,50 m, avec une moyenne autour de 0,70-0,80 m, dimensions plus importantes que pour les solins de pierre épais de 0,50 m en moyenne. Deux exemplaires dans la maison 124 de l'îlot 1D, datée du début du IV^e s. av. J.-C., offrent une base exceptionnellement large de 1,30 m ; l'élévation devait être vraisemblablement plus étroite et correspondre aux dimensions des autres murs en terre de l'îlot, comprises entre 0,60 m et 0,70 m. La particularité de ces deux murs est qu'ils comportent dans leur épaisseur une armature de poteaux fortement ancrés dans le sol (Roux, 1999, p. 32-34 et fig. 47).

La hauteur des soubassements est difficile à établir du fait que la partie conservée varie entre 0,10 m et 0,88 m. Quelques exemplaires aboutés à des solins en pierre avec arasé de tessons ont une hauteur de 0,50 m, d'autres conservés par superposition de murs donnent un solin de 0,40 m de haut. Un cas de basculement d'un pan de mur en terre crue permet de reconstituer son élévation, avec une partie inférieure en bauge haute de 1,60 m surmontée par au moins 0,80 m de briques crues. La hauteur moyenne se situe néanmoins autour de 0,40-0,50 m.

En règle générale, le matériau de construction employé dans les soubassements en bauge lattois correspond à des terres limono-argilo-sableuses contenant différentes sortes d'agrégats. Il s'agit de terres anthropisées pouvant contenir des petits fragments de céramiques et d'os ainsi que des charbons de bois, des éléments de briques crues plus ou moins désagrégées et des limons sédimentaires. Ces matériaux sont mélangés sans ordre. La présence de charbons de bois résulte sans doute de la préparation sur le sol des habitations et peut donc être interprétée comme un mélange accidentel. La terre est parfois renforcée au façonnage par des fragments d'adobes, des cailloux et des tessons épars ou concentrés selon les endroits, qui amélioreraient la résistance mécanique et limitent le retrait au séchage (fig. 78, n° 3).

Quatre formes de mise en œuvre ont été individualisées jusqu'à présent. Le mode le plus courant consiste à superposer des lits de terre à l'état de pâte cohérente humide

semi-plastique, d'une épaisseur inégale de 10 cm à 20 cm, s'interpénétrant sur la hauteur ou horizontalement selon le façonnage. Ces couches, souvent de texture et de nature diverses, ne sont pas obligatoirement disposées sur toute la largeur de la structure. Elles peuvent se répartir sur un segment de mur ou s'étaler sur deux tronçons (chaînage) au fur et à mesure de l'avancement de la construction. Des boules de terre peuvent être incluses dans le façonnage. Cette technique de terre litée implique un minimum de séchage du support, ce qui suggère que dans la construction d'une maison, l'élévation des murs pouvait s'effectuer en tournant (fig. 78, nos 1 à 3).

Le deuxième mode, de loin le moins utilisé, consiste à amalgamer des boules de terre et/ou à juxtaposer des mottes de terre à l'état plastique, côte à côte, dans l'axe ou sur toute la largeur du mur (fig. 78, n° 5).

La troisième technique, plus rare, consiste à maintenir de la terre préparée entre deux parois latérales modelées en terre. Deux manières de faire ont été reconnues, toujours à la base des murs : la première correspond à des parois irrégulières de 15 cm à 25 cm d'épaisseur, façonnées de part et d'autre de la structure sur une trentaine de centimètres de haut, entre lesquelles est déposée une couche de terre (fig. 78, n° 4) ; la seconde consiste à façonner deux bourrelets triangulaires présentant une face extérieure verticale et une face intérieure oblique à 45°, le centre étant rempli de terre préparée (fig. 78, n° 1). Cette disposition crée un berceau en V qui annule quasiment les poussées latérales et réduit les risques de glissement de la base du mur sous le poids de l'élévation. Ce procédé est bien attesté dans les murs et le bouchage de la porte d'une habitation du troisième quart du V^e s. de la zone 1 (maison 132) et dans trois autres murs plus récents d'un demi-siècle, mais il reste peu commun et semble réservé pour des utilisations spécifiques (Roux, à paraître).

Le quatrième mode de construction concerne la bauge coffrée, identifiée notamment dans le mur d'une maison du début du IV^e s. de la zone 27 (Roux, Cammas, 2007).

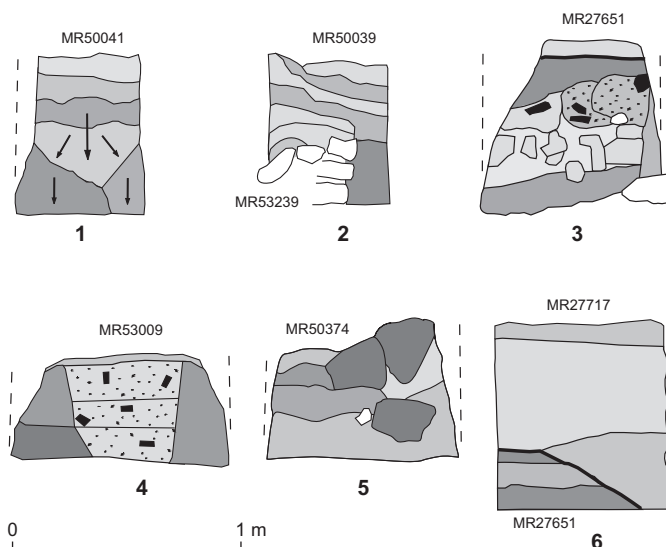


Fig. 78 – Différents types de mise en œuvre des murs en bauge de Lattes : 1, bourrelets à 45° surmontés de couches litées ; 2, couches litées ; 3, couches litées mêlées de boules de terre, de fragments d'adobes et de tessons ; 4, parois de coffrage ; 5, mottes de terre ; 6, bauge coffrée (DAO : J.-C. Roux, SRA Languedoc-Roussillon).

Ce mur se compose de trois levées de terre très compactes et homogènes, parfaitement uniformes dans l'ensemble de la structure, les deux premières présentant une hauteur moyenne de 0,40 m (fig. 78, n° 6). L'utilisation de coffrages en bois est probablement sous-estimée sur le site de Lattes, les analyses micromorphologiques montrant souvent l'emploi d'une terre dans un état boueux ou saturé en eau, nécessitant un coffrage lors de la construction (Cammass, 1999, p. 215-216 et tabl. 4).

La fouille de soubassements en bauge, relativement bien conservés dans les niveaux anciens de *Lattara*, apporte donc des données précises et originales sur les modes d'utilisation de la terre dans l'architecture protohistorique méditerranéenne et permet de préciser l'évolution affectant, au cours de l'âge du Fer, les techniques de mise en œuvre de ce matériau.

LES MAISONS À COUR DES III^e-II^e S. AV. J.-C. À LATTES

Émergence d'une différenciation dans l'habitat indigène

Michael DIETLER, Alison KOHN, Andreu MOYA I GARRA et André RIVALAN

Mots-clés. *Second âge du Fer, maisons à cour, paysage urbain, rapports sociaux.*

Résumé. *Les fouilles récentes réalisées sur le site de Lattes ont permis la découverte d'une série de maisons construites autour d'une cour centrale. Ces maisons à cour, datées des III^e s. et II^e s. av. J.-C., constituent un changement radical par rapport aux formes traditionnelles de l'habitat, caractérisées par des maisons organisées selon une trame linéaire et dont le nombre de pièces varie généralement entre une et quatre. Toutefois, ces maisons nous montrent une forte continuité des traditions culturelles locales en termes d'organisation interne des pièces d'habitat, de techniques et matériaux de construction et dans les tendances de la consommation domestique. Cet article propose une description sommaire des six maisons à cour découvertes et partiellement fouillées sur le site, avant de replacer ce type d'habitat dans son contexte régional et de fournir une évaluation préliminaire de leur apport à la compréhension des transformations sociales et culturelles.*

Key-words. *Late Iron Age, courtyard houses, urban landscape, social relations.*

Abstract. *A discovery of major importance revealed by the recent excavations at the site of Lattes is the existence of a series of houses built around a central courtyard. These courtyard houses, which date to the 3rd and 2nd centuries B.C., represent a significant departure in form and size from the traditional norm of 1-4 room houses arranged in linear blocks. However, they also show strong continuities with local cultural traditions in terms of the internal organization of rooms, techniques and materials of construction, and patterns of consumption. This article provides a brief summary description of the six courtyard houses that have been at least partially excavated at Lattes to date, situates them within a regional context, and gives a preliminary assessment of their significance for understanding transformations of social relations and cultural dispositions.*

Schlüsselwörter. *Jüngere Eisenzeit, Hofhäuser, städtische Landschaft, gesellschaftliche Beziehungen.*

Zusammenfassung. *Bei den kürzlich durchgeführten Ausgrabungen in Lattes wurde eine Reihe von Häusern freigelegt, die um einen Innenhof herumgebaut waren. Diese Hofhäuser aus dem 3. und 2. Jh. v.u.Z. stellen einen grundlegenden Wandel im Vergleich zu dem traditionellen Haustyp dar, der sich durch linear angeordnete Häuser mit einem bis zu vier Räumen auszeichnet. Nichtsdestoweniger weisen diese Häuser zugleich eine starke Kontinuität der lokalen kulturellen Traditionen auf, sowohl was die interne Organisation der Wohnräume, die Techniken und die Baumaterialien angeht, als auch die Tendenzen der Konsumgewohnheiten der Haushalte. In diesem Artikel werden zunächst die sechs entdeckten und teilweise ausgegrabenen Hofhäuser kurz beschrieben; anschließend wird dieser Haustyp in seinen regionalen Kontext eingeordnet, und es wird eine vorläufige Einschätzung des Beitrages dieser Häuser zum Verständnis der sozialen und kulturellen Wandlungen vorgeschlagen.*

Übersetzung: Isa ODENHARDT-DONVEZ

L'antique ville portuaire de *Lattara*, située sur les berges d'un étang côtier à environ 8 km au sud de Montpellier, fut occupée du VI^e s. av. J.-C. au II^e s. apr. J.-C. À la suite de sondages effectués dans les années 1970, le site est exploré à grande échelle depuis la mise en place d'une fouille pro-

grammée en 1983¹⁴. L'une des découvertes majeures révélée par ces travaux de terrain fut la mise en évidence d'une série

14. Pour d'avantage d'informations sur les sondages anciens, voir Arnal *et al.*, 1974 et Py, 1988. Les résultats acquis par la fouille programmée sont publiés dans la série annuelle *Lattara*. Un volume sera

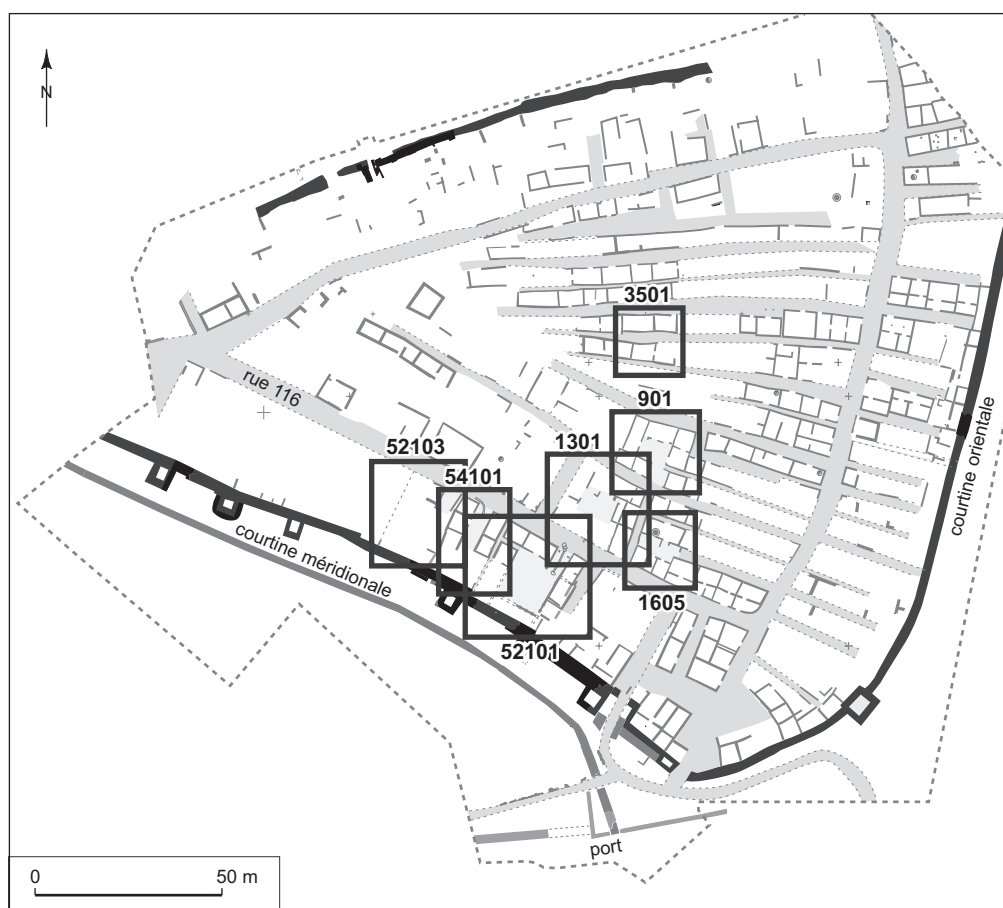


Fig. 79 – Répartition des maisons à cour protohistoriques (III^e-II^e s. av. J.-C.) sur le site de Lattes (DAO : © UFRAL).

de maisons dont les pièces s'organisent autour d'une cour centrale. Ces maisons à cour, datées des III^e s. et II^e s. av. J.-C., constituent un changement radical dans les formes traditionnelles de l'habitat, habituellement structurées en îlots longilignes et séparés par des rues et ruelles étroites ; type d'agencement qui demeurera la norme à la fois sur le site de Lattes mais également dans les autres contextes d'habitat contemporains de la France méditerranéenne¹⁵. Outre le fait que les fouilles réalisées sur le site de Lattes ont livré les plus anciens et les plus nombreux exemples de maisons à cour centrale connus en contexte indigène dans la région, ces nouvelles données revêtent une importance majeure en ce qu'elles constituent une indication potentielle d'un change-

consacré aux maisons à cour, une fois que le programme de fouille sur ces maisons sera terminé.

15. Voir la classification globale des formes d'habitat du site de Lattes (Py, 1996a), dans laquelle les maisons à cour appartiennent au type 5. En ce qui concerne les travaux récents sur les formes d'occupation régionales, voir Py, 1993 ; Arcelin, 1999 et 2004 ; Garcia D., 2005.

ment des relations sociales, au sein de la ville, mais aussi une modification des dispositions culturelles liée à une évolution des contacts coloniaux avec *Massalia*¹⁶.

Six de ces maisons ont pu être identifiées et ont fait l'objet de fouilles, au moins partielles, à l'intérieur des 3,30 ha du cœur ancien de la ville enserré par le rempart ; au moins une autre maison à cour (52103) semble appartenir à cette catégorie, en raison des traces d'architecture observées en surface (fig. 79). Trois de ces maisons (901, 1605, 3501) sont élaborées par un processus de « bricolage » : le tronçon d'une rue publique, séparant deux îlots parallèles, a pu être barré afin de former la cour d'une maison constituée de

16. Il est important de souligner que ce n'est pas la présence de la cour, en elle-même, qui représente une particularité. De petites cours aménagées à l'avant de l'habitat, où se pratiquaient les activités domestiques, sont attestées sur le site de Lattes mais également sur divers sites de la région dès le V^e s. av. J.-C. (Garcia D., 1994, p. 167-168 ; Lebeauupin, 1999). En revanche, la singularité de ces maisons réside dans leur plan, qui consiste en des ailes d'habitation enserrant une cour intérieure.

pièces appartenant à des îlots indépendants à l'origine. Ces maisons, toutes datées de la première moitié du II^e s. av. J.-C. ou plus tardivement, se trouvent dans des zones distinctes du site et sont de forme assez irrégulière. Cependant, deux autres de ces maisons (52101 et 54101) sont plus anciennes, plus grandes et leur forme plus régulière ; il semblerait, d'autre part, qu'elles aient été conçues et construites dès l'origine comme des maisons à cour, et ne sont pas le résultat d'un assemblage de pièces autour d'un tronçon de rue ¹⁷. De plus, celles-ci sont mitoyennes dans ce qui apparaît être un quartier constitué de l'alignement de plusieurs habitations de ce type. L'opération de fouille engagée sur ces deux maisons est actuellement en cours ; les informations et interprétations que nous exposons ici doivent être, par conséquent, considérées comme provisoires.

Néanmoins, nous avons suffisamment d'informations pour établir une compréhension préliminaire de ces structures et de leur histoire, et pour dater leur fondation du début du III^e s. av. J.-C. Une autre maison (1301/61106), située au nord de l'ensemble 52101 et partiellement fouillée en 1990, a été attribuée à un type irrégulier (Garcia D., 1990). Le retrait récent de la couche perturbée par le charriage moderne et recouvrant les parties occidentales et septentrionales de cette demeure a révélé de nombreuses traces architecturales superficielles suggérant une maison plus large que l'estimation précédente, et un plan quadrangulaire régulier similaire à celui de la maison 52101. La présence d'une autre maison à cour, 52103, située immédiatement à l'ouest de la maison 54101, a pu également être identifiée grâce à l'examen des vestiges apparents en surface. Ces deux structures seront explorées lors des fouilles à venir.

LES EXEMPLES LES PLUS ANCIENS : LES MAISONS 52101 ET 54101

Comme nous l'avons noté plus haut, les exemples les plus précoces de maisons à cour découverts à Lattes ont été mis au jour non loin de la porte ouvrant sur le port, groupés dans le quartier longeant le côté interne du rempart méridional, entre la courtine et l'un des axes de circulation majeurs du site (rue 116). Parmi les maisons de ce type, deux (52101 et 54101) sont fouillées depuis 2002 (fig. 80 et 81) et deux autres (52103 et 61106) sont prévues pour des opérations futures.

17. Il n'est pas exclu que ces maisons aient incorporé une architecture antérieure, au niveau de leurs fondations ; en revanche, la largeur des cours est très nettement supérieure à celle des rues.

La maison 52101 est de forme presque carrée et occupe une surface d'environ 550 m², dont le tiers (178 m²) est consacré à une cour ouverte, autour de laquelle s'articule une série de pièces, et un porche (environ 4 m de large pour 7,50 m de longueur) communiquant avec la rue 116 (Dietler *et al.*, 2003 ; Dietler, Kohn, 2006). Cette maison possède une taille neuf fois supérieure à celle des habitations ordinaires du site de Lattes et trois fois et demie la taille de la plus grande maison dépourvue de cour (Py, 1996a). C'est également l'une des plus grandes maisons préromaines découvertes à l'heure actuelle dans la région, dépassant même la plus grande maison mise au jour à Marseille de quelque 150 m² (Conche, 2001, p. 134). C'est également la maison qui a livré le torse d'une statue de guerrier en calcaire réutilisé comme piédroit d'une porte permettant l'accès entre la cour et l'une des pièces de l'aile nord (Dietler, Py, 2003 ; Py, Dietler, 2003 et voir Janin, Py, *supra*, p. 65-70).

Compte tenu de l'état actuel des fouilles, nous ne sommes pas encore en mesure de déterminer la datation exacte de la mise en place de la cour : aucune trace de l'architecture antérieure n'a pu être identifiée à ce jour à l'intérieur de celle-ci, y compris dans les parties où les niveaux du début du III^e s. av. J.-C. ont été atteints. Toutefois, certains éléments, notamment les vestiges de structures datées du IV^e s. av. J.-C. situés sous l'aile sud de la maison, suggèrent que cette dernière a vraisemblablement été construite au début du III^e s. av. J.-C. La recherche des structures datées du IV^e s., sous la cour centrale, permettrait de confirmer cette date de fondation et représente par conséquent une priorité pour les prochaines campagnes de fouilles.

En termes plus généraux, la stratigraphie de la cour présente deux phases d'aménagement. Dans la phase récente, comprise dans le premier quart du II^e s. av. J.-C., l'intégralité de la surface de la cour et du porche est pavée de nombreux lits de galets. Plusieurs sols successifs ont ainsi été dégagés, eux-mêmes entrecoupés de lentilles de terre destinées à niveler la surface en vue de la mise en place d'un nouveau pavage. Durant la phase ancienne, c'est-à-dire avant le II^e s. av. J.-C., la cour n'était pas empierrée, mais présentait des surfaces d'occupation et des niveaux de sédimentation alternant avec d'épais niveaux de remblai. Ces couches contiennent de nombreuses inclusions, telles que charbons de bois, tessons, ossements de macrofaune et autres débris liés à l'activité domestique. Il subsiste également des vestiges de foyers (souvent fragmentaires), appartenant à plusieurs types : foyer lenticulaire, fosse-foyer et foyer construit ¹⁸.

18. En ce qui concerne la classification des foyers découverts sur le site de Lattes, voir Roux, Raux, 1996.

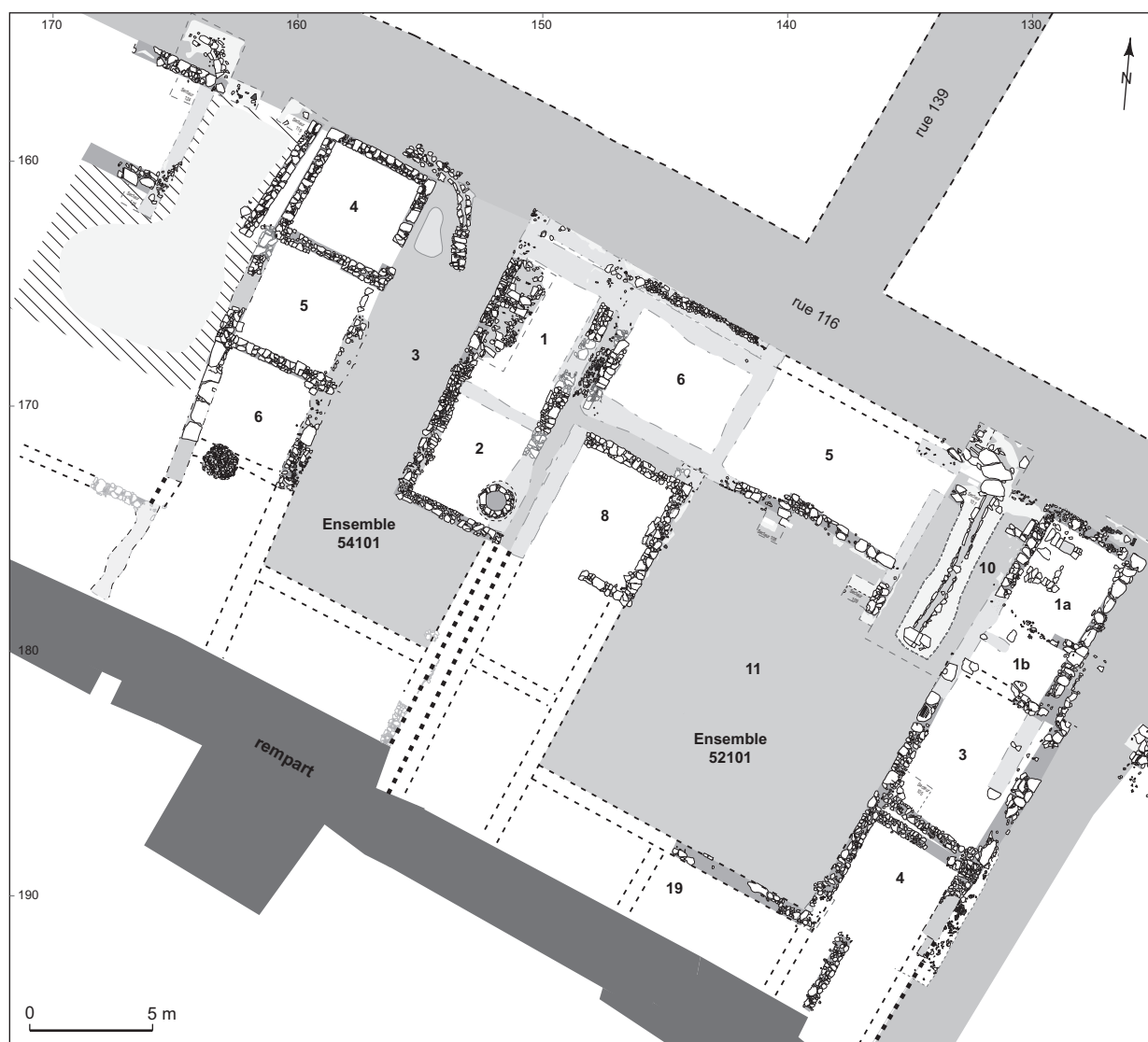


Fig. 80 – Plan des maisons à cour 52101 et 54101, situées entre la courtine méridionale du rempart et la rue principale 116 (DAO : © UFRAL).

Dans les niveaux appartenant à ces deux phases, nous avons pu mettre en évidence plusieurs dalles isolées, situées à 1 m ou 2 m des murs et ayant pu servir de support à des poteaux ; mis à part ces éléments, constituant peut-être les restes d'un auvent, aucune autre structure liée à une quelconque toiture n'a pu être observée. D'autre part, sur le dernier niveau conservé et daté du début du II^e s. av. J.-C., la cour était drainée par un caniveau (CN52066), constitué d'un double alignement de pierres disposées de chant, traversant le porche et se déversant dans la rue 116 (fig. 82, n° 1). Ce caniveau est recouvert de trois grosses dalles à l'endroit où il bifurque vers le nord-ouest en s'engageant dans la rue ; un sondage réalisé à cet endroit a permis de

montrer que le collecteur se prolongeait le long de la façade septentrionale de la maison. La présence d'un grand chasse-roue, situé à la jonction du porche et de la rue, suggère que ce porche était conçu de manière à permettre l'entrée de charrettes dans la cour.

La cour est entourée, sur ses quatre côtés, par une série de pièces dont six ont fait à ce jour l'objet de fouilles. Malheureusement, la partie méridionale de la maison, située entre la cour et le rempart, a été fortement arasée par l'activité agricole moderne et il ne subsiste aucune trace des niveaux de sols contemporains du reste de la maison. Il s'avère ainsi impossible de déterminer l'agencement ou la fonction des pièces situées dans l'aile sud. On

peut néanmoins estimer, sur la base de la taille moyenne des pièces d'habitat, que cette maison devait comporter au moins une dizaine de pièces. Comme nous l'avons évoqué plus haut, plusieurs niveaux ont été rencontrés dans les six pièces explorées, appartenant tous à une fourchette comprise entre le début du III^e s. et le milieu du II^e s. av. J.-C. À l'instar des autres bâtiments contemporains érigés sur le site de Lattes, les murs sont construits à l'aide d'un solin de pierre servant de fondation à une élévation en briques d'adobes. Toutefois, les pierres de fondation et les techniques liées à leur emploi et à leur assemblage diffèrent d'un mur à l'autre, ce qui nous indique que la maison n'a pas été construite de manière uniforme selon une technique standardisée par un groupe de personnes spécialisées dans ce type d'activité. Ce constat semble plutôt indiquer un type de construction vernaculaire réalisé par plusieurs groupes de travail distincts, et ce bien qu'ils aient pu opérer de manière coordonnée. On peut ajouter que cette maison montre les signes d'un réaménagement continu, accompagné de plusieurs modifications au cours du temps dans la position de certains murs, portes et zones de circulation.

La maison 54101 est située immédiatement à l'ouest de la maison 52101 : les parements extérieurs de ces deux demeures sont séparés par un passage très étroit (Moya, Rivalan, 2006). Avec ses 300 m², la maison 54101 représente environ 55 % de la taille totale de sa voisine. La cour et le porche occupent environ 60 m² (20 % de l'ensemble). Les traces d'un pavage sont également présentes dans les niveaux supérieurs de cette cour mais les fouilles engagées n'ont pas encore permis d'atteindre la même profondeur que celle de la maison 52101. Durant la phase récente d'occupation, la cour de la maison 54101 était aussi drainée par un caniveau (CN54190), constitué d'un alignement de pierres disposées de chant (fig. 82, n° 2). Malgré une taille plus modeste que son homologue de la maison 52101, ce caniveau emprunte le même tracé que le précédent : il suit un axe nord-sud au niveau du porche puis bifurque vers le nord-ouest une fois entré dans la rue 116. À l'instar de l'ensemble 52101, les niveaux datés du III^e s. et du II^e s. av. J.-C., situés dans la partie méridionale de la maison, ont été grandement perturbés et, dans cette zone, l'agencement ainsi que la fonction des pièces demeurent par conséquent incertains. Néanmoins, cinq pièces de cette maison font l'objet d'une fouille depuis 2004 et nous pouvons supposer qu'à l'origine au moins trois pièces supplémentaires devaient exister. La présence de traces d'architecture du IV^e s. av. J.-C., repérées sous ces niveaux perturbés, laisse également entrevoir une fondation de la maison 54101 au début du III^e s. av. J.-C.



Fig. 81 – Vue des maisons à cour 52101 (à gauche) et 54101 (à droite) à la fin de la campagne de fouille de 2006. Vue prise du nord-ouest (photo : © UFRAL).

Ces deux maisons présentent d'intéressantes similarités. La plus évidente réside en la technique du pavage de la cour à l'aide de galets, qui débute au cours du II^e s. av. J.-C., mais aussi la présence durant cette phase d'un caniveau servant à drainer la surface des cours (fig. 82). Par ailleurs, la pièce située dans l'angle nord-est de chacune de ces deux maisons (52/1 et 54/1) a livré une structure bâtie de forme semblable, implantée contre leur mur occidental (SB52204 et SB54013). La fonction exacte de ces structures n'est pas encore assurée (banquette ?) mais le caractère identique de leur emplacement suggère, dans les deux cas, une même conception de l'organisation spatiale. Autre caractéristique commune, les pièces situées dans l'angle nord-ouest des deux maisons (52/6a et 54/4) semblent avoir eu la même fonction dédiée au stockage, du moins pendant la phase d'occupation récente. Ces deux pièces ont livré de nombreuses fosses circulaires, peu profondes, qui ont vraisemblablement servi à caler de grands vases de stockage (*dolia*), utilisés principalement pour contenir des céréales (à moins qu'il ne s'agisse de celliers pour la vinification) (Py, Buxó, 2001, p. 42). Dans la pièce 52/6a, pas moins de 10 fosses ont été creusées dans le sol, ce modèle se répétant sur trois niveaux successifs datés du premier quart du II^e s. av. J.-C. L'absence de traces de foyer et la surface restreinte de circulation, due à la présence des vases de stockage, indiquent que cet espace est entièrement consacré au stockage durant cette période. À l'exception des cas que nous venons d'évoquer, les autres types de spécialisation des pièces d'habitat sont relativement rares. Les autres pièces

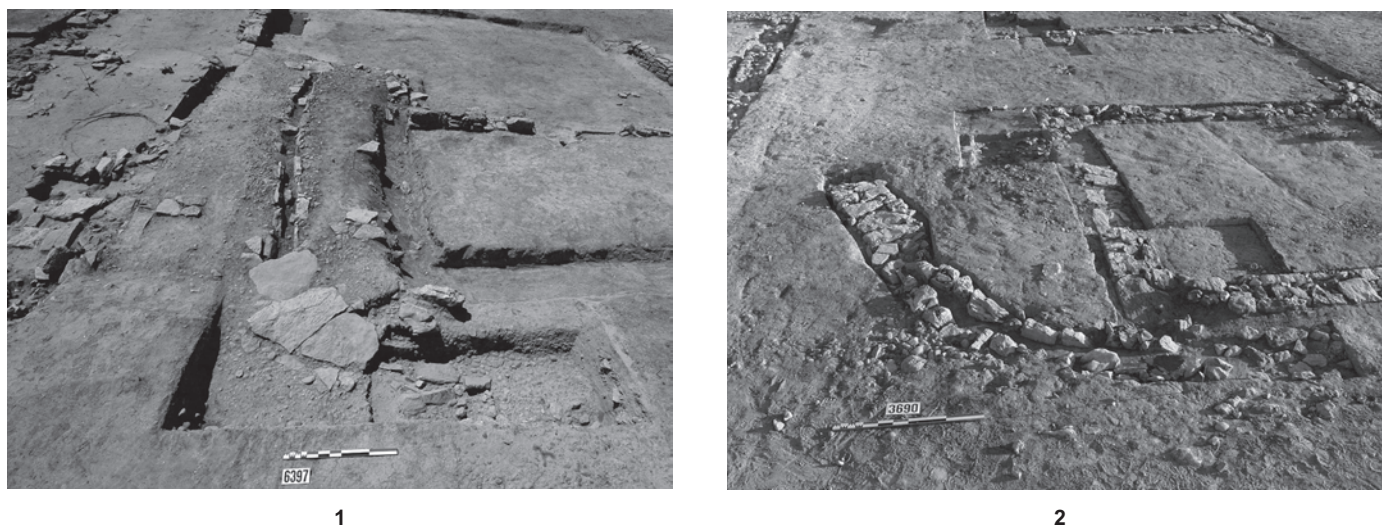


Fig. 82 – Comparaison des caniveaux drainant les cours des maisons 52101 (à gauche) et 54101 (à droite).
Vues prises du nord depuis la rue 116 (photos : © UFRAL).

livrent généralement plusieurs foyers (de type lenticulaire et construit) et un nombre variable de fosses, le tout étant accompagné des déchets domestiques habituels. Ces vestiges indiquent la répétition de fonctions similaires à l'intérieur de ces espaces : activités culinaires et autres aspects de la vie quotidienne.

LES EXEMPLES PLUS RÉCENTS : LES MAISONS 1605, 901, 3501 ET 1301

L'occupation des maisons 52101 et 54101 se poursuit durant la première moitié du II^e s. av. J.-C. Deux autres maisons à cour (901 et 1605) ont également été érigées durant cette période, au nord du quartier ayant livré les premiers exemples de ce type d'habitat ; une troisième maison (3501) fut construite au cours du dernier quart du II^e s. av. J.-C. au nord des deux maisons précédentes¹⁹. La fouille partielle d'un autre exemple de maisons appartenant à cette catégorie (1301/62106) a livré des vestiges du II^e s. av. J.-C., mais une exploration approfondie pourrait bien faire reculer la fondation au III^e s. av. J.-C. Trois de ces maisons, ayant fait l'objet d'une fouille extensive sur l'intégralité de leur surface, ont une taille inférieure à celles enregistrées pour les maisons 52101 et 54101. Leur forme irrégulière est liée, comme nous l'avons dit, aux différentes

étapes qui ont conduit à leur élaboration : adjonction de pièces appartenant à deux îlots distincts et constitution d'une cour privative grâce à la récupération du tronçon de rue séparant ces îlots.

La maison 1605 (fig. 83), datée de la première moitié du II^e s. av. J.-C., se trouve à l'intersection des rues 116 et 115. Elle est constituée de cinq pièces appartenant précédemment à deux îlots distincts (zones 16 et 15), séparés par la rue 119, (Garcia D., 1990 et 1994 ; Py, 1996a, p. 212-215). Plusieurs pièces se trouvent de part et d'autre de l'extrémité occidentale de la rue 119 (deux au nord et trois au sud). La cours de 40 m² (27 % des 148 m² de la maison) était drainée par un caniveau (CN638) dont les eaux déversaient dans la rue 115, après avoir traversé la base du mur barrant la rue 119. Elle a également livré plusieurs traces d'un grand foyer construit et deux fours, indiquant que des activités culinaires ont pu s'y dérouler. La pièce (16/1), située dans l'angle sud-ouest de la maison et vraisemblablement ouverte sur la rue 116, contenait neuf fosses dont au moins huit ont pu servir de support à des vases de stockage ; il semble dès lors plausible que cette pièce ait eu une fonction spécialisée de grenier ou de cellier. À l'est, la petite pièce adjacente (16/2) a livré plusieurs traces de foyers et de nombreux restes de faune, indiquant probablement un espace dédié aux activités de cuisine (Py, 1996a, p. 214). La fonction des trois autres pièces est plus difficile à déterminer étant donné l'absence de structures et de mobilier sur les sols contemporains de cette période.

19. Contrairement aux structures anciennes, les informations relatives aux maisons d'époque récente ont déjà fait l'objet de publications (Garcia D., 1994 ; Py, 1996a ; Py *et al.*, 2004).

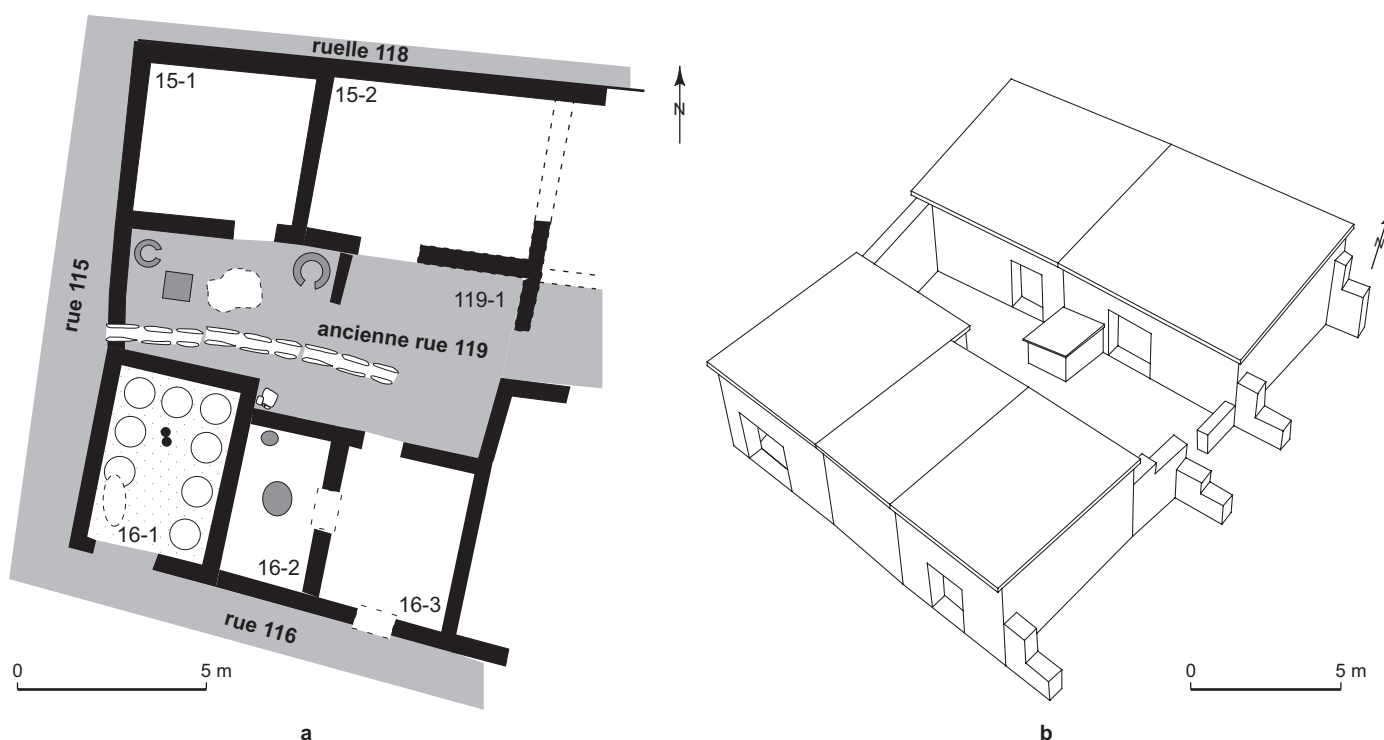


Fig. 83 – Plan et restitution des volumes de la maison 1605 (d'après Py, 1996a).



Fig. 84 – Vue générale de la maison à cour 901, prise de l'est (le puits implanté dans la cour centrale de la maison est d'époque romaine) (photo : © UFRAL).

La maison 901 (fig. 84 et 85), datée entre 175 et 125 av. J.-C. et située au nord de la maison 1605, rassemble des pièces appartenant initialement à trois îlots distincts (zones 8, 11 et 12). Une ruelle étroite (rue 11) ainsi qu'une autre petite rue parallèle séparant ces îlots (rue 110) ont

été barrées dans le but de constituer cette habitation qui couvre une superficie d'environ 274 m², dont 73 m² sont occupés par la cour et un porche, soit 27 % l'ensemble (García D., 1994 ; Py, 1996a, p. 204-207). À l'origine, l'accès à la maison devait se faire par la rue 111, située à l'est, mais une seconde entrée fut aménagée par la suite dans le mur méridional de la pièce 9 de l'ancien îlot 12. La cour était à la fois drainée par un caniveau de petite taille (CN469) évacuant les eaux à travers le mur occidental de la maison, mais aussi par un drain se déversant à l'est dans la ruelle 111. Six pièces s'organisent autour de la cour, même si deux d'entre elles, appartenant à l'aile sud, ont leurs portes ouvrant sur la rue 114 plutôt que sur la cour. Aucun aménagement n'a été observé à l'intérieur de ces deux pièces et leur fonction est par conséquent difficile à cerner, bien que l'absence de foyer semble exclure le caractère autonome de ces unités domestiques. Les fonctions de resserre ou de boutique ont été proposées comme interprétations alternatives (García D., 1994 ; Py, 1996a, p. 206). La pièce située dans l'angle nord-est de la maison (9/1) a livré un grand foyer construit dans le coin nord-ouest, plusieurs traces de foyers lenticulaires ainsi que d'autres éléments indiquant que cette pièce devait faire office de cuisine : charbons de bois, cendres, ossements, restes de graines,

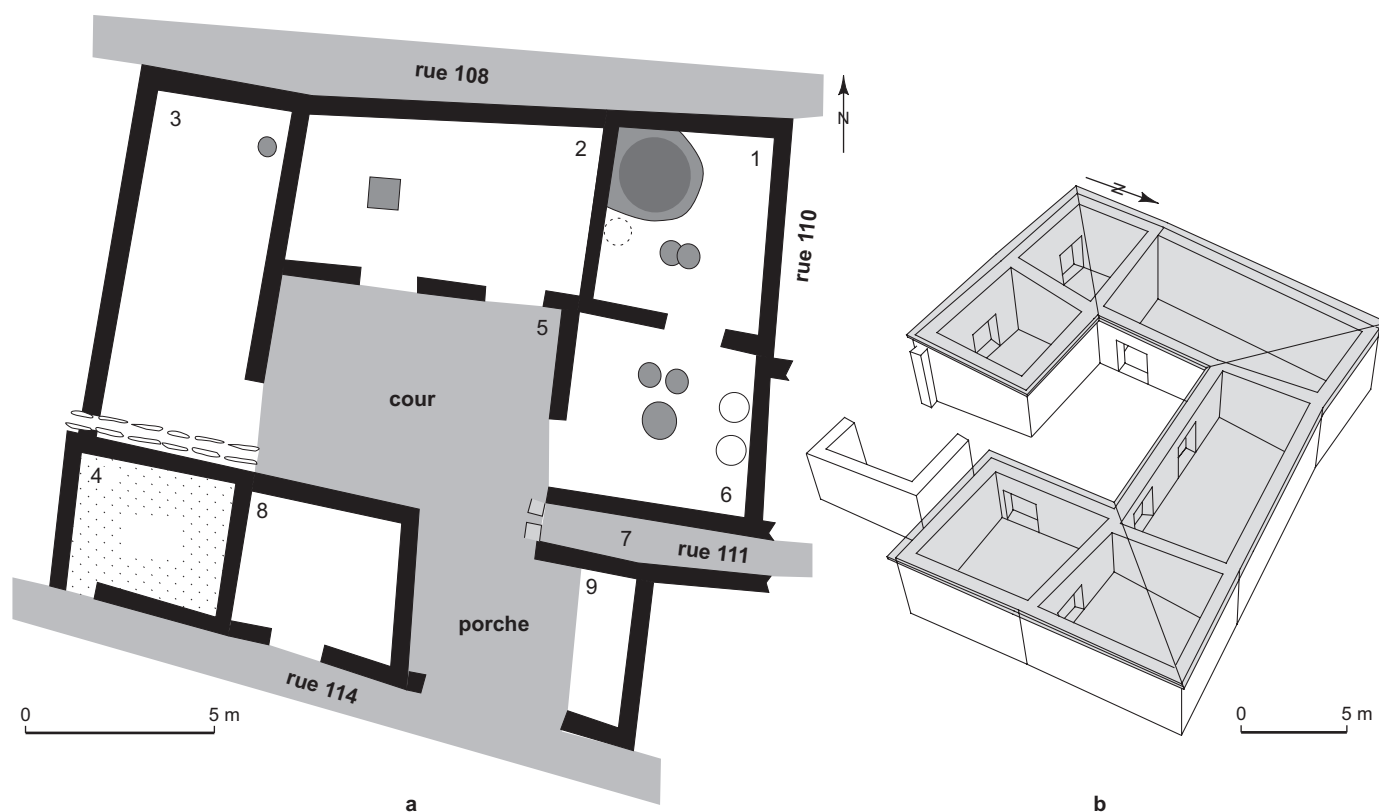


Fig. 85 – Plan et restitution des volumes de la maison 901 (d'après Py, 1996a).



Fig. 86 – La maison à cour 35001. Vue prise de l'est (photo : © UFRAL).

etc. On accédait à cette cuisine par une autre pièce, située au sud (9/6) et contenant plusieurs foyers lenticulaires en son centre, des fosses à *dolia* le long des murs et enfin des fosses ayant servi aux divers dépôts rituels. Cette salle fut interprétée comme une salle pour les repas (Py, 1996a, p. 206), mais elle a pu également servir de lieu privilégié pour les diverses activités de préparation alimentaire. La

partie médiane de l'aile septentrionale se compose d'une grande pièce (9/2) contenant un foyer construit de forme rectangulaire mais peu de vestiges archéologiques. L'aile ouest est constituée d'une autre grande salle (9/3) ayant certes livré un foyer lenticulaire dans l'angle nord-est, mais peu d'autres éléments qui autorisent une interprétation quant à sa fonction.

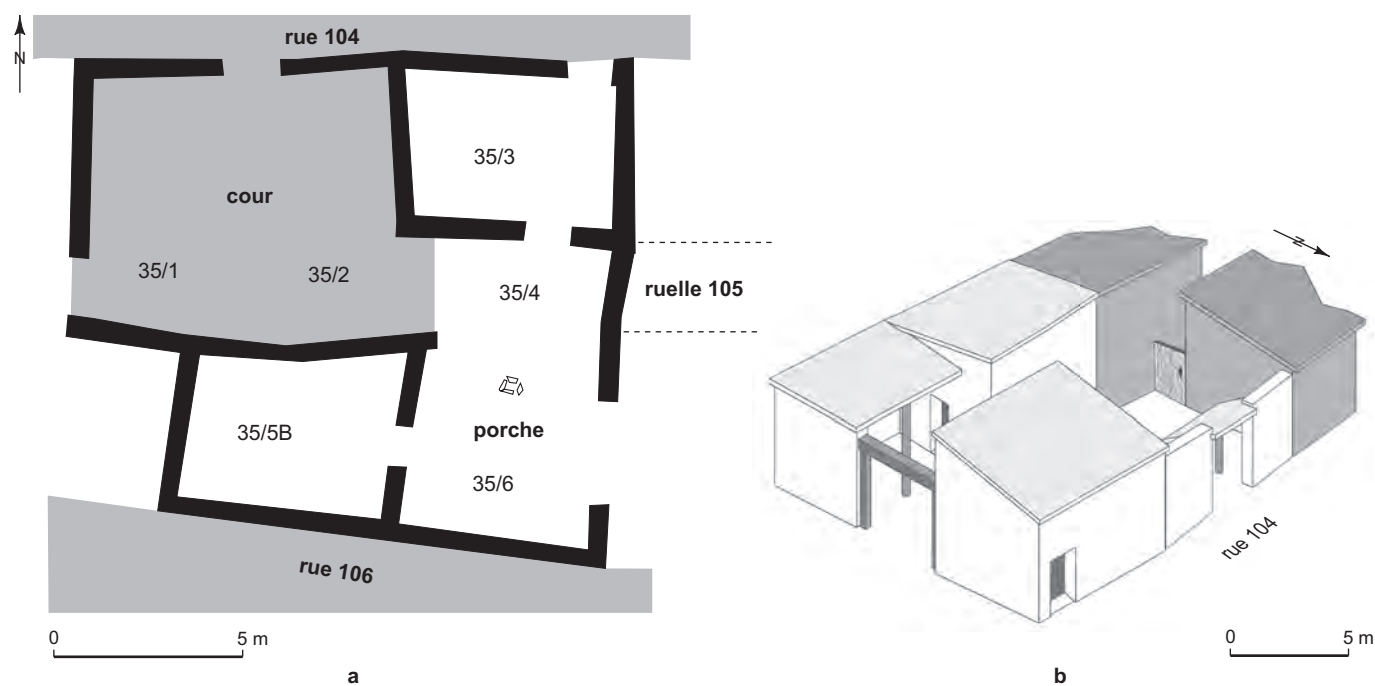


Fig. 87 – Plan et restitution des volumes de la maison 35001 (d'après Belarte, 2004).

La maison 3501, dont l'occupation est placée entre 125 et 75 av. J.-C., se trouve au centre de la ville, à environ 17 m au nord de la maison 901 (Py *et al.*, 2004, p. 164-223). Celle-ci est constituée d'une cour, obtenue en barrant la rue 105, permettant ainsi de créer un lien entre des pièces appartenant à deux îlots parallèles (35A et 35B, c'est-à-dire le prolongement occidental des zones 3 et 5) situés de part et d'autre de cette rue (fig. 86 et 87). Cette maison a connu de profondes et complexes restructurations au cours de son histoire, mais on peut estimer que sa superficie totale devait avoisiner 181 m² dont 65 m² pour la cour dans son état le plus large (35/1 et 35/2), une petite allée ouverte (35/4) d'environ 15 m², et enfin le porche (35/6), situé dans l'angle sud-ouest de la maison, couvrait 20 m². En d'autres termes, cette maison était uniquement pourvue de deux pièces fermées, situées le long des côtés sud (35/5B) et nord-est (35/3) de la cour, et environ 55 % de la surface totale de la maison étaient consacrés aux espaces ouverts (ou semi-ouverts). Chacune des pièces possédait une ouverture à la fois sur la cour ou le porche mais également sur la rue, bien que certaines aient pu fonctionner brièvement. Après le premier quart du I^{er} s. av. J.-C., la cour fut amputée de la moitié de sa superficie par le rétablissement du passage entre les rues 105 et 104 au détriment de sa partie occidentale (35/1). La découverte, sur le sol de la cour, d'un grand foyer construit sur un lit de tessons dont la taille dépasse

celles des autres foyers découverts à l'intérieur des pièces et la présence d'une quantité considérable d'ossements, de coquillages et de tessons, incitent à considérer qu'une grande partie des activités culinaires et domestiques se déroulait dans les espaces ouverts de la maison.

LES MAISONS À COUR ET LA DIFFÉRENCIATION SOCIALE

LE CONTEXTE RÉGIONAL

Les maisons à cour de Lattes ne constituent aucunement un phénomène isolé dans la région, bien qu'elles soient relativement rares sur les sites indigènes avant la période augustéenne ; cette dernière étant marquée par de profondes transformations du paysage urbain et rural, directement liées à la révision de l'administration coloniale. Seuls quelques exemples ont été découverts dans des contextes indigènes de la période préaugustéenne et seul *Lattara* a livré une telle densité de maisons à cour. Nous pouvons également ajouter qu'aucune autre habitation de ce type, découverte à ce jour, n'est aussi ancienne que les maisons 52101 et 54101. *Glanum* a livré un exemple comparable par sa taille à la plus grande maison de *Lattara*, « la maison des Antes », mais elle est datée du II^e s. av. J.-C. (Bouet, 1986 ;

Garcia D., 1994, p. 168) ; il en est de même pour les maisons à cour de taille plus modeste découvertes à Entremont (Arcelin, 1987, p. 63), mais aussi vraisemblablement sur les sites de Saint-Blaise (Arcelin, 2004, p. 255 ; Py, 1993, p. 213) et de Nîmes (Monteil, 1999, p. 260-261). Ensérune a livré un exemple encore plus tardif de ce type d'habitation, la maison A de l'*insula* X, datée des environs 40/30 av. J.-C. (Garcia D., 1994, p. 168). Les seuls autres exemples vraisemblables et suffisamment documentés se trouvent dans les établissements coloniaux grecs, tels que Marseille (Conche, 2001, p. 134), Arles (Arcelin, 2004, p. 253) ou Ampurias (Marcet, Sanmarti, 1989).

L'apparition des maisons à cour, dans cette région, a fréquemment été considérée comme étant le résultat de l'adoption d'un modèle d'origine gréco-italique. La répartition géographique des exemples que nous venons d'évoquer semble soutenir cette hypothèse dans bien des cas. Toutefois, désigner l'origine éventuelle d'une « influence » n'apporte guère d'explication aux nombreuses questions que soulève l'apparition de ces maisons ; notamment les raisons qui ont conduit à ce processus d'adoption, les lieux et les moments où il s'est produit, mais aussi leur valeur et leur signification aux yeux des populations indigènes de la région. Ces adoptions sont bien évidemment liées à des processus sociaux et à des relations économiques relevant de l'échelle régionale, mais elles sont avant tout issues d'un contexte local et les raisons ayant entraîné ces modifications dépendent, par conséquent, de la configuration des relations sociales et des dispositions culturelles propres à chaque site.

INTERPRÉTATION

Les données présentées ci-dessus font ressortir un fait décisif : alors que le modèle de la cour intérieure représente clairement une rupture par rapport aux formes antérieures de l'habitat indigène (sur le site de Lattes comme ailleurs dans la région), l'organisation spatiale des pièces, leurs dimensions et les techniques de construction employées sont demeurées rigoureusement conformes aux modèles culturels vernaculaires. En d'autres termes, l'espace intérieur d'une pièce située dans une maison telle que la 52101 est identique à celui des maisons traditionnelles, agencées en îlots longilignes. Il en va de même pour la constitution des niveaux de sols, pour la construction des murs et des foyers, etc. Il s'avère en effet impossible de déterminer à quel type de maison (longiligne ou à cour) appartient une pièce donnée au seul examen de l'aménagement intérieur.

De plus, la présence de nombreux déchets domestiques et de plusieurs foyers tend à éloigner les cours du modèle de l'*atrium* ou du péristyle romain et exclure un emprunt direct de la cour de type grec, présente à Marseille avec son puits central et ses reliquats de *terrazzo* (Conche, 2001). Ces espaces apparaissent au contraire comme des lieux utilisés pour une multitude de fonctions différentes, parmi lesquelles on peut citer les activités liées à la cuisine, l'artisanat, etc., à l'instar des cours établies en façade de certaines maisons plus anciennes (Lebeauupin, 1999). Par conséquent, si l'idée de la maison à cour a véritablement une origine étrangère, l'apparition sur le site de Lattes de maisons de ce type représente l'appropriation d'une forme globale et son adaptation aux cellules sociales indigènes, aux pratiques domestiques et aux modèles culturels de l'espace résidentiel, plutôt qu'une simple imitation des maisons grecques ou romaines. La vie quotidienne à l'intérieur de ces pièces a dû se poursuivre sans grandes modifications et devait être comparable à celle qui se déroulait dans les maisons de type traditionnel, organisées en îlots longilignes.

Quelle est donc la signification d'un tel processus ? L'apparition de ces maisons à cour a parfois été rapprochée de la mise en place de nouvelles relations liées à la hiérarchie sociale et à la formation d'une élite indigène ou d'une classe « aristocratique » dans cette région. Si cette hypothèse demeure possible, il est important de souligner, comme le rappelle M. Py, que la présence de ce type de construction n'est pas nécessairement le premier signe de l'émergence d'une différenciation sociale sur le site, mais est plutôt le reflet d'une volonté de marquer concrètement une distinction sociale de quelque type dans le paysage urbain (Py dir., 2004). Plus important encore, ces maisons reflètent l'acceptabilité sociale de cette pratique (voir également Dietler, 2004). Il est important de garder à l'esprit que la construction de ces maisons impliquait non seulement l'expérimentation d'une nouvelle forme architecturale, mais aussi l'appropriation d'un espace public ouvert (à savoir les rues) et sa « refonte » dans un bâtiment domestique. Cette pratique de l'appropriation ne fut pas toujours couronnée de succès comme nous le montre l'histoire de la maison 3501, dont la cour fut réduite de moitié dans le but de rétablir le flot de la circulation. Mais dans la plupart des cas, ces maisons sont parvenues à se maintenir sur plusieurs générations, ce qui nous indique que la capacité à récupérer un espace de passage communal pouvait dans certains cas être acceptée par la communauté sur une longue période. Il est toutefois difficile de savoir si cette continuité est due à un assentiment forcé lié à des relations asymétriques de pouvoir liées

à la menace (un scénario de type « mafia ») ou à la constitution d'un pouvoir informel reposant sur l'accumulation de prestige, de capital social et de réseaux clientélistes. Cette continuité peut aussi être liée à l'émergence d'une idéologie centrée sur une autorité légitime, découlant de rôles politiques institutionnalisés et d'une différenciation de classe naturalisée, ou encore à la combinaison et à l'alternance de ces diverses possibilités. Toutefois, l'absence globale de signes de destruction suggère que ce type d'appropriation de l'espace public devait être socialement accepté lorsqu'elle était effectuée par certaines entités domestiques.

Le problème découlant de ce questionnement est de savoir quels étaient les types de différenciation ou de distinction que l'on désirait manifester. La réponse à cette question n'est nullement évidente. Sommes-nous en présence, comme cela a parfois été suggéré, de vestiges matériels ayant appartenu à une élite locale, les maisons à cour devenant alors les demeures de personnages fortunés et puissants (des « aristocrates ») ? Ou voit-on au contraire le reflet, par le biais de ces vestiges, de relations politiques établies entre des clans, lignages ou autres groupes sociaux rivaux dans la ville, désirant bâtir une maison à cour pour la famille dominante de leur groupe (ou pour l'aîné d'une famille dans le système généalogique). Dans le deuxième cas de figure, l'existence d'une différenciation de classe entre les habitants de ces maisons et ceux des îlots longilignes n'est pas nécessaire, étant donné que la maison à cour symbolise l'identité collective du groupe et probablement leur aspiration à une plus grande influence sur les activités politiques de la ville. Ces maisons peuvent également être le signe de l'émergence de deux factions opposées, l'une traditionaliste et l'autre cosmopolite : à une époque où de nombreux groupes et individus voient leur fortune et leur identité liées aux relations entretenues avec le réseau commercial méditerranéen, certains ont pu opter pour des stratégies d'imitation symbolique plus éclectiques, alors que d'autres, percevant ce phénomène comme une menace, ont renforcé un mode de vie conservateur en accord avec « la tradition ». Dans ce dernier cas, nous ne voyons également aucune raison valable d'évoquer l'existence d'une élite ou d'une aristocratie : les distinctions pouvaient suivre les clivages familiaux ou généalogiques sans pour autant qu'il y ait nécessairement eu constitution de classes sociales. Déterminer la plus plausible de ces différentes formes de différenciations sociales n'est pas une tâche facile, mais les informations préliminaires dont nous disposons peuvent nous fournir certains éléments de réponse.

Il est important de noter, par exemple, que les distinctions sociales semblent uniquement se manifester par la distribution de l'espace et par la forme de l'architecture. Le mobilier découvert dans ces maisons n'indique aucune différence dans les tendances de consommation²⁰. En effet, ni la gamme des diverses catégories d'objets céramiques et métalliques, ni les restes de repas, monnaies et autres biens découverts à l'intérieur des pièces et appartenant au groupe des maisons à cour ne semblent différer du mobilier mis à jour dans les autres maisons contemporaines du site. Il n'existe aucune différence flagrante indiquant une aisance économique, ni aucune tendance à la consommation d'objets spécifiques qui auraient pu constituer des marqueurs diacritiques du statut social (par exemple les objets d'importation). Il en est de même pour l'aménagement intérieur de ces maisons, la taille de leurs pièces et les matériaux de construction qui ne diffèrent pas de manière significative. Par conséquent, les maisons à cour n'apparaissent pas comme des éléments rattachables à un groupe de symboles matériels distinctifs, mais semblent plutôt résulter d'un processus spécifique centré sur la manipulation de l'espace urbain. Cette volonté devait avoir une portée symbolique majeure et d'importantes répercussions sur les relations sociales, *a fortiori* dans un contexte urbain dense, tel que Lattes, où l'espace disponible était particulièrement rare. Si ce processus est lié à une modification des relations dans la sphère du pouvoir, il est alors de nature subtile étant donné qu'il prend place dans un contexte indigène contraint par des dispositions culturelles égalitaires, plutôt que dans un environnement marqué par l'émergence d'une élite ou d'une aristocratie au mode de vie diacritique.

Il est également important de rappeler que les maisons à cour de Lattes ne représentent pas un phénomène unique mais plutôt deux processus distincts : tout d'abord, la création d'une série de grandes maisons à cour (entre huit et dix pièces) dans un quartier spécifique au début du III^e s. av. J.-C., puis, au cours du II^e s. av. J.-C., la mise en place, dans plusieurs quartiers, de maisons plus modestes (deux à six pièces) et de forme irrégulière, dont la constitution relève davantage d'un processus de bricolage. Les différences notables observées entre la maison 52101 (de forme carrée et comprenant une dizaine de pièces ainsi qu'une cour centrale de grande taille) et la maison 3501 (de forme irrégulière et constituée de deux pièces et d'une cour latérale mouvante) illustrent les deux pôles opposés

20. L'analyse des tendances de consommation est encore à un stade préliminaire, mais l'absence d'une quelconque spécificité, parmi les objets consommés, semble être relativement incontestable.

de cette division. S'il semble raisonnable de considérer que les premiers exemples de maison à cour découlent d'un modèle importé, en revanche les exemples plus tardifs semblent être des imitations des maisons érigées sur le site de Lattes. Ce dernier point n'a rien de surprenant, étant donné que ces maisons faisaient déjà partie du paysage urbain, près d'un siècle avant que les autres maisons de taille plus modeste ne soient « assemblées » par le processus de bricolage architectural.

L'identité des cellules sociales ayant occupé ces maisons constitue une question d'importance cruciale. Tout d'abord, il semble hautement improbable que les premières maisons à cour du site de Lattes aient pu constituer la résidence princière de personnages opulents et de leur familles nucléaires et monogames. Bien que les pièces à fonction spécialisée (essentiellement dans le stockage) existent dans ces maisons, la plupart des pièces semblent répéter, avec quelques variantes, un type d'espace fonctionnel domestique centré sur le foyer. En d'autres termes, ces maisons ne furent ni le lieu de vie d'une seule famille nucléaire ni un assemblage de pièces aux fonctions spécialisées, à l'instar de la *domus* romaine (constituée de *triclinium*, *tablinium*, *cubiculae*, *culina*, etc.). Ces pièces devaient être au contraire des espaces multifonctionnels (salle de stockage, cuisine, salle à manger, etc.) ; les maisons à cour représentant alors la multiplication de plusieurs cellules domestiques similaires. En revanche, les relations entretenues entre ces cellules demeurent difficiles à cerner. Sommes-nous face à des maisons ayant accueilli, par exemple, une famille étendue, constituée de plusieurs cellules nucléaires et monogames et habitant chacune l'une de ces pièces ou, à l'inverse, une famille élargie et polygame dont les femmes et leurs enfants auraient eu chacune une pièce attitrée ? Ces maisons ont pu également héberger plusieurs familles nucléaires n'ayant aucun lien familial direct. En ce qui concerne les maisons à cour plus tardives et de petite taille, l'éventualité d'une occupation par une famille nucléaire ou par une famille étendue de taille réduite devient plus vraisemblable. M. Py (1996a) a estimé qu'il était possible d'établir une différenciation des pièces d'habitat en fonction de leur utilisation (réserve/boutique, cuisine, salle à manger/séjour), mais la rareté de vestiges mobiliers et de structures sur le sol de ces pièces, à l'exception toutefois des cuisines, rend les inter-

prétations fonctionnelles ambiguës. Nous pouvons espérer que la poursuite des fouilles nous permettra de résoudre certaines de ces questions.

*

* *

En conclusion, les contraintes d'un bref article excluent la possibilité de fournir une réponse détaillée aux questions évoquées plus haut, ainsi que de poser d'autres questions nécessaires à la compréhension de la signification de ce type de maison. Ce phénomène doit être, simultanément, perçu à plusieurs échelles, depuis un examen local de l'historique des maisons et des quartiers jusqu'aux tendances et aux processus régionaux. Ce modèle de maison apparaît et se répand à une époque marquée par l'introduction de nouveaux éléments traduisant une transformation sociale et économique d'ampleur régionale ; on pense notamment à l'adoption de l'écriture sur certains sites, à la frappe de certaines monnaies indigènes et à l'expansion du commerce italique, entre autres exemples. Toutefois, ces processus ne se retrouvent pas nécessairement sur tous les sites et n'avaient pas forcément la même signification dans les divers lieux où ils se manifestaient. Le site de Lattes, par exemple, n'a jamais frappé sa propre monnaie et pourtant cette ville a livré les exemples de maisons à cour les plus nombreux et les plus anciens de la région. Les informations collectées à *Lattara* nous montrent à quel point il convient d'être prudent dans l'attribution de ces caractéristiques à l'existence, par exemple, d'une aristocratie régionale (Arcelin, 1999 et 2004) ; cette prudence sera également de rigueur dans l'évaluation des chronologies des processus régionaux. L'étude des maisons du site de Lattes nous a permis de faire reculer d'environ un siècle un phénomène généralement attribué au II^e s. av. J.-C. et nous a montré que ces maisons sont avant tout le résultat d'un processus graduel d'expérimentation de nouvelles formes d'habitat (Py, 1996a). L'intention de cet article n'était pas d'examiner en détail ces divers questionnements, ni de fournir des interprétations définitives à ces problématiques, mais plutôt de donner un bref aperçu des données provenant des fouilles continues du site de Lattes et de souligner leur importance dans la compréhension de la nature complexe des processus de différenciation sociale durant l'âge du Fer de la France méditerranéenne.

NOUVELLES DONNÉES, NOUVELLES QUESTIONS SUR L'URBANISME ET LA SOCIÉTÉ DE *LATTARA* PROTOHISTORIQUE

Michel PY

Mots-clés. *Âge du Fer, ville préromaine, urbanisme, plan urbain, quartiers, rues, habitations, enceinte.*

Résumé. *L'extension des fouilles de la ville de Lattara a permis d'appréhender ces dernières années la quasi-totalité du noyau urbain primitif, enserré dans une enceinte dont le tracé remonte aux origines de la cité. La possibilité de raisonner sur le plan complet d'une cité remontant à la fin du premier âge du Fer et sur son évolution durant tout le second âge du Fer suscite des questions sur son plan, son organisation et sur les adaptations de l'urbanisme au cadre hérité, mais aussi sur les transformations qu'on y décèle à certaines périodes, qui ouvrent vers des considérations d'ordre sociologique et culturel nouvelles à bien des égards.*

Key-words. *Iron Age, Pre-Roman town, urbanism, urban plan, quarters, streets, dwellings, precinct.*

Abstract. *Due to the extension of excavations in the town of Lattara, nearly the entire early urban centre has recently been defined, enclosed by a precinct whose trace dates to the origins of the city. The possibility to discuss from a complete plan of a late Early Iron Age town and about its evolution all along the Late Iron Age brings up questions on its plan, organization and urbanism adaptations to the inherited frame, but also on transformations detected throughout some of the phases, leading to sociological and cultural considerations, new to some respects.*

Translation: Isabelle FAUDET

Schlüsselwörter. *Eisenzeit, vorrömische Stadt, Urbanismus, Stadtplanung, Viertel, Straßen, Wohnhäuser, Befestigungsmauer.*

Zusammenfassung. *Durch die Ausweitung der Grabungen im Bereich des antiken Lattara konnte in den letzten Jahren praktisch der gesamte ursprüngliche Ortskern erfasst werden; er war von einer Befestigungsmauer umgeben, deren Verlauf bereits in der Zeit der Stadtgründung festgelegt war. Die Möglichkeit, Überlegungen anzustellen, die auf dem vollständigen Plan einer Stadt basieren, die bis zum Ende der älteren Eisenzeit zurückreicht sowie auf deren Entwicklung während der jüngeren Eisenzeit, löst Fragen aus: bezüglich ihres Plans, ihrer Organisation und der Art wie sich der Urbanismus an den bestehenden Rahmen angepasst hat, aber auch bezüglich der Neugestaltungen, die in manchen Perioden erkennbar sind und die soziologischen und kulturellen Betrachtungsweisen in neue Richtungen leiten.*

Übersetzung: Isa ODENHARDT-DONVEZ

L'une des avancées des connaissances sur la cité de *Lattara* durant les âges du Fer concerne l'appréhension du plan urbain, qui était encore très partielle lorsque fut livrée la première synthèse sur les fouilles de ce site en 1993. Les progrès ont été notables dans trois domaines. Ils ont concerné tout d'abord l'enceinte archaïque, dont le tracé a été presque complètement repéré, ce qui a permis de délimiter la cité protohistorique. D'autre part, la poursuite régulière de la fouille des quartiers situés à l'intérieur de

cette enceinte a ajouté de nombreuses données sur l'organisation de l'habitat et des zones de circulation, tout en précisant la chronologie de leur évolution. Enfin, les recherches menées sur certaines zones *extra muros* ont fourni les premières indications sur la nature et l'utilisation de l'espace périurbain.

Dans le domaine de l'urbanisme comme dans les autres, les résultats acquis, pour considérables qu'ils soient (rappelons que la fouille de Lattes, s'étendant actuellement

sur près de 4 ha, est la plus vaste fenêtre ouverte sur l'habitat protohistorique du midi méditerranéen), n'en laissent pas moins de nombreuses zones d'ombre, notamment sur les premiers et les derniers temps de la cité : sur le début, à cause de la puissance et de la richesse de la stratigraphie, qui ne permet d'atteindre en profondeur que de petits secteurs ; sur la fin, c'est-à-dire l'époque romaine, dont les restes ont été très largement détruits par les travaux agricoles et ne sont que très ponctuellement conservés dans la zone fouillée. La destruction différentielle des niveaux apparaissant en surface, dont la datation n'est pas homogène, rend également difficile l'appréhension synchronique du plan d'ensemble à chaque étape de son évolution, ce qui complique encore un peu les choses.

Il est néanmoins possible de dresser un bilan de nos connaissances actuelles sur l'organisation de la ville, que l'on nuancera par des questionnements adressés aux recherches futures.

Partout où l'on a pu explorer la fortification jusqu'à sa base, la première phase de construction s'est avérée remonter à la même période, c'est-à-dire à la fin du VI^e s. av. J.-C., date actuellement retenue pour la fondation de la cité de *Lattara* en tant que telle, nonobstant l'existence de quelques traces de fréquentations antérieures. On posera donc comme hypothèse de travail que ce mur trace les limites de l'agglomération archaïque, noyau à partir duquel se développeront diverses extensions à différentes périodes. Comme nous l'avons vu ci-dessus (voir Py, López, Asensio, *supra*, p. 71-89), ce rempart a subi de nombreuses réfections au cours des siècles, mais il est en général resté en élévation sur le même plan jusqu'à l'orée de l'époque romaine, délimitant et structurant de manière durable le cœur même de la cité – ce que l'on pourrait appeler en quelque sorte la « vieille ville », pour ne pas dire la *palaiapolis* de *Lattara*.

Or, dès l'origine, cette ville est triangulaire. Sa forme présente en effet trois côtés : une façade méridionale, jouxtant au sud-est l'étang littoral à l'endroit où se fixera le port (voir Garcia, *infra*, p. 131-149) ; une façade orientale que l'on suppose longée par l'un des bras antiques du Lez ; une façade septentrionale, également en partie bordée d'eau. Il est évident que l'élément aquatique (lagunes, Lez), qui entoure le site et semble avoir touché au pied même de la muraille, et la topographie de la langue de terre, s'inscrivant comme une sorte de presqu'île dans l'environnement lagunaire (voir Jorda, Chabal, Blanchemanche, *supra*, p. 11-21), ont joué un rôle essentiel dans la définition du tracé de l'enceinte.

On voit aujourd'hui que le plan des rues et des quartiers mis en place par étapes à l'intérieur de cette enceinte hérite lui aussi fortement de cette topographie originelle, même si l'environnement a évolué au cours des sept siècles de l'occupation, permettant diverses extensions de la zone urbanisée, dès le IV^e s. av. J.-C. et surtout à partir du II^e s. av. J.-C.

On ignore encore, et sans doute pour longtemps, les caractéristiques de l'urbanisme mis en place à l'origine : seule, en effet, une petite fenêtre d'environ 70 m² est actuellement ouverte dans ces niveaux au sud de l'agglomération (zone 27). Cette fouille a néanmoins révélé que l'érection du premier rempart allait de pair avec la construction de grandes bâtisses régulièrement agencées, avec des murs de terre sur solin de pierre dont les directions sont liées à celles de la courtine méridionale (voir Lebeau-pin, Séjalon, *supra*, p. 45-64). Diverses observations, notamment dans les sondages 2 et 3 de H. Prades (Arnal *et al.*, 1974, p. 39-55), montrent que des structures de cette époque existent dans différents endroits de la ville mais n'apportent aucune précision sur l'agencement de cette dernière.

Il va de soi que cette nouvelle vision de la ville archaïque, limitée à une agglomération de 260 m d'est en ouest sur 200 m du nord au sud, soit un périmètre de 770 m enserrant une surface de 3,30 ha environ, remet en cause les hypothèses précédemment formulées sur l'implantation de l'habitat de la fin du premier âge du Fer et oblige à réviser l'interprétation des traces d'habitat archaïque précédemment repérées par les fouilles du groupe archéologique Painlevé au nord de l'enceinte, dans les sondages 5, 11, 12, 25 et 26. Ces vestiges, dont on ignore en fait la densité, doivent être vus aujourd'hui non plus comme une extension longiligne de l'agglomération primitive (Py, 1988, p. 128), mais comme des points d'occupation périurbains, au même titre que ceux, contemporains, du quartier de la Cougourlude à 1 km plus au nord. Les relations de ces ensembles avec l'agglomération fortifiée restent à définir : s'agit-il de quartiers périphériques de la ville (ce qui paraît s'imposer pour les plus proches) établis au contact de son terroir vivrier, comme en connaissent de nombreux *oppida* de la même région (Py, 1990a, p. 613) ? Ou bien, pour les plus éloignés, d'installations plus indépendantes de *Lattara*, dans la tradition des villages antérieurs du type de ceux que l'on a fouillés sur les rives de l'étang de Mauguio (Dedet *et al.* dir., 1985) et tout près de Lattes à Port Ariane (Daveau dir., 2007), sanctionnant l'existence (ou plus exactement la persistance) d'un type traditionnel d'implantation rurale ? Ce genre de question n'est pas propre au cas de Lattes : il se pose un peu



Fig. 88 – Les quartiers urbains au centre de la cité protohistorique de Lattara (vue prise du nord-est) (photo: © UFRAL).

partout dans le Midi (notamment dans la région nîmoise), sans que l'on sache encore exactement répondre.

La trame urbaine telle qu'on la connaît pour les derniers siècles de l'âge du Fer – en gros les III^e-I^{er} s. av. J.-C. – (fig. 88) remonte au moins à la fin du V^e s. : c'est ce que suggèrent les sondages profonds menés dans deux rues principales (100 et 116, cf. Lebeaupin, 1996) qui commencent à « fonctionner » à cette époque, ainsi que l'organisation contemporaine de l'îlot 1 (voir Belarte, *supra*, p. 91-106), entre la courtine orientale et la rue 100. Il est d'ailleurs tentant de synchroniser la mise en place de ce plan, dont l'agencement paraît découler d'un projet global, avec la réfection générale de la fortification vers le milieu du V^e s. av. J.-C. (voir Py, López, Asensio, *supra*, p. 71-89). Les connaissances acquises sur le IV^e s. av. J.-C. (Py dir., 1999) montrent par ailleurs qu'il faut envisager une densification progressive du tissu urbain au cours du temps, dans le cadre de cette trame générale (Garcia, 1999), car l'état initial était probablement plus aéré, avec des zones non bâties (du moins en dur) plus fréquentes qu'après le milieu du III^e s. av. J.-C. où l'ensemble des quartiers paraissent en place.

Grâce aux récents acquis de la fouille, le plan de ce que l'on doit désormais considérer comme la « vieille ville », confinée à l'intérieur de l'enceinte triangulaire dont on vient de parler, est plus facilement lisible (fig. 89). Ce plan combine en fait deux principes d'organisation bien illustrés dans l'urbanisme protohistorique méridional : le schéma concentrique, d'une part (comme par exemple dans le premier village de l'Île de Martigues, cf. Chausserie-Laprée, 2005, p. 96), et le schéma en lanières, d'autre part (comme

dans le cas de Nages II ancien par exemple, cf. Py, 1990a, p. 705).

Le principe concentrique est, à Lattes, concrétisé par l'existence d'un noyau central triangulaire, reproduisant en réduction la forme du rempart. Ce noyau est délimité par les trois rues principales qui drainent l'essentiel de la circulation vers l'intérieur et vers l'extérieur de la ville (rues 100, 116 et 137) et est entouré sur les trois côtés par des quartiers périphériques appuyés au rempart. On a donc ici cinq composantes imbriquées : noyau central, rues principales, quartiers périphériques *intra muros*, enceinte et zones d'habitat ou d'activité *extra muros*.

Le principe laniéré est, quant à lui, mis en œuvre surtout dans la répartition des habitations du noyau triangulaire, au sein d'îlots très allongés dans le sens est-ouest, séparés par une alternance de rues charretières et de ruelles-drains, avec très peu de communications transversales dans le sens nord-sud (fig. 90). Il est également appliqué de manière moins systématique dans les quartiers périphériques (notamment à l'est), où des îlots de largeur variable sont disposés perpendiculairement au rempart et séparés par des ruelles.

S'explique désormais mieux la convergence vers l'ouest des rues et ruelles (et donc des façades) des quartiers centraux (fig. 91), qui naguère constituait une question irrésolue ; on voit que cette configuration s'inscrit dans le plan en éventail du noyau central de la ville qui découle de la nécessité d'urbaniser un espace triangulaire, lui-même dicté par la forme générale de la cité archaïque. Les raisons du choix d'une trame laniérée unidirectionnelle pour lotir un triangle nous échappent : peut-être l'explication se trouve-t-elle dans la présence d'un espace public, dans la zone 60, vers lequel confluaient les rues 129 à 108. En pratique, l'une des solutions retenues pour gérer cette convergence fut de faire alterner à la base du triangle, dans la partie la plus large (c'est-à-dire le long de la rue 100), des îlots à simple largeur de salle (par exemple îlots 4-nord et 8) (fig. 90) et des îlots à double largeur (par exemple îlots 5, 4-sud et 16), ces derniers pouvant être rétrécis à une largeur simple vers l'ouest. C'est notamment le cas de l'îlot 5, double et large de 10 m à l'est, dont le prolongement dans le quartier 30-35, correspondant à l'îlot 35B, est à simple épaisseur et mesure entre 4 m et 4,50 m de large. C'est aussi le cas de l'îlot 4-sud, dont on perçoit le rétrécissement progressif sur toute la longueur de la rue 108.

La question se pose encore de savoir si la répartition des habitations à l'intérieur des îlots, qui montre une certaine

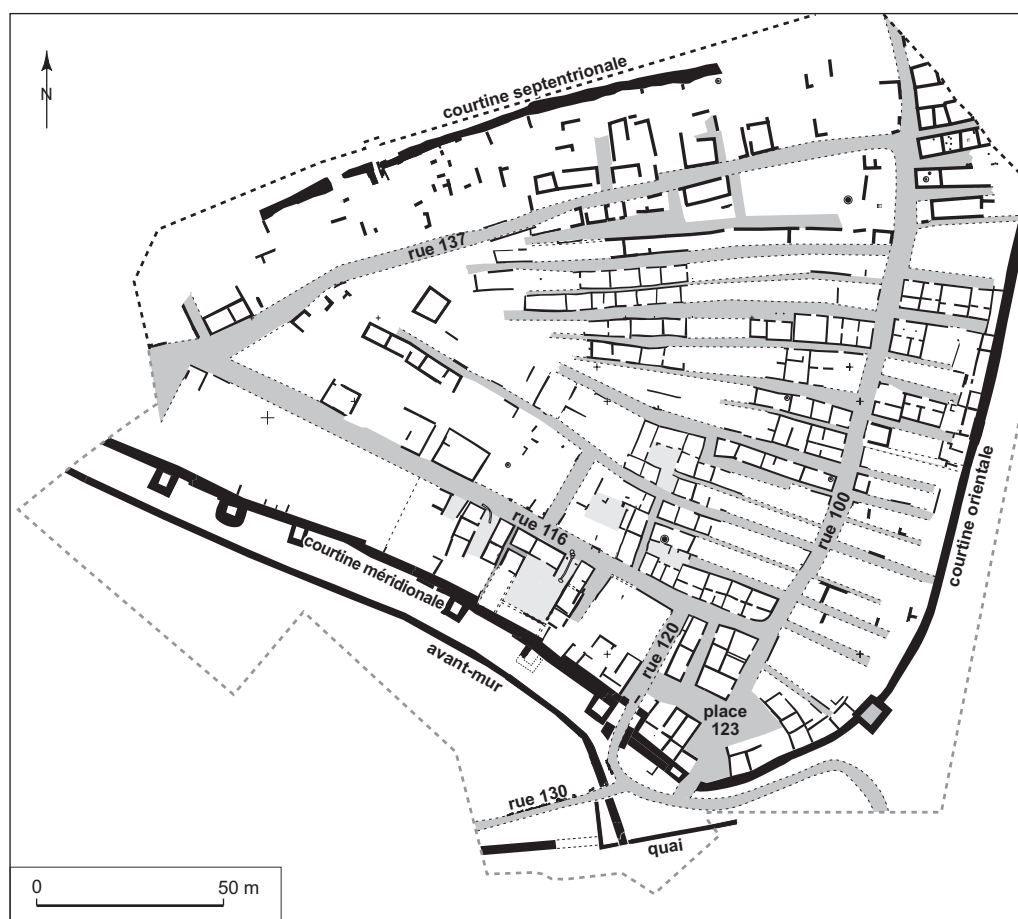


Fig. 89 – Plan d'ensemble des structures préaugustéennes du cœur ancien de la ville de Lattara (état 2006) (DAO: © UFRAL).

régularité dans ce secteur comme dans les quartiers appuyés à la courtine orientale, représente ou non l'héritage d'une disposition ancienne. Sur ce point, les données disponibles sur l'urbanisme du IV^e s. av. J.-C. et sur quelques maisons du V^e s. appellent une réponse nuancée.

Dans l'îlot 4-sud, on a certes pu montrer dans deux habitations contiguës la permanence de la répartition de l'espace et de l'axe des murs mitoyens, rebâtis plusieurs fois les uns à l'aplomb des autres, alors même que l'emplacement des façades sur les rues pouvait varier sensiblement au cours du temps, ce qui a conduit à conclure à la fixité des lots attribués à chaque famille (Lebeaupin, 1994).

Cependant, dans la zone 1, ce sont les limites générales de l'îlot qui restent invariables, tandis qu'à l'intérieur la répartition de l'espace entre les différentes maisons change selon les phases, avec des intervalles durant lesquels une partie du quartier peut ne pas être bâtie (Roux, 1990 et 1999).

Une situation semblable est observable dans la zone 27 pour les V^e-III^e s. (Lebeaupin, 1999) : l'existence de phases à urbanisation lâche, laissant subsister de larges aires non bâties ou occupées par des structures légères, rompt la continuité architecturale et permet à plusieurs reprises une redéfinition des divisions de l'îlot, et donc de la forme des maisons, sans modifier la direction des axes liée à celle du rempart.

Il ressort de ces exemples qu'il ne faut pas rechercher une régularité ni une permanence dans la disposition et dans la forme des maisons au sein des îlots urbains, même si la définition globale de ceux-ci est très ancienne et perdue durant tout l'âge du Fer. Cela n'empêche pas de considérer que la répartition de l'habitat en lots de taille modeste et relativement semblable constitue une donnée traditionnelle et durable sur le plan à la fois architectural et social. En effet, les résultats acquis sur les phases anciennes de l'urbanisme indiquent que ce type de répartition existait déjà à la



Fig. 90 – Alternance d'îlots simples et d'îlots doubles dans le noyau central de la ville ancienne de Lattara, séparés par des ruelles-drains et des rues secondaires parallèles à la rue principale 100 (photo: © UFRAL).

fin du V^e s. av. J.-C., selon un module moyen tournant autour de 50-60 m² par lot. La perdurance de ce module jusqu'au I^{er} s. av. J.-C. a été largement reconnue dans plusieurs zones de la ville (Py, 1996a) : ainsi pour les III^e-II^e s. av. J.-C. dans les îlots 1, 2, 4-sud, 7, 8, 16 et 31, et pour le I^{er} s. av. J.-C. dans les îlots 4-nord, 30 et 35. Les maisons de taille réduite bâties dans ces lots, comprenant entre 1 et 4 pièces, avec ou sans espace extérieur privatisé, correspondaient certainement aux habitations ordinaires des Lattois, sinon obligatoirement aux habitations des Lattois ordinaires.

On leur opposera les demeures plus grandes, munies d'une cour intérieure ou latérale enclose dans le bâti, de surface nettement supérieure, dont on a présenté ci-dessus quelques exemples (voir Dietler *et al.*, *supra*, p. 111-122). Ces maisons à cour entrent dans une catégorie (groupe 5 de Py, 1996a, p. 235) de mieux en mieux illustrée sur le site de Lattes, alors même que les parallèles régionaux avérés restent fort rares (fig. 92). Il est en tout cas patent que leur apparition au cours du III^e s. av. J.-C. concrétise dans l'habitat une différenciation qui auparavant ne s'y voyait pas. L'idée n'est pas, en l'occurrence, que les périodes antérieures ne connaissent pas dans ce domaine de stratification : un habitat apparemment égalitaire – en termes de surface, de plan, d'aménagements, d'équipement mobilier – peut en effet masquer bien des différences dans la condition de ceux qui l'habitent ; mais plus précisément que ces différen-



Fig. 91 – Vue aérienne des îlots 30, 31 et 35 de Lattara montrant la convergence des axes de l'urbanisme vers l'ouest (photo: © UFRAL).

ces ne s'exprimaient pas là. Le fait que certains habitants de *Lattara* aient eu à une certaine époque le désir et les moyens (matériels et politiques) de transcrire dans leur maison leur statut social marque certainement plus un changement dans la nature de leur pouvoir et l'origine de leur condition que l'apparition d'une différenciation dans une société auparavant non (ou moins) stratifiée. Dans l'étude des trésors monétaires de Lattes (Py, 2006), dont plusieurs ont été découverts dans de telles maisons à cour, j'ai suggéré que cette nouvelle expression pouvait être liée à l'émergence dans le corps social d'une classe de marchands, occupés au commerce extérieur ; la concentration des plus nombreuses, des plus anciennes et des plus grandes de ces maisons au sud de la ville, à proximité des deux portes qui ouvraient sur le port, pourrait renforcer ce point de vue. Cette hypothèse de travail n'est pas la seule possible, et M. Dietler en fournit d'autres ci-dessus, diverses et plus ou moins vraisemblables (voir Dietler *et al.*, *supra*, p. 111-122). Du moins admettra-t-on comme acquis, quelle que soit la nature du pouvoir en cause, que de telles différenciations témoignent pour la première fois assez clairement de la présence d'une élite sociale dans un habitat protohistorique méridional, et qu'il est apparemment plus utile, pour la trouver, de développer des fouilles extensives dans les agglomérations de cette

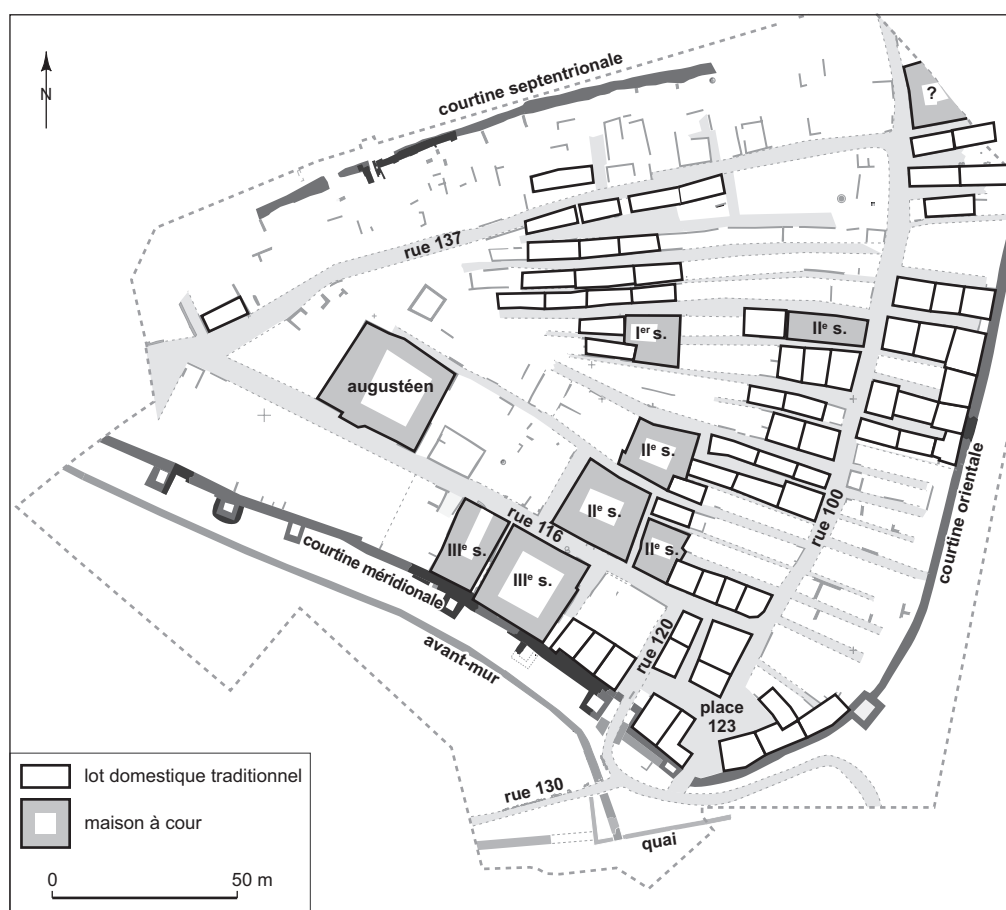


Fig. 92 – Implantation des lots domestiques traditionnels et des maisons à cour dans le plan de la ville de Lattara au second âge du Fer (DAO: © UFRAL).

époque que de la chercher à la campagne comme cela a parfois été proposé (Arcelin, 1999 et 2004).

Il n'est pas inintéressant de remarquer, d'un point de vue général, que le changement qui intervient à partir du milieu du III^e s. av. J.-C. dans la composition du paysage urbain lattois, avec l'apparition de ces vastes demeures, correspond chronologiquement à l'époque où change radicalement la gestion des espaces de circulation, lorsque se mettent en place de grands travaux périodiques de recharge des principales rues à l'aide de galets, alors qu'auparavant les rues, venelles et places s'exhaussaient principalement par apport de limon (en partie dû à l'érosion des superstructures en terre) et d'abondants rebuts domestiques (Lebeaupin, 1996 ; Buxó *et al.*, 2003). Ces travaux d'édilité, concernant de grandes portions de rue et mettant en œuvre des volumes considérables de matériaux transportés sur de longues distances, furent forcément des entreprises collectives, mais de quelle forme ? Un lien entre les deux phéno-

mènes est-il envisageable ? Peut-on raisonnablement y voir, par exemple, dans le contexte de la Protohistoire, l'effet d'un évergétisme de la part de cette nouvelle classe d'élites dont témoignerait l'habitat ? Voici des questions posées, à défaut d'être résolues.

Autre question pendante liée aux précédentes, celle de l'homogénéité ethnique de la population lattoise. Que Lattes soit une ville indigène, nul n'en doute (Py, Garcia, 1993, p. 84). Cependant les observations faites dans les plus anciens niveaux de l'agglomération, en révélant la présence en son sein, aujourd'hui quasi certaine, d'étrangers d'origine étrusque (voir Lebeaupin, Séjalon, *supra*, p. 45-64), montrent qu'il faut se méfier des certitudes acquises et que l'archéologie est, ici comme ailleurs, capable de renouveler les problématiques traditionnelles fondées en grande partie sur de trop maigres et trop partiales sources littéraires. On se demandera notamment quel rôle ont pu jouer ces Étrusques dans l'initiation des popula-

tions à certaines techniques constructives (par exemple dans l'adoption des murs d'adobes et de terre enduite sur solin de pierre) et plus généralement dans l'organisation urbanistique. De même leur disparition apparemment brutale, le remplacement soudain d'un faciès de culture matérielle étrusque par un faciès massaliète très accusé qui ne se démentira pas jusqu'à la conquête romaine, la récente découverte de deux plombs inscrits en grec dans des niveaux du milieu du V^e s. av. J.-C. de la zone 27 et de multiples autres indices recueillis dans l'habitat (on pense entre autres aux deux abécédaires précédemment publiés, voir Bats, 1988a, 1988b et 2004), posent de manière insistante la question de la présence au sein de la ville de Grecs

qui ne pouvaient être dans ce contexte que marseillais et, parallèlement, du rôle éventuel que purent avoir de tels contacts effectifs dans l'élaboration des concepts sous-tendant l'évolution des structures urbaines.

C'est donc au total une problématique complexe que nous offre la fouille de la ville de Lattes, qui fut certainement l'un des lieux de la côte méditerranéenne où, dans un contexte d'échanges multiples, intenses et continus avec le monde méditerranéen, les populations autochtones furent à même de développer, notamment dans le domaine de l'urbanisme, diverses expériences que l'on pressent à l'origine de certaines des mutations observées au cours de l'âge du Fer dans les sociétés indigènes régionales.

LE PORT DE *LATTARA*

Premiers acquis sur les phases préromaines et romaines

Dominique GARCIA

Mots-clés. *Âge du Fer, époque romaine, port, quai, entrepôt, fortification, stockage, phare, navigation.*

Résumé. *Du VI^e s. av. J.-C. au III^e s. apr. J.-C. l'agglomération languedocienne de Lattes se développe à l'embouchure du Lez, en bordure de lagune. Outre l'abondant mobilier archéologique importé mis au jour, de nombreux aménagements architecturaux découverts lors des récentes fouilles programmées (quais, pontons, hangar, probablement un phare,...) témoignent du rôle portuaire majeur du site de Lattes. Les vestiges s'étendent sur une surface de près de 2 500 m². L'absence de vestiges antérieurs au II^e s. av. J.-C. doit être soulignée. Les structures portuaires sont aménagées progressivement jusqu'à la fin du I^{er} s. av. J.-C., période pendant laquelle un projet parfaitement planifié est mis en place, associant des débarcadères, des structures de stockage (de vin en vrac ?) et probablement un phare. Entre 75 apr. J.-C. et 225 apr. J.-C., on assiste à un réaménagement des espaces existants, lié à une modification, sinon de la nature du moins du mode de conditionnement de l'objet du commerce. Des activités commerciales semblent se dérouler jusqu'à la fin du III^e s. alors que, pour cette période, les fouilles réalisées intra muros ne livrent que très peu de documents. Peut-on proposer l'hypothèse que le port de Lattara ait survécu à la cité ?*

Key-words. *Iron Age, Roman period, harbour, quay, warehouse, fortification, storage, lighthouse, shipping.*

Abstract. *From the 6th century B.C. down to the 3rd century A.D., the Languedocian town of Lattes, is expanding at the mouth of the river Lez, along the lagoon. Beside the numerous imported goods recovered a great number of architectural improvements have been found during the last programmed excavations (quays, embankments, warehouse, probably a lighthouse...) testify to the major role of the site of Lattes as a port. Remains lie on a surface of near 2,500 m². The lack of remains earlier to the 2nd century B.C. must be pointed. The port structures are progressively equipped until the end of the 1st century B.C. when a project perfectly planned is undertaken, combining unloading areas, storehouses (for wine in bulk ?) and probably a lighthouse. Between 75 and 225 A.D., we are witnessing a restructuring of the existing spaces, linked to a modification, if not to the nature, or at least to the packaging process of trading products. Trading activities seem to go on until the end of the 3rd century A.D. although for this period very few information has been gathered from the excavations conducted intra muros. Can we suggest that the harbour of Lattes lasted after the decline of the city?*

Translation: Isabelle FAUDET

Schlüsselwörter. *Eisenzeit, römische Zeit, Hafen, Kai, Lager, Befestigung, Lagerung, Leuchtturm, Schifffahrt.*

Zusammenfassung. *Vom 6. Jh. v. Chr. bis zum 3. Jh. n. Chr. entfaltet sich Lattes im Languedoc an der Mündung des Flusses Lez, am Rand einer Lagune. Abgesehen von dem hohen Anteil von Importwaren im Fundmaterial zeugen zahlreiche, bei den kürzlich durchgeführten Plangrabungen entdeckte Anlagen (Kais, Pontons, Lager, Leuchtturm?,...) von der bedeutenden Rolle von Lattes als Hafen. Die Befunde verteilen sich über eine Fläche von fast 2 500 m². Das Fehlen von Spuren aus der Zeit vor dem 2. Jh. v. Chr. ist eine Tatsache, die angemerkt werden muss. Die Hafenanlagen werden nach und nach bis in die letzten Jahre des 1. Jahrhunderts v. Chr. ausgebaut, dann entsteht ein perfekt vorgeplantes Hafenprojekt, zu dem Anlegeplätze, Lagerstrukturen (für Wein) und wahrscheinlich ein Leuchtturm gehören. Zwischen 75 und 225 n. Chr. werden die existierenden Anlagen neu gestaltet, diese Umstrukturierung hängt mit der Änderung, wenn nicht mit der Natur der Handelsware, so doch mit deren Konditionierung zusammen. Bis in das ausgehende 3. Jh. scheint der Handel aufrecht erhalten worden zu sein, während die Grabungen intra muros für diese Zeit nur sehr wenig Fundmaterial liefern. Darf man hieraus schließen, dass die Aktivität des Hafens von Lattes die der Stadt überdauert hat?*

Übersetzung: Isa ODENHARDT-DONVEZ

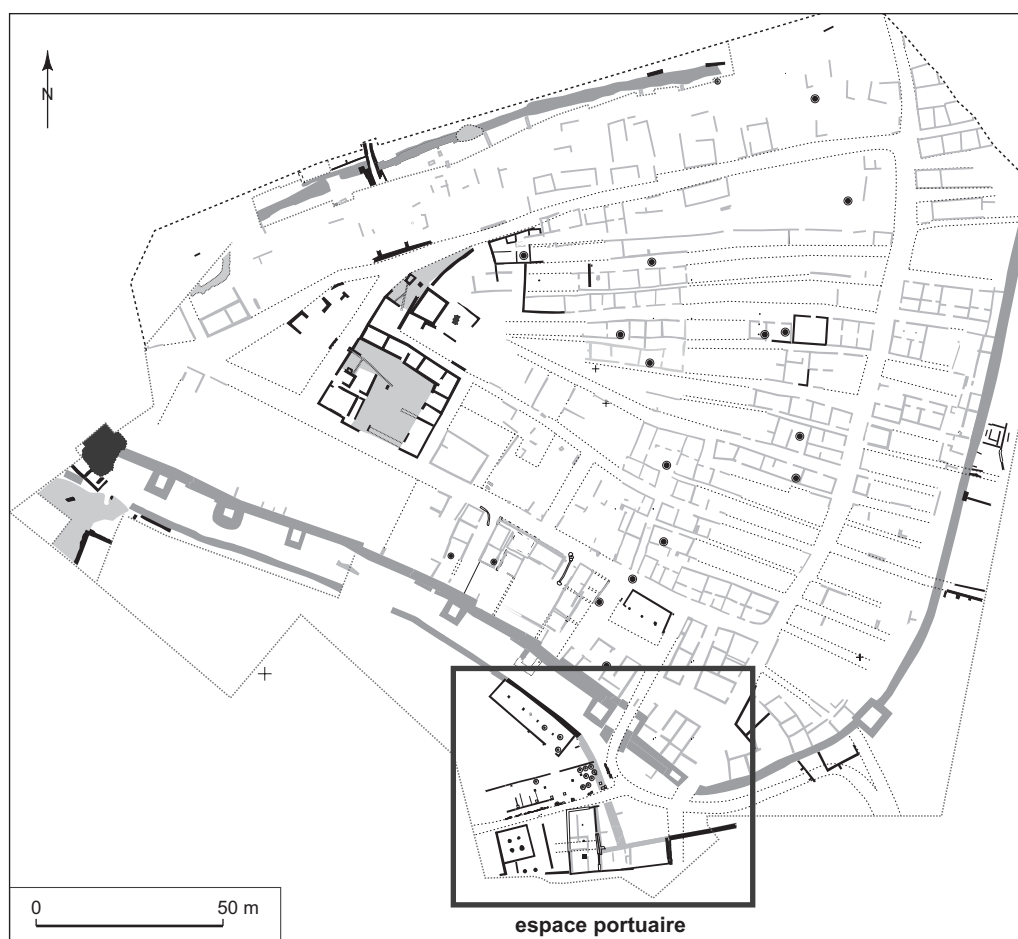


Fig. 93 – Plan général des vestiges mis au jour sur le site de Lattes et localisation de l'espace portuaire (DAO : © UFRAL).

LA VILLE « DU FLEUVE ET DU MARAIS »

Du VI^e s. av. J.-C. au III^e s. apr. J.-C., l'agglomération languedocienne de Lattes se développe à l'embouchure du Lez, en bordure du *stagnum Latera* (Pline l'Ancien, *H. N.*, IX, 29). Outre l'abondant mobilier archéologique importé mis au jour lors des fouilles, de nombreux aménagements architecturaux découverts lors des fouilles récentes (quais, pontons, hangar, possible phare...) témoignent du rôle portuaire majeur du site (fig. 93 et 94). Nous allons détailler l'évolution architecturale de cet ensemble original après avoir, en quelques lignes, présenté le cadre topographique du port, son lien avec l'habitat et son environnement immédiat.

L'origine gauloise du nom de Lattes (*Latera*) comme celui d'Arles (*Arelate*) renvoie au milieu naturel dans lequel sont implantées les deux agglomérations protohistoriques. Pour X. Delamarre, dans les deux cas cités, le toponyme

signifie « devant les » ou « près des » (*are*) « marais » (*latis*), localisations propres à ces agglomérations protohistoriques (Delamarre, 2001, p. 45 et p. 166). G. Barrauol a, quant à lui, proposé de voir dans « *are* » une référence au fleuve (Barrauol, 1988) ; Lattes serait alors la ville du fleuve et du marais. Dans les deux propositions, les caractères naturels se retrouvent dans le nom même de la ville. Peu avant le milieu du I^{er} s. apr. J.-C., Pomponius Mela décrit le littoral méditerranéen et associe dans une même phrase les étangs des Volques, le fleuve Lez et le *castellum* de *Latara* (Pomponius Mela, *De chorographia*, II, 80).

La lagune et le fleuve : les deux composantes naturelles organisant l'espace portuaire sont là. En règle générale, la formation du cordon littoral est progressive et, durant la Protohistoire, les passages entre la lagune et la mer devaient être dans bien des cas plus nombreux et plus larges qu'ils ne le sont aujourd'hui. Mais pour Lattes, les Anciens



Fig. 94 – Vue générale de la terrasse portuaire de Lattes (prise du nord) (photo : © UFRAL).

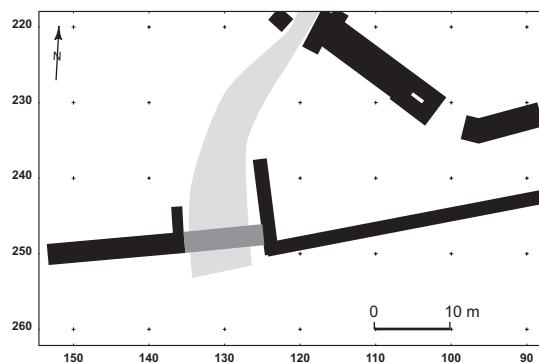
avaient déjà clairement la perception d'un espace séparé de la mer. Pour preuve l'utilisation de l'expression « *stagnum Latera* » par Pline l'Ancien (*H. N.*, IX, 29) vers 70 apr. J.-C., peut-être même empruntée à des écrits plus anciens (le *De animalibus* de Pompeius Trogus ?). Les détails fournis par le naturaliste lorsqu'il narre la pêche aux muges sont extrêmement clairs : il fait état de l'étroit goulet reliant la mer à l'étang (« *angustis faucibus stagni in mare* »), seul endroit que l'on pouvait barrer d'un filet (« *locumque solum pandendis retibus* ») et des nombreux espaces profonds (« *alto trepidosque* ») de cette lagune.

Le *stagnum Latera* est un espace naturel qui peut faire office de façon idéale de bassin portuaire. Il a une profondeur suffisante pour être fréquenté par les bateaux maritimes et, grâce à l'épi formé par le cordon littoral, il constitue un lieu bien protégé de la houle et des tempêtes. En règle générale, l'envasement des bassins est un problème important pour les gestionnaires des ports. *A priori*, les rejets des eaux du Lez – mêlées d'alluvions – dans l'étang peuvent paraître un inconvénient majeur, mais le courant provoqué par le fleuve, en permanence ou lors des crues saisonnières, a sans doute permis de créer un chenal naturel dans l'axe de son confluent, facilitant ainsi aux bateaux l'accès au rivage. Aujourd'hui, fleuve domestiqué et suraménagé, le Lez – le *ledum flumen* de Pomponius Mela (*De chorographia*, II, 5) au I^{er} s. apr. J.-C. – porte peut-être à travers les différentes acceptions des racines gauloises de son nom (*Leto* le « reflux », selon Hamlin, 2000, p. 215 ou *Leto* « gris » ou « limoneux », selon Delamarre, 2001, p. 166) le caractère bouillonnant que lui ont connu naguère les *Lattaresens*.

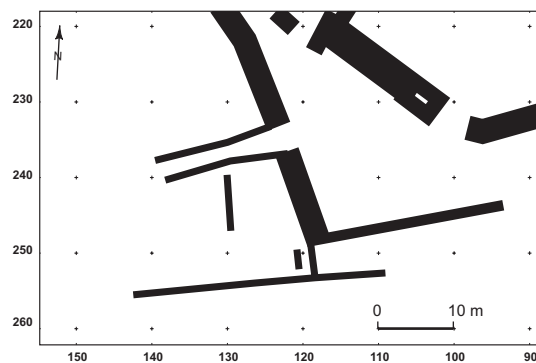
Les vallées des fleuves côtiers méditerranéens ont sans aucun doute joué le rôle de voies naturelles de com-

munication entre le littoral et l'arrière-pays, et la spécificité du biotope des zones de delta ou de confluence est sans nul doute propice à l'exercice d'activités agropastorales (*Lattara*, 5 ; Blanchemanche, Chabal, 1995 ; Garcia, 2000). Mais, pour la Protohistoire et le long de cet espace lagunaire, entre la côte rocheuse pyrénéenne et les avancées calcaires de la Provence occidentale, on peut reconnaître dans ces chenaux – ces cours inférieurs des fleuves et leur prolongement à travers les étangs – un attrait supplémentaire pour ces populations dépendantes des contacts et des échanges.

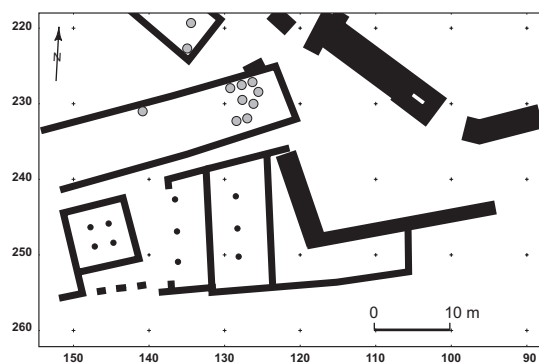
Vu de la mer, l'accès au *stagnum Latera* était marqué par le tertre de Maguelone qui devait constituer pour les navigateurs un amer remarquable. Cette île a été fréquentée dans l'Antiquité et dès la Protohistoire (*CAG*, 34/3, p. 377-380). Dans ce cas également, l'analyse du toponyme, sans constituer une fin en soi, est riche de significations. Pour F. Hamlin, le nom Maguelone est probablement composé des éléments préceltiques *mag* « hauteur » et *lona* « marais » (Hamlin, 2000, p. 25). Maguelone serait donc la « hauteur s'élevant des marais » justifiant pleinement sa fonction de repère. Mais n'est-il pas possible de se référer à l'une des formes les plus anciennes (*Magolonensium* au V^e s. apr. J.-C. dans la *Noticia Galliarum*) pour proposer une origine du nom issu des termes gaulois *magos* (le « marché », Delamarre, 2001, p. 180) et *lona* (le « marais ») qui associerait Maguelone, l'amer de Lattes, à « l'emporion des étangs » ? S'il est pour l'heure injustifié de faire de Maguelone un avant-port de *Lattara*, nous conserverons comme seule hypothèse que cette île a pu jouer un rôle de repère maritime, marquant la proximité du grau (le passage) qui relie la mer à l'étang.



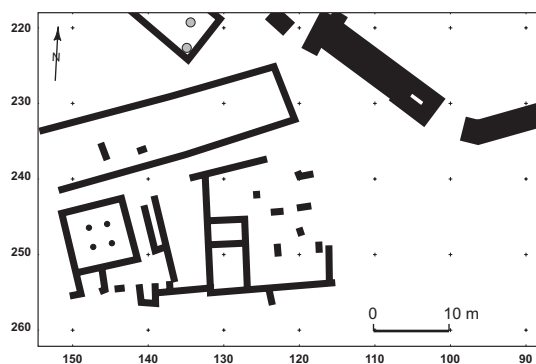
PHASE 1 (175-125 avant J.-C.) :
aménagement de terre-pleins à fonction portuaire



PHASE 2 (125-25 avant J.-C.) :
protection de l'accès à la cité et développement de l'espace portuaire



PHASE 3 (25 avant J.-C./75 après J.-C.) :
réorganisation profonde de l'espace portuaire



PHASE 4 (75 après J.-C./225 après J.-C.) :
cloisonnement et réaménagement des espaces existants

Fig. 95 – Évolution topographique simplifiée de la terrasse portuaire de Lattes du II^e s. av. J.-C. au III^e s. apr. J.-C. (DAO : D. Garcia, Université Aix-Marseille).

LES AMÉNAGEMENTS PORTUAIRES

L'espace exploré se situe dans la partie méridionale de la parcelle Saint-Sauveur de Lattes, dans la partie sud-est de l'agglomération préromaine, au-delà du rempart et de la rue 124, à l'aboutissement d'un chenal antique du Lez (Jorda, 2000 et 2002). Les vestiges mis au jour s'étendent sur une surface globale de près de 2 500 m² qui a été décapée en plusieurs étapes et a fait l'objet de six campagnes de fouilles d'un mois chacune, réalisées de 1996 à 2001 (Garcia, Vallet dir., 2002).

L'absence de vestiges portuaires antérieurs au II^e s. av. J.-C. est un premier fait à noter. Les recherches menées dans les années 1960 par Henri Prades et son équipe avaient abouti au même constat. Seuls des niveaux lagunaires profonds

(à plus de 3,50 m de profondeur) avaient livré des céramiques étrusques et massaliètes que l'on peut attribuer à la fin du VI^e s. av. J.-C. ou à la première moitié du V^e s. av. J.-C. Le port des V^e s., IV^e s. et III^e s. av. J.-C. est placé dans un autre secteur de la ville ou bien sa surface est beaucoup plus restreinte et ses vestiges sont à rechercher non loin du parement extérieur de l'enceinte sous les bâtiments que nous avons mis au jour.

Schématiquement, la dynamique générale du développement de la zone portuaire, de la fin de l'âge du Fer à la fin de l'occupation du site de Lattes, peut être illustrée par deux grands points :

- Les aménageurs n'ont eu de cesse de développer des aires de circulation et/ou de stockage en avant du rempart, en limitant au minimum les recharges de remblais ;

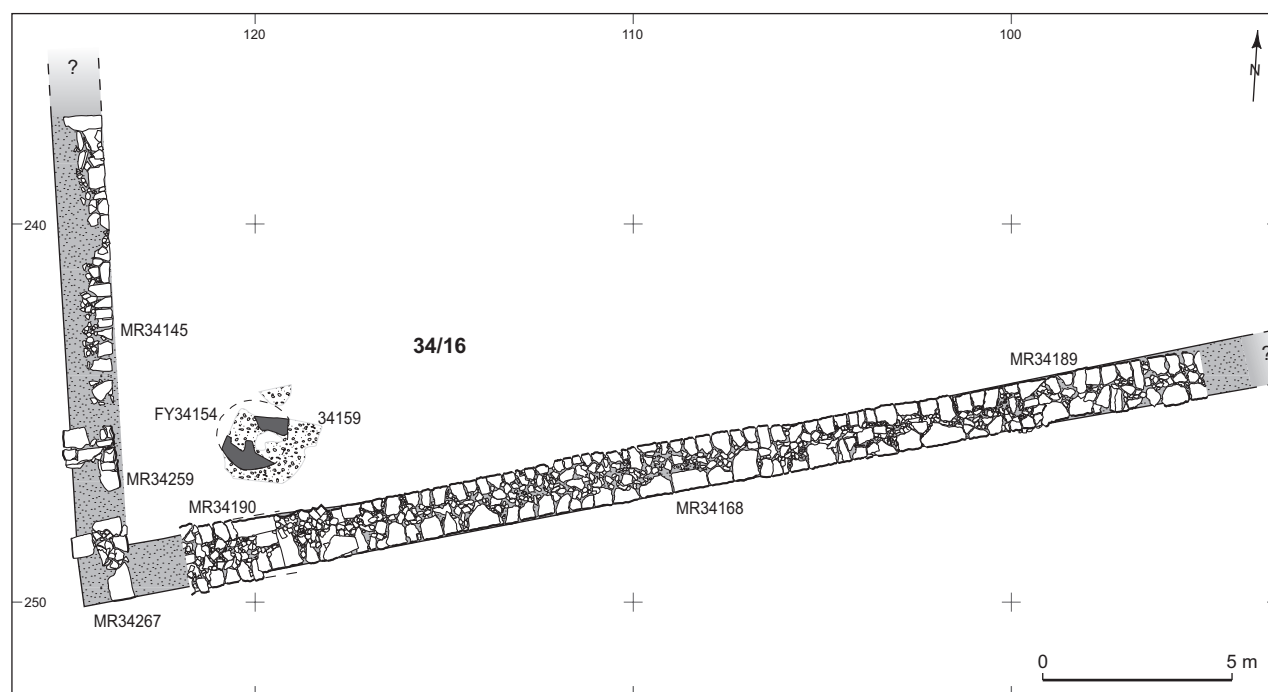


Fig. 96 – Plan général des vestiges de la phase 1 du port de Lattes (DAO : © UFRAL).

• Le développement s'est fait par l'aménagement successif de quais en avant du rivage afin de maintenir, voire d'augmenter, la profondeur d'eau nécessaire à l'accostage des navires.

La mise en phase a été effectuée en croisant des données planimétriques et stratigraphiques. Elle a été précisée par l'analyse typo-chronologique du mobilier mis au jour. Les phases 1 à 4 ont été définies en fonction de modifications architecturales notables tant au point de vue du plan que des fonctions. La phase 5 n'a été mise en lumière que par la présence d'un ensemble clos de mobilier. L'étude fine du mobilier céramique a permis d'illustrer certaines sous-phases, peu sensibles dans l'observation des structures architecturales (en particulier les sous-phases 4a et 4b). Inversement, l'étude du bâti implique de mettre en avant des sous-phases dont la datation ne peut être précisée au sein d'une fourchette large (par exemple les sous-phases 1a, 1b et 1c). La phase 5 qui ne se distingue pas par des aménagements architecturaux spécifiques a été traitée en conclusion de la phase 4 (fig. 95).

Chronologie

Phase 1 : 175-125 av. J.-C.
Phase 2 : 125-25 av. J.-C.

Phase 3 : 25 av. J.-C./75 apr. J.-C.
Phase 3a : 25 av. J.-C./- 1 av. J.-C.
Phase 3b : 1 av. J.-C./75 apr. J.-C.
Phase 4 : 75 apr. J.-C./225 apr. J.-C.
Phase 4a : 75 apr. J.-C./175 apr. J.-C.
Phase 4b : 175 apr. J.-C./225 apr. J.-C.
Phase 5 : 225 apr. J.-C./300 apr. J.-C.

PHASE 1 (175-125 AV. J.-C.) : AMÉNAGEMENT DE TERRE-PLEINS À FONCTION PORTUAIRE

L'intervalle chronologique 175-125 av. J.-C. correspond à la date de fonctionnement la plus basse pour les aménagements mis au jour, en bordure de la lagune antique, au sud des fortifications méridionales de la ville préromaine. Ces structures peuvent être plus anciennes, ou faire suite à des constructions plus anciennes que nos fouilles n'ont pas révélées (fig. 96). L'analyse de cette phase correspond à l'étude d'une aire de fouille d'environ 1 020 m² (60 m d'est en ouest et 17 m du nord au sud) pour laquelle des observations ont été faites en respectant les états architecturaux postérieurs. Elle ne résulte donc pas à proprement parler d'une fouille en aire ouverte. En dehors des structures les plus conséquentes que nous avons repérées, il est fort probable que des aménagements



Fig. 97 – Détail de l'appareillage du mur-quai MR34211 du port de Lattes (photo : © UFRAL).

complémentaires échappent à notre étude. L'interprétation du fonctionnement de cette phase primitive repose sur un nombre élevé d'hypothèses, mais la documentation de base n'est pas à négliger pour autant. En effet, en contexte équivalent, les structures suburbaines contemporaines sont rarissimes et les documents lattois permettent, pour la première fois en Méditerranée nord-occidentale, d'appréhender un espace portuaire protohistorique. Dans l'état actuel de nos recherches, plusieurs pièces essentielles à l'analyse de ce type de dossier peuvent être mises en avant. Premièrement, il existait des constructions *extra muros* en bordure de la lagune au moins dès la fin du second âge du Fer. Ces structures ne se présentent pas sous la forme de bâtiments mais comme des terre-pleins d'au moins 1 000 m², aménagés devant la porte méridionale de la ville et retenus par deux murs d'environ 1,30 m d'épaisseur. Ce type de construction, en gagnant sur un espace sublagunaire, permettait de se rapprocher des zones de plus forte profondeur et réservait en amont des espaces voués à la circulation, au chargement et au déchargement des marchandises et à d'autres activités.

Si ces constructions possédaient une forte élévation, on peut envisager qu'elles revêtissent une fonction défensive en doublant le rempart et en protégeant la porte. Si leur hauteur ne dépassait guère l'état conservé aujourd'hui, c'est plutôt une fonction portuaire que l'on peut proposer : nous aurions là un quai. La largeur des murs, notamment celle du mur MR34168, peut laisser supposer une surface de circulation sur son assise supérieure. Ainsi, à titre d'hypothèse, cette construction pouvait revêtir trois usages distincts et complémentaires : maintien de remblais constituant une

aire de circulation et de services devant la porte méridionale de la cité, circulation de personnes et de véhicules sur sa surface, mur de quai sur lequel viendraient s'appuyer des appontements en direction du large.

Il convient cependant de rester prudent car la terrasse retenue par ces constructions n'a été observée que sur moins de 20 m² (secteur 16), dans l'angle constitué par les deux murs. On a relevé un sol de galets associé à un foyer et un remblai en partie fouillé contenant un mobilier daté des années 175-125 av. J.-C. Un tel aménagement (sol de galets et foyer) ne doit pas forcément être associé à un espace couvert. Les importantes dimensions du foyer et sa position (non loin du parement interne du mur de soutènement) ne plaident pas en faveur d'un usage domestique. On peut penser que le sol de galets correspond à une aire de circulation aménagée en surface de la terrasse, devant la porte. Le foyer pourrait être lié à une activité de fabrication ou de réparation mais aussi marquer, en tant que fanal, la présence du quai et de la porte méridionale de l'agglomération.

Lors d'une deuxième sous-phase (1b), de peu postérieure à la sous-phase 1a, on note la construction d'un mur à double parement (MR34211) mis au jour dans les secteurs 21 et 23. Il s'agit d'une construction bien conservée, orientée est-ouest, dégagée sur une quinzaine de mètres de longueur et accusant une largeur moyenne de 2,20 m. Nous ne connaissons pas son extrémité occidentale. Vers l'est, ce mur a été observé dans le secteur 21 alors qu'il est absent dans le secteur 24. Tout oriente vers l'hypothèse d'un retour vers le nord. Même s'il est sensiblement plus large que le mur MR34168, sa mise en œuvre et la nature pétrographique des blocs incitent à rapprocher ces structures. Les deux murs ont la même direction, mais ne sont pas alignés : MR34211 (fig. 97) est construit 1,20 m plus au nord que MR34168. Le mur MR34211 pourrait être le pendant occidental du mur MR34168. Entre ces deux aménagements, un passage en pente douce (une cale ?), d'une dizaine de mètres de large, aurait pu être aménagé vers la lagune. Cette hypothèse peut être amendée par le niveau de graviers accusant un pendage vers le sud, observé dans le secteur 24. La troisième sous-phase correspond au bouchage du passage situé entre les deux murs.

PHASE 2 (125-25 AV. J.-C.) : PROTECTION DE L'ACCÈS À LA CITÉ ET DÉVELOPPEMENT DE L'ESPACE PORTUAIRE

Cet état de la terrasse portuaire correspond à deux sous-phases architecturales. La première (2a) est relative à la construction d'un mur réutilisant en partie le mur

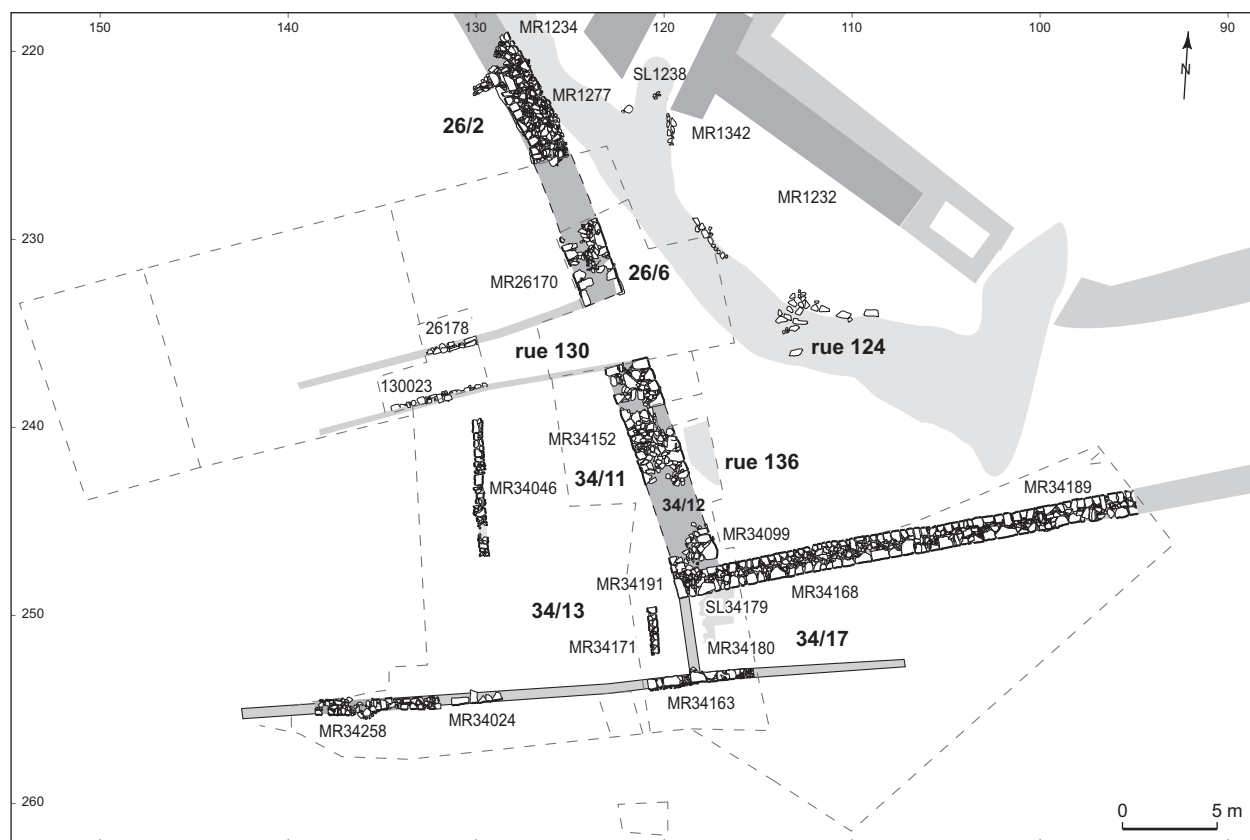


Fig. 98 – Plan général des vestiges de la phase 2 du port de Lattes (DAO : © UFRAL).

MR34168 et qui vient doubler le rempart tout en limitant un terre-plein devant la porte 23/8. Le tronçon septentrional de ce mur d'enceinte [26177] s'achève vers le sud par un piédroit. Il a une largeur de 2,20 m et peut être rapproché de l'état ancien de l'avant-mur (cf. Lattara, 9, p. 51). Le niveau d'arasement de ce mur a été observé par J.-C. Bessac pour qui il ne fait aucun doute que la destruction du mur n'a pas été suivie d'un remblaiement rapide de la structure. Bien au contraire, il semblerait, d'après les traces de poli visibles sur l'épiderme des blocs, que l'on ait circulé activement sur cet arasement. Il est tentant de dater cette phase de circulation entre les années 75 et 25 av. J.-C. L'espace entre les deux tronçons de mur est de 3,40 m ; aucun système de fermeture n'a été observé. Cette porte constitue la limite orientale de la rue 130. Dans l'angle formé par les murs, un lambeau de rue, ou plus probablement une aire de circulation aménagée en bordure de la rue 124, a été fouillé. Cet ensemble forme un doublage du rempart qui renforce ainsi la protection de la ville et limite un terre-plein devant la porte 23/8 (fig. 98).

Dans un deuxième temps (2b), à l'ouest et au sud de la rue 130, on note un agrandissement sensible de la terrasse portuaire primitive. Après arasement des principales structures antérieures, le secteur est remblayé de façon homogène. Ce remblai est retenu au sud par le mur MR34027, d'une largeur moyenne de 0,55 m, situé environ 4 m au sud des anciens murs de terrasse. Notre vision des aménagements présents sur ce terre-plein au sud et nord de la rue 130 est particulièrement lacunaire : la quasi-totalité des constructions et des sols sont soit arasés, soit cachés par des structures postérieures qui n'ont pas été démontées lors de la fouille. Cette phase d'occupation est donc marquée par une volonté de protéger l'entrée méridionale de la ville et de réserver un espace de service d'environ 300 m² entre les deux murs de protection. En avant de ces structures, le terre-plein gagné sur la lagune est agrandi ; il occupe une surface de 800 m² au minimum. Plusieurs constructions, probablement des bâtiments de type hangars, sont alors créées de part et d'autre d'une rue. L'accès à l'eau ne paraît plus pouvoir se faire directement, du moins dans la partie que nous avons explorée.



Fig. 99 – Plan général des vestiges de la phase 3 du port de Lattes (DAO : © UFRAL).

PHASE 3 (25 AV. J.-C./75 APR. J.-C.) : RÉORGANISATION PROFONDE DE L'ESPACE PORTUAIRE

Cette phase correspond à l'ensemble architectural le mieux conservé, dont la lecture reflète un projet parfaitement planifié. Les deux sous-phases adoptées font référence, d'une part à la mise en place (3a) des différents bâtiments dans le courant du dernier quart du I^{er} s. av. J.-C., plus probablement dans la dernière décennie de cette fourchette chronologique et, d'autre part, à l'utilisation primaire de ces bâtiments durant les trois premiers quarts du I^{er} s. av. J.-C. (3b) (fig. 99).

Au nord de la rue 130 (zone 26), sont aménagés deux bâtiments de stockage en *dolia* : le bâtiment 26/3-6 placé en bordure septentrionale de la rue 136 et le bâtiment 26/9 appuyé contre l'avant-mur MR1277. Au sud de la rue 130, la terrasse est alors retenue par le mur MR34001. Sur cette terrasse, on retrouve d'est en ouest : une pièce oblongue

(34/17) qui existait déjà pendant la phase 2, un espace trapézoïdal (34/13), un grand bâtiment rectangulaire hypostyle (34/5-7), un portique (34/10), un passage vers la lagune (34/21) et enfin un édifice à plan carré (34/20) prolongé d'un porche (34/22).

Le mur de soutènement principal (MR34001) orienté nord-est/sud-ouest est large de 53 cm. Ce mur est fondé sous le niveau actuel de la nappe phréatique et nous avons pu l'observer de façon continue sur une longueur d'environ 16 m et en reprise ou en négatif sur une longueur supplémentaire de 19 m. Son élévation est réalisée en pierres assisées (cailloux, moellons et blocs calcaires) liées par un mortier blanc ; elle est conservée sur une hauteur de cinq assises. Un retour de ce mur, orienté nord-ouest/sud-est, a été partiellement dégagé vers l'est ; il pourrait marquer la limite d'un espace de circulation de la porte préromaine vers la lagune (à l'est de ce retour, le mur MR34189 est alors partiellement arasé).

Le bâtiment à *dolia* (26/3-6) a connu une occupation assez longue. Cet espace a été dégagé sur toute sa largeur

(au nord de la rue 130), soit entre 7,50 m et 9 m, et sur une longueur de 30 m. Son extrémité sud-ouest n'a pas été atteinte avec certitude ; la présence d'un fossé agricole – qui marque l'actuelle limite de la parcelle – a perturbé les niveaux fouillés dans ce secteur. Il s'agit donc d'un bâtiment de plan rectangulaire d'au moins 255 m². C'est une pièce oblongue, limitée sur l'un des longs côtés par un mur percé en son centre d'une porte charretière de 2,35 m de large, et largement ouverte sur ses deux autres côtés connus.

Le petit côté documenté, qui donne sur la rue 124, se présente sous la forme d'un alignement de blocs parementés d'un seul côté, qui limite le *podium* du bâtiment. En façade sur la rue 130, vers le sud-est, la bordure du *podium* est marquée par un alignement discontinu de rangées de blocs également parementés d'un seul côté. Une de ces structures (SB26152), la plus occidentale, remploie un fragment de base de colonne engagée de gros module renvoyant au type corinthien (le type « Vernègues » de R. Ginouvès, datable des années 40-30 av. J.-C.). Un sondage réalisé sous cette base a montré que ces aménagements reposent sur une dense couche de remblai datable du dernier quart du I^{er} s. av. J.-C.

La toiture de ce bâtiment – un hangar ouvert sur deux côtés au moins – devait reposer sur le long mur de fond et sur une série d'au moins cinq structures verticales placées en retrait de la façade dans des fosses qui avaient un entraxe de 5,30 m ; une distance équivalente sépare l'axe des supports et l'axe du mur de fond sur lequel devaient reposer les poutres. Trois emplacements de ces supports ont été découverts dans la partie fouillée. La toiture en *tegulae* et *imbrices* (comme le prouvent les nombreux fragments mis au jour) devait déborder jusqu'à l'aplomb de la façade du bâtiment. Du côté est, il est probable que le passage entre les piliers et le mur était protégé par un appentis auquel pourrait appartenir un calage de poteau placé dans l'alignement des blocs.

À l'intérieur du bâtiment, plus précisément entre les emplacements des supports verticaux et le mur de fond, une série de huit fonds de *dolia* enterrés dans le sol a été découverte (fig. 100). Un autre fond de *dolium* a été repéré dans le secteur 4. Une fosse, creusée au centre du secteur 3, pourrait correspondre à un ancien *dolium*. Les faces internes des parois et des fonds de *dolia* portent des traces de poissage ; dans l'Antiquité, ce type de traitement était exclusivement réservé aux récipients devant contenir du vin. Le diamètre interne du fond des *dolia* varie de 35 cm à 42 cm ; l'altitude de ces fonds varie de plus d'une



Fig. 100 – Le secteur 3 (cellier) de la zone 26 du port de Lattes en fin de fouille (photo : © UFRAL).

dizaine de centimètres, ce qui laisse supposer que ces vaisseaux, de différents types, étaient calés dans des fosses à différents niveaux afin que leur ouverture se place à une même hauteur. Au vu des exemplaires conservés, on peut estimer la capacité maximale du hangar à environ 35/40 *dolia*. La typologie de ces récipients renvoie à des contenants d'environ 1 000 litres, soit une capacité de stockage de 9 000 litres dans le cas d'un remplissage maximum des *dolia* conservés et une capacité de stockage maximale de 400 hectolitres si l'on estime que le hangar ait pu contenir 40 *dolia*.

Le hangar 26/9 est un vaste bâtiment (25 m de long sur 6 m de large) parallèle au rempart. Le grand mur de façade (MR26191) était percé par au moins deux portes (dont une large de 3,30 m) et renforcé par des contreforts dont deux ont été conservés. Aucun niveau de sol fonctionnant avec le bâtiment n'a été retrouvé ; en revanche, quelques structures particulières, aménagées dans un remblai de limon jaune, ont pu être renseignées : quatre bases de poteau disposées à 5 m les unes des autres, un dépôt de fondation composé de deux lampes à huile, de deux vases à paroi fine, d'une aiguille en os, d'une monnaie et de pignons de pin, trois *dolia* non poissés. Ce hangar était probablement destiné au stockage de denrées diverses dans des *dolia* mais aussi dans d'autres récipients dont on n'a pas retrouvé la trace. Sa localisation ne permettait pas un déchargement direct à partir des bateaux et c'est plutôt un rôle de dock ou de magasin que nous lui attribuons.

Entre le hangar (26/9) que nous venons de décrire et le grand bâtiment à *dolia* (26/3-6), il existe un espace (secteur 8) triangulaire non couvert, de 11,70 m de long sur 7,50 m de large.

Au sud de la rue 130, on note l'aménagement d'une série d'ouvrages que nous décrirons d'ouest en est : un édifice à plan carré (34/20) prolongé par un porche (34/22), un passage vers la lagune (34/21), un portique (34/10), un grand bâtiment rectangulaire hypostyle (34/5-7), un espace trapézoïdal (34/13), et enfin une pièce oblongue (34/17) qui existait déjà pendant la phase 2.

Vers l'ouest, le premier bâtiment fouillé (34/20) est un ouvrage carré de 80 m², orienté nord-ouest/sud-est. Le mur sud est percé d'une porte. On peut envisager – mais sans argument tangible – l'existence d'une seconde porte dans l'axe de celle décrite ci-dessus, dans le mur nord et ouvrant sur la rue 130. Devant ce bâtiment, on a noté la présence de deux importantes bases de piliers et on suppose l'existence d'une troisième à l'ouest, dont on n'a pas trouvé la trace. La présence de ces piliers laisse à penser soit que le mur de terrasse était implanté plus au sud, soit qu'il existait plutôt en cet endroit une pente douce vers la lagune. Ces imposantes bases de piliers suggèrent l'existence d'un porche, ce qui donnait au bâtiment une allure générale rectangulaire (12 m x 9 m). Au sud-ouest, devant le mur MR34233 d'orientation est-ouest, on a observé une surface de circulation composée de pierres, de galets et de tessons. À l'intérieur du bâtiment, on a mis en évidence plusieurs aménagements : quatre bases de piliers ou de colonnes, un sol en galets et un foyer central. Les quatre bases (dont trois sont des éléments architecturaux récupérés) se répartissent de manière symétrique à égale distance les unes des autres : deux dans le prolongement du piédroit ouest de la porte PR34205 et les deux autres dans le prolongement du piédroit est de cette porte. Les bases devaient appartenir à un bâtiment antérieur non localisé actuellement et ont été réemployées à la fin du I^{er} s. av. J.-C. Ces éléments architecturaux appartiennent à un ou plusieurs bâtiments publics monumentaux. Il s'agit de bases italo-corinthiennes de type « Vernègues » que l'on date communément des années 40-30 av. J.-C. et que l'on retrouve par exemple dans la phase primitive de la « maison au Dauphin » de Vaison-la-Romaine. Le bâtiment auquel elles appartenaient aurait donc eu une durée de vie assez courte, inférieure à une génération. Au centre du carré d'environ 2,50 m de côté que forment ces bases, on a noté la présence d'une sole de pierres brutes en grès qui a subi une forte rubéfaction. Un sol de galets a été observé le long des murs. Ce sol, affaissé au niveau du seuil, semble avoir laissé libre la partie centrale de la pièce, permettant la circulation autour du foyer, ce qui permet de supposer que le bâtiment n'était peut-être pas couvert au centre, l'ensemble des quatre colonnes ou piliers supportant un lanterneau.

La fonction de cette construction n'est pas simple à interpréter (fig. 101). Il s'agit d'un bâtiment à plan centré, largement ouvert sur la lagune dont la surface utile est largement entamée par un foyer ceinturé d'un sol de galets. On notera l'absence de structure de stockage, de banquettes, d'aménagements domestiques ou artisanaux. L'activité principale de cette pièce semble liée à ce foyer, placé au centre de la pièce et dans l'axe de l'ouverture. Les quatre bases de colonnes permettaient très probablement de maintenir un lanterneau. La fonction culturelle – en l'absence d'aménagements ou de matériel spécifiques – semble devoir être écartée. L'organisation spatiale de l'espace est peu propice à un lieu de réunion. Aussi, suivant ainsi la proposition faite par plusieurs collègues spécialistes d'archéologie maritime, nous suggérons d'interpréter cet édifice comme un phare directionnel. Dans l'axe de la porte, le feu placé sur le sol sensiblement plus élevé que le niveau de la lagune pouvait être perçu de loin et guider les navigateurs dans leur approche de l'espace portuaire lattois, en leur indiquant l'axe de pénétration le plus propice vers le quai. En cela, il est bien plus qu'un simple « fanal » (comme celui proposé pour la phase 1), jouant le rôle d'amer et destiné à prévenir les bateaux d'un danger ou de la proximité d'infrastructures portuaires. Ce phare directionnel pouvait indiquer au marin l'axe du chenal à suivre. Ce type de feu directionnel a récemment été signalé pour la période romaine dans la lagune de Venise et de nombreux exemples modernes ou subcontemporains sont attestés, notamment dans la région des étangs. En effet, le faible tirant d'eau dans la lagune obligeait les navigateurs à maintenir un cap précis. Le port étant placé à l'embouchure d'un bras du Lez, ou à proximité de celle-ci, c'est très probablement le fleuve lui-même qui créait, dans l'axe de son cours, le chenal le plus favorable à la navigation. En l'absence de comparaison architecturale, c'est sans doute une meilleure connaissance de la topographie antique de la bordure de la lagune qui permettra d'appuyer ou d'infirmer cette hypothèse.

Entre le bâtiment que nous venons de décrire et le mur de terrasse se trouve un espace ouvert de plan trapézoïdal (secteur 34/21), très probablement une zone de passage entre la rue 130 et la lagune, comme en témoigne la présence d'un épais remblai accusant un pendage vers le sud. Ce passage donnait également accès au bâtiment 34/20 et au portique (34/10) placé plus à l'est. Du point de vue de la topographie générale de la zone, cet espace permettait de relier des ouvrages ayant des directions légèrement différentes. En effet, le bâtiment 34/20 est perpendiculaire à la



Fig. 101 – Vue aérienne du probable phare directionnel du port de Lattes (photo : © UFRAL).

rue 130 alors que les autres constructions sont, quant à elles, perpendiculaires au mur de terrasse.

À l'est du passage existait vraisemblablement un portique (34/10) largement ouvert vers l'ouest : deux tambours de colonne en pierre du Bois-des-Lens ont été réutilisés comme bases ; ils pourraient marquer la façade d'un édifice qui comportait à l'origine trois supports verticaux en façade. La présence d'un angle chaîné au sud-est est un indice qui pourrait suggérer que le bâtiment 34/10 est un ajout au plan initial et que l'espace de circulation 34/20 a pu être plus large dans un état primitif. Aucun niveau de sol de l'utilisation initiale de ce bâtiment n'a été conservé. Une fonction de hangar peut être proposée, sans aucune certitude.

L'édifice suivant est un grand bâtiment rectangulaire de 136 m² (16,50 m x 8,25 m, soit exactement un rapport de 1 sur 2), orienté nord-sud, dont le mur méridional vient s'appuyer en bordure de la terrasse contre le parement interne du mur MR34001. L'ampleur de l'épierrement dont il a fait l'objet ne permet pas de localiser l'accès au bâtiment ; la porte pouvait se trouver soit au nord, en façade sur la rue 130, soit à l'est comme pourrait le suggérer la présence de deux blocs de calcaire qui pourraient correspondre à un piédroit. Ce bâtiment, probablement couvert de tuiles, possédait très certainement une toiture à double pente soutenue par trois colonnes ou poteaux qui reposaient sur des supports placés dans l'axe du bâtiment selon un entraxe de 4,20 m. Aucun niveau de sol de l'utilisation

initiale n'a été conservé. Seul un fond de fosse localisé dans la partie nord-est pourrait être interprété comme un indice d'utilisation, en l'occurrence une activité de stockage qui rapprocherait ce bâtiment de celui fouillé au nord de la rue 130. En tout état de cause, la localisation du bâtiment, sa technique de construction et sa surface plaident en faveur d'une fonction commerciale et particulièrement de stockage.

À l'est semble avoir été établi un espace non couvert (34/11) épousant la forme d'un trapèze très irrégulier. On a mis au jour le seuil d'une porte (1 m sur 0,55 m) qui s'ouvre sur la rue 130. Le dernier espace que l'on peut sommairement situer est le secteur 34/17. L'absence d'aménagement sur un sol limono-argileux incite à l'interpréter comme un lieu non couvert, annexe au secteur 34/13. Côté oriental, tout indique que le mur MR34189 a été largement épiercé, au moins sur une douzaine de mètres, puis remblayé, probablement pour pratiquer une zone de passage vers la lagune.

Au terme de la description des aménagements de cette phase, plusieurs constats peuvent être établis. Cet état reflète un projet architectural cohérent, même s'il reprend et réutilise des aménagements et des constructions plus anciennes. La terrasse portuaire, au sens large du terme, a été sensiblement agrandie : au vu des espaces fouillés, on peut estimer sa surface à un minimum de 2 400 m² au lieu des 1 200 m² de la phase antérieure (dont 400 m² d'espace de service en avant de la porte ancienne). Le rempart de la

ville n'est plus doublé. Certains indices laissent même penser qu'il est en partie démantelé. Les orientations des bâtiments sont dictées par deux directions qui convergent vers l'ouest : celle de la rue 130 et celle du mur de terrasse MR34001. On notera qu'au sud de la rue 130 toutes les constructions sont organisées par rapport au mur de terrasse MR34001, à l'exception du « phare directionnel » qui est perpendiculaire à la rue. Ces constructions sont bâties selon un module de base identique de 9 m de côté que l'on peut retrouver dans le plan du secteur 34/20 dont le plan carré fait 9 m de côté *extra muros*. Ainsi on peut attribuer au bâtiment 26/3-5 des proportions de 1 module sur 4, au bâtiment 34/20 celles de 1 module de côté (un tiers de module supplémentaire pour le porche), au bâtiment 34/10 celle de 1/2 module de large et 2 de long, au bâtiment 34/5-7 celles de 1 de large et 2 de long, à l'espace 34/11-13 celles de 1 de large sur 2 de long... Les techniques de constructions rapprochent également les différents ouvrages. Lorsqu'elles sont conservées, les élévations sont en moellons grossièrement taillés liés au mortier de chaux de couleur blanche. Les fondations sont généralement liées à la terre sauf celle du mur septentrional de la pièce 34/20 faite de mortier et de pierres coulés dans une tranchée. Les sols sont en terre, généralement des remblais à base de limon argileux. Les remplois sont fréquents, notamment les bases de piliers qui réutilisent des éléments d'architecture de bâtiments publics du début de la seconde moitié du I^{er} s. av. J.-C. Ces témoins attestent une phase d'architecture monumentale tardo-hellénistique dont la durée d'utilisation aura été inférieure à une génération.

Tous ces éléments conduisent à interpréter cet état comme un reflet de la romanisation du site de Lattes : dans les techniques de construction, les formes architecturales mais également les fonctions. L'usage essentiel des constructions mises au jour semble être lié au stockage de denrées. C'est l'usage que l'on peut attribuer certainement au bâtiment 26/3-5, probablement en partie au bâtiment 26/8 et hypothétiquement à l'édifice 34/5-7. La fonction des espaces 34/10 et 34/11-13-17 ne peut être précisée ; la structure 34/20-22 pourrait être, quant à elle, un phare directionnel. L'accès à ces espaces se faisait principalement par la rue 130, sur laquelle sont visibles des traces de circulation d'attelages. L'accès au rivage était possible soit par l'espace 34/21, soit à l'extrémité orientale de la zone. Comme nous l'avons laissé entendre, nous interprétons les bâtiments de stockage comme étant destinés, pour tout ou partie, au stockage du vin en vrac. En effet, tant la forme générale des constructions (en particulier le bâtiment 26/3-5) que leur équipement (la présence de *dolia* dans les

bâtiments 26/3-5 et 26/8) nous conduit à les rapprocher de structures clairement identifiées et interprétées comme des chais de transbordement (Hesnard, 1997). Passons en revue les éléments appuyant une telle interprétation. Sur plusieurs *dolia* du bâtiment 26/3-5 sont conservées des traces de poix, ce qui interdit d'y voir d'une part des récipients destinés à contenir des denrées solides, des céréales en particulier, mais également d'autre part, des vases de stockage d'huile d'olive dont l'acidité attaquerait l'enduit poissé. L'usage des *dolia* pour le stockage du vin est largement reconnu par l'archéologie et les textes. On retrouve le plus souvent le *dolium* isolé ou en quelques exemplaires pour un usage domestique ou dans le coin d'une boutique. La présence d'un grand nombre de vaisseaux dans un même bâtiment est attestée dans les chais aménagés à proximité des structures de production. De nombreuses *villae* de Narbonnaise, par exemple, ont livré de tels aménagements destinés le plus souvent à la fermentation du moût et au « vieillissement » du vin jusqu'au printemps suivant la récolte. Ensuite, le vin est transvasé dans des récipients aptes à la commercialisation et au transport par voie terrestre, fluviale ou maritime : outres, tonneaux ou, le plus souvent, amphores. La localisation des ouvrages lattois dans la zone portuaire, bien loin des vignobles et, dans l'état actuel de la documentation, d'éventuelles structures de pressurage, ne plaide pas en faveur d'un ou plusieurs chais liés à une production locale de vin. La forme même des bâtiments 26/3-5 et 26/8, largement ouverts sur l'un de leurs grands côtés, n'est pas à notre connaissance attestée pour des lieux de fermentation ou de vieillissement du vin. Plus que des chais, nos bâtiments sont à interpréter comme des docks. La mise en évidence, tant par la palynologie que par la carpologie et, depuis peu, par des traces agraires, d'un vignoble important dès la fin de l'âge du Fer, aux portes septentrionales de la ville, pourrait inciter à lier cette production viticole lattoise aux docks viticoles de la zone portuaire : le vin serait transporté dans ces hangars avant d'être transvasé dans des amphores ou placé dans des *dolia* chargés sur des bateaux. Une telle hypothèse ne peut être totalement écartée, mais il semble plus logique d'insérer nos découvertes tant par leur chronologie que par le plan des vestiges dans un schéma explicatif plus large, documenté par de nombreuses découvertes terrestres et maritimes. En effet, on doit en particulier à A. Hesnard d'avoir mis en relation les découvertes d'entrepôts portuaires équipés de *dolia* poissés avec des épaves armées de *dolia* à poste fixe et d'avoir interprété ces vestiges comme le témoignage d'un transport et d'un stockage de vin en vrac (Hesnard *et al.*, 1988 ; Hesnard, 1997).

« Les entrepôts portuaires à *dolia* sont connus depuis les grandes fouilles d'Ostie et les fouilles de F. Benoit à Marseille, dans l'immédiat après-guerre. Longtemps mal interprétés – entrepôts à blé –, ils sont depuis une vingtaine d'années mis en relation avec des navires contenant des *dolia* à poste fixe, dont plusieurs épaves ont été découvertes et fouillées. La fouille de nouveaux entrepôts à Marseille (place Jules-Verne) permet de confirmer les hypothèses émises à propos des épaves et d'affiner la problématique concernant ce type de transport ». D'après les données actuelles, « de l'époque augustéenne jusque vers le milieu du II^e s. apr. J.-C., une flotte de navires spécialisés transporte du vin en vrac, versé dans les *dolia* des navires dans le port d'embarquement, puis vidé dans le port de destination » (Hesnard, 1997, p. 130). Des entrepôts de ce type sont connus en quatre exemplaires à Marseille (Hesnard, 1994, p. 212 et n. 37), à Ostie, à Luni (cité dans Hesnard, 1997), à Aquilée (travaux en cours de M.-B. Carre), à Lyon en bordure de la Saône (Audin, 1968), etc. Plus près de Lattes, à *Agathé* (Agde), nous rappellerons la découverte ancienne d'une série de *dolia* interprétée comme les vestiges d'un entrepôt (Clavel, 1970, repris par Bedon, 2001, p. 47). En Méditerranée, une douzaine d'épaves de bateaux à *dolia* sont signalées, dont celle du *Grand Ribaud* (Hesnard *et al.*, 1988), de *Ladispoli* (Gianfrotta, Hesnard, 1987), ou de la *Giraglia* (Marlier, à paraître). On notera que dans ces épaves ont également été retrouvées des amphores de Pompéi et de Tarraconaise. Plus près de Lattes, peut-être peut-on rapprocher la découverte « d'une batterie de plusieurs *dolia* en place dans le port même de Marseillan » avec la présence d'une épave de ce type (Ambert *et al.*, 1993, p. 132). Le vin serait en provenance de différents vignobles d'Italie (Adriatique, Étrurie, Campanie...) et serait destiné au marché gaulois où il pouvait être redistribué en amphores. Les nombreuses amphores à fond plat associées à des couvercles mis au jour dans le hangar 26/3-5 ont pu avoir cet usage (Sanchez, Adroher, 2002).

Ainsi les découvertes lattoises prennent dans ce contexte une place particulière. Elles sont le témoignage occidental de ce type d'entrepôt, donc de commerce, et attestent que ce trafic a également touché des ports secondaires par rapport à Marseille, Ostie ou Lyon. Cette interprétation des vestiges met également l'accent sur un point essentiel : celui de la relative autonomie de la dynamique d'évolution des structures portuaires par rapport à la cité de Lattes. En effet, les aménagements qui touchent le port dans le dernier quart du I^{er} s. av. J.-C. (modification des quais, construction ou réfection profonde des bâtiments de stockage...) sont liés à

des phénomènes qui dépassent largement le cadre local. Les navires à *dolia* ont un tirant d'eau estimé à 1,60 m et nécessitent des aménagements portuaires standards, qu'ils soient à Lattes ou à Marseille. La phase architecturale que nous avons étudiée est certainement le reflet du dynamisme du port alors même que la ville tend à se désagréger, mais plus encore elle est la démonstration de la participation de ce port à un trafic extrêmement large. Il est peu probable que le vin qui arrive à Lattes fût destiné à la seule consommation locale et il n'est pas impossible que le site ait maintenu, comme durant l'âge du Fer, un rôle de redistribution de vin méditerranéen en Languedoc oriental, dans l'est de la cité de Nîmes en particulier.

PHASE 4 (75 APR. J.-C./225 APR. J.-C.) : CLOISONNEMENT ET RÉAMÉNAGEMENT DES ESPACES EXISTANTS

La quatrième phase d'occupation de la terrasse portuaire correspond à un réaménagement profond de la zone, en particulier par une série de cloisonnements internes des espaces existants à l'exception du bâtiment quadrangulaire (secteur 34/20) (fig. 102). Deux sous-phases ont été mises en évidence grâce au mobilier : phases 4a (75 apr. J.-C./175 apr. J.-C.) et 4b (175 apr. J.-C./225 apr. J.-C.). Le bâtiment 26/3-5 a livré les traces de nombreuses modifications : si la surface de l'édifice reste la même, son organisation générale, son élévation et peut-être sa fonction sont alors modifiées. En effet, les *dolia* sont tous arasés à un niveau identique et comblés dans le dernier quart du I^{er} s. apr. J.-C., la toiture est mise à bas, les structures porteuses (colonnes ?) sont récupérées et les deux fosses sont rapidement remplies de déchets, notamment d'amphores de type Gauloise 1. De nouveaux supports vont être ensuite mis en place : en témoignent deux séries de fosses quadrangulaires comblées de petits blocs noyés dans du mortier. Ces aménagements devaient supporter des poteaux de bois, peut-être de section quadrangulaire comme le suggère l'empreinte laissée par l'un d'entre eux dans le mortier. Une première rangée est régulièrement alignée en retrait d'environ 2 m par rapport à la façade. Leur entraxe est d'environ 4,50-5 m, excepté entre deux supports où il est seulement de 3,50 m. Cette anomalie pourrait être liée au fait que l'on voulait éviter d'avoir un poteau dans l'axe de la porte. Entre cette rangée de supports et le mur de fond se trouve une autre rangée de structures de diverses natures, disposées moins régulièrement. Si la première rangée pouvait supporter les piliers de façade d'une toiture probablement en appentis, les

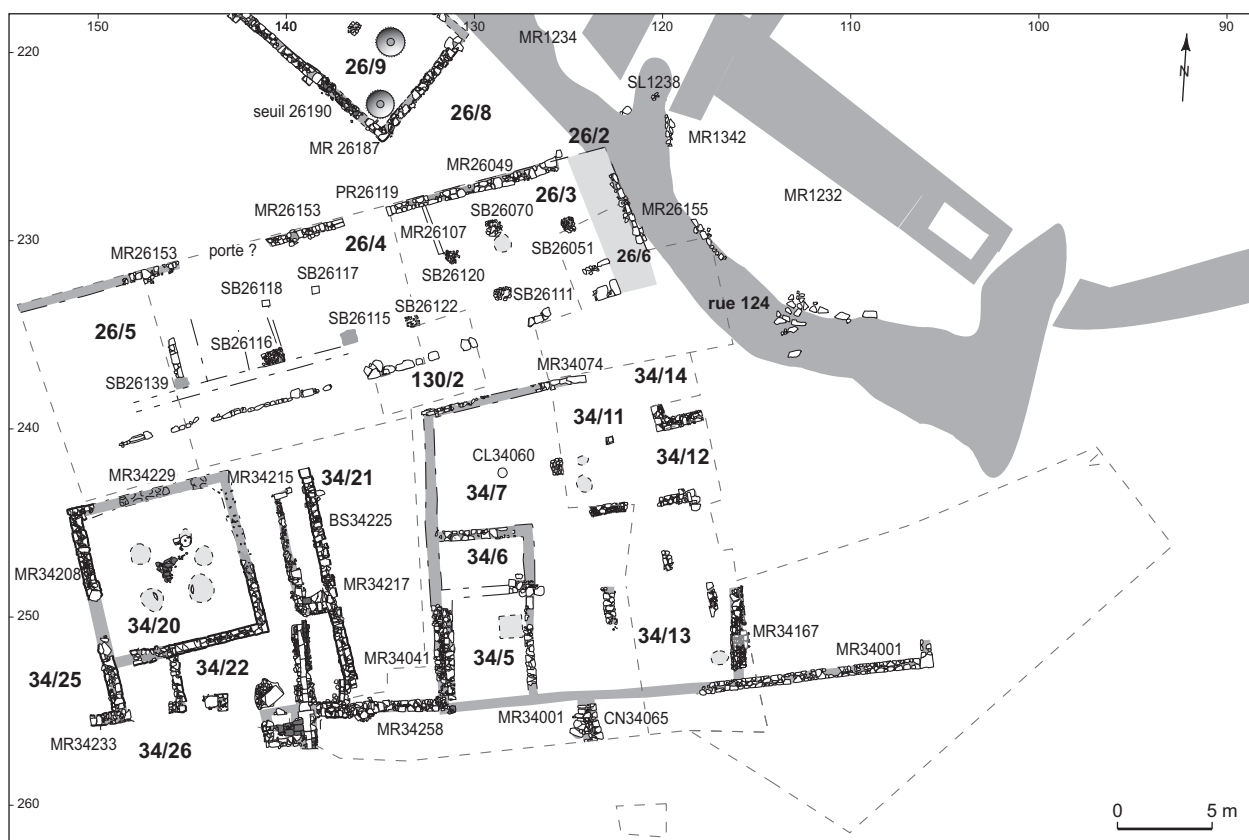


Fig. 102 – Plan général des vestiges de la phase 4 du port de Lattes (DAO : © UFRAL).

supports intermédiaires marquent sans doute une volonté postérieure de renforcer la charpente.

La deuxième modification profonde par rapport à l'état antérieur réside dans l'accès et la circulation dans le bâtiment. En effet, la porte précédente est toujours en usage et une seconde porte est sans doute percée, plus à l'ouest, dans l'axe du secteur 4. Pendant cette phase, l'aménagement d'un mur parallèle à la rue observé sur moins d'une dizaine de mètres, environ 1,50 m en retrait de la façade, témoigne d'un accès privilégié au secteur 4 par les portes percées dans le mur nord. D'autres cloisonnements perpendiculaires à ce mur sont aménagés. Le mur parallèle à la façade vient s'appuyer contre des supports ; on construit ensuite des parois plus étroites et perpendiculaires à ce mur. Deux d'entre elles limitent une pièce de 2,50 m sur 2,90 m contre les parois de laquelle s'appuient deux banquettes assez larges (1,20 m et 1,60 m) et hautes d'une quinzaine de centimètres, réservant un espace central profond de 1,10 m. Les niveaux en place de cette pièce étaient recouverts par un remblai très compact qui scellait un niveau d'effondre-

ment d'enduits muraux écrasés à plat. Cette phase peut-être datée des années 50-110 apr. J.-C.

La surface du bâtiment 26/3-5 est mal conservée et il est difficile de tirer des conclusions tranchées sur l'organisation interne et l'usage de ce bâtiment à partir de la fin du 1^{er} s. apr. J.-C. Cependant, on peut formuler quelques remarques à partir de nos données (notamment celle du secteur 4) en les intégrant à celles recueillies sur d'autres sites similaires. En premier lieu, on constatera que l'abandon du bâtiment à *dolia* dans son usage primitif est concomitant à d'autres structures identiques, à Marseille notamment. C'est également durant la fin du 1^{er} s. apr. J.-C. que les bateaux à *dolia* ne semblent plus naviguer. Le transport du vin en vrac dans des bateaux contenant des *dolia* à poste fixe et ensuite stocké dans des chais équipés de *dolia* disparaît. À partir des années 75-100 apr. J.-C., le vin devait être systématiquement conditionné dans des récipients (amphores, outres, tonneaux...), puis entreposé dans des locaux adaptés dont les aménagements du bâtiment 26/3-5 reflètent sans doute le plan. La présence de cloisons

facilite sans doute le maintien de rangées de récipients. Les banquettes aménagées dans le secteur 4 isolaient les contenants de l'humidité tout en facilitant la manutention. Leur largeur, entre 1,20 m et 1,70 m, peut difficilement correspondre à celle d'amphores disposées à plat, mais elle convient pour appuyer les unes contre les autres des amphores placées debout. Cependant, le plan de cette pièce n'est pas sans rappeler celui des chais à barriques, attestés à des périodes plus récentes. De par la nature même du matériau, le transport et le stockage du vin en tonneaux dans l'Antiquité restent mal connus mais des travaux récents précisent les modalités d'usage et la diffusion de ces pratiques (Barrata, 1997 ; Desbat, 1997 ; Tchernia, 1997). Les tonneaux, dont l'attribution de l'invention aux Celtes est discutée, ont été largement utilisés par les Romains, notamment pour exporter du vin dans les camps militaires de la région rhénane dès la période augustéenne (Desbat, 1997, p. 118). En Gaule méridionale, les textes témoignent de l'utilisation des tonneaux dès le I^{er} s. av. J.-C. Lors du siège de Marseille par César, les Grecs « mettent le feu à des barriques remplies de résine et de poix qu'ils font rouler du rempart sur la galerie » (*B. G.*, II, 11, 2). À Lattes même, et de façon exceptionnelle pour un site méridional, plusieurs éléments de tonneaux ont été reconnus. Un exemplaire a été réutilisé comme cuvelage du puits 2 du sondage 26 du groupe archéologique Painlevé, creusé au I^{er} s. av. J.-C. ? (Py, 1988, p. 101-102, fig. 21 et 22). Il avait un diamètre d'environ 0,90 m et une hauteur minimum de 1 m. Une bonde a été retrouvée par H. Prades lors des fouilles du port dans son sondage VI (Arnal *et al.*, 1974, p. 64). C'est également la fonction que l'on peut attribuer au bouchon en buis que nous avons mis au jour dans le sondage 2 de la zone 26. Les dimensions prises sur des tonneaux antiques conservés correspondent à celles des banquettes que nous avons dégagées. En effet, la majorité des tonneaux conservés a une hauteur comprise entre 90 cm et 210 cm et un diamètre de 70 cm à 110 cm (Baratta, 1997, p. 109 ; Desbat, 1997, p. 115). Sans exclure d'autres solutions, nous pouvons donc proposer que tout ou partie du hangar pût servir au stockage de récipients remplis de vin, dont des tonneaux. Pour A. Desbat : « les bateaux à *dolia* ont pu avoir leur pendant dans des bateaux à tonneaux [...], des vins courants d'Espagne ou d'Italie ont pu gagner la Gaule et la Germanie autrement qu'en amphores » (Desbat, 1997, p. 117). Face aux nombreuses contraintes techniques liées au transport du vin en vrac dans des *dolia*, l'exportation du vin en tonneau a pu se généraliser à partir de la fin du I^{er} s. av. J.-C. et conduire ainsi à des transformations dans l'organisation des docks.

Aucun aménagement spécifique ni niveau de sol daté des phases 4 ou 5 n'a été reconnu dans le hangar 26/8. Nous avons cependant dégagé une couche de remblai à base de matériaux rapportés incluant de nombreux fragments de tuiles, enduits, blocs, cailloutis... (niveau daté des années 100-125 apr. J.-C.) qui recouvrait le sol initial. Seul le remplissage secondaire des *dolia* témoigne d'une utilisation de ce hangar durant cette période et jusqu'à la fin du III^e s.

La phase 4 correspond à un réaménagement profond de la zone 34. Des remblais sont apportés afin de niveler la terrasse, soutenue au sud par le mur MR34027. Sur cette terrasse sont bâtis des murs avec lesquels aucun niveau de sol n'a pu être mis en relation. Au sud, les grands hangars initialement dévolus au stockage sont compartimentés, tout comme le hangar de la zone 26. À l'ouest du mur MR34041, le mur de terrasse est prolongé par des constructions qui viennent barrer le plan incliné vers le rivage. Des aménagements observés au sud du mur de terrasse (caniveau, niveau de circulation...), en bordure de la limite de fouille, indiquent que durant cette période l'aménagement de la zone progresse vers le sud.

On note ensuite la transformation complète des constructions aménagées sur la terrasse portuaire. Le grand bâtiment à fonction commerciale est détruit et, dans la partie méridionale, le terrain est décaissé d'une cinquantaine de centimètres. Cet événement est révélé de manière très claire par la spoliation du support qui se trouvait dans la fosse FS34049 et la mise au jour d'un niveau de circulation nettement caractérisé dans le secteur 5. Ce décaissement a enfin provoqué un déchaussement des parties méridionales de certains murs qui sont alors doublés vers l'est.

Du nord vers le sud, l'espace nouvellement aménagé pourrait se présenter comme suit : on trouve en bordure de la rue 130 une grande pièce (secteur 7) de plan carré (7 m x 7 m) qui pourrait posséder une entrée vers l'ouest. À partir de cette première pièce, on accédait par un passage large de 2,50 m à un secteur de forme allongée (9 m x 2,50 m), orienté nord-sud, couloir ou passage à l'air libre, probablement en plan incliné vers le sud. Ce corridor distribue deux pièces. La première (secteur 6), la plus septentrionale, a une largeur de 2,50 m pour une longueur de 4,50 m. L'absence de niveau de sol conservé ne permet pas d'apprécier sa fonction. La seconde pièce (secteur 5) est un espace rectangulaire (3,70 m x 5 m), orienté nord-sud.

La partie orientale de la zone a été fortement bouleversée par des aménagements postérieurs et des travaux

agricoles, mais elle semble posséder un plan assez proche de la partie occidentale. Au nord, un espace probablement non couvert (secteurs 11-12) juxte au sud une construction dont on a uniquement repéré l'angle, qui donnait sur le secteur 7 à l'ouest et peut-être sur un espace de circulation orienté nord-sud, en bordure orientale de la zone fouillée. De cet espace, on pouvait accéder à deux pièces : l'une rectangulaire et l'autre de plan presque carré (secteur 13).

La fonction de cet ensemble de pièces n'est pas complètement précisée. Cette compartimentation d'un espace initialement dévolu au stockage n'est pas sans rappeler la genèse du grand hangar de la zone 26. C'est d'ailleurs très certainement à la même période (c'est-à-dire dans le dernier quart du I^{er} s. apr. J.-C.) que ces réaménagements se sont produits. La nature des vestiges, il est vrai très fortement perturbés, ne plaide pas en faveur de constructions à fonction d'habitation.

Comme nous l'avons signalé, le bâtiment quadrangulaire (secteur 20) aménagé à la période augustéenne paraît encore en élévation, peut-être avec une fonction différente. Des constructions partiellement reconnues viennent alors s'accoler au sud de ce bâtiment.

Nous notons donc, durant la phase 4, la transformation importante des constructions aménagées antérieurement sur la terrasse portuaire. Au sud de la rue 130, si le probable phare est conservé dans un état très proche de son plan d'origine, il n'en va pas de même des autres bâtiments qui sont largement compartimentés. Des constructions possédant des sols de niveaux différents sont aménagées au sein des architectures antérieures. Bassin et caniveaux sont peut-être le témoignage d'activités artisanales. Pour le moins, ils attestent des pratiques qui n'étaient pas documentées lors de la phase précédente, quant les bâtiments étaient, semble-t-il, exclusivement voués au stockage.

Au nord de la rue 130, l'organisation interne et l'usage du bâtiment 26/3-5 sont modifiés. Nous avons suggéré d'y voir un bâtiment voué au stockage de vin en containers, peut-être des tonneaux disposés sur les banquettes des cellules.

Pour le bâtiment 28/9, la nouveauté principale pour cette phase résulte de l'analyse du mobilier contenu dans les *dolia* qui montre que l'activité de stockage était encore en cours à la fin du III^e s. Pour cette période, les fouilles réalisées *intra muros* ne livrent que très peu de documents. Peut-on proposer que la fonction portuaire du site de Lattes ait perduré à la cité ?

LES FONCTIONS PORTUAIRES

Le port de Lattes devait être polyvalent mais certaines fonctions – et parfois les aménagements qui leur sont associés – méritent d'être précisées. En premier lieu, il faut éliminer certains usages reconnus dans le monde grec, mais difficiles à percevoir pour un site indigène dont, en particulier, la fonction militaire. Une flotte militaire gauloise spécialisée est peu probable. L'activité de piraterie, attestée chez les Ligures par les auteurs anciens, est davantage à mettre au compte du commerce que de la guerre. Le port était sans doute un lieu plus difficile à défendre qu'un espace militaire en tant que tel. C'est sans doute pour cette raison que, pendant une grande partie de la Protohistoire, les biens sont visiblement stockés *intra muros*. Les aménagements de la phase 2 (avant-mur) témoignent de cette volonté de renforcer la défense de la porte d'accès au site donnant sur le port.

Le port nous paraît avant toute chose un lieu d'interface commerciale. C'est l'espace où les biens « changent de mains ». La liste des produits qui ont été débarqués à Lattes serait bien trop longue à établir. Mais il faut en premier lieu citer le vin qui, dès les origines de la cité, représente un volume d'importation considérable, comme en témoigne la mise au jour de milliers d'amphores étrusques, grecques ou romaines mais également puniques et ibériques, le plus souvent accompagnées des éléments du service à boisson (*Lattara*, 14). Au-delà de ce trafic « classique », notons que les fouilles de Lattes ont livré des documents plus rares mais qui témoignent de l'ouverture du site vers un large marché : céramiques « celtiques » (*Lattara*, 14), perle égyptienne (Arnal *et al.*, 1974), monnaies de Salapia et de Capoue, bronzes ptolémaïques, etc. La mise en lumière de la participation de Lattes, à partir du changement d'ère, à un commerce du vin en vrac, constitue une nouveauté importante.

Le dossier des contreparties indigènes reste toujours délicat à aborder et recouvrir l'ensemble des biens exportés sous le terme de *biotos* – produits bruts de première nécessité intéressant les Grecs, les Étrusques, puis les Romains – facilite la chose. La place des céréales dans ces contreparties à partir de l'étude des structures de stockage a été mise en avant tant pour Lattes (Garcia, 1992) que pour le Languedoc méditerranéen (Garcia, 1987) et plus généralement pour la Méditerranée nord-occidentale (Garcia, 1997). O. Puertas a récemment tenté une spatialisation des activités agricoles et commerciales dans le delta du Lez à partir de l'analyse pollinique. Pour l'âge du Fer, il note notamment une intense

exploitation agricole du terroir (Puertas, 1999, p. 46), ce qui avait déjà été mis en évidence par les études carpologiques et anthracologiques (Buxó, 1992 ; Ambert, Chabal, 1992). Mais le carottage réalisé à proximité du port met en avant un fort taux de *Cerealia* (25 %). En outre, le cortège de pollens de rudérales et messicoles associés est extrêmement restreint et peu diversifié. Selon les critères développés notamment par H. Richard, un tel spectre pollinique n'est pas représentatif d'un fait écologique particulier (mise en culture) mais traduit d'autres activités humaines (Richard, 1994). « La présence de sédiments argilo-organiques fins de type lagunaire et la localisation particulière du sondage dans la zone portuaire du site de *Lattara* permettent d'interpréter ces taux importants de Céréales comme représentatifs d'activités commerciales. Il n'est toutefois pas possible de déterminer le type d'activités (transport ou stockage) ni l'état d'élaboration des grains de Céréales » (Puertas, 1999, p. 47). Cette étude est à porter au dossier des activités commerciales, sans toutefois permettre d'apprécier l'évolution chronologique et quantitative de ce type de trafic.

La construction et/ou la réparation des embarcations est une activité souvent attestée dans les ports antiques où elle induit la présence de plages ou de cales en pente douce permettant de tirer les bateaux. Nos travaux de terrain n'ont rien apporté d'original dans ce domaine, sinon que les analyses archéontomologiques entreprises récemment dans les sédiments de remplissage de plusieurs puits de Lattes ont mis en évidence la présence de *Pselachus spadix*, coléoptère vivant sur du bois flotté et qui pourrait indiquer l'existence d'un petit chantier naval (*Lattara*, 18) ; un phénomène identique avait été relevé à Marseille (Ponel, 2001). Il faut également garder en tête l'inscription de T. Eppilius Astrapton (Demougeot, 1966 ; Barruol, 1988), sur laquelle nous reviendrons et qui mentionne des *fabr(i)*, traditionnellement identifiés comme des charpentiers de marine.

Enfin, parmi les activités du port, la part de la pêche est naturellement à prendre en compte. À Lattes, dès les premières opérations archéologiques entreprises, l'abondance des artefacts liés à la pêche (hameçons, lests de filets) mis au jour par H. Prades (Arnal *et al.*, 1974) et la présence remarquable de restes de poissons laissaient supposer le poids de cette activité dans la vie du port et l'économie de la cité. Les fouilles programmées depuis 1986 ont permis de confirmer cette impression. En développant l'étude des restes osseux de poissons, la pêche est apparue comme une activité importante pour la vie de la cité, d'abord vivrière (Sternberg, 1995 et 1999) et occasionnellement artisanale (Piquès, 2005 ; Garcia, Sternberg, à paraître).

On a déjà souligné l'absence de vestiges portuaires antérieurs au II^e s. av. J.-C. À l'exception de Marseille, notre bilan bibliographique aboutissait à un constat similaire pour les autres sites préromains. On peut proposer que les caractéristiques topographiques des sites portuaires du littoral gaulois, et celles du site de Lattes en particulier, permettaient, moyennant des aménagements réduits (appontements...) et des pratiques simples (halage des embarcations sur les plages...), un développement raisonné des activités portuaires. Les produits étaient embarqués ou débarqués directement : le « port » était davantage un espace de manutention qu'un espace de stockage et de gestion. La structuration interne de la ville préromaine permettait ce type d'organisation : la voie 100, grande rue charretière orientée nord-sud, aboutissait à la porte ouvrant sur le port ; les quelques greniers mis au jour donnaient préférentiellement sur cette artère (Garcia, 1992). La diffusion, vers l'arrière-pays, des produits déchargés devait se faire par voie terrestre, ce que les volumes estimés (Py, 1999b, fig. 4) rendent parfaitement plausible. La ville apparaît davantage comme un centre de consommation, dont la localisation profite largement du commerce avec les Étrusques et les Grecs, que comme un centre de grande redistribution. Bien entendu, tout ceci doit être compris en termes de volume : l'intérêt des indigènes pour le vin devait être considérable et le statut de la ville ne devait pas pâtir (bien au contraire !) du volume, même réduit, des produits diffusés.

Ce n'est qu'à partir de la fin du III^e s. av. J.-C. que les importations de Marseille cèdent progressivement le pas à celles en provenance d'Italie. Les bateaux des II^e s. et I^{er} s. av. J.-C. sont en moyenne de plus fort tonnage que la plupart des embarcations des périodes archaïques et classiques (Tchernia, 1986 ; Pomey, 1997). Les premiers aménagements portuaires que nous avons dégagés (phase 1 : 175-125 av. J.-C.) peuvent être interprétés comme des constructions répondant, en particulier, à l'évolution du tonnage des navires. Les terre-pleins situés devant la porte méridionale de la ville gagnent sur l'espace sublagunaire : ils permettent de se rapprocher des zones à plus fort tirant d'eau et facilitent ainsi les embarquements et les déchargements.

Les constructions (hangars ?) reconnues pour la phase 2 (125-25 av. J.-C.) traduisent elles aussi une évolution des pratiques portuaires. Elles peuvent avoir servi à protéger du matériel, voire des embarcations, ou bien à stocker provisoirement des marchandises. Le port s'affirme alors comme un espace autonome de gestion et de transit. Les marchandises ne gagnent plus directement la ville, peut-être même ne font-elles que transiter vers d'autres débarcadères.

La diffusion des amphores italiques de type Dressel 1 en Languedoc revêt un caractère beaucoup plus intense que ne l'avait été celle des amphores étrusques ou grecques. Le trafic commercial des sites portuaires, dont celui de Lattes, connaît probablement un développement important. La ville consomme plus, mais elle redistribue plus encore ; elle acquiert sans doute un statut de port régional.

Dès 1974, H. Prades avait signalé la découverte en surface de la zone portuaire, en 1963, d'un chapiteau de style corinthien (Arnal *et al.*, 1974, p. 22). Un fragment de chapiteau de même style a été retrouvé jeté dans un *dolium* du bâtiment 26/8, une base de pilastre corinthien a été placée en bordure du hangar à *dolia* et quatre bases de colonnes ont été mises au jour dans le bâtiment 34/20. Plusieurs fragments de fûts de colonnes et des tuiles en calcaire scié ont aussi été recueillis. Un autre entrepôt (zone 17) situé *intra muros*, en bordure de la rue 116, a également livré, en réemploi comme base, un chapiteau de style toscan (Py, Garcia, 1993, fig. 62). Tous ces éléments peuvent être datés des années 50-25 av. J.-C., peut-être un peu avant pour le chapiteau de style toscan si l'on le rapproche, comme le fait C. Landes (1995-1996), de celui, inscrit en gallo-grec, mis au jour à Substention (Castelnau-le-Lez, Hérault). Tous ces éléments plaident en faveur de l'existence d'une parure monumentale à Lattes au I^{er} s. av. J.-C., d'une destruction brutale de ces bâtiments vers 20 av. J.-C. et de leur réemploi rapide lors de la mise en place de la grande terrasse portuaire. Il est évident qu'une telle rupture dans l'usage des ouvrages ne peut être liée qu'à des événements importants. C. Landes a proposé de rapprocher ces faits de la réorganisation de la Narbonnaise par Auguste entre 27 et 22 av. J.-C., qui pour le territoire des Arécomiques se manifesta par la perte d'autonomie de 24 *oppida ignobilia* au profit de Nîmes. Les blocs en réemploi mis au jour dans le port témoigneraient alors « d'un abandon et d'une spoliation progressifs des bâtiments publics peut-être devenus inutiles après la perte des libertés politiques au profit de Nîmes » (Landes, 1995-1996).

Pour le I^{er} s. av. J.-C. l'étude des céramiques découvertes dans l'habitat montre « une baisse régulière du volume amphorique. Par rapport à la vaisselle consommée dans le même temps, en terme de fragments, le rapport reste ce qu'il était au II^e s., dans les trois premiers quarts du I^{er} s. (0,5) mais il diminue dans le dernier quart (0,37), rapport que l'on retrouve dans la seconde moitié du I^{er} s. de n. è. » (Fiches, 1994, p. 370). Cet état de fait était interprété comme un « signe possible de la perte d'une certaine spécificité socio-économique de Lattes, de son importance en

tant que complexe portuaire de premier rang » (Fiches, 1994, p. 348) : de « comptoir longtemps ouvert directement au commerce maritime, [Lattes est] devenu alors un port d'intérêt local » (Fiches, 1994, p. 371). Or, nous avons vu que l'état de la phase 3 (25 av. J.-C./75 apr. J.-C.) révèle un projet architectural cohérent dans lequel le bâtiment à *dolia* reflète la participation de *Lattara* à un trafic du vin en vrac qui touche alors toute la Méditerranée nord-occidentale. Cette découverte éclaire maintenant d'un jour nouveau l'étude de la céramique. La baisse du nombre d'amphores à partir de la fin du I^{er} s. av. J.-C. est sans doute à mettre en rapport avec l'arrivée du vin en vrac et peut-être avec le développement d'une production locale (Buxó, 1992 ; Garcia, 1992 ; Py, Buxó, 2001). Le rôle commercial de Lattes – indépendamment de la perte de son autonomie politique – s'est probablement accru à la période augustéenne. On peut imaginer que ce vin était diffusé dans la partie orientale de la cité de Nîmes, peut-être dans des amphores gauloises, comme plusieurs indices inédits nous le suggèrent. Ainsi, on comprend mieux pourquoi, alors que le nombre d'amphores baissait à Lattes, « en revanche, Lunel-Viel [échappait] à ce schéma en raison notamment d'une forte proportion d'amphores gauloises à pâte calcaire qui entraînent des rapports beaucoup plus élevés » (Fiches, 1994, p. 370). La diffusion des produits devait se faire par voie terrestre mais peut-être aussi par le fleuve et les étangs, conférant ainsi aux charpentiers navals et aux utriculaires une place essentielle dans la vie du *vicus*, comme en témoigne l'inscription d'Astrapton. Celle-ci, datée du II^e s. apr. J.-C., fut découverte en 1965 en bordure septentrionale du domaine de Saint-Sauveur (Demougeot, 1966 ; Barruol, 1988) : « *Deo Marti Aug(usto) / et Gen(io) col(legii) Sev(orum) / Aug(ustalium), T(itus) Eppil(ius) Astrapton / fabr(i) et utric(larii) lattar(enses) / [ob ? pro ?] mer(ita ? itis ?) eor(um)* ». Elle fait état – comme nous l'avons déjà noté – de l'importance du collège des charpentiers navals mais aussi des utriculaires lattois. Ces derniers ont le plus souvent été interprétés comme des bateliers maniant des radeaux fabriqués avec des outres. Mais, en fait, un réexamen critique des différentes sources (Deman, 2002 ; Verdin, 2005) incite à désigner les utriculaires comme des fabricants d'outres destinées à la diffusion de denrées liquides vers l'intérieur des terres.

Les aménagements portuaires que nous avons mis au jour, au sud de la porte méridionale primitive, sont certainement associés à d'autres ouvrages. À la fin du I^{er} s. av. J.-C., en bordure orientale du site (zone 19), entre le parement externe du rempart et une berge d'un ancien bras du Lez, sont aménagées des petites cellules de stockage (dont

l'état d'abandon a livré de nombreuses amphores de type Dressel 20). En ce lieu, un mur en petit appareil bien assisé dont les joints sont tracés au fer témoigne probablement d'une canalisation de ce bras du fleuve. Dans la zone 6, une rue large de 1,50 m à 2 m sépare de probables magasins également datés du I^{er} s. apr. J.-C. Deux bâtiments importants sont également construits sur la place 23.

Comme nous l'avons proposé, les transformations architecturales radicales notées durant la phase 4 (75 apr. J.-C./225 apr. J.-C.) ne marquent peut-être pas des modifications dans les produits transportés et l'organisation générale du *portus*. Le terre-plein est certainement agrandi

vers le sud, d'autres espaces portuaires ont peut-être été créés, la généralisation de l'usage des tonneaux (et des outres ?) a peut-être stoppé le commerce du vin en vrac sans que l'objet de ces échanges ne disparaisse.

L'abandon de Lattes est situé aux environs de 200 apr. J.-C. (Py, Garcia, 1993, p. 21) mais l'analyse du mobilier contenu dans les *dolia* du bâtiment 28/9 montre que certains bâtiments étaient encore en fonction à la fin du III^e s. (phase 5 : 225 apr. J.-C./300 apr. J.-C.). De *vicus* portuaire, *Lattara* est peut-être alors devenue un simple débarcadère utilisé à des fins locales par les occupants des *villae* environnantes.

FACIÈS COMMERCIAUX ET USAGES DE LA CÉRAMIQUE À LATTES DURANT LA PROTOHISTOIRE

Éric GAILLED RAT

Mots-clés. *Âge du Fer, céramique, amphores, vaisselle, commerce, faciès culturel.*

Résumé. *Au-delà des simples aspects typologiques, la céramique prise en tant qu'indicateur de la vie économique et sociale permet de mettre en lumière les phénomènes complexes qui rythment l'évolution de Lattes protohistorique. La période envisagée ici, entre la fin du VI^e s. et la fin du II^e s. av. J.-C., montre avant tout l'importance fondamentale des liens, notamment commerciaux, entretenus avec Marseille grecque. Dans le même temps, si plusieurs signes témoignent de processus d'acculturation réels, la portée de ces derniers doit être nuancée en fonction du caractère fondamentalement indigène que revêt le site de Lattes jusqu'à la conquête romaine.*

Key-words. *Iron Age, pottery, amphorae, vessels, trade, cultural facies.*

Abstract. *Through pottery taken as an indicator of social and economic life, beside the typological features, we can gain insight into the complex phenomenon which punctuate the evolution of Protohistoric Lattes. The considered period, between the 6th century to the end of the 2nd century B.C., shows above all the fundamental importance of links, in particular trading contacts, with Greek Massilia. At the same time, even if several signs show real acculturation processes, their repercussions must be balanced according to the deep indigenous character of the site until the Roman conquest.*

Translation: Isabelle FAUDET

Schlüsselwörter. *Eisenzeit, Keramik, Amphoren, Geschirr, Handel, kultureller Aspekt.*

Zusammenfassung. *Über den einfachen typologischen Aspekt hinaus gibt die Keramik als Indikator des wirtschaftlichen und sozialen Lebens Aufschluss über die komplexen Vorgänge, welche die Entwicklung des protohistorischen Lattes bestimmen. Die hier betrachtete Periode zwischen dem Ende des 6. und dem ausgehenden 2. Jh. v.u.Z. veranschaulicht vor allem die grundlegende Bedeutung der Beziehungen, insbesondere der Handelsbeziehungen, die Lattes mit dem griechischen Marseille unterhält. Wenn auch mehrere Anzeichen von realen Akkulturationsprozessen zeugen, so muss deren Tragweite jedoch den grundsätzlich indigenen Zügen entsprechend nuanciert werden, die Lattes bis zur römischen Eroberung charakterisieren.*

Übersetzung: Isa ODENHARDT-DONVEZ

Si la céramique constitue d'ordinaire, en contexte d'habitat, une donnée très largement utilisée pour appréhender les phénomènes économiques et sociaux, son importance à Lattes prend un relief particulier en raison de la masse documentaire acquise depuis le début des recherches menées sur le site, et plus particulièrement depuis le début de la fouille programmée entamée en 1983 dans le quartier de Saint-Sauveur, soit un corpus de plusieurs centaines de milliers de fragments. Il s'agit d'une base d'étude d'autant plus pertinente qu'elle est susceptible d'être traitée de manière statistique, une approche

quantitative ayant été favorisée par la mise en place, dès le début des recherches programmées, de protocoles d'enregistrement rigoureux dans le cadre d'un système global de gestion des données de fouille (« Syslat », cf. *Lattara*, 4 et 10). Le traitement statistique de ce mobilier repose donc sur la cohérence globale de l'enregistrement, et plus particulièrement sur l'application de méthodes de comptage uniformes se référant à un classement typologique des différentes catégories céramiques présentes en Méditerranée nord-occidentale, tel qu'il a été formalisé dans le dictionnaire DICO CER (*Lattara*, 6).

La nature même du mobilier céramique présent à Lattes durant l'âge du Fer se révèle importante. Lieu d'échanges, ce type d'établissement portuaire voit en effet transiter des produits d'origines variées, parmi lesquels diverses importations méditerranéennes allant des amphores de transport à la vaisselle de luxe. Certaines d'entre elles, on pense notamment à la céramique attique, constituent des marqueurs chronologiques fiables et précis qui autorisent une datation fine des contextes stratigraphiques homogènes dans lesquels elles sont présentes. De la sorte, il est non seulement possible d'appréhender le faciès céramique lattois sur une longue durée, mais encore d'affiner l'analyse en fonction d'une échelle de temps de l'ordre du quart de siècle.

Lattara fait donc partie de cette chaîne d'établissements littoraux qui jalonnent le pourtour méditerranéen : lieux d'échanges au sens large du terme, lieux de rencontre entre individus d'origines diverses, où les phénomènes d'acculturation ont pu s'exercer de manière privilégiée. Dans le contexte géographique du golfe du Lion, fortement marqué par la colonisation phocéenne, le site de Lattes nous renvoie à une réalité multiforme qui est celle de l'*emporion* (Bresson, Rouillard dir., 1993). Mis en perspective avec les autres habitats protohistoriques du Midi méditerranéen, et notamment avec ceux de l'arrière-pays du Languedoc oriental, le gisement de Lattes constitue de fait une référence incontournable permettant d'appréhender tant l'évolution du faciès mobilier indigène que celle des courants commerciaux qui touchent cette partie du littoral méditerranéen, concernée à des degrés divers par le phénomène de la colonisation, notamment grecque. En effet, les problématiques soulevées ici par l'étude du faciès céramique se révèlent à la fois multiples et complexes.

Dans un contexte économique, et probablement politique, fortement marqué (au moins à partir du début du V^e s.) par le poids de Marseille, la grande cité phocéenne pour ainsi dire voisine, l'évolution des pratiques de consommation perceptibles au travers de la céramique révèle un certain nombre de choix opérés par les habitants de *Lattara*. Ces choix s'inscrivent dans une logique d'acculturation, induite par l'existence de cadres sociaux particuliers. On se trouve en effet dans une situation de contact direct et continu entre des individus appartenant à des cultures différentes : indigènes d'une part, Étrusques, Grecs et autres peuples méditerranéens d'autre part.

Ces individus, ou ces groupes, sont présents à Lattes au sein d'une communauté dont le caractère indigène est patent dès les niveaux anciens du site, du moins à partir du deuxième quart du V^e s. Une situation plus contrastée existe

en effet dans les décennies antérieures, où l'hypothèse d'une installation étrusque de quelque ampleur est actuellement envisagée. Les arguments permettant de déceler une situation de mixité, temporaire (présence occasionnelle de marchands étrangers) ou continue (installation durable de courtiers, éventuellement d'artisans, etc.) sont multiples tout au long de la période considérée, mais révèlent dans le même temps la complexité des phénomènes d'imitation et d'emprunt. Toutefois, de l'usage de l'écriture à celui de formes architecturales issues de registres méditerranéens, en passant par des habitudes de consommation allochtones, l'image obtenue n'est pas pour autant celle d'une société recevant de manière passive les influences externes.

L'ambivalence de ces phénomènes culturels et sociaux ressort logiquement de l'étude du faciès céramique lattois, dans la mesure où l'on touche ici au problème des modes de consommation. Le terme est bien sûr synonyme d'« usages », à savoir ceux de la vaisselle de table ou encore de la batterie de cuisine, mais il prend un sens plus prosaïque lorsqu'il s'agit de consommation des denrées acheminées dans les nombreuses amphores de transport mises au jour sur le site. Sur ce point, à la diversité (toute relative) des provenances répond l'omniprésence d'un produit importé particulier, en l'occurrence le vin, dont la consommation, répandue parmi les communautés occupant le Midi gaulois à l'âge du fer, trouve une faveur particulière sur certains sites littoraux parmi lesquels *Lattara*.

LES PREMIERS TEMPS DE LATTES PROTOHISTORIQUE (VERS 510-450)

Les données concernant les premiers temps de la vie de Lattes protohistorique demeurent certes lacunaires mais soulèvent, on l'a dit, la question d'une éventuelle fondation étrusque. Sans reprendre l'ensemble des arguments autorisant une telle proposition, et laissant de côté ses implications historiques, ces thèmes étant développés par ailleurs (voir Lebeaupin, Séjalon, *supra*, p. 45-64), on rappellera que le faciès céramique de cette période, couvrant l'intervalle 510-475 av. J.-C., apparaît particulièrement explicite. En effet, les ensembles homogènes disponibles à l'heure actuelle nous montrent un mobilier à très forte dominante étrusque (fig. 103) ; même si cette image résulte avant tout de l'abondance des amphores, la vaisselle étrusque est particulièrement bien représentée et côtoie d'assez nombreux vases non tournés (plus de 40 % des fragments de vaisselle) qui, sur le plan typologique, s'inscrivent parfaitement dans

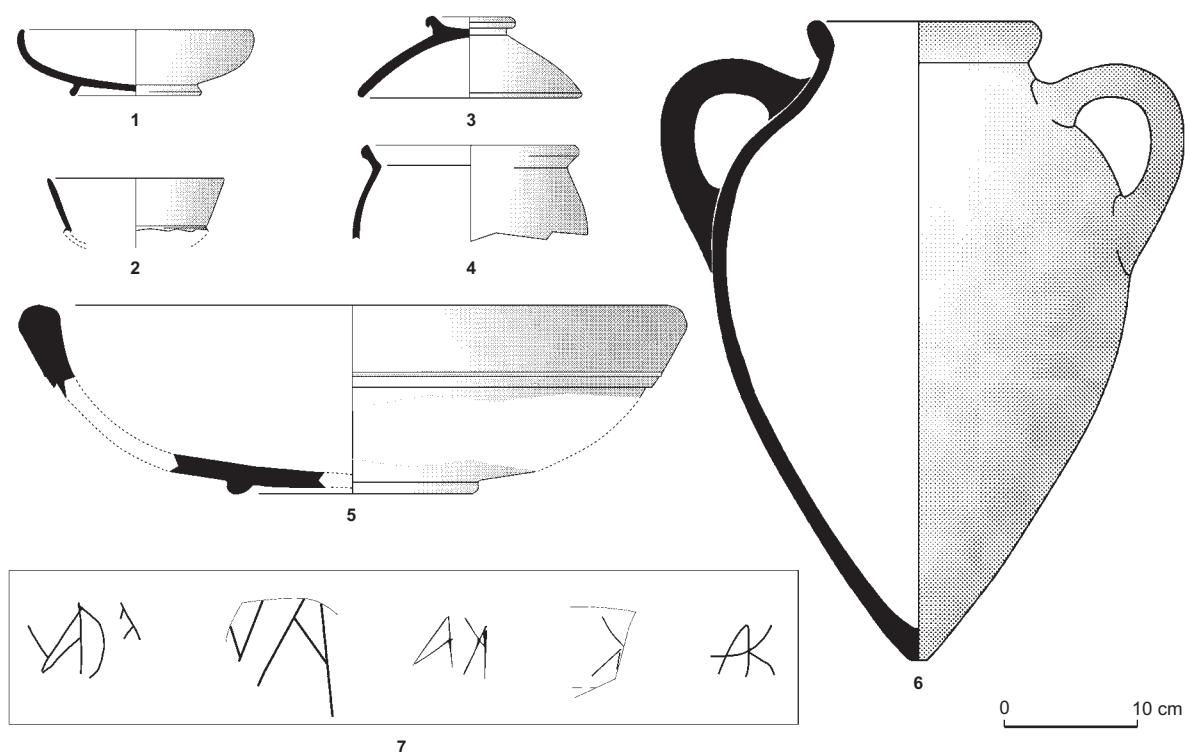


Fig. 103 – Mobilier céramique étrusque de Lattes (vers 510-450) : 1, 2, bucchero nero ; 3, 4, céramique de cuisine tournée ; 5, mortier ; 6, amphore ; 7, exemples de graffites en langue étrusque sur céramique commune (DAO : © UFRAL).

le répertoire indigène régional. L'ensemble est complété par quelques céramiques à pâte claire et attiques, dont la présence à cette époque renvoie de manière plus générale à la situation du Languedoc méditerranéen.

Cette prédominance de la céramique étrusque s'accompagne d'une forte représentation du matériel amphorique pris dans son ensemble, qui constitue près de 88 % du total des tessons. Cette image, si elle doit être relativisée compte tenu de la faiblesse des surfaces fouillées, diffère en tout cas sensiblement de ce que l'on trouve par la suite (fig. 104). De tels taux laissent à penser que les quantités d'amphores vinaires constatées durant cette phase dépassent de loin les simples besoins locaux. Par ailleurs, ce mobilier est très largement dominé par l'amphore étrusque qui représente plus de 97 % des tessons à l'intérieur de cette catégorie (fig. 105). Autrement dit, on est légitimement tenté d'interpréter ce faciès comme étant celui d'un site à forte vocation d'échange, avec possiblement un rôle de redistribution vers l'intérieur des terres. En effet, les pourcentages observés ne s'expliquent pas par la seule position littorale du site, mais invitent au contraire à reconnaître un faciès particulier. Force est néanmoins de constater que le contexte régional ne permet pas de surestimer cet éventuel rôle de Lattes en tant que point d'arrivée des produits

étrusques en Languedoc oriental. Le panorama fourni à la même époque par les habitats indigènes de l'*hinterland* est en effet sensiblement différent (Py, 1990a, p. 518-607) : les apports étrusques, en diminution constante depuis le début du VI^e s., sont alors non seulement faibles en quantité absolue, mais encore inférieurs aux importations massaliètes déjà bien représentées. À Lattes ces mêmes amphores de Marseille sont déjà présentes, mais elles se situent à un taux très nettement inférieur à celui de leurs homologues originaires d'Étrurie, essentiellement des amphores de type A-ETR 4 à pâte brune et dégraissant volcanique (fig. 103, n° 6). Les autres productions amphoriques sont alors rarissimes (on pense notamment aux séries ibériques), voire absentes.

Cette singularité du faciès amphorique est accentuée par la répartition très particulière des différentes catégories de vaisselle. En effet, on trouve durant cette phase une forte représentation de produits étrusques aussi bien dans la vaisselle fine (*bucchero nero* tardif) que dans la vaisselle de cuisine, soit respectivement 7 % et 34 % des fragments. Outre cette proportion importante, la présence de *bucchero nero* est d'autant plus originale dans ce contexte que sont attestées des formes peu ou pas diffusées hors d'Étrurie, comme les bols de type B-NERO Bo4 (fig. 103, n° 1). Les

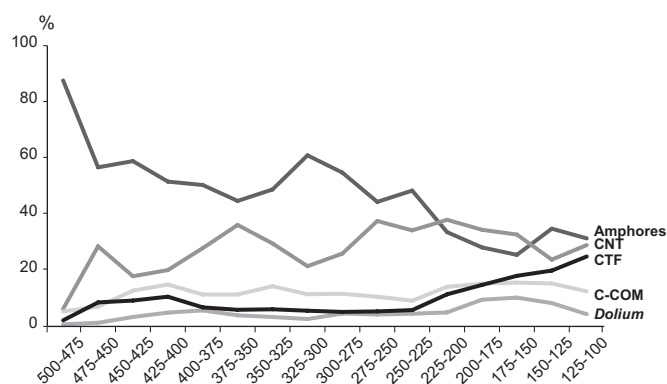


Fig. 104 – Répartition diachronique par grandes catégories du mobilier céramique de Lattes entre la fin du VI^e s. et la fin du II^e s. av. J.-C., exprimée en pourcentage sur le nombre total de fragments : CNT, céramique non tournée ; CTF, céramique tournée fine ; C-COM, céramique commune (DAO : E. Gailledrat, CNRS).

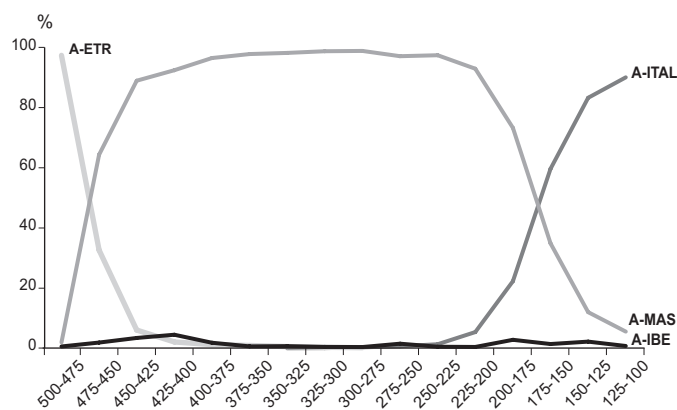


Fig. 105 – Répartition diachronique des principales catégories d'amphores présentes à Lattes entre la fin du VI^e s. et la fin du II^e s. av. J.-C., exprimée en pourcentage sur le nombre de fragments d'amphores : A-ETR, amphore étrusque ; A-ITAL, amphore gréco-italique ou italique ; A-MAS, amphore masaliète ; A-IBE, amphore ibérique (DAO : E. Gailledrat, CNRS).

productions communes possèdent des pâtes semblables à celles des amphores présentes dans les mêmes contextes. Le répertoire des vases destinés à la préparation et à la cuisson des aliments accorde alors une place importante à l'urne ou « pot à cuire » ainsi qu'au mortier, tous deux étrusques (fig. 103, n° 4). La préparation et la cuisson des aliments se font alors largement dans des formes importées. Le caractère « exotique » de ces dernières doit cependant être relativisé, la morphologie du pot à cuire étrusque étant, somme toute, très proche de celle de l'urne indigène utilisée aux mêmes fins.

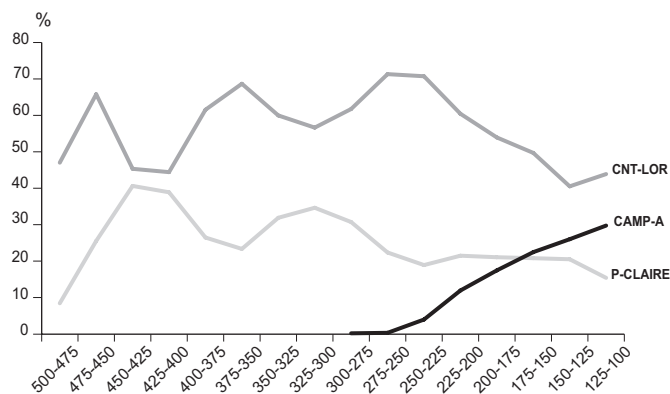


Fig. 106 – Répartition diachronique des principales catégories de vaisselle présentes à Lattes entre la fin du VI^e s. et la fin du II^e s. av. J.-C., exprimée en pourcentage sur le nombre de fragments de vaisselle : CNT-LOR, céramique non tournée du Languedoc oriental ; P-CLAIRE, pâtes claires peintes ou non-peintes ; CAMP-A, campanienne A (DAO : E. Gailledrat, CNRS).

Dans la céramique non tournée indigène qui complète ce répertoire domestique, l'urne est prédominante et correspond à une forme utilisée tantôt pour le conditionnement, tantôt pour la cuisson des aliments. D'autres types sont également présents, notamment la jatte ou la coupe, autrement dit les deux autres principales familles de vases constituant le répertoire régional.

Pour l'heure, le faciès céramique de Lattes à l'extrême fin du VI^e s. et au début du V^e s. av. J.-C. apparaît donc comme une singularité, non seulement dans le contexte languedocien mais plus généralement dans celui du midi de la Gaule. Le décalage existant avec les habitats indigènes de l'intérieur des terres est patent et ne s'explique pas par la seule position littorale du site de Lattes. L'image que nous fournit la céramique de cette période plaide en faveur d'une présence étrusque, impression renforcée par l'existence de graffites en alphabet de même origine (fig. 103, n° 7) (Colonna, 1980 ; Bats, 1988a). L'emploi répandu d'une vaisselle de cuisine spécifique constitue un des meilleurs indices d'une telle présence, ou au moins d'un degré d'acculturation élevé, les habitudes culinaires étant considérées comme l'un des domaines culturels les plus réfractaires au changement (Bats, 1988c).

Il est dès lors important de remettre en perspective cette image avec celle d'un faciès mobilier où la composante indigène est bien présente, avec en l'occurrence une céramique non tournée de production locale ou régionale qui constitue une part significative de la vaisselle consommée sur le site (fig. 106). Certes, interpréter ces données en

termes de cohabitation entre Étrusques et indigènes est sans doute prématuré. Une telle situation de proximité n'aurait pourtant rien de surprenant dans le cadre de ce que l'on perçoit être un établissement largement tourné vers les activités d'échange, et dont la fondation résulte sans doute d'une volonté commune émanant de ces deux composantes ethniques. L'image des premiers temps de la vie de *Lattara* reste à préciser, compte tenu de la faiblesse des surfaces fouillées, mais on mesure ici à quel point l'étude du faciès mobilier, en l'occurrence céramique, peut avoir un impact sur l'histoire de la colonisation dans cette partie de la Méditerranée.

UNE PÉRIODE DE MUTATIONS PROFONDES (VERS 450-400)

De nouvelles interrogations surgissent face aux changements significatifs qui interviennent dans le deuxième quart du V^e s., période qui marque clairement une nouvelle étape dans la vie de Lattes protohistorique. L'apparente rupture déjà perceptible dans l'habitat proprement dit trouve un écho particulièrement explicite dans le faciès céramique.

Ces changements affectent en premier lieu l'orientation de l'activité marchande. Les taux d'amphores, s'ils diminuent durant cette période, n'en demeurent pas moins à un niveau élevé, avec environ 56 % du total des fragments, chiffre qui se maintient à peu de choses près pendant tout le V^e s. (fig. 104). Ce pourcentage doit encore être considéré comme important et caractéristique d'un site littoral, plus touché que les autres par les activités d'échanges liées aux trafics méditerranéens. Le décalage avec les habitats indigènes situés à l'intérieur des terres est en tout cas perceptible : les *oppida* de la région nîmoise, bien qu'assez largement concernés par les arrivages extérieurs, ne livrent alors qu'environ 25 % de tessons d'amphores, soit à peine la moitié de ce que l'on trouve à Lattes durant la même période.

La nature des importations lattoises évolue également ; par rapport à la période précédente, se produit une inversion totale du *ratio* amphores étrusques/massaliètes (fig. 105). Ces dernières deviennent brusquement majoritaires, pour ne pas dire exclusives dans la mesure où elles constituent désormais près de 90 % des fragments de cette catégorie, un taux qui se maintiendra à quelques nuances près jusqu'à la fin du III^e s. av. J.-C. Cette omniprésence de l'amphore de Marseille à pâte micacée devient une des caractéristiques essentielles du faciès lattois, et traduit sans

ambiguïté l'existence de relations commerciales privilégiées avec la cité phocéenne. Cette dernière semble désormais exercer une mainmise commerciale sur cette partie du Languedoc, comme le montrent non seulement les importations de Lattes mais encore celles des habitats de l'arrière-pays. L'opposition avec le faciès du Languedoc occidental (à l'ouest du fleuve Hérault) devient alors patente et révèle l'existence des deux aires commerciales et culturelles distinctes, l'une (Languedoc oriental) rattachée au domaine rhodanien, l'autre (Languedoc occidental et Roussillon) au domaine ibérique.

Ici encore se pose la question de savoir si Lattes a véritablement vocation à agir en tant que relais entre la Méditerranée et le monde indigène, ou si les taux élevés d'importation que l'on constate révèlent avant tout un faciès de consommation particulier, témoin d'un certain degré d'acculturation. Un regard porté sur les autres catégories céramiques, vaisselle de table et vaisselle de cuisine, nous apporte sur ce plan un certain nombre d'éléments de réponse.

En effet, l'évolution du faciès lattois au milieu du V^e s. est sensible et dénote une acceptation plus grande qu'ailleurs des produits méditerranéens ou de leurs dérivés régionaux (fig. 107). L'exemple de la céramique à pâte claire illustre bien ce propos. Cette catégorie comprend en réalité un ensemble de productions, peintes ou non peintes, issues d'ateliers marseillais ou d'ateliers indigènes qui reprennent à leur compte, non seulement les techniques (celle du tour et celle de la cuisson en atmosphère oxydante), mais encore une partie du répertoire typologique et stylistique grec, dans ce cas associé à d'autres modèles plus spécifiquement indigènes. Le même processus de transfert et d'assimilation se retrouve d'ailleurs dans la céramique grise monochrome (fig. 107, n^{os} 10 et 11), elle aussi dérivée de modèles originaires de Méditerranée orientale relayés en Gaule méridionale par la colonisation phocéenne. Cette dernière céramique ne connaît pas à Lattes le succès des productions à pâte claire, mais représente néanmoins une part non négligeable (entre 3 % et 4 %) des fragments de vaisselle entre la seconde moitié du V^e s. et le début du IV^e s.

À Lattes, dans la seconde moitié du V^e s., les productions à pâte claire constituent environ 40 % des fragments de vaisselle (fig. 106), autrement dit une part importante, pour ne pas dire essentielle, des vases présents sur la table. Durant cette période, les séries peintes à décor géométrique simple sont fréquentes et cohabitent avec des séries dépourvues de décor qui tendent à devenir de plus en plus nombreuses. L'essentiel des vases présents à Lattes semble,



Fig. 107 – Exemples de mobilier lattois de la seconde moitié du V^e s. av. J.-C. : 1, attique à figures rouges ; 2-4, attique à vernis noir ; 5-9, céramique à pâtes claires peintes et non-peintes ; 10, 11, céramique grise monochrome ; 12, mortier massaliète ; 13-20, céramique non tournée du Languedoc oriental ; 21-23, amphore massaliète ; 24, amphore étrusque ; 25, amphore ibérique ; 26, amphore magno-grecque (DAO : © UFRAL).

en outre, de provenance proprement massaliète et paraît donc accompagner les autres productions originaires de la cité phocéenne telles que les amphores ou les mortiers de cuisine. L'hypothèse d'un artisanat céramique régional ne peut cependant pas être écartée, du moins pour une partie de ces séries dont le détail morphologique laisse entrevoir une certaine variété de centres de production. Il est clair cependant que cette céramique provient d'ateliers, sinon tenus par des Grecs, du moins fortement influencés par ces derniers, tant sur le plan technique que stylistique.

Le répertoire typologique des vases à pâte claire présents à Lattes (fig. 107, n^{os} 5 à 9) n'offre pourtant pas toute la diversité de celui de Marseille, où cette céramique est non seulement d'un usage très courant dès le VI^e s. av. J.-C. mais répond également à des modes de consommation spécifiques, propres à une cité grecque. Il n'en demeure pas moins que les formes attestées ici s'inscrivent fondamentalement dans un répertoire d'origine hellénique et non pas local, et que certains types rares en milieu indigène sont bel et bien présents, fût-ce de manière exceptionnelle. Ce répertoire comprend divers récipients à manger ou à boire et couvre une grande partie des fonctions liées à la table. Parmi ces dernières, le service et la consommation de boissons semblent occuper une place privilégiée. Les types génériques de la cruche et de la coupe à boire représentent ainsi l'essentiel des formes présentes dans la seconde moitié du V^e s. Dans un cas comme dans l'autre – cruches à embouchure ronde et anse basse ou surélevée (CL-MAS 520-540) d'un côté, coupes à anses horizontales (CL-MAS 420) de l'autre –, il s'agit de formes spécifiquement grecques, reprenant des modèles ioniens ou attiques pour certaines d'entre elles. Ces vases destinés à verser des liquides et à les boire se retrouvent assez fréquemment en contexte indigène où ils accompagnent les amphores vinaires. Cependant, l'image fournie par la vaisselle lattoise est d'autant plus éloignée de celle d'un simple habitat indigène languedocien, qu'hormis les deux types génériques que l'on vient d'évoquer d'autres formes helléniques sont fréquentes et viennent compléter la gamme des fonctions occupées par cette vaisselle tournée. On pensera notamment aux coupes monoansées (CL-MAS 410), aux petites olpés piriformes (CL-MAS 420) et enfin aux mortiers (CL-MAS 620-630). Concernant ces derniers, la spécificité du faciès ne réside pas tant dans leur présence, mais bien plutôt dans leur fréquence, conjuguée au fait que des formes rares ou absentes des contextes indigènes contemporains sont ici attestées, ainsi la lékanis (CL-MAS 435), le lécythe (CL-MAS 550), le dinos (CL-MAS 581), etc.

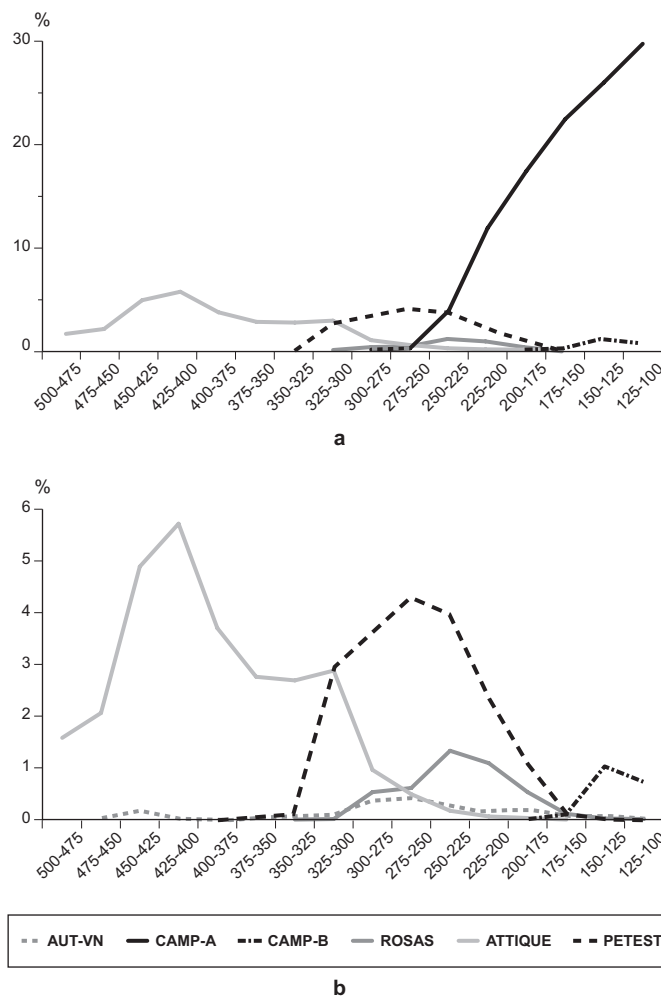


Fig. 108 – Répartition diachronique des principales catégories de céramique à vernis noir présentes à Lattes entre la fin du VI^e s. et la fin du II^e s. av. J.-C., exprimée en pourcentage sur le nombre de fragments de vaisselle : CAMP A, campanienne A ; CAMP-B, campanienne B ; AUT-VN, autres vernis noir ; ROSAS, céramique à vernis noir de Rosas ; PETEST, céramique de l'atelier des petites estampilles (DAO : E. Gailledrat, CNRS).

L'image fournie par la céramique attique accentue l'originalité du site de Lattes ; en effet, cette céramique fine représente en moyenne 5 % des fragments de vaisselle dans la seconde moitié du V^e s., avec un maximum dans le dernier quart de ce siècle (fig. 108). Lattes est donc non seulement plus touchée par ces arrivages que les sites de l'arrière-pays, mais on y constate une fois encore une variété plus grande des types présents. Même si les coupes sans tige (notamment à vernis noir) dominent très largement (fig. 107, n^{os} 2 et 3), répondant en cela à un faciès d'importation assez standardisé dont on trouve l'écho sur les autres sites de la région,

d'autres formes plus originales en contexte indigène sont attestées en quantités notables, comme la lékanis (fig. 107, n° 4). À la fin du V^e s., on constate une répartition sensiblement équivalente entre les vases à vernis noir et ceux à figures rouges. Parmi ces derniers, on retrouve divers types de coupe, avec ou sans tige (fig. 107, n° 1 et fig. 109), et plus rarement le cratère.

Plus qu'une sélection au niveau de la demande, le faciès lattois révèle avant tout la réalité du panorama des exportations attiques vers l'Occident. La part qu'il faut attribuer aux choix de consommation à l'échelle locale reste globalement difficile à évaluer, en particulier lorsqu'il s'agit d'une catégorie de vaisselle importée telle que la céramique attique, redistribuée par des intermédiaires aussi divers que les Grecs de Marseille ou d'Ampurias, voire par d'autres négociants méditerranéens. En revanche, en prenant en compte l'ensemble des catégories de vaisselle présentes sur le site, on s'aperçoit que le vase attique trouve parfaitement sa place dans les pratiques locales en tant que complément des vases à pâte claire, parmi lesquels on a souligné la fréquence des coupes à boire et des cruches.

Cette image est assez éloignée de celle d'un strict faciès indigène et se rapproche au contraire de ce que l'on entrevoit pour Marseille même. La céramique utilisée à Lattes durant la seconde moitié du V^e s. témoigne donc indubitablement d'un phénomène d'acculturation, qui ne peut s'expliquer ici que par l'existence de relations continues entre indigènes et négociants grecs, dans cet *emporion* situé dans l'orbite massaliète. Dans cet ordre d'idées, la consommation d'un produit spécifique comme le vin a pu favoriser l'usage de formes telles que la coupe à boire grecque qui accompagne l'amphore vinaire, et plus particulièrement celle de Marseille. Sans pour autant envisager de relations directes entre formes et fonctions (une coupe grecque ne sert pas nécessairement à boire du vin...), de tels usages témoignent en tout cas d'une « mode » dont l'intensité a indubitablement été plus forte ici qu'ailleurs.

L'intensité de cette acculturation doit bien évidemment être relativisée, ne serait-ce qu'en raison de la rareté des références autorisant des comparaisons avec le domaine phocéén d'Occident, Marseille en tête. Lattes reste avant tout un site indigène, dont le faciès céramique met en lumière une série d'emprunts au registre méditerranéen, mais témoigne dans le même temps de la permanence d'usages locaux. De ce point de vue, si la présence de vaisselle grecque ou de type grec révèle de manière générale un développement de l'usage des céramiques faites au tour, cela ne signifie pas pour autant une désaffectation des productions modelées tradi-



Fig. 109 – Coupe attique à figures rouges représentant Apollon et Artémis (vers 430-420) (photo : © UFRAL).

tionnelles, mais plutôt une évolution des fonctions liées à l'une et l'autre de ces séries. En effet, durant cette seconde moitié du V^e s., on constate également une augmentation globale des taux de céramique non tournée qui représentent désormais environ 40 % des fragments de vaisselle. Cette évolution est avant tout la conséquence de la raréfaction des vases de cuisine étrusques, dont la présence est désormais résiduelle. De la sorte, même si les céramiques modelées se retrouvent encore à des degrés divers dans l'ensemble des fonctions (préparation, cuisson, service et consommation) et comme en témoigne l'existence d'un répertoire de formes relativement varié (fig. 107, n°s 13 à 20), il semble en revanche évident qu'elles occupent de manière privilégiée le champ des céramiques de cuisine.

Par ailleurs, si les mortiers massaliètes font leur apparition au cours de cette période (fig. 107, n° 12), les taux atteints sont loin d'égaliser ceux atteints auparavant par les mortiers étrusques (fig. 103, n° 5). De fait, rien ne permet de déceler pour cette période de quelconques pratiques étrangères aux habitudes culinaires strictement indigènes. L'emploi du mortier est de toute façon en soi un acte banal, et on imagine aisément que cette forme méditerranéenne, qu'elle soit grecque ou non, a logiquement trouvé sa place dans les foyers lattois ; l'objet en lui-même présentant des avantages sur le plan technique, probablement en raison de sa solidité.

L'apparition durant cette même période, et plus spécifiquement dans le dernier quart du V^e s., d'urnes en céramique de cuisine tournée issues d'une production régionale (CCT-LOR), ne modifie guère ce panorama. D'un point de vue fonctionnel, ces vases remplissent en effet exactement les mêmes fonctions que les urnes en céramique modelée. Ils témoignent malgré tout d'une certaine évolution du répertoire qui appelle la comparaison avec les usages alors en

vogue dans le monde phocéén d'Occident, qu'il s'agisse de Marseille ou encore d'Ampurias où ce type de vase à cuire est effectivement bien représenté. Cela n'est d'ailleurs pas sans évoquer le répertoire étrusque dont Lattes nous donne un aperçu pour la fin du VI^e s. et le début du V^e s., dans la mesure où, par excellence, la forme à cuire est ici encore une forme fermée, destinée à la cuisson par ébullition et mijotage, en l'occurrence une urne dont la morphologie a pu servir de modèle à ces mêmes vases tournés produits dans les ateliers indigènes du Languedoc.

Parallèlement, on note la rareté des pièces de cuisine en céramique commune grecque (non massaliète), terme qui recouvre en réalité un ensemble de productions relativement mal définies quant à leur origine exacte, mais qui sur le plan typologique affichent une identité méditerranéenne indéniable. Les formes en question, *chytra* et *caccabé* (pour bouillir et mijoter), *lopas* (pour mijoter et frire), *tagénon* (pour frire), complétées par des couvercles et des mortiers, renvoient effectivement à un répertoire hellénique. Leur présence en contexte indigène pourrait constituer un indicateur pertinent de l'adoption de pratiques de consommation exogènes (Bats, 1988c), voire de la présence physique de Grecs employant sur place les objets adaptés à leurs usages commensaux. Paradoxalement, cette batterie de cuisine semble peu utilisée sur les sites grecs d'extrême Occident, y compris à Marseille même, et on observe au contraire dans ces mêmes contextes un usage récurrent de productions régionales indigènes.

Ici comme ailleurs, impossible donc d'opposer de manière manichéenne une céramique de cuisine non tournée « indigène » à une céramique de cuisine tournée « grecque », et encore moins d'en faire un argument décisif permettant de reconnaître quelques Grecs installés à demeure dans le port de Lattes. Il faut peut-être considérer cette spécificité du répertoire phocéén d'Occident comme étant une conséquence quelque peu inattendue de l'acculturation résultant des contacts entretenus avec les sociétés indigènes. Quoi qu'il en soit, et au regard de la période précédente, on est tenté de reconnaître à Lattes une sorte de retour à des usages culinaires plus conformes à ce que l'on connaît en contexte languedocien. De la céramique de cuisine grecque présente à Lattes ressort l'image d'un site indigène concerné de manière réduite mais constante par l'arrivée, et l'usage, d'une vaisselle méditerranéenne. Dans ce cas précis, cette dernière est liée, du moins à l'origine, à des préparations culinaires assez spécifiques (ainsi celles faisant appel à l'huile d'olive), mais il est impossible de dire si celles-ci ont été reproduites par des Grecs résidant sur

place, assimilées par certains individus ou groupes autochtones, ou si (plus simplement encore) les formes en question ont été détournées de leur destination première et incorporées à la « batterie de cuisine » locale, suivant probablement en cela l'exemple précédemment cité des mortiers.

Il va de soi que la nature des denrées consommées à *Lattara* alimente, sans jeux de mots, le discours qui peut être tenu sur cette lecture ethnographique du mobilier céramique. Sans rentrer dans le détail des résultats obtenus grâce à l'ensemble des études environnementales menées sur le site, l'image fournie par cette catégorie bien particulière de céramique que constituent les amphores de transport est elle-même porteuse de sens. On a vu à ce propos la place essentielle détenue par le commerce et la consommation du vin, étrusque tout d'abord, marseillais ensuite.

Le postulat de départ, communément admis, est que l'amphore massaliète est fondamentalement un conteneur vinaire (fig. 107, n^{os} 21 à 23) : les autres contenus (olives, saumures de poisson, etc.) seraient plutôt liés à des réemplois, tandis que l'huile d'olive y semble absente (Bertucchi, 1992 ; Sourisseau, 1997). Les travaux menés dans les niveaux aquifères de Marseille ou dans des épaves ont par ailleurs montré la présence généralisée de poix sur la paroi intérieure de ces récipients. Il s'agirait d'une précaution destinée à préserver la qualité du contenu (dans ce cas, vin ou conserve de poisson, à l'exclusion de l'huile), mais on peut se demander dans quelle mesure la nature même du contenant, à savoir une amphore à pâte relativement poreuse de piètre qualité, n'a pas conditionné le choix de ce procédé technique. La question n'est pas anodine dans la mesure où la présence/absence de poix est souvent présentée comme étant un élément déterminant permettant l'identification d'une amphore vinaire (Sourisseau, 2004).

De fait, la question du contenu ne se pose pas véritablement pour les amphores de Marseille ; on peut donc admettre que le vin est une boisson consommée régulièrement à Lattes, et ce dans des proportions non négligeables. En revanche, la place relative occupée par les autres catégories d'amphores pourrait le cas échéant indiquer des habitudes de consommation plus spécifiques. Ce serait par exemple le cas des amphores ibériques (fig. 107, n^o 25), quant à elles non poissées, et pour lesquelles se pose la question du ou des contenus multiples, y compris du vin, selon certains (Gailledrat, 2004), ou ayant principalement contenu de l'huile d'olive d'après d'autres, du moins en ce qui concerne les exemplaires mis au jour en Provence (Sourisseau, 2004). Dans ce cas, l'argument repose sur un constat simple, à savoir la présence régulière de ces amphores dans le courant

du ^v^e s. en contexte grec, Marseille tout d'abord, mais aussi Arles, ce qui tendrait à montrer que les produits ainsi acheminés répondaient à des besoins spécifiquement helléniques, et qui en tout cas ne sont pas ceux des populations indigènes du Languedoc oriental ou de Provence où ces mêmes produits sont pour ainsi dire absents (Sourisseau, 2004). Sur ce plan, Lattes s'inscrit alors dans un schéma comparable à celui de Marseille, en ce sens que les amphores ibériques, bien que minoritaires, connaissent néanmoins un certain succès dans la seconde moitié du ^v^e s. (fig. 105). Envisager que la consommation d'huile d'olive ait eu une certaine faveur à Lattes durant cette période irait dans le sens de l'hypothèse d'habitudes de consommation « à la grecque », que l'on pourrait associer aux quelques céramiques de cuisine évoquées précédemment et qui ne seraient pas incompatibles avec la présence de quelques Grecs résidant sur place. L'argumentation reste malgré tout d'autant plus délicate que ces amphores ibériques, rares en Languedoc oriental ou en Provence, sont en revanche abondantes en Languedoc occidental, sans que l'on puisse le moins du monde imaginer dans ces régions un goût immodéré pour l'huile, fût-elle ibérique. Résoudre cette contradiction en évoquant une probable différence de contenu entre les séries importées à Marseille, Arles, et probablement Lattes d'un côté, le domaine ibéro-languedocien de l'autre (Sourisseau, 1997, p. 205) n'est pas entièrement satisfaisant. On verra plus volontiers dans cette diffusion restreinte (géographiquement et chronologiquement) à l'est de l'Hérault la marque du dynamisme particulier des réseaux commerciaux phocéens en direction de la péninsule Ibérique. Leur présence non négligeable à Lattes durant cette période relève donc avant tout de la position littorale du site.

Dans la seconde moitié de ce siècle, et même si le poids de Marseille commence à se faire sentir de manière ostensible, Lattes est de toute évidence un port ouvert à des trafics multiples où se côtoient des individus et surtout des marchandises de diverses origines. Quelques amphores vinaires et oléicoles provenant de Grèce continentale ou de Grande Grèce sont donc logiquement présentes aux côtés des dernières amphores étrusques (fig. 107, n^{os} 24 et 26). On trouve enfin de rares exemplaires d'amphores puniques, principalement issues des centres de production du détroit de Gibraltar. Plus généralement, il n'est pas anormal de trouver sur un site comme Lattes des produits à caractère « exotique », arrivant en quantités limitées, dans le cadre d'un commerce de redistribution sans commune mesure avec les arrivages à la fois massifs et directs en provenance de Marseille.

LATTES ET LE MONOPOLE COMMERCIAL DE MARSEILLE (VERS 400-225)

Durant cette période, l'image de *Lattara* en tant que port ouvert sur la Méditerranée se renforce apparemment. En témoignent notamment les taux d'amphores, à la fois élevés et relativement stables jusqu'au milieu du III^e s., avec un maximum de 60 % du total des fragments dans le dernier quart du IV^e s. av. J.-C. (fig. 104). La diminution des importations constatée dans l'arrière-pays au cours de cette période (Py, 1990a, p. 559-561) ne concerne donc pas le site de Lattes, ce qui traduit bien l'existence d'un faciès de consommation particulier propre à cet établissement littoral où le vin reste un facteur important de la vie économique et sociale.

En outre, la tendance amorcée durant la séquence précédente, à savoir une orientation clairement massaliète du négoce, se voit ici renforcée. Entre 400 et 225 av. J.-C., les amphores de Marseille constituent ainsi en moyenne 98 % des fragments de cette catégorie (fig. 105). Cette situation trouve d'ailleurs un écho dans l'arrière-pays, au point qu'est envisagée une situation de monopole commercial, exercé par les Marseillais sur un espace allant de la Provence au Languedoc oriental ; les régions situées à l'ouest de l'Hérault étant, quant à elles, dans une situation à la fois plus ouverte et plus intégrée à un circuit ibérique largement relayé par Ampurias. Conséquence logique de ces proportions écrasantes d'amphores massaliètes, les autres productions voient leur part relative diminuer d'autant ou stagner à des taux infinitésimaux. Les produits étrusques tendent à devenir résiduels, et ce courant s'éteint dans la première moitié du IV^e s. Parallèlement, les apports ibériques qui ont connu une certaine faveur dans la seconde moitié du ^v^e s. av. J.-C. décroissent brutalement durant l'intervalle 400-375 av. J.-C. Les autres amphores grecques ainsi que les produits d'origine punique sont alors pour ainsi dire anecdotiques.

Dans la mesure où les sites de l'arrière-pays ne reçoivent alors que de faibles quantités de produits marseillais, Lattes apparaît de fait, au même titre que les autres comptoirs lagunaires de la zone tels Le Cailar et Espeyran, comme un client privilégié de la cité phocéenne dans cette partie du Languedoc. En affinant l'échelle d'observation, les seules quantités d'amphores se révèlent malgré tout insuffisantes pour évaluer la part réelle de la consommation de vin à l'échelle locale (Py, 1999b). En revanche, la prise en compte du *ratio* entre surface fouillée/surface totale ainsi que la durée d'occupation du site met en lumière deux phéno-

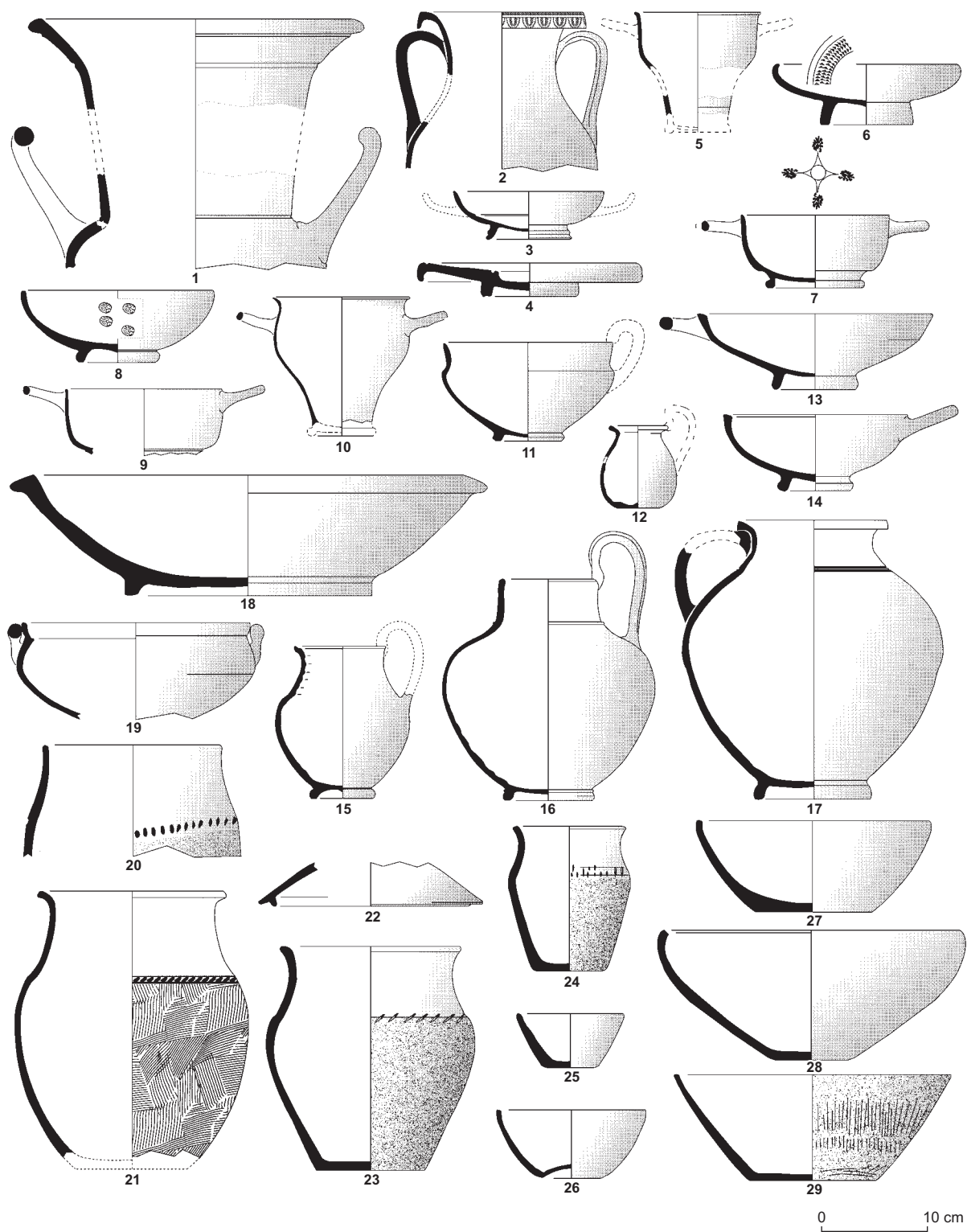


Fig. 110 – Exemples de mobilier lattois du IV^e s. av. J.-C. : 1-3, attique à figures rouges ; 4-7, attique à vernis noir ; 8, atelier des petites estampilles ; 9, 10, pseudo-attique massaliète ; 11-17, céramique à pâtes claires ; 18, mortier massaliète ; 19, céramique commune grecque ; 20-29, céramique non tournée du Languedoc oriental (DAO : © UFRAL).

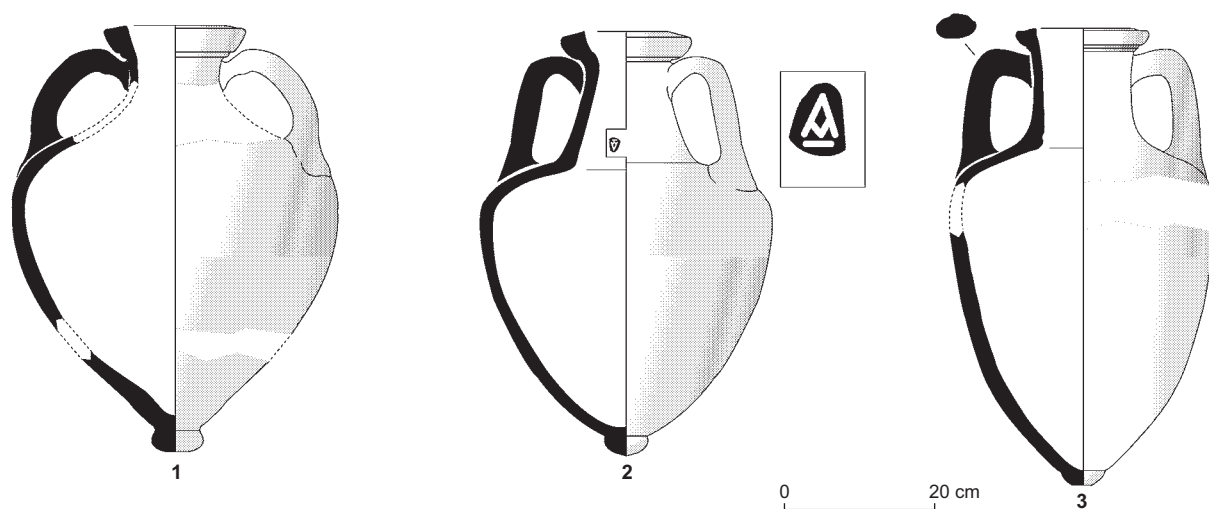


Fig. 111 – Exemples d'amphores massaliètes présentes à Lattes au IV^e s. av. J.-C. (DAO : © UFRAL).

mènes indéniables. Le premier est l'aspect massif de cette consommation lattoise dans la mesure où, en extrapolant à l'ensemble du site les données disponibles, on obtiendrait pour le IV^e s. un total de plus de 300 000 amphores, représentant environ 7 000 hectolitres de vin, soit presque 8 % de la production de Marseille telle qu'elle a pu être estimée à partir du décompte des épaves de cette époque (Long, 1990). Le second phénomène est le décalage réel existant à ce niveau avec d'autres habitats de la région tels que le Marduel à Saint-Bonnet-du-Gard (Gard) ou Roque-de-Viou à Saint-Dionisy (Gard), où les quantités consommées sont estimées vingt fois inférieures (le Marduel) et cinquante fois inférieures (Roque-de-Viou) à celles de Lattes (Py, 1999b, p. 654-655). De telles estimations laissent bien sûr de côté la question, pourtant fondamentale, des modes de consommation. Or, le caractère communautaire de cette dernière au sein des sociétés indigènes a maintes fois été mis en avant (Dietler, 1999). Le vin, plus qu'une denrée courante absorbée quotidiennement, devient dans de tels contextes un élément à valeur sociale, lié à l'ensemble des pratiques et des événements rythmant la vie de la communauté. Il se développe alors à Lattes une habitude véritablement spécifique de consommation du vin, qui n'est déjà plus celle d'un simple milieu indigène.

Dans le même temps, le faciès céramique montre de manière plus globale cette importance du courant marseillais, qui ne se résume pas à l'importation d'amphores vinaires mais est également perceptible au niveau de la vaisselle, fine ou commune (fig. 110 et fig. 111). On constate, en effet durant cette période un usage toujours

très répandu des pâtes claires, aux côtés desquelles on retrouve désormais un nouveau témoin de l'artisanat de la cité phocéenne, à savoir la céramique pseudo-attique (fig. 110, n^{os} 9 et 10). Cette production à vernis noir fait son apparition dans le dernier quart du V^e s., mais c'est au début du siècle suivant qu'elle connaît une certaine faveur, du moins à Lattes, et ce jusque vers 300 av. J.-C. Malgré tout, et parallèlement à cette place privilégiée accordée à la céramique tournée, une évolution sensible du répertoire lattois est perceptible au début du IV^e s. Cette évolution se traduit en particulier par une augmentation des céramiques modelées qui constituent alors plus de 60 % des fragments de vaisselle, et jusqu'à 68 % dans le deuxième quart du IV^e s. (fig. 106). Ce regain se fait notamment aux dépens de la céramique à pâte claire ; bien que toujours très présente, cette dernière constitue désormais moins de 30 % du même total et à peine plus jusqu'au début du III^e s. Ce chiffre reste néanmoins important et montre l'ancrage profond de l'usage de ce type de vaisselle dans les habitudes lattoises.

Concernant ces productions, la tendance amorcée durant la période précédente, à savoir la raréfaction des séries à décor peint, s'accélère au début du IV^e s. L'évolution du répertoire est sensible (fig. 110, n^{os} 11 à 17 et fig. 112, n^{os} 7 à 11), mais se place avant tout sur le plan typologique, les usages liés aux céramiques à pâte claire évoluant quant à eux relativement peu. Son utilisation en tant que vaisselle de table ressort de la diversité des pièces liées au service comme à la consommation individuelle d'aliments et de boissons. Le répertoire est assez étendu, même si

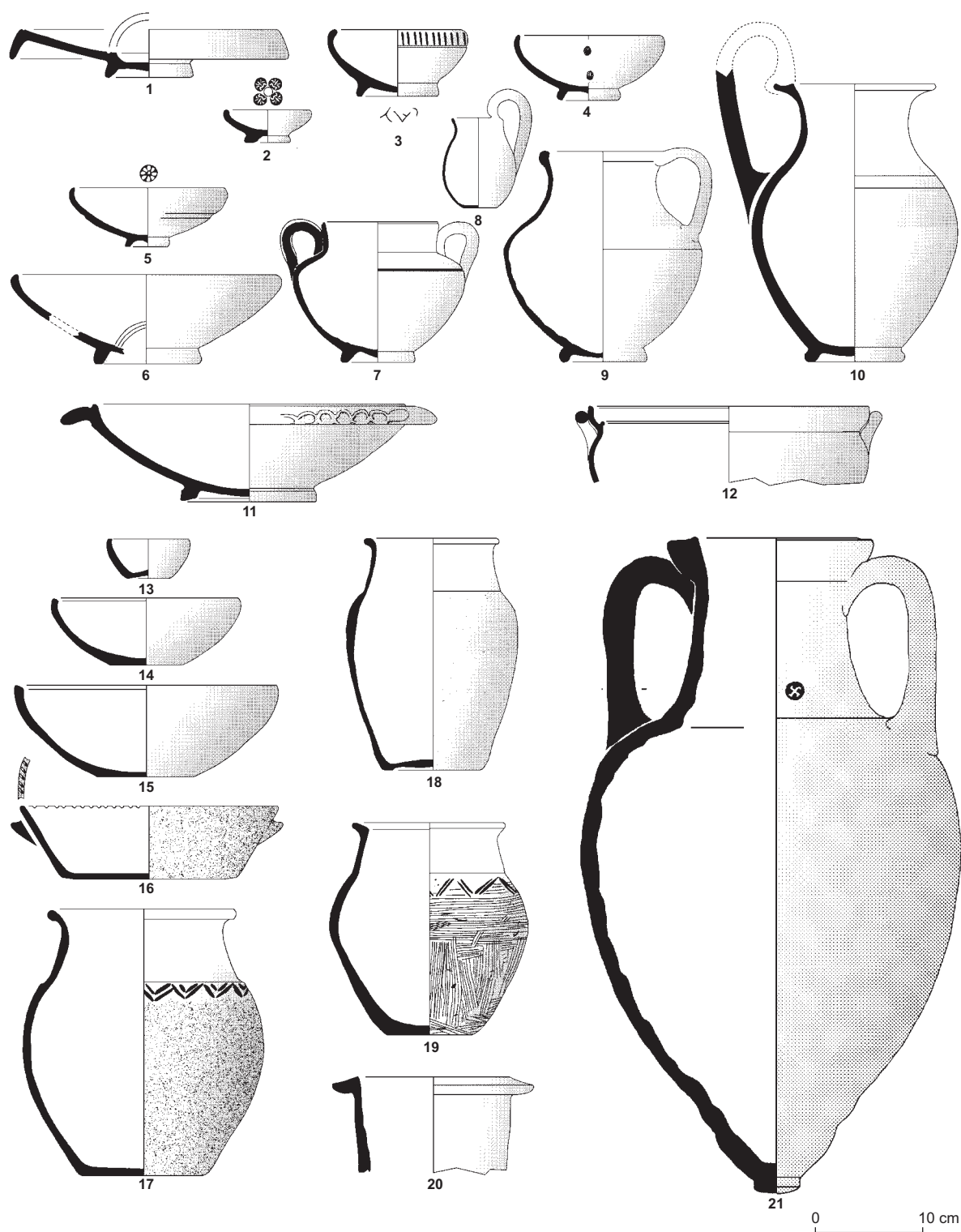


Fig. 112 – Exemples de mobilier lattois du III^e s. av. J.-C. : 1, campanienne A ancienne ; 2, 3, ateliers de Rosas ; 4, atelier des petites estampilles ; 5-10, pâtes claires ; 11, mortier massaliète ; 12, commune grecque ; 13-19, céramique non tournée du Languedoc oriental ; 20, amphore gréco-italique ; 21, amphore massaliète (DAO : © UFRAL).

certaines formes sont d'un usage courant et subissent peu d'évolutions morphologiques tout au long de la période concernée. Parmi les formes ouvertes, les coupes monoansées (CL-MAS 410) déjà présentes à la fin du V^e s. sont désormais de loin les plus nombreuses (fig. 110, n^{os} 13 et 14). Encore assez souvent munies d'un décor peint, ces coupes font vraisemblablement office de vases à manger plutôt qu'à boire. Elles accompagnent sur la table divers types moins bien représentés, ainsi les coupes sans anses à profil caréné (CL-MAS 222) ou diverses variantes de coupes et coupelles à profil continu (CL-MAS 230) dont la part tend d'ailleurs à augmenter au cours du III^e s. Parmi les formes plus spécifiquement à boire, sont notamment présentes les coupes à anses dérivées de modèles attiques (CL-MAS 430) ou encore les gobelets à une anse (CL-MAS 450), quant à eux plus spécifiques du IV^e s. D'autres emprunts au répertoire typologique attique sont notables, ainsi le plat à poisson (CL-MAS 121), qui prend place dans un service dont on mesure le côté déconnecté des standards purement indigènes. Les cruches, très souvent dépourvues de décor peint, sont une nouvelle fois nombreuses dans leurs différentes variantes typologiques (fig. 110, n^{os} 15 à 17 et fig. 112, n^{os} 9 et 10) et constituent alors près d'un vase en pâte claire sur deux. Enfin, les petites olpés (CL-MAS 521-522) sont non seulement encore présentes durant cette période mais tendent même à devenir de plus en plus nombreuses, tout en évoluant peu sur le plan morphologique (fig. 110, n^o 12 et fig. 112, n^o 8).

Les importations attiques, moins fréquentes que durant la seconde moitié du V^e s., sont encore bien présentes durant les trois premiers quarts du IV^e s. av. J.-C. La part relative des vases à figures rouges tend logiquement à décroître au profit des séries à vernis noir. De même que pour la céramique à pâte claire où l'on observe une répartition différenciée du répertoire entre séries peintes et non peintes, les formes représentées en céramique attique sont assez caractéristiques de l'une ou l'autre de ces séries, avec une évolution représentative de la mode des ateliers fonctionnant à cette époque. De la sorte, les vernis noirs sont avant tout représentés par des vases à boire. Pour le début du IV^e s. il s'agit principalement de coupes sans tige (*stemless cups*), qui cèdent la place dès le deuxième quart de ce même siècle au *bolsal* (AT-VN 532-561) (fig. 110, n^o 7) ainsi qu'au skyphos (AT-VN 350-354) (fig. 110, n^o 5) et au bol à lèvres déversée (AT-VN 777-808), cette dernière forme étant moins spécifiquement liée à la boisson. Parallèlement, la céramique à figures rouges livre un certain nombre de coupes, principalement sans tige (AT-FR Ky13 ou Ky14)

(fig. 110, n^o 3), ainsi que des *skyphoi* (AT-FR Ky15 ou Ky16b). L'autre forme un tant soit peu courante est le cratère, principalement du type en cloche (AT-FR Cr4) (fig. 110, n^o 1). On note par ailleurs que les formes peu diffusées en milieu indigène sont ici plus rares qu'auparavant, de sorte qu'on ne trouve que quelques exemplaires de pélikés (fig. 110, n^o 2) et de lékanés à figures rouges. La consommation de vin, avec le cratère pour le mélanger et la coupe pour le boire, reste donc l'argument principal de ce courant d'importation attique.

La présence de séries à vernis noir massaliètes (« pseudo-attiques ») reflète cette utilisation préférentielle de la céramique fine grecque pour tout ce qui se rapporte à la boisson. Reprenant les modèles attiques non seulement sur le plan technique mais également sur le plan typologique (fig. 110, n^{os} 8 à 10), le répertoire comprend en effet pour l'essentiel divers types de coupes à boire. Enfin, d'autres catégories de céramique à vernis noir viennent compléter cette partie du service de table. Largement moins représentées, elles concernent pour l'essentiel des vases appartenant à l'atelier latin des petites estampilles ou provenant d'ateliers encore méconnus de la péninsule Italique.

L'augmentation des taux de céramique non tournée a été évoquée. Ces productions indigènes témoignent de la permanence, voire de la résurgence, d'habitudes de consommation traditionnelles. Dans ce cadre, les formes présentes se résument toujours aux quatre grandes catégories typologiques que sont les urnes, les coupes ou écuelles, les jattes et les couvercles, représentées dans des proportions relativement stables tout au long de l'intervalle chronologique pris en compte (fig. 110, n^{os} 20 à 29 et fig. 112, n^{os} 13 à 19). On note que la proportion d'urnes (notamment de type CNT-LOC U5) est plus importante entre 400 et 325 av. J.-C., tandis que la répartition entre urnes et coupes s'équilibre au milieu du III^e s. Les coupes (fig. 110, n^{os} 25 à 27), principalement à profil convexe et bord évasé (CNT-LOC C1) ou convergent (CNT-LOC C2), semblent faire office de vases polyvalents pour la présentation ou la consommation de nourriture, les jattes semblant, quant à elles, plutôt liées de par leur taille à la préparation ou au service des denrées (fig. 110, n^{os} 28 et 29). Le fait notable est donc encore la place privilégiée accordée à la forme générique de l'urne, éventuellement complétée par un couvercle (fig. 110, n^o 22), en tant que vase à conditionner et à cuire.

La notion de « prix » plus ou moins élevé que l'on peut associer à telle ou telle catégorie céramique est bien évidemment délicate à manier, mais a dû en partie intervenir dans la composition du répertoire domestique lattois. S'il

est probable, pour ne pas dire évident, qu'un vase attique figuré devait avoir plus de prix qu'une coupe non tournée, la gamme des possibles entre ces deux extrêmes doit être assez étendue. La notion de « luxe » doit ici être employée avec précaution, y compris pour la vaisselle fine importée, mais les proportions observées entre les différentes catégories invitent néanmoins à reconnaître une certaine échelle de valeurs. Pour le IV^e s., les estimations proposées tendent à confirmer à la fois la facilité d'acquisition des vases à pâte claire et la relative rareté des vases attiques, notamment figurés, une famille lattoise ayant en moyenne dû acquérir moins de deux vases fins par an (Py, 1999b, p. 655). Réduire l'usage de la céramique non tournée aux seuls arguments économiques n'aurait pourtant guère de sens, et l'on imagine plus volontiers que, sur ce plan, des choix d'ordre pratique et d'ordre culturel sont intervenus de manière complémentaire.

L'exemple de la céramique de cuisine illustre bien ce propos, dans la mesure où l'on privilégie avant tout l'adéquation entre, d'une part la forme choisie (l'urne) et un mode de cuisson (par ébullition), d'autre part entre la fonction en elle-même (cuire) et les propriétés physiques du récipient (supportant les chocs thermiques). Le besoin d'autre chose que la céramique modelée n'existe pas en soi, et vu que la transcription de ces urnes en céramique tournée n'a pas été jugée utile (les proportions de céramique de cuisine tournée régionale régressent depuis le V^e s.), on peut en déduire qu'un tel processus technique ne représentait en réalité aucun véritable progrès. Dans un tel schéma, l'utilisation d'une vaisselle de cuisine exogène (on pense évidemment à la céramique de cuisine grecque) ne peut dès lors qu'être qu'anecdotique, à moins de s'insérer dans une évolution globale des pratiques culinaires liée à des changements culturels plus profonds. Certes, la permanence de l'urne non tournée en tant que vase à cuire « type » présente une certaine ambiguïté ; si à première vue elle répond à des modes de préparation typiquement indigènes, la convergence avec d'autres pratiques méditerranéennes ne laisse guère apparaître d'éventuelles évolutions internes. Quoi qu'il en soit, on ne constate pas à Lattes une quelconque généralisation de la vaisselle de cuisine tournée méditerranéenne, mais au contraire une continuité des usages ancestraux.

Dès lors, l'image que nous donne la céramique de Lattes durant cette période permet de s'interroger sur l'évolution plus globale de cette société indigène, depuis longtemps déjà au contact du monde classique méditerranéen. En effet, si l'on met en perspective la situation telle qu'elle se

présente dans la seconde moitié du V^e s. avec celle que l'on vient d'évoquer pour le IV^e s. et une partie du III^e s., deux phénomènes successifs semblent se dessiner.

Le premier est, dans le courant du V^e s., la relative perméabilité de la société lattoise aux influences extérieures. Celles-ci se manifestent par l'intrusion, sinon brusque du moins rapide, d'éléments de culture matérielle méditerranéenne. C'est le cas de la vaisselle tournée (notamment les céramiques à pâte claire), de la consommation de vin, et plus généralement de la relative diversité des produits et de la faveur particulière alors accordée à la céramique attique. Durant cette étape que l'on peut qualifier de « dynamique », la composante indigène, tout en maintenant certains usages identitaires, emprunte notamment au monde grec un certain nombre de pratiques de consommation. Celles-ci ne sont qu'en partie réinterprétées au travers d'un filtre qui est celui de la culture indigène. Ainsi, la vaisselle tournée utilisée à Lattes est pour l'essentiel une vaisselle importée : à l'inverse de ce que l'on observe en Languedoc occidental, on ne perçoit pas d'artisanat régional particulièrement actif qui développerait un répertoire hybride, associant les techniques grecques à un répertoire formel mêlant modèles allogènes et indigènes. Si production régionale tournée il y a, celle-ci se cantonne pour ainsi dire au répertoire marseillais. De même, et cette remarque vaut pour l'ensemble de la séquence chronologique prise en compte, les céramiques non tournées « indigènes » ne révèlent quant à elles que de rares emprunts typologiques aux répertoires méditerranéens.

Évoquer une société indigène passive face à ces influences externes serait exagéré. Il n'en demeure pas moins que l'évolution du faciès lattois durant l'intervalle 400-325/300 av. J.-C. est révélatrice de l'instauration de nouveaux rapports avec l'extérieur (ici la Méditerranée) et, plus précisément, avec Marseille. L'activité économique de Lattes est à l'évidence florissante, ce qui conforte bien évidemment l'intérêt des négociants grecs pour cette position commerciale. Cette dernière constitue en outre un relais en direction de l'ouest, à un moment (fin du V^e s.-début du IV^e s.) où plus loin dans cette direction est fondée *Agathé* (Agde) dont Strabon laisse entendre qu'elle marque une certaine limite du « domaine » massaliète (Strabon, *Géographie*, IV, 1, 5).

De manière quelque peu paradoxale, au IV^e s., l'ouverture de la société lattoise en direction du monde grec semble se figer sur certains points. Symptomatique est le fait que la vaisselle grecque ou de type grec ne s'imisce pas plus avant dans les pratiques de consommation indigènes.

À l'inverse même, on constate un léger regain dans l'usage des céramiques non tournées traditionnelles. De même, la quasi-exclusivité du vin marseillais pose la question du choix opéré (ou non) à ce niveau par les habitants de *Lattara*. Sans dire pour autant que leur horizon méditerranéen se résumait aux navires arrivant de Marseille, on n'en demeure pas moins assez éloigné de l'image d'un port aux accents bigarrés, pour se rapprocher à l'inverse d'un habitat évoluant de manière quelque peu déconnectée de son contexte indigène languedocien.

LE COURANT ITALIQUE (VERS 225-100)

Si le début du I^{er} s. av. J.-C. constitue une limite quelque peu artificielle pour évoquer le cas de Lattes protohistorique, la fin du III^e s. constitue en revanche une nouvelle période charnière dans l'évolution socio-économique du site, ceci dans un contexte régional lui-même en évolution.

Cette période voit en effet l'arrivée, puis le développement très rapide des importations italiques, et plus particulièrement des amphores (« gréco-italiques », puis « italiques » à partir du dernier quart du II^e s.), ainsi que des céramiques à vernis noir et plus spécialement de la campanienne A.

Ce courant est, on l'a évoqué, amorcé au IV^e s. avec les céramiques à vernis noir de l'atelier des petites estampilles. Il connaît une nouvelle étape après le milieu du III^e s., époque à laquelle on repère les premières campaniennes A anciennes. Celles-ci deviennent rapidement plus nombreuses et constituent déjà 12 % du total des fragments de vaisselle dans le dernier quart du III^e s., pour croître ensuite de manière régulière jusqu'à la fin du II^e s. où elles représentent jusqu'à 30 % du total (fig. 106).

Les arrivages amphoriques suivent cette tendance. Les amphores gréco-italiques apparaissent en effet au même moment que les campaniennes A anciennes et progressent de manière relativement similaire. On perçoit néanmoins un certain décalage chronologique, dans la mesure où la période de forte croissance des arrivages se situe non pas durant l'intervalle des années 225-200 mais bien plutôt dans le premier quart du II^e s. av. J.-C. (fig. 105). Ces importations de vin italien se font aux dépens des productions de Marseille. Les amphores gréco-italiques deviennent ainsi majoritaires à Lattes entre 175 et 150 av. J.-C., avec près de 60 % des fragments d'amphores, et occupent à la fin du II^e s. (avec 90 % du même total) une place relative comparable à celle qu'occupaient les produits marseillais un siècle plus tôt. Si les amphores massaliètes se raréfient

assez rapidement, on constate malgré tout que le vin italien est d'abord consommé sur le littoral ou sur les sites grecs (y compris à Marseille même) avant d'être diffusé vers l'intérieur. En définitive, cela ne fait que refléter un schéma de consommation « méditerranéen » en vigueur à Lattes depuis longtemps. La diffusion des céramiques communes de type italique reste pourtant minoritaire. Une fois encore, on ne perçoit pas à ce niveau un quelconque accroissement de l'imprégnation du fond culturel local.

Si le répertoire de la campanienne A ancienne est encore peu étendu, on assiste durant le II^e s. à une diversification importante de celui-ci. Les formes ouvertes, bols et assiettes, prédominent très largement (fig. 113, n^{os} 1 à 7). Il est alors symptomatique qu'une telle répartition se fasse parallèlement à la raréfaction des coupes en céramique non tournée. À l'inverse des séries à vernis noir des phases antérieures, la campanienne A devient alors d'un usage véritablement courant et concurrence fortement sur les tables lattoises la céramique à pâte claire, qui connaît de nouvelles évolutions typologiques. La céramique non tournée reste elle aussi d'un usage commun, même si la tendance est à la régression de cette production face aux séries tournées. Il s'agit toujours de la principale catégorie de vaisselle utilisée à des fins culinaires.

En marge de ce répertoire quelque peu stéréotypé, dominé très largement par les catégories qui viennent d'être évoquées, on constate durant cette phase, et plus particulièrement dans la seconde moitié du II^e s. av. J.-C., une certaine diversification de la vaisselle présente sur le site. On pense notamment à la céramique de type celtique (fig. 113, n^o 8) ou encore aux communes ibériques (fig. 113, n^{os} 10 et 11), et surtout aux productions grises de la côte catalane (fig. 113, n^o 12) qui représentent de 4 % à 5 % de l'ensemble des fragments de vaisselle durant cette période. Parallèlement, le regain constaté au niveau des amphores ibériques (qui, pour l'essentiel, proviennent également de Catalogne) entre 200 et 125 av. J.-C., permet de reconnaître l'existence d'un courant méridional non négligeable. Les deux phénomènes observés à Lattes, d'un côté le développement des importations d'amphores gréco-italiques, de l'autre celui (certes plus réduit) de produits originaires du nord-est de la péninsule Ibérique, sont sans doute en partie liés, du fait de l'ouverture précoce d'Ampurias à ces mêmes produits italiques. Les Marseillais eux-mêmes semblent bien avoir joué un rôle dans cette diffusion (fret de retour maritime ?) qui, à l'image de ce que l'on observe durant les périodes antérieures, s'appuie sur une diffusion essentiellement littorale.

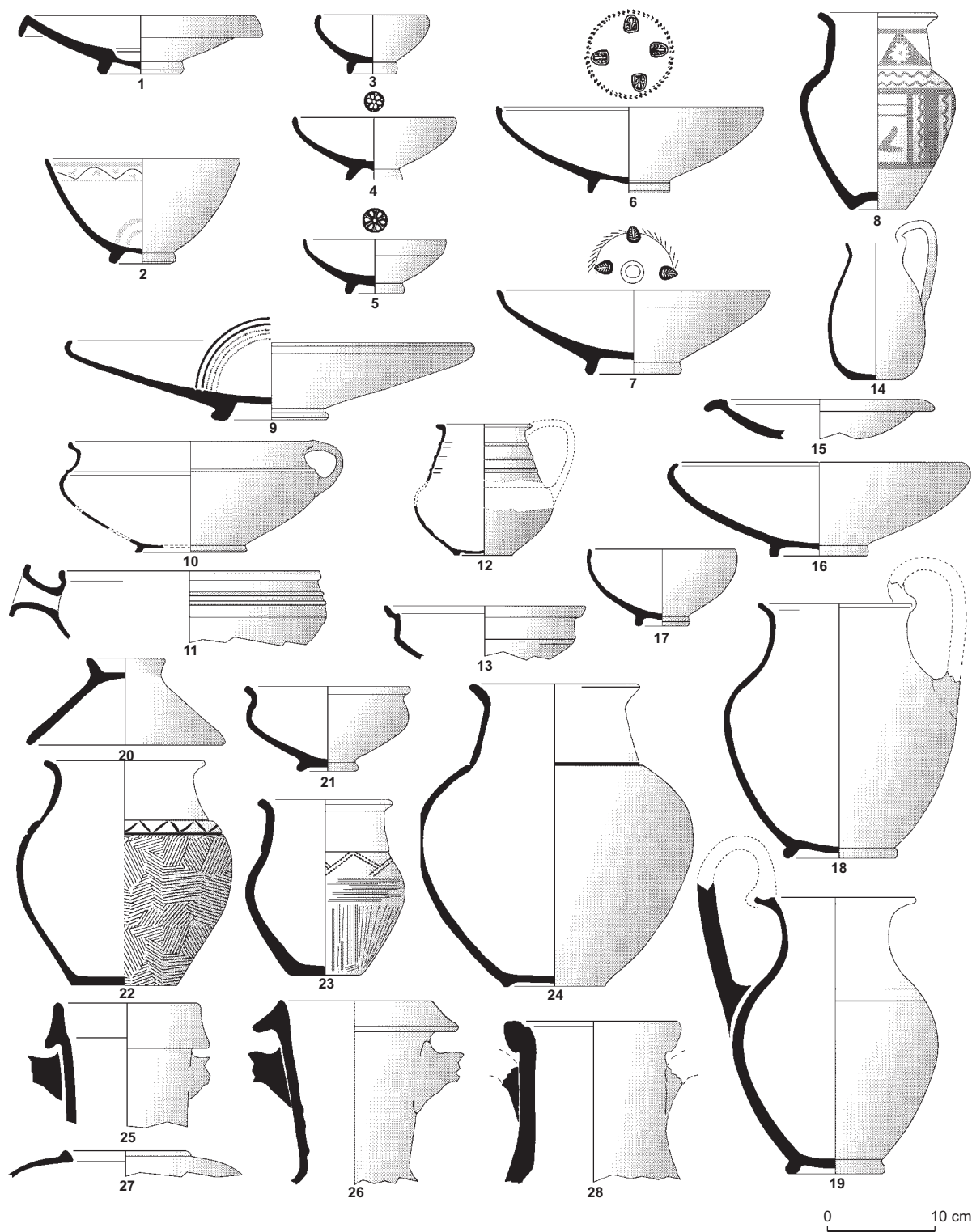


Fig. 113 – Exemples de mobilier céramique lattois du II^e s. av. J.-C. : 1-7, campanienne A ; 8, celtique peinte ; 9, campanienne B ; 10, 11, commune ibérique ; 12, grise de la côte catalane ; 13, commune italique ; 14-19, pâte claire ; 20-24, céramique non tournée du Languedoc oriental ; 25, 26, amphore gréco-italique ; 27, amphore ibérique ; 28, amphore massaliète (DAO : © UFRAL).

Le II^e s. av. J.-C. connaît d'autres évolutions perceptibles au travers du mobilier céramique. On relève ainsi la multiplication des *dolia*. Ces grands récipients sont présents depuis le milieu du V^e s. à des taux à la fois bas et relativement stables, entre 2 % et 5 % du total des fragments, avec toutefois un premier pic à la fin du V^e s. Au début du II^e s. av. J.-C. en revanche, on constate une brusque augmentation de ces taux qui atteignent alors près de 10 % du même total. De tels vases servent d'ordinaire à contenir des céréales, voire de l'huile en contexte méditerranéen. Mais à Lattes, leur multiplication peut aussi s'expliquer par le développement d'une viticulture locale. Divers indices en témoignent : en premier lieu, les prélèvements carpologiques effectués dans les niveaux de cette époque montrent que les pépins de raisin appartenant à des espèces cultivées se multiplient de manière sensible (Py, 1990a). L'utilisation de ces jarres en tant que conteneurs à vin ou cuves de fermentation n'aurait alors rien de surprenant mais, pour

l'heure, aucune structure de production n'a été identifiée sur le site même. L'hypothèse semble en tout cas validée par la récente mise en évidence dans les environs immédiats de l'agglomération protohistorique (fouille préventive de « Port Ariane » à Lattes) de trous de plantation de vigne datés de la fin du III^e s.-début du II^e s. av. J.-C. (Daveau dir., 2007).

À ce moment, les habitants de *Lattara* expriment encore cette dualité perceptible depuis plusieurs siècles, entre ouverture et résistance aux apports externes. Des techniques méditerranéennes de mise en culture et de transformation des produits (ici la vigne et le vin) sont acquises de manière précoce. Dans le même temps, Lattes n'a jamais autant utilisé de vaisselle importée, et pourtant, une fois encore, les gestes associés à la céramique (avec notamment ce désintérêt pour les céramiques de cuisine tournées italo-grecques) témoignent de la permanence d'habitudes indigènes.

UN BILAN SUR LA CIRCULATION MONÉTAIRE PRÉAUGUSTÉENNE À LATTES

Michel PY

Mots-clés. Âge du Fer, numismatique, monnaie, circulation monétaire, économie, troc, échanges.

Résumé. L'analyse récente de près de 6 000 monnaies préaugustéennes recueillies dans les fouilles de Lattes, tant dans les premiers sondages d'Henri Prades que dans les fouilles programmées, a fourni l'occasion de préciser les caractéristiques de l'usage de la monnaie sur le site et de replacer ces données dans le cadre des circulations monétaires protohistoriques en Gaule méridionale. De plus, la découverte de quatre trésors de monnaies d'argent, datés entre la fin du IV^e s. et le milieu du II^e s. av. J.-C., a permis d'aborder la question des relations entre la circulation interne du numéraire, qui ne se développe que fort tard, et la thésaurisation qui apparaît intimement liée sur ce site à l'activité marchande. L'approvisionnement de Lattes en monnaies est dominé durant l'âge du Fer et jusqu'au changement d'ère par les productions massaliètes, toujours majoritaires, voire exclusives aux premières périodes, mais la diversité des autres émissions, notamment méditerranéennes, témoigne à sa manière de l'activité du port.

Key-words. Iron Age, numismatics, coinage, currency circulation, economy, exchange, trade.

Abstract. The recent analysis of nearly 6,000 pre-Augustan coins found during the investigations at Lattes, through the first surveys by Henri Prades as in the programmed excavations, gave the opportunity to define the characteristics in the currency habit on the site and to set these informations in the background of Protohistoric coin circulations in southern Gaul. Besides, the discovery of four silver coin hoards, dated to the end of the 4th century up to mid 3rd century B.C., made it possible to raise the question of relations between local currency circulation, expanding very late and thesaurization which seems connected to trading activities on the site. Coin supplying of Lattes is dominated during the Iron Age until the changing era by Massaliote productions, always being the majority or exclusive to the early periods, but the diversity of other issues, notably Mediterranean, attests in its own way to the port activity.

Translation: Isabelle FAUDET

Schlüsselwörter. Eisenzeit, Numismatik, Münzen, Geldumlauf, Wirtschaft, Tauschhandel, Handel.

Zusammenfassung. Die vor kurzem durchgeführte Analyse von 6 000 voraugusteischen Münzen aus den Grabungen von Lattes, die sowohl aus den ersten Sondierungen von Henri Prades als auch aus den Plangrabungen stammten, bot Gelegenheit den Geldumlauf in Lattes zu untersuchen und die gewonnenen Daten in den Rahmen der frühgeschichtlichen Geldzirkulation in Südgallien einzuordnen. Darüber hinaus hat die Entdeckung von vier Depots von Silbermünzen, die aus der Zeit zwischen dem Ende des 4. und der Mitte des 2. Jahrhunderts v.u.Z. datieren, ermöglicht, die Frage zu stellen nach den Beziehungen zwischen der internen Zirkulation der Münzen, die sich extrem spät entwickelt, und der Thesaurierung, die in Lattes eng mit dem Handel verbunden zu sein scheint. Lattes wird während der Eisenzeit und bis zur Zeitenwende überwiegend und in den ersten Phasen sogar ausschließlich mit Münzen aus Marseille versorgt, doch die Vielfalt der anderen Münzen, insbesondere aus dem Mittelmeerraum, zeugt auf ihre Weise von der Aktivität des Hafens.

Übersetzung: Isa ODENHARDT-DONVEZ

L'histoire monétaire de *Lattara* protohistorique a fait récemment l'objet d'un bilan complet, incluant les découvertes anciennes et récentes, qui a fourni l'occasion d'une révision de la problématique générale de la circulation

monétaire en Gaule méridionale avant l'époque d'Auguste (Py, 2006). Il faut rappeler que ce site offre, avec Toulouse, l'un des plus importants médaillers illustrant cette période dans le midi de la France : les recherches préliminaires



1



2



3

Fig. 114 – Répartition des principales découvertes monétaires et des quatre trésors préromains dans la ville ancienne de Lattara (1) et évocation du trésor d'oboles massaliètes n° 4 (fin du III^e s.) découvert durant la campagne de fouille 2000 (2 et 3) (DAO : © UFRAL ; clichés : M. Py, CNRS).

menées par le groupe archéologique Painlevé avaient livré 1 618 monnaies dispersées dans différents secteurs de l'habitat (dont seules les 531 premières ont été étudiées : Majurel *et al.*, 1976 ; Richard J.-C., 1978), et trois trésors monétaires totalisant au moins 3 839 monnaies (Majurel *et al.*, 1966 et 1967). Les fouilles programmées entamées en 1983 ont fourni jusqu'en 2005 quelque 846 monnaies dispersées et un quatrième trésor de 786 oboles, soit un effectif total de 7 089 monnaies (fig. 114). Parmi elles, une fois déduits quelques exemplaires perdus de certains trésors et les exemplaires frustes de l'habitat, 5 992 monnaies plus ou moins précisément identifiables illustrent les phases préaugustéennes.

Cet ensemble, considérable au plan quantitatif, présente également quelques avantages sur le plan qualitatif par rapport à d'autres collections. D'une part, il a été recueilli sur un site unique et homogène, témoignant d'une occupation particulièrement longue : la période envisagée s'étend en effet sur cinq siècles, de la fin du VI^e s. à la fin du I^{er} s. av. J.-C. (même si la monnaie n'est attestée sur le site qu'à partir du milieu du IV^e s., mais les absences sont aussi significatives), offrant l'opportunité d'une analyse à la fois diachronique et statistique approfondie. D'autre part, une proportion notable des monnaies retrouvées dans les couches d'habitat au cours des fouilles programmées est issue d'unités stratigraphiques précisément documentées et bénéficie d'une datation absolue par le contexte. Enfin, la découverte sur le même lieu, dans l'enceinte de la ville primitive de *Lattara*, de quatre importants trésors monétaires préromains autorise une approche des relations entre circulation et thésaurisation dans un contexte socio-économique de mieux en mieux connu.

Cette agglomération portuaire à laquelle on reconnaît dès l'origine un rôle important dans le développement du commerce régional fonctionne apparemment durant les deux premiers siècles de son histoire sans connaître la monnaie, alors que celle-ci est attestée de part et d'autre, autour de Marseille (Furtwängler, 1978) et dans une moindre mesure sur le littoral du Languedoc occidental. Insistons cependant sur le fait que cette absence reflète l'état actuel des connaissances, et non une donnée définitive : s'il apparaît certain que la monnaie n'est pas utilisée à Lattes entre la fin du VI^e s. et le milieu du IV^e s. av. J.-C. pour les échanges intercommunautaires qui se déroulent encore totalement selon des mécanismes assimilables au troc, l'argument *a silentio* n'offre aucune certitude pour ce qui concerne les transactions avec les négociants méditerranéens qui abordent au port, la découverte future de trésors

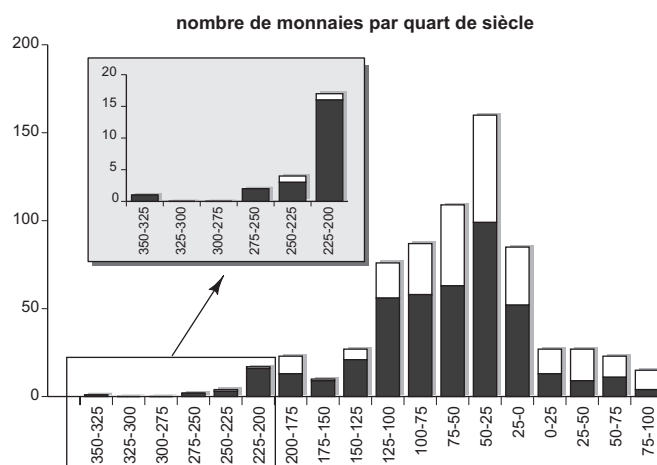


Fig. 115 – Évolution de la circulation monétaire sur le site de Lattes d'après le décompte des monnaies datées par le contexte stratigraphique : en noir, la part de Marseille dans le numéraire (DAO : M. Py, CNRS).

plus anciens que ceux que l'on connaît actuellement n'étant à mon sens nullement exclue.

C'est du moins l'enseignement que l'on peut tirer de l'examen de la phase ultérieure (milieu du IV^e-III^e s.), durant laquelle le numéraire demeure extrêmement rare dans l'habitat (quelques pièces tout au plus) (fig. 115), mais où trois dépôts monétaires représentant plusieurs milliers d'oboles de Marseille en argent ont été découverts dans l'enceinte de la ville (fig. 114). Ces trésors, dans lesquels j'ai proposé de voir les restes de capitaux marchands liés principalement au commerce avec les étrangers, appartiennent à une sphère spécifique au sein de laquelle la monétisation des rapports d'échange a pu progresser de manière beaucoup plus précoce que dans la sphère interne. L'unicité d'origine des monnaies attestées jusqu'à la fin du III^e s., toutes massaliètes, montre clairement que Marseille constitue l'interlocuteur privilégié (pour ne pas dire unique) des *Lattareses*, et illustre, comme les importations de vaisselle et d'amphores de même provenance qui dominent outrageusement le marché local, le quasi monopole que la cité phocéenne a mis en place et consolidé dans cette région, après avoir écarté les négociants étrusques installés à Lattes au début du V^e s.

Un tournant se situe vers la fin du III^e s. av. J.-C., quand apparaissent concurremment les petits et moyens bronzes massaliètes et les premières émissions locales. Ces deux nouveautés portent en germe les caractères de l'évolution ultérieure, faite à la fois de diversification et de développement de l'usage monétaire (fig. 115).

La création de petites dénominations de bronze par Marseille, qui peut être synchronisée avec l'émission des

250-225							
Dénomination	Abréviation	Équivalence	Rapport à l'obole	Poids théorique (en g)	Poids observé (en g)	Moyenne observée (en g)	Type
drachme	DR		6	3,70	3,04 - 4,08	3,64	DRM-11
triobole	TR	1/2 DR	3	1,85	1,74 - 1,95	1,85	DOM-12
obole	OB	1/6 DR	1	0,62	0,5 - 0,7	0,61	OBM-10/11
grand bronze	GB	1/4 OB x 100	1/4	15	9,18 - 17,4	13,76	GBM-13

drachmes



225-210							
Dénomination	Abréviation	Équivalence	Rapport à l'obole	Poids théorique (en g)	Poids observé (en g)	Moyenne observée (en g)	Type
drachme	DR		6	3,70	3,04 - 4,08	3,64	DRM-11
obole	OB	1/6 DR	1	0,62	0,37 - 0,90	0,57 - 0,63	OBM-10/11
grand bronze	GB	1/6 OB x 100	1/6	10,28	6,17 - 15,21	10,14 - 10,26	GBM-14/15



210-90							
Dénomination	Abréviation	Équivalence	Rapport à l'obole	Poids théorique (en g)	Poids observé (en g)	Moyenne observée (en g)	Type
tétrobole	TO		4	2,60	1,52 - 3,26	2,66	DRM-16/50
diobole	DO	1/3 TO	2	0,87	0,73 - 0,96	0,84	DOM-56/57
obole	OB	1/4 TO	1	0,65	0,40 - 0,85	0,63	OBM-10/11
hémiobole	HO	1/2 OB	1/2	0,33	0,15 - 0,39	0,32	OBM-10/11 lég.
grand bronze	GB	1/8 OB x 100	1/8	8,13	4,08 - 12,54	7,36 - 8,13	GBM-22/23/27
moyen bronze	MB	1/2 GB	1/16	4,06	2,05 - 6,79	4,11 - 4,01	MBM-28/33
petit bronze	PB	1/2 MB	1/32	2,03	1,20 - 3,69	1,96	PBM-29/50
petit bronze léger	PBL	1/2 PB	1/64	1,02	0,80 - 1,34	1,06	PBM29/30 lég.



90-49							
Dénomination	Abréviation	Équivalence	Rapport à l'obole	Poids théorique (en g)	Poids observé (en g)	Moyenne observée (en g)	Type
tétrobole	PO		4	2,30	0,85 - 2,93	2,30	DRM-54/56
obole	OB	1/4 TO	1	0,58	0,40 - 0,67	0,52	OBM-10/11
petit bronze	PB	1/32 O x 100	1/32	1,80	0,71 - 3,40	1,69	PBM-51/68
très petit bronze	TPB	1/5 PB	1/160	0,36	0,14 - 0,74	0,39	PBM-97/98

oboles

grands bronzes

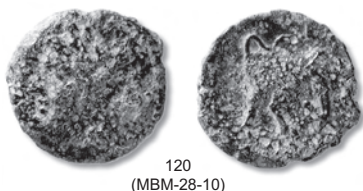


au taureau ————— au trépied



moyens bronzes

petits bronzes



au taureau cornupète ————— au taureau passant



très petits bronzes

petits bronzes tardifs



Fig. 116 – Le système monétaire de Marseille de la fin du III^e s. au I^{er} s. av. J.-C. : principaux types, métrologie et chronologie des étapes successives d'après les fouilles de Lattes et les datations archéologiques disponibles en Gaule méridionale (toutes les monnaies figurées proviennent de Lattes et sont reproduites grandeur nature) (DAO et clichés : M. Py, CNRS).

drachmes légères (Depeyrot, 1999), joua en Gaule du Sud un rôle certainement majeur dans la propagation de l'usage des monnaies dans les sociétés autochtones. Pour autant, ce processus fut en vérité relativement lent, puisque plusieurs générations séparent son enclenchement de ses effets réels. L'analyse des contextes de découverte lattois a permis de confirmer la datation de cette réforme dans les dernières décennies du III^e s. (fig. 116), et d'écarter définitivement la théorie développée par C. Brenot selon laquelle Marseille aurait émis une unique dénomination de bronze, progressivement dévaluée en fonction des réformes monétaires de Rome (Brenot, 1990 et 1996). Elle a montré aussi l'aspect très progressif de la diffusion de ces monnaies, qui restent rares jusqu'à la fin du II^e s. dans le monde indigène, où l'augmentation des liquidités tient plus à l'accumulation d'espèces circulant pendant une longue période qu'à l'augmentation des frappes par le centre émetteur.

Les découvertes d'une monnaie à la croix dans un niveau de la fin du III^e s. (Us 4475) et de sept autres dans un contexte des premières années du II^e s. (Us 52104) sont également importantes en ce qu'elles permettent, pour la première fois, de valider par la stratigraphie l'hypothèse d'une création ancienne de ces espèces d'argent languedociennes (Soutou, 1966 ; Allen, 1969 ; Depeyrot, 2002), rendant obsolète la chronologie basse proposée par certains sur la base d'arguments historiques contestables (Richard J.-C., 1970 ; Clavel, 1970 ; Colbert de Beaulieu, 1973). La révision du trésor n° 3, formé de 850 monnaies à la croix relevant toutes de types occidentaux (parmi lesquels cinq pièces à légende ibérique) et enfouies aux alentours du milieu du II^e s., a également souligné les dangers que pouvait présenter la localisation des émissions en utilisant principalement les dépôts monétaires, tout en confirmant sur le plan quantitatif la persistance d'un décalage d'échelle entre thésaurisation et circulation.

Ce n'est cependant qu'à partir du dernier quart du II^e s. que le numéraire devient assez courant dans l'habitat : Lattes ne se singularise donc pas de son environnement indigène quant à la chronologie de la monétisation des échanges internes, seule l'estimation calibrée de la quantité de monnaies en usage montrant une différence notable entre le port et son hinterland. Les données numismatiques apparaissent sur ce point en totale concordance avec les conclusions tirées de la diffusion des vaisselles et des amphores d'origine méditerranéenne, dont l'apparition est synchronique sur la côte et dans l'intérieur mais dont le volume est nettement différent ; ce trait pouvant être interprété

comme une conséquence indirecte de l'activité marchande du comptoir portuaire induisant un niveau de consommation supérieur à celui des zones rurales.

La situation au I^{er} s. av. J.-C. est plus complexe du fait de la multiplication des frappes régionales et de l'ouverture des circuits de circulation. Ces nouvelles émissions et importations s'ajoutent aux apports de Marseille, dont la production monétaire ne faiblit pas jusqu'à sa chute devant les armées de César en 49 et dont les monnaies (désormais surtout des petits bronzes) restent largement en usage à Lattes jusqu'à l'époque augustéenne (fig. 116). Dans la partie orientale de la Gaule méditerranéenne, entre les Alpes et l'Hérault, c'est même Marseille, nonobstant la conquête militaire de la *Provincia*, qui sert jusqu'à l'époque triumvirale (et parfois au-delà) de référence métrologique et bien souvent iconographique pour les émissions régionales.

Ces dernières sont à Lattes principalement originaires de la région nîmoise et de la basse vallée du Rhône (y compris une importante série de potins méridionaux), tandis qu'aucun indice ne permet actuellement de caractériser d'émissions que l'on pourrait attribuer à Lattes même. Cet accrochage à l'Est reste cohérent avec l'inclusion séculaire du site dans le domaine d'influence massaliète, qui explique la modicité des apports monétaires en provenance du monde ibérique et ibéro-languedocien. Il explique aussi, parallèlement à d'autres considérations concernant l'usage spécifique du monnayage d'argent et les probables ponctions coloniales, la rareté permanente du numéraire romain, les deniers étant ici particulièrement peu fréquents.

L'importance et la chronologie des monnayages en provenance de la Gaule chevelue ont pu être discutées sur la base de la réalité objective : celle-ci ne laisse que peu de place aux vieilles théories sur l'empire arverne et sur une prétendue domination celtique sur le Midi méditerranéen, malgré les déclarations emphatiques de Strabon (*Géographie*, IV, 2, 3). Les statères d'or gaulois sont absents de Lattes, rares et pour la plupart tardifs ailleurs, et l'on ne saurait sur cette documentation continuer à valider la théorie générale naguère imposée à la numismatique méridionale par le D^r Colbert de Beaulieu (1974). La chronologie de la diffusion des monnaies continentales, telle qu'elle ressort de la stratigraphie de Lattes, interdit également d'expliquer par la guerre des Gaules et les mouvements des troupes romaines qu'elle entraîna (Gentric, 1981), une diffusion qui apparaît plus précoce et liée principalement aux relations commerciales. Le même raisonnement peut d'ailleurs être appliqué aux quelques monnaies étrangères

(ibériques, puniques, magno-grecques, grecques continentales et orientales) qui parviennent sur le littoral gaulois depuis les quatre coins de la Méditerranée.

La phase « protohistorique » de cette histoire numismatique se termine avec l'apparition des modules romanisés et les réformes augustéennes à l'origine de la création des *dupondii* de Nîmes au crocodile. Les décomptes effectués à

Lattes, rendant compte d'un affaiblissement à cette époque de la masse monétaire en circulation, ont permis de poser, à défaut de le résoudre, le problème de la déflation dont on observe la poursuite durant tout le Haut-Empire (fig. 115). L'approfondissement de cette question reviendra à l'étude de la circulation monétaire romaine sur le site de Lattes, qui reste à faire.

NOUVELLES DONNÉES SUR *LATTARA* ROMAINE

Gaël PIQUÈS et Verónica MARTÍNEZ

Mots-clés. *Époque romaine, restructurations urbaines, enclos votif, artisanat, forge, four de potier, puits, sauce de poisson.*

Résumé. *L'extension de l'exploration de l'agglomération de Lattara a permis l'acquisition de nouvelles connaissances sur l'époque romaine, qui jusqu'alors faisaient défaut dans cette partie de la ville en raison de l'arasement presque systématique des niveaux récents par les travaux agricoles. Ces informations concernent tout d'abord l'évolution de l'urbanisme intra muros, qui fait l'objet à partir de l'époque augustéenne de profondes transformations. Pour le Haut-Empire, on a pu mettre en évidence plusieurs témoignages d'activités artisanales : four de potier avec une importante production d'amphores gauloises, forge, production de sauce de poisson. Notre vision de l'instrumentum gallo-romain et de l'évolution du paysage urbain a été renouvelée par les données extraites du comblement de onze puits récemment fouillés, qui éclairent de manière originale le devenir de la ville durant les derniers siècles de son occupation.*

Key-words. *Roman period, urban restructurations, cult enclosure, crafts, forge, potter wheel, pits, fish sauce.*

Abstract. *Due to the extending surface of excavations at Lattara, new facts on the Roman period have been established, lacking before in this part of the town because the recent levels were levelled by agricultural works. These informations first concern the evolution in urbanism intra muros which follows deep transformations from the Augustan period. For the Early Empire, evidence of crafts is shown: a kiln with a mass production of Gaulish amphorae, a forge and fish sauce production. Our knowledge of Gallo-Roman artefacts and of the urban landscape evolution is renewed by evidence provided by the filling of eleven pits lately excavated, which gets clear, from this original aspect, the future of the town during the last centuries of its occupation.*

Translation: Isabelle FAUDET

Schlüsselwörter. *Römische Zeit, städtische Umstrukturierungen, Kultbereich, Schmiede, Töpferofen, Brunnen, Fischsauce.*

Zusammenfassung. *Durch die Erweiterung des Grabungsareals von Lattara konnten neue Erkenntnisse über die römische Zeit gewonnen werden, die in diesem Teil der Stadt bis dahin gefehlt hatten, weil die entsprechenden Schichten durch den Ackerbau fast abgetragen worden waren. Diese Informationen betreffen zunächst die Entwicklung des Urbanismus intra muros, der sich seit der augusteischen Zeit grundlegend gewandelt hat. Für die frühe Kaiserzeit konnten mehrere handwerkliche Tätigkeiten nachgewiesen werden: ein Töpferofen mit einer beträchtlichen Produktion von gallischen Amphoren, eine Schmiede und die Produktion von Fischsauce. Unsere Vision des gallo-römischen instrumentum und der Entwicklung der Stadtlandschaft wurde durch Ergebnisse aus der Verfüllung von 11 kürzlich ergrabenen Brunnen ergänzt, die auf originelle Weise die Entwicklung der Stadt in den letzten Jahrhunderten ihrer Besiedlung dokumentieren.*

Übersetzung: Isa ODENHARDT-DONVEZ

Jusqu'à ces dernières années, notre connaissance de Lattes romaine reposait pour l'essentiel sur des données recueillies hors les murs de la ville primitive, à l'occasion des sondages pionniers d'Henri Prades et de l'exploration de la zone portuaire (Py, 1988 ; Py, Garcia, 1993 ; *Lattara*, 15). À l'intérieur de l'enceinte, où se concentrent les fouilles programmées, les données étaient très lacunaires en raison de l'arasement presque systématique des vestiges d'époque romaine par les travaux agricoles

modernes. Seuls les îlots 3 et 5 avaient fourni quelques niveaux de cette phase (Chazelles, 1990 ; Sternberg, 1994).

Afin d'apporter de nouveaux éléments sur les périodes récentes de la ville, un programme de fouille a été entamé en 1998 sur un ensemble de puits susceptibles de livrer une documentation significative sur la civilisation matérielle locale et l'environnement du site durant les derniers siècles de son occupation.

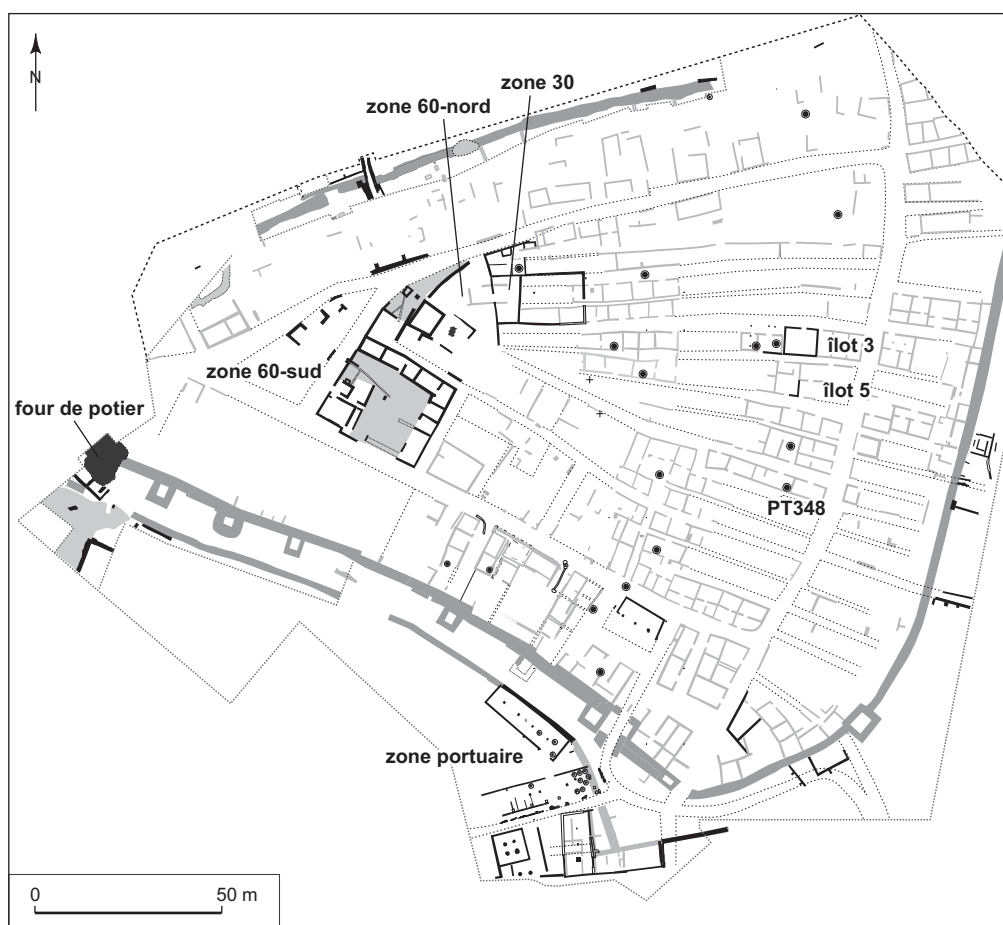


Fig. 117 – Localisation des vestiges d'époque romaine dans l'enceinte et aux abords immédiats de Lattara (DAO : © UFRAL).

Parallèlement, les décapages extensifs menés dans la moitié ouest de la ville, sur les bas de pente du « tell », avaient révélé la préservation de niveaux datés à première vue de l'époque augustéenne et du Haut-Empire. Compte tenu du caractère incertain des connaissances sur ces périodes, un programme de fouille concernant les niveaux récents du gisement a été mis en place dans ce secteur. Ce programme, conduit par M. Monteil de 1998 à 2000, a été poursuivi jusqu'en 2006 par G. Piquès. Pour avoir une vision la plus large possible de la trame urbaine, les fouilles se sont étendues sur environ 4 150 m² dans les zones 60-sud, 60-nord et 30 (fig. 117).

Enfin, à l'occasion de l'exploration de la courtine méridionale de l'enceinte, on a mis au jour un dépotoir de four de potier qui est venu s'ajouter à d'autres témoignages d'activité artisanale d'époque gallo-romaine, à savoir une forge et une production de sauce de poisson.

La présentation de ces nouveaux éléments permet de compléter le bilan sur Lattes romaine mené il y a quelques années à l'occasion d'une enquête sur les agglomérations secondaires du Languedoc-Roussillon (Monteil, Sanchez, 2002).

L'APPORT DES FOUILLES EXTENSIVES : DE NOUVELLES DONNÉES SUR L'URBANISME

AMÉNAGEMENT ET ÉVOLUTION D'UN ESPACE PUBLIC

L'exploration de la zone 60-nord présentait un intérêt particulier du fait de sa localisation à la convergence de plusieurs rues, laissant présager l'existence d'un espace public. Les recherches ont en effet permis de circonscrire

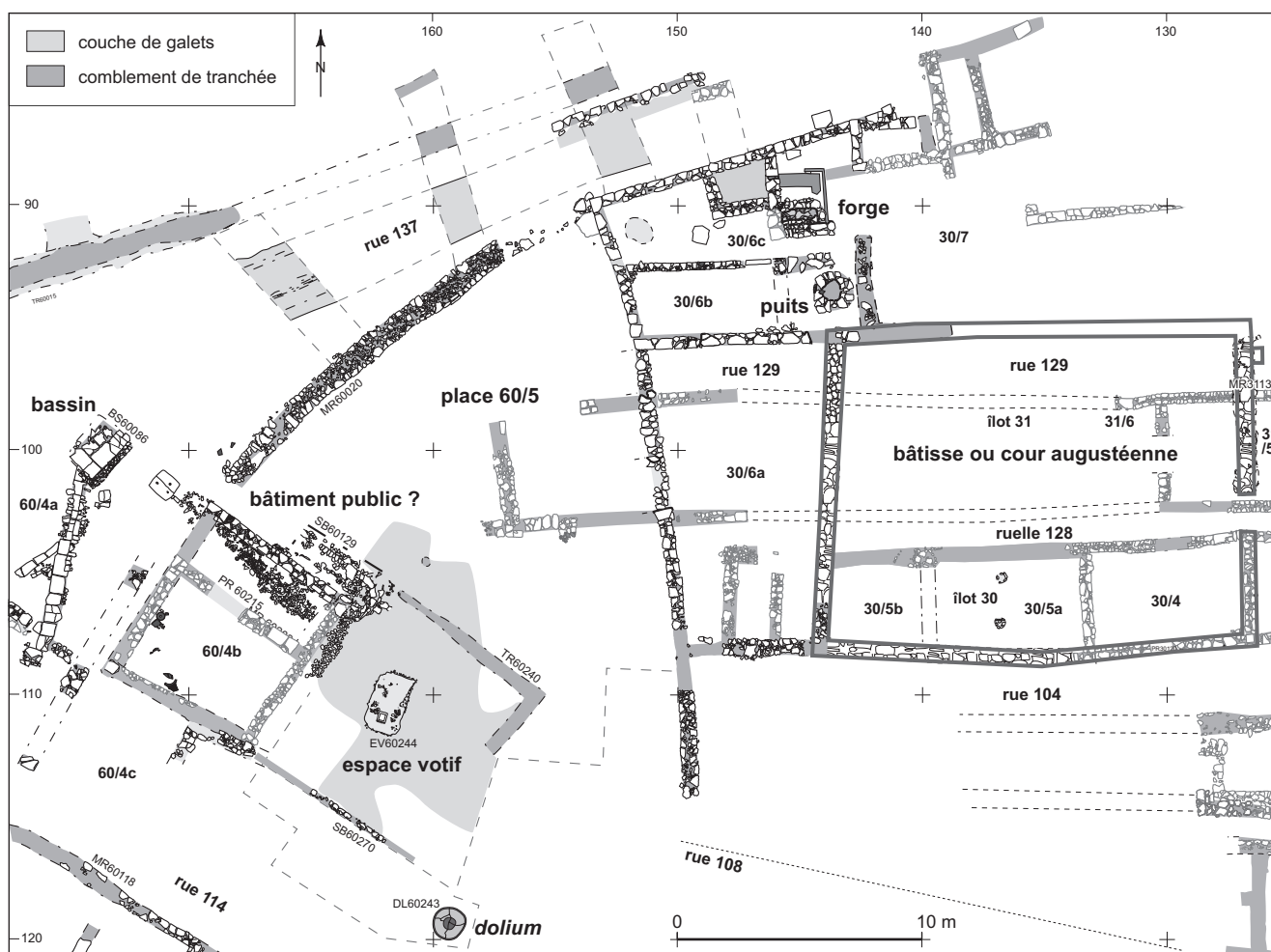


Fig. 118 – Plan des zones 60-nord, 30 et 31 de Lattara (DAO : © UFRAL).

une place triangulaire d'une superficie d'environ 300 m², située entre les rues 137 au nord et 114 au sud, et sur laquelle débouchaient les rues 129, 108 et 104 (fig. 118). Cette place n'a pas toujours eu la même vocation ou du moins la même superficie. Son aménagement intervient dans le courant du troisième quart du I^{er} s. av. J.-C. au détriment d'une architecture préexistante correspondant au prolongement des îlots 30 et 31, qui voient leur étendue réduite vers l'est. Les murs ainsi épierrés sont recouverts d'une couche de limon et de cailloutis constituant un sol de circulation.

Cette nouvelle organisation de l'espace s'accompagne de l'implantation d'une aire votive mitoyenne d'un petit édifice localisé en bout de place, pour lequel l'hypothèse d'un bâtiment cultuel a été avancée. Cet édifice couvrant le secteur 4b est aménagé à partir d'un épais remblai de nivel-

lement recouvrant un espace domestique. Ses limites n'ont pu être cernées dans leur totalité, le côté nord-est étant masqué par un mur et un trottoir d'époque augustéenne. La partie connue comprend une pièce (*cella* ?) présentant une ouverture au nord qui donne sur un espace empierré se poursuivant sous le mur postérieur. Au sein de cet empierré se dessine en négatif l'emplacement de deux poteaux qui pouvaient soutenir un porche.

Au sud-est, ce bâtiment est mitoyen d'un espace enclos, pavé de galets et présentant dans sa partie centrale une dépression rectangulaire de 2,50 m de long sur 1,50 m de large. Dans cette fosse repose un socle de stèle ou de pilier bordé par deux calages de poteaux. Devant ces aménagements ont été retrouvés quelques restes de faune et quatorze monnaies dont sept étaient concentrées autour d'un petit amas de pierres (fig. 119 et 120).

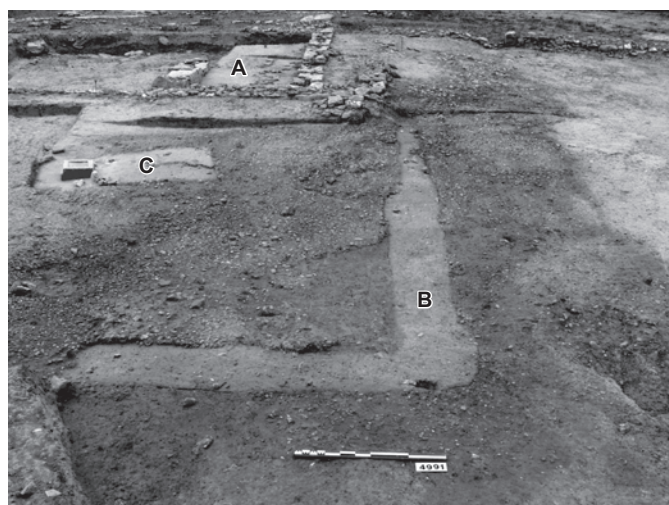


Fig. 119 – Partie sud de la place 60/5 de Lattara : **A**, bâtiment 60/4b ; **B**, enclos TR60240 ; **C**, espace votif EV60244. Vue prise de l'est (photo : © UFRAL).

Aux alentours du changement d'ère, l'édifice couvrant le secteur 4b est rehaussé et ne constitue plus qu'une seule pièce bordée au nord-est et au sud-est par un trottoir maintenu par un glacis. Ce trottoir qui existe déjà à l'état antérieur, au moins du côté sud-est, est lui-même recouvert par un remblai qui vient également noyer l'espace votif.

Les limites de ce bâtiment, déconnecté à l'ouest et au sud de tout niveau contemporain du fait des destructions agricoles, doivent être considérées avec prudence. Faute de sol conservé, il est également impossible de prouver qu'il s'agit d'un bâtiment à caractère public, même si le plan et l'isolement de la structure, peu compatibles avec l'hypothèse d'une habitation, peuvent le suggérer.

Plusieurs autres constructions contemporaines se situent aux abords de la place. Il s'agit, d'une part, d'un bâtiment couvrant les secteurs 6c et 6b de l'îlot 30 qui a abrité à certaines périodes des installations à vocation artisanale et, d'autre part, d'un large mur fermant la place au nord qui semble avoir joué un rôle de soutènement et aux extrémités duquel se trouvaient deux ouvertures de 2 m de large qui permettaient un accès à la place depuis la rue 137.

La place elle-même ne connaît pas de modifications majeures jusqu'au troisième quart du I^{er} s. apr. J.-C., période à laquelle elle fait l'objet d'un important apport de sédiments surhaussant son sol. C'est au cours de ce remblaiement qu'est construit un mur clôturant au nord le secteur 30/6a. Si cette structure reste isolée, elle présente néanmoins l'intérêt d'être constituée de plusieurs blocs d'architecture monumentale en remploi, dont un élément de corniche

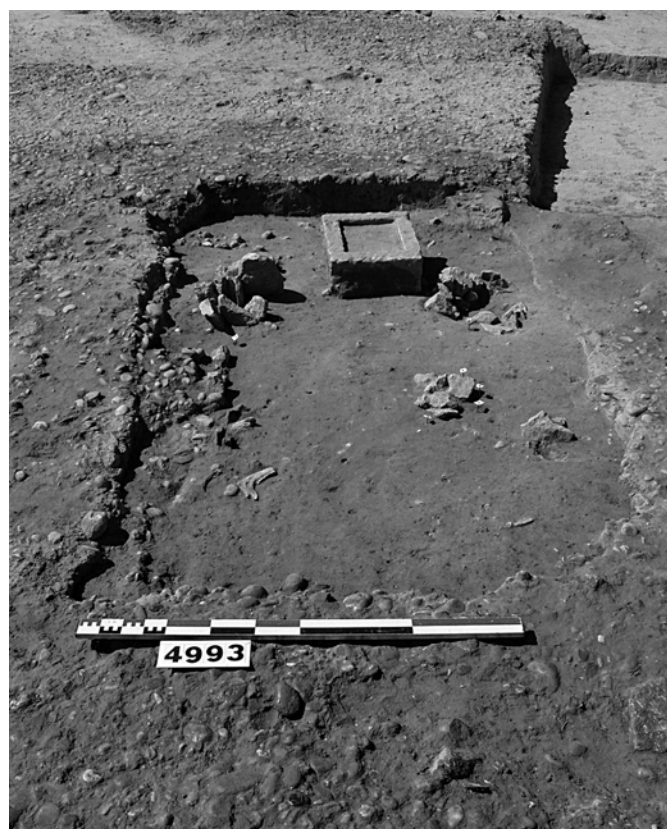


Fig. 120 – Socle de stèle ou pilier conservé au centre de l'espace votif EV60244 de Lattara. Vue prise du nord (photo : © UFRAL).

qui pourrait se rapporter à un bâtiment public localisé à l'origine dans les parages.

LES RESTRUCTURATIONS D'ÉPOQUE AUGUSTÉENNE

À la fin du I^{er} s. av. J.-C., le cœur de la ville primitive fait l'objet de transformations profondes qui se traduisent dans les zones 60-sud, 30 et 31 par l'arasement de plusieurs îlots d'habitation et la condamnation de rues auxquelles se superposent de nouvelles constructions.

Les vestiges mis au jour dans la zone 60-sud permettent de restituer le plan d'une vaste maison de près de 725 m² (25 m sur 29 m) dont les axes s'alignent sur ceux des quartiers antérieurs qu'elle recouvre (Monteil *et al.*, 2000). Cette demeure est constituée d'une cour centrale de 220 m² autour de laquelle s'agencent une grande pièce à l'angle sud-ouest, une aile composée de trois pièces au nord-est et le début d'une autre aile au sud-est. Si le plan a pu être appréhendé à peu près complètement, la conservation des

sols est très lacunaire en raison de leur écrêtement par les travaux agricoles modernes. Deux pièces au moins disposaient d'un sol construit qui, dans un cas, prend la forme d'un pavage en *opus signinum* à décor noir et blanc. Dans la cour, l'élément le plus remarquable est un long caniveau qui démarre au centre de l'aire ouverte à l'aplomb d'une dalle de pierre de 1 m de côté qui pourrait correspondre à une base de bassin ou de fontaine. La couverture et le sommet du caniveau ont disparu, tout comme le dernier sol de fonctionnement de la cour supporté par un remblai. Si l'on en juge par les mobiliers les plus récents, l'abandon de la maison n'est sans doute guère postérieur au troisième quart du I^{er} s. apr. J.-C.

Une restructuration analogue d'anciens quartiers d'habitation a été observée en limite sud de la place 60/5, à environ 30 m au nord-est de la maison 60-sud (fig. 118). Elle est marquée par la construction d'un édifice couvrant les îlots 31 et 30, la rue 129 et la ruelle 128, dont ne subsiste que le radier de fondation des murs bordiers. Ses limites qui s'appuient en partie sur les murs des îlots préexistants dessinent un quadrilatère de 18 m sur 13 m, comportant une ouverture à l'est à l'aplomb de la ruelle 128. Dans la partie *intra muros*, couvrant près de 230 m², aucun sol ni structure contemporaine du bâtiment n'est conservé.

Aux abords immédiats, seuls les secteurs 6b et 6c de la zone 30, situés légèrement en contrebas, ont été plus ou moins préservés des destructions modernes. L'architecture augustéenne mise au jour semble se rattacher à l'édifice précédent, dont les limites pourraient constituer le pourtour d'une vaste cour intérieure de dimension comparable à celle de la maison de la zone 60-sud. L'aile couvrant le secteur 6b/c est aménagée autour du changement d'ère à l'emplacement d'un îlot bordé au sud par la rue 129. Les murs de façade implantés ou reconstruits dans de profondes tranchées de fondation soutiennent un épais remblai préalable à l'aménagement d'un sol. L'état le mieux cerné de ce corps de bâtiment se rapporte à un atelier de forgeron de la première moitié du I^{er} s. apr. J.-C.

NOUVELLES DONNÉES SUR L'ARTISANAT DE L'ÉPOQUE ROMAINE

Malgré l'arasement important des vestiges, quelques témoignages concrets d'activités artisanales ont pu être mis en évidence. Il s'agit, tout d'abord, de la forge dégagée dans le secteur 6c de la zone 30 dont les sols et les structures associées sont assez bien conservés. S'y ajoutent les restes

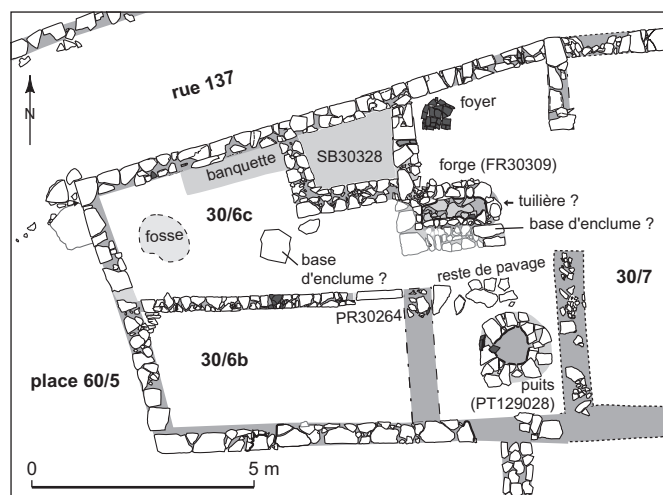


Fig. 121 – Plan de l'atelier de forgeron des secteurs 6b et 6c de la zone 30 de Lattara (DAO : © UFRAL).

d'un four de potier reconnu à l'occasion de la fouille de l'enceinte méridionale et les indices d'une production de sauce de poisson, caractérisée à partir des déchets rejetés dans le comblement d'un puits (fig. 121).

UN ATELIER DE FORGERON

Cet atelier, daté de la première moitié du I^{er} s. apr. J.-C., est situé dans un bâtiment couvert disposant d'une pièce d'angle (zone 30, secteur 6b) autour de laquelle se répartissent dans le secteur 6c des structures liées à une activité de forge (fig. 121 et 122).

Le foyer de forge, construit avec des moellons de calcaire gréseux disposés sur deux assises, est conservé sur 40 cm de haut et s'étend d'est en ouest sur 1,50 m de long et 0,55 m de large (fig. 123). Le fond du foyer est pavé sur à peu près toute sa surface avec des pierres (poudingue, calcaire gréseux et tuiles en calcaire tendre), excepté à l'extrémité est où des éléments ont été arrachés. C'est à cet endroit, où les parois sont le plus rubéfiées, que débouche un conduit, large de 12 cm et haut de 8 cm, ménagé dans la paroi est, qui pouvait être destiné à recevoir une tuyère.

Le comblement de cette structure était constitué d'une terre limoneuse, très meuble, de couleur noirâtre, qui a été fouillée en trois décapages. Dans chacun d'entre eux ont été retrouvés des fragments de barre de fer de 3 cm à 3,50 cm de largeur et de 1 cm à 1,30 cm d'épaisseur, au total une vingtaine, auxquels s'ajoutent une trentaine de plaquettes de barre délitées. Quelques rares battitures globulaires et



Fig. 122 – L'atelier de forgeron du secteur 6c de la zone 30 de Lattara. Vue prise de l'ouest (photo : © UFRAL).

lamellaires ont également été recueillies parmi les refus de tamis. En revanche, aucune scorie n'a été retrouvée, le reste du mobilier étant composé de quelques tessons de céramique, de clous et de fragments d'enduit peint. L'homogénéité du remplissage et la nature du mobilier donnent l'image d'un comblement rapide avec de la terre rapportée, ce qui implique que cette structure était nettoyée au moment de son comblement.

Aux abords de la forge, plusieurs autres fragments de barres de fer ont été retrouvés sur le sol de circulation. De largeur et d'épaisseur identiques à celles retrouvées dans le comblement du foyer, ces chutes de découpes renvoient à la forge de produits standardisés.

Parmi le mobilier, seule une petite enclume trouvée sur la structure SB30328 se rapporte à cette activité. Cette structure, construite avant l'implantation de la forge (autour du changement d'ère), correspond à une plateforme de 2 m de côté, constituée de quatre murets maintenant un remplissage fait de blocs et de pierres pris dans un



Fig. 123 – Foyer de la forge FR30309 du secteur 6c de la zone 30 de Lattara. Vue prise de l'ouest (photo : © UFRAL).

sédiment limoneux. Un conduit, aménagé à travers le mur est, débouchait sur un bassin en béton de tuileau à l'emplacement duquel fut implantée la forge.

L'hypothèse d'une base de pressoir a été avancée, bien que les arguments en ce sens soient très ténus. Le fait est que si le bassin a été détruit par l'implantation de la forge, cette structure fut en revanche préservée. S'agissait-il d'un plan de travail ? D'autres emplacements pour un socle d'enclume peuvent être suggérés. Le plus adéquat se situerait à proximité du foyer de forge : il s'agit de deux blocs de calcaire froid disposés sur l'arase d'un mur épierré contre lequel s'appuie le parement sud du foyer. Ils ne présentent pas d'impact mais ont pu néanmoins soutenir un billot. Un autre agencement semblable a été observé à 2 m à l'ouest de la forge, où des battitures lamellaires ont été

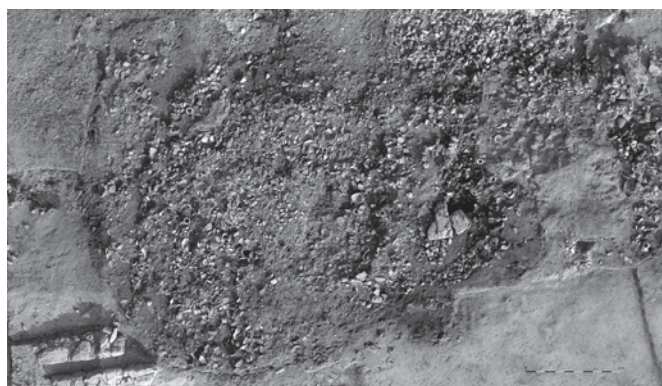
retrouvées autour d'une dalle de pierre qui a pu également soutenir une enclume.

Enfin, il est vraisemblable que l'eau nécessaire à cette activité de forge était fournie par un puits (PT129028) situé à l'angle sud-ouest de l'atelier, autour duquel était disposé un pavage reposant sur le sol de circulation contemporain de la forge (fig. 121). Son comblement, en partie fouillé, a livré un matériel céramique peu abondant mais suffisant pour situer son abandon dans le troisième quart du 1^{er} s. apr. J.-C. (Buxó, Piquès, 2005).

UN DÉPOTOIR DE FOUR DE POTIER

À partir de la période augustéenne, la courtine méridionale de l'enceinte fait l'objet de transformations liées à l'extension de l'urbanisme vers l'étang (voir Py, López, Asensio, *supra*, p. 71-89). À l'extrémité ouest de cette courtine, l'avant-mur est démoli pour laisser place à un puissant remblai destiné à urbaniser l'ensemble de la zone où les vestiges de deux bâtiments d'époque julio-claudienne ont été repérés.

Dans la seconde moitié du 1^{er} s. apr. J.-C., cette zone est occupée par un atelier de potiers (zone 23, secteur 22 ; zone 36, secteur 8). Le seul témoignage qui en reste est une grande fosse-dépotoir d'une surface supérieure à 100 m², comblée par des niveaux charbonneux et limoneux et par un abondant matériel céramique (FR36136). Plus de 55 000 tessons, correspondant au minimum à 1 507 individus, ont été collectés, parmi lesquels les amphores de type Gauloise sont très majoritaires (fig. 124). De gros amas d'argile brute font aussi partie du remplissage. Elles sont de deux natures : argiles jaunes appelées *taparas* de la plaine de Mauguio et argiles rouges de l'ancienne terrasse alluviale rhodanienne (Blanchemanche, 2000, p. 48 ; *Carte géologique*, Lunel, 1970, XXVIII-43). Par leur texture et leur composition, notablement grossières, elles peuvent correspondre à des rebuts, après décantation, d'argiles utilisées dans la fabrication de céramique. Les rejets de cette production, ratés de cuisson, pièces déformées et poches d'argile vitrifiées par l'action du feu sont également bien attestés, de même que des couches de terre rubéfiée comportant des scories d'argile qui semblent correspondre à des phases de nettoyage, de réparation ou de destruction d'un ou plusieurs fours. Bien qu'aucune structure de combustion n'ait été repérée, la forme et les dimensions de cette fosse semblent correspondre à la chambre de chauffe et à l'ouverture de l'alandier d'un four de potiers de grande dimension installé précédemment et probablement démoli. Les grosses briques et



1



2

Fig. 124 – Four FR36136 du secteur 22 de la zone 23 : 1, vue verticale du comblement de la fosse (le nord est à droite) ; 2, vue d'ensemble du comblement de la fosse en cours de fouille. Vue prise de l'est (photos : © UFRAL).

les briquettes rubéfiées de formes et de dimensions diverses, issues du comblement, s'assimilent quant à elles aux différents éléments constitutifs d'un four de potier postérieur détruit, qui aurait été situé à proximité de la fosse.

L'existence d'une production multiple d'un atelier de potier est rendue évidente par la caractérisation archéométrique de tous ces matériaux. Les analyses de fluorescence de rayons X (FRX) et de diffraction de rayons X (DRX), menées en collaboration avec l'ERAUB (*Equip de recerca arqueomètrica de la universitat de Barcelona*), ont permis d'identifier trois groupes de référence (GR) (Picon, 1973) et de déterminer les processus technologiques suivis dans la production de l'atelier lattois (Heimann, 1989 ; Sillar, Tite, 2000 ; Schiffer, 2001). Les méthodes d'analyse ont été précédemment décrites (Martínez *et al.*, 2005). Les résultats montrent une production très monogénique, homogène et standardisée, caractérisée par l'utilisation d'argiles calcaires (11 %-14 % CaO) et des températures de cuisson équivalentes, comprises entre 850 °C et 1 000 °C. Ces différences de cuisson sont observables dans les caractéristiques physiques

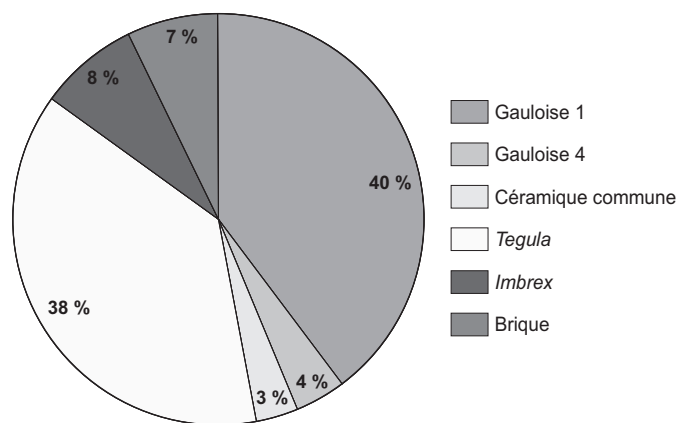


Fig. 125 – Répartition en pourcentages du nombre minimum d'amphores Gauloise 1 et Gauloise 4, de céramique commune à pâte claire, de tuiles et de briques extraites de la fosse du four FR36136.

des céramiques. Ainsi, les pots moins cuits gardent une coloration claire rougeâtre, tandis que les pots cuits à haute température sont passés à des tonalités plutôt claires, comme les céramiques communes, marron clair foncé, pour les amphores et les tuiles, et marron verdâtre, pour les briques (López, Martínez, 2006).

La production de l'atelier de Lattes comprend tout d'abord des amphores de type Gauloise 1, qui sont les plus abondantes, et des Gauloise 4 (fig. 125). Deux modules, de grand et de petit volume, ont été fabriqués pour chaque type. Comme dans de nombreux centres de production connus (Laubenheimer, 1985 et 1990 ; Laubenheimer dir., 2001), ces amphores ne sont pas estampillées, mais sur la panse de quelques spécimens de Gauloise 4 se trouvent parfois des graffitis imprimés en forme de tige, de V ou de X. Du point de vue macroscopique, la pâte de l'ensemble des échantillons est assez homogène. Elle présente une argile de couleur marron clair à beige, quelquefois rougeâtre, fine et bien épurée. Dominent les inclusions de petite taille et de forme ronde, de couleur blanche, qui doivent correspondre à des grains de quartz, et de fines paillettes dorées de mica. La variété des formes de céramique fine à pâte claire produites confirme la diversité des habitudes domestiques et rend évident le degré de spécialisation de cet atelier. Les formes les plus communes sont les cruches, de types CL-REC 1 à CL-REC 6, olpés, gobelets, coupes, coupelles et les urnes à une et deux anses. La pâte de tous les types est très fine, avec peu d'inclusions (quartz et micaschistes), de couleur très claire, du blanc au beige. La grande quantité d'éléments associés à la construction permet d'envisager la production

de *tegulae*, d'*imbrices* et briques de grandes dimensions. Ces briques ont été fabriquées par moulage à partir d'une pâte grossière, faite à base d'argile, de graviers et de végétaux. Par leur forme et leurs dimensions, elles s'assimilent aux éléments architecturaux typiques des fours de potiers (Laubenheimer, 1990).

Cette production abondante d'amphores sur le site de *Lattara* peut être associée à l'intensification de la production vinicole observée en Narbonnaise à cette période. La production de vin aux environs de la ville romaine est attestée par diverses études (Buxó, 2005 et voir Alonso, Buxó, Rovira, *infra*, p. 193-200). À 500 m du site, des vestiges témoignant d'une production agricole centrée sur la viticulture, entre le III^e s. av. J.-C. et le I^{er} s. apr. J.-C., ont été reconnus à Port Ariane, sous la forme de fosses de plantation de vigne (Jung, 2007a). La localisation de l'atelier à proximité des installations portuaires devait également permettre une diffusion commerciale dont le rayon d'action reste à étudier.

UNE PRODUCTION ARTISANALE DE SAUCE DE POISSON

Dans le comblement du puits PT348, réutilisé comme dépotoir à la fin du I^{er} s. apr. J.-C., figurait un ensemble de déchets qui peuvent être replacés dans la chaîne opératoire de la fabrication de sauce de poisson (Piquès, 2005). L'obtention de cette sauce se faisait à partir de petits poissons (de 6 cm à 13 cm) mis à macérer dans du sel. Après exposition au soleil ou chauffage, le produit de la macération était filtré à l'aide de fonds d'amphores percés dont quatre exemplaires ont été retrouvés. Le liquide recueilli, le *garum*, s'apparente au *liquamen* du texte des Géoponiques (Grimal, Monod, 1952).

Quant au rebut du filtrage jeté dans le puits, il constitue un amas de milliers d'ossements de poissons, principalement de sardines (*Sardina pilchardus*), pêchés en lagune ou en bordure du littoral. Pour indication, la quantité de poissons utilisés, soit environ 120 000 individus pour 600 kg, représente à peu près l'équivalent du fruit de deux pêches au lamparo effectuées dans les années 1950 sur les côtes du Roussillon.

À ces rejets était associé un ensemble de déchets (coquillages non consommés, grès de plage, pinces de crabes) résultant d'un criblage de sable de plage. Dans ce contexte, l'hypothèse d'une extraction du sel sur le site à partir de sablons a été avancée, le sel étant indispensable à l'élaboration de cette sauce.

À proximité du puits PT348, deux autres puits contemporains (PT290 et PT471) ont livré également dans leur comblement des déchets pouvant être mis en relation avec une fabrication de sauce de poisson. Il est probable que la difficulté à repérer ce type de documents provoque une sous-évaluation de cette production de sauce, probablement destinée à un commerce local, mais dont le caractère artisanal (et non industriel) est ici suggéré par un mode rudimentaire de fabrication.

UN NOUVEAU REGARD SUR LATTES ROMAINE À TRAVERS LE COMPLEMENT DES PUIITS

Le programme de fouille des puits, dont l'objectif était de remédier à un déficit en données pour les périodes les plus récentes du gisement, a porté sur onze structures (Lattara, 18). Les informations recueillies sont venues s'ajouter à celles fournies par onze autres puits mis au jour dans les faubourgs de la ville dans les années 1970.

CHRONOLOGIE

Les puits les plus anciens sont datés de la première moitié du II^e s. av. J.-C. Il s'agit à cette époque d'excavations profondes ne comportant pas de cuvelage, ni en pierre ni en bois. Si l'on en juge par leur profondeur (de 6 m et 8 m) et la présence de matériaux organiques, il est probable que ces structures étaient en eau dans l'Antiquité ; cependant, elles n'ont livré aucun élément spécifique du puisage, un doute reste donc permis quant à leur fonction réelle.

Ce type de puits non cuvelé est encore attesté au milieu du I^{er} s. av. J.-C. mais reste jusqu'alors relativement rare. C'est à cette époque qu'apparaissent les premiers puits cuvelés, notamment un exemplaire aménagé de façon sommaire à l'aide d'un tonneau encastré dans l'excavation avec un *dolium* sans fond servant de margelle. À partir du dernier quart du I^{er} s. av. J.-C., les cuvelages en pierre sèche deviennent la règle. Les creusements de puits se multiplient au cours des deux décennies suivantes, signe de besoins nouveaux dans l'approvisionnement en eau qui ne se satisfait apparemment plus des procédés traditionnels : utilisation de l'eau du fleuve et récupération des eaux de pluie.

Ces puits, dont la durée d'utilisation ne dépasse pas 50 ans en moyenne, sont pratiquement tous comblés à la fin du I^{er} s. apr. J.-C.



Fig. 126 – Pied de tablette tripode (*mensa tripodis*) du puits PT471 de Lattara (photo : © UFRAL).

L'APPORT DES COMPLEMENTES

Les comblements des puits préservés au cœur de la ville primitive constituent une source de données précieuse pour l'époque romaine. Leur fouille a d'abord été motivée par un besoin d'échantillons pour les analyses, déficitaires pour l'époque romaine sur le site. Les conditions exceptionnelles de conservation offertes par les niveaux constamment en eau ont permis par ailleurs la conservation de matériaux organiques, parmi lesquels de nombreux mobiliers (vannerie, sparterie, tissu et objets en bois) qui viennent compléter la vision partielle de l'*instrumentum* fournie par les niveaux d'habitat ordinaires (fig. 126). Outre l'apport de nouvelles données d'ordre matériel, économique, vivrier et environnemental, ces comblements nous offrent un nouveau regard sur les conditions de l'occupation de ce secteur à l'époque romaine.

Pour la fin du I^{er} s. apr. J.-C., les données recueillies renvoient l'image d'un espace moins urbanisé que l'on ne pouvait s'y attendre, avec notamment la présence d'animaux, dont on se débarrasse après leur mort en les jetant dans les puits. Trois puits, en effet, contenaient un charnier conséquent composé entre autres de bovidés et d'équidés. L'étude de la faune met également en évidence la présence d'animaux sauvages maintenus en captivité sur le site, comme des lapins, un jeune faon, des marcassins, pratique qui rappelle, parallèlement au *leporaria*, les lieux de parage de cerfs et de sangliers décrits dans les textes antiques. L'étude des reptiles et des micromammifères retrouvés dans les puits s'accorde avec l'idée d'un contexte plus ouvert, en tout cas moins urbanisé que durant les derniers temps de la Protohistoire.

BILAN SUR L'ÉVOLUTION DE LA VILLE À L'ÉPOQUE ROMAINE

Malgré le caractère encore incertain de nos connaissances sur l'évolution de la ville à l'époque romaine, il est possible de dresser un bilan sommaire sur la base des nouvelles données.

Dans l'enceinte de la cité primitive, la trame urbaine est maintenue jusqu'au troisième quart du I^{er} s. av. J.-C. Quelques aménagements ponctuels au cours de ce quart de siècle sont attestés, comme celui de la place 60/5 liée à un espace public, puis le percement de passages à travers l'enceinte permettant l'accès à des bâtiments construits à l'extérieur des courtines sud et est.

À partir de l'époque augustéenne, le cœur de *Lattara* connaît de profondes transformations qui se traduisent, dans les zones 60-sud, 30 et 31, par la destruction d'îlots de l'âge du Fer et la condamnation de rues secondaires

auxquelles se superposent de vastes maisons à cour centrale. Ces bâtiments conservent toutefois l'orientation de la trame préexistante. L'enceinte de la ville n'échappe pas à ces transformations, notamment la façade méridionale qui fait l'objet de grands travaux de terrassement permettant l'implantation de hangars en relation avec le port (voir Py, López, Asensio, *supra*, p. 71-89). Un terrassement similaire observé à l'extrémité ouest du rempart méridional permet à des zones urbaines et artisanales de s'étendre hors les murs.

Pour le Haut-Empire, les données disponibles sont souvent d'interprétation délicate. Il est toutefois intéressant de souligner que, dans les limites de la ville ancienne, le mobilier du comblement des tranchées d'épierrement des murs d'époque romaine est rarement postérieur au troisième quart du I^{er} s. apr. J.-C. Les phases d'abandon des puits confirment l'hypothèse d'un éclaircissement du tissu urbain de cette zone au début du Haut-Empire, suivi d'un étiolement progressif à compter du troisième quart du I^{er} s. apr. J.-C. et d'une désagrégation de l'habitat groupé qui serait un fait accompli dans le courant du II^e s., du moins dans ce quartier recouvrant le cœur de la cité. Ces données font écho à la découverte d'une couche de terre humique recouvrant plusieurs îlots d'habitat dans les zones 4 et 5 de la ville, vraisemblablement liée à la présence de jardins (Py, Lopez, 1990, p. 244).

D'après les repérages de surface, il reste peu de vestiges d'époque romaine exploitables à l'intérieur de l'enceinte. C'est désormais hors les murs qu'il faudra se tourner pour étudier des structures plus substantielles. Si, du côté nord et ouest, l'extension de l'exploration est limitée par l'urbanisme actuel, des potentialités plus nettes existent au sud de la courtine méridionale, où plusieurs sondages réalisés dans les années 1970, puis plus récemment (Py, 1988, p. 89-91 ; Janin *et al.*, 2005), ont témoigné d'une bonne conservation des vestiges gallo-romains sur une étendue appréciable.

TERRESTRES OU VOLANTS : LES ANIMAUX DANS LA VILLE ANTIQUE DE LATTES

Armelle GARDEISEN

Mots-clés. *Âge du Fer, archéozoologie, animaux de bouche, consommation, déchets culinaires, pratiques bouchères, environnement urbain.*

Résumé. *Cet article propose une synthèse des études consacrées au domaine animal sur le site de Lattara. Les données acquises sont extraites de leur strict contexte archéologique afin de reprendre, par un examen globalisé de la documentation, un certain nombre de problématiques mettant en jeu les liens qui unissent l'homme à l'animal ainsi que les conséquences de cette relation, souvent inégale, à travers laquelle se dessinent des évolutions techniques et culturelles. Le milieu naturel, l'alimentation, les techniques bouchères, la gestion des déchets, l'environnement animal de la ville, les dépôts animaux ainsi que les matières premières d'origine animale sont les principaux thèmes abordés faisant suite à un historique des recherches archéozoologiques et un inventaire des espèces identifiées.*

Key-words. *Iron Age, archaeozoology, food-bearing animals, consumption, scraps, butchery, urban environment.*

Abstract. *The results of studies on animals in Lattara are here summarized. Datas are taken from their archaeological context to offer, by a global examination of the documentation, a reassessment of several problems dealing with the relationship between man and animal and consequences of these relations, often unequal, through which technical and cultural evolutions can be drawn. The natural background, food, butchery, scraps management, animal environment in towns, faunal remains and organic raw materials are the main topics being treated after the history of archaeological research and a catalogue of the identified species.*

Translation: Isabelle FAUDET

Schlüsselwörter. *Eisenzeit, Archäozoologie, Schlachtvieh, Konsum, Küchenabfälle, Fleischertechniken, städtische Umgebung.*

Zusammenfassung. *Dieser Abschlussbericht schlägt eine Synthese der Untersuchungen zur Tierwelt in Lattara vor. Die Informationen werden aus ihrem strikt archäologischen Kontext herausgelöst, um sich durch eine weiter gefasste Studie des Fundmaterials mit bestimmten Fragestellungen bezüglich der Beziehung Mensch-Tier, sowie der Konsequenzen dieser oft ungleichen Beziehung zu befassen, die darüber hinaus bestimmte technische und kulturelle Entwicklungen widerspiegelt. Das natürliche Milieu, die Ernährung, die Fleischertechniken, die Abfallwirtschaft, die Lebensbedingungen der Tiere in der Stadt, die Tieropfer sowie die Rohstoffe tierischer Herkunft sind die Hauptthemen, die nach dem geschichtlichen Abriss der archäozoologischen Studien und dem Inventar der identifizierten Arten behandelt werden.*

Übersetzung: Isa ODENHARDT-DONVEZ

Cette contribution concerne les recherches consacrées au domaine animal, en particulier celui des animaux terrestres et volants identifiés dans la ville antique de Lattes. Il est intéressant, à l'occasion de cet état des lieux, de proposer à la communauté des archéologues une nouvelle lecture de la documentation traitée au cours des dix dernières années. Ce bilan est donc redevable à l'ensemble des archéozoologues, biologistes et naturalistes qui ont participé aux différents programmes de recherche sur le site.

HISTORIQUE DES RECHERCHES

Les sources archéozoologiques ont été très tôt intégrées aux problématiques archéologiques grâce à une action thématique de recherche initiale sur les modalités de prélèvement, dont une définition précise était nécessaire à la mise en place de projets d'analyse à long terme, dans la perspective d'une gestion de mobiliers fauniques importants et variés (Colomer, 1989 ; Sternberg, 1989). Un premier bilan

sur la consommation des animaux d'élevage et de chasse a été donné pour la période allant de la fin du IV^e s. av. J.-C. au milieu du I^{er} s. apr. J.-C. (Colomer, Gardeisen, 1992). En parallèle, les analyses des restes de poissons étaient intégrées aux études sur l'économie vivrière (Sternberg, 1992) pour ensuite donner lieu à une publication exhaustive (*id.*, 1995) complétée par des analyses ponctuelles répondant aux programmes pluridisciplinaires successifs (*id.*, 1999, 2003 et 2005 ; Piquès, 2005). La malacofaune marine n'a pas été négligée et l'abondance des restes de coquillages a justifié une étude préliminaire consacrée en grande partie à l'alimentation, dans le cadre de la synthèse des données relatives à l'économie vivrière livrée dans la cinquième livraison de *Lattara* (Brien-Poitevin, 1992). Ces différentes contributions relatives à l'exploitation du milieu marin ou lagunaire ont apporté d'intéressantes informations sur les techniques de pêche ou de collecte, mais aussi sur les préparations de sauces et les modes de conservation (Piquès, 2004) ou encore sur les utilisations secondaires des coquillages (Brien-Poitevin, 1992).

En 1997, la publication du volume *Lattara 10*, manuel de référence du système d'information archéologique « Syslat », offrait l'occasion d'inclure les données archéozoologiques (mammifères uniquement) sous la forme de fichiers d'inventaire et de traitements statistiques (Py, Gardeisen, 1997) : l'os entrainé ainsi à part entière dans la gestion des données archéologiques, au même titre que la céramique ou la stratigraphie par exemple.

Au fur et à mesure de l'évolution des recherches sur la ville, les travaux archéozoologiques se sont naturellement inscrits dans la progression des fouilles et le renouvellement de la programmation scientifique. C'est ainsi que les études se sont placées dans le sillage de la stratégie chronostratigraphique développée sur les zones 1 et 27 qui correspondaient alors aux structures d'habitat visibles du IV^e s. av. J.-C. (Garcia D., 1999 ; Gardeisen, 1999a ; Poitevin, Sénégas, 1999). Ces deux zones présentaient des traits communs dans les couches classiques de remblais : occupation, aménagement ou abandon. En revanche, le dépôt osseux 50004 de la zone 1 s'est distingué par un spectre faunique et par des conditions de dépôt et de conservation originaux (Gardeisen, 1999b). La thématique portant sur l'histoire de la ville au cours du IV^e s. a été complétée par deux autres contributions : l'une en collaboration avec V. Fabre sur les inhumations d'enfants et les dépôts animaux (Fabre, Gardeisen, 1999), l'autre sur les *talus* (ou astragales) de caprinés travaillés (Gardeisen, 1999c).

En complément, l'année 2003 a vu l'aboutissement de recherches pluridisciplinaires sur un espace urbain

du IV^e s. av. J.-C. la place 123 (Buxó *et al.* dir., 2003). Cet ouvrage a rassemblé de nombreuses contributions consacrées au monde animal, ainsi que des analyses de sédiments (Cammass, 2003), de parasites (Jouy-Avantin, Moné, 2003) ou de phytolithes (Verdin, 2003) destinées à compléter les approches strictement archéozoologiques (Cheylan, Poitevin, 2003 ; Garcia L., 2003 ; Gardeisen, 2003 ; Geniez, 2003 ; Macé, 2003 ; Sénégas, 2003 ; Sternberg, 2003) autour de la question de l'utilisation de l'espace et des comportements, tant du point de vue anthropique que zoologique.

Enfin les dernières études fauniques réalisées et publiées sont incluses dans la dix-huitième livraison de *Lattara* (Piquès, Buxó dir., 2005) qui regroupe des approches diverses concernant onze puits gallo-romains, dont trois ont livré de multiples témoins de la présence animale dans la ville (Garcia L., 2005 ; Piquès, 2005 ; Poitevin *et al.*, 2005 ; Poitevin, Cheylan, 2005 ; Ponel *et al.*, 2005 ; Sternberg, 2005 ; Valenzuela Lamas, Gardeisen, 2005 ; Verjat *et al.*, 2005).

LES ANIMAUX TERRESTRES ET VOLANTS DE *LATTARA*

La grande diversité des mobiliers fauniques a nécessité une gestion spécifique destinée à faciliter l'accès au matériel pour chacune des disciplines ou spécialités concernées. Ainsi, dès l'arrivée au laboratoire, l'ensemble de la faune a été trié par grandes catégories : macrofaune, microfaune, avifaune, ichtyofaune et conchyliofaune ; les restes de tortues, de mammifères marins, de même que les restes humains, ont été classés individuellement. Au stade de l'analyse, nous tenons compte des deux types de prélèvements : prélèvement à la main, lors de la fouille, et prélèvements au tamisage ou directs (sédiment isolé pour la paléontologie). On trouvera ci-après la liste des espèces actuellement identifiées dans ces échantillons.

LES MAMMIFÈRES

Bos taurus (bovins), *Equus caballus*, *Equus asinus* et hybrides (équins), *Ovis aries* (ovins), *Capra hircus* (caprins), *Sus scrofa* (sanglier), *Sus domesticus* (porcins), *Cervus elaphus* (cerf), *Capreolus capreolus* (chevreuil), *Oryctolagus cuniculus* (lapin), *Lepus europaeus* (lièvre), *Canis familiaris* (canins), *Canis lupus* (loup, identification moléculaire à partir de la pulpe dentaire, voir Tran, 2006), *Felis* sp. (chat sauvage

ou domestique), *Lynx* sp. (lynx), *Ursus arctos* (ours brun), *Lutra lutra* (loutre), *Meles meles* (blaireau), *Mustela putorius* (putois), *Mustela nivalis* (belette).

LES MICROMAMMIFÈRES

Pipistrellus sp. (chauve-souris), *Crocidura russula* (musaraigne musette), *Crocidura suaveolens* (musaraigne des jardins), *Suncus etruscus* (pachyure étrusque), *Mus spretus* (souris à queue courte), *Mus musculus domesticus* (souris domestique), *Apodemus* cf. *silvaticus* (mulot), *Eliomys quercinus* (lérot), *Microtus agrestis* (campagnol agreste), *Microtus duodecimcostatus* (campagnol souterrain provençal), *Microtus cabrerai* (campagnol de cabrerai), *Arvicola sapidus* (campagnol amphibie).

LES OISEAUX

Le site antique de Lattes est caractérisé par une grande diversité ornithologique avec soixante et une espèces parmi lesquelles dominent les anatidés (fuligules surtout, canards, sarcelles, harles, cygnes, oies, bernaches, macreuses) et les galliformes (poule domestique, perdrix) (Garcia L., 1999, 2003 et 2005). On trouve à leur côté de nombreuses autres espèces aquatiques comme le grand cormoran, des ardéidés (butor étoilé, aigrette garzette, héron cendré, héron pourpré, cigogne), des foulques, des grèbes et des grues cendrées, ainsi que des rapaces (milan, vautour moine, buse variable, chouette effraie), des columbidés (pigeon biset, colombin ou ramier, tourterelle des bois), des corvidés (pie, choucas, corbeau, corneille), des grives, des étourneaux et quelques petits passereaux. Enfin, on signale des espèces beaucoup plus rares, voire absentes du milieu local à l'heure actuelle, comme le gypaète barbu et le pélican.

LES REPTILES

Lacerta lepida (lézard ocellé), *Lacerta bilineata* (lézard vert), *Podarcis* sp. ou *Psammotromus* sp., *Elaphe scalaris* (couleuvre à échelons).

Tortues : *Emys orbicularis* (cistude d'Europe) et *Mauromys leprosa* (émyde lépreuse).

LES BATRACIENS

Rana sp. (grenouille verte), *Pelobates cultripes* (pélobate à couteaux), *Bufo bufo* (crapaud).

LES INSECTES

De nombreux coléoptères (163 espèces déterminées, voir Ponel *et al.*, 2005) ont été recensés dans les prélèvements des sédiments des puits (Lattara, 18), auxquels étaient associés, dans une moindre mesure, des hyménoptères *formicidae* (fourmis), des hétéroptères (punaises) ainsi que des diptères (mouches).

LA MALACOFAUNE TERRESTRE

Trente-trois espèces que nous ne détaillons pas ici se répartissent en deux groupes écologiques principaux (Geniez, 2003) : les espèces méditerranéennes et les espèces hygrophiles (ou semi-forestières). L'unique étude de malacofaune terrestre a été intégrée au programme pluridisciplinaire de la zone 123 (Lattara, 16).

BILANS DES DONNÉES ARCHÉOZOOLOGIQUES

ÉCOLOGIE ET ENVIRONNEMENT

Les spectres fauniques déterminés pour les différentes phases de l'occupation de la ville indiquent une exploitation de tous les écosystèmes environnants (plaine, milieux boisés, lagune, étangs, mer) et se démarquent somme toute assez peu de l'environnement faunique actuel ou subactuel. Outre la permanence de quelques mammifères, en particulier les animaux de bouche, il est possible d'observer une certaine évolution dans les rapports chasse-élevage et de mettre en évidence des phénomènes d'apparition-disparition liés à la chronologie et au contexte correspondant.

D'un point de vue environnemental, les animaux chassés traduisent un milieu stable depuis le Bronze final II, voire depuis le Néolithique. Au cours du premier âge du Fer, les cervidés étaient sensiblement aussi nombreux qu'aux périodes précédentes, dans des contextes de pastoralisme actif basé sur les mêmes animaux mais dans des proportions variables d'un site ou d'une époque à l'autre. Il semble que cette situation, observée dans le milieu lagunaire, se retrouve sensiblement sous la même forme dans l'arrière-pays proche ou dans la plaine littorale. Le début du IV^e s. lattois présente une situation plus contrastée qui favorise le développement des populations de cervidés. Les périodes anciennes (V^e-IV^e s. av. J.-C.) se caractérisent par un taux d'espèces chassées important qui indique un milieu naturel

voisin à caractère boisé où évoluent des populations de cervidés (cerfs et chevreuils), des sangliers, mais également des espèces plus marginales comme l'ours, le lynx, ou le lièvre. Ce modèle de prédation connu depuis le Bronze final semble relativement stable jusqu'à la fin du IV^e s. Il évolue au III^e s., époque à partir de laquelle on observe une diminution relative des espèces forestières ainsi que la disparition du lynx, de l'ours et du lièvre, traduisant peut-être plus des choix anthropiques qu'une situation environnementale modifiée. De fait, dans la mesure où cette prédation n'est peut-être pas uniquement le reflet d'un approvisionnement carné de complément, il est délicat de tirer des seuls spectres sauvages de grands mammifères une information strictement paysagère. Au rang des espèces marginales, nous citerons également la loutre, identifiée en zone 52 dans un contexte du III^e s. av. J.-C., les petits mustélidés et le lérot dont la présence plus ou moins régulière est particulièrement marquée au cours des deux premiers siècles de notre ère (en relation avec l'étude des puits gallo-romains, voir *Lattara*, 18), ainsi que le loup, dont la présence dans un puits gallo-romain de la ville reste à confirmer. Le cortège des micromammifères souligne quant à lui, et sur toute la séquence, le caractère anthropisé des contextes archéologiques avec la présence d'espèces typiquement commensales, comme la souris domestique qui fait son apparition à Lattes et dans le midi méditerranéen au cours du IV^e s. : sa présence est ensuite régulière jusqu'au II^e s. apr. J.-C. La musaraigne musette partage avec la souris, le mulot et le lérot le comportement commensal de ces espèces qui, à l'état naturel, indiquent des milieux humides (pour la souris) et forestiers (pour le lérot). À l'inverse, l'absence du rat noir est notable car on considère généralement qu'il a été introduit en Gaule par les Romains ; néanmoins, on tiendra compte du fait que les données sur cette époque sont peu nombreuses à cause d'une large destruction des niveaux correspondants par les travaux agricoles modernes.

En plus du groupe des espèces anthropophiles, nous remarquons la présence des espèces qui fréquentent les jardins ou les espaces cultivés (musaraigne des jardins, musaraigne étrusque, campagnol agreste et campagnol provençal), celles qui sont inféodées à des milieux particuliers comme les berges des cours d'eau, les canaux, les marais (campagnol amphibie) ou encore les milieux humides composés de prairies alimentées par des sources saisonnières riches en végétation aquatique (tout particulièrement le campagnol de Cabrera dont les puits livrent la mention la plus tardive du sud de la France au I^{er}-II^e s. apr. J.-C.). Toujours d'un point de vue biogéographique, nous souli-

gnerons la découverte de l'émyde lépreuse dont on sait désormais qu'elle a cohabité avec la cistude dans le delta du Lez au cours des deux premiers siècles de notre ère, fait qui jusqu'alors n'avait jamais été observé. S'il est probable que la présence des micromammifères, outre leur comportement commensal, soit d'ordre naturel (décès sur place, intrusions, pelotes de réjection de chouette effraie), nous pouvons aussi envisager la présence de la cistude comme étant le reflet d'une forme de prédation pratiquée dès le IV^e s., chasse sans doute à caractère opportuniste ou accidentel, par le piégeage dans les filets de pêche ou les nasses (sans pour autant qu'un ramassage « à la main » ne soit exclu). En revanche, et bien que la consommation directe des cistudes ne soit pas définitivement établie, il semble que l'émyde lépreuse, dont les qualités gustatives ne sont pas reconnues, ait été uniquement piégée. Il n'en reste pas moins que ces deux espèces de tortues traduisent un écosystème fait d'eaux douces, stagnantes ou lentes, riches en plantes aquatiques.

Le milieu aquatique est par ailleurs largement attesté par les spectres ornithologiques composés d'espèces propres aux zones marécageuses méditerranéennes (majoritairement des anatidés) propices à l'accueil d'espèces migratoires (grèbe, cigogne, pélican), mais également par des oiseaux attirés par les activités agricoles (corvidés surtout). Les espèces principalement chassées (fuligule, grèbe, héron cendré, canard, râle, poule d'eau et foulque) proviennent des marais d'eau douce ; la lagune saumâtre n'a que peu de représentants (huîtrier pie, avocette) et les oiseaux de mer se retrouvent en très faibles quantités (fou de Bassan, labbe pomarin, mouette rieuse). En parallèle, l'environnement forestier est traduit par la présence des pigeons, chouettes et hiboux, de même que des espèces plus rares comme le gypaète barbu, le vautour moine, la buse variable, le choucas des tours ou l'outarde ont pu être attirés par les activités anthropiques.

Une autre fenêtre a également été ouverte sur l'environnement proche grâce à l'étude paléontologique menée sur deux puits pour la période comprise entre 25 et 125 de notre ère. Le cortège des insectes, essentiellement des coléoptères, suggère des espaces dépourvus d'arbres et dominés par des prairies marécageuses à graminées, interprétation en accord avec les observations archéologiques qui documentent une ouverture de la trame urbaine liée en partie à des aménagements de jardins (confirmé par des couches d'humus significatives) et des modifications architecturales sensibles au cours de la dernière phase d'occupation des secteurs correspondants.

ÉCONOMIE VIVRIÈRE

ALIMENTATION CARNÉE

Les données archéozoologiques montrent que l'élevage constituait, avec la pêche, la cueillette et l'agriculture, l'une des principales activités vivrières des Lattois. Il a été possible de mettre en évidence les grands traits de cet élevage en rendant compte, d'une part, de la variété des produits et, d'autre part, des aspects à la fois traditionnels et spécifiques des activités pastorales et alimentaires au regard de ce qui était pratiqué dans les sites contemporains de l'arrière-pays. L'un des traits majeurs des coutumes alimentaires lattoises est la consommation des porcs que nous avons mise en relation avec les processus d'urbanisation et l'augmentation du nombre des habitants. Bien connu postérieurement dans des cités romaines telles que Nîmes, ce phénomène se met en place plus tôt à Lattes dont le statut de ville portuaire laisse présager de l'introduction précoce de pratiques urbaines qui ne deviennent courantes qu'après la romanisation effective de la région.

Les distributions animales rappellent les associations fauniques observées au cours des III^e et II^e s. av. J.-C., ce qui laisse penser que le système d'exploitation pastorale est mis en place très tôt dans la cité. Les assemblages de la fin du V^e s. et de la première moitié du IV^e s. témoignent d'une faune abondante et diversifiée qui se caractérise par des taux d'animaux chassés plus importants que dans les périodes suivantes. En effet, nous avons noté un taux d'animaux sauvages au-dessus de la moyenne régionale établie en pourcentage d'individus sur les *oppida* de l'arrière-pays ainsi que sur les sites de Vaunage entre - 800 et 200 (Columeau, 1978). Les résultats des analyses montrent que s'est maintenue à Lattes une tradition de prédation également mise en évidence dans le Bronze final des sites voisins des Terramares, situés dans un même contexte environnemental de lagunes marécageuses (Columeau, 1985). L'activité cynégétique des Lattois se concentre essentiellement sur les cerfs puis sur les lapins, tableau de chasse qui perdure ensuite et se retrouve encore dans la cité romanisée des deux premiers siècles de notre ère. La présence du sanglier paraît plus anecdotique, même aux débuts de la ville. La finalité de la chasse est clairement déterminée par les observations répétées de marques de boucherie sur les ossements ainsi que par l'exploitation artisanale des bois de chute des cervidés. Il s'agit d'une chasse de subsistance dont le caractère alimentaire est ostéologiquement attesté mais dont les motivations profondes restent mal connues : apport carné complémentaire, destiné

peut-être à compenser une baisse de production pastorale (épidémies, guerres, difficultés économiques...) et/ou chasse à caractère culturel dont le rôle social et la valeur symbolique sont ancrés dans des traditions ancestrales ? Il est probable que les habitudes de chasse et de consommation des lapins a généré les tentatives de maintien en captivité de cette espèce prolifique constatées au cours du I^{er} s. apr. J.-C. C'est dans ce sens qu'ont été interprétés les assemblages de lagomorphes des puits romains de Lattes, même s'il apparaît que ce proto-élevage n'a pas eu de suite, ni localement ni régionalement (Gardeisen, Valenzuela Lamas, 2004). Il n'en reste pas moins que ces stratégies, associées à une augmentation régulière des restes de bovins et à des choix ciblés d'individus immatures dans les populations de porcs ou de caprinés, indiquent une volonté d'obtention de produits de qualité, manifestement toujours disponibles et indispensables à l'approvisionnement d'une ville en développement. En parallèle, il faut évoquer ici la consommation ponctuelle des équidés et des chiens dont les restes osseux sont associés aux déchets de consommation et dont les marques de découpe, lorsqu'elles sont visibles, sont sans équivoques. Nous proposons toutefois une évolution dans ces pratiques, en particulier en ce qui concerne les chiens (Py, 1992b, p. 332). Un comportement différent dans les rejets osseux traduirait, à partir du I^{er} s. av. J.-C., une tout autre attitude envers les populations canines : en effet, nous ne retrouvons plus dans les assemblages que les éléments *a priori* non consommables (extrémités des membres) ce qui évoque une utilisation différente (peaux de chiens ?) qui ne soit pas nécessairement alimentaire, tout au moins à l'échelle domestique. Ossements de chiens comme ceux d'équidés portent des marques de découpe, trop rares cependant pour affirmer que tous les individus répertoriés ont été effectivement mangés, mais suffisamment pour les compter dans le rang des animaux consommés.

Enfin, les oiseaux constituent un approvisionnement régulier comme en témoignent les nombreuses traces de découpe ou de préparation (os brûlés) observées sur certaines espèces chassées (canard, fuligule, grèbe, héron, foulque macroule, pigeon et surtout cormoran) ou élevées (poule) pendant les derniers siècles d'occupation de la ville. La chasse au gibier de plume diminue en effet au fur et à mesure que la quantité de poule domestique augmente, et ceci dans le contexte général de retrait de l'activité de prédation.

TECHNIQUES BOUCHÈRES ET PRATIQUES ALIMENTAIRES

Les traitements des carcasses que l'on déduit des profils de représentation squelettique indiquent une certaine homo-

généité entre espèces élevées et chassées. Bien entendu, quelques différences apparaissent, en particulier au niveau des régions carpiennes et tarsiennes des cerfs alors que les restes crâniens sont moins nombreux et souvent représentés par des fragments de bois qui ne témoignent pas obligatoirement d'une capture de l'animal. Hormis cela, les représentations des os longs des membres rejoignent celles de la trilogie domestique.

Globalement, les répartitions anatomiques et les traces de découpe, essentiellement bouchères mais également destinées à une manufacture de l'os, témoignent de l'importance des activités liées à l'exploitation des animaux ; tout tend à montrer que ces activités étaient réalisées sur place. Si la localisation des bêtes est délicate à préciser, il est au moins permis d'attester de l'exploitation de carcasses complètes ou quasi complètes localement. Bien que la viande de bœuf soit à la base de l'alimentation carnée des *Lattarenses*, c'est manifestement le cheptel ovin-caprin qui surpasse en nombre de têtes les autres animaux. On notera la rareté des équidés et une présence discrète des suidés sauvages qui équivaut, en nombre de restes, à celle des cervidés : une situation qui va évoluer dès la fin du IV^e s. av. J.-C. dans le sens de l'augmentation des populations porcines.

Le pourcentage de restes osseux porteurs de marques de découpe varie de 7,30 % à 18,10 % sans évolution notable (les variations sont dues à des contextes et des échantillons différents : dépotoirs, dépôts spécifiques et puits ont été éliminés) avec une moyenne de 7,80 % établie par tranches de cinquante années entre - 450 et notre ère, en fonction du nombre de restes déterminés (NRD total = 17 257, NR découpe = 1 347). Le dépôt 50004, dit de boucherie, présente quant à lui un taux de 21 % de restes osseux striés (Gardeisen, 1999b). La destination alimentaire de l'ensemble des quadrupèdes identifiés justifie l'homogénéité des techniques d'exploitation de leurs carcasses, et donc des pratiques bouchères. Le partage ou la découpe des carcasses, en particulier des animaux de grande taille, répond à cette volonté de mise en pièces préalable à une distribution dont nous ne connaissons pas la portée mais que nous imaginons aisément *intra muros*. En revanche, des observations répétées de déficits en fémurs d'anatidés ou de foudques laissent supposer un traitement particulier qui suppose la consommation différée de ces morceaux (processus de conservation ou de distribution *extra muros*). Si l'acte de boucherie et de consommation de la viande est perceptible, les étapes de transformation ou de conservation des produits (graisse, viande, sang) nous échappent, même si tous les éléments domestiques associés à la préparation

de la nourriture sont observés *in situ* : espace de « cuisine », fours, foyers, grils de cuisson, céramique culinaire, etc.

GESTION DES DÉCHETS

Les assemblages osseux proviennent de divers contextes archéologiques parmi lesquels les remblais sont les plus nombreux ; viennent ensuite les sols d'habitat (phases d'occupation et d'abandon de maisons ou de pièces), les rues et places, les puits, quelques dépotoirs, des espaces de stockage, la zone portuaire, tous localisés dans l'enceinte de la ville. La première remarque qui s'impose est la propreté des maisons : nous y avons retrouvé de très petits ensembles peu significatifs et toujours épars, composés de fragments osseux ou dentaires de faibles dimensions qui témoignent d'un nettoyage régulier des sols. Cette pratique suppose le rejet des déchets, tout au moins des déchets culinaires, en dehors de l'espace domestique : rues ou places, décharges en dehors de la ville, utilisation d'espaces de dépotoirs spécifiques ou emploi de structures abandonnées (les puits par exemple). Cependant les contextes identifiés comme des zones de décharges restent rares. Nous signalerons à ce titre quelques fosses, les puits, ou encore des espaces extérieurs ouverts. Nous avons en effet constaté que les assemblages osseux provenant des rues étaient souvent caractérisés par des marques d'altérations comme les traces de dents de divers petits charognards qui ont fait office d'éboueurs : les chiens, très probablement, et accessoirement les porcs et des petits mustélidés ou commensaux. De plus, ces espaces devaient également être nettoyés régulièrement, ce qui expliquerait le caractère là encore épars et très fragmenté des assemblages osseux, mais néanmoins quantitativement plus significatifs que ceux issus des maisons. À ce jour, à l'exception des puits, nous n'avons pas identifié de véritables « poubelles » (toutes sortes de déchets confondus). Il est donc probable que, si les déchets étaient momentanément rejetés à l'extérieur des maisons, les aménagements successifs des espaces extérieurs et leur nettoyage aient entraîné l'évacuation des détritiques hors de la ville. En effet, même si les puits ont servi de dépotoirs, les assemblages observés à l'intérieur des cuvelages se rapportent plus à des cadavres ou des déchets artisanaux qu'à des déchets domestiques. En parallèle, des squelettes entiers de chiens et de chevaux ont été repérés dans quelques rues, ce qui suppose des cadavres abandonnés et recouverts sans autres précautions. Dans la mesure où les secteurs situés hors les murs n'ont pas été explorés, il est difficile d'estimer quels choix étaient effectués pour l'entretien des espaces publics ou privés. Les études menées

sur la place 123 permettent néanmoins d'évoquer des accumulations successives de terre et de mobiliers qui présentent des traces de combustion. L'élimination par le feu peut donc être en partie invoquée pour le traitement des déchets mais l'absence de signal osseux (faibles pourcentages d'ossements brûlés quel que soit le type d'assemblage considéré) concernant ces pratiques nous engage à rester prudent à ce sujet.

LES ANIMAUX DANS LA VILLE

En règle générale, les restes osseux découverts en contexte anthropique nous renseignent sur les animaux ou les portions animales consommés. Le filtre de cette consommation fait que nous reconnaissons des choix alimentaires à partir desquels nous déduisons avec plus ou moins de précision des informations sur la gestion des cheptels et les pratiques pastorales. Ces assemblages osseux évoquent des animaux abattus, des animaux morts dont on n'a que peu de traces au cours de leur vie. Cette remarque s'applique également aux dépôts animaliers. Il n'a pas encore été identifié à Lattes de structures de parcage, d'étables ou d'écuries construites, bien que la présence animale soit effective, comme le démontrent les analyses de micromorphologie (témoins de litières végétales, de piétinement, de parcage) ou de paléoparasitologie (mise en évidence d'œufs de parasites dans des fèces ou des horizons organiques). Certes, le cortège des animaux potentiellement intrusifs ou non consommés par l'homme montre que certaines espèces se sont introduites dans la ville : les espèces commensales, certains microvertébrés, les insectes, les rapaces, ainsi que des individus dont nous avons retrouvé les squelettes entiers ou en connexion d'animaux morts sur place (chiens, équidés, loutre, oiseaux) et ceux qui sont venus se nourrir sur les déchets.

La documentation relative aux animaux vivants dans l'enceinte des villes est de manière générale ténue : elle tient à des traces d'activités (litières, rognages) ou à des assemblages osseux qui ont profité de contextes de conservation optimaux au sein desquels des lots spécifiques ont été reconnus grâce aux contrôles taphonomiques (pelotes de réjection, animaux piégés). Dans le cas de la ville de Lattes, les archéozoologues ont bénéficié du programme d'étude des puits dont la fouille a livré de nombreux restes fauniques, toutes familles animales confondues. Ainsi, les trois puits analysés nous ont offert une occasion rare d'identifier des animaux vivants dans la ville grâce à la reconnaissance de squelettes complets ou quasi complets appartenant à des individus dont les cadavres ont été rejetés. Nous ne

sommes pas encore en mesure d'expliquer les causes de ces morts dont l'origine est probablement accidentelle ou pathologique et qui touche les espèces suivantes : bovins, équins, canins, lapins, un jeune suidé, un jeune cervidé. De plus, aucune manipulation ou exploitation des carcasses n'a été observée. Il est donc bien question d'événements ponctuels ou successifs ayant entraîné la mort de nombreux animaux à divers âges. Nous en déduisons que les espèces concernées sont celles qui vivaient dans la ville. Outre les « présents », il est bon de relever l'absence des ovins, caprins, porcins et volailles domestiques. Si nous pouvons penser que les porcs et les poules évoluaient à proximité des habitations, comme nous l'avons envisagé pour les lapins captifs, il faut admettre que les caprinés étaient parqués hors les murs. La taille et la nature des troupeaux ainsi que l'accès direct aux prairies et aux plaines voisines peuvent expliquer ce fait, de la même manière que les porcs pouvaient également être gardés à l'extérieur. La présence du jeune suidé (peut-être un marcassin) et du faon s'accordent avec l'hypothèse des garennes et de l'ouverture des espaces urbains à des zones de jardins autour du changement d'ère, sur le modèle des jardins d'agrément bien connus dans le monde romain. En revanche, la question de la localisation des bœufs, chiens et chevaux reste en suspens : nous pouvons aisément imaginer la présence de chiens errants (et sans doute régulièrement abattus car trop nombreux), mais cela est plus difficile pour les grands herbivores. À ce stade des recherches, nous nous tiendrons à l'hypothèse d'animaux isolés ou en petits groupes maintenus dans les cours des maisons.

DÉPÔTS ANIMAUX

Les animaux sont présents dans la ville de Lattes sous diverses formes : portions carnées consommées, manufacture osseuse, décors (numismatique, chenets, mosaïques, pied de guéridon), intrusions naturelles ou accidentelles, coprolithes, squelettes ou portions squelettiques. Parmi ces derniers, une catégorie particulière de vestiges concerne les dépôts spécifiques trouvés au sein des habitats. Ce type de dépôt, souvent associé à des inhumations d'enfants périnataux, est largement documenté sur le site de Lattes ainsi que sur des sites voisins contemporains (Fabre, 1990 ; Fabre, Gardeisen, 1999). Les principales attestations se répartissent entre le IV^e s. et le I^{er} s. av. J.-C. et présentent un certain nombre de points communs. Leur caractère domestique est déduit de leur situation à l'intérieur des habitations ; ils sont souvent en relation avec un élément architectural ; les animaux associés aux inhumations d'enfants appartiennent

généralement à des individus juvéniles. Les dépôts animaux sont enfouis en pleine terre, parfois dans des urnes : il s'agit en général de restes crâniens (crânes, mandibules), de portions (pattes d'oiseaux), ou encore de squelettes plus ou moins complets (reptiles, chiots). Les espèces représentées sont des oiseaux, des reptiles, des brebis, des bœufs, des chiots et un porc qui apparaît sous la forme d'un fragment de mandibule associé à un périnatal. Ces pratiques semblent attribuables à une tradition perceptible depuis la fin du V^e s. qui se perpétue jusqu'au changement d'ère, période à partir de laquelle apparaissent régionalement d'autres modèles de dépôts propres à la civilisation romaine.

MATIÈRES PREMIÈRES ANIMALES

Outre la consommation ou la préparation des produits carnés, les animaux ont fourni des matières premières et des produits dits secondaires dont l'utilisation est plus ou moins perceptible selon leur potentiel de conservation, leur présence au sein du mobilier archéologique ou encore selon les profils de populations animales établis. En premier lieu, l'os et la corne ont été utilisés comme matière pour l'élaboration de petits objets. Néanmoins, si certains éléments en os ont pu être identifiés directement (Feugère, 1992, p. 303 ; Gardeisen, 1999c ; Raux, 1999, p. 483 et p. 487), le travail de la corne, non conservée, est seulement déduit de l'assemblage de frontaux de bovins et de caprinés qui présentent des marques de découpe de l'étui corné : assemblage spécifique du puits PT471, par exemple (Valenzuela Lamas, Gardeisen, 2005, p. 262). La consommation de lait est quant à elle attestée par les courbes de mortalité des bovins et ovin-caprins ainsi que par la présence de faisselles (Feugère, 1992, p. 294). De même, l'exploitation de la laine est déduite des courbes d'abattage des ovins et caprins et illustrée directement par des restes de tissus (Moulhéat, 2005) et indirectement par la présence de mobiliers liés à l'activité textile, comme les aiguilles et les fusaïoles (Raux, 1999 ; Gardeisen, Raux, 2000). En parallèle, les courbes de mortalité soulignent l'utilisation des animaux, en particulier les bovins et les équins, dans les travaux agricoles : le choix de consommer des animaux de réforme associé à l'observation de quelques pathologies caractéristiques confirment l'utilisation de la force de travail des grands herbivores (traction, portage, etc.).

Parmi les autres produits, nous citerons les fourrures et le cuir dont nous pouvons envisager l'usage à partir des stries de dépouillage observées sur les extrémités distales des membres (Colomer, Gardeisen, 1992 ; Gardeisen, 1999a, b, c et 2003), ainsi que les ailes de rapaces potentiellement exploitées (García L., 1999, p. 637). Enfin, nous pouvons envisager une consommation des œufs, malgré leur absence dans les assemblages issus de l'habitat, à partir des observations qui ont été réalisées dans des dépôts d'offrande à caractère viatique des tombes du second âge du Fer et de la période romaine.

PERSPECTIVES

Les informations acquises sont donc nombreuses et redevables à l'ensemble des archéologues et archéozoologues qui, par l'analyse de sources très diverses, ont permis de mieux cerner la part du monde animal, terrestre ou volant dans la ville au cours de son histoire. Certes, tous les sujets sont loin d'être épuisés : nous pensons notamment à l'évolution morphologique des populations animales à ce jour peu abordée. Ce volet ne devra pas être négligé car les implications sont fondamentales pour la compréhension de l'évolution des espèces, en particulier des espèces domestiques, mais aussi pour l'évolution des techniques : zootechnie, saillies mulassières, productions spécialisées, etc. À ce jour, les études ont apporté d'importantes informations sur le plan économique et culturel, et ont soulevé des questions d'ordre écologique ou comportemental qui pourront guider les recherches futures. Les programmes à venir devront se concentrer sur ces problématiques, tout en s'attachant à compléter les échantillons osseux des périodes anciennes, concernant le début du fonctionnement de la ville de *Lattara*, ainsi que les périodes les plus récentes jusqu'à son abandon. Enfin, d'autres problématiques gagneront à être développées en complément des analyses classiques de l'archéozoologie : paléogénétique, alimentation des animaux (phytolithes et microtraces), gestion des cheptels, spatialisation de l'exploitation animale. La richesse du site de Lattes, tout autant que l'effort consenti par les archéologues pour intégrer les études archéozoologiques au processus de fouille, a généré une profusion d'informations qui justifie une mise en perspective des travaux à venir.

ARCHÉOBOTANIQUE DES SEMENCES ET DES FRUITS DE *LATTARA*

Bilan des recherches

Natàlia ALONSO, Ramon BUXÓ et Núria ROVIRA

Mots-clés. *Âge du Fer, époque romaine, archéobotanique, carpologie, semences et fruits, France méridionale.*

Résumé. *À travers plusieurs études systématiques concernant la fouille du site de Lattes, les analyses de semences et de fruits archéologiques ont permis de retracer l'évolution de la production, du traitement et de la consommation des végétaux entre la fin du premier âge du Fer et l'époque romaine (fin du VI^e s. av. J.-C.-II^e s. apr. J.-C.). Faisant valoir la richesse et les potentialités exceptionnelles du gisement, ce bilan de la recherche carpologique résume l'ensemble des données disponibles pour aborder les traits fondamentaux de l'alimentation végétale : acquisition ou cueillette, production ou agriculture. Les informations issues des espèces sauvages permettent de restituer les milieux végétaux fréquentés par les Lattarenses durant l'occupation de la ville antique.*

Key-words. *Iron Age, Roman period, archaeobotany, carpology, seeds and fruits.*

Abstract. *Through several systematic studies during the excavation of the site of Lattes, seed and fruit analyses made possible the determination of the evolution of plant production, process and consumption between the end of the early Iron Age and the Roman period (late 6th c. B.C.-2nd c. A.D.). This report on carpological research shows the resources and exceptional potentialities of the site. It summarizes the available informations to start on the dominant features of vegetable food, purchase or gathering activities, production or farming, and data taken from wild species allowing to reconstruct the botanical environment in which Lattarenses lived during the occupation of the antique town.*

Translation: Isabelle FAUDET

Schlüsselwörter. *Eisenzeit, römische Zeit, Archäobotanik, Karpologie, Samen und Früchte.*

Zusammenfassung. *Die Ausgrabungen in Lattes boten Gelegenheit Samen und Früchte aus den archäologischen Schichten zu analysieren und so die Entwicklung der Produktion, der Behandlung und des Verzehrs der Pflanzen vom Ende der älteren Eisenzeit bis zur römischen Periode (Ende 6. Jh. v.u.Z.-2. Jh. u.Z.) zurückzuverfolgen. Indem sie den Reichtum und die außergewöhnlichen Möglichkeiten des Fundplatzes geltend macht, fasst diese Bilanz der karpologischen Studien die Gesamtheit der zur Verfügung stehenden Daten zusammen, um die wesentlichen Züge der pflanzlichen Ernährung zur Sprache zu bringen: Erwerb oder Sammeln, Produktion oder Landwirtschaft? Darüber hinaus ermöglichen die Informationen, die sich aus der Untersuchung der Wildpflanzen ergeben, die von den Bewohnern des antiken Lattes frequentierten pflanzlichen Milieus zu rekonstruieren.*

Übersetzung: Isa ODENHARDT-DONVEZ

Des prélèvements et des analyses archéobotaniques de semences et de fruits archéologiques sont réalisés de façon systématique sur le site de *Lattara* depuis plus de vingt ans. Plusieurs études ont déjà été publiées, principalement dans la série *Lattara* (Buxó, 1989, 1991, 1992, 1996a, 1999, 2003 et 2005 ; Buxó *et al.*, 1996), mais aussi dans d'autres revues scientifiques (Py, Garcia, 1993 ; Buxó, 1996b et 1997 ; Py,

Buxó, 2001). Les données issues des niveaux du V^e s. av. J.-C. seront prochainement publiées, quelques-unes ayant déjà été exposées dans les rapports de fouille (Alonso, 2003). Des informations provenant des alentours du site, correspondant à des chronologies antérieures mais aussi synchrones de la séquence de la ville, sont également disponibles grâce à l'étude du site de Port Ariane (Alonso *et al.*, 2007).

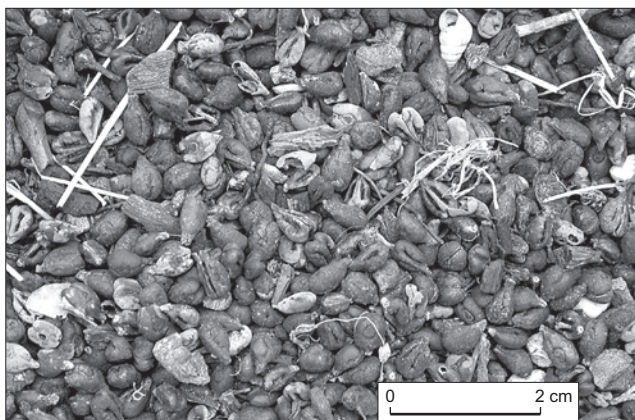


Fig. 127 – Grands amas de pépins de raisin (*Vitis vinifera*) provenant du puits PT615 de l'îlot 15 de Lattara (Us 15013) (cliché : R. Buxó, Musée archéologique de Catalogne).

La réalisation de nombreux tests expérimentaux, afin d'évaluer la présence et la fréquence des restes organiques dans les couches d'habitat, a permis de mettre au point une stratégie d'échantillonnage adaptée aux conditions de conservation du gisement. Les bases de cette méthodologie ont été largement diffusées, essentiellement dans les n^{os} 2 (Buxó, 1989), 4 (Buxó, 1991) et 5 (Buxó, 1992) de la série *Lattara*.

Les matériaux archéobotaniques analysés correspondent à des restes de semences et de fruits conservés dans les sédiments, principalement par carbonisation, mais aussi par minéralisation et, dans certains contextes, par imbibition. La plupart des carpo-restes ont été collectés de façon aléatoire dans des couches urbaines de remblai, de circulation ou de sédimentation de sol, surtout dans des niveaux à forte teneur en matière organique. Néanmoins, quelques concentrations ont également été décelées dans des ensembles particuliers correspondant à des structures isolées, comme les puits et les fosses, ainsi que des structures de combustion (foyers, fours) ou leurs vidanges (fig. 127).

ASPECTS FONDAMENTAUX SUR L'AGRICULTURE ET LA CONSOMMATION DE PRODUITS VÉGÉTAUX

Les données archéobotaniques concernant le site de *Lattara* sont désormais très abondantes. La longue occupation de cette ville portuaire permet de connaître l'évolution de la présence et de l'usage des végétaux depuis la fin du premier âge du Fer jusqu'à l'époque romaine (fin du VI^e s. av. J.-C.-II^e s. apr. J.-C.).

LES CULTURES CÉRÉALIÈRES

Pendant toute la période d'occupation de la ville, on note la présence de nombreuses plantes cultivées, dont 7 céréales. La répartition par siècle des taxons de ce groupe montre que les cultures céréalières sont toujours présentes dans l'ensemble des plantes exploitées (tabl. IV). À toute époque, deux espèces sont les plus fréquentes et les plus abondantes, constituant certainement l'une des bases alimentaires majeures de la population : l'Orge vêtue et le Blé tendre/dur.

Des différences dans les proportions entre ces deux espèces ont été observées au cours des siècles. Cependant, elles ne peuvent pas être considérées comme un témoin direct des pratiques agricoles ou des modes de consommation des habitants, parce que, comme on l'a signalé ci-dessus, les prélèvements sont issus généralement de couches dispersées et non d'ensembles clos.

L'espèce la plus fréquente à toute époque est l'Orge vêtue (*Hordeum vulgare*), spécialement dans les couches les plus anciennes (V^e-III^e s. av. J.-C.) et dans les concentrations. Dans la plupart des cas, ces restes n'ont pas conservé les glumes adhérentes aux grains, bien que parfois quelques restes de glumelles et des glumes fragmentées, ainsi que des segments de rachis, aient été collectés.

Avec l'Orge vêtue, le Blé tendre/dur (*Triticum aestivum/durum*) est la deuxième céréale en ordre de fréquence. Très peu de bases d'épillet ou de segments de rachis ont été collectés, ce qui laisse penser que les grains sont arrivés nettoyés en ville, prêts pour la consommation. Les caractéristiques morphométriques de certains caryopses de blé nu attestent un type d'épi compact (*Triticum aestivum/durum* type *compactum*), présent dans presque toute la séquence.

La fréquence d'apparition de l'Amidonier (*Triticum dicoccum*) est élevée, mais loin derrière le Blé tendre/dur, le nombre de spécimens attestés étant très inférieur. En plus des grains, la présence de restes de battage (notamment des bases d'épillets) atteste sans doute des nettoyages dans le cadre domestique. L'Engrain (*Triticum monococcum*), en revanche, apparaît comme une espèce mineure, attestée uniquement de façon ponctuelle.

Le Millet commun (*Panicum miliaceum*) et le Millet italien (*Setaria italica*) n'ont été relevés que durant le second âge du Fer (V^e-III^e s. av. J.-C.). Le nombre de spécimens collectés est réduit, mais la fréquence d'apparition est constante et croissante. L'absence de restes durant la période romaine pourrait être la conséquence d'une conservation

Tabl. IV – Présence des taxons de plantes cultivées ou cueillies pendant chaque siècle de l'occupation de la ville de Lattara (cliché : R. Buxó, Musée archéologique de Catalogne).

TAXON ATTESTÉ	DATATION						NOM COMMUN
	V ^e s. av. J.-C.	IV ^e s. av. J.-C.	III ^e s. av. J.-C.	II ^e s. av. J.-C.	I ^{er} s. av. J.-C.	I ^{er} s. apr. J.-C.	
Céréales							
<i>Hordeum vulgare</i>	•	•	•	•	•	•	Orge vêtue
<i>Triticum aestivum/durum</i>	•	•	•	•	•	•	Blé tendre/dur
<i>Triticum aestivum/durum</i> type compactum	•	•	•	•	•		Blé tendre/dur de type compacte
<i>Triticum dicoccum</i>	•	•	•		•	•	Amidonnier
<i>Triticum monococcum</i>	•	•	•	•			Engrain
<i>Panicum miliaceum</i>	•	•	•				Millet commun
<i>Setaria italica</i>	•	•					Millet italien
<i>Avena</i> sp.	•	•	•	•			Avoine
Légumineuses							
<i>Cicer arietinum</i>		•					Pois chiche
<i>Lathyrus cicera</i>		•	•				Gesse cultivée
<i>Lathyrus sativus</i>	•	•				•	Gesse
<i>Lens culinaris</i>	•	•	•	•		•	Lentille
<i>Medicago</i> cf. <i>sativa</i>		•					Luzerne
<i>Pisum sativum</i>	•	•	•			•	Pois
<i>Vicia faba</i> var. <i>minor</i>	•	•	•			•	Fève
<i>Vicia ervilia</i>	•	•	•				Ers
<i>Vicia sativa</i>		•					Vesce
Oléagineuses							
<i>Linum usitatissimum</i>		•					Lin cultivé
<i>Linum</i> sp.	•						Lin
Fruits cultivés							
<i>Celtis</i> sp.						•	Micocoulier
<i>Coriandrum sativum</i>		•					Coriandre
<i>Ficus carica</i>	•	•					Figuier
<i>Juglans regia</i>						•	Noyer
<i>Olea europaea</i> var. <i>europaea</i>	•	•	•			•	Olivier
<i>Prunus domestica</i>						•	Prunier
<i>Prunus persica</i>						•	Pêcher
<i>Vitis vinifera</i>	•	•	•	•	•	•	Vigne
Fruits cueillis							
<i>Arbutus unedo</i>	•						Arbousier
<i>Cornus mas</i>	•						Cornouiller mâle
<i>Corylus avellana</i>	•	•	•			•	Noisetier
<i>Crataegus</i> sp.		•					Aubépine, Épine blanche
<i>Pinus pinea</i>						•	Pin pignon
<i>Prunus avium/cerasus</i>	•	•					Cerise douce/aigre
<i>Prunus avium</i>						•	Cerise douce
<i>Prunus cerasus</i>						•	Cerise aigre
<i>Prunus spinosa</i>			•			•	Prunellier
<i>Pyrus communis/pyraster</i>	•						Pomme/Poire
<i>Quercus ilex/coccifera</i>						•	Chêne vert /Kermès
<i>Quercus</i> sp.	•	•	•				Chêne
<i>Rubus fruticosus</i>	•						Mûre
<i>Rubus idaeus</i>		•					Framboise
<i>Rubus</i> sp.						•	Mûre/Framboise
<i>Sambucus nigra</i>	•						Sureau noir

différentielle des taxons, plutôt que d'un changement dans l'exploitation agronomique ou dans la consommation (Buxó, 1992, p. 75).

L'Avoine cultivée (*Avena sativa*) fait défaut à *Lattara*. Certains spécimens du genre *Avena* sp., collectés de façon constante (V^e-II^e s. av. J.-C.), mais en faible nombre, pourraient appartenir à l'espèce cultivée. Cependant, l'absence de bases de glumelles inférieures, caractéristiques de l'espèce cultivée, ne permet pas de les identifier formellement comme telles.

LA VITICULTURE

La mise au jour de nombreux pépins de raisin (*Vitis vinifera*) dans les fouilles de *Lattara* a fait de la problématique sur l'origine et le développement de cette culture, ainsi que de la vinification, l'un des sujets les plus notoires des études archéobotaniques menées sur le site. Cet aspect a été largement développé dans des publications spécifiques (Buxó, 1992 et 1996b ; Py, Buxó, 2001).

Certaines caractéristiques de la morphologie, l'évolution biométrique, ainsi que les études statistiques, témoignent en faveur d'une attribution des pépins de *Lattara* à des spécimens cultivés. Les courbes évolutives montrent un essor très significatif de la présence de pépins de raisin sur le site, notamment à partir du III^e s. av. J.-C., que ce soit par rapport au total des taxons collectés ou au groupe des céréales (Buxó, 1992 et 1996b).

En fait, des restes de raisins sont déjà courants sur le site dans les couches des V^e s. et IV^e s. av. J.-C., et connus aussi pour le premier âge du Fer sur le site voisin de Port Ariane (Alonso *et al.*, 2007). À cette époque, ils sont majoritairement associés à des résidus d'activités domestiques et leur fréquence est faible, ce qui indiquerait plutôt une consommation directe des raisins comme fruit (frais ou secs). En revanche, outre de grands amas de pépins, des restes de baies et des pédicelles ont été également collectés dans des niveaux plus tardifs de la ville (I^{er} s. av. J.-C.), ce qui témoigne de la présence de résidus de pressurage (moût). Ces restes viennent appuyer l'hypothèse d'une production locale de vin.

L'évolution de la production viticole sur le site de *Lattara* peut être restituée en trois phases (Buxó, 1992, p. 79 ; 1999, p. 532-533 ; 2005, p. 217 ; Py, Garcia, 1993, p. 52-53 ; Py, Buxó, 2001, p. 41) :

- a) existence d'une viticulture régulière dès le début du V^e s. av. J.-C. ;
- b) expansion à partir de la fin du III^e s. av. J.-C. ;

c) culmination à la fin du II^e s. et au I^{er} s. av. J.-C., au moment où de vastes plantations de vigne sont attestées dans les environs de la ville (Daveau dir., 2007).

Le développement de la culture de la vigne par rapport à la céréaliculture implique un changement fondamental dans les pratiques agricoles des *Lattarenses*, compte tenu des différences qui existent dans le rendement des cultures (annuelles *versus* pluriannuelles) et dans les techniques agricoles associées. Toutefois, il est peu probable que la culture des céréales ait véritablement subi une régression, car il s'agissait d'une culture essentielle à la survie alimentaire de la communauté.

LÉGUMINEUSES, FRUITIERS ET PLANTES TEXTILES

En sus des céréales et de la vigne, 9 espèces de légumineuses, 7 de fruits cultivés et 16 de fruits sauvages cueillis ont été consommées par les *Lattarenses*. S'y ajoute le Lin (*Linum usitatissimum*), plante oléagineuse aussi bien que textile, uniquement attestée durant les phases anciennes (tabl. IV).

De nombreuses espèces de légumineuses cultivées sont présentes depuis le V^e s. av. J.-C. La Lentille (*Lens culinaris*) est l'une des plus fréquentes ; elle est représentée durant toute la séquence, à l'exception du I^{er} s. av. J.-C. (tabl. IV). Le Pois (*Pisum sativum*), la Fève (*Vicia faba* var. *minor*), la Gesse cultivée (*Lathyrus sativus*) et l'Ers (*Vicia ervilia*) sont régulièrement présents durant la plupart des périodes. En revanche, le Pois chiche (*Cicer arietinum*), la Gesse chiche (*Lathyrus cicera*), la Vesce (*Vicia sativa*) et la Luzerne (*Medicago sativa*) sont beaucoup moins bien représentées.

Les légumineuses constituent une part importante de l'alimentation végétale des habitants de *Lattara* (comme en témoignent les ensembles illustrés au IV^e s. par la maison incendiée 105), mais il n'existe pas à ce jour sur le site des traces d'un véritable stockage de ces produits végétaux (Buxó *et al.*, 1996, p. 390 ; Buxó, 2003, p. 213).

Pour leur part, les fruits cultivés n'ont qu'une faible représentation dans les couches protohistoriques (tabl. IV), bien qu'y soient attestées certaines espèces au cours de l'âge du Fer, comme le Raisin (*Vitis vinifera*), la Figue (*Ficus carica*) et l'Olive (*Olea europaea*).

La Coriandre (*Coriandrum sativum*) apparaît de façon ponctuelle au IV^e s. av. J.-C.

La grande quantité de noyaux et de coques conservés par imbibition dans deux des puits du I^{er} s. apr. J.-C. (fig. 128) a permis d'augmenter le nombre d'attestations des fruits

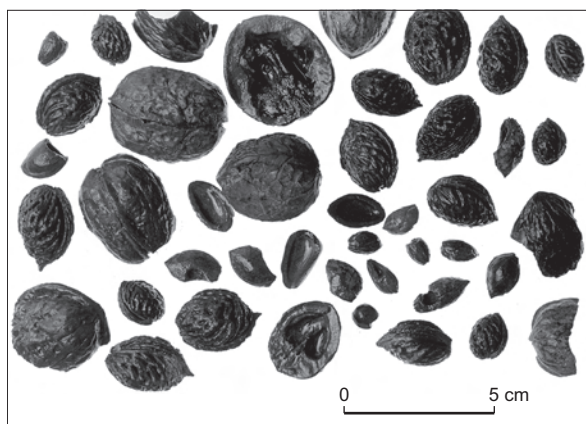


Fig. 128 – Échantillon de restes de fruitiers conservés par imbibition dans un puits de la zone 129 de Lattes (PT129011, Us 129024) (cliché : R. Buxó, Musée archéologique de Catalogne).

cultivés et cueillis pour les périodes les plus récentes du site (Buxó, 2005). Des noix (*Juglans regia*), des noisettes (*Corylus avellana*), des pignons (*Pinus pinea*), des cerises douces (*Prunus avium*) et aigres (*Prunus cerasus*), deux variétés de prunes (*Prunus domestica* subsp. *institia* var. *subrotunda*, « prunes rondes », et *P. domestica* subsp. *institia* var. *juliana*, prune crêpe), des pêches (*Prunus persica*), des prunelles (*Prunus spinosa*), des raisins et des olives y ont été collectés.

Le nombre des restes d'olives n'est pas très élevé, mais elles sont présentes au moins depuis le début du V^e s. av. J.-C. Divers facteurs peuvent être à l'origine de la sous-représentation de cette espèce : d'une part, le processus d'extraction de l'huile n'implique pas un contact direct avec le feu (ce qui diminue les chances de carbonisation) et, d'autre part, on doit envisager une possible réutilisation des résidus après le pressurage (Buxó, 2005, p. 217). La présence du bois d'olivier n'est pas identifiée sur le site avant l'époque romaine (voir Jorda, Chabal, Blanchemanche, *supra*, p. 11-21) ; il est possible que la culture de l'olivier n'ait pas eu une grande extension localement, et que l'on ait importé la plupart des produits sous une forme élaborée (huile et olives en saumure). Néanmoins, la découverte d'une maie de pressoir en position de fonctionnement dans une cour du V^e s. (zone 27 : voir Belarte, *supra*, p. 105, fig. 76 n°2) soulève la question des rapports existant entre les restes carpologiques ou anthracologiques de l'Olivier et sa culture/transformation.

Les fruits sauvages cueillis sont très variés durant toute la séquence d'occupation du site, jusqu'à un total de 16 taxons (tabl. IV). Ces espèces devaient faire partie de la végétation boisée, située éventuellement aux alentours du site, et témoignent d'une cueillette saisonnière de

plusieurs ressources spontanées. Certaines de ces espèces (notamment le Prunellier ou les Cerisiers) ont pu bénéficier de soins particuliers à proximité des zones cultivées (Buxó, 1992, p. 71 et 2005, p. 216-217).

CARACTÉRISTIQUES DES RESTES DE SEMENCES ET DE FRUITS EN CONTEXTES URBAINS SPÉCIFIQUES

La plupart des restes de semences et de fruits ont été collectés, nous l'avons dit, de façon aléatoire dans divers types de couches. Cependant, dans quelques cas précis, des contextes spécifiques ont été échantillonnés, ce qui a permis une approche plus approfondie de la taphonomie ou de l'utilisation de certains végétaux.

LES MAISONS INCENDIÉES

L'échantillonnage effectué dans deux maisons détruites brutalement par un incendie au cours du IV^e s. av. J.-C. (la maison en torchis 104, mais surtout la maison 105 scellée par une toiture effondrée) a permis de connaître les produits végétaux stockés avant leur destruction, ainsi qu'un certain nombre de plantes sauvages. Ces dernières ont fourni des données importantes sur l'exploitation de plusieurs types de milieux végétaux (Buxó, 1996a ; Buxó *et al.*, 1996 ; Roux, Chabal, 1996). Malheureusement, les espèces utilisées spécifiquement pour la construction de la toiture n'ont pas pu être isolées, car la variété taxonomique était très similaire à celle connue pour les contextes urbains généraux de la même époque (fig. 129).

LES ESPACES OUVERTS : LA PLACE 123

Cet espace, dont on a fouillé les niveaux des IV^e-III^e s. av. J.-C., a fait l'objet d'une monographie (Lattara, 16) dans laquelle les données carpologiques ont été étudiées en détail (Buxó, 2003). La densité moyenne de restes végétaux, ainsi que de taxons, attestés sur cette place, caractérise le cadre urbain de Lattara (fig. 129). Les deux types de couches identifiées (surfaces de circulation des hommes et du bétail et remblais constitués de déchets domestiques), ont fourni essentiellement des résidus provenant des habitations voisines. Toutefois, on peut envisager que certains de ces rejets soient liés à des activités réalisées sur place. La plupart des carpo-restes attestés sont des céréales à grain nettoyé (auxquelles se mêlent plusieurs adventices et rudérales), sans résidus de battage, correspondant à des rejets divers qui

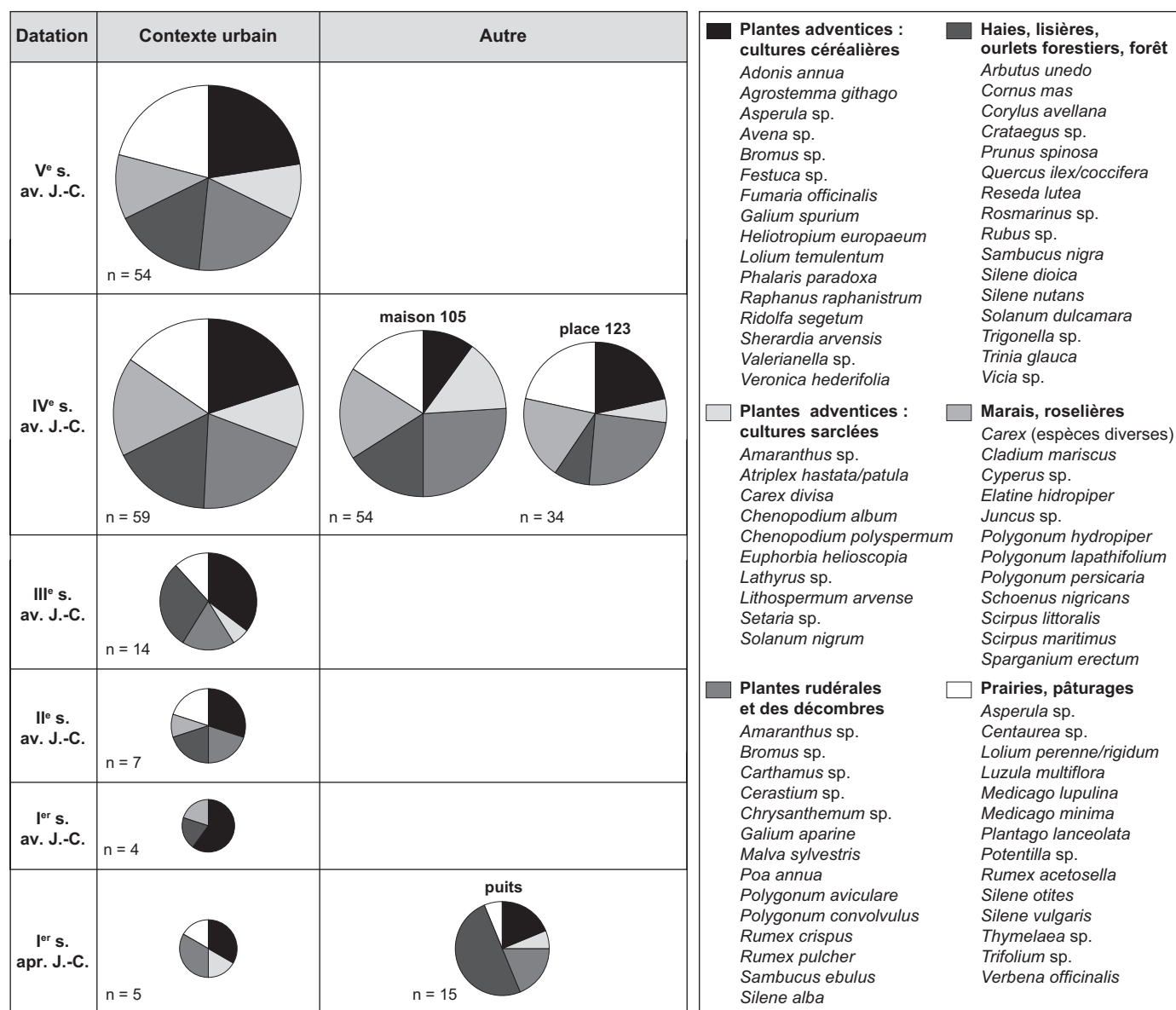


Fig. 129 – Comparaison de la fréquence relative des communautés végétales de plantes sauvages attestées à Lattara à partir du nombre de taxons par siècle (n = nombre de taxons identifiés) et des taxons végétaux les plus représentatifs de chaque communauté (DAO : N. Alonso, Université de Lérida).

ont été éliminés dans les structures de combustion lors des préparations culinaires. Certains de ces rejets ont pu aussi constituer, de manière involontaire, un complément alimentaire pour les animaux présents dans l'espace.

LES PUIITS

Cinq puits et leur comblement ont également fait l'objet d'une monographie récente (Lattara, 18) et d'une étude

archéobotanique spécifique (Buxó, 2005). Ces données ont comblé de façon significative les lacunes existant dans la connaissance de la période romaine. Les complements ont livré des restes carbonisés (céréales, légumineuses et quelques pépins de raisin), minéralisés (notamment de plantes sauvages) et surtout des restes imbibés d'eau (un éventail très large de fruits : voir *supra*, p. 196-197). Ces restes ont une origine alimentaire et correspondent probablement à des résidus domestiques.

LES OPÉRATIONS AGRICOLES ET L'EXPLOITATION DU MILIEU VÉGÉTAL

Les données carpologiques de *Lattara* proviennent d'un milieu essentiellement urbain, ce qui impose une approche méthodologique et interprétative différente de celle qui pourrait être appliquée à un milieu rural. En raison du faible nombre de sous-produits agricoles collectés sur le site, et compte tenu des caractéristiques urbanistiques de la ville, on peut envisager que la plupart des opérations agricoles effectuées après la récolte aient été pratiquées à l'extérieur de la ville, dans des aires de battage situées probablement près des champs.

Dans le cadre de la ville, le grain a pu ne subir que des préparations directement liées à la consommation, comme le décorticage des grains vêtus (avec ou sans grillage), activité attestée par la présence de quelques glumes et glumelles dans plusieurs des échantillons prélevés. C'est le cas, par exemple, des ensembles de la maison en torchis 104 (IV^e s. av. J.-C.), où des restes de battage de Blé amidonnier, Orge vêtue et Blé nu ont été collectés en association avec des grains stockés, de telle sorte que l'on peut envisager que ces céréales aient été apportées dans la maison avec leur épillet et transformées sur place juste avant la préparation de la nourriture (Buxó, 1996a).

Ces données sont compatibles avec la présence de plantes adventices, et même de rudérales, dans les bâtiments. En effet, les nettoyages quotidiens successifs ont dû créer des accumulations de restes, par exemple, dans le coin des murs ou aux alentours des foyers. En parallèle, la calcination extrême de nombreux microrestes témoigne probablement aussi de l'utilisation de déchets végétaux pour allumer les feux (Buxó, 1992, p. 77).

Les taxons appartenant aux plantes adventices (voir *infra*) montrent la présence majoritaire de semis de céréales d'automne (Orge et Blé tendre/dur), bien que des semis de printemps aient également été possibles (l'Avoine et aussi l'Orge). Les légumineuses auraient été pour la plupart semées au printemps, à l'exception de l'Ers ou de la Fève.

L'existence de mélanges intentionnels de différentes espèces dans une même parcelle est difficile à établir, compte tenu de l'absence d'ensembles clos et du fait que dans une récolte apparaissent des reliquats de plantes semées l'année (ou les années) précédente(s). Un mélange effectué après la récolte, lors d'un ensilage, ainsi que la possibilité de l'utilisation du méteil peuvent être cependant envisagés.

À la période antique, il est certain que la plaine s'étendant autour de *Lattara* était largement déboisée et utilisée pour les pratiques agricoles. Le développement de la culture de la vigne, qui vient s'ajouter vers le début du III^e s. av. J.-C. aux cultures de céréales, implique une pression accrue sur le terroir (Chabal, 1991).

Ainsi, l'hypothèse d'une évolution progressive vers une vie plus urbaine et, par conséquent, plus éloignée des travaux agricoles, peut être posée, puisque la présence de restes de battage et de plantes adventices est plus fréquente et plus abondante dans les phases les plus anciennes. Cette hypothèse devra être réexaminée sur la base des données du V^e s. av. J.-C., actuellement à l'étude.

LES PLANTES SAUVAGES ET L'ENVIRONNEMENT

À l'heure actuelle, les analyses de semences et de fruits réalisées sur le site de *Lattara* ont permis d'identifier 114 taxons de plantes sauvages qui peuvent être regroupés par communautés végétales. Toutefois, il faut tenir compte du fait que certaines espèces peuvent faire partie de différents groupes, et de l'impossibilité occasionnelle d'identifier les taxons jusqu'à l'espèce, ce qui rend cette association peu précise.

D'une façon générale, les plantes sauvages attestées peuvent être classées dans cinq groupes principaux (fig. 129) :

Les plantes adventices : ce sont des semences arrivées sur le site mélangées à des produits végétaux divers, car les plantes poussent dans les mêmes champs. Deux groupes sont représentés : les plantes qui accompagnent les céréales d'hiver et celles, plus caractéristiques, des semis de printemps ou des terrains sarclés. Le premier groupe est composé de 26 taxons associés à des terrains calcicoles et à des endroits chauds et ensoleillés (Buxó *et al.*, 1996, p. 392). En revanche, le deuxième groupe est plutôt lié à des sols riches en substances azotées et caractérisés par des sarclages répétés.

Les plantes rudérales et des décombres : ces plantes colonisent les milieux bouleversés, comme les déblais, les endroits piétinés, comme les bords des chemins et les voies, ainsi que des lieux riches en matières organiques, comme les dépotoirs et les décombres. Un total de 24 taxons de ce groupe a été collecté sur le site. Ces plantes ont pu pousser dans les aires de circulation ou les dépotoirs de la ville, mais aussi arriver des alentours par voie animale ou même humaine.

Les plantes des haies, lisières et ourlets forestiers : situé dans la forêt, en lisière de forêt ou le long des haies, ce groupe concerne un total de 16 taxons, dont certains correspondant à des arbustes ou des arbres à fruits qui ont pu être cueillis et consommés par les *Lattareses*.

Les plantes des marais et roselières : ce type de végétation colonise essentiellement les bords des cours d'eau et les zones humides, mais certaines espèces peuvent se développer aussi dans les champs. Ce groupe est attesté à *Lattara* par 23 taxons. On a pu mettre en évidence le transport vers la ville de plusieurs de ces espèces en même temps que les roseaux des marais utilisés pour la construction de la toiture de la maison 105 (Buxó *et al.*, 1996).

Les prairies et les pâturages : ce sont des formations artificielles destinées à l'élevage du bétail, certaines succédant régulièrement aux cultures. En parallèle, d'autres pourraient se localiser sur des sols secs ou ensoleillés, colonisant dans la ville des espaces ouverts créés par la pâture des ovicapridés (Buxó *et al.*, 1996, p. 394-395). Un total de 16 taxons pouvant appartenir à ce groupe a été identifié.

LES CONNAISSANCES ACTUELLES

Jusqu'à présent, les résultats des études archéobotaniques menées sur l'agglomération urbaine de *Lattara* montrent une diversification progressive de la consommation de produits végétaux, depuis les périodes les plus anciennes jusqu'à l'époque romaine.

Au cours de la séquence étudiée, une exploitation de plus en plus centrée sur les céréales les plus productives (blés nus, orges vêtues), complétée par d'autres produits (autres céréales, légumineuses, fruits cultivés ou sauvages et plantes textiles/oléagineuses), peut être soulignée. Ces produits végétaux divers proviendraient essentiellement, soit des alentours immédiats de la ville, soit, par échange, des terroirs gérés par d'autres agglomérations ou des fermes environnantes. En parallèle, un commerce à plus longue distance, concernant des produits élaborés divers (par exemple, l'huile ou les olives), ainsi que certains fruits ou épices (coriandre ?), peut également être envisagé.

À partir du III^e s. av. J.-C., on doit ajouter à la production principale d'Orge et de Blé tendre/dur celle du Raisin. La culture de la Vigne, bien qu'attestée depuis le V^e s. av. J.-C., prend alors un véritable essor témoignant du développement de la viticulture locale.

À partir du milieu du IV^e s. av. J.-C., les restes carpologiques (à l'exception des grands amas de pépins de raisin) se présentent presque toujours dispersés et mélangés en proportions variables. Le nombre de restes de battage ou de plantes adventices n'est pas très élevé. Ces faits pourraient suggérer une distribution en ville de produits déjà préconditionnés pour la consommation, surtout dans le cas de céréales nues comme le Blé tendre/dur. Il conviendra de vérifier si cette hypothèse peut être appliquée aux périodes antérieures, ou si au contraire une gestion agricole directe était plus répandue dans les premières phases de l'habitat.

L'expansion des cultures à la période romaine, qui entraîne la mise en valeur de nouveaux produits agricoles, peut clairement être considérée comme une inflexion dans les traditions de consommation végétale lattoises. À partir de l'époque augustéenne en effet, les menus s'enrichissent d'une multitude de fruits cultivés, comme en témoigne la diversité des espèces collectées dans les puits.

Un prélèvement systématique de milliers d'échantillons durant une vingtaine d'années, le traitement de grands volumes de sédiments, ainsi que la présence constante d'archéobotanistes sur le chantier de fouille, ont permis que *Lattara* soit le site du sud de la France le plus intensivement étudié. La longue séquence d'occupation de cette ville portuaire, qui s'étend de la fin du premier âge du Fer jusqu'à l'époque romaine, fait et continuera de faire de ce gisement un lieu privilégié pour l'étude des questions majeures concernant l'agriculture, la consommation et le commerce des végétaux au cours de la Protohistoire et de l'Antiquité méditerranéennes.

CONCLUSION

Michael DIETLER, Thierry JANIN, Joan B. LÓPEZ et Michel PY

Au terme de ce dossier où plusieurs contributions ont tenté d'éclairer quelques thèmes de recherche abordés sur les fouilles de Lattes durant les dernières années, il est utile de poser les deux questions corollaires suivantes : que sait-on aujourd'hui des *Latterenses* ? Que nous reste-t-il à savoir ?

La réponse pourrait être celle de Socrate : rien et tout. Quelle que soit la vérité profonde que contienne cette pétition – sait-on vraiment quelque chose quand rien n'est complètement acquis ? –, quelque motivante qu'elle soit pour les recherches futures, elle serait en vérité exagérée : il est plus positif de constater que des connaissances ont été engrangées, et que c'est leur nombre même qui, en suscitant autant de questions nouvelles, tend à élargir chaque année le champ des questionnements.

Si l'on considère globalement les progrès accomplis depuis le premier bilan proposé à *Gallia* (Py, Garcia, 1993), on doit en effet relever principalement un changement d'échelle.

Échelle environnementale, dans la mesure où l'on a commencé, grâce aux analyses et au développement des fouilles préventives sur le terroir de la cité antique, à remplacer des généralités floues et des hypothèses de travail par des données tangibles, tant dans le domaine de l'évolution du milieu que dans celui de l'occupation du sol (*Lattara*, 11 et 20).

Échelle chronologique générale, induite par la précédente, puisque l'élargissement des recherches au territoire environnant a appelé une prise en compte plus systématique des périodes précédant la ville (du Néolithique au premier âge du Fer) et de celles suivant son déclin (de l'Antiquité tardive à l'époque moderne) (*Lattara*, 13 et 20) ; mais aussi échelle chronologique de l'histoire de la cité elle-même, grâce, d'une part, à l'approfondissement des sondages stratigraphiques qui ont permis pour la première fois une caractérisation correcte des deux premiers siècles de son occupation (fin VI^e-IV^e s.) (*Lattara*, 12 ; Py, 1995 ; Py *et al.*, 2006) et, d'autre part, le développement des études

sur les phases récentes (période de romanisation, période romaine) dans les zones où des données concernant ces époques ont été conservées (Monteil, Sanchez, 2002 ; *Lattara*, 17 et 18).

Échelle topographique également, concernant la définition de l'agglomération de l'âge du Fer, puisque l'on est passé en une dizaine d'années de l'approche d'un quartier à la maîtrise d'une entité. Sur cet aspect, le repérage quasi complet de l'enceinte archaïque et la mise au jour de la courtine nord a permis de distinguer, pour les premiers siècles d'occupation du moins, ce qui était dans la ville et ce qui était en dehors ; mais ce repérage a aussi permis que ces découvertes révèlent le plan d'ensemble de la cité fortifiée originelle, de mieux comprendre comment son urbanisme s'était développé, quel schéma d'ensemble avait été adopté et quelles étaient les causes de certains traits particuliers. S'y ajoute, pour la fin de l'âge du Fer et le Haut-Empire, l'espace portuaire dont une partie a été explorée au sud-est de la ville et qui constitue l'un des rares ports aussi anciens mis au jour de manière quelque peu extensive (*Lattara*, 15).

Échelle thématique aussi, par la multiplication des spécialités convoquées à l'occasion de plusieurs programmes pluridisciplinaires qui ont concerné à la fois le milieu dans lequel (et parfois contre lequel) la ville a évolué et l'exploitation par les habitants de Lattes des ressources de ce milieu à des fins vivrières : retenons notamment les résultats publiés sur le IV^e s. av. J.-C. (*Lattara*, 12 et 16), sur la période préromaine (*Lattara*, 5) et romaine (*Lattara*, 18) et, plus spécifiquement, sur le rôle de la pêche (*Lattara*, 8) ou sur l'exploitation du terroir (*Lattara*, 20).

Échelle documentaire, par la multiplication des études et des publications de données qui font aujourd'hui de Lattes une référence obligatoire pour les périodes concernées dans bien des domaines : pour l'architecture domestique et les techniques constructives (*Lattara*, 16), pour la céramologie méditerranéenne (*Lattara*, 6 et 14), pour les monnayages préaugustéens du midi gaulois (*Lattara*, 19) et bien d'autres.



Fig. 130 – Scarabée égyptien figurant Isis allaitant Pharaon enfant, coiffé de la double couronne, provenant d'un niveau du milieu du V^e s. av. J.-C. de l'îlot 1 de Lattes (Us 53060). Sans échelle (photo : © UFRAL).

Échelle historique et sociologique enfin, sur tous ces aspects et sur d'autres, suscités par quelques découvertes significatives : on pense notamment à la confirmation archéologique extrêmement convaincante de l'installation de négociants venus d'Étrurie aux origines de la cité ; aux questions posées par la découverte d'une statue archaïque de guerrier d'une rare qualité plastique, témoignant de multiples influences iconographiques à l'échelle de la Méditerranée occidentale ; aux interrogations posées par la mise au jour d'un scarabée égyptien dans un niveau du V^e s. de l'îlot 1 (fig. 130) ; aux questions sociales soulevées par la fouille de grandes demeures à cour des III^e-II^e s. av. J.-C. rompant avec les traditions de l'habitat indigène ; aux questions économiques, mais aussi culturelles, posées par la découverte d'un nouveau trésor monétaire de la fin du III^e s. av. J.-C. et par l'étude exhaustive des monnaies préromaines recueillies sur le site, une fois celles-ci intégrées dans le contexte des circulations monétaires de Gaule méridionale.

C'est incontestablement dans ce changement d'échelle que résident la dynamique du programme de fouilles de Lattes et le bénéfice de la durée d'une recherche conduite de manière collective et continue sur la base d'une méthodologie uniforme : une seule méthode d'enregistrement s'imposant à tous ; une approche systématiquement stratigraphique du terrain préservant le plus soigneusement possible les contextes de découverte ; une ambition d'exhaustivité dans l'analyse des artefacts et une définition raisonnée des protocoles d'échantillonnage des écofacts,

servie par l'association la plus étroite possible des spécialistes aux travaux de terrain ; un traitement quantitatif et qualitatif informatisé de la documentation en temps réel ; une politique enfin de publication systématique des données et des réflexions qu'elles suscitent à mesure de l'avancement des travaux, dans le cadre d'une planification qui à la fois structure la présentation des résultats, donne des objectifs clairs aux chercheurs, consolide et oriente la programmation des fouilles.

La documentation recueillie, abondante, diverse et souvent de qualité, ne serait certainement pas valorisée par une conclusion historique globalisante, voire emphatique : *Lattara* n'est ni un « site mineur du Languedoc oriental », selon une expression naguère utilisée pour d'autres gisements de cette région, ni le plus grand site de la Méditerranée occidentale. Les résultats des dernières fouilles, en réduisant la surface effectivement occupée par l'agglomération fortifiée originelle à 3,30 ha, alors que des traces datant de la même époque avaient été repérées sur plus de 10 ha, attirent l'attention sur les dangers que peuvent présenter des extrapolations concernant la surface des villes préromaines à partir d'observations discontinues (comme par exemple à Arles, à Nîmes ou à Béziers). Pour autant, la taille d'un site ne saurait être le seul critère de jugement de l'importance de son rôle à l'échelle régionale, voire au-delà : son activité, son statut, ses relations sont certainement des critères plus efficaces. Ainsi, le comptoir d'*Emporion* couvrait au même moment moins de 3 ha et l'on sait pourtant quel fut son rayonnement en Catalogne et jusqu'en Languedoc occidental ; de même pour Agde en Languedoc central. Oui mais c'étaient, nous dira-t-on, des colonies grecques, et Lattes fut et resta de tout temps une ville indigène. La différence est évidemment fondamentale, mais quelle est sa portée ?

Remarquons tout d'abord un paradoxe : la tradition historique insiste à la fois sur la fermeture des cités grecques d'Occident sur elles-mêmes, fondée sur une méfiance constante vis-à-vis de leur environnement barbare contre lequel on n'a de cesse de se protéger (par des murailles, des portes fermées, des soldats en veille aux remparts et des forteresses extérieures) ; et à la fois sur leur rôle réputé majeur dans l'acculturation des indigènes, leur « débarbarisation » a-t-on osé dire (Clavel, 1977). Bien que ce double discours représente un cliché bien connu dans les situations coloniales, il contient sans doute une part de réalité. Or, dans un tel système où des cités coloniales de taille tout compte fait modeste furent à plusieurs égards dépendantes de leur environnement indigène (pour leur sécurité comme pour

leur économie), l'existence d'interfaces constitua certainement une nécessité. *Lattara*, comme d'autres sites du littoral méditerranéen, représenta probablement ce type d'interface nécessaire. Dans quelle mesure les résultats actuels des fouilles permettent-ils d'en définir la nature ?

On insiste avec raison dans ce dossier, à propos de la phase initiale où des négociants étrusques étaient installés à demeure dans la ville, sur le fait que *Lattara* ne pouvait être considérée comme un *emporion* au sens strict du terme, site par définition ouvert à de multiples intervenants extérieurs, mais fonctionnait plutôt comme un comptoir pour un partenaire privilégié. Ce raisonnement, de toute évidence, peut être étendu à la longue période suivante (du deuxième quart du V^e s. au I^{er} s. av. J.-C.), où cette relation bilatérale se noue désormais et se perpétue avec les Grecs de Marseille, réduisant à l'échelle anecdotique toutes les autres relations extérieures, à l'exception bien sûr des voisins indigènes du Languedoc oriental avec lesquels on partage les mêmes valeurs culturelles et avec lesquels existent à coup sûr bien d'autres formes de liens : parentaux, tribaux, politiques...

La présence étrusque fut certes de courte durée, mais elle fut réelle et mit précocement les populations locales en contact physique et intellectuel permanent avec des Méditerranéens ayant acquis des compétences techniques – dans le bâtiment par exemple, ce dont rendent compte les observations faites à Lattes, dans la production céramique et dans bien d'autres domaines – ou culturelles –, on pense à l'écriture – en net décalage avec les civilisations régionales qu'illustrent les gisements lagunaires voisins tout comme les *oppida* de l'*hinterland*. Or malgré tout, il reste difficile de caractériser l'impact de cette présence en termes d'acculturation : doit-on lui attribuer les techniques de construction particulières (dans le domaine de l'architecture en terre) qu'illustre l'habitat du V^e s., dont on découvre actuellement l'originalité ? Quelle influence également envisager dans l'élaboration de la première enceinte, à la fois monumentale, sophistiquée et réalisée de manière relativement fruste, à moins que ce qu'il n'en reste ne témoigne qu'imparfaitement de son élaboration (si l'on envisage par exemple une élévation en briques crues) ? Voici des questions auxquelles il est encore difficile de répondre.

Ce que l'on croit percevoir et qui demandera également confirmation, c'est l'existence à la suite de la phase étrusque – dont on a l'impression, dans l'état actuel des données, qu'elle se termine brutalement –, d'une phase de relatif flottement, marquée dans l'architecture militaire par des réfections ponctuelles et localement grossières, et dans l'architecture civile par le retour à des solutions tradition-



Fig. 131 – Plaque de plomb percée avec des inscriptions en grec provenant de la zone 27 de Lattes (Us 27849, vers 425 av. J.-C.) (photo : © UFRAL).

nelles sinon archaïques (bâtiments en torchis sur poteaux porteurs), dans le cadre d'un urbanisme distendu. Peut-on, sur cette base, caractériser une période de crise ? Il est certainement trop tôt pour en décider, car la fenêtre ouverte sur cette période, centrée sur le deuxième quart du V^e s., est encore trop réduite et la documentation trop partiellement analysée.

Reste que, dès le milieu du V^e s., des indices d'une présence ou d'une fréquentation grecque existent : ils sont notamment révélés par la découverte de deux inscriptions sur plomb en caractères grecs (Us 27825 et 27849) (fig. 131), dont une où se lit le nom d'un Grec ([KΛ]ΕΟΣΘΕΝΗΣ) et d'un col de cruche portant sans doute aussi un nom grec terminé en [...] ΟΓΩΝ[ΟΣ] (Us 27782). Or le contexte céramique indique clairement l'installation d'un faciès dominé par les importations massaliètes et incite donc à identifier dans les auteurs de ces inscriptions des Grecs de Marseille. Il reste néanmoins extrêmement délicat, sur la base des données acquises, de caractériser cette probable présence dans la ville, faute d'une documentation spécifique. Les deux zones (1 et 27) où cette période a pu être étudiée livrent en effet des restes d'habitations qui incitent au contraire (de même que l'augmentation significative de la céramique non tournée dans la vaisselle de cuisine) à déduire un retour en force de l'élément indigène. Il faut par ailleurs avouer que, malgré diverses propositions dans ce domaine, on ne dispose pas encore en Gaule méridionale de

critères de différenciation univoques pour reconnaître des résidents grecs dont on supposerait qu'ils aient pu s'accoutumer quelque peu aux mœurs locales et d'indigènes acculturés par l'effet de cette présence même – et il ne manque pas de passages dans la tradition littéraire indiquant le caractère fruste de ces Massaliètes du lointain Occident. On touche ici à l'une des problématiques (le métissage réciproque) que les fouilles futures devront aborder, tout en étant conscient que l'on ne pourra progresser sur ce terrain sur la base des seules fouilles de Lattes, et qu'il sera nécessaire d'approfondir les liens noués ces dernières années au sein de programmes collectifs avec d'autres sites littoraux de même nature sur lesquels des recherches sont engagées (comme au Cailar dans le Gard ou à Pech-Maho dans l'Aude) ou restent à développer (comme à Espeyran à Saint-Gilles-du-Gard).

D'autres indices cependant démontrent qu'à partir du milieu du V^e s. av. J.-C. le comptoir de Lattes acquiert une nouvelle dynamique : d'abord avec la reconstruction globale de l'enceinte, qui est restaurée sur tout le périmètre de la ville par une courtine se surimposant à l'enceinte primitive avec une grande régularité et un certain soin dans l'élaboration ; ensuite avec la mise en place dans les décennies qui suivent d'un plan d'urbanisme structuré, témoignant d'une réflexion globale sur l'organisation de la cité, comprenant la création d'un réseau de voies de circulation hiérarchisé et un découpage de l'habitat en îlots de maisons contiguës. Ces opérations concernant la collectivité dans son ensemble témoignent certes d'une capacité d'organisation et de mobilisation du groupe, de préoccupations sociales à travers le lotissement des zones habitées et sans doute d'une structuration forte de la société, mais ne disent pas grand-chose sur la nature de cette hiérarchisation supposée : et notre intention n'est pas ici de détourner la statue de guerrier de Lattes de sa signification réelle, à replacer dans un contexte d'héroïsation peut-être liée à un événement militaire, pour en faire (selon une mode actuelle quelque peu puérile) le symbole d'une « aristocratie » dont en vérité l'on ne sait rien.

Il est plus intéressant, certainement, d'insister sur les observations qui ont pu être faites, grâce à une sériation stratigraphique précise, sur la mise en place progressive (bien que relativement rapide) des principes d'organisation de l'habitat tout comme des techniques employées dans sa réalisation qui tendent en une ou deux générations à se normaliser pour être ensuite appliqués durant plusieurs siècles sans variations fondamentales. On soulignera aussi la précocité du phénomène dans cette agglomération

littorale par rapport à l'*hinterland* indigène du Languedoc oriental, où un tel processus d'urbanisation ne se généralise qu'un siècle plus tard (Py, 1990a) et prend l'aspect d'une rupture plus nette avec la tradition locale des hameaux de « cabanes » en matériaux périssables (Dedet, 1999). Ainsi *Lattara* pourrait apparaître comme l'un des lieux où, sous l'effet de contacts effectifs avec les Méditerranéens, la population indigène conduit l'expérimentation de solutions certes nouvelles mais adaptées à ses héritages culturels et idéologiques, solutions qui, du fait même de cette adéquation, connaissent ensuite avec un certain décalage des applications faites sur les *oppida* de l'arrière-pays.

La dynamique socio-économique de la cité se poursuit à l'évidence durant le IV^e s. av. J.-C., dans un habitat désormais dense et fortement structuré, dont l'extension vers le nord au-delà des limites primitives est probable et sans doute favorisée par l'évolution du milieu physique. C'est aussi la période où apparaissent dans la campagne proche des traces de gestion extensive du terroir cultivé (fossés de drainage), et où, sur la façade méridionale de la ville, la fortification est renforcée par un long avant-mur doublant le rempart antérieur. Cette vitalité semble reposer sur une activité marchande toujours soutenue qui ne connaît pas, ou de façon très amoindrie, les difficultés mises en évidence dans l'arrière-pays, où cette époque voit une chute brutale du volume des échanges et vraisemblablement de la production agricole (Py, 1990a). Ici, le taux de consommation de produits importés (vin de Marseille, vaisselle méditerranéenne) reste élevé, l'agriculture est stable, l'artisanat local actif (notamment dans le domaine de la métallurgie, voir Lebeaupin, 1998) et la monnaie fait son apparition sous la forme de quelques pièces circulant dans l'habitat et surtout d'une première thésaurisation : trésor d'oboles massaliètes n° 1, daté de la fin du IV^e s. (Py, 2006, p. 761-882).

C'est certainement sur la base de cette prospérité durable et de relations remarquablement constantes avec la Marseille grecque que reposent les transformations observées à partir du III^e s. dans l'économie et la société des *Lattarenses*, enracinement conforté par une réelle continuité culturelle de l'élément local – ne laissant place, pas plus ici qu'ailleurs dans la Gaule méridionale, à aucune des hypothèses de renouvellement ethnique qui polluaient naguère le débat historique. Plusieurs indices concomitants illustrent une transformation sensible de la société. Au premier rang de ceux-ci se place l'apparition d'un nouveau type d'habitations, organisées autour d'une cour centrale et nettement plus vastes que les modules antérieurs. Deux traits ont été soulignés à leur propos : d'une part, c'est l'adéquation

au modèle de la maison hellénistique méditerranéenne, illustré en Occident par les exemples mis au jour dans des sites grecs tels que Marseille ou *Emporion*, mais aussi sur des sites indigènes à la périphérie de cités grecques, comme en Grande Grèce (Russo Tagliente, 1992) ou en Catalogne, à Pontós (Pons dir., 2002), et il serait évidemment absurde de nier ce lien dans un contexte aussi « méditerranéisé » que *Lattara*. Mais, d'autre part, c'est la complète appropriation de ce modèle par la communauté autochtone que révèlent à la fois les techniques de construction, qui sont ni plus ni moins que celles en vigueur ici et alors, les aménagements et le fonctionnement des espaces intérieurs, voire le mode de vie, si tant est que le mobilier retrouvé, en vérité fort rare du fait d'un nettoyage poussé des sols, en témoigne objectivement. Les propositions d'interprétation sociale de ces maisons (ou plus exactement de la place de ces maisons dans un contexte où se perpétuent parallèlement des formes d'habitat traditionnelles) peuvent être multiples et diverses, soit que l'on recoure à des exemples ou contre-exemples ethnographiques, soit que l'on fasse appel à des arguments socio-économiques, tenant compte notamment de la concentration de telles demeures aux abords de la zone portuaire et de la découverte dans certaines d'entre elles de deux des quatre trésors monétaires connus, au demeurant de même époque. Il n'en reste pas moins que ces grandes maisons attestent, pour la première fois, non point l'existence d'une différenciation sociale dans la société indigène régionale, mais une expression urbaine de cette différenciation.

On a également souligné l'intérêt qu'il y avait à mettre cette évolution de l'habitat privé en relation avec d'autres indices concernant la communauté dans son ensemble : sur ce thème, on rappellera notamment les transformations affectant, à la même époque, la courtine méridionale de l'enceinte qui est alors flanquée d'une série de tours carrées régulièrement réparties. Ces constructions accentuent, plus peut-être que l'efficacité défensive, la monumentalité de l'ouvrage, remettant du même coup une vieille enceinte à la mode du temps ; et l'on ne s'étonnera pas que cette affirmation symbolique concerne la façade de la ville tournée vers la mer. On rappellera également la mise en chantier à partir de cette époque de grands travaux de voirie, matérialisés par des apports massifs de galets pour conforter la bande de roulement de la plupart des rues – au premier rang desquelles les trois rues principales de la ville –, témoignant de préoccupations et d'investissements éditaires à bien des égards nouveaux. Cette évolution vers une plus grande urbanité de la vie protohistorique concerne parallèlement

les mœurs privées, les intérieurs apparaissant désormais mieux entretenus, les déchets domestiques et culinaires moins envahissants – au grand dam des archéologues et autres spécialistes –, les structures de drainage et d'évacuation des eaux plus sophistiquées...

L'ensemble de ces caractères (maintien d'un urbanisme régulé, création de nouvelles maisons à cour s'inspirant peut-être des précédentes, travaux d'édilité publique, gestion soignée de l'espace domestique) se perpétuent au II^e s. av. J.-C., alors que la ville connaît une nouvelle période d'expansion, dans un contexte géomorphologique en constante évolution. Bien que nos connaissances reposent essentiellement, hors les murs de la vieille ville, sur des sondages disparates (Py, 1988), il est certain que le périmètre urbain éclate alors de tous côtés, sans que l'on sache encore si les nouveaux quartiers gagnés sur des zones récemment atterries sont protégés par une nouvelle enceinte (ce qui apparaît néanmoins probable, dans la mesure où l'on ne connaît pas d'exemples avérés de villes ouvertes dans cette région à cette période). Vers le nord, les sondages du groupe archéologique Painlevé (GAP) ont montré une urbanisation dense jusqu'à plus de 200 m du rempart primitif (sondage 26). Le gain en surface est également significatif vers le sud, où, vers 175, une terrasse portuaire est mise en place grâce à la construction de puissants quais jouant le rôle de digues, permettant l'urbanisation d'une langue de terre entre le Lez occidental et la lagune. Un peu plus tard, ces quartiers reliés au cœur urbain par une voie de berge (rue 130) seront séparés d'eux par un nouvel avant-mur reprenant et prolongeant jusqu'au port le tracé de celui du IV^e s.

Cette croissance urbaine est certainement soutenue par une économie elle-même en expansion : dans le domaine agricole, lorsqu'une viticulture extensive s'ajoute aux productions céréalières de base, comme l'ont démontré conjointement les analyses carpologiques et d'autres arguments tirés des fouilles programmées *intra muros* (Buxó, 1996b ; Py, Buxó, 2001), des analyses palynologiques à 500 m au sud-est de la ville (Puertas, 1998, p. 42) et les fouilles de Port Ariane à 500 m au nord, où 2 ha ½ de vignoble d'un seul tenant ont été dégagés (Jung, 2007a et b) ; dans le domaine commercial également, comme l'indiquent à la fois des échanges méditerranéens soutenus, où l'élément italique vient s'ajouter (par le même relais sans doute) à l'élément massaliète, et un sensible essor de l'économie monétaire, marqué par la multiplication des trésors de monnaies d'argent (deux à la fin du III^e s. av. J.-C., un autre au milieu du II^e s.) et l'entrée progressive des transactions

internes dans un système monétisé, favorisé par la création et le développement du numéraire de bronze.

Rappelons encore que c'est dans ce contexte apparemment favorable de la fin du III^e s. et du II^e s. av. J.-C. que naît l'usage d'écrire la langue locale (apparentée au celtique) au moyen de lettres grecques, comme en témoigne une riche série de graffites dits gallo-grecs dont certains se classent parmi les plus anciens connus (Bats, 1988a ; Py *et al.*, 2001), et que Lattes est le seul site en Gaule où cet apprentissage (de même que l'apprentissage du grec) soit archéologiquement attesté par deux abécédaires tracés sur des vases campaniens (Bats, 1988b et 2004).

Les travaux récents menés au cœur de la ville antique de Lattes ont aussi permis d'approfondir la réflexion sur la période de romanisation, c'est-à-dire en gros le siècle allant de 125 à 25 av. J.-C., à propos notamment de la publication des fouilles des îlots d'habitation 30, 31 et 35 (Py *dir.*, 2004). Le constat pour cette phase est mitigé : le fonds reste stable, les habitudes acquises, notamment dans le registre de la vie quotidienne, l'emportent souvent sur les innovations – c'est un trait culturel majeur (Dietler, 2004) –, et c'est là la forme sans avenir d'une certaine résistance à la colonisation romaine que Lattes partage avec l'ensemble des régions transalpines, comme on l'a déjà souligné (voir, entre autres, Feugère *et al.*, 1998).

Pour autant, les changements sont nombreux dans tous les domaines : dans la construction domestique, avec la multiplication des exemples d'emploi de la pierre taillée, du mortier, de la tuile (et des réalisations plus originales, comme ces décors figurés à base de coquillages sur des sols en terre, voir fig. 132), l'exploitation plus spécialisée de carrières de pierre, sans pour autant que la morphologie des maisons ne change vraiment, dans la vieille ville du moins où elles restent contraintes par le cadre urbanistique hérité ; dans l'économie vivrière, stable dans son ensemble, mais où des transformations sont aussi sensibles : dans la pêche et la consommation des coquillages ; dans l'économie artisanale, avec le développement d'ateliers locaux de petite métallurgie et de poterie (notamment de céramiques communes et culinaires à travers lesquelles on peut suivre tout au long de la période les étapes d'une mutation technique et probablement organisationnelle, depuis les céramiques non tournées traditionnelles jusqu'aux catégories dites communes gallo-romaines, en passant par le stade intermédiaire des céramiques modelées finies au tour) ; dans l'économie marchande avec l'explosion de l'usage de la monnaie, et surtout des petites dénominations de bronze désormais couramment utilisées pour les transactions quoti-



Fig. 132 – Décor de sol de terre battue de l'îlot 35 de Lattes réalisé à l'aide de coquillages (tellines) et représentant un équidé, probablement un âne (Us 35381, fin du II^e s. av. J.-C.) (photo : © UFRAL).

diennes ; dans la diversification des sources d'achat extérieures où l'élément italien est désormais prédominant, signant la fin du monopole séculaire de Marseille sur le commerce local – et l'on soulignera notamment la faible représentation à Lattes des nouvelles productions d'amphores marseillaises d'époque césarienne et augustéenne. Concernant le domaine public, on sait également, par des découvertes erratiques ou des réemplois de corniches ou de chapiteaux de colonne (fig. 133), que la ville reçoit vers le milieu du I^{er} s. av. J.-C. une parure monumentale, mais l'on ignore encore l'emplacement de ces constructions dont certaines paraissent avoir été fort importantes (Landes, 1995-1996).

C'est cependant à l'époque augustéenne que les changements sont les plus nets, bien que dans le cadre de la zone explorée les traces de cette époque et des suivantes soient très arasées du fait des travaux agricoles. On devine

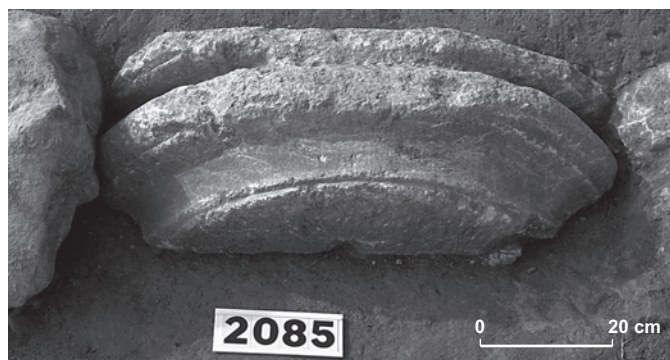


Fig. 133 – Base de colonne corinthienne (SB26152) en réemploi en bordure d'un hangar du port de Lattes, témoin de l'existence de monuments publics sur le site au 1^{er} s. av. J.-C. (photo : © UFRAL).

malgré tout à travers elles des transformations majeures du cadre urbain, que concrétisent au centre de l'ancienne cité, dans la zone 60, la construction d'une vaste *domus* et la création d'une place triangulaire bordée de bâtiments parfois importants mais dont la vocation reste indéfinie. Ces transformations sont également très nettes sur la façade méridionale, en liaison avec le vaste programme de construction concernant le port et ses abords : la porte P2 de l'enceinte est restructurée ; d'autres passages sont apparemment percés ; les voies d'accès sont réorganisées ; la terrasse portuaire est profondément remodelée avec une reconstruction des quais, l'édification d'un probable phare et de grands hangars à *dolia* ; des portions d'enceinte sont englobées dans une mise en gradins obtenue par de puissants murs de soutènement ; les zones de stockage sont étendues jusqu'à l'intérieur de la ville et le long de la façade orientale.

Les conditions de conservation relativement défavorables des documents de cette phase sur le lieu des fouilles actuelles n'ont pas jusqu'ici vraiment motivé les romanistes pour s'investir durablement dans les recherches en cours, qui restent de ce fait fortement centrées sur l'âge du Fer. Pour autant, les résultats obtenus sur le port, et ceux, plus divers et ponctuels mais néanmoins fort riches d'enseignements, dont font état G. Piquès et V. Martinez dans ce dossier, montrent qu'existent d'énormes possibilités de progresser dans la connaissance de Lattes romaine, à condition de monter un programme de fouille et d'étude parallèle à celui que mènent les protohistoriens. Pour ce qui concerne la fouille, ces potentialités sont évidentes dans le vaste terrain disponible au sud de l'enceinte méridionale, où les niveaux du Haut-Empire sont bien conservés et permettraient une approche extensive des installations

à la fois urbaines, artisanales et commerciales. Et les sujets d'étude sur la période ne manquent pas : on pense par exemple à la nécropole fouillée jadis par Henri Prades, que des blocages injustifiables et que l'on espère provisoires ont laissé quasiment inédite.

Voici donc brossé à grands traits le bilan archéologique d'une recherche en cours. Peut-on sur cette base tirer un bilan historique ? On sait la difficulté fondamentale qui existe, y compris en Méditerranée – où la documentation est pour l'Antiquité plus abondante et significative que partout ailleurs – à passer de l'archéologie à l'Histoire, et les errances en ce domaine des générations passées (et actuelles parfois, comme l'illustre le cas de Béziers) ; pour autant, la démarche vaut la peine d'être entamée, afin de ne pas priver l'esprit des hypothèses de travail nécessaires, si fragiles soient-elles encore.

Incontestablement, ce sont ses niveaux de fondation qui ont fait entrer *Lattara* sinon directement dans l'Histoire, du moins de plain-pied dans le débat historique, comme en témoigne l'impact des dernières découvertes. L'évidente présence sur le littoral gaulois de « négociants » venus d'Étrurie méridionale (de Caéré ?), que l'on peut déduire de cette documentation explicite, représente en effet (avec Aléria) l'une des rares attestations tangibles d'une installation des Étrusques hors d'Italie. Précisons cependant quelques points de cette problématique largement développée ci-dessus : pour l'heure, on dira « quelques courtiers installés dans un site indigène », en se fondant sur la situation des niveaux observés à proximité du port, sur la quantité d'amphores qu'ils contenaient, mais aussi et surtout en réalité sur la méconnaissance où nous sommes de l'ampleur du phénomène (un petit quartier ou toute la ville ?), qui empêche encore d'affirmer qu'il s'agissait de « colons » ; changement d'échelle d'autant plus délicat qu'il irait à l'encontre à la fois de l'historiographie moderne et de l'histoire de la Méditerranée archaïque telle que les auteurs grecs nous l'ont imposée, si l'on peut se permettre cette tautologie.

Pour autant, les clés de l'interprétation historique de cette présence – attendue par certains, inattendue pour d'autres – ne résident pas seulement dans la dimension spatiale, mais aussi dans la dimension temporelle : car, à bien des égards, le cas actuellement documenté à Lattes à la charnière du VI^e et du V^e s. représente la fin d'un processus dont on ne connaît qu'indirectement le début. On rappellera en effet que la région où le site est implanté – le Languedoc oriental – est celle qui, en Gaule, reçoit les importations étrusques parmi les plus anciennes, la seule

également où l'on rencontre à la fin du VII^e s. av. J.-C. des niveaux qui livrent uniquement des importations étrusques, à l'exclusion de toutes autres (Dedet, Py, 2006), tandis que les apports thyrréniens y restent très majoritaires au VI^e s. parmi la vaisselle fine comme parmi les amphores. Cette prédominance a suscité l'idée de l'existence de contacts directs, voire de l'installation de débarcadères bien avant la fondation de Lattes, sans que l'archéologie n'ait pour l'heure permis d'en repérer les traces de manière convaincante : près de Lattes, les gisements lagunaires de l'étang de Mauguio ne sont à l'évidence, comme les *oppida* plus en arrière, que des sites de consommation (quoi qu'en pense Gras, 1993, p. 109) et si Lattes reste un candidat possible en la matière (Py *et al.*, 2006), les indices sont encore faibles et l'hypothèse spéculative.

L'épisode suivant, qui voit vers 475 le remplacement des Étrusques par les Massaliètes, n'est pas moins problématique au regard de l'Histoire, à commencer par les conditions du départ des premiers. Les observations faites dans la zone 27 des fouilles récentes, mais aussi dans le niveau 9 des sondages 2 et 3 d'Henri Prades, à une centaine de mètres plus au nord (Arnal *et al.*, 1974), accréditent l'idée que ce départ s'accompagna d'une destruction violente des bâtiments (de la ville ?) par incendie. Ces données permettent d'imaginer trois scénarios historiques, à trois échelles différentes, locale, régionale et internationale.

On pourrait y voir en effet, à l'échelle locale, un événement anecdotique, comme cela a été évoqué ci-dessus : que les Étrusques soient tout simplement partis en incendiant leurs installations, ou bien encore qu'ils aient été chassés *manu militari* par les indigènes, excédés par l'augmentation continue du prix du vin. Bien que toutes les hypothèses soient possibles, elles ne sont certainement pas les plus crédibles.

Un autre scénario que l'on pourrait qualifier de tactique est concevable à l'échelle régionale, dans le cadre, non plus de l'*emporion*, caractérisée par une ouverture des zones de commerce, mais de la conquête et de la protection de secteurs d'échanges beaucoup plus exclusifs.

Il n'est en effet pas impossible d'inscrire les données lattoises dans un mouvement général embrassant tout le V^e s. qui verrait *Massalia*, après avoir conforté sa position en Provence, prendre pied à la fin du VI^e s. en Languedoc, aux environs du Rhône, où elle a pu participer (sous une forme qui reste à préciser) à la création des comptoirs d'Espeyran et peut-être du Cailar, chasser ensuite les Étrusques de Lattes vers 475, s'ouvrant pleinement la route vers le reste du Languedoc, et dans le fil de ce mouvement

de contrôle progressif de la côte, en conclusion pourrait-on dire, créer à la fin du V^e s. une colonie sur le site d'Agde à l'embouchure de l'Hérault, forteresse militaire dressée contre les Ibères qui font du trafic au-delà (Strabon), mais fixant aussi de manière durable la frontière occidentale de la Massaliotide.

Le troisième scénario, incluant éventuellement le deuxième, proposerait d'insérer les données lattoises dans un contexte encore plus large, à l'échelle de la Méditerranée occidentale : celui des luttes entre les thalassocraties méditerranéennes chères à Fernand Benoit. Et il est un fait que le départ des Étrusques de Lattes se situe précisément à l'époque où ceux-ci, et leurs alliés puniques, connaissent en Méditerranée des revers répétés devant les Grecs, à Himère en 480, à Lipari en 479, à Cumes en 474. Sans lier les choses de près, on pourrait imaginer sans trop d'in vraisemblance que cette situation « internationale » ait pu inciter les Phocéens de Marseille à entreprendre une action contre les derniers Étrusques résidant en Gaule méridionale.

Il est utile au demeurant de préciser que ces scénarios restent dans notre esprit au stade d'hypothèses de travail encore largement spéculatives, sur lesquelles le consensus n'est pas acquis et qui devront être soumises à la fois à un approfondissement de la réflexion et à l'élargissement prévisible de la documentation.

De ce fait, la question de l'activité des Marseillais à Lattes, et partant du statut du comptoir languedocien, se pose dans des termes différents, d'une certaine manière sous la forme d'une histoire sans Histoire – ce dont témoigne *a silentio* l'absence de toute mention de *Lattara* dans les sources antérieures à l'époque césarienne.

Ce sur quoi il faut insister, c'est l'unicité, la durée, la continuité de cette relation entre Marseille et les comptoirs du Languedoc oriental et de l'ensemble de la zone qu'ils alimentaient, incluse dans une forme de « domaine » dont il est difficile de savoir, en l'absence de textes explicites, ce qu'il put recouvrir au-delà d'évidentes implications commerciales. La seule indication qui ressorte quant au plein second âge du Fer est l'évolution différente du volume des échanges entre la côte et l'*hinterland*, relativement stable dans un cas (à Lattes comme sur les autres sites littoraux), en forte baisse sur les habitats de l'intérieur à partir du début du IV^e s. et jusqu'au milieu du II^e s. av. J.-C. : ces données macro-économiques, et d'autres indicateurs probablement liés, devront sans doute inciter à revoir les interprétations qui avaient été proposées pour la situation des *oppida* indigènes, dont le lien avec la politique commerciale de Marseille se révèle aujourd'hui moins direct que

cela n'avait été supposé, et qu'il sera désormais nécessaire de repenser à travers le filtre des données acquises sur les comptoirs littoraux.

Pour ce qui concerne Lattes du moins, la fidélité à Marseille ne se dément pas jusqu'à la conquête romaine. Au-delà des échanges d'objets et de denrées, cette relation privilégiée est confirmée dans différents domaines par des documents certes discrets en nombre, mais néanmoins significatifs comme le numéraire, les graffites grecs, les éléments d'architecture tels que les tuiles massaliètes, la présence sporadique de céramiques grecques de cuisine, et même, à l'orée de l'époque romaine, l'onomastique de la nécropole où les noms d'origine grecque sont relativement fréquents, autant de signes qui laissent à penser que des Massaliètes ont régulièrement fréquenté le comptoir et que certains ont pu s'y installer.

Parallèlement à cette relation stable, il faut insister aussi sur la continuité du développement de la ville de *Lattara*, dont la fouille ne laisse transparaître aucun des soubresauts qui agitent, à l'est, la Provence (et notamment les environs de Marseille) ou, à l'ouest, le Languedoc occidental au cours du second âge du Fer. Ici, point de destruction un tant soit peu étendue (nonobstant quelques cas d'incendies accidentels de bâtiments à divers moments dans différents quartiers, mais sans liens entre eux), point de traces d'attaque de quelque sorte dont on puisse faire état. À sa manière, l'histoire de la fortification témoigne de la même chose : reconstruite à trois reprises dans les premières décennies de la vie de la cité, la muraille édifiée au milieu du V^e s. restera ensuite en usage quasiment telle quelle jusqu'au I^{er} s. av. J.-C., renforcée seulement par quelques ajouts (avant-murs, tours) avant d'être démantelée du fait de l'éclatement du périmètre urbain. Sur ce point, les données de Lattes sont relativement concordantes avec les observations faites ailleurs en Languedoc oriental. Bien sûr, de nombreuses péripéties ont certainement émaillé la vie des *Lattarenses* durant les trois siècles en cause, tant dans leurs relations intérieures qu'extérieures. Mais le fait que l'archéologie ne perçoive qu'un développement continu, dans le cadre d'une société et d'une culture dont la stabilité n'exclut pas l'évolution, est certainement porteur d'une signification forte. Et l'on pourra se demander si, suivant en cela une hypothèse déjà exprimée, l'action de Marseille – puissance maritime et militaire reconnue par les sources antiques –, ailleurs déstabilisante, n'a pas eu ici un effet

contraire en garantissant aux dirigeants de la cité avec lesquels elle traitait une certaine stabilité de leur position.

L'histoire de Lattes se normalise ensuite, si l'on peut dire, par rapport à la situation générale du Languedoc oriental. À propos de l'étude des monnayages (Py, 2006, p. 1176), on a pu poser la question de savoir si, en l'absence de textes historiques, la fouille aurait ici permis de déduire la conquête romaine de 123-118, tant cet événement capital pour l'avenir de la Gaule méridionale passe inaperçu sur le terrain. L'irruption de l'Italie dans les mouvements d'échanges intervient en effet plus d'un siècle auparavant, et la véritable romanisation des mœurs ne se fait sentir qu'un siècle plus tard. Pour autant, bien des changements ont lieu dans le détail des choses, progressivement, au cours du I^{er} s. av. J.-C., dans l'économie, avec le développement conjoint de l'artisanat et de la circulation monétaire, dans les mœurs domestiques avec une présence plus forte de mobiliers d'origine ou d'inspiration italique, dans les techniques de construction, et, plus significatif encore, dans la parure monumentale de la cité que l'on devine à travers la découverte de quelques éléments d'architecture publique. Il faut reconnaître cependant que la destruction d'une grande partie des niveaux de cette phase empêche encore de mesurer exactement le rythme et l'ampleur de ces transformations.

Plus nets, on l'a dit, sont ici comme ailleurs les témoins d'une accélération de la romanisation à la période augustéenne, bien illustrée dans la zone portuaire où les fouilles récentes ont montré l'application d'un vaste programme d'équipements dont la nature et les modèles n'ont plus rien à faire avec la tradition. Ce développement spectaculaire du port se fait-il au profit des Lattois, ou est-il au contraire inclus dans un schéma beaucoup plus ample, dépassant le cadre local, en liaison avec la nouvelle organisation de la cité de Nîmes ? L'éradication des monuments publics de la phase antérieure peut-elle être liée à cette prise de contrôle, comme le propose une hypothèse récente ? (Landes, 1995-1996). L'inscription de T. Eppilius Astrapton, probable sévir augustal appartenant à un collège nîmois, et dont il faudrait peut-être revoir la datation, n'apporte-t-elle pas un indice en ce sens ? (Demougeot, 1966).

Quoi qu'il en soit, c'est désormais dans le cadre de la nouvelle organisation et de l'exploitation des ressources de la cité de Nîmes que l'on doit analyser le devenir de *Lattara* durant le Haut-Empire, à une place certainement plus secondaire que ne fut la sienne au cours de la Protohistoire.

BIBLIOGRAPHIE

ABRÉVIATIONS

AFEAF	Association française d'étude de l'âge du Fer.
APDCA	Association pour la promotion et la diffusion des connaissances archéologiques.
ARALO	Association pour la recherche archéologique en Languedoc oriental.
BAR	British Archaeological Reports.
<i>B. G.</i>	<i>Bello gallico.</i>
CAG	<i>Carte archéologique de la Gaule.</i>
CRAI	Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.
CTHS	Comité des travaux historiques et scientifiques.
DAF	Documents d'archéologie française.
DAM	<i>Documents d'archéologie méridionale.</i>
DFS	Document final de synthèse.
DRAC	Direction régionale des affaires culturelles.
EFR	École française de Rome.
EPHE	École pratique des hautes études.
<i>H. N.</i>	<i>Histoire naturelle.</i>
<i>IJNA</i>	<i>International Journal of Nautical Archaeology.</i>
INRAP	Institut national de recherches archéologiques préventives.
<i>JRA</i>	<i>Journal of Roman Archaeology.</i>
MSH	Maison des sciences de l'homme.
RAN	<i>Revue archéologique de Narbonnaise.</i>
RFO	Rapport final d'opération.
SFECAG	Société française d'étude de la céramique antique en Gaule.
SRA	Service régional de l'archéologie.

SOURCES ANTIQUES

CÉSAR, *Commentarii de bello gallico*, livre II, 11, 2, trad. P. Fabre, Paris, Les Belles Lettres (coll. Budé).

DIODORE DE SICILE, *Bibliothèque historique*, livre XI, 51, trad. C. Vial, Paris, Les Belles Lettres (coll. Budé).

POLYBE, *Histoires*, livre III, 22, trad. J. de Foucault, Paris, Les Belles Lettres (coll. Budé).

POMPONIUS MELA, *De chorographia*, livre II, 80, trad. A. Silberman, Paris, Les Belles Lettres (coll. Budé).

SÉRIE LATTARA

N. B. On trouvera ci-dessous les sommaires des volumes 6 à 20 de la série *Lattara* consacrée aux recherches menées à l'intérieur et autour du gisement antique de Lattes, compte tenu que les sommaires des volumes 1 à 5 ont été fournis dans la première synthèse sur le site publiée dans *Gallia*, 50, 1993 (p. 86-87).

Lattara, 6 : Michel PY (DIR.), *DICOCER : Dictionnaire des céramiques antiques (VII^e s. av. n. è.-VI^e s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*, Lattes, 1993, 624 p.

Avant-Propos, par Michel Py, p. 5.

Amphores africaines, par Claude Raynaud et Michel Bonifay, p. 15.

Amphores de Bétique, par Claude Raynaud, p. 23.

Amphores étrusques, par Michel Py, p. 28.

- Amphores gauloises, par Claude Raynaud, p. 30.
 Amphores grecques, par Michel Py et Jean-Christophe Sourisseau, p. 34.
 Amphores gréco-italiques, par Michel Py, p. 46.
 Amphores ibériques, par Pere Castanyer, Michel Py, Enric Sanmartí et Joaquim Tremoleda, p. 49.
 Amphores italiennes, par Michel Py, p. 53.
 Amphores italiennes d'époque impériale, par Claude Raynaud, p. 56.
 Amphores de Lusitanie, par Claude Raynaud, p. 58.
 Amphores massaliètes, par Michel Bats, p. 60.
 Amphores magno-grecques, par Jean-Christophe Sourisseau, p. 64.
 Amphores massaliètes impériales, par Michel Bats, p. 67.
 Amphores orientales, par Claude Raynaud, p. 69.
 Amphores puniques ébusitaines, par Andrès M. Adroher Auroux, p. 74.
 Amphores puniques, par Andrès M. Adroher Auroux, p. 78.
 Amphores romaines, par Claude Raynaud, p. 83.
 Amphores de Taraconnaise, par Claude Raynaud, p. 85.
 Céramique africaine de cuisine, par Claude Raynaud, p. 87.
 Attique à figures noires, par Michel Py, Andrès M. Adroher Auroux, Pere Castanyer, Enric Sanmartí et Joaquim Tremoleda, p. 90.
 Attique à figures rouges, par Michel Py, Andrès M. Adroher Auroux, Pere Castanyer, Enric Sanmartí et Joaquim Tremoleda, p. 103.
 Céramique attique à vernis noir, par Andrès M. Adroher Auroux, p. 117.
 Bols hellénistiques à reliefs, par Michel Py, p. 132.
 Bucchero nero étrusque, par Michel Py, p. 134.
 Céramique commune brune orangée bittéroise, par Christophe Pellecier, p. 141.
 Céramique à reliefs d'applique de Calès et productions apparentées, par Michel Py, p. 144.
 Céramique campanienne A, par Michel Py, p. 146.
 Céramique campanienne B, par Michel Py, p. 151.
 Céramique campanienne C, par Michel Py, p. 153.
 Céramique campanienne à pâte grise du type de l'épave de Giens, par Michel Py, p. 155.
 Céramique catalane engobée, par Pere Castanyer, Enric Sanmartí et Joaquim Tremoleda, p. 156.
 Céramique commune tournée du Languedoc occidental, par Michel Py, p. 158.
 Céramique commune tournée du Languedoc oriental, par Michel Py, p. 161.
 Céramique celtique, par Michel Py, p. 163.
 Céramique africaine Claire A, par Claude Raynaud, p. 170.
 Céramique Claire B, par Claude Raynaud, p. 175.
 Céramique africaine Claire C, par Claude Raynaud, p. 185.
 Céramique africaine Claire, par Claude Raynaud, p. 190.
 Céramique à pâte claire engobée, par Claude Raynaud, p. 198.
 Céramique à pâte claire héraultaise, par Michel Py, p. 204.
 Céramique à pâte claire massaliète et de tradition massaliète, par Michel Bats, p. 206.
 Céramique à pâte claire récente, par Michel Py, p. 222.
 Céramique à pâte claire peinte de l'atelier de Roses (Rhodes), par Aurora Martin, p. 244.
 Céramique à pâte claire peinte de l'atelier d'Ullastret, par Aurora Martin, p. 247.
 Céramique non tournée des ateliers des Alpilles, par Patrice Arcelin, p. 248.
 Céramique non tournée des ateliers des rives de l'étang de Berre, par Patrice Arcelin, Jean Chausserie-Laprée et Núria Nín, p. 257.
 Céramique non tournée « bitumée » de la vallée du Rhône, par Joël-Claude Meffre, p. 260.
 Céramique non tournée protohistorique de l'Empordà et des régions voisines, par Enriqueta Pons, p. 261.
 Céramique non tournée protohistorique du Languedoc occidental, par Michel Passelac, p. 273.
 Céramique non tournée protohistorique du Languedoc oriental, par Michel Py, p. 292.
 Céramique non tournée des ateliers de la région de Marseille, par Patrice Arcelin, p. 307.
 Céramique non tournée protohistorique de la Provence, par Patrice Arcelin, p. 311.
 Céramique non tournée d'époque romaine en Languedoc, par Claude Raynaud, p. 331.
 Céramique non tournée d'époque romaine en Provence, par Claude Raynaud, p. 333.
 Céramique commune ébusitaine, par Andrès M. Adroher Auroux, p. 336.
 Céramique commune à engobe micacé, par Claude Raynaud, p. 340.
 Céramique commune étrusque, par Michel Py, p. 343.
 Céramique commune, par Michel Bats, p. 345.
 Céramique commune ibérique, par Pere Castanyer, Enric Sanmartí et Joaquim Tremoleda, p. 351.
 Céramique commune italique, par Michel Bats, p. 357.
 Céramique commune méditerranéenne tardo-romaine, par Claude Raynaud, p. 363.
 Céramique commune oxydante micacée, par Claude Raynaud, p. 367.
 Céramique commune phénicienne, par Andrès M. Adroher Auroux et F. Javier Barturen Barroso, p. 370.
 Céramique commune punique, par Andrès M. Adroher Auroux, p. 374.
 Céramique corinthienne, par Michel Py, p. 379.

Céramique grise de la côte catalane, par Pere Castanyer, Enric Sanmartí et Joaquim Tremoleda, p. 391.
 Céramique dérivée de la campanienne A, par Michel Py, p. 398.
 Céramique dérivée de la campanienne C, par Michel Py, p. 400.
 Doliums, par Michel Py, p. 402.
 Céramique dérivée de sigillée paléochrétienne, par Claude Raynaud, p. 410.
 Céramique étrusco-corinthienne, par Michel Py, p. 419.
 Céramique étrusque peinte et surpeinte, par Michel Py, p. 424.
 Céramique commune fumigée du Languedoc oriental, par Claude Raynaud, p. 428.
 Céramique glaçurée romaine, par Michel Passelac, p. 430.
 Céramique grecque orientale, par Michel Py, p. 435.
 Céramique grise monochrome, par Michel Py, p. 445.
 Céramique grise peinte, par Michel Py, p. 453.
 Céramique commune grise tardive de Provence, par Claude Raynaud, p. 454.
 Céramique grise savonneuse, par Joël-Claude Meffre, p. 459.
 Céramique peinte ibéro-languedocienne, par Éric Gailledrat, p. 461.
 Céramique ibérique peinte, par Andrès M. Adroher Auroux, p. 470.
 Céramique indikète, par Pere Castanyer, Enric Sanmartí et Joaquim Tremoleda, p. 485.
 Céramique commune kaolinitique, par Joël-Claude Meffre et Claude Raynaud, p. 488.
 Céramique laconienne, par Pere Castanyer, Michel Py, Enric Sanmartí et Joaquim Tremoleda, p. 500.
 Céramique Late Roman C, par Claude Raynaud, p. 502.
 Céramique, par Claude Raynaud, p. 504.
 Céramique à parois, par Michel Passelac, p. 511.
 Céramique commune à points de chaux du Languedoc oriental, par Claude Raynaud, p. 522.
 Atelier des petites estampilles, par Pere Castanyer, Enric Sanmartí et Joaquim Tremoleda, p. 525.
 Céramique commune à pisolithes du Languedoc oriental, par Claude Raynaud, p. 527.
 Céramique présigillée sud-gauloise, par Michel Passelac, p. 532.
 Céramique pseudo-attique massaliète, par Michel Py, p. 536.
 Céramique punique à vernis noir, par Pere Castanyer, Enric Sanmartí et Joaquim Tremoleda, p. 539.
 Céramique à vernis noir de Roses, par Pere Castanyer, Enric Sanmartí et Joaquim Tremoleda, p. 542.
 Céramique à vernis rouge pompéien, par Michel Passelac, p. 545.
 Céramique commune sableuse oxydante ou réductrice du Languedoc oriental, par Claude Raynaud, p. 548.
 Céramique sigillée italique, par Michel Passelac, p. 554.
 Céramique sigillée sud-gauloise, par Michel Passelac et Alain Vernhet, p. 569.
 Unguentariums, par Michel Py, p. 581.
 Index des noms de forme, p. 585.
 Index des publications, p. 593.
 Bibliographie, p. 601.

Lattara, 7 : Dominique GARCIA (DIR.), *Exploration de la ville portuaire de Lattes : les îlots 2, 4-sud, 5, 7-est, 7-ouest, 8, 9 et 16 du quartier Saint-Sauveur*, Lattes, 1994, 448 p.

Avant-propos, par Dominique Garcia, p. 5.
 Une maison de l'îlot 2 de Lattes à la fin du III^e et au début du II^e s. av. n. è., par Jean-Claude Roux, p. 11.
 Fouilles dans l'îlot 4-sud. L'évolution de deux maisons mitoyennes (IV^e s. av. n. è.-I^{er} s. de n. è.), par Denis Lebeau, p. 29.
 Histoire de l'îlot 5. Stratigraphie, architecture et aménagements (II^e s. av. n. è.-II^e s. de n. è.), par Myriam Sternberg, p. 81.
 Les fouilles des îlots 7-est et 7-ouest (IV^e-II^e s. av. n. è.), par Joan B. Lopez, p. 97.
 L'îlot 8 de Lattes (II^e s. av. n. è.), par Dominique Garcia, p. 145.
 Une maison à cour de plan méditerranéen du II^e s. av. n. è. (Îlot 9), par Dominique Garcia, p. 155.
 Un îlot d'habitation lattois des III^e et II^e s. av. n. è. (la zone 16), par Dominique Garcia, p. 171.
 Approche micromorphologique de la stratigraphie de Lattes : premiers résultats, par Cécilia Cammas, p. 181.
 Les céramiques d'époque protohistorique (IV^e-II^e s. av. n. è.), par Michel Py, avec la collab. d'Andrès Adroher Auroux, Corinne Sanchez et Jean-Claude Roux, p. 205.
 Les céramiques d'époque romaine (I^{er} s. av. n. è.-II^e s. de n. è.), par Jean-Luc Fiches, avec la collab. d'Andrès Adroher Auroux, Michel Py, Corinne Sanchez et Jean-Claude Roux, p. 333.
 Catalogue des petits objets, par Michel Py, p. 373.
 Catalogue des monnaies, par Michel Py, p. 423.
 En guise de conclusion : les fouilles de Lattes et l'archéologie de l'habitat préromain en Languedoc, par Dominique Garcia, p. 437.

Lattara, 8 : Myriam STERNBERG, *La Pêche à Lattes dans l'Antiquité à travers l'analyse de l'ichtyofaune*, Lattes, 1995, 152 p.

Introduction, p. 5.
 Taphonomie : des populations vivantes aux populations résiduelles, p. 11.
 Méthodes de reconstitution en archéo-ichtyologie, p. 17.

Contexte archéologique : contenu des unités stratigraphiques et traitement chronologique, p. 25.

Les restes recueillis et les restes déterminés, p. 31.

Techniques de prélèvement et modes d'échantillonnage, p. 41.

Méthode d'échantillonnage pour une analyse quantitative et diachronique, p. 49.

Lattes et le milieu lagunaire, p. 65.

Le peuplement ichtyologique actuel des lagunes du golfe du Lion, p. 69.

Analyse qualitative et quantitative des restes archéologiques, p. 75.

Aspects évolutifs de la pêche et rapport aux autres secteurs vivriers, p. 85.

Pêche et saisonnalité, p. 99.

Approche ostéométrique : estimations de taille et de poids, p. 109.

Comment pêchaient-ils ? p. 115.

Conservation, stockage, échange : les certitudes et les présomptions, p. 123.

Conclusion générale, p. 131.

Glossaire, p. 135.

Bibliographie, p. 137.

Lattara, 9 : Michel PY (DIR.), *Urbanisme et architecture dans la ville antique de Lattes*, Lattes, 1996, 432 p.

Avant-propos, par Michel Py, p. 5.

Dynamique de développement de la ville de Lattara, implantation, urbanisme et métrologie (VI^e s. av. n. è.-II^e s. de n. è.), par Dominique Garcia, p. 7.

L'enceinte de la ville antique de Lattes, par Joan B. López et Alex Net, p. 25.

Éléments de datation concernant l'enceinte préromaine de Lattes, par Michel Py, avec la collab. d'Andrès Adroher et de Corinne Sanchez, p. 83.

Les rues et places de Lattes, stratigraphie, fonction et évolution des voies publiques, par Denis Lebeau, p. 103.

Les maisons protohistoriques de Lattara (IV^e-I^{er} s. av. n. è.), approche typologique et fonctionnelle, par Michel Py, p. 141.

Les techniques de construction de l'habitat antique de Lattes, par Claire-Anne de Chazelles, p. 259.

Les murs de pierre dans la ville antique de Lattes, composition lithologique, signification, par Jean-Louis Reille, p. 329.

Une maison en torchis de Lattes au deuxième quart du IV^e s. av. n. è., par Jean-Claude Roux et Lucie Chabal, avec la collab. de Ramon Buxó, p. 337.

Annexe 1 : Éléments de datation pour la maison en torchis 104, par Michel Py, p. 363.

Annexe 2 : Les objets de la maison en torchis de Lattes, par Jean-Claude Roux, p. 369.

Toiture et restes carbonisés d'une maison incendiée dans l'habitat de Lattes au IV^e s. av. n. è., par Ramon Buxó, Lucie Chabal et Jean-Claude Roux, avec la collab. de Raymond Boyer, p. 373.

Annexe 1 : Éléments de datation pour l'incendie de la toiture de la maison 105, par Michel Py, p. 399.

Les foyers domestiques dans l'habitat lattois du II^e âge du Fer (IV^e-I^{er} s. av. n. è.), par Jean-Claude Roux et Stéphanie Raux, p. 401.

Lattara, 10 : Michel PY, *SYSLAT 3.1 : Système d'information archéologique, Manuel de référence*, Lattes, coédition ARALO-AFAN, 1997, 384 p.

Préface, p. 15.

Avant-propos, p. 17.

0.1. Qu'est-ce que SYSLAT, p. 17.

0.2. Historique de SYSLAT, p. 17.

0.3. Description des fournitures et nécessités matérielles, p. 18.

0.4. Spécifications techniques, p. 19.

1. SYSLAT et la gestion des données de fouille, p. 23.

2. Démarrer avec SYSLAT, p. 49.

3. Naviguer dans SYSLAT, p. 71.

4. Décrire et enregistrer les Us, p. 81.

5. Décrire et enregistrer les Faits, p. 107.

6. Décrire et enregistrer les photographies, p. 119.

7. Inventorier et décompter le mobilier, p. 125.

8. Inventorier et décompter les céramiques, p. 133.

9. Gestion et enregistrement des prélèvements, p. 143.

10. Utilitaires de gestion, p. 147.

11. Outils communs de recherche et d'édition, p. 169.

12. Exploitation documentaire des fichiers de terrain (US et FAIT), p. 183.

13. Exploitation documentaire et statistique des fichiers d'inventaire et de comptage du mobilier (MOBI et CER), p. 191.

14. Typologie céramique : les modules Dicocer et Typocer, p. 207.

15. Étude des petits mobiliers : les fichiers OBJ et MON, p. 235.

16. Exploitation des prélèvements et fichiers de spécialité (PRL, FAUNE, OS), p. 251.

17. Les outils graphiques de SYSLAT.

18. Quelques outils et fonctions documentaires de SYSLAT, p. 279.

19. Les outils de synthèse de SYSLAT.
20. Annexe A : Les palettes « Outils » et leurs dérivés, p. 321.
21. Annexe B : Base de données régionales et fonctionnement en réseau, p. 331.
22. Annexe C : Astuces et raccourcis, p. 343.
23. Annexe D : Bibliothèques et listes complémentaires, p. 349.
24. Annexe E : Bibliographie, p. 361.
25. Annexe F : Glossaire, par Stéphanie Raux, p. 365.
26. Annexe G : Index, par Stéphanie Raux, p. 369.

Lattara, 11 : Olivier PUERTAS, *Palynologie dans le delta du Lez : contribution à l'histoire du paysage de Lattes*, Lattes, 1998, 182 p.

Introduction, p. 5.

Chapitre 1 : Techniques et méthodes.

Chapitre 2 : Cadre de l'étude.

Chapitre 3 : Embouchac.

Chapitre 4 : Saint-Sauveur.

Chapitre 5 : Le Stade.

Chapitre 6 : Méjean.

Chapitre 7 : Bonnier.

Chapitre 8 : Europe - Maupas.

Chapitre 9 : Le site archéologique.

Chapitre 10 : Apport des autres disciplines.

Chapitre 11 : Synthèse.

Références bibliographiques, p. 155.

Annexes, p. 165.

Lattara, 12 : Michel PY (DIR.), *Recherches sur le IV^e siècle avant notre ère à Lattes*, Lattes, 1999, 680 p.

Avant-propos, par Michel Py, p. 5.

Histoire et évolution de l'habitat dans la zone 1 de Lattes, les îlots 1B, 1C et 1D du IV^e siècle avant notre ère, par Jean-Claude Roux, p. 11.

Évolution d'un groupe d'habitations du IV^e siècle dans l'îlot 27, par Denis Lebeauin, p. 129.

Annexe : Céramiques du niveau d'incendie de la pièce 1 de l'îlot 27, par Michel Py, p. 171.

Reconnaissance de cinq îlots d'habitations du IV^e siècle contre le rempart méridional de la ville de Lattes, par Michel Py, p. 177.

Analyse spatiale des « micro-traces » d'activités domestiques, expérimentation d'une méthode ethnoarchéologique, par Laura Saffiotti, p. 201.

Dynamique pédo-sédimentaire urbaine : modes de construction et d'occupation à Lattes au IV^e siècle avant notre ère, par Cécilia Cammas, p. 211.

À propos des murs en bauge de Lattes : problématique des murs en terre massive dans l'Antiquité, par Claire-Anne de Chazelles, p. 229.

Dépôts animaliers et inhumations d'enfants au cours du IV^e siècle avant notre ère à Lattes, par Véronique Fabre et Armelle Gardeisen, p. 255.

La civilisation matérielle du IV^e siècle.

Le faciès de la céramique lattoise du IV^e siècle avant notre ère, par Michel Py, avec la collab. d'Andrès Adroher Auroux, Stéphanie Raux et Corinne Sanchez, p. 287.

Les objets de la vie quotidienne à Lattes au IV^e siècle avant notre ère, par Stéphanie Raux, p. 439.

Détermination pétrographique de l'origine des meules de Lattes au IV^e siècle avant notre ère, changements et contrastes dans les importations, par Jean-Louis Reille, p. 519.

Première approche des plantes exploitées au IV^e siècle avant notre ère à Lattes, par Ramon Buxó, p. 525.

Économie de production animale et exploitation du milieu à Lattes au cours du IV^e siècle avant notre ère, par Armelle Gardeisen, p. 537.

Découpe et consommation de viande au début du IV^e siècle avant notre ère, quelques éléments de boucherie gauloise, par Armelle Gardeisen, p. 569.

Les caractéristiques de la pêche à Lattes au IV^e siècle avant notre ère, par Myriam Sternberg, p. 589.

Les micromammifères du site de Lattara, par Françoise Poitevin et Frank Sénégas, p. 609.

Les oiseaux de Lattes et leur exploitation pendant l'Antiquité, par Lluis Garcia Petit, p. 635.

La gestion de l'espace urbain de la cité de Lattes au IV^e siècle avant notre ère, par Dominique Garcia, p. 641.

La cité de Lattara dans le contexte économique et politique du IV^e siècle, par Michel Py, p. 651.

Reflections on Lattois Society During the 4th century BC, by Michael Dietler, p. 663.

Lattara, 13 : Philippe BLANCHEMANCHE, *La Plaine de Lattes du XI^e au XIX^e siècle : dynamique naturelle et mise en valeur*, Lattes, 2000, 178 p.

Introduction, p. 5.

Première partie : Les modifications topographiques du delta du XI^e s. au XIX^e s., p. 15.

Chapitre 1 : Un étang et des paluds, p. 11.

Chapitre 2 : Le réseau hydrographique, p. 17.

Chapitre 3 : Évolution hydrographique du XII^e au XIX^e s. -5- Alluvions et aménagements, p. 27.

Deuxième partie : Ressources et lieux d'habitat

Chapitre 1 : À l'aval des deltas de la Mosson et du Lez, p. 43.

Chapitre 2 : À l'amont des plaines du Lez et de la Lironde, p. 55.

Chapitre 3 : Les voies de communication, p. 61.
 Troisième partie : Les gens du delta, p. 67.
 Chapitre 1 : La conquête des terres neuves, p. 69.
 Chapitre 2 : Une hydraulique complexe, p. 75.
 Chapitre 3 : Un système de culture modifié, p. 89.
 Conclusion, p. 93.
 Annexes, p. 97.
 Documents commentés, p. 137.
 Sources, p. 175.
 Bibliographie, p. 177.

Lattara, 14 : Michel PY, Andrès ADROHER AUROUX, Corinne SANCHEZ, *Corpus des céramiques de l'âge du Fer de Lattes (fouilles 1963-1999)*, Lattes, 2001, 2 vol., 1306 p.
 Introduction, p. 9.
 Chapitre 1 : Amphores étrusques, p. 15.
 Chapitre 2 : Amphores gréco-italiques, p. 45.
 Chapitre 3 : Amphores grecques et magno-grecques, p. 73.
 Chapitre 4 : Amphores ibériques, p. 87.
 Chapitre 5 : Amphores italiques, p. 97.
 Chapitre 6 : Amphores massaliètes, p. 129.
 Chapitre 7 : Amphores puniques et de tradition punique, p. 241.
 Chapitre 8 : Céramique attique à figures noires, p. 259.
 Chapitre 9 : Céramique attique à figures rouges, p. 267.
 Chapitre 10 : Céramique attique à vernis noir, p. 343.
 Chapitre 11 : Bols hellénistiques à reliefs, p. 417.
 Chapitre 12 : Bucchero nero, p. 421.
 Chapitre 13 : Céramique de Calès, p. 429.
 Chapitre 14 : Céramique campanienne A, p. 435.
 Chapitre 15 : Céramique campanienne B, p. 557.
 Chapitre 16 : Céramique campanienne C et autre céramique campanienne à pâte grise, p. 577.
 Chapitre 17 : Céramique commune tournée du Languedoc oriental, p. 585.
 Chapitre 18 : Céramiques celtiques, p. 593.
 Chapitre 19 : Céramique à pâte claire héraultaise, p. 609.
 Chapitre 20 : Céramique à pâte claire massaliète, p. 623.
 Chapitre 21 : Céramique à pâte claire récente, p. 803.
 Chapitre 22 : Céramique non tournée de la région de l'étang de Berre, p. 827.
 Chapitre 23 : Céramique non tournée du Languedoc oriental, p. 831.
 Chapitre 24 : Céramique commune étrusque, p. 973.
 Chapitre 25 : Céramique commune grecque, p. 981.
 Chapitre 26 : Céramique commune ibérique, p. 1001.
 Chapitre 27 : Céramique commune italique, p. 1007.
 Chapitre 28 : Céramique commune punique, p. 1029.
 Chapitre 29 : Céramique grise de la côte catalane, p. 1035.
 Chapitre 30 : Céramique dérivée de la campanienne A, p. 1049.
 Chapitre 31 : Céramique dérivée de la campanienne C, p. 1053.
 Chapitre 32 : Doliums, p. 1063.
 Chapitre 33 : Céramique grise monochrome, p. 1087.
 Chapitre 34 : Céramique grise peinte (Gr-peinte) et autres productions à pâte grise (Aut-gr), p. 1117.
 Chapitre 35 : Céramique grecque orientale et apparentée, p. 1125.
 Chapitre 36 : Céramique ibéro-languedocienne, p. 1129.
 Chapitre 37 : Céramique ibérique peinte, p. 1135.
 Chapitre 38 : Céramiques italiques à vernis noir, p. 1143.
 Chapitre 39 : Céramiques à paroi fine pré-augustéennes, p. 1149.
 Chapitre 40 : Céramique de l'atelier des petites estampilles, p. 1159.
 Chapitre 41 : Céramique pseudo-attique de Marseille, p. 1175.
 Chapitre 42 : Céramique à engobe rouge interne pompéien, p. 1211.
 Chapitre 43 : Céramiques à vernis noir de Rosas et assimilées, p. 1217.
 Chapitre 44 : Unguentariums, p. 1239.
 Annexe 1 : Nouvelles formes et chronologies, p. 1243.
 Annexe 2 : Index des provenances, p. 1265.
 Annexe 3 : Bibliographie, p. 1275.

Lattara, 15 : Dominique GARCIA et Laure VALLET (DIR.), *L'Espace portuaire de Lattes antique*, Lattes, 2002, 224 p.

Avant-propos, p. 5.

Première partie : Les données de la fouille de la terrasse portuaire, p. 9.

Topographie, architecture et stratigraphie, par Dominique Garcia et Laure Vallet, p. 11.

La phase 1 (175-125 avant J.-C.) : l'aménagement de terre-pleins à fonctions portuaires, p. 12.

La phase 2 (125-25 avant J.-C.) : protection de l'accès à la cité et développement de l'espace portuaire, p. 21.

La phase 3 (25 avant J.-C./75 après J.-C.) : une réorganisation profonde de l'espace portuaire, p. 24.

La phase 4 (75 après J.-C./225 après J.-C.) : cloisonnement et réaménagement des espaces existants, p. 51.

Sondages stratigraphiques dans la rue 130, p. 61.

Sondages stratigraphiques dans la zone 37, p. 66.

Les sondages réalisés par Henri Prades et le groupe archéologique Painlevé (1965), p. 67.

Conclusions générales sur les données architecturales et stratigraphiques, p. 70.

La céramique du port de Lattes, par Corinne Sanchez et André Adroher Auroux, p. 73.

Le petit mobilier du port de Lattes, par Laura Paterno, p. 131.

Les monnaies du port de Lattes, par Frédéric Martos, p. 157.

Deuxième partie : Le port de Lattes : regards croisés, p. 169.

La zone portuaire de Lattara, entre Lez et étang : indices d'un rivage lagunaire aux alentours du changement d'ère, par Christophe Jorda, p. 171.

Analyse archéologique des restes végétaux de la zone portuaire de Lattara (sondages des secteurs 37/2 et 37/3), par Lucie Chabal, p. 181.

La mer nourricière. Pêche et infrastructures portuaires du III^e s. av. J.-C. au II^e s. apr. J.-C. : le cas de Lattes, par Myriam Sternberg, p. 189.

Les ports médiévaux de la plaine de Lattes : quelques enseignements sur l'utilisation et l'aménagement des cours du Lez, par Philippe Blanchemanche, p. 203.

Conclusion : Le port de Lattara, de l'emporion protohistorique au vicus portuaire de la civitas des Volcae Arecomici, par Dominique Garcia, p. 215.

Lattara, 16 : Ramon BUXÓ, Lucie CHABAL et Armelle GARDEISEN (DIR.), *La Place 123 de Lattara : recherches pluridisciplinaires sur un espace urbain du IV^e s. av. n. è.*, Lattes, 2003, 250 p.

Avant-propos, par Ramon Buxó, Lucie Chabal et Armelle Gardeisen, p. 6.

Les sondages sur la place 123 de Lattes : topographie, stratigraphie et mobiliers, par Ramon Buxó, Michel Py et Stéphanie Raux, p. 9.

Microstratigraphie de la place 123 (secteurs 2 et 3) : activités et rythmes de sédimentation au IV^e s., par Cécilia Cammas, p. 67.

Étude des paléoparasites de la zone 123, par Françoise Jouy-Avantin et Hélène Moné, p. 87.

Fluctuations spatiales et chronologiques de la faune malacologique identifiée sur le site de Saint-Sauveur, zone 123 (Lattes, Hérault), par Philippe Geniez, p. 93.

Les données archéo-ichtyofauniques de la place 123 : documentation, analyse de répartition des restes et apport à l'interprétation de cet espace urbain, par Myriam Sternberg, p. 117.

Les tortues du site de Lattara (IV^e s. av. n. è.-II^e s. de n. è.) : intérêt archéozoologique et biologique, par Marc Cheylan et Françoise Poitevin, p. 137.

Les oiseaux de la zone 123, par Lluís Garcia Petit, p. 147.

Did the Gray Whale, *Eschrichtius robustus*, Calve in the Mediterranean ?, par Matthias Macé, p. 153.

Les micromammifères de la zone 123, par Franck Sénégas, p. 165.

Contribution de l'archéozoologie des grands mammifères à l'étude d'un espace ouvert en contexte urbain : la zone 123 (Lattes/Saint-Sauveur, Hérault), par Armelle Gardeisen, p. 169.

Apport de l'analyse de phytolithes de la place 123 de Lattes à l'interprétation de sédiments et de tartres dentaires de ruminants, par Pascal Verdin, p. 185.

Étude carpologique de la place 123 : problématique de la présence de restes de semences et de fruits dans un espace urbain non construit, par Ramon Buxó, p. 193.

Étude anthracologique de la place 123 (Lattara, IV^e s. av. n. è.) : approche spatiale et diachronique, par Lucie Chabal, p. 219.

Conclusion : La place 123 : un espace pluri-fonctionnel intégré à la ville et un réservoir d'informations, par Ramon Buxó, Lucie Chabal et Armelle Gardeisen, p. 243.

Lattara, 17 : Michel PY (DIR.), *Le Quartier 30-35 de la ville de Lattara (fin III^e-I^{er} s. av. n. è.) : regards sur la vie urbaine à la fin de la Protohistoire*, Lattes, 2004, 410 p.

Avant-propos, par Michel Py, p. 5.

Chapitre 1 : Le dossier de fouille du quartier 30-35 : structures, stratigraphies et mobiliers, par Michel Py et col., p. 7.

Chapitre 2 : La céramique du quartier 30-35 : évolutions, implications historiques et économiques, par André Adroher et Corinne Sanchez, p. 319.

Chapitre 3 : Les petits objets du quartier 30-35 dans leur contexte lattois, par Laura Paterno, p. 345.

Chapitre 4 : Les maisons du quartier 30-35 : plans, techniques de construction et aménagements intérieurs, par Carmen Belarte, p. 361.

Chapitre 5 : Les décors de sol à base de coquillages du quartier 30-35 de Lattara, par Carmen Belarte et Michel Py, p. 385.

Chapitre 6 : Le quartier 30-35 de Lattara dans son contexte urbanistique, par Michel Py, p. 395.

Chapitre 7 : Lattois Society on the Eve of the Roman Conquest. Reflections on Colonialism and Daily Life in an Indigenous Port Town, by Michael Dietler, p. 403.

Lattara, 18 : Gaël PIQUÈS et Ramon BUXÓ (DIR.), *Onze puits gallo-romains de Lattara (I^{er} s. av. n. è.-II^e s. de n. è.), fouilles programmées 1986-2000*, Lattes, 2005, 352 p.

Avant-propos, par Ramon Buxó et Gaël Piquès, p. 5.

Chapitre 1 : Le contexte hydrogéologique des puits et l'économie de l'eau douce à Lattara, par Michel Bakalowicz et Philippe Blanchemanche, p. 7.

Chapitre 2 : Les puits antiques fouillés à Lattes par Henri Prades et le groupe archéologique Painlevé (1970-1984), par Gaël Piquès, p. 13.

Chapitre 3 : Onze nouveaux puits de Lattes : localisation, historique des recherches et méthodologie, par Ramon Buxó, Gaël Piquès et Núria Rovira, p. 25.

Chapitre 4 : Structures et stratigraphie des puits de Lattes (fouilles 1986-2000), par Ramon Buxó et Gaël Piquès avec la collab. d'Ares Vidal, p. 31.

Chapitre 5 : La céramique des puits de Lattes, contribution à la chronologie des remplissages, par Gaël Piquès, Michel Py et Gustau Vivar, p. 71.

Chapitre 6 : Deux graffites latins provenant des puits de Lattes, par Michel Bats, p. 119.

Chapitre 7 : Les objets en métal, en verre, en os, en pierre et en terre, par Stéphanie Raux, p. 121.

Chapitre 8 : Inventaire des monnaies des puits de Lattes, par Marie-Laure Berdeaux-Le Brazidec, p. 135.

Chapitre 9 : Le mobilier organique des puits antiques et autres contextes humides de *Lattara*, par Lucie Chabal et Michel Feugère, p. 137.

Chapitre 10 : Un fragment de textile gallo-romain découvert à Lattes, par Christophe Moulhéat, p. 189.

Chapitre 11 : Étude carpologique des puits de Lattes : évaluation et comparaison avec l'habitat, par Ramon Buxó, p. 199.

Chapitre 12 : Charbons de bois et bois gorgé d'eau des puits antiques : des jardins de *Lattara* aux forêts du delta du Lez, par Lucie Chabal, p. 221.

Chapitre 13 : L'environnement animal urbain à l'époque gallo-romaine : le témoignage de trois puits de Lattes (PT129011, PT471 et PT290), par Silvia Valenzuela Lamas et Armelle Gardeisen, p. 235.

Chapitre 14 : Les restes d'oiseaux provenant des puits de Lattes, par Lluís Garcia, p. 271.

Chapitre 15 : Les restes de poisson des puits de Lattes : témoignages d'activité halieutique, d'exploitation, de production et de consommation alimentaire, par Myriam Sternberg, p. 277.

Chapitre 16 : Les déchets d'une fabrication de sauce de poisson dans le comblement d'un puits gallo-romain et la question du sel à Lattes, par Gaël Piquès, p. 293.

Chapitre 17 : Les micromammifères des puits de *Lattara*, par Françoise Poitevin, Esteban Martinez Garcia, Jacques Cassaing et Frank Sénégas, p. 307.

Chapitre 18 : Étude préliminaire des reptiles et amphibiens des puits de *Lattara*, par Françoise Poitevin et Marc Cheylan, p. 313.

Chapitre 19 : Le paléo-environnement du site de Lattes/Saint-Sauveur au I^{er} siècle de notre ère, reconstruit à partir de l'analyse des assemblages de coléoptères subfossiles, par Philippe Ponel, Frédéric Guiter, Céline Rocq et Valérie Andrieu-Ponel, p. 319.

Chapitre 20 : Étude paléoparasitologique menée sur le puits PT471 de Lattes, par Florent Verjat, Stéphanie Harter-Lailheugue, Matthieu Le Bailly, Didier Basset et Françoise Bouchet, p. 327.

Chapitre 21 : Analyse de trois squelettes humains et de restes de nouveau-nés, par Sylvie Duchesne et Jacques Treil, p. 335.

Conclusion : Histoire d'eau et nouvelles sources, par Gaël Piquès et Ramon Buxó, p. 345.

Lattara, 19 : Michel Py, *Les Monnaies préaugustéennes de Lattes et la circulation monétaire protohistorique en Gaule méridionale*, Lattes, 2006, 2 vol., 1 270 p.

Vol. 1

Avant-propos, p. 5.

Chapitre 1 : Les oboles de Marseille, p. 11.

Chapitre 2 : Les drachmes et tétraboles de Marseille et quelques divisions, p. 63.

Chapitre 3 : Les grands bronzes de Marseille, p. 93.

Chapitre 4 : Les moyens bronzes de Marseille, p. 111.

Chapitre 5 : Les petits bronzes de Marseille, p. 177.

Chapitre 6 : Monnaies de Provence et de la vallée du Rhône, p. 367.

Chapitre 7 : Monnaies de Nîmes et du Languedoc oriental, p. 447.

Chapitre 8 : Les monnaies à la croix, p. 499.

Chapitre 9 : Monnaies ibéro-languedociennes, p. 581.

Vol. 2

Chapitre 10 : Monnaies gauloises étrangères, p. 613.

Chapitre 11 : Monnaies méditerranéennes étrangères, p. 665.

Chapitre 12 : Monnaies romaines, p. 709.

Chapitre 13 : Le trésor d'oboles massaliètes n° 1, p. 761.

Chapitre 14 : Le trésor d'oboles massaliètes n° 2, p. 883.

Chapitre 15 : Le trésor d'oboles massaliètes n° 4, p. 961.

Chapitre 16 : Le trésor de monnaies à la croix n° 3, p. 1031.

Conclusion, p. 1147.

Bibliographie, p. 1209.

Annexe 1 : Table de correspondance des numéros d'inventaire des monnaies de Lattes et des numéros du catalogue, p. 1243.

Annexe 2 : Table de correspondance des unités stratigraphiques (Us) des fouilles programmées de Lattes et des numéros du catalogue, p. 1251.

Annexe 3 : Inventaire et coordonnées des sites pris en compte dans le catalogue, p. 1255.

Annexe 4 : Index des codes de série monétaire utilisés dans le catalogue, p. 1261.

Annexe 5 : Principales études consultées pour chaque site, p. 1265.

Lattara, 20 : Isabelle DAVEAU (DIR.), *Port Ariane (Lattes, Hérault) : construction deltaïque et utilisation d'une zone humide lors des six derniers millénaires*, Lattes, 2007, 634 p.

Avant-propos, par Jean-Pierre Giraud, p. 7.

1. Port Ariane : des premiers repérages à la publication, par Isabelle Daveau et Christophe Jorda, p. 9.
2. Le programme paléoenvironnement, par Isabelle Daveau et Cécile Jung, p. 27.
3. Morphogenèse alluviale et paléo-géographie d'un paysage deltaïque : le cas de Port Ariane, par Christophe Jorda, p. 41.
4. Étude microstratigraphique de la séquence néolithique de Port Ariane, par Julia Wattez, p. 83.
5. Analyse micromorphologique du sol protohistorique et antique et de la séquence historique, par Cécilia Cammas, p. 93.
6. Fluctuations spatiales et chronologiques du peuplement malacologique de Port Ariane, par Philippe Geniez, p. 103.
7. Comparaison des données malacologiques entre les sites de Port Ariane et la Céreirède (Lattes), par Sophie Martin, p. 169.
8. Analyse de phytolithes des horizons sédimentaires et des fossés protohistoriques du site de Port Ariane, par Pascal Verdin, p. 175.
9. Étude anthracologique de Port Ariane : forêts littorales en Bas Languedoc depuis le Néolithique moyen, par Lucie Chabal, p. 183.
10. Le bois gorgé d'eau de Port Ariane : identification xylologique et interprétation de fragments d'objets travaillés, par Lucie Chabal, p. 199.
11. Le bois de vigne de Port Ariane : étude de racines de vigne alto-médiévales, par Lucie Chabal et Jean-Frédéric Terral, p. 211.
12. Recherches sur l'alimentation végétale et l'agriculture du site de Port Ariane : étude des semences et fruits, par Natàlia Alonso, Ramon Buxó et Núria Rovira, p. 219.
13. Analyse morphométrique de noyaux d'olive antiques et médiévaux de Lattara et de Port Ariane, par Jean-Frédéric Terral, p. 251.
14. Les coléoptères du site de Lattes Port Ariane III, par Philippe Ponel et Céline Rocq, p. 255.
15. Étude archéozoologique, par Vianney Forest avec la collab. de Marc Chaylan, p. 265.
16. Les niveaux stratifiés du Néolithique moyen, par Noël Coye avec la collab. de Valérie Bel, Cathy Georjon et Anne Richier, p. 301.
17. La céramique chasséenne de Port Ariane III, par Cathy Georjon, p. 331.
18. Étude technologique de l'industrie lithique, par Vanessa Léa, p. 343.
19. Milieu, habitat et modes de vie au Chasséen à Port Ariane III, par Noël Coye, Cathy Georjon et Vanessa Léa, p. 355.
20. Fréquentations du site durant le Néolithique final, par Noël Coye et Cathy Georjon, p. 363.
21. L'occupation du Bronze final, par Isabelle Daveau, p. 367.
22. Le mobilier céramique du Bronze final, par Joël Vital, p. 377.
23. L'habitat du premier âge du Fer, par Isabelle Daveau, p. 389.
24. La céramique du premier âge du Fer de Port Ariane (VII^e s. av. n. è.), par Michel Py, p. 405.
25. Premières occupations du deuxième âge du Fer, par Isabelle Daveau et Cécile Jung, p. 421.
26. Mobilier et datation des premiers aménagements du deuxième âge du Fer (IV^e-III^e s. av. n. è.), par Michel Py, p. 431.
27. Le vignoble du deuxième âge du Fer et les aménagements agraires républicains, par Cécile Jung, p. 439.
28. Aménagements républicains et augustéens, par Isabelle Daveau et Cécile Jung, p. 461.
29. Mobilier et datation des traces agraires, par Michel Py, p. 475.
30. L'établissement rural du Haut-Empire de Port Ariane, par Frédéric Conche avec la contrib. de Damien Sérès et Sébastien Barberan, p. 487.
31. Étude des éléments architectoniques et des matériaux de construction antiques, par Richard Pellé, Frédéric Conche, Raymond et Maryse Sabrié, p. 517.
32. Étude du mobilier céramique antique (zone 18), par Sébastien Barberan, p. 529.
33. Catalogue du mobilier antique en verre, par Denis Michel, p. 537.
34. Catalogue commenté des monnaies, par Philippe Écard, p. 541.
35. Les petits objets, par Michel Feugère, p. 545.
36. La structuration du paysage de la plaine deltaïque du Lez, par Cécile Jung, p. 553.
37. La question des vignes du haut Moyen Âge, par Isabelle Daveau, p. 567.
38. Le Lez et la « condamine » d'Encivade, par Philippe Blanchemanche, p. 571.
39. Les aménagements hydrauliques de la période médiévale et moderne, par Isabelle Daveau, Cécile Jung, Frédéric Raynaud et Catherine Richarté, p. 579.
40. Milieux et territoires : construction deltaïque et gestion d'une zone humide, par Isabelle Daveau, Christophe Jorda et Cécile Jung, p. 605.

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

N. B. Les références aux articles de la série *Lattara* sont indiquées ci-après de manière simplifiée. Par ailleurs, les rapports inédits de la fouille de Lattes cités en bibliographie peuvent être consultés sur Internet à l'adresse : http://lattara.net/lattarapub/rapports/index_rapports.html

ALLEN D. F.

1969 : « Monnaies à la croix », *Numismatic Chronicle*, 7^e série, 9, p. 33-78.

ALONSO N.

2003 : « Premiers résultats de l'étude archéobotanique des semences et fruits des V^e et IV^e siècle de Lattes », in *Lattara, RFO triannuel 2001-2003*, p. 404-422.

ALONSO N., BUXÓ R. ROVIRA N.

2007 : « Recherches sur l'alimentation végétale et l'agriculture du site de Port Ariane : étude des semences et fruits », *Lattara*, 20, p. 219-249.

AMBERT M., AMBERT P., LUGAND M.

1993 : « Le littoral des départements de l'Aude et de l'Hérault. Atlas des changements des lignes de rivage au cours des 2000 dernières années », *Archéologie en Languedoc*, 17, p. 126-134.

AMBERT M., CHABAL L.

1992 : « L'environnement de Lattara (Hérault) : potentialités et contraintes », *Lattara*, 5, p. 9-26.

AMOURIC H. ET AL.

1989 : « Le moulin antique de La Cougourlude à Lattes (Hérault) », *Archéologie en Languedoc*, 1989, p. 111-112.

ARCELIN P.

1987 : « L'habitat d'Entremont : urbanisme et modes architecturaux », in *Archéologie d'Entremont au musée Granet*, Aix-en-Provence, Musée Granet, p. 57-98.

1995 : « Arles protohistorique : centre d'échanges économiques et culturels », in *Sur les pas des Grecs en Occident, Hommages à André Nickels*, Paris, Errance, Lattes, ADAM (coll. Études massaliètes, 4), p. 325-338.

1999 : « L'habitat dans l'image sociale des Gaulois du Midi : la question des résidences aristocratiques », in *Habitat et société, Actes des XIX^e rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes*, Antibes, éd. APDCA, p. 439-479.

2004 : « Les prémices du phénomène urbain à l'âge du Fer en Gaule méridionale : les agglomérations de la basse vallée du Rhône », *Gallia*, 61, p. 223-269.

ARIS R.

1976 : « Agde : ancien pont, ancien quai », *Études sur Pézenas*, VII, 1, p. 3-12.

ARNAL H.

1984 : *Carte pédologique de la France à 1/100 000*, Montpellier, INRA, Service d'étude des sols et de la carte pédologique de France.

ARNAL J., MAJUREL R., PRADES H.

1974 : *Le Port de Lattara (Lattes, Hérault)*, Bordighera-Montpellier, Institut international d'études ligures, 240 p.

AUDIN A.

1968 : « Les docks des Étroits à Lyon », *Latomus*, 27-2, p. 425-426.

BARATTA G.

1997 : « Le botti : dati e questioni », in GARCIA D., MEEKS D. (DIR.), *Le Temps de l'innovation : techniques et économie antiques et médiévales*, Paris, Errance, p. 109-112.

BARRUOL G.

1988 : « Le toponyme Latara/Lattara », *Lattara*, 1, p. 5-13.

BARRUOL G., PY M.

1978 : « Recherches récentes sur la ville antique d'Espéran à Saint-Gilles-du-Gard », *RAN*, 11, p. 19-100.

BATS M.

1988a : « Les inscriptions et graffites sur vases céramiques de Lattara protohistorique (Lattes, Hérault) », *Lattara*, 1, p. 147-160.

1988b : « La logique de l'écriture d'une société à l'autre en Gaule méridionale protohistorique », *RAN*, 21, p. 121-150.

1988c : *Vaisselle et alimentation à Olbia de Provence (v. 350-v. 50 av. J.-C.) : modèles culturels et catégories céramiques*, Paris, CNRS Éditions (coll. Suppl. à la RAN, 18), 271 p.

2000 : « Les Grecs en Gaule au Premier Âge du Fer et le commerce emporique en Méditerranée occidentale », in *Mailhac et le Premier Âge du Fer en Europe occidentale, Actes du colloque international de Carcassonne*, Lattes, éd. ARALO, p. 243-248.

2004 : « Grec et gallo-grec : les graffites sur céramique aux sources de l'écriture en Gaule méridionale (II^e-I^{er} s. av. J.-C.) »,

in FEUGÈRE M., LAMBERT P.-Y. (DIR.), « Dossier : L'écriture dans la société gallo-romaine : éléments d'une réflexion collective », *Gallia*, 61, p. 7-20.

BEDON R.

2001 : *Atlas des villes, bourg et villages de France au passé romain*, Paris, Picard, 351 p.

BEL V.

2004 : « De l'analyse spatiale à l'interprétation des ensembles funéraires : deux exemples de la fin de l'âge du Fer et de l'époque romaine dans le Midi de la Gaule », in *Archéologie des pratiques funéraires, approches critiques, Actes de la table ronde de Glux-en-Glenne, 7-9 juin 2001*, Glux-en-Glenne, Bibracte (coll. Bibracte, 9), p. 279-286.

BEL V., CONCHE F.

2003 : « La Céreirède », in PROVOST M. (DIR.), *Le Montpelliérais*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (coll. CAG, 34/3), p. 224-226.

BEL V. ET AL.

2005 : « Réflexions sur une ville et sa proche campagne dans l'Antiquité : le cas de Nîmes (Gard) », in *Territoire et paysages de l'âge du Fer au Moyen Âge, Mélanges offerts à Philippe Leveau*, Bordeaux, éd. Ausonius (coll. Mémoires, 16), p. 19-44.

À paraître : *Tombes et espaces funéraires de la fin de l'âge du Fer et du début de l'époque romaine à Nîmes (Gard)*, Lattes, éd. ADAL (coll. Monographies d'archéologie méditerranéenne).

BELARTE M.-C.

2004 : « Les maisons du quartier 30-35 : plans, techniques de construction et aménagements intérieurs », *Lattara*, 17, p. 361-384.

BELARTE M.-C., GAILLEDRAIT É.

2004 : « Recherche sur l'habitat ancien de Lattes, le quartier de la zone I vers le milieu du V^e s. av. n. è. », in *Lattes, Lattara, RFO intermédiaire 2004*, p. 11-41.

2006 : « Recherche sur l'habitat ancien de Lattes : l'évolution d'un quartier d'habitation (zone I) dans la deuxième moitié du V^e s. av. n. è. », in *Lattes, Lattara, RFO triannuel 2004-2006*, p. 11-228.

BELARTE M.-C., ROUX J.-C.

2003 : « Recherche sur l'habitat ancien de Lattes : l'évolution d'un quartier d'habitation (zone 1) dans le dernier quart du V^e s. av. n. è. », *Lattes, Lattara, RFO triannuel 2001-2003*, p. 13-116.

BERGER J.-F. ET AL.

1997 : « Pédologie et agrologie antique dans le Tricastin central (Drôme-Vaucluse), d'après les textes agronomiques et épigraphiques latins et les données géoarchéologiques », in *La Dynamique des paysages proto-historiques, antiques, médiévaux et modernes, Actes des XVII^e rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes*, Sophia-Antipolis, éd. ADPCA, p. 127-154.

BERGERET A.

2002 : *ZAC Port Marianne, secteur Hippocrate à Montpellier (Hérault)*, DFS de diagnostic archéologique, SRA Languedoc-Roussillon, INRAP Méditerranée.

BERTONCELLO F., GANDINI C.

2005 : « Valeur et pertinence des indicateurs hiérarchiques de l'habitat rural antique : quelques réflexions à partir des établissements berrichons », in *Temps et espaces de l'homme en société, analyses et modèles spatiaux en archéologie, Actes des XXV^e rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes*, Antibes, éd. ADPCA, p. 237-248.

BERTUCCHI G.

1992 : *Les Amphores et le vin de Marseille, VI^e s. av. J.-C.-II^e s. apr. J.-C.*, Paris, CNRS Éditions (coll. Suppl. à la RAN, 25), 250 p.

BLACKMAN D. J.

1982a : « Ancient Harbours in the Mediterranean, Part. 1 », *IJNA*, 11, 2, p. 79-104.
1982b : « Ancient Harbours in the Mediterranean, Part. 2 », *IJNA*, 11, 3, p. 185-211.

BLANCHEMANCHE P.

1992 : « Aperçu de l'exploitation agricole du terroir de Lattes du XV^e au XIX^e s. », *Lattara*, 5, p. 27-34.
2000 : *La Plaine de Lattes du XII^e au XIX^e siècle : dynamique naturelle et mise en valeur*, *Lattara*, 13, 178 p.
2003 : « Lattes médiéval », in PROVOST M. (DIR.), *Le Montpelliérais*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres (coll. CAG, 34/3), p. 215-219.

BLANCHEMANCHE P., CHABAL L.

1995 : « Potentialités forestières et activités

humaines de la fin de la Protohistoire à la période historique dans le Midi de la France : dégradation ou socialisation du milieu ? », in *L'Homme et la dégradation de l'environnement*, Juan-les-Pins, éd. ADPCA, p. 200-229.

BLANCHEMANCHE P. ET AL.

2003 : « Le littoral languedocien durant l'Holocène : milieu et peuplement entre Lez et Vidourle (Hérault, Gard) », in MUXART T., VIVIEN F.-D., VILLALBA B., BURNOUF J. (DIR.), *Des milieux et des hommes : fragments d'histoires croisées*, Bilan du programme PEVS/SEDD, Elsevier (coll. Environnement), p. 79-92.
2004 : « Le delta du Lez dans tous ses états : quels langages pour quel dialogue ? », in BURNOUF J., LEVEAU P. (DIR.), *Fleuves et marais, une histoire au croisement de la nature et de la culture. Sociétés préindustrielles et milieux fluviaux, lacustres et palustres : pratiques sociales et hydrosystèmes, Actes du colloque : Les Fleuves ont tous une histoire (2), 8-10 avril 2002*, Aix-en-Provence, éd. du CTHS (coll. Archéologie et Histoire de l'art, 19), p. 157-174.

BOUET A.

1986 : *L'Apparition de la maison à cour de type méditerranéen en Gaule narbonnaise (II^e s. av. J.-C.-vers 40 apr. J.-C.)*, mémoire de Maîtrise, Université de Provence, Aix-en-Provence.

BOURQUIN-MIGNOT C., BROCHIER J.-E., CHABAL L.

1999 : *La Botanique*, Paris, Errance (coll. Archéologiques), 207 p.

BRENOT C.

1990 : « Le monnayage de Marseille de la fin du III^e s. à 49 av. J.-C., Gaule interne et Gaule méditerranéenne aux II^e et I^{er} s. av. J.-C. », in *Gaule interne et Gaule méditerranéenne aux II^e et I^{er} s. av. J.-C. : confrontations chronologiques*, Paris, CNRS Éditions (coll. Suppl à la RAN, 21), p. 27-35.
1996 : « Monnaies massaliètes », in BRENOT C., SCHEERS S. (DIR.), *Musée des Beaux-Arts de Lyon : les monnaies massaliètes et les monnaies celtiques*, Louvain, Peeters, p. 1-40.

BRESSON A., ROUILLARD P. (DIR.)

1993 : *L'Emporion*, Paris, CNRS Éditions (coll. Publications du Centre Pierre-Paris, 26), 247 p.

BREUIL J.-Y., SÉJALON P.

À paraître : « Nouvelles données sur l'occupation de la fin du VI^e s. au I^{er} s. av. J.-C.

dans la plaine du Vistre (Nîmes, Gard) », in *L'Exploitation agricole à la fin de l'âge du Fer, Actes de la table ronde de Toulouse*.

BRIEN-POITEVIN F.

1992 : « Collecte, consommation et réutilisation des coquillages marins sur le site de Lattes », *Lattara*, 5, p. 125-138.

BRUNETON H. ET AL.

2002 : « Relations entre paléohydrologie et morphogènes holocènes des petits et moyens bassins-versants en Provence et Languedoc oriental », in BRAVARD J.-P., MAGNY M. (DIR.), *Les Fleuves ont une histoire : paléoenvironnement des rivières et des lacs français depuis 15 000 ans, Actes du colloque : « Environnement, Vie et Sociétés », Metz, juin 2001*, Paris, Errance, p. 259-268.

BUXÓ R.

1989 : « Semences et fruits : recherches sur les données carpologiques dans les niveaux antiques de Lattes, les procédures expérimentées sur la fouille », *Lattara*, 2, p. 73-82.
1991 : « Échantillonnage et enregistrement des prélèvements », *Lattara*, 4, p. 101-114.
1992 : « Cueillette et agriculture à Lattes : les ressources végétales d'après les semences et les fruits », *Lattara*, 5, p. 45-90.
1996a : « Encart A : les semences recueillies dans la maison en torchis », *Lattara*, 9, p. 360.
1996b : « Evidence for Vines and Ancient Cultivation from an Urban Area, Lattes (Hérault), Southern France », *Antiquity*, 70, p. 393-407.
1997 : *Arqueología de las plantas*, Barcelone, ed. Crítica.
1999 : « Première approche des plantes exploitées au IV^e siècle avant notre ère à Lattes », *Lattara*, 12, p. 525-535.
2003 : « Étude carpologique de la place 123 : problématique de la présence de restes de semences et de fruits dans un espace urbain non construit », *Lattara*, 16, p. 193-217.
2005 : « Étude carpologique des puits de Lattes : évaluation et comparaison avec l'habitat », *Lattara*, 18, p. 199-219.

BUXÓ R., CHABAL L., GARDEISEN A. (DIR.)
2003 : « La place 123 de Lattara : recherches pluridisciplinaires sur un espace urbain du IV^e s. av. n. è. », *Lattara*, 16, 249 p.

BUXÓ R., CHABAL L., ROUX J.-C.
1996 : « Toiture et restes carbonisés d'une maison incendiée dans l'habitat de Lattes au IV^e s. av. n. è. », *Lattara*, 9, p. 373-398.

GAILLEDROT E.

- 1997 : *Les Ibères de l'Èbre à l'Hérault*, Lattes, éd. ARALO (coll. Monographies d'archéologie méditerranéenne, 1), 336 p.
- 2000 : « Courants commerciaux et partenaires méditerranéens entre le Languedoc occidental et la péninsule Ibérique au premier âge du Fer (VII^e-V^e s. av. J.-C.) », in *Mailhac et le premier âge du Fer en Europe occidentale, Actes du colloque international de Carcassonne, 1997*, Lattes, éd. ARALO, p. 261-270.
- 2004 : « Les amphores ibériques en Languedoc occidental (VI^e-III^e s. av. J.-C.) : acquis et problèmes », *DAM*, 27, p. 347-377.

GARCIA D.

- 1987 : « Observations sur la production et le commerce des céréales en Languedoc méditerranéen durant l'âge du Fer : les formes de stockage des grains », *RAN*, 20, p. 43-98.
- 1990 : « Fouilles en extension dans les îlots 13-17 et les rues 114-120 », *Lattara*, *RFO* 1990, p. 37-46.
- 1992 : « Du grain et du vin, à propos des structures de stockage de l'agglomération portuaire de Lattes », *Lattara*, 5, p. 165-182.
- 1993 : *Entre Ibères et Ligures : Lodévois et moyenne vallée de l'Hérault protohistoriques*, Paris, CNRS Éditions (coll. Suppl. à la *RAN*, 26), 345 p.
- 1994 : « Une maison à cour de plan méditerranéen de la fin de l'âge du Fer à Lattes (l'îlot 9 au II^e s. av. n. è.) », *Lattara*, 7, p. 155-169.
- 1995 : « Le territoire d'Agde grecque et l'occupation du sol en Languedoc central durant l'âge du Fer », in *Sur les pas des Grecs en Occident, Hommages à André Nickels*, Paris, Errance, Lattes, ADAM (coll. Études massaliètes, 4), p. 137-167.
- 1996 : « Dynamique de développement de la ville de Lattara : implantation, urbanisme et métrologie (VI^e s. av. n. è.-II^e s. de n. è.) », *Lattara*, 9, p. 7-24.
- 1997 : « Les structures de conservation des céréales en Méditerranée nord-occidentale au I^{er} millénaire avant J.-C. : innovation technique et rôle économique », in *GARCIA D., MEEKS D. (DIR.), Le Temps de l'innovation : techniques et économie antiques et médiévales*, Paris, Errance, p. 109-112.
- 1999 : « La gestion de l'espace urbain de la cité de Lattes au IV^e s. av. n. è. », *Lattara*, 12, p. 641-650.
- 2000 : « Économie et réseau urbain protohistorique dans le nord-est du monde ibérique (Roussillon et Languedoc occidental) (VI^e-II^e s. av. J.-C.) », in *III^e Reunio sobre Economia en el Mon Ibèric*, Saguntum-PLAV, Extra-3, p. 69-79.

2005 : *La Celtique méditerranéenne : habitats et sociétés en Languedoc et en Provence du VIII^e-II^e s. av. J.-C.*, Paris, Errance, 208 p.

GARCIA D., STERNBERG M.

À paraître : « Le port protohistoriques et romain de Lattara (Lattes, Hérault) : topographie et activité halieutique », in *La Méditerranée autour de ses îles*, Paris, CTHS.

GARCIA D., VALLET L. (DIR.)

2002 : « L'espace portuaire de Lattes antique », *Lattara*, 15, 224 p.

GARCIA L.

- 1999 : « Les oiseaux de Lattes et leur exploitation pendant l'Antiquité », *Lattara*, 12, p. 635-640.
- 2003 : « Les oiseaux de la zone 123 », *Lattara*, 16, p. 147-152.
- 2005 : « Les restes d'oiseaux provenant des puits de Lattes », *Lattara*, 18, p. 271-276.

GARDEISEN A.

- 1999a : « Économie de production animale et exploitation du milieu au cours du IV^e s. av. n. è. », *Lattara*, 12, p. 537-568.
- 1999b : « Découpe et consommation de viande au début du IV^e s. av. n. è. », *Lattara*, 12, p. 569-588.
- 1999c : « Talus, astragales, osselets : de l'os à l'objet », *Lattara*, 12, p. 486-487.
- 2003 : « Contribution de l'archéozoologie des grands mammifères à l'étude d'un espace ouvert en contexte urbain, la zone 123 (Lattes, Saint-Sauveur, Hérault) », *Lattara*, 16, p. 169-184.

GARDEISEN A., RAUX S.

2000 : « Les données archéologiques liées au textile à Lattara (Hérault, France) », in *CARDOND., FEUGÈRE M. (DIR.), Archéologie des textiles des origines au V^e siècle, Actes du colloque de Lattes, oct. 1999*, Montagnac, Monique Mergoïl (coll. Monographies *Instrumentum*, 14), p. 89-106.

GARDEISEN A., VALENZUELA LAMAS S.

2004 : « À propos de la présence de lapins en contexte gallo-romain à Lattara (Lattes, Hérault, France) », in *BRUGAL J.-P., DESSE J. (DIR.), Petits animaux et sociétés humaines : du complément alimentaire aux ressources utilitaires, Actes des XXIV^e rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, 23-25 oct. 2003*, Antibes, éd. APDCA, p. 235-254.

GASCO J.

2000 : « L'enceinte du Cros de Caunes-

Minervois (Aude) à la transition âge du Bronze-âge du Fer : ouvrages architecturaux et aménagements », in *Aspects de l'âge du Fer dans le sud du Massif central*, Lattes, éd. ARALO (coll. Monographies d'archéologie méditerranéenne, 6), p. 183-192.

GENIEZ P.

2003 : « Fluctuations spatiales et chronologiques de la faune malacologique identifiée sur le site de Saint-Sauveur, zone 123 (Lattes, Hérault) », *Lattara*, 16, p. 93-116.

GENTRIC G.

1981 : *La Circulation monétaire dans la basse vallée du Rhône (II^e-I^{er} s. av. J.-C.) d'après les monnaies de Bollène (Vaucluse)*, Caveirac, éd. ARALO (coll. Cahier, 9).

GIANFROTTA P. A., HESNARD A.

1987 : « Due reliti augustei carichi di dolia : quelli di Ladispoli et del Grand Ribaud D », in *El Vi a l'Antiguitat : economia, produccio i comerç al Mediterrani occidental, Badalona, 28 nov.-1^{er} dec. 1985*, Badalona, p. 285-290.

GRAS M.

- 1985 : *Trafics tyrrhéniens archaïques*, Rome, École française de Rome (coll. Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, XIII), 773 p.
- 1993 : « Pour une Méditerranée des emporia », in *BRESSON A., ROUILLARD P. (DIR.), L'Emporium*, Paris, CNRS Éditions (coll. Publications du Centre Pierre-Paris, 26), p. 103-112.
- 2000 : « Les Étrusques et la Gaule méditerranéenne », in *Mailhac et le premier âge du Fer en Europe occidentale, Actes du colloque international de Carcassonne, 1997*, Lattes, éd. ARALO, p. 229-241.

GRIMAL P., MONOD T.

1952 : « Sur la véritable nature du *garum* », *Revue d'Études anciennes*, 54, p. 27-38.

GUILLAUMET J.-P., RAPIN A.

2000 : « L'art des Gaulois du Midi », in *Le Temps des Gaulois en Provence*, Catalogue d'exposition, Musée de Martigues, Martigues, éd. Ville de Martigues, p. 79-83.

HAMLIN F.

2000 : *Les Noms de lieux du département de l'Hérault*, Millau, Éditions du Beffroi.

HEIMANN R. B.

1989 : « Assessing the Technology of Ancient Pottery : the Use of Ceramic Phase Diagrams », *Archeomaterials*, 3, p. 123-148.

HESNARD A.

- 1994 : « Une nouvelle fouille du port de Marseille, place Jules-Vernes », *CRAI*, 1, p. 195-216.
- 1995 : « Les ports antiques de Marseille, place Jules-Vernes », *JRA*, 8, p. 65-77.
- 1997 : « Entrepôts et navires à dolia : l'invention du transport en vrac », in GARCIA D., MEEKS D. (DIR.), *Le Temps de l'innovation : techniques et économie antiques et médiévales*, Paris, Errance, p. 130-131.

HESNARD A., CARRE M.-B., RIVAL M., DANGRÉAUX B. avec la collab. de THINON M., BLAUSTEIN M., DUMONTIER M.

- 1988 : *L'Épave romaine Grand Ribaud D (Hyères, Var)*, Paris, CNRS Éditions (coll. *Archaeonautica*, 8), 180 p.
- 2000 : « La topographie du port de Marseille de la fondation de la cité à la fin du Moyen Âge », in *Marseille, trames et paysages urbains de Gyptis au Roi René, Actes du colloque de Marseille, 1999*, Aix-en-Provence, Édisud (coll. Études massaliètes, 7), p. 159-202.

JAMET M.

- 2001 : « Approche par la modélisation du complexe de potiers de Sallèles-d'Aude », in LAUBENHEIMER F. (DIR.), *20 ans de recherches à Sallèles-d'Aude : le monde des potiers gallo-romains, Actes du colloque de Sallèles-d'Aude, 27-28 sept. 1996*, Sallèles-d'Aude, Presses universitaires franc-comtoises, Les Belles Lettres (série Amphores), p. 257-284.

JANIN T. ET AL.

- 2002 : « La nécropole protohistorique du Grand Bassin-II à Mailhac (VI^e-V^e s. av. n. è.) », *DAM*, 25, p. 65-122.
- 2005 : *L'Étendue des vestiges antiques au sud du complexe archéologique de Lattes/Saint-Sauveur, Lattes (Hérault)*, Rapport de sondages, SRA Languedoc-Roussillon, 34 p.

JORDA C.

- 2000 : « Morphogénèse alluviale et aménagements dans la plaine deltaïque du Lez depuis 6 000 ans : la fouille de sauvetage de Port Ariane (Lattes, Hérault) », *Méditerranée, Revue géographique des pays méditerranéens*, 94, 1-2, p. 25-32.
- 2002 : « La zone portuaire de Lattara entre Lez et étang : indices d'un rivage lagunaire aux alentours du changement d'ère (Lattes, Hérault, France) », *Lattara*, 15, p. 171-180.
- 2004 : « Paléogéographie et géoarchéologie de la plaine littorale de Montpellier », in VIALJ. (DIR.), *Montpellier*, Paris, Académie

des inscriptions et belles-lettres (coll. *CAG*, 34/3), p. 50-55.

- 2006 : « Nouvelles données sur l'environnement de la ville protohistorique de Lattara », *Lattara, Lattes (Hérault), Rapport de fouille triennuel 2004-2006*, p. 379-392.
- 2007 : « Morphogénèse alluviale et paléogéographie d'un paysage deltaïque : le cas de Port Ariane », *Lattara*, 20, p. 43-84.

JORDA C., JUNG C.

- 2001 : *Station d'épuration de la Céreirède : occupations humaines et archives sédimentaires dans la basse plaine du Lez à Lattes (Hérault)*, DFS, SRA Languedoc-Roussillon, 84 p.

JORDA C., MAUFRAS O.

- 2004 : *Lotissement des quatre saisons à Lattes (Hérault). La frange orientale du castrum de Lattes : de l'espace lagunaire antique puis alluvial à la fortification médiévale du site*, DFS, SRA Languedoc-Roussillon, 92 p.

JOUY-AVANTIN F., MONÉ H.

- 2003 : « Étude des paléoparasites de la zone 123 », *Lattara*, 16, p. 87-92.

JUNG C.

- 2007a : « Le vignoble du deuxième âge du Fer et les aménagements agraires républicains », *Lattara*, 20, p. 439-459.
- 2007b : « La structuration du paysage de la plaine deltaïque du Lez », *Lattara*, 20, p. 557-568.

LANDES C.

- 1988 : « Les découvertes archéologiques anciennes sur Lattes et ses environs », *Lattara*, 1, p. 57-63.
- 1995 : « Lattara : pour quelques blocs de plus... », *Journal communal*, 76, décembre 1995, p. 12.
- 1996 : « Lattara : pour quelques blocs de plus... », *Journal communal*, 78, avril 1996, p. 12.
- 2003 : « Lattes étrusque », in LANDES C. (DIR.), *Les Étrusques en France : archéologie et collections*, Catalogue d'exposition, Musée de Lattes, Lattes, Imago, p. 129-139.

LANDES C. (DIR.)

- 2003 : *Les Étrusques en France : archéologie et collections*, Catalogue d'exposition, Musée de Lattes, Lattes, Imago, 415 p.

LAUBENHEIMER F.

- 1985 : *La Production des amphores en Gaule Narbonnaise*, Paris, Les Belles Lettres.
- 1986 : « Les amphores sous l'Empire : recherches nouvelles sur leur production et les chronologies », in *Amphores romaines et*

histoire économique, Sienna, Rome, École française de Rome, p. 105-138.

- 1990 : *Sallèles-d'Aude : un complexe de potiers gallo-romain : le quartier artisanal*, Paris, éd. de la MSH (coll. DAF, 26), 157 p.

LAUBENHEIMER F. (DIR.)

- 2001 : *20 ans de recherches à Sallèles-d'Aude*, Paris, Presses universitaires franc-comtoises (série Amphores), 294 p.

LEBEAUPIN D.

- 1994 : « Fouilles dans l'îlot 4-sud : l'évolution de deux maisons mitoyennes (IV^e s. av. n. è.-I^{er} s. de n. è.) », *Lattara*, 7, p. 29-79.
- 1996 : « Les rues et places de Lattes : stratigraphie, fonction et évolution des voies publiques », *Lattara*, 9, p. 103-139.
- 1998 : « Ateliers de forgerons et témoins dispersés du travail du fer à Lattes (Hérault) (IV^e s. av. J.-C.-I^{er} s. apr. J.-C.) », in *Recherches sur l'économie du fer en Méditerranée nord-occidentale*, Montagnac, Monique Mergoil (coll. Monographies *Instrumentum*, 4), p. 80-95.
- 1999 : « Évolution d'un groupe d'habitations du IV^e siècle dans l'îlot 27 », *Lattara*, 12, p. 129-170.

LEBEAUPIN D., SÉJALON P., ROURE R.

- 2003 : « Recherches sur l'habitat ancien de Lattes, occupations de la fin du VI^e et du V^e s. av. n. è. dans l'îlot 27 », in *Lattara, Lattes (Hérault), Rapport de fouille triennuel 2001-2003*, p. 117-178.

LEGUILLOUX M., LEPETZ S.

- 1996 : « L'élevage en Narbonnaise et en Gaule du Nord : continuités ou ruptures », in *Le III^e s. en Gaule Narbonnaise : données régionales sur la crise de l'Empire*, Sophia-Antipolis, éd. ADPCA, p. 255-275.

LEVEAU P., TROUSSET P.

- 2000 : « Les sources écrites gréco-romaines et l'histoire naturelle des littoraux », in MORHANGE C. (DIR.), *Ports antiques et paléoenvironnements littoraux*, Aix-en-Provence, Institut de géographie de l'université de Provence (coll. *Méditerranée, Revue géographique des pays méditerranéens*, 94, 1-2), p. 7-14.

LOISON G. ET AL.

- À paraître : *Agrandissement de la station d'épuration de Montpellier : la Céreirède, Lattes (Hérault)*, DFS, SRA Languedoc-Roussillon.

LONG L.

- 1990 : « Amphores massaliètes : objets isolés et gisements sous-marins du littoral

français méditerranéen », in *Les Amphores de Marseille grecque : chronologie et diffusion (VI^e-I^{er} s. av. J.-C.)*, Actes de la table ronde de Lattes, 11 mars 1989, Lattes, ADAM (coll. *Études massaliètes*, 2), p. 27-70.

LONG L., POMEY P., SOURISSEAU J.-C.

2002 : *Les Étrusques en mer : épaves d'Antibes à Marseille*, Catalogue d'exposition, Musée d'Histoire de Marseille, Aix-en-Provence, Édisud, 134 p.

LÓPEZ J.

1994 : « Les fouilles des îlots 7-est et 7-ouest (IV^e-II^e s. av. n. è.) », *Lattara*, 7, p. 97-144.

LÓPEZ J. ET AL.

2003 : « Évolution de l'enceinte et des aménagements extra-muros sur la façade sud-ouest de la ville de Lattara (zones 23 et 36) », *Lattara, Lattes (Hérault), Rapport de fouille triennuel 2001-2003*, p. 179-236.

2005 : « Lattes (Hérault) : recherches sur la façade septentrionale de la ville de Lattara et étude des aménagements défensifs », *Lattara, Lattes (Hérault), Rapport de fouille intermédiaire 2005*, p. 163-185.

LÓPEZ J., MARTÍNEZ A.

2006 : « Recherches dans la partie sud-ouest de la ville : nouvelles données sur le système défensif et fouille des restes du four de potier FR36136 (fin du I^{er} s. de n. è.) », *Lattara, Lattes (Hérault), Rapport de fouille triennuel 2004-2006*, p. 445-496.

LÓPEZ J., NET A.

1996 : « L'enceinte de la ville antique de Lattes », *Lattara*, 9, p. 25-82.

MACÉ M.

2003 : « Did the Grey Whale, *Eschrichtius robustus*, Calve in the Mediterranean ? », *Lattara*, 16, p. 153-164.

MAJUREL R., ARNAL J., PRADES H.

1966 : « Le trésor d'oboles massaliotes de Lattes, Hérault », *Ogam*, 18, p. 275-288.

1967 : « Deux nouveaux trésors de Lattes, Hérault : oboles massaliotes et monnaies à la croix », *Ogam*, 19, p. 397-433.

MAJUREL R., MÉNAGER J., PRADES H.

1970-1973 : « L'habitat et la nécropole de Saint-Michel (commune de Montpellier) : les origines de Montpellier (Hérault) », *Ogam*, 22-25, p. 49-122.

MAJUREL R., RIVIÈRE J., PRADES H.

1976 : « Considérations sur le monnayage antique de Lattes », *Acta numismatica*, 6, p. 17-45.

MAR CET R., SANMARTI E.

1989 : *Empuries*, Barcelona, Diputació de Barcelona, 180 p.

MARLIER E.

À paraître : « Architecture et espace de navigation des navires à dolia », *Archaeonautica*, 15.

MARTÍNEZ V. ET AL.

2005 : « L'évolution des premières amphores romaines produites à Cabrera de Mar (Catalogne) d'après leur caractérisation archéométrique », in *Actes de la SFECAG, Blois, mai 2005*, Marseille, SFECAG, p. 391-401.

MENDOZA A.

2002 : « À propos du sondage 27 du groupe archéologique Painlevé à Lattara (Lattes, Hérault) : réalités et hypothèses », *Archéologie en Languedoc*, 26, p. 69-79.

MILANESE M.

1986 : « Rapporti fra Marsiglia e Genova dal V^o al I^o secolo A. C. : informazioni archeologiche dai recenti scavi di Genova », in *Studi in memoria di Teofilo Ossian de Negri*, Genova, Istituto di storia moderna e contemporanea, p. 9-20.

MONTEIL M.

1999 : *Nîmes antique et sa proche campagne : étude de topographie urbaine et périurbaine (fin VI^e s. av. J.-C.-VI^e s. apr. J.-C.)*, Lattes, éd. ARALO (coll. Monographies d'archéologie méditerranéenne, 3), 528 p.

MONTEIL M., PASCAL M.-N., RAUX S.

2000 : « Recherches sur l'habitat récent de Lattes : les îlots 60-nord et 60-sud entre le I^{er} s. av. n. è. et le I^{er} s. de n. è. », *Lattara, Lattes (Hérault), Rapport de fouille triennuel 1998-2000*, p. 263-290.

MONTEIL M., SANCHEZ C.

2002 : « Lattara, Lattes (Hérault) », in FICHES J.-L. (DIR.), *Les Agglomérations gallo-romaines en Languedoc-Roussillon*, tome 1, Lattes, éd. ADAL (coll. Monographies d'archéologie méditerranéenne, 13), p. 483-505.

MORHANGE C. (DIR.)

2000 : *Ports antiques et paléoenvironnements littoraux*, Aix-en-Provence, Institut de géographie de l'université de Provence (coll. *Méditerranée, Revue géographique des pays méditerranéens*, 94, 1-2), 112 p.

MOREL J.-P.

1981 : « Le commerce étrusque en France,

en Espagne et en Afrique », in *L'Etruria mineraria, Actes du 12^e congrès d'études étrusques et italiques*, Florence, Istituto nazionale di studi etruschi e italici, p. 463-508.

1986 : « I rapporti tra Sardegna, Fenicio-Punici, Etruschi e Greci, vista dalla Gallia e da Cartagine », in *Un millennio di relazioni fra la Sardegna e i Paesi del Mediterraneo, Atti del I^o convegno di studi, Cagliari, 1986*, Cagliari, p. 31-39.

MOULHÉRAT C.

2005 : « Un fragment de textile gallo-romain découvert à Lattes », *Lattara*, 18, p. 189-197.

MOYA A., RIVALAN A.

2006 : « Recherches sur l'habitat récent de Lattes : une nouvelle maison à cour centrale du III^e s. av. n. è. », *Lattara, Lattes (Hérault), Rapport de fouille triennuel 2004-2006*, p. 265-338.

NEGUERUELA MARTINEZ I.

1990 : *Los Monumentos escultóricos ibéricos del Cerillo Blanco de Porcuna (Jaén)*, Madrid.

NICKELS A. ET AL.

1989 : *Agde : la nécropole du premier âge du Fer*, Paris, CNRS Éditions (coll. Suppl. à la RAN, 19), 498 p.

PASSELAC M., RANCOULE G., SOLIER Y.

1981 : « La nécropole de "las Peyros" à Couffoulens, Aude : découverte d'un second groupe de tombes », *RAN*, 14, p. 1-53.

PERONI G.-L. ET AL.

1975 : *Studi sulla cronologia delle civiltà di Este e Golasecca*, Firenze, Origines, 410 p.

PICON M.

1973 : *Introduction à l'étude technique des céramiques sigillées de Lezoux*, Dijon, Université de Dijon (coll. Publications du Centre de recherches sur les techniques gréco-romaines, 2), 135 p.

PIQUÈS G.

2004 : « Témoignage d'une exploitation de petits poissons migrateurs sur le site de Lattes (Hérault) : analyse d'un allec de la seconde moitié du II^e s. de n. è. », in BRUGAL J.-P., DESSE J. (DIR.), *Petits animaux et sociétés humaines, du complément alimentaire aux ressources utilitaires, Actes des XXIV^e rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes*, Antibes, éd. APDCA, p. 125-129.

- 2005 : « Les déchets d'une fabrication de sauce de poissons dans le comblement d'un puits gallo-romain et la question du sel à Lattes », *Lattara*, 18, p. 293-306.
- PIQUÈS G., BUXÓ R. (DIR.)**
2005 : *Onze puits gallo-romains de Lattara*, Lattes, éd. ADAL (coll. *Lattara*, 18), 352 p.
- POIRIER P.**
2003 : « Approvisionnement et économie du bois dans le quartier des thermes », in BOUET A. (DIR.), *Thermae Gallicae : les thermes de Barzan (Charente-Maritime) et les thermes des provinces gauloises*, Bordeaux, éd. Fédération Aquitania (coll. Ausonius, Mémoires, 11), p. 523-537.
- POITEVIN F., SÉNÉGAS F.**
1999 : « Les micromammifères du site du Lattes », *Lattara*, 12, p. 609-634.
- POITEVIN F., CHEYLAN M.**
2005 : « Étude préliminaire des reptiles et des amphibiens des puits de Lattara », *Lattara*, 18, p. 313-319.
- POITEVIN F. ET AL.**
2005 : « Les micromammifères des puits de Lattara », *Lattara*, 18, p. 307-312.
- POMEY P.**
1997 : *La Navigation antique en Méditerranée*, Aix-en-Provence, Édisud, 206 p.
- PONEL P.**
2001 : « Les données archéozoologiques », in *Marseille, du Lacydon au faubourg Sainte-Catherine : les fouilles de la place du Général-de-Gaule*, Paris, éd. de la MSH (coll. DAF, 87), p. 293-303.
- PONEL P. ET AL.**
2005 : « Le paléo-environnement du site de Lattes/Saint-Sauveur au I^{er} s. de n. è., reconstruit à partir de l'analyse des assemblages de coléoptères subfossiles », *Lattara*, 18, p. 319-326.
- PONS E. (DIR.)**
2002 : *Mas Castellar de Pontós (Alt Empordà) : un complex arqueològic d'època ibèrica (excavacions 1990-1998)*, Gérone, Museu d'arqueologia de Catalunya (série monogràfica, 21), 561 p.
- PRADES H.**
1980 : « Les murailles de Lattara », *Journal communal de Lattes*, 13, p. 18.
- PRADES H. ET AL.**
1966 : « Les découvertes hallstattiennes du lycée technique de Montpellier », *Ogam*, 18, p. 445-453.
- PUERTAS O.**
1998 : *Palynologie dans le delta du Lez : contribution à l'histoire du paysage de Lattes*, Lattes, éd. ARALO (coll. *Lattara*, 11), 182 p.
- 1999 : « Spatialisation des activités agricoles dans le delta du Lez à partir de l'analyse pollinique », in BUXÓ R., PONS E. (DIR.), *Els Productes alimentaris d'origen vegetal a l'edat del ferro de l'Europa occidental : de la producció al consum*, Gérone, Museu d'arqueologia de Catalunya (série monogràfica, 18), p. 43-50.
- PY M.**
1985a : « Les gisements lagunaires au premier âge du Fer », in *L'Occupation des rivages de l'étang de Mauguio, Hérault, au Bronze final et au I^{er} âge du Fer -III- Synthèses et annexes*, Caveirac, éd. ARALO (coll. Cahier, 13), p. 47-84.
- 1985b : « Les amphores étrusques de Gaule méridionale », in *Il Commercio etrusco arcaico*, Rome, Consiglio nazionale delle ricerche (coll. *Quaderni del Centro di Studio per l'archeologia etrusco-italica*, 9), p. 73-94.
- 1988 : « Sondages dans l'habitat antique de Lattes : les fouilles d'Henri Prades et du groupe archéologique Painlevé (1963-1985) », *Lattara*, 1, p. 65-146.
- 1990a : *Culture, économie et société protohistoriques dans la région nîmoise*, Rome-Paris, École française de Rome (coll. *Mélanges de l'École française de Rome*, 131), 2 vol., 958 p.
- 1990b : « Diffusion des amphores massaliètes sur le littoral du Languedoc oriental », in BATS M. (DIR.), *Les Amphores de Marseille grecque. Chronologie et diffusion (VI^e-I^{er} s. av. J.-C.)*, Actes de la table ronde de Lattes, 11 mars 1989, Lattes, éd. ADAM (coll. *Études massaliètes*, 2), p. 73-86.
- 1992a : « Les tours monumentales de la région nîmoise », *DAM*, 15, p. 117-125.
- 1992b : « Conclusion », *Lattara*, 5, p. 309-343.
- 1992c : « Fours culinaires de Lattes », *Lattara*, 5, p. 259-286.
- 1993 : *Les Gaulois du Midi*, Paris, Hachette, 288 p.
- 1995 : « Les Étrusques, les Grecs et la fondation de Lattes », in *Sur les pas des Grecs en Occident, Hommages à André Nickels*, Lattes, éd. ADAM (coll. *Études massaliètes*, 4), p. 261-276.
- 1996a : « Les maisons protohistoriques de Lattara (IV^e-I^{er} s. av. n. è.) : approche typologique et fonctionnelle », *Lattara*, 9, p. 141-258.
- 1996b : « Éléments de datation concernant l'enceinte préromaine de Lattes », *Lattara*, 9, p. 83-102.
- 1997 : *Syslat 3.1 : système d'information archéologique. Manuel de référence*, Lattes, éd. ARALO (coll. *Lattara*, 10), 380 p.
- 1998 : « Éléments de datation concernant l'enceinte préromaine de Lattes », *Lattara*, 9, p. 83-102.
- 1999a : « Reconnaissance de cinq îlots d'habitations du IV^e s. contre le rempart méridional de la ville de Lattes », *Lattara*, 12, p. 177-200.
- 1999b : « La cité de Lattara dans le contexte économique et politique du IV^e siècle », *Lattara*, 12, p. 651-662.
- 2006 : *Les Monnaies préaugustéennes de Lattes et la circulation monétaire protohistorique en Gaule méridionale*, Lattes, éd. ADAL (coll. *Lattara*, 19), 2 t., 1270 p.
- PY M. (DIR.)**
1993 : *DICO CER [1], Dictionnaire des céramiques antiques (VII^e s. av. n. è.-VII^e s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*, Lattes, éd. ARALO (coll. *Lattara*, 6), 624 p.
- 1998 : *Urbanisme et architecture dans la ville antique de Lattes*, Lattes, éd. ARALO (coll. *Lattara*, 9), 432 p.
- 1999 : *Recherches sur le IV^e siècle avant notre ère à Lattes*, Lattes, éd. ARALO (coll. *Lattara*, 12), 680 p.
- 2004 : *Le Quartier 30-35 de la ville de Lattara (fin III^e-I^{er} s. av. n. è.) : regards sur la vie urbaine à la fin de la Protohistoire*, Lattes, éd. ADAL, 410 p.
- PY M., ADROHER AUROUX A., SANCHEZ C.**
2001 : *Corpus des céramiques de l'âge du Fer de Lattes (fouilles 1963-1999)*, Lattes, éd. ARALO (coll. *Lattara*, 14), 2 vol., 1306 p.
- PY M., BUXÓ R.**
2001 : « La viticulture en Gaule à l'âge du Fer », *Gallia*, 58, p. 45-68.
- PY M., DIETLER M.**
2003 : « Une statue de guerrier découverte à Lattes (Hérault) », *DAM*, 26, p. 235-249.
- PY M., GARCIA D.**
1993 : « Bilan des recherches archéologiques sur la ville portuaire de Lattara (Lattes, Hérault) », *Gallia*, 50, p. 1-93.
- PY M. ET AL.**
1984 : *La Liquière, village du I^{er} Age du Fer en Languedoc oriental*, Paris, éd. du CNRS (coll. *Suppl. à la RAN*, 11), 365 p.
- 2004 : « Le dossier de fouille du quartier 30-35 : structures, stratigraphies et mobiliers », *Lattara*, 17, p. 7-318.

PY M., GARDEISEN A.

1997 : « Fichiers de prélèvement, la faune », *Lattara*, 10, p. 260-270.

PY M., LEBEAUPIN D.

1992 : « Stratigraphie du Marduel (Saint-Bonnet-du-Gard) -V- Les niveaux de la deuxième moitié du V^e s. av. n. è. sur le chantier central », *DAM*, 15, p. 261-326.

1994 : « Stratigraphie du Marduel (Saint-Bonnet-du-Gard) -VI- Les niveaux du Bronze final au milieu du V^e s. av. n. è. sur le chantier central », *DAM*, 17, p. 201-265.

PY M., LEBEAUPIN D., SÉJALON P., ROURE R.

2006 : « Les Étrusques et Lattara : nouvelles données », in *Gli Etruschi da Genova ad Ampurias, Atti del XXIV convegno di Studi Etruschi ed Italici, Marseille-Lattes, 26 sept.-1^{er} oct. 2002*, Pise, Rome, Istituti editoriali e poligrafici internazionali, p. 583-608.

PY M., LOPEZ J.

1990 : « Histoire de l'îlot 4-nord : stratigraphie, architecture et aménagements (II^e s. av. n. è.-I^{er} s. de n. è.) », *Lattara*, 3, p. 211-246.

PY M., ROURE R.

2002 : « Le Cailar (Gard) : un nouveau comptoir lagunaire protohistorique au confluent du Rhône et du Vistre », *DAM*, 25, p. 171-214.

QUESADA SANZ F.

1997 : *El Armamento ibérico, estudio tipológico, geográfico, funcional, social y simbólico de las armas en la cultura ibérica (siglos VI-I a. C.)*, Montagnac, Monique Mergoïl (coll. Monographies *Instrumentum*, 3), 2 t.

RAPIN A.

2002 : « Die Grossplastik in Südfrankreich und die keltische Kunst », in *Das Rätsel der Kelten vom Glauberg*, Stuttgart, Konrad Theiss, p. 223-228.

RAUX S.

1999 : « Les objets de la vie quotidienne à Lattes au IV^e siècle avant notre ère », *Lattara*, 12, p. 439-518.

RAYNAUD C. ET AL.

1998 : *Communes de Montpellier, Lattes, Pérols (Hérault), prospections systématiques 1997-1998 : Montpellier-sud, programme de prospection-inventaire (1997-2000)*, UMR 154, CNRS/SRA Languedoc-Roussillon, Rapport inédit.

1999 : *Communes de Montpellier, Castelnau, Lattes, Le Crès et Saint-Aunès (Hérault) : Montpellier-sud, programme de prospection-inventaire (1997-2000)*, UMR 154, CNRS/SRA Languedoc-Roussillon, Rapport inédit.

2000 : *Communes de Lattes et Villeneuve-lès-Maguelone (Hérault) : Montpellier-sud, programme de prospection-inventaire (1997-2000)*, UMR 154, CNRS/SRA Languedoc-Roussillon, Rapport inédit.

REBUFFAT D.

1962 : *Ceinturons italiens*, Paris, De Boccard (coll. Mélanges de l'École française de Rome, 2), p. 335-367.

REILLE J.-L.

1996 : « Les murs de pierre dans la ville antique de Lattes : composition lithologique, signification », *Lattara*, 12, p. 329-336.

RESCANIÈRES S.

2006 : *Rapport du programme ANR « ARMILIT » : archéologie des milieux littoraux*, coord. P. Blanchemanche, CNRS, inédit.

RICHARD H.

1994 : « Indices polliniques d'une néolithisation précoce sur le premier plateau du Jura (France) », *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, Paris, t. 318, série II, p. 47-103.

RICHARD J.-C.

1970 : « Les monnaies gauloises "à la croix" et le trésor de Lattes (Hérault, France) », *Jarbuch für Numismatik und Geldgeschichte*, 20, p. 49-62.

1978 : « Les monnaies du site antique de Lattes, Hérault (1964-1975) », *Acta numismatica*, 8, p. 47-87.

ROCQ C., PONEL P.

2001 : *Étude archéontologique du site de Lattes*, Rapport d'analyse, dactylographié.

ROMAN Y.

1983 : *De Narbonne à Bordeaux : un axe économique au I^{er} siècle avant J.-C.*, Lyon, PUL.

ROUX J.-C.

1990 : « Histoire de l'îlot 1 : stratigraphie, architecture et aménagements (III^e-II^e s. av. n. è.) », *Lattara*, 3, p. 17-70.

1999 : « Histoire et évolution de l'habitat dans la zone 1 de Lattes : les îlots 1B, 1C et 1D du IV^e s. av. n. è. », *Lattara*, 12, p. 11-128.

2003 : « Exemples de mise en œuvre de murs en terre massive dans la ville portuaire

de Lattes (Hérault) aux V^e s. et première moitié du IV^e s. av. n. è. », in *Échanges transdisciplinaires sur les constructions en terre crue*, Actes de la table ronde de Montpellier, Montpellier, éd. de l'Espérou, p. 263-273.

À paraître : « L'utilisation de la terre crue dans l'architecture protohistorique de Lattes », *Lattara*, 21.

ROUX J.-C., CAMMAS C.

2007 : « La bauge coffrée : appréhension d'un mode de construction inédit dans la ville protohistorique de Lattes, Hérault (deuxième quart du IV^e s. av. n. è.) », in *Deuxième échanges transdisciplinaires sur les constructions en terre crue. Les techniques de terre massive : pisé et bauge*, table ronde de Villefontaine, Isère, mai 2005, Montpellier, éd. de l'Espérou.

ROUX J.-C., CHABAL L.

1996 : « Une maison en torchis de Lattes au deuxième quart du IV^e s. av. n. è. », *Lattara*, 9, p. 337-362.

ROUX J.-C., RAUX S.

1996 : « Les foyers domestiques dans l'habitat lattois du II^e âge du fer (IV^e-I^{er} s. av. n. è.) », *Lattara*, 9, p. 401-432.

RUSSO TAGLIENTE A.

1992 : *Edilizia domestica in Apulia e Lucania : ellenizzazione e società nella tipologia abitativa indigena tra VIII e III secolo a. C.*, Galatina, éd. Congedo, 284 p.

SAFFIOTTI L.

1999 : « Analyse spatiale des "micro-traces" d'activités domestiques », *Lattara*, 12, p. 201-210.

SAFFIOTTI L., BONATO C., PY M.

2001 : « Recherches sur l'habitat récent de Lattes : topographie urbaine entre l'enceinte méridionale et la rue principale 116 (zone 52) », *Lattara*, RFO 2001, p. 131-153.

SANCHEZ C., ADROHER A.

2002 : « La céramique du port de Lattes », *Lattara*, 15, p. 73-130.

2004 : « La céramique du quartier 30-35 : évolutions, implications historiques et économiques », *Lattara*, 17, p. 319-344.

SANMARTI GREGO E.

1992 : « Massalia et Emporion : une origine commune, deux destins différents », in *Marseille grecque et la Gaule*, Lattes, éd. ADAM, Aix-en-Provence, Université de Provence (coll. Études massaliètes, 3), p. 27-41.

SAUVAGE L. (DIR.)

1997-1998 : *Fosses du Néolithique final et de l'âge du Bronze, enclos fossoyés du VI^e s. av. J.-C., tombes, parcellaire et chemin antiques à Montpellier, chemin des Cauquillous (Hérault), ZAC Port Marianne, Les Portes de la Mer I*, DFS de diagnostic et de fouille d'urgence, Montpellier, SRA Languedoc-Roussillon.

SCHIFFER M. B.

2001 : « Toward an Anthropology of Technology », in SCHIFFER M. B. (DIR.), *Anthropological Perspectives on Technology*, Dragoon, Arizona, University of New Mexico Press, Albuquerque (coll. Amerind Foundation New World Studies Series, 5), p. 1-31.

SÉNÉGAS F.

2003 : « Les micromammifères de la zone 123 », *Lattara*, 16, p. 165-168.

SILLAR M. S., TITE B.

2000 : « The challenge of "technological choices" for materials science approaches in archaeology », *Archaeometry*, 42, 1, p. 2-20.

SOURISSEAU J.-C.

1997 : *Recherches sur les amphores de Provence et de la basse vallée du Rhône aux époques archaïque et classique (fin VII^e-début IV^e s. av. J.-C.)*, thèse de Doctorat nouveau régime, Université d'Aix-Marseille-I, Aix-en-Provence, 3 vol.

2000 : « La Provence et les échanges commerciaux au premier âge du Fer », in *Le Temps des Gaulois en Provence*, Catalogue d'exposition, Musée de Martigues, Martigues, éd. Ville de Martigues, p. 59-66.

2002 : « Les importations étrusques à Marseille, de G. Vasseur aux grandes interventions d'archéologie préventive : une découverte progressive, des problématiques renouvelées », in *Les Étrusques en mer : épaves d'Antibes à Marseille*, Catalogue d'exposition, Musée d'Histoire de Marseille, Aix-en-Provence, Édusud, p. 89-95.

2004 : « Les amphores ibériques et phénico-puniques en Provence et dans la basse-vallée du Rhône (VI^e-V^e s. av. J.-C.) », *DAM*, 27, p. 319-346.

SOUTOU A.

1966 : « Contribution au classement chronologique des monnaies préromaines du Languedoc », *Ogam*, 18, p. 267-274.

STARY P. F.

1981 : *Zur Eisenzeitlichen Bewaffnung und*

Kampfesweise in Mittelitalien (ca. 9 bis 6 Jh.v.Chr.), I-II, Mainz, Philipp von Zabern (coll. Marburger Studien zur vor-und frugeschichte, 3), 2 vol., 498 p.

STERNBERG M.

1989 : « La consommation du poisson à Lattes (III^e-I^{er} s. av. n. è.) : méthode d'étude et premiers résultats », *Lattara*, 2, p. 101-120.

1992 : « La pêche entre la fin du IV^e s. av. n. è. et le milieu du I^{er} s. de n. è. : une activité stable dans l'économie des Lattarenses ? », *Lattara*, 5, p. 111-124.

1994 : « Histoire de l'îlot 5 : stratigraphie, architecture et aménagements (II^e s. av. n. è.-II^e s. de n. è.) », *Lattara*, 7, p. 81-96.

1995 : « La Pêche à Lattes dans l'Antiquité à travers l'analyse de l'ichtyofaune », *Lattara*, 8, 152 p.

1999 : « Les caractéristiques de la pêche à Lattes au IV^e s. av. n. è. », *Lattara*, 12, p. 589-608.

2003 : « Les données archéo-ichtyofauniques de la place 123 : documentation, analyse de répartition des restes et apport à l'interprétation de cet espace urbain », *Lattara*, 16, p. 117-136.

2005 : « Les restes de poisson des puits de Lattes : témoignage d'activité halieutique, d'exploitation, de production et de consommation alimentaire », *Lattara*, 18, p. 277-292.

TAFFANEL O., TAFFANEL J.

1960 : « Deux tombes de chef à Mailhac, Aude », *Gallia*, 18, p. 1-37.

TCHERNIA A.

1986 : *Le Vin de l'Italie romaine : essai d'histoire économique d'après les amphores*, Rome, École française de Rome.

1997 : « Le tonneau : de la bière au vin », in GARCIA D., MEEKS D. (DIR.), *Le Temps de l'innovation : techniques et économie antiques et médiévales*, Paris, Errance, p. 121-129.

TERRAL J.-F.

1999 : « La morphométrie à la recherche des origines de la culture et de la domestication des arbres fruitiers : le modèle de l'olivier en Méditerranée nord-occidentale », *Revue d'archéométrie*, 23, p. 101-126.

TERRAL J.-F. ET AL.

2005 : « Nouvelles données sur l'histoire et la biogéographie de la domestication de l'olivier en Méditerranée nord-occidentale : la mémoire des endocarpes », in *Modernité archéologique d'un arbre millénaire : l'olivier*, vol. 2, Toulouse, éd.

AITAE, AEP, Centre d'Anthropologie (coll. Archéo-Plantes), p. 83-101.

THÉRY-PARISOT I.

2001 : *Économie des combustibles au Paléolithique*, Antibes, CNRS Éditions-CÉPAM (coll. Dossier de documentation archéologique, 20), 195 p.

TRAN T. N. N.

2006 : *Mise au point d'une technique d'identification moléculaire des mammifères à partir de la pulpe dentaire : application aux échantillons anciens*, mémoire de Maîtrise, Université de la Méditerranée, 52 p.

UGOLINI D., PEZIN A., MAZIÈRE F., OLIVE C.

2000 : « Le Port (Salses-le-Château, 66, F.) : site protohistorique de la plaine roussillonnaise (V^e s. av. J.-C.) », in *L'Habitat protohistorique à Catalunya, Rosselló i Llenguadoc occidental. Actualitat de l'Arqueologia de l'Edat del Ferro, Actes du XXII^e colloque de l'AFEAF*, Mac-Girona (coll. série monográfica, 19), p. 185-192.

VALENZUELA LAMAS S., GARDEISEN A.

2005 : « L'environnement animal urbain à l'époque gallo-romaine : le témoignage de trois puits de Lattes (PT129011, PT471 et PT290) », *Lattara*, 18, p. 235-270.

VAN DER LEEUW S. ET AL.

2003 : *Archéologie et système socio-environnementaux : études multiscales sur la vallée du Rhône dans le programme Archaeomedes*, Paris, CNRS Éditions (coll. Monographies du Centre de recherches archéologiques, 27).

VELLA C. ET AL.

2000 : « Contexte géomorphologique de trois ports antiques provençaux : Fos, Les Laurons, Olbiai », in MORHANGE C. (DIR.), *Ports antiques et paléoenvironnements littoraux*, Aix-en-Provence, Institut de géographie de l'université de Provence (coll. Méditerranée, Revue géographique des pays méditerranéens, 94, 1-2), p. 39-46.

VERDIN P.

2003 : « Apport de l'analyse de phytolithes de la place 123 de Lattes à l'interprétation de sédiments et de tartres dentaires de ruminants », *Lattara*, 16, p. 185-192.

2005 : « Encore les utriculaires », in BOUET A., VERDIN F. (DIR.), *Territoires et paysages*

de l'âge du Fer au Moyen Âge (Mélanges offerts à Ph. Leveau), Bordeaux, Ausonius, p. 275-284.

VERJAT F. ET AL.

2005 : « Étude paléoparasitologique menée sur le puits PT471 de Lattes », *Lattara*, 18, p. 327-334.

VERNET J.-L.

1967 : « Analyse d'un appareillage gallo-romain en bois découvert à Lattes (Hérault) : étude de botanique historique », *Gallia*, 25, p. 185-188.

VIAL J.

2003 : *Le Montpelliérais*, Paris, Académie des

inscriptions et belles-lettres (coll. *CAG*, 34/3), 479 p.

VIGNAUD A. ET AL.

1999 : *Montpellier, ZAC Portes de la Mer, tranche III*, DFS d'évaluation archéologique, AFAN Méditerranée, SRA Languedoc-Roussillon.